HAL
open science

L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia

Marcela Patrascu

To cite this version:

Marcela Patrascu. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia. Sciences de l'information et de la communication. Université Rennes 2, 2011. Français. NNT : 2011REN20039 . tel-00769932

HAL Id: tel-00769932

https://theses.hal.science/tel-00769932v1

Submitted on 4 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE / UNIVERSITE RENNES 2
sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne
pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE RENNES 2
Mention : SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
Ecole doctorale : Sciences humaines et sociales

présentée par
Marcela Patrascu
Préparée dans le cadre du laboratoire PREFics, E.A. 3207
Université Rennes 2

L'expérience de la télévision sur le téléphone portable.

Pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia

TOME 1

Thèse soutenue le 2 décembre 2011
devant le jury composé de :

Michel Durampart
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université Toulon Var/ *rapporteur*
Gino Gramaccia
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université de Bordeaux 1 / *rapporteur*

Jean-Jacques Boutaud
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université de Bourgogne
Didier Chauvin
Maître de conférences en Sciences de I 'information et de la communication, Université Rennes 2
Catherine Loneux
Professeure en Sciences de I 'information et de la communication, Université Renne 2

Christian LE MOENNE
Directeur de thèse
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université Rennes

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je me sens redevable envers plusieurs personnes que j'aimerais remercier ici.

Je me tourne naturellement, tout d'abord vers mon directeur de thèse, Christian le Moënne. Je lui remercie pour ces enseignements enrichissants mais également pour son soutien sans faille pendant toutes ces années. Ce projet s'inspire beaucoup des questionnements qu'il a su susciter, des lectures qu'il m'a recommandées, de ses apports critiques et constructifs.

Je souhaite également remercier Catherine Loneux, directrice du laboratoire PREFics, collègue au sein du département Communication et ma tutrice pendant mes trois années de monitorat. Je lui remercie pour sa disponibilité, son implication et son soutien constant. Je lui suis particulièrement reconnaissante d'avoir partagé ses connaissances et ses compétences avec une grande générosité.

Je remercie également mon jury de thèse pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail. Je me sens honorée et j'espère ne pas les décevoir.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des membres du laboratoire PREFics et plus particulièrement à mes collègues doctorants. Je leur remercie pour l'ambiance d'entraide et soutien réciproque qu'ils savent faire régner au sein du laboratoire. Je souhaite dire ici mes remerciements à Thierry Bulot, qui à travers la collection « Espaces discursifs » qu'il dirige, nous a permis d'amener au bout un projet de publication commun aux doctorants du PREFics dont je suis fière. Je remercie également Nelly Brégeault pour son amabilité, sa disposition et son aide.

La mise en forme de ce travail doit beaucoup aux relectures faites par mes amies Gina et Meriem que je remercie vivement.

Ce travail aurait été mené dans toutes autres conditions sans le soutien financier dont il a bénéficié de la part de la Région Bretagne. Je remercie ici Laurence Bouvet-Lévêque qui m'a accompagné dans le montage du dossier de demande de financement et les membres de la commission qui ont donné une suite favorable à cette demande.

Je souhaite exprimer ici ma gratitude envers ma famille qui a toujours été là, malgré les distances. Je dédie ce travail à la mémoire de mon père et à ma mère, désormais plus sereine. Je remercie également mon frère et ma sœur pour m'avoir toujours soutenu et encouragé pendant toutes mes années d'études.

Enfin, je souhaite remercier celui qui partage ma vie, mes rêves et mes angoisses. Je lui remercie pour son aide, sa patience et sa présence inconditionnelle malgré mes longues absences et indisponibilités. Je lui remercie infiniment, pour m'avoir insufflé la force, la motivation et la créativité nécessaires pour aller au bout…

A tous, je leur demande la permission de me laisser me réfugier derrière ma langue natale pour leur dire « multumesc ».

SOMMAIRE GENERAL

RESUME 9

INTRODUCTION GENERALE 13

1. DE LA LEGITIMITE DU SUJET : RETOUR SUR LES ORIGINES DU PROJET 15

1.1. Entre originalité et prudence : regards en arrière sur les origines du projet 17

2. INSCRIPTION DISCIPLINAIRE DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION 21

2.1. Positionnement par rapport aux études sur les médias 24

2.2. Positionnement par rapport à la théorie des industries culturelles. 30

2.3. Positionnement par rapport aux études d'usages des TIC 45

3. DEMARCATION PAR RAPPORT AUX ETUDES SUR LA TELEVISION MOBILE 57

4. HYPOTHESES RETENUES 61

4.1. Les usages de la TV sur le téléphone portable sont ancrés dans d'autres pratiques 61

4.2. La télévision sur le téléphone portable est inscrite dans une double lignée technique .. 62

4. 3. L'usager de la télévision sur le téléphone portable est agissant en situation 63

5. PROBLEMATIQUES ET AXES DE RECHERCHE 64

5.1. Problématique - ligne directrice 65

5.2. Problématique auxiliaire N°1 : saisir la dimension « organisationnelle » des usages 67

5.3. Problématique auxiliaire N°2 : Confrontation saillance/prégnance 70

5.4. Axes d'analyse 71

6. OBJECTIFS DE RECHERCHE 72

7. ARCHITECTURE DE LA THESE 74

PREMIERE PARTIE: APPRÉHENSION DES USAGES ET PRATIQUES ÉMERGENTS

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE 79

CHAPITRE I : EMERGENCE DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE EN FRANCE ET EN ROUMANIE ; ETAT DES LIEUX 81

I.1. LE TELEPHONE MOBILE COMME TERMINAL POUR LA TV EN FRANCE 82

I.1.2. Quelques dates importantes concernant le projet de la TV mobile personnelle 84

I.1.3. Evolution de l'offre commerciale de la télévision sur mobile en France 86

I.2. TELEVISION SUR LE TELEPHONE MOBILE VIA LE WAP EN ROUMANIE 89

I.2.1. Evolution de l'offre commerciale en Roumanie 89

I.2.2. Freins au développement de la télévision sur mobile en Roumanie 92

I.3. AUDIENCE ET USAGES OBSERVES 94

CHAPITRE II. CONSTRUCTION D'UN MODELE THEORIQUE D'APPREHENSION DES PRATIQUES EMERGENTES 97

II. 1. LE DISCONTINUISME ET LE CONTINUISME : DEUX APPROCHES EN QUESTION 99

II.1.1. Les pratiques émergentes – en rupture avec les pratiques stabilisées ? 99

II.1.2. Penser ensemble les discontinuités et les continuités 101

II.2. L'EMERGENCE COMME PERMANENTE ALTERATION/CREATION 103

II.2.1. Le permanent processus d'altération/création 104

II.2.2. Le nouveau en tant que che 105

II.2.3 L'individu technique, être en devenir 107

II.3. HEURISTIQUE DES CONCEPTS DE FORME ET D'IN-FORMATION DANS L'APPREHENSION DES PHENOMENES EMERGENTS. CONSTRUCTION D'UNE APPROCHE IN-FORMATIONNELLE 109

II.3.1. Au delà d'une typologie des formes. 109

II.3.2. Des formes aux in-formations. Vers une approche in-formationnelle 116

DEUXIÈME PARTIE: QUESTIONS ÉPITÉMOLOGIQUES ET MÉTHODLOGIQUES

INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE 123

CHAPITRE III. LES PRAGMATISMES COMME CADRE EPISTEMOLOGIQUE 125

III. 1. UN RENOUVELLEMENT DU PROTAGOREISME 128

III.2. L'HOMME - MESURE DE TOUTE CHOSE 129

III. 3. CONSEQUENCES DES PRAGMATISMES SUR NOTRE DEMARCHE 131

III.2.1. Ne pas négliger le contexte et la situation de la communication 131

III.2.2. Ne pas négliger les apparences des choses et réhabiliter la perception 136

III.2.3. La description comme méthode fondamentale 140

III. 2.4. Le relativisme restreint comme positionnement épistémologique 145

CHAPITRE IV. CONSTRUCTION D'UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE 149

IV. 1. COMMUNICATION VERSUS INFORMATION ? 149

IV.2. QUELLE DEFINITION DE LA COMMUNICATION REJOIGNONS-NOUS ? 151

IV.3. L'APPROCHE COMMUNICATIONNELLE EN TANT QU'APPROCHE PRAXEOLOGIQUE 155

IV.4. L'APPROCHE IN-FORMATIONNELLE ET COMMUNICATIONNELLE EN TANT QU'APPROCHE INTERACTIONNISTE 156

CHAPITRE V. CONSTRUCTION DU DISPOSITIF METHODOLOGIQUE 163

V.1. DISCUSSION PREALABLE N° 1 : QUEL STATUT POUR LE LANGAGE ORDINAIRE DE L'ACTION ? 164

V. 2. DISCUSSION PREALABLE N° 2 : QUELS ARGUMENTS EN FAVEUR D'UN RECOURS A LA CAMERA ? . 169
V.3. DESCRIPTION DU DISPOSITIF METHODOLOGIQUE 172
V.3.1. Constitution du matériel de recherche 174
V.3.2. Construction et analyse du corpus audiovisuel. Observations en situations ouvertes et artefactuelles. 182
V.3.4. Construction et analyse du corpus documentaire 189
V.4. QUEL STATUT POUR LES DONNEES AUDIOVISUELLES ? QUEL RAPPORT ENTRE L'OBSERVATEUR ET L'OBSERVE ? 191
V.4.1. L'image et le problème de la « captation » de la réalité 191
V. 4. 2. Le rapport observateur/observé et la présence d'une caméra 194
V.4.3. Questionner le statut du chercheur 195
V.5. LIMITES DU DISPOSITIF METHODOLOGIQUE 200
V.5.1. Les limites de la simulation 200
V.5.2. Les limites techniques 201

TROSIÈME PARTIE: ANALYSES

Les situations, les effets de contexte et les affordances environnantes au cœur d'une approche in-formationnelle et communicationnelle des pratiques émergentes

INTRODUCTION A LA TROISIEME PARTIE 207
CHAP. VI. ORGANISATION DE L'USAGE DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE EN CONDITION DE MOBILITE 211
VI.1. INTRODUCTION : CONCEPTS –OUTILS D'ANALYSE 211
VI.1.1. L'objet technique : en contact avec son milieu « associé » 211
VI.1.2. Du concept d'artefact cognitif au concept d'affordance 214
VI.1.3. Axes d'analyse et architecture du chapitre 217
VI.2. REAPPROPRIATION DES TEMPS DE TRANSPORT 219
VI. 2.1. S'informer et se divertir : des usages entrelacés 220
VI.3. ORGANISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'USAGE EN MOBILITE 224
VI. 3.1. En amont: S'inventer un espace pour visualiser son programme 224
VI.3.2. Pendant: négociations avec les affordances du véhicule 228
VI.4. AMBIANCES URBAINES ET AFFORDANCES SENSORIELLES 237
VI.4.1. Des lieux à voir : conduites visuelles des usagers de la télévision sur le téléphone portable 241
VI.4.2. Des lieux à entendre. Conduites organisationnelles en rapport avec les manifestations

sonores ambiantes *252*
VI.4.3. Expériences kinesthésiques de l'usager qui regarde la Tv sur mobile « debout » *257*
VI.5. LA RECEPTION DU RESEAU 3G+ COMME AFFORDANCE ENVIRONNEMENTALE : REAPPROPRIATIONS DES TRAJETS EN TRANSPORTS EN COMMUN 261
CONCLUSION DU CHAPITRE 267
CHAPITRE VII. ORGANISATION DE L'USAGE DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE DANS L'ESPACE PUBLIC URBAIN : AMENAGEMENTS INTERACTIONNELS.. 269
INTRODUCTION 270
VII.1. ÉLARGISSEMENT DE PERSPECTIVE : PORTER UN REGARD IN-FORMATIONNEL ET COMMUNICATIONNEL SUR LES PRATIQUES SITUEES DANS UN ENVIRONNEMENT INSTITUE/ANT 271
*VII.1.1. Surdétermination et indétermination de la rencontre sociale dans l'espace public*272
VII.1.2. Axes d'analyse et architecture du chapitre *275*
VII.2 L'AVENEMENT DE LA TELEVISION SUR MOBILE : OCCASION D'UNE PRODUCTION NORMATIVE 276
VII.2.1. Définition des normes techniques et anthropologiques *276*
VII.2.2. Postulats relatifs à l'évolution des normes, lois et conventions *278*
VII.3. CONSTRUCTION DISCURSIVE D'UNE « NORMALITE » 280
VII.3.1. Dire et montrer la normalité *280*
VII.3.2. Renforcer des tendances *285*
VII.4. INSTITUTION SOCIALE DE L'USAGER DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE : AGENCEMENTS INTERACTIONNELS 289
VII.4.1. Dimensions de l'institution sociale *289*
VII.4.2. Régimes d'exposition et d'observabilité mises en œuvre par les usagers de la télévision sur mobile dans l'espace public : rencontre avec l'Autre *292*
VII.4.3. Conventions normatives et négociations interactionnelles : nouvelles normes, nouvelles déviances *307*
CONCLUSION DU CHAPITRE 315
CHAPITRE VIII. LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE A LA RENCONTRE DES MEDIAS ANCIENS ET NOUVEAUX 317
VIII.1. ENVIRONNEMENT MEDIATIQUE D'ORIGINE 319
VIII.1.1. De la paléo-télévision à la post-télévision : la fin de la télévision ? *320*
VIII.1.2. Le contexte des « TIC Mobiles» : abstraction spatiale du lieu d'usage *327*
VIII.2. MODELISATIONS IDENTITAIRES 336
VIII.2.1. Représentations de l'activité de visionnage *338*
VIII.2.2. Figures de la télévision sur le téléphone portable *347*
VIII.2.3. Figures de l'usager *354*

VIII.2.4. Typifications faites par l'usager *360*
VIII.2.5. Analyse-discussion *361*
VIII.3. LANGAGE DE LA TV SUR MOBILE DANS LE CONTEXTE DE NOUVEAUX MEDIAS 371
VIII.3.1. La « base de données » comme forme organisationnelle et esthétique héritée *374*
VIII.3.2. Logique de visionnage de la télévision sur le téléphone portable : une logique de navigation? *380*
CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE D'ANALYSE 385
CONCLUSION GENERALE 389
1. LES PROBLEMES DE DEPART 390
2. LES ESSAIS DE SOLUTION 391
2.1. Les essais de solution du modèle théorique d'appréhension de l'émergence et de l'innovation technologique *391*
2.2. Les essais de solutions d'un cadre théorique d'étude des usages émergents *395*
3. LES SOLUTIONS MISES A L'ESSAI. LIMITES DE NOTRE APPROCHE. 400
3.1. Limites épistémologiques et méthodologiques *400*
3.2. Limites théoriques et analytiques *402*
3.3. Limites des mises en mots *408*
4. NOUVEAUX PROBLEMES, NOUVELLES PERSPECTIVES. 409
4.1. Sur la question des usages : Saisir les usages du point de vue de leur organisation. Revisiter le concept de médiation. *409*
4.2. Sur la question des médias : vers l'intermédialité *416*
TABLE DES ILLUSTRATIONS 421
BIBLIOGRAPHIE 425
SECTION 1 : PRINCIPALES RESSOURCES ET REFERENCES THEORIQUES 425
SECTION 2 : BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE 443
TELEVISION MOBILE 443
MEDIAS, TIC, USAGES 444
SECTION 3 : REFERENCES SECONDAIRES (NON-EXPLOITEES POUR L'ANALYSE) 451
TABLE DE MATIERES 455

Résumé

Dans cette recherche, les usages de la télévision sur le téléphone portable seront saisis dans leur rapport aux contextes et aux situations auxquels ils sont ajustés. Cela concerne donc la manière dont on consulte, visionne des contenus audiovisuels sur des téléphones mobiles dans l'espace public *avec* les environnements. De quelle façon les usagers mobilisent-ils les affordances matérielles et sensibles de l'environnement ? L'entrée par une approche comparative entre la France et la Roumanie, nous permet d'inclure dans l'analyse la dimension anthropologique trop souvent occultée de ces usages: de quelles façons ces usages sont-ils façonnés par les conventions collectives ? Il s'agit de montrer à quel point la compréhension des usages émergents des TIC mobiles dans l'espace public nécessite de dépasser les approches classiques sur les médias et leur réception, et d'intégrer une perspective davantage pragmatiste : les pratiques et les arbitrages entre différents types de pratiques culturelles sont étroitement articulés à des situations et des ressources présentes dans les environnements physiques, socialement construits, et techniques qui configurent en amont ces usages. Par rapport aux modèles traditionnels de l'usager des médias, notre acception élargit le champ des compétences de l'usager. En tant que usager-*agissant en situation,* les compétences qu'il met en œuvre sont des compétences lui permettant une certaines maîtrise du dispositif technique mais également des compétences liées à la situation et au contexte d'usage.

La question de l'identité de la télévision sur le téléphone portable se pose sous l'angle des frottements et tissages aux autres médias, des emprunts et des croisements mais également des ruptures qui l'in-forme.

Au niveau des méthodes, le tournant de la « nouvelle communication » de l'Ecole de Palo Alto conjugué au tournant « pragmatiste » implique un déplacement d'angle d'analyse par rapport aux perspectives cognitivistes : seules les manifestations (visibles, audibles, etc.) peuvent être analysées et non pas les raisons, les motivations ou les pensées enfouies dans la « tête » des usagers. La connaissance scientifique n'a plus comme objet la saisie de la représentation adéquate d'un objet par un *sujet connaissant,* elle devient une exploration active des agir. Les résultats de cette recherche comportent dans ce sens une proposition méthodologique susceptible d'enrichir les réflexions en SIC autour d'un renouvellement des approches des usages émergents dans le contexte des nouveaux médias.

Partie 1 : INTRODUCTION GÉNÉRALE

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Introduction générale

La « société de l'information et de la communication » se caractérise selon Jean Bianchi, entre autres par la « constitution du triangle télécommunication/ audiovisuel/ micro-informatique » (Jean Bianchi), que certains nomment convergence multimédia. Ce phénomène s'accompagne des multiples innovations à la fois de « technè » et de « praxis », de machines et d'usages, de systèmes et de services. Dans ce contexte de convergence multimédia l'un des derniers moyens de communication électronique asservi à une réception fixe, **la télévision**, est passée à son tour au nomadisme : elle est devenue « mobile ».

Ce projet de recherche porte donc sur les modes d'usages émergents de la télévision sur le téléphone portable en différents contextes d'utilisation des téléphones mobiles dans l'espace public urbain, dans la ville de Rennes, en France et dans la ville de Timisoara, en Roumanie. Rappelons que la télévision sur le téléphone portable est une application qui permet de regarder des programmes de télévision sur l'écran de son téléphone portable. Disponible en France et en Roumanie depuis 2004, son usage dans les deux pays est loin d'être stabilisé à l'heure actuelle. Cette instabilité observée nous invite à rester prudents et à ne pas choisir d'inscrire cette recherche dans la perspective de la TMP (télévision mobile personnelle) de demain, acronyme et formule très médiatisée par les discours commerciaux et politiques mais que nous avons délibérément choisi d'éviter.

La conférence « TV Mobile », qui s'est tenue à Lorient, les 28 et 29 octobre 2006 et le Mobile Tv World Congres qui s'est déroulé à Paris entre 23 et 26 janvier 2007 ont permis de faire le point sur le démarrage en France de ce nouveau canal média et de comparer la situation existante en France avec celle d'autres pays d'Asie (Japon, Corée) ou d'Europe (Italie). Si les Sud-Coréens et les Japonais ont devancé largement la France avec leurs millions d'abonnés, ils ne sont pas les seuls. En Europe, l'Italie semblait, à cette époque là, bien positionnée sur ce nouveau marché : Telecom Italia comptait dès 2008, 300 000 abonnés à la télévision mobile personnelle (TMP) avec un bouquet de 200 chaînes pour un abonnement de l'ordre de 15€ / mois[1]. Et les conclusions des « experts » étaient en 2006 très

[1] (Source : www.conference-mobile-tv.com)

encourageantes pour la France : le marché fortement potentiel s'annonçait gigantesque. « *Estimé en 2010 à 125 millions d'utilisateurs pour 5 milliards de $, il pourrait atteindre 17,5 milliards d'€ rien qu'en Europe en 2015 »*. En 2010, la situation observée dans le contexte précis de la ville de Rennes ne vient pas confirmer ces pronostics. En effet, depuis 2004 les opérateurs de téléphonie mobile français lancent un service de télévision sur le téléphone portable. Il fonctionne sur les réseaux existants selon la norme 3G ou EDGE. Depuis cette même année, conscients des limites de ce modèle de fonctionnement, un ensemble d'acteurs économiques et politiques, forment le Forum de la Télévision Mobile, crée à l'initiative du Ministère de l'Industrie. Ce forum se veut une contribution au développement des services de la *télévision mobile personnelle (TMP).* Ce que préconisent les discours politiques et ceux des acteurs du Forum est la nécessité de dépasser l'actuel mode de diffusion de la télévision sur le téléphone portable. Ceci devrait se traduire par le dépassement du mode de diffusion actuel appelé *unicast* ou « point par point » (d'un récepteur vers un émetteur) à un mode de diffusion appelé *broadcast* ou « multi-points » (émetteur vers un nombre quasi-infini de récepteurs). Ce dernier mode de diffusion est équivalent en quelque sorte à la diffusion hertzienne de la télévision « domestique » : *« un seul et même signal est émis par des antennes qui vont couvrir une région dans laquelle n'importe quel récepteur pourra capter le signal »* (Lejealle, 2009, p.12). En effet si le modèle actuel de diffusion de la télévision sur le téléphone portable est peu coûteux pour les opérateurs de téléphonie mobile, il est considéré comme insatisfaisant par les autres acteurs de la chaîne de valeur car il ne permet pas le développement en « masse » de cet usage.

Depuis son apparition, cette nouvelle forme d'usage de la télévision et complémentairement du téléphone portable devient un objet d'études pour les chercheurs en sciences humaines et sociales notamment sous l'angle de la réception, des « early-addopters » ou des résistants. Plus récemment, d'autres chercheurs interrogent davantage l'articulation de la TV mobile avec les fonctions de communication mobile, les autres pratiques culturelles (C. Lejealle, 2009) et le rôle du « goût médiatique » chez les usagers de la télévision mobile (Figeac, 2010).

Notre positionnement est sensiblement différent : ce n'est pas l'angle de la réception qui sera favorisé mais celui de la situation d'usage vue comme situation de communication faite d'interactions et de tensions situées. Inscrite dans le champ disciplinaire des sciences de l'information et de la communication, cette recherche se propose d'analyser dans une

perspective comparative l'ancrage des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable dans les autres pratiques sociales. Cette perspective implique de porter une attention particulière aux situations et contextes d'usage, aux pratiques sociales, informationnelles et communicationnelles associées ainsi qu'à la place de ce « nouvel écran » au sein de l'écosystème global des pratiques audiovisuelles. Cette recherche, en saisissant les usages de la télévision sur le téléphone portable comme des épreuves situées dans des écologies, cherche donc à articuler une analyse conjuguée en trois axes : l'organisation spatio-temporelle de l'usage en mobilité, l'organisation de l'usage de la Tv sur mobile dans l'espace public et l'inscription de l'usage dans un contexte technique et médiatique en mutation.

1. De la légitimité du sujet : retour sur les origines du projet

« Il m'est difficile de comprendre combien,
particulièrement dans les périodes de transition et d'incertitude,
la mode joue un rôle à peine inférieur à celui qu'elle joue
dans l'habillement des femmes[2]». (Einstein)

Avec l'avènement de l'Internet, du téléphone mobile et d'autres dispositifs sociotechniques mobiles nous assistons dans notre discipline à une prolifération d'études et recherches, dont un certain nombre de thèses, portant sur les usages des technologies émergentes. Ceci est d'ailleurs l'un des reproches qui sont faits notamment aux recherches ayant une participation financière de la part des acteurs économiques. Au delà d'une interrogation du statut du chercheur et des frontières entre la recherche, la consultance et l'expertise, c'est l'intérêt pour les nouvelles technologies émergentes qui est parfois critiqué. Bernard Miège[3] critique ainsi certains « effets de mode », dont notamment la tendance récurrente des chercheurs à se positionner sur « ce qui émerge » : *« Ce qui est dominant dans les orientations scientifiques, c'est l'attention, la focalisation même, sur : - **ce qui émerge**, et non ce qui n'émerge pas et est éventuellement rejeté, en incluant plus ou moins systématiquement le nouveau dans un procès qualifié hâtivement d'innovation ; - l'interaction*

[2] Einstein à propos de l'influence des modes intellectuelles. (Cité par Perdijon 1998, p. 73)
[3] MIEGE**,** B. (2008) « Questionnement de la sociologie des usages comme voie privilégiée de l'approche des TIC ». Actes du Congrès AISLF, Instabul Article disponible en ligne, www.u-grenoble3.fr/ gresec/ pagespublic/ documents/ miege_AISLF.doc.

avec l'outil ou le dispositif nouveau, (...) dans une perspective de construction du social ; - le rôle actif des utilisateurs non seulement dans la formation des usages (i.e. utilisations stabilisées) mais leur contribution, pas toujours vérifiée, à la mise au point finale des outils et dispositifs. » (souligné par nous)

Si l'on suit le raisonnement de Bernard Miège, nous pouvons dire que ce qu'il appelle la focalisation sur les objets émergents est tout d'abord une question de « mode intellectuelle ».

Notre positionnement par rapport à cette dite « mode intellectuelle » se veut critique, réflexif et intégratif de cette problématique. En effet, alors que l'« idéologie professionnelle des intellectuels » nous pousserait à la quête de l'autonomie intellectuelle « sans attaches ni racines » (Bourdieu, 1980, p.23-24[4] et 1984, p.70[5]), ce positionnement nous semble idéaliste. L'épistémologie poppérienne montre le rôle joué par les mécanismes de sélection des hypothèses et des théories dans l'espace social du débat scientifique et du développement technique (Popper, 1979[6]). Les modes, y compris celles intellectuelles sont constitutives de la « logique des sciences sociales » mais également de la « logique des découvertes scientifiques ». Elles participeraient selon Popper à la diffusion des innovations techniques et affecteraient à l'évidence la recherche scientifique. Cette hypothèse implique selon Christian Le Moënne *« la possibilité de ne pas rejeter à priori comme inessentiels, marginaux et nécessairement éphémères, les objets qui se voient portés ainsi à l'attention du public ».* (1990[7], p.24). Dans la perspective de Le Moënne, une recherche ne peut pas être disqualifiée au motif qu'elle porterait sur « un sujet à la mode » (1990, p.24) : *« cet effet de mode non seulement n'invalidait pas notre projet, mais en rendait au contraire la réalisation plus*

[4] BOURDIEU, P. (1980) *Le sens pratique*. Minuit,

[5] « *Contre l'illusion de l'« intellectuel sans attaches ni racines », qui est en quelque sorte l'idéologie professionnelle des intellectuels, je rappelle que les intellectuels sont, en tant que détenteurs de capital culturel, une fraction (dominée) de la classe dominante et que nombre de leurs prises de position, en matière de politique par exemple, tiennent à l'ambiguïté de leur position de dominés parmi les dominants. Je rappelle aussi que l'appartenance au champ intellectuel implique des intérêts spécifiques, non seulement, à Paris comme à Moscou, des postes d'académicien ou des contrats d'édition, des comptes-rendus ou des postes universitaires, mais aussi des signes de reconnaissance et des gratifications souvent insaisissables pour qui n'est pas membre de l'univers mais par lesquelles on donne prise à toutes sortes de contraintes et de censures.* » (Bourdieu, Pierre. *Questions de sociologie*, Minuit, 1984, p.70).

[6] POPPER, K. (1979). La logique des sciences sociales. In T. Adorno, & K. Popper (Eds), *De Vienne à Francfort, la querelle allemande des sciences sociales*. Bruxelles: Édition complexe, pp. 75-90.

[7] LE MOENE, C. (1990). *L'ère des "communicateurs" ? Enjeux sociaux et politiques du phénomène de "la communication d'entreprise" en France* (*1968-1988).* Thèse d'état en sciences politiques, Université Rennes 1

nécessaire dans la mesure, où, à certains égards il participait à notre objet » (ibid).

Ainsi au lieu de déconsidérer ces effets de mode, le positionnement choisi est de les intégrer dans la composition de notre objet de recherche, tout en construisant des mises à distance réflexives et critiques propre à tout travail intellectuel. Les phénomènes de mode intellectuelle et sociale complexifient ainsi le travail de construction de l'objet de recherche et augmentent l'importance de la délimitation du sujet ainsi que des précautions théoriques et méthodologiques qui doivent être prises.

Les démarches de limitation, de prise de position mais aussi de défense argumentée sont ainsi sous-jacentes à la construction de l'objet de recherche. Choisir un sujet de recherche comme le nôtre comporte des risques et des limites considérables: nouveauté technologique, instabilités et évolutions rapides des usages et technologies, instabilité du modèle économique, des normes techniques y compris législatives, incertitude des formes objectales, etc. L'inconnu nous paraît ainsi, à l'évidence problématique mais non moins productif. En effet, un tel sujet comporte également l'avantage de stimuler la curiosité et la créativité du chercheur qui, afin d'étudier ce qui émerge et n'a pas fait encore l'objet des observations et recherches, devra se lancer dans de multiples tentatives, essais – erreurs – réussites (?), tout en restant conscient que cette « marge de manœuvre » l'exposera à des divergences d'acceptation et à une variabilité des interprétations.

1.1. Entre originalité et prudence : regards en arrière sur les origines du projet

Le statut d'une thèse de doctorat est modelé en permanence dans des tensions entre unicité et répétition et la nôtre n'échappe pas à ceci. Face à une thématique usitée mais un objet nouveau, notre travail s'inscrit dans la continuité des travaux portant sur les usages et pratiques informationnelles et communicationnelles avec l'ambition de ne pas emprunter la voie de la répétition. Toutefois, le souci d'originalité est secondaire au souci de « scientificité construite » et d'avancement prudent et il ne nie pas la « généalogie », de cette recherche. L'identité de ce projet de recherche au même titre que toute production scientifique est construite non seulement par les intentions du chercheur mais également par de multiples paramètres de recherche qu'ils soient limitatifs (technique, temps, distance, disponibilité des

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

usagers) ou incitatifs (subventions, soutien financier, psychologique et scientifique, encouragements, lectures).

En revenant sur les origines de ce projet, il convient de préciser que le point de départ coïncide avec un choix personnel mais également avec des conjectures incitatives. Ce projet de thèse, portant sur une technologie récente, s'inscrit d'abord dans la continuité du mémoire de recherche entamé en Master 2 Recherche, soutenu en juin 2007 et qui a porté sur le même objet d'étude. Nous étions donc conscients du caractère non-stabilisé des usages de la télévision sur le téléphone portable. En effet, lors de ce mémoire de recherche nous avons effectué une première enquête portant sur les usages de la télévision sur le téléphone portable et des plateformes de partage de vidéo en France. Cette première enquête menée entre décembre 2006 et février 2007, dans un collège de Loire Atlantique (Pornichet) et dans la ville de Rennes a représenté donc une première « entrée », une première familiarisation avec le sujet. A la suite de notre mémoire, le projet de thèse a reçu un financement à 100% de la Région Bretagne[8], en considérant qu'il entre pleinement dans les « priorités de recherche régionales ».

Il convient de préciser qu'à l'époque (octobre 2007) en Bretagne, plusieurs acteurs économiques travaillaient depuis plusieurs années déjà dans ce domaine. Ainsi dans l'environnement économique breton caractérisé par la présence de quatre acteurs industriels de dimension mondiale (Thomson, France Télécom, Alcatel, Thalès), de centres de recherche publics (IFREMER, DGAMI, etc.) et de nombreux laboratoires de recherche (IRISA, LTSI, LATIM, TAMCIC, etc.), le domaine de la TV mobile était (et l'est toujours) considéré comme *« un domaine porteur d'innovation et générateur d'emplois »*. Il s'agit d'un projet qui entrait pleinement dans les priorités d' « Images en mobilité », l'un des axes forts du pôle de compétitivité « Images et Réseaux » avec les enjeux de la télévision sur des terminaux mobiles et les futurs services interactifs en mobilité. De plus, cette thèse est réalisée dans le cadre d'un laboratoire en sciences de l'information et de la communication et qui fait partie du LOUSTIC (Laboratoire d'Observation des Usages des Technologies de l'Information et de la Communication)[9].

[8] La Région Bretagne a procédé à une évaluation annuelle de l'avancement du projet mais n'est jamais intervenue sur le contenu du projet.

[9] LOUSTIC est une plate-forme de recherche pluridisciplinaire sur les usages des technologies de l'information et de la communication. L'objectif est d'observer les usages des futures technologies de l'information et de la communication. L'association, dans ce laboratoire d'usages, de disciplines issues des sciences de l'ingénieur

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Tous ces paramètres, nous ont encouragé à nous engager pleinement dans cette recherche. Néanmoins, ce projet de recherche doit être également vu comme un tiraillement permanent entre une ambition d'une contribution scientifique et une prudence de tout instant. Cette dernière se donne à voir d'abord dans la mise à distance que nous avons construit par rapport à l'originalité technologique de notre sujet. Notre souhait d'avancement prudent s'est accompagné du rejet de tout rapprochement précipité et prétentieux entre la « nouveauté » de « l'objet empirique », « concret » au sens de Davallon, 2004[10]) et l'originalité du « savoir produit ». La prudence s'est construite aussi en posant comme essentielle la question de limites. Dans les cas de l'observation des pratiques informationnelles et communicationnelles, la question de la longue durée est une limite à la fois épistémologique, théorique et méthodologique or, « la longue durée » est parfois incompatible avec le contexte institutionnel et les paramètres d'un travail de thèse. Restait donc pour nous à construire l'identité de ce projet en intégrant cette limite.

Cette construction identitaire apparaît dès le titre de notre thèse, volontairement choisi dans cette intention de prudence par rapport à la nouveauté de l'objet: le choix du mot e*xpérience* a été fait dans l'objectif de rendre compte du fait que « la télévision sur le téléphone portable » sort à peine d'un état « expérimental » dans les deux pays-terrain, même si les chiffres des utilisateurs sont certes en progression et semblent se stabiliser. Le mot *expérience* renferme ici plusieurs nuances : il fait référence à l'empirisme[11], au niveau d'observation [12] et il comporte de manière intrinsèque un poids d'indétermination. L'expérience renferme également une « dimension sensible », est conçue non seulement comme une parenthèse, mais comme un *moment*. (Boutaud, 2007)[13]. Pour Jean-Jacques Boutaud cela suppose entre autres *« une unité d'action, unité dramatique condensée dans le temps et l'espace, immergée dans le hic et nunc de l'expérience, et unité dramaturgique qui nous assigne un rôle en situation : entrer en scène, à la faveur de toute situation de consommation ou de communication à capital émotionnel, relationnel, expérientiel ; se mettre en scène ; se laisser prendre au jeu* ».

(informatique, domotique) et des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie et ergonomie, économie, marketing, sciences de l'éducation et droit) permet de traiter tous les aspects des usages (faisabilité technique, acceptabilité individuelle, sociale, économique et juridique).

[10] DAVALLON, J. (2004), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès*, 38, pp.30-37.

[11] Dans une perspective empiriste, toute connaissance possible est connaissance des phénomènes et non pas connaissance des noumènes (objets situés par delà l'expérience)

[12] Il s'agit du niveau de la situation de l'usage ancré dans un contexte de pratiques. Selon Serge Proulx « c'est à ce niveau que l'on pourrait parler de l'*expérience* de l'usager »

[13] BOUTAUD, J.J. (2007). *Sémiotique, marketing et communication en terrain sensible*, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 52

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Toujours dans ce mouvement de prudence, nous avons choisi le syntagme « la télévision sur le téléphone portable », alors que les syntagmes les plus répandus dans les discours des acteurs économiques et politiques mais également dans les travaux de recherche sont « la télévision mobile » ou encore « la télévision mobile personnelle ». Même si rétrospectivement, nous avons observé des utilisateurs pour qui on peut incontestablement parler d'une véritable « télévision mobile » pour la majorité des usagers observés, il s'agit clairement d'une application du téléphone mobile, une application… parmi d'autres, la fonction « téléphoner » restant prioritaire. Au contraire des orientations scientifiques dénoncées par Bernard Miège avec une focalisation quasi-exclusive sur *« ce qui émerge, et non ce qui n'émerge pas* » (2008, op.cit.), notre attention porte justement sur un phénomène qui ne confirme pas les prévisions faites par les acteurs économiques et politiques.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

2. Inscription disciplinaire dans le champ des sciences de l'information et de la communication

Les sciences humaines et sociales sont depuis une trentaine d'années, préoccupées par des problématiques qui relevaient traditionnellement du domaine des techniciens et des ingénieurs. *« Il n'y a pas une problématique de recherche touchant à ce domaine sur laquelle ils ne soient présents en force : enseignement à distance, dispositifs liés aux technologies intellectuelles, communication médiatisée par ordinateur, conception des multimédia d'apprentissage ou de formation, conception des sites intranet et Internet, études des besoins pour la conception des cahiers des charges de produits multimédias ...»* (Muchielli[14], 2006, p. 15). Toutefois la présupposée « innovation permanente » (Stiegler, 1994[15]) fortement accentuée par le développement des technologies de l'information et de la communication s'accompagne des multiples transformations des pratiques d'information et de communication, de l'émergence de nouvelles situations de communication et des nouveaux usages. Ces changements ont appelé à des déplacements de perspectives dans la considération des objets techniques, des innovations, des pratiques sociales dans le contexte des TIC et de phénomènes informationnels et communicationnels actuelle.

Plusieurs approches mono-disciplinaires ont investi ces nouveaux objets d'étude que sont les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les nouvelles pratiques sociales associées. De façon succincte et forcément réductionniste on pourrait dire que :

- Dans une perspective sociologique, dans un premier temps, le statut des objets tend à osciller entre celui de contraintes naturelles rigides, d'instruments techniques transmettant la volonté des acteurs, ou de symboles sociaux cristallisant des croyances communes. Dans cette perspective sociologique, à partir des années 80 (l'année de l'apparition du livre de M. de Certeau, *L'invention du quotidien*[16]) l'on recherche à prendre des distances par rapport au

[14] MUCCHIELLI, A. (2006) *Les sciences de l'information et de la communication*, (4ème ed) Paris : Hachette Education
[15] STIEGLER, B. (1994), *La technique et le temps*, tome 1, Paris : Galilée
[16] CERTEAU, M. de (1980), *L'invention du quotidien, t. 1 : Arts de faire*, Paris, UGE.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

« déterminisme technique ». Toutefois, les objets techniques sont restés souvent négligés par le sociologue qui, attaché principalement à l'étude de groupes ou de liens sociaux, a tendance à surestimer les relations interpersonnelles dans l'interaction sociale.

- Dans les perspectives psychologiques « classiques », on se centre sur les « enjeux psychosociaux » liés à l'usage des nouvelles technologies pour différents catégorie d'usagers : les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les travailleurs, etc. (psychologie du développement, de l'enfant, psychologie du travail). Dans les nouvelles psychologies, on se centre sur les affects et les modifications d'ordre cognitif dans les interactions Homme/Machine.

- Dans une perspective économique, on se centre sur les stratégies des acteurs économiques, sur leur politique marketing. Les entreprises du domaine des télécommunications sont appréhendées à travers leur orientation « client », leurs pratiques de « marché » dans le contexte de la mondialisation et de l'espace économique européen, etc.

Qu'en est-il dans une perspective de sciences de l'information et de la communication ?

Comme dans le cas des perspectives sociologiques ou psychologiques il n'existe pas en sciences de l'information et de la communication une perspective unique, un point de départ surplombant et obligatoire, une « bonne façon » de regarder, d'observer et de décrire. Les sciences de l'information et de la communication, en tant qu'**interdiscipline,** empruntent des outils intellectuels (des concepts) et des méthodologies à d'autres disciplines, afin de transformer les « objets concrets » en « objets de recherche » et en « objets scientifiques » (Davallon, 2004). Elles s'inscrivent dans la perspective « constructionniste » de l'objet de recherche qui n'existe pas en soi, mais est à construire, une perspective qui à partir de Saussure soutient que c'est « le point de vue qui crée l'objet ».

Notre démarche est ancrée dans les sciences de l'information et de la communication, dont le « *caractère interdisciplinaire peut permettre de multiplier les angles de vue* ». (Loneux, 2007[17], p. 9). Il s'agit d'une démarche qui s'accompagne d'une posture de recherche

[17] LONEUX, C. (2007). *L'éthique entrepreneuriale et managériale comme dispositif communicationnel: analyse des enjeux et pratiques- problématisations*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches : Aix Marseille 1.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

propre à ce caractère interdisciplinaire et qui comporte la reconnaissance et le développement de références issues d'autres disciplines mais également la distanciation par rapport aux positions et modèles « ancrés » traditionnellement dans une seule discipline. Ceci a une conséquence directe sur l'appréhension de notre objet de recherche. Dans cette perspective les pratiques communicationnelles émergentes sont envisagées dans une dynamique complexe entre pratiques socio-culturelles, techniques, mais aussi entre logiques institutionnelles, organisationnelles, logiques individuelles et collectives.

Dans cette partie de ce chapitre introductif il s'agira pour nous d'argumenter l'inscription de cette recherche dans le champ disciplinaire des sciences de l'information et de la communication.

Il s'agira donc conjointement:

- D'apporter des éléments de clarification quant à notre positionnement par rapport aux perspectives et théories de l'information et de la communication
- De dresser le « décor » quant aux problématiques qui surgissent des discours scientifiques accompagnant notre objet d'étude

Dans une approche historique des origines des SIC, Robert Boure considère que *« le noyau dur »* des SIC*, « abordé en termes de domaines et non de problématiques et de théorie*[18] *est constitué par l'étude des médias et plus généralement des techniques, des dispositifs et des « acteurs » de l'information et de la communication »* (Boure, 2002[19], p.22).

En effet, dès la création de la section consacrée aux SIC, à l'intérieur du Comité consultatif des universités, en décembre 1975, les SIC en tant que 52ème section du CCU sont amenées à préciser les définitions du domaine d'étude qui est le sien, celui dans lequel elle a vocation à juger et évaluer les mérites des candidats et des enseignants. Celui-ci comprend à l'époque *: « fonctionnement, statut juridique, économique ou institutionnel, histoire, technologie ou technique d'un moyen de communication (presse, livre, document, radio, télévision, cinéma, spectacle, image fixe ou animée, etc.), d'un processus ou d'un système de*

[18] Il sera profitable pour notre discipline de reprendre à de nouveaux frais cette distinction par objets et domaines.

[19] BOURE, R.(dir) (2002). *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés.* Lille : Presse universitaire du Septentrion

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

communication ou de traitement de l'information » (Meyrat, Miège in Boure, 2002, op.cit., p. 59).

Plus récemment, Alex Mucchielli, prenant en compte l'évolution des champs de recherche dans notre discipline, désigne quatre principaux domaines d'étude des sciences de l'information et de la communication : *« les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les mass médias, les communications publicitaires (et ses prolongements que sont la communication sociale et la communication politique) et la communication d'entreprise ».*[20] (2006, op.cit, p.11).

Dans une démarche déductive, nous pourrions rapidement conclure, sans chercher à le justifier davantage, notre ancrage disciplinaire en SIC. Notre sujet se situerait ainsi à l'intersection de deux domaines privilégiés en SIC, l'étude des médias et l'étude des usages de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il convient néanmoins d'expliciter nos points de contact et nos points de rupture avec les études conduites dans ces domaines.

2.1. Positionnement par rapport aux études sur les médias

Les études sur les médias de masse sont à l'origine des théories de l'information et de la communication (Miège, 1995[21], Macé et Maigret, 2005[22], Mucchielli, 2006[23]). Dès la fin du XIX siècle, émergent des études ancrées dans les sciences sociales interrogeant les mutations sociétales induites par les avancés de la presse écrite. Ensuite avec le développement de la radio et surtout de la télévision, les médias de masse seront des objets d'étude privilégiés en sciences humaines. L'histoire des théories des médias comprend traditionnellement plusieurs étapes « chronologiques » : le courant béhavioriste, le fonctionnalisme, l'Ecole de Francfort, la pensée de M. Macluhan, la médiologie, la théorie francophone des industries culturelles, etc.

Pendant plus de cinquante ans, le paradigme des effets a dominé avec deux visions

[20] Cette définition d'un champ disciplinaire « par objet » de recherche reste critiquable, elle serait, selon plusieurs auteurs, à la base d'un « éparpillement » qui empêcherait l'unité et la reconnaissance de notre discipline.
[21] MIEGE, B. (1995). *La pensée communicationnelle*, Grenoble : PUG
[22] MACE, E. et MAIGRET, E (2005). *Penser les médiacultures*, Paris : INA/Armand Colin
[23] op.cit

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

opposées. D'un côté des propos versent vers un pessimisme absolu : la presse manipule (le Bon, 1890), signe la fin de la pensée libre (Adorno, 1962) et l'acculturation des masses (l'Ecole de Francfort, Débord, Baudrillard) ; la télévision engendre la violence (Glucksmann[24], 1966, Klapper, 1960[25], Dubet, 1997[26]) ou détruit le goût pour la lecture. D'un autre côté, des propos aux accents fortement optimistes voient dans le développement des médias de masse le potentiel de construction d'un consensus universel (Gallup, 1939) et la promesse du « village global » (Mcluhan, 1962).

Nous ne nous attarderons pas ici à une présentation linéaire de l'histoire des théories médiatiques. De nombreux ouvrages ont été consacrés à cette question[27]. Parmi les nombreux auteurs s'étant dédiés à cet exercice, Rémy Reiffel[28] (2010, 3-ème ed) propose une synthèse précise des connaissances accumulées à ce jour dans le domaine de « l'influence des médias ». L'auteur dresse ainsi le tableau des études portant sur l'impact des médias sur la vie politique et sur la culture, sur l'émergence d'une opinion publique, sur les techniques de propagande ou de publicité, mais aussi l'analyse du comportement des journalistes et des publics. Le problème fondamental de la relation médias/société est ainsi pensé le plus souvent en termes d'effets sur des récepteurs plus ou moins faibles. C'est l'approche empirico-fonctionnaliste qui, à partir des années 1940, va élargir cette perspective en intégrant à l'analyse des médias tout d'abord, l'analyse de la réception (Lazarsfeld, Berelson, Gaudet, 1944)[29] et ensuite, l'analyse du fonctionnement des médias de masse. Celle-ci comprend selon la célèbre formule de Lasswell l'analyse de « qui, dit quoi, par quel canal, à qui, avec quel effet ? ». Cette approche connut un âge d'or au cours de la décennie cinquante suite au développement notamment de la théorie du « two step flow of communication » de E. Katz et P. Lazarsfeld en 1955[30]. Le positionnement des historiens de ce courant par rapport à la plasticité théorique de cette approche est double. François Balle tout d'abord (1980) met en évidence une « dispersion » des travaux de ce courant à partir des années 1960. A contrario, Bernard Miège insiste sur la plasticité de cette approche et sur sa capacité à intégrer des questionnements venus d'autres horizons : *« après avoir abusé d'emprunts à la psychologie*

[24] GLÜCKSMANN, A (1966), « Rapport sur les recherches concernant les effets sur la jeunesse des scènes de violence au cinéma et à la télévision », *Communications*, 7, 1966, Paris, Editions du Seuil, p. 74-119.
[25] KLAPPER, J (1960), *Effects of mass communication*. New York : Free Press,
[26] DUBET, F. (1997), *Ecole, familles : le malentendu* (dir.), Textuel
[27] Balle (2011), Macé et Maigret (2005), Miège (1993), Attalah (1991)
[28] REIFFEL, R. (2010, réed), *Sociologie des médias*. Ellipses Marketing
[29] Lazarsfeld, P., Berelson, B., Gaudet, H. (1944).*The people's choice.* Columbia University Presse,
[30] Katz, E., Lazarsfeld P. (1955), *Personnal influence*. Glencoe : The Free Presse,

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

béhavioriste, elle sera sensible à des critiques venant de la sociologie de la culture de masse » (Miège, 1995, op.cit.). L'auteur cite plusieurs exemples de la « plasticité » de cette approche : la stratification des publics de la télévision (Glick, Lévy, 1962[31]), la fonction d'agenda (McCombs, Shaw, 1972[32]), l'analyse des « uses and gratification » (Katz et alli, 1973) et plus récemment les études sur le rôle « civilisationniste » de la télévision (G. Gerbner et alli, 1982[33]) ou le rôle des traditions culturelles dans la réception des séries télévisées (Katz, Liebes, 1990[34]).

Précisons d'emblée le positionnement retenu dans cette recherche par rapport au paradigme des effets sur les médias. Le raisonnement sous-jacent à ce paradigme de type cause-effet ne permet pas à notre avis de prendre en compte la complexité des phénomènes médiatiques. La mesure de l'influence des médias nous semble poser également problème : comment le chercheur, vivant lui même dans un monde des médias, peut-il établir de façon scientifique l'étendue de cette influence ? Les affirmations du type « la télévision engendre la violence » deviennent de notre point de vue, des énoncés métaphysiques, au sens du cercle de Vienne, autrement dit non vérifiables (Wittgenstein[35], 2001, réed). David Hume, dans son Enquête sur l'entendement humain *(section 4), montrait dès le XVIIIème siècle une double limite à ce type de raisonnement : l'impossibilité a priori au niveau de l'effet isolé et ensuite au niveau de la connexion entre la cause et l'effet. La rationalité linéaire est l'un des postulats du positivisme et fait glisser le domaine de la connaissance vers celui de la croyance (Wittgenstein 2001, réed, Hume, 1947[36]). En rupture avec ce paradigme, nous considérons que le tout ne peut pas être séparé de la partie, car il est dans la partie comme la partie est dans le tout (principe hologrammique de la pensée complexe selon Edgar Morin[37]). La volonté de séparer les causes des effets est un principe de simplification (Morin, 1991) qui ne tient pas compte du fait que la causalité est circulaire et les phénomènes à analyser toujours complexes. La complexité renvoie à « un tissu (complexus veut dire ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés ». (Morin, 1990, p.21). Notre recherche entend ainsi opérer un déplacement qui va dans le sens d'un éloignement de*

[31] GLICK, I.O ET LEVY , S. (1962*) Living with television.* Chicago : Aldine Publishing

[32] MCCOMBS, M., & SHAW, D. L. (1972). The Agenda-Setting Function of Mass Media. *Public Opinion Quarterly, 36*, 176-187.

[33] GERBNER, G., GROSS, *L* . , MORGAN, M., *AND* SIGNORIELLI, N. (*1982*). *Charting* the *mainstream*: *Television's contributions* to *political orientations*. *Journal* of *Communication*, 32(2), pp.100-127

[34] KATZ, E. et LIEBES, T. (1990)The expert o fmeaning, cross cultural readings of Dallas, New York, OxfordUniversily Press

[35] WITTGENSTEIN, L (2001). *Tractatus logico-philosophicus*, trad. Gilles-Gaston Granger, Gallimard, Paris

[36] HUME, D. (1947): *Enquête sur l'Entendement Humain*. Paris: Aubier

[37] MORIN, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe.* Paris : ESF

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

la problématique du « pourquoi » et de l'isolement des effets vers une intégration des problématiques du « comment ». La connaissance commence avec l'expérience (Hume, 1947, Kant[38], 1905, p. 39).

Nous souhaitons également prendre des distances par rapport aux approches qui favorisent la compréhension des médias sous l'angle de leur réception et sans interroger les mutations actuelles des pratiques et techniques médiatiques. Or, ces mutations concernent à l'évidence à la fois les technès et les praxis, les objets techniques et les pratiques des usages. La focalisation exclusivement sur l' « étape de la réception », (fruit d'une vision linéaire et unidirectionnelle des processus communicationnels et de production industrielle) se heurte selon nous à la même limite de la non-séparabilité entre le tout et le partie. Au lieu de séparer les moments, mieux vaut selon nous, élaborer une conception structurée entre les différents moments, en terme de structure complexe des relations. Stuart Hall (1994, p.30-31[39]) en reprenant la théorie de la production des marchandises de Marx (Le capital) montre la non séparabilité entre les étapes de production (codage), transmission, réception (décodage) et reproduction : bien que ces étapes soient distinctes elles sont articulées entre elles.

Dans le contexte des théories dominantes portant sur les effets des médias et sur la réception, les chercheurs en SIC ont développé des positions originales dans une perspective info-communicationnelle. Entre les différents médias de masse, la télévision devient un objet privilégié. La pluralité des problématiques et des regards construits atteste sa complexité. La télévision est appréhendée sous de multiples facettes : « machine à communiquer » pour Schaeffer (1970[40]) et Perriault (1989)[41], « machine à organiser » et à gérer pour Allemand[42] (1980), « machine médiatique » pour Charaudeau (1991[43]). On interroge son « pouvoir » (Blum, 1982[44]) ou alors son instrumentalisation par les pouvoirs (Althusser). La télévision est une « institution » (Esquenazi, 1996[45]), une « nouvelle technologie », une « marque » (Jost, 1999[46]), etc. Précisons que entre cette multitude des conceptualisations, c'est le concept de

[38] KANT, E. (1905). Critique de la raison pure. Nouvelle traduction française, avec notes, par A. Tremesaygues et B. Pacaud. Préface de A. Hannequin, Paris : Ed. F. Alcan. Texte numérise disponible sur http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5443790t.image.f6.langFR
[39] HALL, S. (1973), « Codage-Décodage », *Réseaux*, n°68, 1994, p. 27-39.
[40] SCHAEFFER, P. (1970). Machines à communiquer. Tome I : Genèse des simulacre, Paris : Seuil
[41] PERRIAULT J. (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris Flammarion.
[42] ALLEMAND, E. (1980). Pouvoir et télévision. Les machines d'organisation, E. Anthropos
[43]CHARAUDEAU, P. (1991). *La télévision. Les débats culturels. Apostrophes.* Didier Erudition, CAD, n°7
[44] BLUM, B. (1982). *La télévision ordinaire du pouvoir*. Paris : PUF
[45] ESQUENAZI, J.P. (1996). *Le pouvoir d'un média. TF1 et son discours*. Paris : L'Harmattan
[46] JOST, F. (1999). *Introduction à l'analyse de la télévision*, Ellipses

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

« machine à communiquer » qui nous semble le plus approprié pour notre objet d'étude. Cette recherche appréhende ainsi la télévision et le téléphone portable en tant que « machine à communiquer »[47]en filiation serrée avec d'autres machines à communiquer.

Début des années 80, trois ouvrages spécialisés placent au cœur de leur analyse le rapport entre pouvoir politique et télévision (Allemand, 1980, op.cit; Blum, 1982, op.cit ; Missika et Wolton, 1983[48]). Dans la même période, le rapprochement progressif avec la sémiologie de « deuxième génération » contribue à un déplacement des préoccupations des recherches sur la télévision. En attestent principalement les travaux d'Eliseo Veron (Veron, 1983[49]) sur le journal télévisé qui à travers le « paradigme indiciaire» met en évidence la spécificité de la relation communicative instaurée par la télévision. Mais aussi, et quoique moins évoqués, ceux de Jean-Paul Terrenoire (Terrenoire, 1981[50]) sur le journal télévisé ainsi que ceux de Jean Mouchon (Mouchon, 1983[51]) et de Noël Nel (Nel, 1983[52]) sur les débats télévisés. La thèse de doctorat de Noël Nel est l'une des thèses pionnières en SIC consacrées à la télévision s'inscrivant « sans hésitation et sans rupture » comme l'auteur le réaffirma ultérieurement (2006[53], p.271) dans la perspective socio-sémiotique.

A partir des années '90, pour un grand nombre des chercheurs en SIC, l'objet d'étude devient la « conversation télévisuelle » (Nel, 2006, op.cit.) à savoir les émissions et les débats télévisés. Plusieurs courants s'inscrivent dans cette lignée sémiotique : le courant sémio-discursif développé notamment au sein du Centre d'analyse du discours de l'Université Paris XIII (autour de P.Charaudeau), l'approche « pragmatique de la télévision » développée par J. P. Esquenazi et F. Jost, l'approche psychosociale de A. Trognon et J Larrue, l'approche socio-politique de E. Neveu et P. Champagne, la sémiologie audiovisuelle proposée par G. Lochard et J.L Soulages, etc. L'approche sémio-discursive privilégie le concept de contrat et de discours. En articulant le corpus des émissions aux données contextuelles, ces recherches

[47] Ce générique est proposé en 1970 par P. Schaeffer pour regrouper le cinéma, la radio et la télévision. Dans son ouvrage datant de 1989, Perriault en prenant en compte l'évolution et la diversification des équipements, l'a étendu à d'autres appareils (téléphone, magnétoscope, ...). Le potentiel de ce concept réside dans la distinction, dans l'ensemble des équipements domestiques, d'une catégorie d'appareils jusqu'alors considérés isolément.

[48] MISSIKA, J. L. et WOLTON, D. (1983). *La télévision dans les sociétés démocratiques*, Paris : Gallimard
[49] VERON, E.(1983), «Il est là, je le vois, il me parle», *Communications,* n°38, pp.88- 120.
[50] TERRENOIRE, J.-P. (1981). « L'échange des regards comme structuration du rapport au téléspectateur : le cas du journal télévisé », *Geste et Image,* 2, pp.91-101
[51] MOUCHON, J. (1983). Le débat Giscard-Mitterrand ou la stratégie du geste et de l'image?, *Les cahiers du Crelef*, Université de Besançon, pp. 56-69.
[52] NEL, N.(1983)Le débat télévisé : méthodologie et pédagogie. *Pratiques*, 37, pp. 91-106.
[53] NEL, N. (2006). « Etat présent des rechreches socio-sémiotiques sur la télévision française ». In VIALLON, P. (2006). Communication et médias en France et en Allemagne. L'Harmattan, pp. 271-288

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

rattachent les émissions de télévision aux imaginaires socio-discursifs, aux représentations sociales et aux processus d'identification. (Charaudeau, 1993[54], Lochard 1995[55], Soulages, 1999[56]). L'approche pragmatique de François Jost repose prioritairement sur les notions de *genres* et d'*énonciation* (Jost, 1997[57]). Il appréhende les genres dans leurs dimensions extra-médiatiques, médiatiques, prétélévisuelles, télévisuelles et les modes d'énonciations et termes des modes authentifiant, fictif, ludique…C'est dans ce contexte que entre 1990 et 2000, plusieurs colloques sont exclusivement consacrés à la télévision, comme ce fut le cas à Metz en 1994, en 1997 à Aix-en-Provence, en 1998 à Cerisy en 2000 et en 2001, de nouveau à AIX-en-Provence.

Mais après ces années propices aux recherches sur la télévision en France, la télévision semble à l'heure actuelle sous-représentée en Sciences de l'information et de la communication. Quelques programmes de recherche autour de l'objet télévision subsistent, notamment en matière de sémiologie (François Jost) et de sociologie des médiacultures (EricMacé). C'est du moins l'avis de Virginie Spies (2010) qui, lors de sa communication au congrès de la SFSIC de 2010[58], appelle notre communauté à réfléchir à la place accordée par les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication à l'objet-télévision.

Précisons d'emblée que cette recherche ne s'inscrit pas dans la lignée de ces travaux et ne se revendique pas comme étant une recherche portant sur les genres télévisuels. Ce n'est pas la conversation télévisuelle ni le discours télévisuel, et non-plus un type d'émission spécifique à la télévision mobile qui sera étudié ici (comme la démarche de Philippe Viallon par exemple). Notre recherche porte sur l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans les pratiques sociales, informationnelles et communicationnelles, en interrogeant la confrontation avec les usages et pratiques stabilisées. Le développement de la télévision sur le téléphone portable est ainsi placé dans le contexte de la prolifération des usages des TIC numériques mobiles et des mutations de l'écosystème médiatique.

---

[54] CHARAUDEAU, P. (1993), *L'étude d'un genre télévisuel : le talk show*, Rapport scientifique des équipes du CAD, In NEL, N. (2006). Op.cit.
[55] LOCHARD, G. (1995), « La parole en spectacle ». *Dossiers audiovisuels*, N°59, INA
[56] SOULAGES, J.-C. (1999), *Les mises en scène visuelles de l'information. Etude comparée France, Espagne, Etats-Unis*, Nathan/INA
[57] JOST, F. (1997). « La promesse des genres », *Réseaux*, n°81
[58] SPIES, V. (2010). « Y a-t-il (encore) une place pour les recherches sur la télévision en Sciences de l'Information et de la Communication ? ». *Actes du congrès de la SFSIC*, pp.82-88

2.2. Positionnement par rapport à la théorie des industries culturelles.

Entre les perspectives et théories identifiées comme étant inscrites en SIC, c'est notamment la théories des industries culturelles qui présentent un potentiel heuristique dans la compréhension des enjeux et mutations du secteur audio-visuel.

Ce courant identifié en SIC proposait dès à la fin des années 1970 (Huet, Ion, Lefebvre, Miège, Péron, 1978)[59], un renouvèlement du concept d'industrie culturelle et de l'approche critique de l'Ecole de Francfort (Adorno, 1964, Adorno et Horkheimer, 1974)[60]. Tout d'abord, les premiers tenants de cette perspective théorique proposent le pluriel : « industries culturelles » plutôt que le singulier, désignant par là *« une pluralité de secteurs économiques davantage qu'un processus unique*. Ensuite, *« l'accent catastrophiste (la fin de la création artistique » et nostalgique s'atténue pour faire place à une analyse plus économique »*. Enfin, ce courant va se centrer davantage sur le processus de production. (Tremblay[61], 1997, p.12)

Les contributions théoriques de la théorie des industries culturelles résident dans la proposition successive de quatre modèles formalisés, entre 1985 et 2000, par plusieurs équipes de recherche francophones : modèle éditorial et modèle de flot (travaux des équipes dirigées par B. Miège, à Grenoble, et par P. Flichy, au département UST de France Télécom R&D), modèle du club (travaux de l'équipe dirigée par J.-G. Lacroix et de G. Tremblay à l'université du Québec à Montréal, repris par E. George et M. Ménard) et modèle du compteur (travaux de l'équipe dirigée par B. Miège à Grenoble). La contribution de Pierre Mœglin a notamment mis l'accent sur l'extension du modèle du club à la réception satellitaire (travaux du modèle du compteur). D'autres chercheurs inscrits dans cette direction de recherche ont également porté leur intérêt à l'application de ces modèles aux domaines de l'éducation

[59] HUET, A., ION, J., LEFEBVRE, A., MIÈGE, B., PÉRON, R., (1978). *Capitalismes et industries culturelles*, Grenoble : PUG

[60] ADORNO, T.W. (1964). « L'industrie culturelle ». *Communications*, N°3, p. 12-18

ADORNO, T.W., HORKHEIMER, M. (1974). La production industrielle de bien culturels. *La raison dialectique*. Paris : Gallimard

[61] TREMBLAY, G. (1997). La théorie des industries culturelles face au progrès de la numérisation et de la convergence. *Sciences et Société*, N° 40

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

(travaux d'A. Benchenna, A. Chaptal, Y. Combès, P. Mœglin). (Moeglin, 2006[62]).

Cependant, ce n'est pas sous cet angle que nous entendons notre rapprochement avec ce courant théorique. Les discours accompagnant le développement de la télévision sur le téléphone portable, la représentent comme la concrétisation des promesses de la convergence numérique et de la société de l'information. Les réflexions menées par les chercheurs inscrits dans ce courant nous ont permis de porter un regard critique par rapport à ces discours de mise en émerveillement face aux prouesses de la convergence numérique.

2.2.1. Les débats autour de la convergence multimédia et de la société de l'information

Les technologies de l'information et de la communication, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'intelligence, intelligentes ou émergentes, (ou toute autre syntagme qu'on leur attribue) ; leur conception, leurs usages et leurs impacts sur les mutations en cours, organisationnelles, médiatiques et sociétales sont au cœur des problématiques de la société de l'information, de la communication et de la connaissance.

Ces « nouveaux » sujets de réflexion et d'interrogations ont fait l'objet de nombreux discours de la part des acteurs publics, tantôt pessimistes voire apocalyptiques, tantôt émerveillés et utopiques. Dans les années 2000, ces différents modes envisageant le rapport entre les TIC et la société semblent s'accorder sur le constat de l'émergence d'un nouveau type de société. Il s'agit d'une société où les technologies sont envisagées non seulement dans leur dimension matérielle mais aussi voire surtout dans leur potentialité immatérielle. Ce sont des technologies de *l'information,* de la *communication* e*t de l'intelligence* ancrées dans une société de *l'information,* de la *communication* et de la *connaissance.* Il s'agit d'un nouveau type de société qui place au cœur de son existence des notions abstraites et non-quantifiables *: information, communication, connaissance.*

---

[62] MOEGLIN, P. (2006), « Où va la recreche sur les nouvelles technologies d'information et de la communication en France ? ». Dans Viallon, P. (Ed.), *Communication et médias en France et en Allemagne*, L'Harmattan (Coll. Communication et civilisation)

Dominique Wolton, dans un numéro de la revue *Hermès* datant de 2004, intitulé *Les sciences de l'information et de la communication,* met en évidence la façon dont la communication, l'information et la connaissance se sont retrouvées au cœur des changements sociétaux majeurs et à l'origine de l'émergence d'un nouveau modèle sociétal. Dans cet article datant de 2004, Dominique Wolton observe qu' *« en cinquante ans tout, ou presque, a changé dans la communication. Les techniques d'abord, avec le triomphe successif du téléphone, de la radio, de la télévision, de l'ordinateur et de l'Internet. L'économie ensuite avec l'expansion des industries culturelles et de la communication, devenues progressivement mondiales, et où se mêlent les logiques des tuyaux et du contenu. La société enfin où l'explosion de la liberté individuelle et la transformation des rapports sociaux, comme la multiplication des déplacements ont substantiellement modifié les relations entre des individus, les sociétés, et les cultures. »* (souligné par l'auteur) En même temps « *les volumes d'informations et de connaissances ont également considérablement augmenté, ainsi que les capacités de diffusions et d'interactions* »[63]. (souligné par nous).

Dans ce contexte, ce nouveau modèle sociétal a été nommé la *société de l'information* lors d'un sommet mondial en décembre 2003. La déclaration des principes de Genève propose en 2003 un idéal-type d'une société de l'information *« à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, une société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent ainsi mettre en œuvre toutes leurs potentialités en favorisant leur développement durable et en améliorant leur qualité de vie, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies ainsi qu'en respectant pleinement et en mettant en œuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme».*

De la cybernétique au mythe du village global des années 1960 , de « l'informatisation de la société » du rapport Nora-Minc (1978[64]) à la « galaxie Internet » (Manuel Castells, 2001) des années 2000, et jusqu'à la proclamée « société de l'information », les technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment de l'Internet et de la convergence multimédia se sont retrouvées au cœur de toutes les mutations : *« dans les années 1960, la thèse majeure est que la convergence du téléphone, de*

[63] WOLTON, D. (2004) « Avant-propos : Le moment de la communication ». In Jeanneret, Y. et Ollivier, B. Les Sciences de l'information et de la communication , *Hermès*, N°38

[64] NORA, S. ET MINC, A. (1978), *L'informatisation de la Société*, Paris : La Documentation Française

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

la télévision et de l'ordinateur est en voie de transformer la planète en une « société globale » (Mattelart, 2007)[65]. Dans ces années, c'est notamment les discours de Marshal Mcluhan à tonalité prophétique qui s'inscrivent dans cette direction *« les moyens de communication audio-visuels modernes (télévision, radio, etc.) et la communication instantanée de l'information mettent en cause la suprématie de l'écrit »*, la société sort de la « galaxie Gutenberg » pour entrer dans la « galaxie Marconi ».

Pour Erik Neveu (2006[66]), le rapport entre le projet sociétal émergent et la convergence multimédia apparaît tout d'abord dans l'ouvrage de Zbiniew Brzezinski *Between two ages. America's role in the technetronic area* (1970), traduit en français sous le titre *La révolution technétronique*[67]. Selon Erik Neveu, la révolution technétronique définit *« l'émergence d'un monde, naissant de la fusion progressive entre télévision, télécommunications et informatique, dans lequel l'information et la maîtrise des réseaux seraient la clé de la croissance » (souligné par nous).* Il prend appui sur l'affirmation de Brzezinski selon qui : *« après l'ère de la canonnière et celle du commerce et des finances, les techniques et les réseaux de communication représentent le troisième génération de domination du monde »*.

2.2.1.1. La convergence numérique dans les discours politiques

La thèse majeure des années 70-80 soutient que la convergence du téléphone, de la télévision et de l'informatique est en voie de transformer la planète en une « société globale ». En France c'est dans le rapport Nora/Minc sur l'informatisation de l'information (1978) que la convergence entre informatique et télécommunication est clairement énoncée à travers le terme « télématique » inventé par les deux auteurs du rapport, Simon Nora et Alain Minc. Ainsi par télématique, Nora et Minc comprennent : *« imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications »* (Nora, Minc, 1978, p. 11).

En France, avec le rapport Nora/ Minc, les discours sur tout d'abord « l'informatisation de la société », et plus tard sur la « société de l'information » deviennent performatifs et légitiment « la formalisation de politiques publiques» (Mattelard, 2007). La

[65] MATTELARD, A. (2007), « Qui contrôle les concepts ». *Le Monde diplomatique*
[66] NEVEU, E. (2006). *Une société de communication ?* Paris : Editions Montchrestien
[67] BRZEZINSKI, Z. (1971) *La révolution technétronique,* Paris : Calmann-Lévy

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

promesse d'une nouvelle société est devenue une doxa des politiques, notamment après la « carrière de best-seller » (Walliser, 1989[68], p.35) connue par ce rapprot, rédigé à la demande du président V. Giscard d'Estaing : *« la **télématique** peut faciliter l'avènement d'une nouvelle société : elle ne la construira pas spontanément, et à elle seule ».* (Rapport Nora/Minc, 1978, p.13). A partir de ce rapport, les discours politiques sur la société de l'information vont rejoindre ceux des sociologues Alain Touraine (Touraine, 1969[69]) et Daniel Bell (Bell, 1976[70]) autour du concept de la « société post-industrielle » pour marquer le dépassement de ce modèle sociétal. Le rapport Nora/Minc affirme ainsi: *« La scène sociale traditionnelle tendra à se désarticuler, au fur et à mesure du passage de la **société industrielle organique** à la société d'information »* (Rapport Nora/Minc, 1978, p.114).

Ce rapport va être suivi de nombreux rapports officiels commandés par les gouvernements occidentaux. En 1994 plusieurs rapports sont rédigés (les rapports Delors sur *Croissance, compétitivité et emploi – Les défis et les pistes pour entrer dans le XXI° siècle*, Livre Blanc, Luxembourg, le rapport Bangeman : *L'Europe et la société de l'information,* le rapport Théry sur « les autoroutes de la communication ») de même qu'en 1996 (le rapport commandité par le gouvernement britannique sur l' « Information society initiative », le rapport allemand « Info 200 ») (Miège, 2002[71]). Comme le montre Bernard Miège, une chronologie de l'évolution de la thématique de société de l'information dans les discours politiques « *est difficile de suivre dans le détail, car se succèdent régulièrement les initiatives tant « sectorielles » (...) ou propres à l'un ou l'autre des Etats membres »*, (Miège, 2002, p.42). En effet, cette thématique connaît une réelle « effervescence discursive politico-administrative » (Mattelart, 2001, p.111) commune pour l'ensemble des pays européens, y compris donc pour les pays-terrain de notre étude : la France et la Roumanie.

En Roumanie, la conférence interministérielle qui s'est tenue à Bucarest en novembre 2002 a rassemblé plus de 1200 délégués. En 2003, la Roumanie est présente au SMSI et lors des travaux des sessions du Comité préparatoire du SMSI. Prononcé lors d'une de ces sessions (17/02/2003), le discours du Président Roumain de l'époque, Ion Iliescu, affiche le

[68] WALLISER, A. (1989) « Le rapport « Nora-Minc ». Histoire d'un best-seller » . *Vingtième siècle. Revue d'histoire* N° 23 pp. 35-48
[69] TOURAINE, A. (1969) *La société post-industrielle : naissance d'une société*, Paris : Denoël-Gonthier
[70] BELL, D. (1976), *Vers la société post-industrielle,* Paris : Laffont
[71] MIEGE, B. (2002) « La société de l'information : toujours aussi inconcevable », *Revue européenne des sciences sociales,* pp. 41-54. Article disponible mis en ligne le 02/12/2009 URL : http://ress.revues.org/606

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

même optimisme. Des termes récurrents dans le discours du président expriment cette vision utopique du nouveau modèle sociétal, économique et politique : *« dans les quelques décennies à venir, l'Internet et les nouvelles technologies associés transformeront à fond la réalité, tant dans la sphère de l'économie, des relations inter-humaines, que dans celle du politique ».* Dans le domaine de l'économie, dans de nombreux rapports et discours des politiciens roumains, nous retrouvons l'expression : « la nouvelle économie ». Ce syntagme se retrouve dans le titre d'un rapport officiel intitulé « *Stratégie nationale pour promouvoir la Nouvelle économie et la Société de l'Information* », élaboré dans la perspective de l'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne. Dans le discours du Président, mentionné ci-dessus, nous retrouvons l'expression : « la nouvelle économie mondiale organisée en réseau ». L'idée de « nouvelle économie » véhiculée dans ce discours fait écho au célèbre discours de 1993 d'Al Gore.

Mais dans les discours du gouvernement Roumain du début des années 2000 (gouvernement socialiste), c'est surtout l'utopie d'un nouveau régime sociétal et politique qui se dessine. La société de l'information porte ainsi : « *les prémisses de l'évolution de la démocratie représentative vers la démocratie directe »* et d'un *« modèle social européen, qui joint les exigences du développement économique aux besoins d'une protection sociale efficiente »*, fondé sur le *« développement de nouvelles formes de solidarité sociale, de la vie communautaire et de la démocratie directe* ».

Pour le Président Iliescu, en 2003, l'Europe se retrouve *« devant l'opportunité inespérée de créer une société démocratique au niveau global, à travers la généralisation des droits et des libertés du citoyen et de la constitution de la société civile globale ».* Une vision quasi- macluhanienne et pas très éloignée finalement de celle qui circulait à l'époque dans les autres pays d'Europe…Un projet d'Europe plus sociale, plus juste qui lors du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) de Genève va prendre les contours d'un projet sociétal global « à dimension humaine », « *fondée sur une solidarité mondiale et sur une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples et les nations* » et sur de vastes ambitions… « *l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous, l'égalité homme-femme et l'autonomie des femmes, la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, la durabilité de l'environnement propice à l'instauration d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère* ».

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Au niveau européen, une vision homogénéisée de ce qu'on appelle « convergence numérique » se dessine progressivement. Une première tentative est faite en 1997, quelques années avant le premier SMSI, la Commission Européenne publie un rapport avec un titre révélateur. Il s'agit du *Livre vert sur la convergence des secteurs des télécommunications, des média et des technologies de l'information et les implications pour la réglementation - Vers une approche pour la société de l'information.* Pour les auteurs « la société de l'information est en passe de devenir une réalité » (p. VII) et ce phénomène est alimenté par la converge multimédia « qui transforme les industries de l'information ».

Deux définitions pour le terme de convergence multimédia y sont proposées. Ainsi par « convergence multimédia » les auteurs du rapport nomment :

- la capacité de différentes plate-formes à transporter des services essentiellement similaires

- le regroupement des équipements grand public comme le téléphone, la télévision et les ordinateurs personnels

Les auteurs du rapport observent que *« les secteurs des télécommunication, des médias et des technologies de l'information cherchent à développer des produits et des plates-formes intersectoriels ainsi que la détention de parts du capital intersectoriel ».* Pour Jean-Guy Lacroix, Bernard Miège et Gaétan Tremblay (1994) par « convergence », à l'époque, on désigne *« pas seulement (...) la promesse de convergence technique entre informatique, télécommunications et télévision portée par la numérisation mais la convergence entre des filières jusqu'alors séparées et cependant amenées à établir de nouvelles alliances et à se restructurer de manière à faire naître le grand marché des « autoroutes électroniques »*[72].

2.2.1.2. La convergence numérique dans les discours des acteurs économiques

En effet, les trois secteurs concernés par « la convergence », les télécommunications, l'audio-visuel et l'informatique ont véhiculés des discours enchanteurs par rapport à l'avènement de la société de l'information et au rôle « social » que la convergence et les TIC vont y jouer. Michel Bon, président de France-Télécom reprend cette thématique dans un

[72] LACROIX, J-G, MIEGE, B., TREMBLAY G (dir.) (1994), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Sainte-Foy et Grenoble : Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Grenoble

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

discours qui n'est pas sans rappeler ceux du politique : il évoque par exemple « le périple des « cyberbus » en zones rurales comme dans les quartiers des grandes villes, qui permettent aux habitants de *s'approcher de la technologie* » (Le Monde, 10 février 2001). (souligné par nous)

Le secteur des industries de contenus va marquer rapidement une rupture par rapport aux discours enchantés de la libre circulation de l'information que la société de l'information présupposait. Ce sont notamment les discours d'accusation du piratage, retenu parfois comme « seul élément pour diagnostiquer l'effondrement d'un marché » (Vandiedonck[73]) par les acteurs économiques du secteur de la musique et du cinéma. Les discours des industriels du secteur contribuent ainsi fortement à la définition d'un nouveau type d'usage : l'usager-pirate. Des campagnes publicitaires aux actions de lobbying, les industriels vont mener une activité intense pour la médiatisation de la pénalisation des pratiques appelées de « piratage ». Les discours des industriels, vont devenir ainsi des discours de culpabilisation et de condamnation de la libre circulation des contenus à travers des « oppositions binaires : légalité-illégalité, moralité-immoralité, légitimité-illégitimité, responsabilité-irresponsabilité, achat-vol » (Vandiedonck, 2006, op.cit.).

Des discours de sensibilisation du grand public véhiculant les menaces qui pèsent sur le secteur (notamment celui de la musique enregistrée), à la résiliation d'abonnement Internet pour les délinquants, à la demande d'engagement des politiques et à une législation précise, les acteurs industriels se hérissent en acteurs de poids dans la définition d'un nouvelle figure de l'usager : l'usager pirate, délinquant, fraudeur. Nous sommes loin des discours véhiculant une société de l'information égalitaire ; le message des industriels est clair : « la musique gratuite à un prix », comme le rappelait la campagne lancée « doigt d'honneur » par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP).

[73] VANDIEDONCK , D. (2006). « L'usager délinquant » Colloque international « Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication »

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

2.2.2. Apports des SIC et de la théorie des industries culturelles dans l'appréhension de la question de convergence numérique

Les propos faisant des technologies de l'information et de la communication les acteurs centraux de la « société de l'information » et, de l'innovation facteur central du progrès social, ont attiré de multiples critiques de la part des chercheurs inscrit en Science de l'Information et de la communication. Comme le souligne Yves Jeanneret (2005) : *« ces discours élastiques rattachent à peu près tout et n'importe quoi en une expression qui se présente comme un signe fuyant. Ce qui rend tragiquement impossible le projet de savoir de quoi il peut s'agir vraiment et, a fortiori, de mesurer les enjeux et les effets possibles de toute prise de position »*[74]. L'auteur construit des distances par rapport au potentiel heuristique ou social de la notion de « société de l'information » qui devient pour Jeanneret une « pseudo-notion » génératrice d'obscurantisme, un *«,,trou noir'' sémantique et sans cesse chargée d'enjeux renouvelés »* (Jeanneret, 2005, op.cit.). De plus, comme le souligne justement cet auteur, « *toutes les sociétés ont, de toute date, reposé sur des modes de gestion de l'information, et définir la nôtre comme ,, la société de l'information'' donne une étrange publicité à une idée assez naïve »* (Jeanneret, 2005, op.cit.).

La théorie des industries culturelles est un courant théorique francophone qui s'est efforcé à construire, en SIC, des distances par rapport à ces discours et aux définitions courantes du phénomène de convergence multimédia. Ces contributions nous ont permis une meilleure compréhension du phénomène de convergence multimédia appliqué à notre objet de recherche : Est-il justifié de parler de convergence dans le cas de la télévision sur le téléphone portable ? De quelle convergence s'agit-il ? Quels enjeux pour les acteurs de la chaîne de valeur de la TV sur mobile derrière les discours sur la convergence technique ?

Comme le remarque Bernard Miège, par convergence on comprend couramment trois processus :

- la convergence technique, qui se manifeste dans les domaines de l'audiovisuel, de

[74] JEANNERET, Y. (2005). « La "société de l'information'' comme figure imposée. Sur un usage particulier des mots en politique ». Dans MATHIEN, M. (dir.). *La « société de l'information », entre mythes et réalités*. Bruxelles : Bruylant

l'informatique et des télécommunications *« des lors que la numérisation gagne progressivement les signaux et les systèmes »,* et sont concernés par cela les images, les sons, les données et « la graphique ». Dans le cas de la télévision sur le téléphone portable, la convergence technique implique la numérisation des contenus audiovisuels et se traduit au niveau visuel par une interface graphique empruntée à l'informatique

- la convergence fonctionnelle qui porte sur « l'abaissement des frontières antérieurement bien marquées entre les filières (ainsi les opérateurs de réseaux câblés sont/seront autorisés à offrir des services de téléphonie vocale, et les entreprises de téléphonie mobile pourront proposer des services de transfert de données, etc.).

- la convergence des entreprises, les modes de financement devenant de plus en plus diversifiés.

Bernard Miège souligne la pertinence de cette définition, en remarquant qu'elle offre l'avantage de ne pas réduire ce phénomène complexe à « sa seule composante technique : la numérisation » (idem, p. 13). Cette tri-partition permet selon l'auteur de rendre compte le fait que ce phénomène s'accompagne des multiples réorganisations d'ordre :

- « économique (…) facilitées par une certaine tendance à l'intégration des services »

- et d'ordre juridico-politique car « dans tous les Etats d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest, des modifications essentielles du statut et des misions des opérateurs de télécommunications comme des sociétés d'audiovisuel ont été engagés »

Notre volonté est de porter un regard critique par rapport aux discours qui voient dans la télévision sur le téléphone portable la concrétisation des promesses de la convergence multimédia et de la société de l'information. Comme application émergente, la télévision sur le téléphone portable, notamment sa variante nommée « télévision mobile personnelle » (TMP) était vue, bien avant son implémentation, comme *« une source d'innovation et de croissance pour les acteurs de l'audiovisuel et des télécommunications ainsi que pour les fabricants d'équipements électroniques ».* (La Lettre du CSA n° 218 - Juillet 2008 *).* Annoncée en 2006, à l'occasion de la Coupe du Monde Football, le lancement de la Télévision mobile personnelle (avec un système de diffusion broadcast) est retardé pour Les Jeux Olympiques de 2008, puis pour la Coupe du Monde de Rugby de 2009 et ainsi de suite.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Chaque grand événement sportif porte avec lui la promesse de lancement de la TMP. Malgré le retardement du lancement, les acteurs de la chaîne de valeur ne perdent pas leur optimisme. Pour les acteurs du « *Forum de télévision mobile »*[75] par exemple « *Notre pays doit donc jouer un rôle de moteur dans le développement de la télévision mobile* », dans le contexte où « *beaucoup d'entreprises françaises exportent déjà leurs savoir-faire à l'étranger, il est important qu'elles puissent aussi se développer sur le territoire national »*, car (elles) « *ont le potentiel pour développer la télévision mobile ».* (Forum de Télévision mobile, 2011). En effet, le projet de développement de la télévision sur le téléphone portable semble être porté par une forte volonté politique au niveau européen et national et par de multiples stratégies mises en place par de très nombreux acteurs économiques de la chaîne de valeur.

L'existence du *Forum de la télévision mobile* est un exemple dans ce sens. Crée en 2004 à l'initiative de Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, et signataire de "l'Engagement commun" au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le forum regroupe une cinquantaine d'entreprises, « *opérateurs de téléphonie mobile, chaînes de télévision, diffuseurs hertziens et satellite, constructeurs de terminaux, réseaux, logiciels, créateurs de contenus, institut de mesure d'audience... »* dont l'objectif est de *« contribuer au développement des services de Télévision Mobile Personnelle en France ».* Une association de professionnels qui travaillent « *en liaison avec tous les acteurs concernés : le Ministère de l'Industrie, le Ministère de la Culture et de la Communication, les organismes de régulation, les instances communautaires, les régions... ».* Le rapprochement avec l'imaginaire de la société de l'information est clairement signalé : *« Catalyseur d'énergies, le Forum de la Télévision Mobile fédère les entreprises qui préparent la Télévision Mobile de demain, avec l'ambition de donner à la France un rôle de premier plan dans* ***la société de l'information*** *».*

Début 2011, malgré une forte volonté politique au niveau européen mais également au niveau national, aussi bien en France qu'en Roumanie, les usages de la télévision sur le téléphone portable sont loin d'êtres stabilisés et la promise TMP n'est pas encore lancée.

Notre conception de la convergence s'inspire de celle donnée par Bernard Miège. Dans cette perspective nous considérons que si la télévision sur le téléphone portable s'inscrit dans le contexte de ce phénomène de convergence, cette dernière ne peut pas être *« réduite à*

[75] Présentation dans les annexes de cet acteur majeur dans le déploiement de la télévision mobile en France

sa dimension technologique, et son achèvement, s'il advient, résultera à la fois de décisions et de négociations de nature politique et économique » (Miège, 1997[76], p. 14). Sans entrer dans la logique d'une causalité simple, le retard dans le développement de la TV sur téléphone portable en France et en Roumanie est ainsi à mettre en liaison avec la difficulté à trouver un modèle économique acceptable par l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur mais également par rapport aux retards législatifs. Autrement dit, la convergence dans le cas de la télévision sur portable est *« un construit social »* dont les contours résultent tout à la fois des contraintes liées aux *« logiques socio-économiques dominantes »,* que des *« stratégies d'acteurs » autrement dit « de l'action plus ou moins efficace des divers groupes sociaux* », (Lacroix, Miège, Tremblay, 1994). D'un autre côté, la rencontre avec la « logique sociale de la communication » (Miège, 2007) est également à prendre en considération. Au premier regard, cette causalité circulaire a des conséquences évidentes dans le cas de la télévision sur le téléphone portable : son ancrage social en France et en Roumanie ne se fait pas au même rythme et ne prend pas nécessairement les mêmes formes d'usage.

2.2.3. Distanciations par rapport à la théorie des industries culturelles

Comme le montre Pierre Moeglin, en France les recherches sur les usages des nouvelles technologies d'information et de communication sont *« régulièrement écartelées entre deux tentation contradictoires : celle de la diachronie et celle de la synchronie »* (2006[77], p.47) avec la prévalence de plusieurs courants « discontinuïstes » qui mettent l'accent sur l'idée de passage brutal – discontinu d'un état à un autre. (2006, p. 50).

La théorie des industries culturelles a entre autres mérites celui de dépasser toute vision surplombante de l'innovation pour proposer une approche « continuïste » (Moeglin 2006, Miège 2007[78]). Le continuïsme privilégie, ce qui dans les situations considérées comme

[76] MIÈGE, B. (1997). *La société conquise par la communication, T. 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public.* Grenoble : PUG

[77] MOEGLIN, P. (2006), « Où va la recherche sur les nouvelles technologies d'information et de la communication en France ? ». Dans Viallon, P. (Ed.), *Communication et médias en France et en Allemagne*, L'Harmattan (Coll. Communication et civilisation)

[78] MIEGE, B. (2007), *La société conquise par la communication- Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG

nouvelles, fait référence aux situations antérieures et qui s'explique par elles. L'angle d'analyse privilégié est donc celui des stabilités et récurrences et non pas des émergences et discontinuités. Tel est, à notre avis, le mérite mais peut-être aussi la limite de cette approche et qui fait que nous n'allons pas utiliser cette approche pour cette recherche. Du fait d'accorder de l'importance exclusivement à la longue durée, cette approche occulte que l'émergence est permanente et que ce n'est pas la stabilité (des technologies, des formes sociales, des institutions) qui domine mais la *métastabilité*. Le monde n'est pas statique, mais dynamique et en continuelle mutation. La question qui se doit d'être posée est : comment penser le dynamisme au travers même de la disposition ? Ce positionnement sera davantage discuté dans les premiers chapitres de cette recherche, qui porte sur l'explicitation des concepts théoriques retenus et leurs articulations à des questions épistémologiques et méthodologiques.

Sur le plan conceptuel, nos points de contact avec la théorie des industries culturelles résident dans deux concepts complémentaires : « logique sociale » et « stratégie d'acteurs ». Dans la perspective des industries culturelles, le concept de *logique sociale* renvoie à un ensemble de règles qui orientent la structuration et le fonctionnement du secteur industriel. Il revêt plus précisément deux sens distincts (Tremblay, 1997[79], p.14-17). Il renvoie, dans une première acception, aux *« conditions structurantes qui définissent les paramètres du jeu des acteurs dans un secteur donné »* et, dans une seconde acceptation, aux «*formes institutionnalisées dominantes que revêt la marchandisation et l'industrialisation de la culture, à un moment historique particulier »*. (c'est dans ce sens, qu'on parle de logique de flot, éditorial, de club.). Les logiques sociales désignent dans notre acception l'articulation entre les conditions structurantes et les formes institutionnelles. Cependant, à la différence de la théorie des industries culturelles, nous ne les réduisons pas au phénomène de marchandisation de la culture. Les conditions structurantes et les formes institutionnelles en tant que logiques sociales sont investies ainsi d'un sens plus large. Elles englobent, dans notre acception, les normes anthropologiques et techniques, les mémoires distribuées et cristallisées dans les environnements, les objets, les façons d'agir en co-présence, les formes organisationnelles et esthétiques dominantes, les façons de traiter et organiser les informations, etc. Les logiques sociales sont dans ce sens structurées et structurantes : elles sont le résultats de l'évolution sociétale. De plus, inscrites dans la mémoire collective, elles

[79] TREMBLAY G (1997), « La théorie des industries culturelles face aux progrès de la numérisation et de la convergence ». *Sciences de la société,* N°40, Toulouse Presses universitaires du Mirail, pp. 11-23

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

sont porteuses de légitimité et d'une potentielle économie d'agir.

Si le rapport entre logique sociale et stratégies des acteurs est analysé par la théorie des industries culturelles en privilégiant les stratégies élaborées et mises en ouvre par les « entreprises dominantes et les pouvoirs publics » (Tremblay, 1997, op.cit., p. 15), nous allons intégrer dans notre analyse un autre élément : les stratégies mises en place par les usagers en situation d'usage.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

2.3. Positionnement par rapport aux études d'usages des TIC

Pour Tremblay et Sénécal[80] (1987) le développement des sciences de l'information et de la communication est fortement lié à celui des « technologies de la communication ». Laramée et Vallée (1991) sont également de même avis ; pour eux, il est évident que *« le phénomène technique qui accompagne les transformations de l'ordre social est au cœur de la réflexion qui a donné naissance aux sciences de la communication »* (1991, p. 79[81]). En effet, dès leur apparition, les SIC se sont penchées, sur la question des usages et pratiques des technologies de l'information et de la communication.

La notion d'**usage** apparaît très rapidement dans la définition des domaines d'étude des SIC, notamment en 1985, lorsque ce domaine est recadré et élargi de façon à rendre compte de l'interdisciplinarité des SIC. Parmi les domaines reconnus à l'époque comme appartenant aux SIC nous retrouvons *« l'étude du fonctionnement des processus de communication et des productions et **usages** de la communication »* (Meyriat, Miège, In Boure (ed.), 2002, op.cit., p. 60). Entretemps, avec l'avènement de l'Internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication y compris mobiles, les études d'usages sont devenues de plus en plus nombreuses au point de faire du domaine des études d'usage des NTIC un domaine « privilégié » en SIC. (Mucchielli, 2006, op.cit.)

En effet, avec l'expansion notamment de l'Internet et du téléphone mobile et avec la prégnance des discours sur « la société de l'information », nous avons pu assister en territoire francophone à une multiplication de colloques et sujets de thèse portant sur cette question. Alors que l'étude des médias de masse a été longtemps considérée comme « une spécialité anglo-saxone » (Massit-Folléa, 2002[82]), la thématique des usages des technologies de l'information et de la communication a constitué un terrain d'étude notamment pour les chercheurs francophones (Québec, France, Belgique, principalement) (Miège, 2007, op.cit). En effet, à partir des années 70 des travaux notamment d'ordre sociologique vont s'intéresser

[80] Tremblay, G. et Sénécal, M. (1987). « La science des communications et le phénomène technique ». Dans *Sciences sociales et transformations technologiques*. Actes du colloque, Québec, Conseil de la science et de la technologie, juin, p. 143-193

[81] LARAMÉE, A. et VALLÉE, B. (1991*). La recherche en communication : éléments de méthodologie*, Québec : Presses de l'université de Québec

[82] MASSIT-FOLEA, F. (2002), « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, : acquis et perspectives de la recherche » in *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, janvier

aux usages émergents des diverses technologies de l'information et de la communication. On assiste ainsi à une « panoplie des usages observés » qui va progressivement s'étendre (Jouët, 2000) [83] : *« le magnétoscope (dont l'adoption prioritaire dans sa fonction « passive » d'enregistrement/lecture fut une surprise pour ses concepteurs), le micro-ordinateur (pénétrant progressivement les domiciles et les organisations de travail grâce à la « convivialité » des interfaces), le vidéotext (dont le Minitel est l'application la plus répandue, depuis le Plan Télématique gouvernemental de 1979 qui a consacré la première alliance de l'informatique et des télécommunications), ou encore le baladeur (permettant un pas de plus vers l'autonomie, par rapport au radio-transistor), le fax et le répondeur (instruments de péri-téléphonie qui permettaient déjà une meilleure maîtrise du temps) »* (Massit-Foléa, 2002, op.cit.) et aujourd'hui on ajouterait : la messagerie électronique, le téléphone portable, l'ordinateur portable, le DVD portable, le lecteur MP3, etc.

Mais si les usages des technologies de l'information et de la communication sont des objets de recherche « traditionnels » pour les sciences de l'information et de la communication, des sociologues, des ergonomes, des chercheurs en psychologie sociale se sont également appropriés ce « domaine d'étude ». Pour Bruno Olivier, par exemple, les objets sur lesquels travaillent notamment la sociologie, la linguistique et la sémiotique sont souvent similaires avec ceux des SIC et il en est de même pour les concepts ou les méthodes. Le téléphone portable et ses diverses applications (SMS[84], MMS[85], jeux, MP3[86], Internet, télévision) est l'un de ces objets dont les usages, les contextes éco-socio-politiques de son déploiement, les modèles et les modes de régulation économique sont problématisés dans des perspectives sociologiques, ergonomiques, économiques ou des sciences de l'information et de la communication etc.

Si les problématiques d'usages de TIC semblent comme nous venons de le montrer

[83] JOUËT, J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.
[84] SMS est une abréviation pour « short message service » ou « service de messages courts ». Service que peut offrir un système de communication sans fil, permettant aux usagers d'envoyer ou de recevoir des messages alphanumériques courts (autour de 160 caractères), qui s'affichent à l'écran de leur terminal mobile, généralement un téléphone portable. (R Panckhurst - 2009 - halshs.archives-ouvertes.fr)
[85] MMS est l'abréviation pour l'anglais *Multimedia Messaging Service*, « service de messagerie multimédia », est un système d'émission et de réception de messages multimédias pour la téléphonie mobile
[86] Le baladeur MP3 est le synonyme du « baladeur numérique ». Il s'agit d'un appareil portable de petite taille permettant le stockage et la restitution des fichiers audionumériques. L'appellation *baladeurs MP3* ou même simplement *MP3*, fait référence au premier format de compression de fichiers audionumériques connu du grand public, appelé MP3 (abréviation de MPEG-1/2 Audio Layer 3). (Source en ligne, Gabriel Bouvigne. Presentation technique du format MP3, disponible sur http://www.mp3-tech.org/)

privilégiés dans notre discipline, il convient néanmoins de revenir sur la terminologie qui définit ce champ d'étude : Quelles problématiques se cachent derrière l'emploi des termes usages, pratiques, appropriation, utilisation ?

2.4.1. Usages, pratiques, appropriations : quelles problématiques derrière une terminologie ambigüe ? Quelles conséquences pour cette recherche ?

Les débats sont nombreux ainsi que les affrontements théoriques autour des usages en tant qu'objet d'étude. Selon Jean-Max Noyer, s'il existe bien un domaine où, parmi d'autres, la question de la transdisciplinarité se pose, c'est bien celui des usages. L'objet, ou plutôt les objets de recherche sont nombreux, parfois mal définis, toujours complexes. Les actants sont de plus en plus hétérogènes et la construction des objets d'analyse, dans les cas des études sur les usages, devient problématique : *« Usage de tel ou tel logiciel, de tel ou tel tutoriel, de tel ou tel moteur de recherche, de tel ou tel outil de simulation, de tel ou tel objet, ce sont bien des mondes, fussent-ils " micro ", qui se mettent en branle, parlent et se parlent, produisent des effets et se transforment en se mettant en mouvement. Ces co-déterminations, ces couplages structurels, ces autopoïèses enlacées, aux autonomies relatives et parfois incertaines, entre des systèmes hommes-techniques plus ou moins complexes, voilà ce dont il y a usage.(...) Et les individus de ne cesser de faire l'expérience d'eux-mêmes sous des conditions métastables ou bien instables».*[87]

Plusieurs chercheurs (Y. Jeanneret, 2009[88], B. Miège, 2007, op.cit., C. le Moënne, 2008[89]) pointent, voire même désapprouvent, le tournant que les approches des technologies de l'information et de la communication ont pris dans notre discipline. Avec le développement des multiples technologies nomades, les études dites d'usages des TIC gagnent du terrain (Miège, 2007). Yves Jeanneret (2009) « *en tant que chercheur formé dans les années soixante-dix »*, se déclare « *impressionné par la façon dont (la notion d'usage) a*

[87]NOYER, J-M (2006). De l'extension illimitée des études d'usages .Quelques remarques. Actes du colloque international *Pratiques et Usages Organisationnels des TIC* , Rennes,

[88] JEANNERET, Y.,(2009), « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication en France ». *RECIIS – Electronic. Journal of Communication, Information and Innovation in Health.* Rio de Janeiro, v.3, n.3.

[89] LE MOËNNE, C. (2008), « La "question organisationnelle" pour les sciences de l'informationet de la communication » . *Les Cahiers de la SFSIC*, N° 3

remplacé celle de pratique ». Il n'est d'ailleurs pas rare que des suspicions sur leur caractère « pro-innovateur », « opérationnel ou opérationnable » (Miège, 2007) soient formulées. Le mot usage, fonctionnerait ainsi comme ce que René Thom appelle mot-pavillon relevant de l'idéologie. Par son emploi on reconnaît selon Thom « l'adhésion de quelqu'un à quelque idéologie ». Pour René Thom, toute idéologie c'est-à-dire tout « *un système socialement (mais non nécessairement intellectuellement) cohérent de croyances repose sur un petit nombre de principes (...) Ces principes (...) jouent le rôle de « formes sources » pour une prégnance qui envahit tous les tenants de l'idéologie. Il s'agit en général de concepts flous, dont le pouvoir propagatif tient précisément à leur caractère flou et mal délimité* » (Thom, In Le Moënne, 1990, op.cit., p.25). Une distanciation par rapport à cette idéologie devient nécessaire. Il conviendrait ainsi de se demander de quelle façon certaines études dites d'usage peuvent être utilisées sans tenir compte de leur mode de construction et de ceux qui les commandent.

Philippe Breton et Serge Proulx révèlent d'autres ambigüités autour de ce terme. Ils expliquent que le mot d'usage, dans sa polysémie, peut avoir plusieurs sens « voisins » parmi lesquels on retrouve : l'adoption, l'appropriation ou l'utilisation. Le caractère équivoque de ce terme tient également au fait, comme le souligne Pierre Chambat, qu'il est utilisé à la fois pour *« repérer, décrire, et analyser des comportements et des représentations relatifs à un ensemble flou : les NTIC (...)* »[90] (Chambat, 1994[91], p.250).

Dans un schéma, nous avons esquissé une comparaison entre ces notions, leurs acceptions, perspectives et problématiques sous-jacentes.

[90] CHAMBAT, P. (1994). « Usages des TIC : évolution des problématiques ». Dans *Technologies de l'information et société*, 6(3), p 249-270

notion	utilisation	usage	appropriation[92]	pratique
définition	*« emploi d'une technique »*	*« face à face restreint entre l'usager et le dispositif technique »*	*> vb.lat. appropriare, « faire sien »*	*Notion plus large qui englobe l'usage, les comportements, les représentations, les imaginaires, la mémoire*
Notions complémentaires	*- contrainte technique*	*- braconnages,* *- détournements* *- discours des usagers*	*- adaptation* *- appropriation individuelle/appro-priation collective*	*- Médiations techniques, sociales et symboliques ;* - industries culturelles *- enjeux socio-politiques*
Application, ancrage	*Ergonomie*	*Uses&Gratifications, Sociologie des usages, Sic*	*Etudes d'anticipation,* *Etudes sociologiques*	*SIC* *Etudes des médiations*
Dérives possibles, difficultés	*Déterminisme technique*	*Focalisation au niveau micro* *Méthodologies logocentriques*	*Déterminisme social*	*Difficulté méthodologique pour réconcilier le niveau micro de l'analyse avec le*

[92] Nous aurions pu accordé davantage d'importance à l'explicitation de la notion d'*appropriation*. Néanmoins comme il s'agit d'une notion que nous n'allons pas utiliser, il nous a semblé primordiale d'expliciter les notions employées, à savoir les notions d'usage et de pratique. Du point de vue idéologique, la notion d'appropriation renvoie à la problématique marxiste de l'appropriation des moyens de production (Proulx, 2005) Ces travaux s'inscrivent, comme le montre Serge Proulx (2005) dans les courants dits de l'autonomie sociale : l'appropriation est un procès à la fois individuel et social. Ces chercheurs sont attentifs aux problématiques du sujet: « L'appropriation est un procès : elle est l'acte de se constituer un soi » (Jouët, 2000). Cette notion devient incompatible avec notre problématique. Elle aurait été mobilisable si l'on cherchait à décrire *« le processus d'intériorisation progressive de compétences techniques et cognitives à l'œuvre chez les individus et les groupes qui manient quotidiennement ces technologies* » (Proulx, 2005) et si on avait observé le phénomène collectif d'appropriation sociale. Nous pouvons, par exemple analyser l'appropriation du téléphone portable chez les jeunes de 18-25 ans (téléphone devenu sien, phénomène collectif, etc) mais cette notion ne correspond pas pour décrire les usages de la télévision sur le téléphone portable.

Revenons sur les différences et les complémentarités entre les notions d'usage et de pratique qui dans leur polysémie, sont souvent employées l'une pour l'autre.

D'emblée précisons que, dans notre acception, la notion d'usage est plus restrictive que la notion de pratique. Elle s'inscrit dans le cadre d'un questionnement sociologique et prend en compte un face-à-face restreint entre le dispositif et l'usager. (Jouët, 1993[93], p. 371). Le terme est apparu dans la sociologie des médias avec le courant fonctionnaliste des *Uses and gratifications* dans les travaux américains des années 1960 et 1970. Les porteurs de ce courant cherchaient à prendre de la distance avec le paradigme dominant de l'époque – le déterminisme technique. En France, le livre de Michel de Certeau *L'invention du quotidien* paru en 1980, influencera les études pourtant sur les usages des TIC. Ainsi, comme le montre Jouët (2000[94]), Massit-Folléa (2002[95]), Miège (2007, op.cit.), Paquienséguy (2006[96]), entre les nombreuses approches des NTIC, celle des usages semble la plus privilégiée dans les travaux français et canadiens conduits en SIC. Dans une volonté de rompre avec le déterminisme technique, les chercheurs vont s'éloigner d'une « pensée » des objets techniques pour privilégier l'étude des liens sociaux et des relatons interpersonnelles médiatisées par la technologie. Dans le rapport usager/dispositif technique, les chercheurs vont favoriser l'usager. On s'intéresse à ce que les usagers font avec les objets techniques, à leur « arts de faire », à leur capacité à détourner les usages prescrits, et surtout à leur discours afin d'appréhender les significations, les représentations, ce que « fait sens » pour eux. Ainsi, à l'image d'une technologie structurante dont les caractéristiques déterminent les usages sociaux, s'est substituée la conception d'une technologie « molle » (Védel, 1994[97]), objet

[93] JOUËT, J. (1993), « Usages et pratiques des nouveaux outils de communication », in Sfez L. (1993) *Dictionnaire critique de la communication*, vol. 1, pp. 371-376
[94] JOUËT, J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.
[95] MASSIT-FOLEA, F. (2002), « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, : acquis et perspectives de la recherche » in *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, janvier
[96] PAQUIENSEGUY, F. (2006), « Entre gamme d'usages, dispositifs et personnalisation : qu'est devenu l'usage prescrit ? », Colloque International "Mutations des Industries de la Culture, de l'Information et de la Communication, MSH Paris Nord, 15p. http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/omic_icic_atelier33.php#5,
[97] VEDEL, T. (1994), « Sociologie des innovations technologiques des usagers: introduction à une socio-politique des usages », dans Vitalis, A (dir) *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*,. Rennes: Editions Apogée, 13-43.

d'une construction sociale aussi bien lors de sa phase de production (la sociologie de la traduction) que lors de sa diffusion. Selon Méadel et Proulx, parler de la notion d'usage signifie déjà « *s'inscrire dans une problématique sociologique traditionnelle de l'usage non comme face-à-face d'un individu et d'un objet mais plutôt braquer le projecteur vers l'individu »* (Méadel, Proulx, 1993, p.3). C'est donc dans ce contexte que les études portant sur les usages se sont multipliées et que la sociologie des usages est devenue dans les années 1990-2000, une voie privilégiée dans les approches des TIC (Miège, 2007, op.cit).

2.4.2. La sociologie des usages en débat : quels apports à la compréhension de notre objet d'étude ?

L'objectif n'est pas ici de dresser un bilan exhaustif des travaux pouvant se ranger sous l'étiquette « sociologie des usages ». Néanmoins, ce travail s'attelle à développer des problématiques qui intègrent le fruit des études antérieures. En effet, un retour vers ces problématiques impliquant une capitalisation des travaux antérieurs nous semble essentiel afin de ne pas tomber dans une « redécouverte des acquis » peu susceptible à notre avis, de faire surgir de nouveaux questionnements.

Plusieurs articles devenus entre temps de référence se sont efforcés de dresser des bilans critiques quant aux problématiques et perspectives développées par les études dites d'usages des TIC. En 1992, un premier article (Lacroix, Moeglin, Tremblay, 1992, op.cit.), interroge la signification de la notion d'usages et propose des perspectives critiques par rapports aux discours de mise en émerveillement quant aux promesses de la convergence numérique. [98] En 1994, Pierre Chambat fait un premier état de l'art concernant « l'évolution des problématiques» liées aux usages des TIC » (1994[99], a) pour s'intéresser ensuite à la question de la représentation de l'usager dans le processus d'innovation. (1994[100], b). Le positionnement de Chambat est différent par rapport aux travaux menés au Centre Sociologique de l'Innovation. Alors que Madeleine Akrich se demande quelques années plus

[98] LACROIX, J-G, MOEGLIN, P., TREMBLAY, G.(1992). « Usages de la notion d'usages, Ntic et discours promotionnels au Québec et en France », in *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*, Huitième congrès National des Sciences de l'information et de a communication, Lille, mai, p. 241- 248

[99] CHAMBAT, P. (1994 a), « Usages des TIC : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, vol. 6, n° 3, pp. 249-270.

[100] CHAMBAT, P. (1994 b), « NTIC et représentation des usagers » in VITALIS, A , *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*. Rennes : Éditions Apogée

tôt, « Comment décrire les objets techniques ? » (Akrich, 1987[101]), Pierre Chambat considère que les problématiques d'usage ne se résument pas à une description d'objet : *« l'importance croissante prise par les services, (ne) remet-elle en cause les analyses (...) centrées sur les objets? ».* La même année, Andrée Vitalis et Thierry Védel proposent un renouvellement des perspectives socio-économiques (développées par Lacroix, Miège, Moeglin, Tremblay) des usages qui se traduit dans la proposition d'une socio-politique des usages. (Vitalis, 1994[102]). L'approche de la sociopolitiques des usages (Vedel, Vitalis) situe l'analyse des usages des technologies dans la société au croisement de quatre logiques: une logique technique et une logique sociale, qui s'articulent selon une certaine configuration socio-technique , une logique d'offre et une logique d'usage. L'entrecroisement de ces quatre logiques spécifie des « rapports d'usage » propres à un système technologique donné, qui définissent à la fois un rapport à l'objet technique et un rapport social entre les différents acteurs. Vedel et Vitalis prennent ainsi en compte les « effets conditionnants » (et non pas déterminants) de la technique sur les relations sociales en formation dans un processus d'innovation. Ces relations sont influencées par « les caractéristiques intrinsèques de la technologie autour de laquelle elles s'organisent »…dans le cadre d'un rapport constant et dynamique entre une logique technique et une logique sociale. La socio-politique des usages de même que les théories des industries culturelles visent une « conciliation » entre l'étude de l'offre technique et économique (à travers sa structuration économique et les politiques des acteurs) mais aussi celle des usages et des pratiques en situation.

Début des années 2000, des articles écrits par Josiane Jouët[103] (2000) et Françoise Massit-Follea (2002, op.cit.) présentent une généalogie à la fois exhaustive et critique de la sociologie des usages (Jouët, 2000) et mettent en lumière « ce qu'enseignent depuis plus de vingt ans les résultats des travaux sur l'usage et les usagers des « machines à communiquer » ». (Massit-Follea, 2002). Josiane Jouét propose une première définition de « la sociologie des usages » *: « La sociologie des usages ne constitue pas une sous-discipline de la sociologie ... elle désigne plutôt une préoccupation ... pour un type de problèmes qui se situent au croisement de trois disciplines : la sociologie de la technique, la sociologie de la*

[101] AKRICH, M. (1987) « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et cultures*, n°9
[102] VITALIS, A, (dir.) (1994). *Médias et nouvelles technologies: pour une socio-politique des usages*, Rennes, Éditions Apogée, Rennes
[103] JOUËT Josiane, (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux* n°100, vol.18

communication et celle des modes de vie ». Sa démarche consiste à retracer les origines théoriques de la sociologie des usages, à identifier les problématiques qui ont contribué à sa genèse et à son évolution, puis à dégager les principaux apports à la compréhension des phénomènes de communication. Le point de convergence des études se revendiquant comme relevant de la sociologie des usages réside, selon les deux auteures, dans la conception de l'usage comme construit social. Celui–ci est abordé à partir de plusieurs entrées qui peuvent se décliner, dans la conception de Josiane Jouët, selon les axes suivants : la généalogie des usages, le processus d'appropriation, l'élaboration du lien social, et l'intégration des usages dans les rapports sociaux. Les deux articles-bilan mettent en évidence, les acquis indéniables de la sociologie des usages: *« Ayant rappelé à quel degré un objet technique est à la fois outil, dispositif et signe, la sociologie des usages éclaire les conditions de production et de diffusion des TIC dans l'univers contemporain en permettant de contourner la double tentation stérile de la technophobie et de la technophilie, issues d'une approche en surplomb à tonalité prophétique. Intégrer dans la relation de l'homme à la technique le rapport au collectif et les dimensions anthropologiques de la connaissance, de l'espace et du temps, c'est favoriser une approche des questions de société à la fois respectueuse des faits et ouverte sur le changement »* (Massit-Follea, 2002). Néanmoins, cet effort d'éloignement du déterminisme technique a fait sombrer certaines de ces études dans le *« piège du déterminisme social en mettant essentiellement l'accent sur le caractère producteur du social dans la construction des pratiques de communication »* (Jouët, 2000).

Les bilans critiques dressés par les deux auteures restent à notre avis heuristiques à l'heure actuelle par les propositions ouvertes: éviter le piège du déterminisme social (Jouët), prendre en compte la « double médiation » technique et sociale (Jouët), appréhender un nouvel objet technique comme étant inscrit dans une généalogie « des machines à communiquer »[104], prendre en compte le contexte du « tournant numérique » (Massit-Follea). Du positionnement de Josiane Jouët nous retenons également le potentiel heuristique d'une démarche comparative : « *La démarche comparative, pourtant si riche pour le développement des problématiques en sciences sociales, n'est pas nécessairement empruntée ».*

En effet, le bilan des études d'usages est largement positif. Elles ont permis de dépasser *« l'image d'un usager « buvard » qui, selon sa porosité, absorberait avec plus ou moins de*

[104] *« C'est « l'hybridation » qui est la règle entre pratiques et objets successivement apparus, non la substitution : la télévision n'a pas tué la radio ni celle-ci la presse écrite »* (Massit-Follea, 2002, p.5)

talent l'innovation technologique » (Jaureguiberry, 2008[105]). En repérant comment ses « arts de faire », mais aussi ses « braconnages » et ses « détournements », étaient des créations et des manières de faire, elles ont enfin posé *« la question du changement social à partir des usages des NTIC, la débarrassant au passage de tout technologisme* » (Jaurreguyberry, 2008, p.16).

Tout en reconnaissant les avancements permis par la sociologie des usages dans le dépassement du déterminisme technique, nous nous éloignons dans notre démarche de cette perspective sociologique. En effet, ces dernières années, sous l'intitulé d' « étude d'usage » semblent se dessiner un modèle de compréhension et d'analyse. Ainsi *« une étude d'usage suggère un individu face à un dispositif dont il parvient ou ne parvient pas à utiliser les fonctionnalités »* (Jeanneret, 2009). Au plan méthodologique, les perspectives sociologiques visent à « braquer le projecteur » vers l'usager. Ainsi, les méthodologies sont souvent logocentrées, basées sur des entretiens approfondis avec les usagers, le plus souvent semi-directifs et enregistrés. Des perspectives critiques heuristiques sont développées par Serge Proulx qui met en évidence les limites de ces méthodologies qui ne réussissent pas à surmonter un défi épistémologique et méthodologique, à notre avis de prime importance : *comment dépasser le simple niveau de déclaration des usagers sur leur propre pratique lors des entretiens?* (Proulx, 2005).

2.4.3.Positionnement retenu par rapport à la question d'usage

Tout en reconnaissant ces acquis mis en évidence par Jouet et Massit-Follea au début des années 2000, le positionnement que nous défendons dans cette recherche par rapport à la question d'usage s'inspire davantage des perspectives ouvertes par Jacques Perriault, Serge Proulx[106] (2005, 2008), Bernard Miège (2007), et Françoise Paquienséguy (2006).

Dans la volonté de s'éloigner des perspectives micro-sociologiques, les usages de la télévision sur le téléphone portable seront envisagés ici comme étant non pas isolés mais

[105] JAUREGUIBERRY Francis (2008). Sociologie des usages des technologies de la communication. « L'école française » des années 1980. Actes du colloque AISLS, Istanbul, 2008, p.15

[106] PROULX S. (2005). Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éds, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, t. 1, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, p. 7-20.

ancrés dans d'autres pratiques sociales, informationnelles et communicationnelles quotidiennes. Il s'agit d'un déplacement de perspective qui implique la prise en compte de la longue durée, de la mémoire comme processus en réactualisation permanente et du fait que les pratiques sociales sont entrelacées entre elles.

En effet, la notion de *pratique* est plus riche et plus large que la notion d'usage. Josiane Jouët fait une différenciation assez claire entre les deux notions : « *l'usage est [...] plus restrictif et renvoie à la simple utilisation tandis que la pratique est une notion plus élaborée qui recouvre non seulement l'emploi des techniques (l'usage) mais les comportements, les attitudes et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil* » (Jouët, 1993, op.cit., p.371). Pour Bernard Miège, les pratiques : *« ne se limitent pas à l'usage d'une TIC ou à la fréquentation de tel spectacle ou de telle activité (...) les pratiques font référence à toute une série de représentations sociales - symboliques, y compris à des schémas relevant de l'imaginaire, qui ne permettent pas d'identifier clairement et immédiatement les significations dont elles sont porteuses»* (Miège, 2007, op.cit., p.173).

Bernard Miège soutient que les nouveaux usages et pratiques ne viennent pas remplacer les autres usages, mais se situent dans un processus de continuité. La télévision sur le téléphone portable ne remplacera pas les autres façons de « consommer » des contenus audio-visuels (eux aussi en continuelle mutation par l'émergence de nouveaux modes de production et de diffusion). Autrement dit, les usages s' « enchâssent dans les pratiques culturelles et informationnelles » (2007, p.173). Plusieurs constats justifient un tel positionnement que nous rejoignons :

1) les pratiques sont en quelque sorte multi- supports ou plutôt elles le sont devenues,
2) les pratiques sont récurrentes dans la mesure où elles s'inscrivent dans la durée et où les outils nouveaux doivent se mouler en eux ou du moins les prendre en compte ;
3) elles impliquent un sens, en ce qu'elles sont sous-tendues par des normes d'action ou des valeur : ainsi les pratiques d'information grand public sont, historiquement, reliées à l'espace public politique puis à l'espace public sociétal; elles sont indissociables de la légitimité (toujours) socialement reconnue aux médias de masse.

3. Démarcation par rapport aux études sur la télévision mobile

Dans le contexte des mutations des médias de masse, aussi bien de la presse écrite que de la télévision, malgré la nouveauté et ses usages non stabilisés, la télévision sur le téléphone portable a déjà fait l'objet d'un certains nombres d'études scientifiques.

Dans une perspective empruntée aux théories ergonomiques de IHM (interactions homme/machine), plusieurs auteurs ont mis en évidence la spécificité de l'interface de la télévision sur mobile. Ainsi Sodergard, (2003[107]) analyse le rôle du design des interfaces dans l'usage alors que (Knoche, Mc Carthy, Sasse, 2005[108]) vont mettre en évidence les contraintes « matérielles », les sources d'inconfort de visionnage qui doivent être surmontées par les utilisateurs, comme par exemple la petite taille de l'écran du téléphone.

Une autre série d'études s'intéresse aux contextes d'usage de la télévision sur mobile et aux motivations qui poussent les usagers à se prêter à cette pratique. Ces études montrent que la télévision sur mobile est regardée notamment au domicile (Chipchase, Yanqing, Jung, 2007[109]) où elle est choisie par l'usager lorsque celui-ci souhaite regarder une émission tout seul et veut échapper au contrôle parental voir conjugal (idem*)*. Le visionnage de la TV sur mobile hors du domicile est motivé par un désir de « faire passer le temps » (O'Hara, Mitchell, Vorbau, 2007[110]).

Philippe Viallon, de l'Université de Genève, étudie dans une perspective ancrée en sciences de l'information et de la communication, la spécificité d'un journal télévisuel appelé « le 100 secondes »[111] envoyé plusieurs fois par jour aux abonnés de l'opérateur télécom Suisse *Swisscom*. Dans une analyse de type « sémiolinguistique », il met en relief ce qu'il

[107] SÖDERGARD C. (2003), « Mobile television – technology and user experiences », *Report on the Mobile-TV project*, VTT Information Technology.
[108] KNOCHE H., MC CARTHY J. D., SASSE A. (2005), « Can Small Be Beautiful? Assessing Image Resolution equirements for Mobile TV », *MM'05*, November 6–11, Singapore.
[109] CHIPCHASE J., YANQING C., JUNG Y. (2007), « Personal TV: A Qualitative Study of Mobile TV users », in: *Interactive TV: a Shared Experience, Proceedings of the 5th European Conference,* EuroITV 2007, Amsterdam, May 24-25.
[110] O'HARA K., MITCHELL A.S., VORBAU A. (2007), « Consuming Video on Mobile Devices », in *Proceedings of CHI '07*, April 28 – May 3, San Jose, California, USA.
[111] VIALLON, P. (2009). « La télévision sur téléphone portable: une nouvelle télévision ou un nouveau téléphone? », *Congrès International « Nouveaux médias &Information : Convergences&Divergences »,* Athène, 6-9 mai

appelle la dimension hybride du produit qui se situerait selon l'auteur « *à mi chemin entre presse gratuite (brièveté de l'information), journal télévisé (et son rituel) et téléphone mobile (écran taille réduite, public très ciblé) »*. Il s'inspire du modèle d'analyse proposé par Patrick Charaudeau (1997, op.cit.) et essaie d'analyser également la visée de ce journal (dans la lignée des travaux de Guy Lochard et Jean-Claude Soulages qui ont mis en évidence des visées informatives, émotionnelles et explicatives et des principes constitutifs de sérieux, de réalité et de plaisir).

Catherine Lejealle [112]et Julien Figéac[113] de Telecom de Paris s'inscrivent fortement dans les perspectives sociologiques développées autour de la revue *Réseaux*. Catherine Lejealle mène ainsi une enquête microsociologique « classique » en s'intéressant aux usages de la télévision sur le téléphone portable faits par un panel d'utilisateurs (contexte d'usage, durée, motivations, etc.). Elle propose un angle intéressant dans la mesure où elle interroge également l'articulation des usages de la Tv sur mobiles avec les autres fonctions du téléphone portable (appel, SMS, MMS) et avec d'autres TIC (télévision domestique, MP3). Nous nous éloignons de l'étude de Catherine Lejealle qui privilégie une perspective sociologique. Des points de divergence de nature épistémologique ont comme conséquences un désaccord réel sur le plan méthodologique : la méthodologie mise en place par l'auteur est logocentrique, basée sur des déclarations d'usages, alors que nous allons privilégier l'analyse des pratiques situées dans des environnements matériels, techniques et socialement normés.

Une autre catégorie des études inscrivent leur analyse de la Tv mobile dans une perspective comparatiste avec les usages de la télévision sur le téléphone portable au Japon et Corée du Sud. Dans ces pays ces services sont diffusés (gratuitement) de manière massive. Bérangère de Saint Laon, Thibault de Swarte et Éric Bayet réalisent ainsi une étude d'usages du service Mobim@ges, développé par le Pôle de Compétitivité Images&Réseaux : *« A partir des résultats des études asiatiques sur la TV Mobile, et grâce à la conduite puis l'analyse de seize entretiens »,* l'étude *« décrit différents usages du service, et classe les utilisateurs selon des profils distincts »*[114]. Les résultats de l'étude présentent également *« les attentes non comblées des utilisateurs et propose des pistes pour les études futures sur le sujet »*. Plusieurs

[112] LEJEALLE, C. (2009). *La télévision mobile. Usages, contenus et nomadisme*. L'Harmattan
[113] FIGEAC, J. (2009), « L'appropriation de la Télévision Mobile Personnelle autour des réseaux de communication », *Réseaux,* n°156, p. 81 – 111.
[114] SAINT LAON (DE), B., SWARTE (DE), T. ET BAYET, E « Étude d'usages. I-analyse. Rapport sur la TV sur Mobile ». Disponible en ligne sur : http://www.marsouin.org/article.php3?id_article=211

points de divergence marquent notre démarcation par rapport à cette étude : le positionnement dans une logique d'anticipation (les attentes des utilisateurs) et la méthodologie (seize entretiens). La comparaison avec un pays non européen sans une réelle immersion des chercheurs pose également problème. Les questions de contexte micro-culturel et de « mémoire technologique » sont ignorées. Or, au Japon, les téléviseurs de poche étaient fortement utilisés dès les années 80. Plusieurs entreprises Japonaises, en on construit : Casio, Sony (notamment le celèbre modèle Watchman), Panasonic, JVC, etc. Au Japon, les premières consoles de jeu portables étaient également équipées d'un dispositif qui permettait la réception de la télévision (un tuner Tv), dispositif qui d'ailleurs n'a pas été commercialisé en Europe. Donc, la télévision « nomade » était déjà une pratique installée lors de l'arrivée de la télévision sur le téléphone portable (certes sur un autre terminal mobile et avec d'autres caractéristiques techniques et esthétiques). Au Japon, cette nouvelle pratique s'inscrit donc dans la continuité d'une pratique déjà stabilisée (le visionnage des contenus audio-visuels en condition de mobilité).

D'autres études inscrites dans une perspective comparative se penchent sur la dimension culturelle des utilisations. Ces études renvoient souvent les facteurs culturels à la spécificité des infrastructures de communication (les réseaux de transports) et de télécommunication d'un pays : *« It is easy to understand that TV content is often targeted and segmented according to geographic territories and languages. But the cultural difference is also reflected in usage context. In cultures such as the US people are more likely to have a TV in their bedroom and in these instances Mobile TV will need to compete more directly with regular TV offerings. Commuting habits also vary significantly between cultures – bothin terms of the time it takes to commute, and the mode of transport. Approximately 75%of US commuting done in single occupancy cars so the opportunity to watch Mobile TV at this time will be considerably less that in Korea. That cars are considered a viable source to charge mobile devices enables longer viewing in other contexts. In the study, the popularity of TV sharing and device lending very common in Korea can be partially explained by Korean collectivism culture. We may not be expecting it happens so often in individualism cultures such as Finland or Japan »* (Chipchase, Yanqing, Jung, 2007)[115].

Cette étude conclut que la faible diffusion de la Mobile TV aux États-Unis peut être

[115] CHIPCHASE J., YANQING C., JUNG Y. (2007), « Personal TV: A Qualitative Study of Mobile TV users », op.cit.

expliquée par ce facteur culturel : les américains utilisent peu ce service car ils se déplacent essentiellement en voiture. Inversement, les Coréens regardent beaucoup la « mobile TV » car ils passent beaucoup de temps dans les transports en commun. L'étude montre également qu'en Corée, l'usage de la « mobile Tv » est souvent partagé, et les auteurs expliquent cela par le fait que la culture coréenne est « collective ». Cette étude nous a intéressé car elle introduit dans sa lecture de l'appropriation de la « Mobile Tv », les facteurs culturels, la relation aux autres. Néanmoins, elle tend à réduire la dimension culturelle des usages, aux spécificités des infrastructures de communication d'un pays, sans approfondir la question des normes socio-culturelles .

C'est avec la recherche menée par Julien Figéac que nous avons sans doute le plus de points de contact. Il met en évidence le rôle des préférences médiatiques, et prends des distances avec les perspectives qui voient dans l'ennui la motivation première des usages, une motivation transversale aux cultures où l'on se déplace beaucoup dans les transports en commun. La perspective de Figéac comme la nôtre, est radicalement différente : *« il n'est pas possible de dire qu'un individu va s'engager dans un usage par pur ennui »*. Même dans cette situation là, dit Figéac, l'usager va s'approprier les services à travers ses préférences, à travers ce qui l'attache à certains contenus. Autrement dit, l'ennui ne peut pas être simplement perçu comme un vécu psychologique incitant à fuir la situation vécue par n'importe quel moyen. « *Cette lecture coupe l'individu de ce qui l'attache à sa consommation médiatique. Il n'est pas possible de dire qu'une personne développe des utilisations car elle s'ennuie, jour après jour, dans les transports en commun ».*

Néanmoins par rapport à la recherche faite par Julien Figéac[116] nous centrons notre étude non pas sur les affects des usagers mais sur ce qui est rendu visible, observable et descriptible dans leur comportement. La perspective de Figéac est davantage sociologique alors que la notre est ancrée en sciences de l'information et de la communication. Figéac analyse les usages hic et nunc. Notre *observation* des usages se fera dans des situation ouvertes et artefactuelles, donc dans les hic et nunc des situations d'usage mais notre *analyse* portera sur les usages de la télévision sur le téléphone portable ancrés socialement et techniquement dans une *continuité métastable,* statique d'un coté et dynamique d'un autre.

[116] FIGEAC, J. (2009). « Vers une pragmatique des attachements médiatique. Le cas de la TV mobile ». *Thèse de doctorat en sociologie*. Université de Toulouse II – le Mirail

4. Hypothèses retenues

Au terme de ce travail de contextualisation, nous indiquerons ici les positionnements retenus dans cette recherche par rapport à la question d'usage.

4.1. Les usages de la TV sur le téléphone portable sont ancrés dans d'autres pratiques

Les usages de la télévision sur le téléphone portable sont appréhendés comme étant ancrés dans d'autres *pratiques* sociales, informationnelles et communicationnelles, à leur tour, entrelacées entre elles. Ainsi, cette recherche ne se revendique pas comme étant une « étude d'usage ». Elle ne porte pas sur les usages en soi, mais sur les façons dont les modes d'usages émergents de la télévision sur le téléphone portable *s'ancrent*, *se greffent* ou *se glissent* dans les autres pratiques sociales : dans les pratiques de déplacement, dans les autres pratiques sociales de l'espace public, dans les pratiques des autres « machines à communiquer » et technologies de l'information et de la communication numériques (TICN).

Afin d'analyser les modes d'usages émergents il convient de dépasser les perspectives micro-sociologiques. La problématique de l' « ancrage » est donc appréhendée comme étant transversale et permettant de réconcilier les niveaux micro, meso et macro d'analyse. Choisir de porter son regard et son intérêt plutôt sur les « pratiques » que sur les « usages » opère un changement quant aux positionnements « traditionnels » notamment la focalisation sur l'usager, ses discours et ses manières de faire. Cette problématique, soutenues par des fondements épistémologiques, un cadre théorique et un dispositif méthodologique (explicités dans le chapitre suivant) est susceptible, à notre avis, de dépasser la dichotomie définissant comme a priori irréconciliables les points de vue micro et macro sociologiques en regard de l'action sociale de la technique (Proulx[117], 2001).

[117] PROULX, S., (2001a) «Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? » in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), Paris, 10-13 janvier, p. 57-66.

4.2. La télévision sur le téléphone portable est inscrite dans une double lignée technique

Le développement de la télévision sur le téléphone portable s'inscrit dans un « système technique » (Gille, 1979) et dans une « lignée phylogénétique » des techniques (Simondon, 1958) en forte mutation depuis l'avènement de l'Internet et des TIC mobiles. A l'instar de Lev Manovich[118] (2010) et Françoise Paquienséguy (2006, 2007), il s'agit de poser comme hypothèse que le numérique, appliqué aux Technologies de l'Information et de la Communication fonde le passage à une nouvelle lignée technique que Manovich appelle « nouveaux médias » et Paquienséguy «TICN» (technologies de information et de la communication numériques). La télévision sur le téléphone portable s'inscrit dans ce sens dans une double lignée technique: celle des « machines à communiquer »[119] (Schaeffer, 1970, Perriault, 1989) et celle des nouveaux medias en tant que TIC numériques[120]. Les TICN, s'identifient à *« leur totale numérisation, à une possibilité de mise en réseau ou de connexion (à un réseau large ou ouvert, ou, plus simplement, à un autre appareil) et souvent à une miniaturisation des outils, devenus des " terminaux de poche " »* (Paquienséguy, 2006, op.cit.). Sans distinction, elles utilisent toutes des données codées sous forme numérique et susceptibles d'être échangées, retravaillées, affichées et stockées sous cette même forme sur des terminaux différents mais potentiellement connectables entre eux. (« objets communicants » ou « connected device » selon de Gilles Privat, 2002, p.25). La numérisation constitue une lignée technique originelle caractérisée par la « *numérisation*[121] *des machines, des contenus et des réseaux* » (Paquienséguy, 2004[122], p.3). Dans le cas du téléphone portable-terminal pour la télévision un autre type de mutation technique et sociétale complexifie davantage le contexte : la mobilité (Urry, 2005[123], Marzloff, 2004)[124]. Un double

[118] MANOVICH, L. (2010). *Le langage des nouveaux médias*. Presses du réel.
[119] PERRIAULT, Jacques (1989). *La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer*, Flammarion
[120] la synonymie entre les deux terme est revendiquée par Manovich (2010, p. 69).
[121] Par numérisation, on comprend la conversion de données continues en représentation numérique. Celle-ci s'effectue en deux phases : *l'échantillonnag*e (sampling) qui transforme les données continues en discontinues, sous la forme d'unités distinctes (par exemple la pixellisation des images numérique) ; chaque échantillon est ensuite *quantifié,* c'est-à-dire qu'on lui attribue une valeur numérique tirée d'une échelle définie. (bits) (Manovich, 2010, p.100)
[122] PAQUIENSEGUY, F. (2004), De la convergence technique à la migration des fonctions de communication, GDR Tic et Société - Ecole d'été
[123] URRY, J. (2005), *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie* ?, Paris : Armand Collin.

tournant complexifie ainsi le contexte des machines à communiquer : le tournant « numérique » (Manovich, 2010) et le « tournant mobile » (Caaron, Caronia, p. 6).

4. 3. L'usager de la télévision sur le téléphone portable est agissant en *situation*

Nous l'avons évoqué plus haut : sous l'influence de Michel de Certeau, la sociologie des usages a permis de dépasser la figure de l'usager – passif des médias. Mais elle a permis également de s'éloigner du « modèle sociographique » de l'usager des médias (construit en priorité par les analyses quantitatives) en faveur du développement du modèle de « l'usager braconnier »[125] porté par Michel de Certeau (1980). Ces trois modèles se distinguent principalement par les compétences dont ils dotent les acteurs. Dans le modèle de l'usager – passif du début des théories médiatiques, celui-ci est appréhendé comme étant faible et manipulable. Dans le modèle sociographique, l'usager occupe une place minoritaire une importance très grande accordée aux médiateurs ; l'usager, en tant qu'individu n'existe pas et les usages individuels n'ont aucune importance. Par contre, le modèle inspiré par de Certeau dote l'usager d'autonomie, de liberté, de ruse, d'inventivité et de créativité.

Précisons que dans notre appréhension de l'usager de la télévision sur le téléphone portable, celui-ci est considéré comme *agissant dans la situation* dans laquelle le dispositif technique intervient. Le niveau d'analyse n'est pas celui de l'interaction usager/objet technique mais inclut comme éléments sine qua non le contexte, l'environnement et la situation. L'usager est doté des « *compétences* spécifiques » (Proulx, 2008[126]) qui impliquent la prise en compte des prescriptions d'usage mais aussi les détournements des usages prescrits. Par rapport aux modèles traditionnels de l'usager des médias, notre acception élargit le champ des compétences de l'usager. En tant que usager-agissant en situation, les compétences qu'il met en œuvre ne sont pas seulement des compétences lui permettant une certaines maîtrise du dispositif technique mais

[124] MARZLOFF, B. (2004), « On a ouvert la boîte de Pandore de la mobilité » in Kaplan, D. et Lafont, H. (dir) *Mobilités.net*, Questions numériques, Fing-LGDJ, Bordeaux, p. 25
(L'hypothèse de Marzloff est qu' « avec le numérique, la mobilité change d'échelle »).

[125] Nous reprenons à Serge Proulx et Cécile Méadel, la terminologie et partiellement l'analyse du modèle sociographique et le modèle de l'usager braconnier. Proulx, Serge et Cécile, Méadel (1998). L'usager en chiffres, l'usager en actes. Dans Serge Proulx (dir.), *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales,* Montréal, Presses de l'Université Laval.

[126] PROULX, S. (2008), « La sociologie des usages, et après ? »Actes du CONGRES AISLF, ISTANBUL, 7 -11 juillet, p.25-32

également des compétences liées à la situation et au contexte d'usage. L'usager à *identités plurielles* (Lahire, 2001[127]) s'adapte au contexte et aux types de situations dans lesquels il s'inscrit. Dans le cas de l'usage dans l'espace public les *logiques d'action* individuelles rencontrent ainsi les *conventions collectives* en imposant divers *régimes d'engagement* (Thévenot, 2006[128]).

Les hypothèses que nous avons retenues ne sont pas destinées à être vérifiées en termes de vraies ou fausses mais plutôt à être qualifiées au terme de notre enquête.

5. Problématiques et axes de recherche

Une conséquence qui découle de la différentiation que nous avons faite entre la notion d'usage et la notion de pratique est que les usages de la télévision sur le téléphone portable ne peuvent pas être envisagés comme étant isolés, mais au contraire, « enchâssés » dans les autres pratiques sociales. En effet, cette nouvelle application s'insère dans un contexte de fortes mutations médiatiques et sociétales. Dans le contexte de la société dite de l'information, de la convergence multimédia et de la diversification des dispositifs socio-techniques nomades, les moyens d'accès aux sources d'information se sont fortement diversifiés (le nombre important de chaînes de télévision, de radio, l'Internet, la diversification de la presse avec le développement notamment de journaux gratuits, etc.) au point de faire dire à Dénis Muset, que l'individu de nos jours est devenu, un *médiaconsommateur*[129] *: « ce n'est ni seulement l'auditeur, ni seulement le téléspectateur, ni seulement le lecteur ou l'internaute, c'est tout cela à la fois. Successivement et, de plus en plus, simultanément. » (idem)*. Outre ce contexte « médiatique », l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace urbain nous invite à repenser le processus de « domestication culturelle ». Dans le transport en commun, donc en condition de mobilité, l'usager de la télévision sur le téléphone portable doit faire appel à un ensemble d'éléments de son environnement d'occurrence afin d'organiser son usage. Il répertorie et saisit les opportunités d'usage. Ce qui fait « affordance » (Gibson) ce sont à la fois des éléments physiques (luminosité, ambiance sonore, vitesse d'avancement du bus) mais aussi des convenances

[127] LAHIRE, B. (2001), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Hachette Littératures, Paris.
[128] THEVENOT, L. (2006), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris :La Découverte
[129] Il reprend ce concept à Moles pour qui un médiaconsommateur « *est un être à part, qui a franchi la barrière des espèces »* (Moles, 1967 et1972)

collectives. Située dans un contexte donné, cette nouvelle technologie, s'intègre donc à ses dimensions constitutives, sa signification ultime étant définie à la fois par le contexte et par les acteurs qui le peuplent. (Caron, Caronia,[130] p. 8).

Les problématiques de cette recherche auront à voir avec une vision de l'objet de recherche en tant que « dispositif » au sens de Michel Foucault. comme « *un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit* ». [131] Il s'agit d'une appréhension complexe de celui-ci qui implique un rejet du raisonnement de type causal, ou du découpage en tant que méthode scientifique.

5.1. Problématique - ligne directrice

Dans ces perspectives, la problématique principale, vue comme le fil conducteur de cette recherche portera sur l'« ancrage » des usages de la télévision sur le téléphone portable dans le contexte des autres pratiques sociales, informationnelles et communicationnelles : ***De quelles manières, les usages de la télévision sur le téléphone portable s'ancrent dans les autres pratiques sociales?***

L'hypothèse forte de cette recherche est, comme nous venons de l'évoquer, que les usages de la télévision sur le téléphone portable ne peuvent pas être envisagés comme isolés, mais au contraire, « enchâssés » dans les autres pratiques sociales. Le phénomène actuel de diversification médiatique, (les supports, les contenus et les politiques éditoriales) se doit d'être mis en question en intégrant la question de la temporalité. En effet, à l'instar de Jacques Perriault (1989, op.cit.), Bernard Miège (2005, 2007, op.cit.), Patrice Flichy (1997[132]) et Françoise Paquienséguy (2006, op.cit.), nous considérons qu' *« un objet technique n'est jamais seul, il s'inscrit soit dans une famille d'innovations utilisant les mêmes composants techniques »* (Flichy, 1997, op.cit., p.252). Dans cette perspective, entre les nombreuses

[130] CARON, A. et CARONIA, L (2005). *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication*. Les Presses de l'Université de Montréal,
[131] FOUCAULT, M. (1977). « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, T. III, p. 299.
[132] FLICHY, P. (1997). « La question de la technique dans les rechreches en communication ». *Sociologie de la communication*, Vol. 1, pp.243-270

« machines à communiquer » contemporaines, nous avons choisi de questionner l'ancrage des usages de la télévision sur téléphone mobile dans le contexte des nouveaux médias (Manovich, 2010, op.cit.) et des mutations de la télévision « domestique».

En même temps le développement des médias portables permet une **diversification des contextes d'usages**. *« A son domicile certes, où la totalité des supports lui sont accessibles, mais aussi dans les transports, le bus ou le métro (...), la voiture (...) dans la rue, qu'il soit à pied ou à vélo (...), sur ses lieux de travail (...), de loisirs de vacances ».* (Muset, 2006[133], p. 51). Il s'agit donc de poser comme essentielle la question des *environnements* et des *contextes d'usage*. *« les TIC ont (...) fortement à voir avec les environnements dans lesquels elles s'insèrent (domicile ou travail, pratique solitaire ou collective, vie privée ou vie publique, etc). ».* ***Dans une telle perspective, de quelle façon les usagers organisent-ils leurs usages de la télévision sur le téléphone portable en différents contextes d'utilisation des mobiles ?***

Les mutations ne concernent pas seulement la diversification de modes d'accès à l'information, de modes d'accès aux biens culturels ; ce ne sont pas des mutations exclusivement d'ordre technique mais elles concernent d'autres facettes de l'anthropos Elles sont certes comportementales mais aussi cognitives, « ergonomique et mentale » (Muzet, 2006, p.52). Regarder une émission de télévision sur sa télévision de salon, n'est pas la même chose que de regarder une émission sur l'écran de son petit téléphone portable dans un bus, n restant débout, en prêtant attention à l'avancement du bus afin d' anticiper les freins, … en faisant attention aux arrêts de bus afin de ne pas manquer son arrêt, tout en guettant la libération d'une place pour pouvoir s'asseoir, et en prenant en compte les normes de civilité et les conventions collectives qui régissent la vie en société.

De plus, à la base de la distinction que nous avons faite entre la notion d'usage et la notion de pratique se retrouvent deux positions épistémologiques contraires liées à l'émergence du sens des objets sociaux. Le sens des objets sociaux émerge selon nous dans le domaine du concret et du sensible, et non pas dans celui de la représentation et du discours rationnel[134]. Dans une telle perspective ce n'est plus le discours mais **l'organisatio**n des

[133] MUZET, D. (2006), *La mal info : enquête sur des consommateurs de médias*, L'Aube.

[134] La question du statut du langage ordinaire qu'on pourrait formuler « Que faire des discours des usagers dans notre enquête ? » est une question épistémologique majeure avec des conséquences méthodologiques immédiates. Cette question sera débattue dans la deuxième partie de la thèse qui porte sur l'articulation entre des questions épistémologiques et méthodologiques.

pratiques qui devrait constituer l'objet de l'analyse. Notre démarche se situe ainsi dans la continuité des auteurs en SIC qui militent pour un retour des approches des TIC sur la question organisationnelle. (Bouillon, Bourdin, Loneux, Le Moënne, Groleau, etc)

Christian le Moënne constate à maintes reprises (2004[135], 2008) que *« les problématiques d'études d'usages des technologies de la communication ont eu énormément de mal à prendre en compte – voire à concevoir – ce niveau organisationnel. Or il semble évident que, tant en amont dans les normes et processus de production des objets et dispositifs qu'en aval dans les processus (et normes) de distribution et d'utilisation, la dimension organisationnelle (et pas seulement dans son aspect institutionnel) est centrale. »* (2008, p.24[136]). En effet, dans la perspective de l'auteur, perspective que nous rejoignons, le contexte des usages et des pratiques sociales est toujours organisationnel et se focaliser exclusivement sur l'activité des usagers signifierait faire l'impasse sur cette question. Par conséquent, une problématique sous-jacente concernera cette « dimension organisationnelle ».

5.2. Problématique auxiliaire [137] N°1 : saisir la dimension « organisationnelle » des usages

Notre appréhension de la « dimension organisationnelle » des usages nécessite des clarifications. Car qu'est ce qu'une organisation pour les sciences de l'information de la communication ? Cette question suscite encore des débats dans notre discipline et le lien avec la notion de communication est sans cesse reformulé. Si l'on regarde l'évolution du champ de la communication des organisations, on observe bien que derrière les multiples terminologies (voire hésitations lexicales) se cachent non seulement une volonté de légitimité scientifique mais aussi l'intention de « mieux » rendre compte des définitions que l'on donne à l'organisation et des manières d'appréhender la relation organisation-communication. Dans une volonté de dissociation du champ professionnel de la « communication d'entreprise », les chercheurs hésitent entre le singulier « communication organisationnelle » (N. d'Almeida et Y. Andonova, 2006[138] ; Ch. Le Moenne, 2000) et le pluriel « communications

[135] LE MOËNNE, C (dir.) (2004), « Systèmes d'information organisationnels ? ». *Sciences de la société*, 61, Toulouse : PUM.
[136] LE MOËNNE, C. (2008), « La "question organisationnelle" pour les sciences de l'information et de la communication » . *Les Cahiers de la SFSIC*, N° 3

[137] qui découle de la problématique principale et qui aide a y répondre
[138] D'ALMEIDA, N., ET ANDONOVA Y. (2006) « La communication des organisations », in Olivesi (S.) (dir.), *Sciences de l'Information et de la Communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble : PUG, p. 129-143.

organisationnelles » (Delcambre, 2000[139], syntagme utilisé également lors du colloque organisé par le groupe d'étude Org&Co, en 2011 à Nice)) A l'heure actuelle, à côté de ce dernier syntagme, deux autres semblent s'imposer par leur récurrence mais aussi leurs apports théoriques : « la communication des organisations » (Colloque Org&Co, Rennes, 2009) et ACO pour « Approches Communicationnelles des Organisations (Bouillon, Bourdin, Loneux, 2007, 2008).

Mais derrière ces terminologies, ce sont différentes manières d'appréhender l'organisation qui se confrontent. Chaque syntagme choisi semble être porteur d'une conception différente de l'organisation. Par exemple derrière la terminologie « communication dans les organisations », on retrouve la vision d'une organisation-contenant, qui « contient » de la communication. Les approches de la « communication organisante » (« communication as organizing » (Cooren, Taylor, Every 2006 [140]), « organisation-processus » analyse l'organisation « en train de se faire » vue comme un permanent processus de construction sociale.

Nicole d'Almeida et Yanita Andonova, dans leur analyse « historique » de l'évolution du champ de recherche en communication organisationnelle, considèrent que celui-ci « recouvre progressivement des recherches consacrées à l'analyse des processus communicationnels dans la configuration des organisations au sens large (entreprises, institutions publiques, collectivités territoriales, associations » (2006,op.cit. p.132). Malgré les diverses appellations de ce champ de recherche, celui-ci semble être le « sens commun » du mot organisation – l'équivalent du mot anglais « corporation ».

Les ACO (approches communicationnelles des organisations) innovent à ce niveau, en proposant une conception élargie de l'organisation qui « passe du statut d'objet d'étude à celui de catégorie conceptuelle », (Bouillon, Bourdin, Loneux, 2008[141], p. 6). Notre acception de la dimension organisationnelle des usages emprunte aux ACO, la conception de l'organisation qui désigne « *un niveau intermédiaire de structuration sociale qui vise à*

[139] DELCAMBRE, P. (2000), *Communications organisationnelles. Objets, pratiques, dispositifs*, Rennes : PUR
[140] COOREN, F., TAYLOR, J.R. & VAN EVERY, E. J. (Eds.) (2006), *Communication as Organizing : Empirical and Theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation*. London: Laurence Earlbaum.
[141] BOUILLON, J.L., BOURDIN, S., LONEUX, C. (2008), « Approches communicationnelles des organisations : interroger l'organisation par la communication, éléments de contextualisation ». *Sciences de la Société*, n°74, p.3-9.

penser les médiations entre local et global, individuel et collectif », avec la différence que nous ne nous intéressons pas aux formes organisationnelles voulues, au sens qui leur est donné dans ce champ de recherche, mais aux formes organisationnelles non-voulues (ce qui n'implique pas qu'elles soient complètement spontanées).

Comment les gens organisent-ils leur usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public ?

De manière sous-jacente et dans la perspective de la cognition distribuée, il s'agit de décrire de quelle façon les usagers organisent leurs pratiques en prenant en compte les autres (objets et humains). Dans cette perspective, l'analyse doit se faire « *du point de vue de l'organisation de la conduite ou de l'expérience».* Pour Louis Quéré *« qui dit organisation de la conduite dit équilibrage des transactions entre une forme vivante et un environnement »*[142], ce dernier prenant en charge une partie de cette organisation, ce qui contraint à envisager celle-ci comme « distribuée ». Cette problématique pose dans la perspective de l'interactionnisme symbolique (Mead) la question des objets qui apparaissent dans la conduite, qui contribuent à l'organiser ou permettent de la contrôler, ces objets pouvant être les « objets sociaux » (constitutifs des « actes sociaux »), les « choses physiques» ou les *selves*. (Quéré, 1990, p.144). Cette problématique implique une analyse fine des *effets de contexte* y compris de la participation des environnements (physique, institué technique) à la conduite de l'activité d'usage.

Prendre en compte *la dimension « organisationnelle » des pratiques* sociales revient finalement à s'éloigner des perspectives exclusivement micro-sociologiques pour prendre en considération les « logiques sociales de la communication » (Miège, 2006, op.cit.) y compris les stratégies des macro-acteurs. Afin de promouvoir la télévision mobile, ces macro-acteurs emploient parfois *« les trompettes du style prophétique, en assumant explicitement la dimension mystique de leur propos* ». Ces stratégies dénoncées par Philippe Breton ont accompagné autrefois le projet de la société de l'information et le développement des TIC. Les mêmes styles rhétoriques, (« la disqualification et le prosélytisme ») sont employés par les macro-acteurs qui se lancèrent dans des campagnes publicitaires « effrénées » afin de

[142] QUÉRÉ, L (1990), « Agir dans l'espace public ». In Pharo, P. et Quéré L. *Les formes de l'action*. Paris : EHESS, (Raisons Pratiques I),

promouvoir la Télévision sur le téléphone portable.

De quelle façon les stratégies des acteurs économiques et politiques accompagnent-elles le développement de la télévision sur le téléphone portable en France et en Roumanie ? Comment l'identité/altérité du téléspectateur-mobile et de la télévision mobile se construit-elle à travers leurs discours ?

5.3. Problématique auxiliaire N°2 : Confrontation saillance/prégnance

Saisir la dimension organisationnelle des pratiques sociales (Le Moënne, 2004, 2008, op.cit.) revient à saisir les tensions entre des normes et formes sociales héritées et celles émergentes telles qu'elles se donnent à voir en situation d'interaction multimodale entre usager/objet/environnement. Car les gens *organisent* sans cesse leurs pratiques et leurs actions dans l'espace public en mettant en commun un ensemble de normes et codes, en se rendant mutuellement intelligibles. (Quéré, 1999[143]). Notre démarche, inscrite dans deux contextes éco-socio-différents, prend tout son sens dans l'étude de ces tensions. Avec l'émergence de nouveaux objets, usages ou de nouvelles pratiques, ce ne sont pas seulement des nouvelles normes techniques qui font leur apparition. Les usagers font émerger en permanence de nouvelles normes anthropologiques. De nouvelles confrontations surgissent de la rencontre héritage/émergence.

Quelles mutations pouvons nous observer lorsqu'une même innovation (la TV sur mobile) est introduite dans deux contextes éco-socio-culturels différents ? De quelle façon se reconfigure le rapport entre les normes sociales héritées du passé et celles émergentes ?

[143] Quéré, L. (1999). Action située et perception du sens. Raison Pratique. In M. de Fornel, & L. Quéré (Eds), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Paris: Édition de l'EHESS, pp. 301-338.

5.4. Axes d'analyse

Ces problématiques seront interrogées dans une perspective comparative en la France et la Roumanie. Plusieurs chercheurs (Philippe d'Iribarne, Michel Durampart, Béatrice Vacher, Yanita Andonova) ont montré le potentiel heuristique des perspectives comparatives dans l'approche des TIC. A l'instar de Michel Durampart nous préférons aux perspectives comparatives généralisantes, les logiques comparatives partielles, en mettant les usages de la télévision sur le téléphone portable à « l'épreuve de l'interculturel »[144].

La problématique de l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans les autres pratiques sociales, informationnelles et communicationnelles sera envisagée à plusieurs niveaux d'observation.

- au niveau de l'organisation « écologique » de l'usage de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité. Il s'agit de se centrer sur la signification primaire de la notion de « milieu associé » de Simondon : *l'environnement physique*.

- au niveau des interactions entre l'usager en situation d'usage et l'environnement vu comme un « espace public sociétal » (B. Miège) caractérisées par une permanente confrontation entre les normes anthropologiques héritées et celles émergentes. C'est la rencontre avec *l'environnement institué* qui est ici l'unité d'analyse.

- au niveau de *l'environnement médiatique* et *technique*. Il s'agit de prendre en compte les mutations médiatiques actuelles (numérisation, mobilité) et le rôle des stratégies conduites par les acteurs économiques et politiques dans la propagation ou la standardisation des nouvelles formes organisationnelles, objectales ou sémiotique.

A l'instar de Bateson nous considérons ainsi que *« C'est la capacité à hiérarchiser les contextes qui permet la clarification de la situation »* (1977[145]). L'étude de l'usage de la télévision sur le téléphone portable se fera à travers une hiérarchisation des niveaux d'observation et d'analyse qui comprend :

---

[144] DURAMPART, M. (2007)« Les TICE à l'épreuve de l'interculturel, entre modèle du Nord et pratiques du Sud ».*Hermès*-CNRS, n° 49, pp. 221-227.
[145] BATESON G. (1977), *Vers une écologie de l'esprit*, t. I, Seuil, Paris

- au premier niveau, une focalisation sur les interactions entre individu, objet technique et environnement physique, lors des usages de la télévision sur le téléphone portable dans les transports en commun

- ensuite une focalisation sur les interactions entre individu, objet technique et groupe social, lors des usages situés dans l'espace public

- Et enfin une analyse au niveau des ancrages des usages de la télévision sur le téléphone portable dans un écosystème audiovisuel en mutation technique.

L'analyse de ces trois niveaux prend en compte que l'observation et l'analyse du macro-contexte (social et technique) *« est extrêmement difficile pour l'observateur scientifique* « (Bateson et Ruesch, 1988[146], p. 325).

Les problématiques seront interrogées à travers une méthodologie descriptive et soucieuse de « garder » des traces analysables par la suite et relatives aux multiples interactions entre usager/téléphone portable/environnements (physique, institué/ant, technique). L'unité d'analyse est à l'instar de Bateson et Ruech, « *l'organisme plus l'environnement »*[147]. Bateson explique les différences entre contexte et environnement. Le contexte est hiérarchisé *« ... toute communication nécessite un contexte ; sans contexte il n'y a pas de sens, et les contextes confèrent le sens parce qu'il y a une classification des contextes »*, alors que l'environnement est multiple et nécessite d'être qualifié, car il englobe « *tout ce que à un moment donné nous entoure* » Selon Bateson, c'est la capacité à hiérarchiser les contextes et à qualifier les types d'environnement qui permet la clarification de la situation.

6. Objectifs de recherche

L'ambition scientifique que nous poursuivons est de faire surgir de nouveaux questionnements, de nouvelles problématiques susceptibles de renouveler les réflexions en sciences de l'information et de la communication autour de la question des usages et pratiques

[146] BATESON G., RUESCH J. (1988), *Communication et société*, Paris : Seuil
[147] BATESON G., RUESCH J. (1988), *Communication et société*, Paris : Seuil

émergeant en contexte TIC: « *Une nouvelle approche, une nouvelle question, c'est comme cela que la connaissance scientifique peut progresser ».* (Mucchielli, 2005, op.cit.). Le philosophe I. Haking le signale bien lorsqu'il dit que pour faire avancer la science, il faut trouver de nouvelles questions et réexaminer autrement les problématiques anciennes. Nous voulons donc, tout à fait modestement à ce niveau, participer au progrès de la réflexion scientifique autour de la question de l'appréhension des pratiques émergentes.

Alors que la sociologie des usages semble être devenue « une voie privilégiée » des approches des usages des TIC, y compris des usages émergents, il convient de dépasser ces perspectives sociologiques et les méthodologies sous-jacentes. Nous souhaitons poursuivre la lignée annoncée par Serge Proulx (2001[148], 2005[149],) qui milite depuis plusieurs années déjà pour une articulation des niveaux d'analyse, et un dépassement des microsociologies.
L'objectif devient alors :

- D'élaborer de nouvelles hypothèses et de nouveaux questionnements concernant l'intelligibilité des usages et pratiques émergents
- De contribuer à une approche communicationnelle des usages et pratiques émergents en contexte TICN (TIC numériques)
- De proposer une méthodologie innovante dans la lignée du tournant « actionniste » (et non pas « linguistique ») .

Une telle approche, en prenant ancrage dans la richesse et la variété du socle épistémologique des pragmatismes, des approches situées de l'action et de la cognition et des théories de l'information et de la communication se veut une modeste contribution à la compréhension des phénomènes émergents dans le contexte de la convergence multimédia.

Inscrit en SIC, ce projet de thèse ambitionne de retravailler la question des usages émergents en prenant appui sur des notions fondamentales décrites comme relevant de la communication ou de l'information. La « *communication* » sera en effet sollicitée à la fois comme approche (démarche) pour analyser les processus d'usages et comme objet

[148] PROULX, S.(2001) «Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? » in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national de la SFSIC, Paris, 10-13 janvier, p. 57-66.
[149] PROULX, S. (2005) « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances » in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éds, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, tome 1, Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-20.

d'observation en soi. Mais c'est surtout la notion d'*information* transformée ici dans le concept d' « in-formation » qui sera sollicitée pour analyser les *processus* d'usages *en situation*, et la confrontation entre les formes d'usage saillantes et celles prégnantes. Les deux approches (communicationnelle et in-formationnelle) se rejoignent à plusieurs niveaux : au niveau des problématisations, des méthodes d'enquête (enregistrements audiovisuels hic et nunc, observation in situ, corpus documentaire) et des effets de sens qu'ils permettront de produire lors de l'étape d'analyse.

7. Architecture de la thèse

Après cette première partie introductive, ***la première partie*** nous permettra de fonder un modèle de compréhension des phénomènes que nous voulons analyser. Pour comprendre de quelle façon les usages émergents de la télévision sur le téléphone portable s'ancrent dans les autres pratiques sociales nous devons partir de quelques préalables. Pour ceci nous proposons de poser dans cette première partie de notre recherche par la question de l'appréhension de l'émergence. Le premier chapitre propose une contextualisation des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable. Une fois cet état des lieux posé, nous nous efforcerons de construire un modèle théorique d'appréhension de l'émergence. (Chapitre 2). Est-il possible de penser les pratiques émergentes ? Quelle vision de l'objet technique et de l'innovation est sous-jacente à une telle démarche? Comment envisager le rapport entre tradition et innovation, entre prégnance et saillance? La position théorique que nous développerons dans ce questionnement implique une vision de l'innovation en tant que processus métastable (Simondon, 2005[150]), conflictuel (Julien, 1992[151]), à la fois continu et discontinu (Durampart, 2009)[152] : en tant que processus permanent, toute émergence implique l'ambivalence altération/création (Castoriadis, 1975[153], 2004[154]). Les éléments conceptuels

[150] SIMONDON, G. (2005), *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Ed. Jérôme Million, 2005
[151] JULIEN, F. (1992) *La Propension des choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine,* Seuil
[152] DURAMPART, M. (2009) « Le changement organisationnel construit dans l'évitement du projet de changement », *Communication et organisation* [En ligne], 36 | 2009, mis en ligne le 11 mars 2011. URL : http://communicationorganisation.revues.org/1009
[153] CASTORIADIS, C. (1975) *L'institution Imaginaire de la Société*. Éditions du Seuil, collection « Esprit »,
[154] CASTORIADIS, C. (2004) « Entretien Cornelius Castoriadis et Francisco Varela » Dans *Post-Scriptum sur l'insignifiance - Entretiens avec Daniel Mermet suivi de Dialogue*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

visités dans ce chapitre nous permettront d'envisager une analyse située des usages de la télévision portable. Le postulat intellectuel que nous défendrons implicitement dans cette partie est que les objets techniques ne peuvent pas être appréhendés comme étant isolés mais comme étant ancrés dans des milieux sensibles, techniques, culturels associés. En s'appuyant sur les travaux de Gilbert Simondon, Cornelius Castoriadis, François Julien, André Leroi-Gourhan, Bertrand Gille, Bernard Stiégler nous chercherons à comprendre les conditions de l'innovation technique. Cette partie sera plus courte que les autres car elle représente la première étape de conceptualisation. En effet, le modèle théorique sera enrichi, lors de la partie d'analyse avec d'autres concepts - outils d'analyse. La construction conceptuelle de notre recherche, entamée dans cette première partie, sera construite par allers et retours réguliers entre théorisation et praxéologie, dans une logique pragmatiste.

La deuxième partie sera consacrée à l'articulation entre le débat épistémologique et le débat méthodologique. Cette partie présente les fondements épistémologiques sur lesquels nous appuyons notre démarche méthodologique et notre modèle d'analyse. Nous avons fait le choix de présenter ces questions épistémologiques et méthodologiques dans une partie distincte par souci de clarté. Seront discutées là, des questions primordiales et c'est justement leur discussion qui permettra de fonder notre démarche en argumentant nos choix méthodologiques et en définissant leurs limites. Quel statut accordons-nous au langage de l'action ? De quelle façon appréhendons-nous le statut du sujet, du chercheur, de l'objet de connaissance ? Notre posture de recherche devra être explicitée, notamment parce que nous entretenons avec notre terrain (au sens propre) de recherche un lien particulier du fait de notre trajectoire personnelle. Ce chapitre nous permettra d'expliciter la démarche de construction de notre dispositif méthodologique et le corpus retenu. Il s'agit ainsi d'argumenter le choix que nous avons fait de nous livrer à une démarche méthodologique combinatoire qui se base à la fois sur des enregistrements audio-visuels, auto-confrontations et corpus documentaire. Nous terminerons en dessinant le passage du modèle théorique au modèle d'analyse.

La troisième partie constitue l'analyse proprement dite de notre matériel de recherche. Elle comprend trois chapitres correspondant aux trois axes d'analyse. Il s'agit d'une démarche qui nous a semblé davantage cohérente avec nos positionnements épistémologiques ancrés dans les pragmatismes : dans ce sens les concepts sont vus comme outils d'analyse opératoires. Le *premier chapitre (chapitre VI)* de cette partie analysera les manières dont l'usager fait usage de la télévision sur son téléphone portable en condition de mobilité. Nous

montrerons ainsi les participations actives de l'environnement physique (concret et sensible) à la définition de la situation d'usage. Le *deuxième chapitre (chapitre VII)* montrera de quelle façon l'environnement *institué* (hérité, déjà-là) in-forme les usages émergents de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public. L'ancrage des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable dans d'autres pratiques sociales stabilisées fait émerger de nouvelles normes sociales et des nouvelles déviances qui ne font pas pour autant table rase des normes héritées. Le *troisième chapitre (chapitre VIII)* de cette partie analysera l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans un environnement technique en mutation. Les lien que la télévision sur le téléphone portable entretient avec trois filières techniques (à savoir celle de la télévision dite domestique, celles des TIC mobiles et celles des TIC numérique) seront alors discutés..

Au terme de cette partie d'analyse il s'agira d'entamer une discussion critique sur les apports de cette recherche en terme de renouvellement des problématiques et des concepts. Notre **conclusion** nous permettra un retour critique sur notre démarche, nous permettant de repérer la pertinence de notre modèle théorique et l'efficience de notre modèle d'analyse, notamment des dimensions de l'analyse et des indicateurs retenus. Les hypothèses seront alors délimitées, les espaces de leur réfutation seront esquissés. Nous dresserons quelques unes des qualités qui les définissent. Au terme de cette recherche, nous évoquerons la question qui se pose à nous et qui pourrait constituer un projet scientifique complémentaire de cette thèse : appréhender l'évolution imbriquée des normes et des formes dans le contexte des TICNM (technologies de l'information et de la communication numériques et mobiles).

PREMIÈRE PARTIE : APPRÉHENSION DES USAGES ET PRATIQUES ÉMERGENTS

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Introduction de la première partie

Il est devenu assez commun dans les recherches portant sur les innovations technologiques de débuter par une explicitation des différences entre invention technique et innovation technologique[155]. Notre démarche ne s'inscrit pas dans cette lignée, préférant à cette entreprise de clarification terminologique une réflexion sur le statut de ce qui émerge et sur les façons dont le chercheur peut en faire la description. Nous partons ici de l'hypothèse que les usages de la télévision sur le téléphone portable sont des usages émergents.

Pour comprendre de quelle façon les usages émergents de la télévision sur le téléphone portable s'ancrent dans les autres pratiques sociales quotidiennes nous devons partir de quelques préalables. Pour ceci nous proposons de débuter cette recherche par un état des lieux de la télévision sur le téléphone portable. Cet état des lieux nous permettra une présentation détaillée de spécificités des usages de la télévision sur le téléphone portable, dans une perspective comparative.

Une fois cet état des lieux posé, nous pouvons entamer la construction du modèle théorique de compréhension du phénomène étudié. Pour ceci, nous débutons avec la question fondamentale de l'appréhension de l'émergence. Quelles sont les problématiques posées par la question de l'émergence ? Quels concepts peuvent être mobilisés comme outils d'analyse des pratiques émergentes ? Quelle vision de l'objet technique et de l'innovation est sous-jacente à une telle démarche? La discussion théorique entamée ici ne sera pas épuisée au terme de cette partie. La conceptualisation théorique de cette recherche sera continuée par des allers-retours entre théorie et pratique notamment dans la troisième partie.

[155] A minima, nous pouvons dire que l'invention fait référence à aux idées, projets, plans mais aussi l prototypes et usines pilotes : « en un mot tout ce qui précède la première et incertaine rencontre avec le client » (Akrich, Callon Latour, 1988), alors que l'innovation implique dans une vision davantage économiste « une première transaction commerciale réussie » (ibid.). Arlette Bouzon, dans son mémoire de habilitation de direction de recherche met en évidence d'une façon très claire les différences entre les deux termes. : « *L'innovation se différencie cependant de l'invention, car elle agrège au changement une finalité fonctionnelle et socio-économique contribuant à la création de valeur, et suppose une diffusion réussie vers ses utilisateurs au travers d'une transaction commerciale* »

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Chapitre I : Emergence de la télévision sur le téléphone portable en France et en Roumanie ; état des lieux

Cette première partie se propose de donner au lecteur certains éléments de contextualisation. Il s'agira de dresser un état de lieux nécessaire à la compréhension des multiples enjeux techniques, économiques et socio-culturels qui accompagnent l'émergence de la télévision sur le téléphone portable dans ces deux pays, plus particulièrement dans les villes – terrains de cette étude.

Ce « tour d'horizon » comporte la présentation des principaux acteurs de la chaine de valeur de la télévision mobile. Il s'agira également de présenter les expérimentations et les débats qui entourent « la TV mobile » depuis son apparition sur le marché en 2004. Des confrontations vives et souvent conflictuelles, accompagnent depuis 2006, le projet de la *Télévision mobile personnelle*, malgré la volonté et le soutien politique pour trouver un accord entre les différents acteurs. Notre problématique autour de la confrontation entre les normes émergentes et les normes héritées se retrouve au cœur de cette première partie. Quelles sont les nouvelles normes qui accompagnent la Tv sur mobile et la télévision mobile personnelle ? Quels enjeux derrière les multiples confrontations et désaccords ?

Dans un premier temps, nous présenterons l'évolution des normes technologiques qui font que le téléphone est devenu aujourd'hui « le troisième écran » qui permet le visionnage de la télévision.

Ensuite, cette « entrée en matière», comportera à l'aide des données déjà publiées (études et enquêtes) un panorama « officiel » et comparatif des usages de la télévision sur le téléphone mobile [156] (fréquentation, contenus, diffusion). Dans cette perspective, nous présenterons les offres de télévision sur le mobile existantes en Roumanie et en France, les grilles tarifaires, les contenus. Par exemple, nous verrons que les usagers roumains pour pouvoir accéder aux programmes télévisuels, sont obligés de passer par le WAP alors que les

[156] pour désigner l'objet « téléphone potable » à part cette désignation nous utiliserons également des dénomination du lange commun : « téléphone mobile », « mobile, « portable » , « cellulaire ». Caaron et Caronia (2005, op.cit.,p. 9) considèrent que « bien qu'ils désignent tous la mêmes choses, chacun (de ces noms) en propose des connotations spécifiques ». Nous les utiliserons comme équivalents.

utilisateurs français peuvent y accéder dès le menu de leur téléphone. Nous rapporterons également les données publiées par les opérateurs téléphoniques dans les deux pays afin d'apercevoir les contours de la diffusion de ce service.

I.1. Le téléphone mobile comme terminal pour la TV en France

Selon l'Observatoire de l'ARCEP[157] **80,3% des Français sont équipés en téléphonie mobile** (*Chiffres de juin 2006*). SMS, MMS, photo, vidéo, accès à Internet et téléchargement, etc. les usagers (consommateurs ?) se retrouvent face à une expansion continue des services sur leur téléphone mobile. Ils renouvellent leur téléphone tous les 18 mois en moyenne (source : ARCEP). L'avènement des réseaux EDGE, UMTS/3G et 3G+[158] transforme peu à peu le téléphone mobile en un téléviseur portable. La télévision mobile personnelle permet au spectateur, « **où qu'il se trouve,** de **regarder la télévision** sur son téléphone ou sur tout autre terminal de poche ». En France, les opérateurs mobiles proposent depuis 2004 à leurs abonnés des offres de télévision en direct sur les réseaux 3G et Edge. Les utilisateurs peuvent regarder donc la télévision sur un téléphone compatible 3G ou Edge et seulement dans les endroits où ces réseaux sont disponibles.

Depuis son apparition, un ensemble d'acteurs économiques et politiques se mobilisent pour lancer un service supérieur appelé la « la télévision mobile personnelle ». Depuis 2007, son lacement a été préconisé, annoncé et ensuite reporté pour chaque grand événement sportif mondial. On l'annonçait pour la Coupe du mondée de rugby de 2007, pour les Jeux Olympiques de Pékin de 2008, Coupe du Monde 2010 d'Afrique du Sud, etc. **Lors de chacun de ces grands événements sportifs, les acteurs économiques et politique ont annoncé que** la télévision sur le téléphone sur le téléphone portable se transformera en « la télévision

[157] Abréviation pour « Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes ».Organisme français indépendant chargé de réguler les télécommunications.
L'ARCEP a de nombreux pouvoirs de contrôle, de sanction et de règlement des différends entre opérateurs de réseaux et de services de communication.http://www.arcep.fr

[158] Le terme 3G désigne la technologie UMTS. La dénomination "x"G (G pour Génération) correspond aux générations successives des réseaux de téléphonie mobile. C'est un moyen simple permettant au grand public de se retrouver dans les évolutions.
1G = Premiers terminaux sans-fil apparus dans les années 70/80.
2G = Technologie GSM - débit de 9,6 kb/s
2,5G = Technologie GPRS - débit de 20 kb/s
2,75G = Technologie EDGE - débit de 130 kb/s
3G = Technologie UMTS - débit de 250 kb/s

mobile personnelle », qui sera accessible au plus grand nombre des Français, grâce aux technologies de diffusion « broadcast multi-point ». « *La diffusion* ***broadcast*** *définit une diffusion de un émetteur vers un nombre indéfini de récepteurs. Un exemple de diffusion broadcast est la diffusion hertzienne de la télévision.. Un seul et même signal est émis par des antennes qui vont couvrir une région dans laquelle n'importe quel récepteur pourra capter ce signal »*[159]. Comme il existe plusieurs normes de diffusion en broadcast[160], les acteurs européens ont choisi une au niveau européen : la DVB-H. Le schéma ci-dessus permet de repérer les différences entre les modes de diffusion : la diffusion sur les réseaux 3G et 3G+ (fonctionnement actuel) et la diffusion selon la norme DVB-H (prônée par le Forum de la télévision mobile).

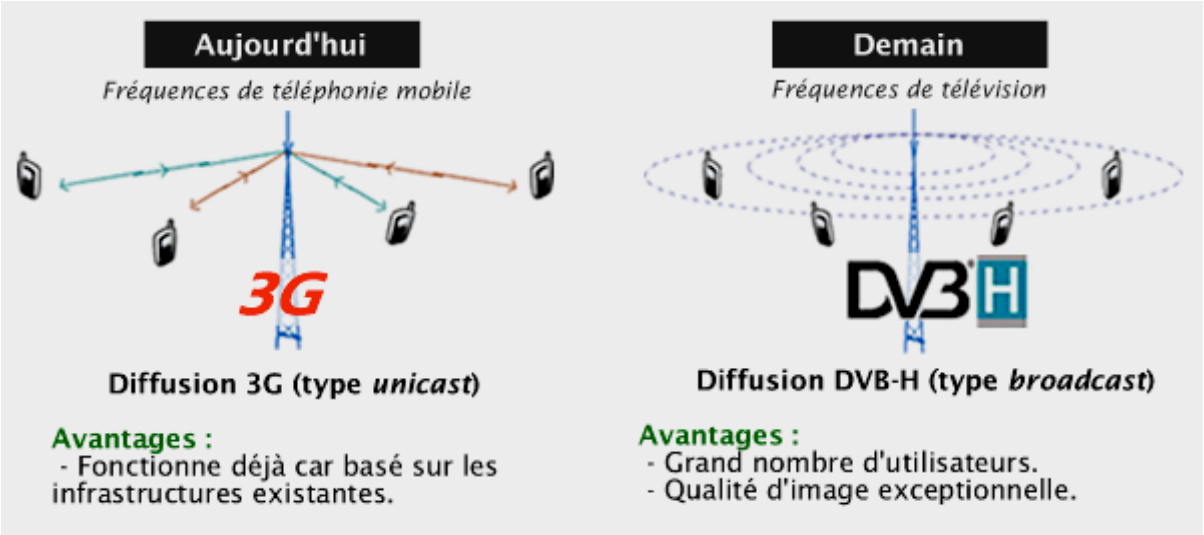

Source : Le forum de la télévision mobile : Disponible en ligne : http://www.forum-tv-mobile.com/fr/presentation-tv.php

Jusque à ce jour (juin 2011), ce changement de technologie de diffusion n'arrive pas à être mis en place.

En France comme ailleurs en Europe, la Télévision sur mobile est devenu un défi économique, politique et social si nous pensons au grand nombre des acteurs impliqués dans la chaîne de la valeur[161]. Les professionnels des médias, les grandes chaînes nationales TF1 et France Télévision en tête, les publicitaires, les producteurs et fournisseurs voient en effet non sans inquiétude l'arrivée des opérateurs de téléphonie sur leur « domaine ». A partir de 2004,

[159] Source en ligne : <www.forum-tv-mobile.com/fr/glossaire.php>, [Dernière consultation 09/05/09]
[160] voir Annexes 1 : différentes normes de diffusion
[161] une présentation détaillée des acteurs de la chaine de valeur est proposée dans les Annexes

le *Forum de la télévision mobile*[162], devient porte-parole et porte-stratégie de l'ensemble des acteur. Il devient ainsi le lieu d'intéressement des alliés compris en tant que lieu des alliances mais aussi des vives confrontations. Parmi ces dernières, la proposition d'un modèle économique favorable à l'ensemble des acteur de la chaine de valeur semble représentée le principal frein au développement de la TMP car les acteurs ne semblent pas trouver un terrain d'entente.

I.1.2. Quelques dates importantes concernant le projet de la télévision mobile personnelle[163]

Année 2006

27 avril 2006 : Lancement d'une consultation publique sur sur des propositions de modifiations législatives concernant la Télévision Numérique Terrestre (TNT), la Télévision Haute Définition (TVHD) et la Télévision Mobile Personnelle (TMP) par le Ministère de la Culture et de la Communication

26 juillet 2006 : Présentation du projet de loi relatif à la modernisation audiovisuelle et à la télévision du futur en Conseil des ministres

8 novembre 2006 : 1ère démonstration de la TMP dans le métro parisien

10 novembre 2006 : Lancement d'une consultation publique sur les normes de diffusion de la TMP en France par la Direction pour le Développement des Médias (DDM, Ministère de la Culture et de la Communication) et la Direction Générale des Entreprises (DGE,Ministère de l'Industrie)

22 Novembre 2006 : Vote du projet de loi relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur par le Sénat

Année 2007

février 2007 : Vote du projet de loi relatif à la modernisation audiovisuelle et à la télévision du futur par l'Assemblée Nationale. Adoption par le Sénat et par l'assemblée Nationale du texte proposé par la Comission Mixte Paritaire (CMP)

mars 2007 : Promulgation de la loi relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et

[162] Sur la page web de présentation du forum on peut lire que pour faire travailler ensemble les acteurs de la chaîne de valeur, le 23 novembre 2004, « sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, à l'époque Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, est signé "l'Engagement commun" qui établit la création du "Forum Tv mobile "».

[163] un calendrier complet est proposé dans le volume d'Annexes (Annexe 2)

à la télévision du futur. Publication au Journal Officiel n°56 . Le Ministère de l'Industrie saisit le CSA de 4 projets d'arrêtés fixant les caractéristiques des signaux émis pour la fourniture de services de radio numérique et de TMP. Le CSA emmétra un avis favorable.

9 novembre 2007 : Lancement de l'appel à candidatures du CSA pour 13 fréquences

22 décembre 2007 : 36 dossiers de candidatures sont déposés

Année 2008

mars 2008 : **Le DVB-H** est inscrit sur la liste des normes de l'Union Européenne . Le CSA lance une consultation publique "relative au déploiement des services interactifs" en Télévision Mobile Personnelle. Du 10 au 16 avril, les 36 chaînes candidates sont auditionnées par le CSA

mai 2008 : Le CSA sélectionne les chaînes pour la TMP. Le ministère de la Culture y ajoute 3 chaines publiques pour la TMP

juillet 2008 : Publication par le CSA d'un rapport adressé au Président de la République, au président de l'Assemblée nationale et ay président du Sénat, qui présente un bilan du développement des services de TVHD et de TMP, ainsi que de la mise en œuvres des mesures introduites par la loi du 5 mars 2007

août 2008 : La Commission Européenne lance un appel à candidatures sur les services mobiles par satellite. En octobre, 4 opérateurs de satellite déposeront leur candidature csur les services mobiles par satellite : Ico, Inmarsat, Solaris et Terrestar

octobre 2008 : Lancement du Plan numérique 2012 par le secrétaire d'Etat au Développement de l'Economie Numerique

novembre 2008 : Envoi d'un courrier rédigé par les éditeurs demandant aux opérateurs mobiles leur positionnement sur le modèle économique - Réponse de SFR, Bouygues Télécom et Orange entre le 26 novembre et le 2 décembre

Année 2009

février 2009 : Lancement par Nathalie Kosciusko-Morizet[164] (qui remplce Eric Besson) d'une mission de médiation pour la TMP, avec pour objectif un accord entre les acteurs sur un modèle économique, confiée à Cyril Viguier

mai 2009 : Sélection par la Commission Européenne des opérateurs Inmarsat Ventures et Solaris Mobile pour fournir des services mobiles par satellite dans toute l'Europe.

juillet 2009 : Remise du rapport de mission de Cyril Viguier sur le développement de la

[164] qui remplace Eric Besson au poste de Secrétaire d'Etat à la Prospective et au Développement de l'Economie Numérique

TMP pour le compte de Nathalie Kosciusko Morizet

septembre 2009 : Le grand emprunt pour financer la TMP : D'après le journal Les Echos, Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, a déclaré que « le grand emprunt doit aider à la mise en place de la Télévision Mobile Personnelle ».

I.1.3. Evolution de l'offre commerciale de la télévision sur mobile en France

Selon le Forum de la télévision mobile, les chiffres fin 2006 étaient encourageantes quant à l'usage de la « Tv mobile » : des dizaines de chaînes déjà diffusées en 3G, plus de 2 millions de Français équipés d'un mobile permettant de recevoir la télévision et près de 500 000 clients qui l'utilisait déjà régulièrement. En France, l'offre commerciale des opérateurs de téléphonie pour la TV sur le téléphone mobile propose une gamme comportant plusieurs options et tarifs[165]: Ces offres ont évolué d'un service « à la carte », vers un service inclus dans le coût d'un abonnement standard. En effet, depuis fin 2006 les opérateurs français mettent en place des offres qui permettent le visionnage des programmes de télévision en illimité.

Lancée en décembre 2004, la TV/Vidéo sur mobile Orange a conquis, fin 2006, plus de 2 millions de clients en France en TV/vidéo et a généré 51 millions de consultations sur le portail Orange World en 2006[166]. Fin 2006, Orange lance également une offre de TV HD mobile, qui permet de profiter d'une qualité d'image exceptionnelle et d'un confort de visionnage amélioré. Au 31 mars 2007, Orange a totalisé 4.376 millions de clients aux services haut débit (EDGE et UMTS). Dans leur communiqué de presse, l'opérateur Français, déclare avoir accueilli 781 000 abonnés supplémentaires au cours du premier trimestre 2007, « soit une hausse de 21.7 % en trois mois ». En avril 2007, Orange enrichissait son bouquet de chaînes TV sur mobile et proposait l'accès à plus de 60 chaînes TV en direct et 3000 vidéos.

Fin *avril 2007*, sur l'ensemble des marchés, Orange déclare cumuler 7.237 millions de clients EDGE et UMTS**.** L'offre commerciale d'Orange pour la TV mobile proposait à cette date une gamme comportant plusieurs options et tarifs[167]:

[165] Idem
[166] informations disponibles en Annexes
[167] Idem

- option TV : plus de 20 chaînes TV et la vidéo à la demande, en illimité 24h/24 7j/7, pour 6EUR/mois
- option totale TV : 60 chaînes TV et la vidéo à la demande, en illimité 24h/24 7j/7, pour 10EUR/mois
- option totale TV HD mobile : la qualité Haute Définition mobile sur toutes les chaînes TV et la vidéo à la demande, en illimité 24h/24 7j/7, pour 12EUR/mois
- option sport : les grands événements sportifs en direct et en images, l'actualité du sport en continu, toutes les chaînes TV sportives et l'actualité de son club favori (foot, rugby) dès 9 EUR/mois
- option musique : toutes les chaînes TV musicales, toutes les radios musicales et des clips vidéos, en illimité 24h/24 7j/7, pour 6EUR/mois
- option TV + option Musique + option surf[1], pour 12 EUR/mois

En avril 2007, l'opérateur **SFR** a annoncé que dans la période décembre 2006-mars 2007, le nombre de ses abonnés 3G a doublé. En décembre 2006, ils étaient 70 000 à souscrire à l'offre 3G SFR, le 31 mars dernier, ils étaient 140 000. SFR couvre actuellement plus de 65% de la population en 3G / 3G+ et prévoit de couvrir 70% de la population fin 2007. Toujours en avril 2007 Canal+ et l'opérateur SFR ont annoncé le lancement de « Canal+ Chaîne Mobile », une chaîne mêlant à la fois des programmes de Canal+ en clair et en direct et des programmes conçus spécialement pour le mobile. Outre des émissions comme « La matinale », « Le grand journal » ou « Les guignols de l'info », la chaîne propose des programmes spéciaux comme « Le journal du sport », les résultats de ligue 1, le « Top 5 des buts du championnat de foot italien », et la multidiffusion des programmes Canal + en clair.

En avril 2007, l'opérateur français proposait à ses clients équipés d'un mobile 3G une offre composée de plusieurs chaînes et podcasts réparties sur trois bouquets accessibles via le portail SFR.

- un bouquet SFR qui comporte des chaînes sélectionnées par SFR pour leurs abonnés 3G, à 7 € par mois + prix de connexion au portail Vodafone Live !
- un bouquet CANALSAT MOBILE comportant 37 chaînes, au prix d'abonnement de 7 € par mois + le prix de la connexion au portail Vodafone Live !

Entre le 24/01/07 et 24/04/07, SFR a présenté une offre limitée permettant d'accéder en illimité au bouquet CanalSat Mobile, et au Vodafone Live !, pour 6€/ mois pendant deux mois

et ensuite pour 12 €/mois sans engagement.

En 2008, cette offre évolue vers une baisse des prix :

- Le Pass TV à 6 €/mois s'adresse à ceux qui veulent avoir accès aux principales chaînes de télévision en direct et à des émissions en vidéo à la demande.
- Le Pass Canal+ Mobile à 8€/mois offre en plus de Pass Tv l'accès aux émissions de Canal+ en direct et à quatre chaînes thématique : Humour TV, Cinéma TV, Sport TV et Charme Tv.
- Le Pass Canalsat Mobile à 10€/mois offre un large choix de programmes parmi les 50 chaînes du bouquet Canalsat.

Début 2011, à cette offre de trois « bouquets » s'ajoutent encore trois offres « mini-pass » à 3euros/mois

En France il existe ainsi depuis 2004 plusieurs « bouquets TV » en fonction du nombre des chaines proposer pour visionnage. Les usagers y accéder sur leur mobile 3G/3G+ en se connectant au (WAP), portail Vodafone live!, ou Orange World . Néanmoins cet usage semble dépassé. Dans le contexte du développement des Smartphones et le succès notamment des IPhone, (tous les participants à notre enquête détient un Smartphone) les utilisateurs accèdent à ces services directement du menu du téléphone avec les applications Orange Tv ou SFR TV. De plus, dans ce contexte, les offres commerciales ont également évolué. Les opérateurs télécom Français vont introduire le service « Mobile TV » dans l'offre des abonnements. Les offres « tout compris » à savoir appels, internet, télévision vont être disponible à partir de 29 euros pour Orange avec leur forfait appelé « Origami Style » pour 20 chaînes de télévision et à partir de 99 euros pour un forfait qui inclut la possibilité de regarder en illimité 60 chaînes de télévision.

I.2. Télévision sur le téléphone mobile via le Wap en Roumanie

En Roumanie, la situation est légèrement semblable avec celle existante en France quant au nombre des téléphones mobiles. L'on peut néanmoins noter que le taux de d'équipement est largement supérieur en Roumanie. En effet, selon l'ANRCTI[168] il existe 22,9 millions d'utilisateurs de téléphones mobiles, soit 106% de la population. Nous rappelons qu'en France selon l'Observatoire de l'ARCEP, le taux d'équipement moins élevé : 80,3% des Français sont équipés d'un téléphone mobile.

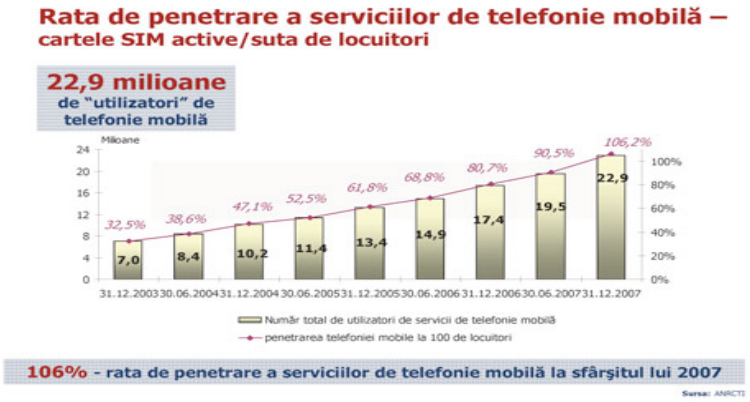

Figure 1 ***: Evolution du nombre d'utilisateurs de téléphonie mobile en Roumanie (106% fin 2007)***
Source : http://www.comunic.ro/publ_images/1anrctisim.jpg

I.2.1. Evolution de l'offre commerciale en Roumanie

En Roumanie, les services de télévision sur le téléphone mobile ont été lancés dès 2004. Il s'agit d'un service disponible via le *WAP* (*Wireless Application Protocol)* »[169]. Le Wap est un protocole de communication qui permet d'accéder à Internet via un terminal mobile (téléphone portable, PDA). Le WAP est ainsi un point de passage obligatoire pour accéder aux autres services et aux autres contenus proposés par les deux opérateurs roumains via leur portail « Vodafone Live ! », respectivement « Orange World ». Ces portails jouent ainsi une double rôle, ce sont des plateformes qui offrent des contenus multimédia (les rubriques « stiri » (news), « sport », « muzica » « vidéo » etc. » et ce sont aussi des territoires (interfaces) de

[168] ANRCTI : Agence Nationale pour Réglementation en Communication et Technologies de l'information
[169] Selon la déclaration de Raluca Gherghe, Product Manager Orange Roumanie, pour le « Jurnal National », le 18/07/08

navigation.

Figure 2 : ***Page d'accueil des portails Orange World et Vodafone Live !***

Les abonnés d'Orange Roumanie peuvent regarder les programmes de télévision sur leur téléphone portable à partir du Portail *Orange World*.

Par l'intermédiaire de cette interface-plateforme les utilisateurs ont accès à quatre type de contenus : « info », « enjoy », « util », « my page ». L'accès aux services intitulés « TV LIVE » se fait à partir de la rubrique « enjoy ». Cette rubrique comprend outre l'application « TV Live », des services intitulés[170] : *« Muzica », « In direct », « Stiri », « Film », « Lifestyle »*[171]*, « Sport », « Emisiuni », « Senzual ».* L'application « TV Live » donne accès à 27 chaînes TV, dont neuf roumaines. Courant 2010, Orange a lancé en partenariat avec *Telenews*, une chaine de news pour le mobile, et selon les chiffres publiés par l'opérateur, 20% des utilisateurs des services vidéo visionnent ce program. Selon les déclarations faites dans la presse par l'opérateur télécom *« les services vidéo du portail Orage pour le mobil,*

[170] Traduction des intitulés de ces rubriques : « Musique », « En direct », « Nouvelles », « Style de vie », « Emissions », « Sensual »
[171] l'emploi de la langue anglaise par les opérateurs télécom Roumains n'est sans doute pas anodin.

services qui incluent le postes de Télévision live, se placent en deuxième place dans le top des services les plus utilisés après les jeux et devant les contenus de musique. Plus de 15% du total mensuel des visiteurs « uniques » sur le portail Orange utilisent les services de télévision sur mobile »[172] (Nicoleta Lambru, manager produit au sein d'Orange,).

Le portail « Vodafone Live ! » offre le même type de contenus (vidéo, musique, contenu textuel et télévision) organisé dans des rubriques semblables aux celles présentes sur le portail d'Orange. Pour regarder la télévision le utilisateur doit passer par la page d'accueil du portail et ensuite choisir dans le répertoire « acasa » (page d'accueil) le service « vidéo ».

Pour pouvoir regarder la télévision sur son téléphone portable, l'usager doit passer par le portail « Vodafone Live ! ». Depuis l'écran d'accueil du téléphone, il accède au portail, symbolisé par l'icône « live ». Depuis la page d'accueil du portail il fait défiler les informations, et il sélectionne le lien « acasa »

1. Click sur « live » 2. Depuis la page d'accueil, click sur « acasa »

Figure 3 : ***Mode de lancement de la télévision sur mobile***

Entre les services présents dans la rubrique « acasa », il sélectionne « vidéo » (pictogramme représentant une télévision). Ensuite il aura à choisir entre des vidéos à la demande et les chaînes de télévision.

[172] Traduction de : „*Serviciile video din portalul Orange pentru mobil, care includ posturile TV live, se află pe locul al doilea în topul celor mai utilizate servicii din portal, după jocuri şi înaintea conţinutului muzical. Peste 15% din totalul lunar al vizitatorilor unici din portalul Orange accesează serviciile de televiziune pe mobil*", explică Nicoleta Lambru, manager de produs în cadrul Orange.

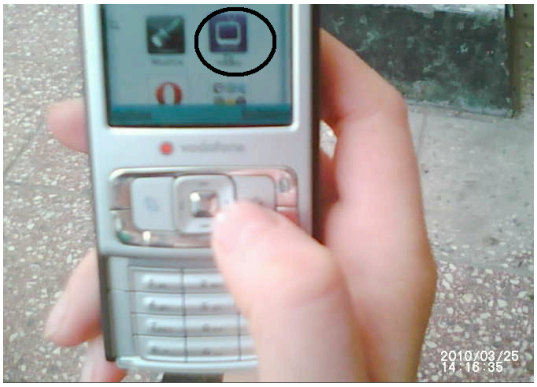

3. Click sur « vidéo » *4. Affichage des chaines de télévision disponibles*

Figure 4 : ***Affichage des chaînes disponibles sur le portail Vodafone Live !***

Pour Vodafone, le service de télévision mobile enregistre le plus grand taux de croissance entre toutes les autres applications et services du portail. En tête des préférences des utilisateurs roumains, se retrouvent les contenus sportifs, suivis par le divertissement et les chaînes pour les adultes. Actuellement, sur le portail « Orange World » les utilisateurs ont accès à 27 chaînes nationales et internationales et à des chaines pour les adultes (leur nombre est passé de deux en 2008 à cinq fin 2010). Sur le portail « Vodafone Live! » à 10 chaînes et à des images en direct de l'autoroute Bucarest-Constanta. Vodafone a une offre comparative, qui comporte des chaînes roumaines des news en continu (Realitatea TV) comme des chaînes généralistes ou de divertissement (musique, dessins animés).

Nous donnons ici l'exemple de l'offre Orange. Les utilisateurs peuvent choisir parmi 27 posturi TV. Nous mettons en évidence les postes roumains. *Antena 3*, *Arena TV,* BBC World, Blue, Boomerang, Cartoon Network, Eurosport, Extreme Sports, Fashion TV, Favorit TV, Jetix, Minimax, Money Channel, MTV Music, MTV Shorts, N24, *National TV*, *ProTV International*, Pamela TV, Penthouse, Private TV, Realitatea TV, Senso TV, TV5, U TV, VideoPleasure, Bebe TV.

I.2.2. Freins au développement de la télévision sur mobile en Roumanie

Les utilisateurs nous ont signalé des grands absents, exclus de cette offre : il s'agit des chaînes publiques ou des chaines qui connaissent les plus grandes audiences en Roumanie : Ainsi les chaines publique TVR 1, TVR2, ou les chaines les plus regardées comme Antena 1, Pro TV, Prima Tv sont absentes de ces offres.

Outre cet aspect non-négligeable, le prix du service, est pointé par les utilisateurs participants à notre étude comme étant un frein réel dans l'appropriation de la télévision sur mobile. Ainsi, au mois d'octobre 2010, les clients Vodafone pouvaient choisir entre deux propositions tarifaires ; l'accès aux chaînes de télévision pour 1,5 euro par jour ou pour 4 euros par mois. Sachant que le revenu moyen par client pour la même période était de 7, 7 euros, 4 euros représente plus de la moitié de cette somme. Les journalistes économiques mettent en évidence également cet aspect financier. Dans son article intitulé « TV pe mobil – gratis în Asia, pe bani în România »[173] (Tv sur mobile : gratuit en Asie, payant en Roumanie »), une journaliste du principal quotidien national (Adevarul) se fait porte parole des potentiels amateurs de la «TV mobile » mais pour qui le prix de ce service est trop élevé dans le contexte socio-économique roumain.

La télévision sur le téléphone portable en Roumanie a un retard significatif par rapport à la France ou l'accès à ce service ne demande plus le passage préalable par le WAP. De plus les offres en illimités comprises dans le forfait de l'abonnement ne sont disponibles qu'à partir de fin 2010-début 2011 avec l'apparition des i-Phones 4 et ceci seulement chez un des opérateurs de téléphonie : Orange. (Chez Vodafone, mi-juin 2011, aucune application ne permettait le visionnage de la télévision sur les I-phones[174])

Les acteurs économiques, opérateurs de téléphonie et constructeurs des terminaux mettent en évidence la difficulté de la mise en place d'un modèle économique fiable. Et le contexte de la crise économique qui a fortement touché le consommateur roumain a davantage entravé le développement de la télévision sur le téléphone portable. Ainsi Doru Oraselu[175], met en évidence deux causes de ce retard :

- malgré le fait que les terminaux de téléphonie sont adaptés de point de vue technologique à la réception des chaînes de télévision, le *marché* télécom roumain n'a pas atteint « le niveau des pays européenne ».
- « en Roumanie, l'on met accent sur les services de données ». Les opérateurs doivent compenser la baisse de leurs revenus en 2010, en contexte de crise économique. En effet fin mars 2010 le revenu moyen par utilisateur (ARPU)

[173]Source en ligne : http://www.adevarul.ro//financiar/TV_pe_mobil_-_gratis_in_Asia pe_bani_in_Romania_0_276572839.html
[174] Dans le volume des annexes, un courriel du service clientèle de Vodapone, nous explique cette impossibilité de regarder la télévision sur un i-phone 4. (Annexe 10)
[175] Directeur marketing HAT Romania (distributeur officiel des téléphones Samsung)

était pour Vodafone de 7,7 euro, alors que en mars 2009, il était de 9,8 euro (soit une baisse de 21%). Chez Orange, le revenu moyen par utilisateur a également baissé : il avait une valeur de 7,3 euro fin mars 2010 alors que fin mars 2009 il avait une valeur de 9,5 euro.

Orange est le premier opérateur à proposer un service de « télévision mobile » comparable aux services disponibles en France. A partir de fin 2010 sur les i-phones, les usagers peuvent, sur ces terminaux, télécharger l'application « TV de la Orange » qui leur permet un accès directe aux chaines de télévision sans être obligés de passer par le Wap. De plus pour quelques mois (initialement jusque fin janvier 2011, délai prolongé jusqu'à 31 avril 2011) cette application était gratuite. Comme notre enquête a été finalisée en Roumanie à cette époque là, nous n'avons pas pu prendre en compte l'usage de cette application.

I.3. Audience et usages observés

Dans la mesure où nous cherchons à décrire l'usage de la télévision sur le téléphone mobile, il paraît souhaitable de commencer par décrire le profil des utilisateurs pionniers en apportant quelques précisions sur leurs utilisations. Pour cela, nous allons nous appuyer sur la première étude d'audience de l'Internet Mobile réalisée par Médiamétrie.

Cette étude porte sur un panel de 2000 personnes, « représentatif de la population de mobinautes internautes français », c'est-à-dire les « mobinautes, âgés de 15 ans et plus, ayant également accès à l'Internet fixe (5,7 millions d'individus) ». Ces personnes ont été interrogées sur la période mai/juin 2007.

« *Au cours du dernier mois (juin 2007),* ***7,8 millions de personnes*** *- soit 1'utilisateur de téléphonie mobile sur 5 - a consulté au moins une fois un service mobile, que ce soit un site Internet, une chaîne de TV ou une vidéo. (...)*

L'étude révèle que **les services et l'information** sont les contenus les plus consultés sur l'Internet mobile**.** Les trois premières catégories de sites fréquentés, sont, dans l'ordre *: 1) la météo, 2) les actualités, 3) le sport.*

En ce qui concerne **la télévision sur le mobile,** l'étude montre qu'elle « entame sa conquête des mobinautes *: près* ***d'un mobinaute sur 5*** *(19% des personnes interrogées) a regardé la télévision sur mobile au moins une fois sur une période de 21 jours ».*

Quant au profil des mobinautes, il est essentiellement ***« masculin, jeune et urbain** : près de 2/3 sont des hommes (61%), jeunes (66% ont entre 15 et 34 ans), et plus d'1/5 habitent la région parisienne (23% »).*

L'étude des lieux de connexion montre que **le domicile constitue le principal lieu de connexion à l'internet mobile**. *« Sur l'ensemble des mobinautes actifs sur la période, 81% se sont connectés depuis leur domicile, 54% se sont connectés depuis leur lieu de travail, 47% se sont connectés dans les transports et 36% se sont connectés depuis un autre lieu »*[176].

Les acteurs de la chaîne de valeur[177] ont fait des estimations relatives aux profils des usagers et à leurs usages. Ainsi, la conférence « TV Mobile », qui s'est tenue à Lorient, les 28 et 29 octobre 2006 et le Mobile Tv World Congres qui s'est déroulé à Paris entre 23 et 26 janvier 2007 ont permis de faire le point sur le démarrage en France de ce nouveau canal média et de comparer la situation existante en France avec celle d'autres pays d'Asie (Japon, Corée) ou d'Europe (Italie). Et les conclusion des experts étaient fin 2006 fortement encourageantes : le marché fortement potentiel, il s'annonçait « gigantesque ».

Fin 2006, les conclusions des « experts » présents lors des deux manifestations étaient plus qu'optimistes : « Estimé en 2010 à 125 millions d'utilisateurs pour 5 milliards de $, il pourrait atteindre 17,5 milliards d'€ rien qu'en Europe en 2015 ». Mais les Coréens et les Japonais, ne sont pas les seuls à avoir devancé les Français avec leurs millions d'abonnés. En Europe, Telecom Italia comptait à l'époque environ 300 000 d'abonnés au service DVB-H avec un bouquet de 200 chaînes pour un abonnement de l'ordre de 15€ / mois. (Source : www.conference-mobile-tv.com)

Cet état des lieux, nous a permis de dessiner les contours de notre thématique de recherche. Il nous a semblé essentiel afin de permettre la familiarisation du lecteur avec notre terrain d'étude et de l'inviter à suivre le chemin de construction de notre objet d'étude. Car, tel que présenté jusque là, notre objet de recherche n'existait pas encore. Cet état des lieux nous a permis seulement d'en tracer les contours. Bien qu'à visée contextualisante et descriptive (mais pas uniquement), il reflète la complexité du phénomène à analyser. Au carrefour des innovations technologiques et des mutations sociétales, les orientations

[176] Médiamétrie, communiqué de presse, *La TV Mobile entame sa conquête des mobinautes,* 12 juillet 2007, http://www.mediametrie.fr/fichier.php?fichier_id=207&element_id=211&module=news.
[177] Plusieurs enquêtes et sondages sont commentés dans le volume d'Annexes (Annexe 7)

économiques et politiques nous ont servi d'éclaireurs dans la compréhension des multiples enjeux sous-jacents au développement de la télévision sur le téléphone portable. Le nombre d'acteurs de la chaine de valeurs et la forte implication politique en sont les indicateurs. En suivant une logique comparatiste, cet état d'art nous a permis de repérer d'ores et déjà des différences marquantes entre les technologies et les offres commerciales permettant le visionnage de la télévision sur le téléphone portable en France et en Roumanie : en France la quasi-majorité des offres abonnement pour les Smartphones inclut une offre « TV Mobile » en illimité, en Roumanie ce service est proposé en complément mensuel ou alors « à la carte » en forfait journalier ; en France, le service disponible sur les Smartphones est disponible directement à partir du menu du téléphone alors qu'en Roumanie les usagers accèdent à ce service à partir du « Wap ».

Néanmoins, tel qu'il apparaît à cette étape, notre objet d'étude devait se construire. Car, ce travail, afin d'étudier les usages émergent dans la télévision sur le téléphone portable en différents contextes d'utilisation des mobiles ne cherche pas à produire uniquement de la connaissance sur la télévision sur le téléphone portable en tant qu'objet en soi**,** mais aussi sur la relation qui s'établit entre ces objets à visée informationnelle et communicationnelle, leurs usagers et les contextes et situations d'usage. L'objet doit ainsi sortir de son cadre technique pour être envisagé autrement que par le prisme des représentations élémentaires ne proposant pas de perspectives. Alors, les questions qui émergeront auront à voir avec une approche de l'objet perçu comme assemblage de paramètres, d'acteurs, comme étant le fruit d'interactions nombreuses, en tension les unes vis-à-vis des autres - comme un « dispositif » émanant des confrontations en présence dans les contextes et les situations d'usage. (Le Moënne, Loneux, 2006[178], p. 10-13).

Les deux chapitres suivants nous permettront de détailler le processus de construction scientifique de notre objet de recherche. L'explicitation de la démarche de construction de l'objet de recherche est devenue, en notre discipline, une exigence de scientificité. Le processus de négociation terminologique et conceptuelle (chapitre 1.2) par rapport aux acquis se doit d'être décrit et les déplacements et décalages argumentés. En quête de cohérence interne et des modes de construction relatifs, les deux chapitres suivants œuvrent à établir des logiques d'articulation entre un cadre conceptuel et des questions d'ordre épistémologique et méthodologique.

[178] LE MOENNE, C., LONEUX, C. (dirs) (2006). « Introdcution » In *Actes du colloque Pratiques et usages organisationnels des sciences de l'information et de la communication,* Rennes : Université Rennes 2

Chapitre II. Construction d'un modèle théorique d'appréhension des pratiques émergentes

« … ce qui fait la supériorité de l'architecte le plus médiocre
sur l'abeille la plus experte, c'est
qu'il construit la cellule dans sa tête
avant de la construire dans la ruche »

(Karl Marx *, Le capital*,)

Plusieurs auteurs (Ollivier, 2001, Miège, 2007, Davallon, 2004, Mucchielli, 2006) interroge le processus de construction de l'objet de recherche en sciences de l'information et de la communication.

A l'instar de J. Davallon[179] (2004) nous considérons que l'objet de recherche en SIC se construit en relation avec l'objet technique. Pour Jean Davallon, l'originalité et la spécificité du point de vue « communicationnel » résident dans une *« une attache (au double sens d'attachement et de fixation) de la pratique scientifique à la dimension technique des objets concrets »* (Davallon, 2004, p.31). Mais cette « attache » des recherches scientifiques à la dimension technique les objets concrets, exige la prise en compte des risques et de la prudence. L'avertissement de Jean Davallon est particulièrement utile pour la construction de notre objet de recherche. Il considère que les chercheurs en SIC notamment lorsque « leurs » objets concrets sont des « objets médiatiques et culturels » (un livre, une émission de télévision, un journal, une discussion de téléphone) risquent à réduire leurs objets de recherche à la dimension technique des objets réels. De plus, aux prises avec des représentations du sens commun, ils risquent de confondre « objets concrets (« *les* communications ») et (…) ce qui est censé être l'objet scientifique générique (« *la* communication ») » : *« Tous les objets - spécialement les objets médiatiques et culturels (journaux, livres, émissions, expositions, représentations, etc.) - deviennent aussitôt des objets scientifiques invisibles : ils sont ramenés à leur existence de moyens ou de supports, et*

[179] DAVALLON, J. (2004), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », op.cit

simultanément couverts par la diversité de ce que chacun met sous le terme de communication (Davallon, 2004)[180].

Ce rapprochement avec le sens commun et avec le caractère en apparence facilement appréhensible des usages et pratiques informationnelles et communicationnelles peut conduire les chercheurs en SIC « *à prétendre à une compréhension immédiate des phénomènes sociaux* » (Monnoyer-Smith, 2008[181]). Cette compréhension se baserait alors sur les représentations du sens commun, que le chercheur irait chercher chez les acteurs. Tous ces présupposés dispenseraient ainsi le chercheur de construire son objet de recherche ; « la connaissance » existerait ainsi soit chez les acteurs soit à l'intérieur du fonctionnement technique des objets – « moyen » de communication. « *Pourquoi en effet construire des objets puisqu'on peut en trouver qui sont prédécoupés et déjà accompagnés de connaissances ?* ». Pour Catherine Loneux, dans la perspective d'analyse en SIC des objets empiriques, la posture du chercheur « consiste à parvenir à dépasser la vision des objet pré-construits ». (2007, op.cit., p. 52)

Pour comprendre de quelle façon les usages émergents de la télévision sur le téléphone portable s'ancrent dans les autres pratiques sociales nous devions partir de quelques préalables. Comment appréhender l'émergence ? Est-il possible de décrire les pratiques émergentes ? Quelle vision de l'objet technique et de l'innovation est sous-jacente à une telle démarche? Comment envisager le rapport entre tradition et innovation ?

Dans l'appréhension des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable deux directions « traditionnelles » s'offraient à nous : une approche de type discontinuiste et une approche continuiste. (Moeglin, 2006[182], op.cit.). Avant de présenter les concepts sur lesquels reposent notre compréhension du phénomène d'émergence**,** nous argumenterons en quoi notre conception s'éloigne de ces perspectives traditionnelles.

---

[180] DAVALLON, J. (2004), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », op.cit.

[181] MONNOYER-SMITH, L. (2008). « Pour une épistémologie complexe des SIC », Actes du Congrès de la SFSIC. Article disponible en ligne : http://www.portail.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article78 (Consulté le 01/07/2010)

[182] MOEGLIN, P. (2006), « Où va la recherche sur les nouvelles technologies d'information et de la communication en France ? ». op.ci.

II. 1. Le discontinuisme et le continuisme : deux approches en question

Après avoir, dans l'introduction générale, exprimé nos points de contact et nos points de rupture avec la théorie des industries culturelles, nous allons rappeler ici les postulats de ce courant théorique par rapport à la question de l'émergence. La théorie des industries culturelle revendique développer une approche continuiste de l'innovation et rompre avec l'approche discontinuiste (Moeglin, 2006[183]).

Le continuisme prétend donc s'opposer à un autre type d'approche – le discontinuisme, qui pense l'innovation technologique en termes de rupture majeure avec les technologies antérieures : *« du passé le discontinuisme prétend faire table rase »* (Moeglin, 2006, p. 46). L'effervescence des innovations technologiques et le rythme soutenu de leur diffusion interrogent les tenants du discontinuisme sur leurs conséquences sociales. Il en résulte des visions dichotomiques : émerveillées face aux prouesses des innovations technologiques ou au contraire - technophobes.

L'hypothèse qui orientera par la suite notre argumentation est la suivante : la conception « discontinuiste» de l'innovation technologique commence par la définir en dehors du quotidien ; elle la reconnaît ensuite pour montrer en quoi elle peut la modifier : l'améliorer ou l'altérer. Exclure et reconnaître comme porteur de ses effets, telles sont les deux formes de l'innovation technologique dans sa relation au quotidien.

II.1.1. Les pratiques émergentes – en rupture avec les pratiques stabilisées ?

Premièrement, les approches discontinuistes définissent négativement l'innovation technologique dans son rapport au quotidien : les usages émergent au sens d'innovant sont ceux qui « sortent » du quotidien. Il s'agit d'une vision utopique et émerveillée et qui se

---

[183] MOEGLIN, P. (2006), « Où va la recherche sur les nouvelles technologies d'information et de la communication en France ? ». Dans Viallon, P. (Ed.), *Communication et médias en France et en Allemagne*, L'Harmattan (Coll. Communication et civilisation)

donne à voir dans la rhétorique des acteurs économiques et publiques qualifiant les diverses innovations d'exceptionnelles, uniques et hors du commun. Le hors-du-commun sort ainsi de *la banalité du quotidien* (Lefevre, 1980[184]), pour nous faire plonger dans un monde où la science se mélange à la fiction et au rêve. Cette vision de l'innovation est assez ancienne : nous la retrouvons dans les récits mythiques, (le mythe d'Icare et Dédale) dans les contes et les romans de science-fiction (Jules Vernes, Albert Robida) mais pas seulement. *Les nouvelles technologies sont le paradis artificiel de l'intelligence* affirme le titre d'un entretien avec Jean Baudrillard, In *Le Nouveau Politis*, (n° 18, mai-juin 1994, p.70-73) : une vision quasi-transcendantale des objets qualifiés d'émergents et innovant comme appartenant à un au-delà.

Ce que les portables ont changé dans nos vies[185], est le sous-titre d'un ouvrage qui illustre une autre vision du rapport innovation/ vie quotidienne : une perspective qui s'intéresse aux effets de l'innovation : *« Comment agit la causalité technique, et quels sont les effets civilisationnels ou sociaux d'une innovation ?»* (Bougnoux, 1991[186], p. 35). Inscrit dans ce raisonnement, le couplage technique/ société a été généralement pensé dans un rapport de dominé/dominant. Une première approche - le déterminisme technique, s'est efforcée de montrer les effets (positifs ou négatifs) que la technique induit dans la société. Deux postures contradictoires en découlent : une pessimiste et l'autre optimiste.

La posture pessimiste articulée à une attitude technophobe met en évidence le potentiel destructeur et non-maîrisable du « système technicien » (J. Ellul) : destruction du lien social, chômage, la perte du pouvoir de réflexion, aliénation culturelle par la mort du papier, voire mort de la démocratie. Ainsi, *« A l'époque de la technique contemporaine, on pourrait croire que la puissance technologique risque d'emporter (...) le travail, la famille, les formes traditionnelles de communautés par la déterritorialisation (c'est-à-dire la destruction) des groupes ethniques, le savoir, la nature, le politique (non seulement par la délégation de la décision, mais par la « markétisation » de la démocratie), l'économie (par l'électronisation de l'activité financière qui la domine à présent tout entière), l'altération de l'espace et du temps ».* De même, pour Victor Scardigli, (1992[187]), *« les nouvelles technologies de l'information accroissent le chômage dans les pays naguère riches, aggravant du même coup*

[184] LEFEBVRE, H. (1980), *Critique de la vie quotidienne,* Paris : L'Arche
[185] GONORD, A. et MENRATH, J. (2005) *Mobile Attitude Ce que les portables ont change dans nos vies,* Hachette Littératures
[186] BOUGNOUX,D. (1991), *La Communication par la bande*, La Découverte
[187] SCARDIGLI, V. (1992). *Les sens de la technique*. Presses Universitaires de France

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

les problèmes de société : exclusion, drogue et délinquance de jeunes à la dérive ». Alors que pour Baudrillard[188], dans le *« règne de l'écran »* les nouvelles technologies « *deviennent la prothèse d'une espèce d'où la pensée aura disparu* », Paul Virilio[189], (1992, le Monde) considère qu'à l'ère de la vitesse, la démocratie est en train de disparaître « *Quand il n'y a plus de temps à partager, il n'y a plus de démocratie possible ».*

A contrario, la vision optimiste d'émerveillement devant la technique investit celle-ci d'un pouvoir de modernisation et de « progrès industriel » (Saint-Simon). En substances, on considère que *« les technologies ont de tout temps été mises au services du « devenir humain ».* (Moeglin, 2006, p. 51). Pour Mcluhan, l'internet porte la promesse d'un « village global » alors que pour Francis Fukuyama (1992[190]), l « industrialisation avancée » changera qualitativement le quotidien de tous.

Dans ces deux cas, on tend à surdimensionner a priori l'impact des technologies et plus particulièrement de nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les rapports sociaux, les structures économiques et la vie quotidienne.

II.1.2. Penser ensemble les discontinuités et les continuités

La vision discontinuiste de l'innovation et des objets innovants nous projette hors du quotidien dans un monde d'imagination, de phantasme et des ruptures avec le passé. Cette projection impose immédiatement une coupure et une clôture : une coupure de ce qu'on appelle « objets innovants » par rapport aux objets quotidiens qui nous entourent d'abord ; ensuite, une clôture des dites innovations technologiques qui, fermées sur elles, s'isolent du reste des objets du monde pour s'enfermer dans un monde des possibilités inouïes. Pourtant et dans le même temps, cette coupure et cette clôture ne sauraient être complètement consommées ou achevées. Si elles l'étaient en effet, l'intransitivité de ces innovations technologiques coupées du réel ordinaire d'une part, les imaginaires dont elles sont porteuses d'autre part, abandonneraient l'usager et le chercheur à une complète fascination en les

[188]BAUDRILLARD, J. (1994). Entretien, « Les nouvelles technologies sont le paradis artificiel de l'intelligence., In Le Nouveau Politis, n° 18, mai-juin 1994, pp.70-73

[189] VIRILIO,P. (1992), Entretien. « Quand il n'y a plus de temps à partager, il n'y a plus de démocratie possible », in *Le Monde*, 28 janvier

[190] FUKUYAMA, F. (1992). *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris : Flammarion

enfermant dans un rôle de spectateur émerveillé. Pour l'usager, l'expérience pratique de ces objets/technologies deviendrait ainsi une sorte de face-à-face à dimension quasi-religieuse. Notre analyse va montrer que l'usager de la télévision sur le téléphone portable n'est pas dans ce type de rapport avec la télévision sur le téléphone portable. Pour le chercheur, l'analyse de ce phénomène reposerait sur une conception essentialiste de la technologie dotée d'une capacité novatrice intrinsèque en opérant ainsi une coupure ontologique entre technique et social. Nos points de rupture avec cette approche dualiste résident dans la considération que tout objet technique est social et toute organisation sociale est technique[191]. Ainsi, nous considérons qu'« en soi, une technologie n'est ni ne peut rien ». Nous nous éloignons donc « *des postulats qui auraient tendance à saluer l'électronique et le numérique comme des technologies nouvelles faisant table rase du passé, ou exprimant des regards immanentistes quant aux effets de ces dispositifs techniques »* (Durampart, 2009[192]).

L'approche continuiste, développée comme nous l'avons vu dans la première partie par la théorie des industries culturelles, pense l'innovation en terme de continuité. Cette approche privilégie ce qui dans les situations considérées comme nouvelles, fait référence aux situations antérieures et qui s'explique par elles (Moeglin, 2006). L'angle d'analyse privilégié est donc celui des stabilités et récurrences. Tel est, à notre avis, le mérite mais peut-être aussi la limite de cette approche. Les tenants de cette approche ont raison sur un point essentiel: l'émergence est difficile à identifier parce qu'elle est processuelle et parce que les pratiques sociales émergentes empruntent des caractéristiques aux pratiques stabilisées. Néanmoins, il nous semble qu'une focalisation conjointe sur « *la continuité et la discontinuité des changements liées aux TIC* » (Durampart, 2009) serait plus profitable. Le nouveau est pour une grande part l'aboutissement de ce qui le précède mais sa survenance fait néanmoins émerger une situation nouvelle. Nous croyons avec Michel Durampart que, cette posture qui certes, « s'avère délicate à tenir », a le mérite de résister ainsi, *« à une tentation généralisante et linéaire face aux effets de modernisation liés aux techniques, (…) sans méconnaître pour autant le poids des ruptures produites dont il convient pourtant de relativiser les effets en les incluant dans des lignées techniques successives »* (Durampart, 2009).

---

[191] « *… de toutes les « techniques », la plus importante est l'organisation sociale elle-même, l'appareil le plus puissant jamais créé par l'homme est le réseau réglé des rapports sociaux. Certes, il faut reconnaître que ce réseau c'est l'institution, et l'institution est beaucoup plus et autre chose que la technique ; mais elle contient indissociablement la « technique » sociale – la « rationalisation » des relations entre hommes telle qu'elle est constituée par la société considérée – et est impossible sans elle.* » C. Castoriadis, 1975, op.cit..

[192] DURAMPART, M. (2009) « Le changement organisationnel construit dans l'évitement du projet de changement », *Communication et organisation,* N°6,

II.2. L'émergence comme permanente altération/création

Ces deux approches ne répondaient pas à notre question de départ : comment appréhender les usages émergents ? Et, surtout, comment peut-on faire la description de ce qui émerge ? C'est la question que pose Varela en dialogue avec Castoriadis : *« à quel point peut-on penser la création, du moins en faire la description ? ».* A l'évidence, la question de l'émergence est une question d'ordre métaphysique complexe[193], qui préoccupe depuis plusieurs années les philosophes qu'ils soient émergentistes[194] ou pas[195] et les sciences humaines et sociales. Même s'il n'est pas envisageable de faire le tour de la question ici, il importe de clarifier notre positionnement. Nous nous sommes efforcés de construire un modèle de compréhension du phénomène étudié en confrontant cette question à la spécificité de notre objet de recherche. Le modèle théorique de compréhension du phénomène étudié dans cette recherche repose sur une vision dialectique de l'innovation et conception métastable des formes sociales, objectales et sémiotiques. Cette conception de l'émergence sera posée à la lueur des plusieurs auteurs : Gilbert Simondon, Cornelius Castoriadis, Francisco Varéla, François Julien. L'appui sur ces auteurs nous permettra d'ouvrir une perspective plus riche qui s'éloigne d'abord, des perspectives dualistes qui supposent une séparation entre techné et praxis et ensuite des perspectives continuistes qui ne reconnaissent pas l'émergence en tant que création du nouveau.

Le terme d'émergence pourrait laisser entendre comme le pense d'ailleurs Castoriadis en dialogue avec Varela (2004, p. 116)[196] qu'il y a une propriété qui émerge dans le global et qui n'est pas contenue dans les parties. Ce que nous entendons par le mot ***émergence*** à la suite de Francisco Varela c'est justement *« cette non-séparabilité entre la globalité d'un phénomène, qui donc dépend de toutes les parties, et la spécificité de chaque localité. C'est ça qui est riche »* (2004, op.cit., p. 117).

Notre vision de l'émergence repose sur deux postulats forts :

[193] le complexe, au sens « classique » depuis Morin, et J.L. Le Moigne se différencie du compliqué (ce dernier pouvant toujours supposer le caractère décomposable et réductible de ses objets)
[194] Les théories émergentistes adhèrent à la formule: "tout est plus que la sommes des parties"
[195] Comme le montre les vifs débats autour du dernier livre de Jaegwon Kim- Trois essais sur l'émergence, http://francoisloth.wordpress.com/2007/05/14/jaegwon-kim-et-lemergence/
[196] CASTORIADIS, C. (2004) « Entretien Cornelius Castoriadis et Francisco Varela » Dans *Post-Scriptum sur l'insignifiance - Entretiens avec Daniel Mermet suivi de Dialogue*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

- la création est permanente comme principe - même de la maintenance et de l'évolution de l'humanité
- l'émergence est un processus ambivalent qui suppose une permanente auto-altération/création

Trois postulats sous-jacents en résultent :

- Le nouveau s'inscrit dans une continuité socio-historique (Castoriadis, 1975, op.cit.), technique (Gilles 1978[197], Simondon, 2005, op.cit., Stiegler, 2003[198]) institutionnelle (Castoriadis, 1975,) et symbolique (Cassirer, 1995[199])
- Le nouveau (objet, idée, pratique) devra toujours se confronter avec le déjà-là (reconnu comme légitime). La saillance perturbera forcément la prégnance.
- Les formes sociales, objectales, sémiotiques sont ainsi dans un équilibre *métastable* (Simondon, 2005) recelant une énergie potentielle.

Explicitons d'emblée ces postulats sur lesquels repose notre approche des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable , approche que nous qualifierons *d'in-formationnelle.*

II.2.1. Le permanent processus d'altération/création

Nous nous appuyons sur Cornelius Castoriadis et François Julien afin d'expliciter le premier postulat : l'émergence comme permanente altération/création

Pour Cornelius Castoriadis, l'évolution de la société prend la forme d'une auto-altération perpétuelle (1975[200], p.496). Ce processus en cours se manifeste aussi par la permanente création de *« types nouveaux **d'entités social-historiques** (objets, individus, idées, (...), etc ».)* (Castoriadis, 1975, p. 496) (souligné par nous). L'émergence vue comme une

[197] GILLE, B. (1978), *Histoire des techniques, Technique et civilisation, technique et sciences*, Paris : Gallimard.
[198] STIEGLER, B (2003), « Temps et individuation technique, psychique, et collective dans l'œuvre de Simondon ». Article mis en ligne le 23 octobre 2003. Disponible sur : < http://multitudes.samizdat.net/Temps-et-individuation-technique.html#nb14#nb14>
[199] CASSIRER, E.(1995), *La philosophie des formes symboliques. 3, La phénoménologie de la connaissance,* trad. de l'allemand et index de Claude Fronty, Éd. de Minuit.
[200] CASTORIADIS, C. (1975) *L'institution Imaginaire de la Société*. Éditions du Seuil, collection « Esprit »,

permanente altération/création est ainsi un processus ambivalent qui présuppose la reconnaissance du champ social institué et prend la forme de deux mouvements concomitants et indissociables: de rupture par rapport à celui-ci (que Castoriadis appelle des-intitution) et de re-création à partir du « déjà-là » (que Castoriadis appelle re-institution) : *« Le rôle créateur de l'imagination radicale des sujets est ailleurs : c'est leur apport à la position des formes – types – eidé autres que ceux qui déjà sont et valent pour la société, apport (...) qui* ***présuppose toujours le champ social institué*** *et les moyens qu'il fournit, et ne devient apport que pour autant qu'il est socialement repris sous forme de* ***modification de l'institution*** *ou de* ***position d'une autre institution*** *»* (Castoriadis, 1975 p. 359). L'émergence devient alors un processus permanent de des-institution, re-institution ayant comme « germe inaugural » (Simondon) ce que Castoriadis appelle l'imaginaire radical. *« L'****imaginaire*** *dont je parle n'est pas image de. Il est création incessante et essentiellement* ***indéterminée*** *(social-historique et psychique) de figures/formes/images à partir desquelles seulement il peut être question* ***de*** *« quelque chose* » (souligné par l'auteur) (Castoriadis,1975, p. 7).

Dans un dialogue avec Varela, Castoriadis revient sur cette ambivalence de la création en tant que surgissement des possibles qui n'existaient pas auparavant et en même temps comme étant inscrite dans le champ antérieur des possibles : *« Une création n'est ni déductible, ni productible : c'est là le vrai sens du nouveau. (...) elle est potentiellement dans le système antérieur »* (2004[201], p. 113).

II.2.2. Le nouveau en tant que *che*

Le sinologue François Julien, montre le potentiel heuristique d'un concept emprunté à la philosophie chinoise, le « che », dans l'appréhension de cette ambivalence.

A l'instar de Julien, nous appréhendons l'émergence, à l'aide du concept de « che », en tant que processus ambivalent, dynamique d'un côté et statique d'un autre. Comme Julien le montre, les dictionnaires rendent ce terme aussi bien par « position » ou « circonstances » que par « pouvoir » ou « potentiel » (1992[202], p. 10). e potentiel heuristique de ce terme réside

[201] CASTORIADIS, C. (2004) « Entretien Cornelius Castoriadis et Francisco Varela », op.cit.
[202] JULIEN, F. (1992) *La Propension des choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine,* Seuil, op.cit.

dans son ambivalence qui permet de relier les points de vue du statisme et du dynamisme.

Ce terme, assez commun dans la langue chinoise, et qui ne fait pas partie des grandes notions de la philosophie chinoise (comme Tao, Li, Lian –face (Goffman, 1973) serait porteur d'une grande ambivalence : signifiant à la fois tendance, position, circonstances, pouvoir, potentiel. Ce qui nous intéresse ici tout particulièrement est la conception chinoise de l'innovation : *« Le problème est, au fond, toujours le même - mais transféré dans le domaine de la société : dépasser, pour mieux penser le réel, l'antinomie du statique et du mouvant, d'un état et d'un devenir»* (Julien, 1992, p. 155). François Julien met en évidence que la vision chinoise de l'innovation repose sur une dialectique entre continuité et rupture, stabilité et changement, tradition et innovation. S'appuyant sur les penseurs chinois (notamment Wang Fuzhi), l'auteur montre l'existence d'une interdépendance totale entre d'un côté des circonstances (situation) et de l'autre côte des actions déterminées (tendances) « *tendance découlant de la situation* ». Malgré la dispersion de ces significations, ce terme qui rejette donc la dichotomie entre statisme et dynamisme permet de repérer au moins deux conséquences sur le modèle de compréhension de notre objet d'étude:

- la potentialité à l'œuvre dans la configuration ou « *le potentiel naît de la disposition* » Dans le cas des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable il convient de porter la plus grande attention aux configurations (situations d'usages) afin de repérer les façons dont les usagers vont saisir les potentialités qui œuvrent dans la situation et le contexte d'usage. L'enjeu est alors non seulement de montrer l'interdépendance entre situation et tendance mais aussi les façons dont elle se manifeste.

- la tendance engendrée *sponte sua*, par simple interaction. Les formes, les choses, pour utiliser le syntagme employé par Julien, se propagent de façon voulue et *non-voulue*. Le caractère « sponte sua » de cette forme de propagation des choses s'érige comme limite à toute vision linéaire de l'innovation et aux raisonnements de type causal. Les « germes inauguraux » de l'innovation, de leurs usages sociaux et de leur mode d'ancrage dans les autres pratiques échappent souvent à une explication rationnelle. Montrer les étapes de l'innovation[203] qui va du laboratoire à son lancement sur le marché et à son adoption par le

[203] la reconnaissance de cette logique de propagation de nouvelles formes explique entre autres, notre éloignement de la « première » sociologie de la traduction de même qu'avec les simulation d'usage menée dans l'espace fermé du laboratoire

« public » viendrait à la rencontre de cette vision d'une propagation spontanée de choses, aussi dynamique que celle voulue. La reconnaissance de ce possible mode de propagation renforce par ailleurs notre postulat, développé dans le prochain chapitre, relatif à la rationalité limitée des acteurs.

II.2.3 L'individu technique, être en devenir

Pour Simondon, il existe deux voies selon lesquelles la réalité de l'être comme individu peut-être abordée : une voie substantialiste, considérant l'être comme *« consistant en son unité, donnée à lui-même, fondé sur lui-même, inengendré, résistant à ce qui n'est pas lui-même* » et une voie hylémorphique, considérant l'individu comme *« engendré par la rencontre d'une forme et d'une matière »* (Simondon, 2005[204], p. 23). Selon Simondon, les approches traditionnelles de l'individu ne s'intéressent au problème de l'individuation qu'*à partir* de l'individu, de l'être en tant qu'individu *« constitué et donné* ». A partir de ce postulat ces approches s'efforcent, nous dit Simondon, de remonter les conditions de son existence. Cette perspective risque, selon Simondon, de ne pas opérer *« une véritable ontogénèse, de ne pas replacer l'individu dans le système de réalité en lequel l'individuation se produi*t (ibid., p. 23).

A l'instar de Simondon, mais aussi de Andrée Leroi-Gourhan et Bertrand Gilles, nous proposons un changement de perspective par rapport à la tradition philosophique et scientifique qui posent comme allant de soi l'individu technique en tant que « réalité à expliquer ». Nous posons ainsi la question de la *pré-individualité***,** d'une réalité pre-individuelle inséparable de l'individu et des ses individualisations ultérieures, au sens de Simondon : *« (...) il faut opérer un retournement dans la recherche du principe d'individuation, en considérant comme primordiale l'opération d'individuation à partir de laquelle l'individu vient à exister et dont il reflète le déroulement, le régime et enfin, les modalités, dans ses caractères »* (Simondon, 2005, p. 24).

Repensé comme un système métastable, l'être avant toute individuation est un champ riche en potentiels qui ne peut *être* qu'en *devenant*, c'est-à-dire en s'individuant. L'être préindividuel se trouvant dans un état **métastable,** recèle des potentiels.

[204] SIMONDON, G. (2005). *L'individuation à la lumières des notions de forme et d'information,* op.cit.

Le concept de préindividuel introduit en débat la question du rapport entre l'individu techniques et le collectif, en tant que « système technique[205] » dans lequel il s'insère. Qu'est ce qui lie les deux ? Notre réflexion portera sur la télévision sur le téléphone portable et l'environnement technique dans lequel elle s'ancre mais surtout sur le processus d'individuation, en tant qu'opération processuelle et métastable qui ne peut pas être comprise en terme d'influence du système sur le nouvel individu technique et qui exclut tout rapport causal entre les deux : ce n'est pas le groupe qui met en forme l'être individuel *« comme un manteau taillé d'avance ».* (Simondon, 2005[206], p. 307). L'entrée dans le collectif doit être conçue comme une individuation supplémentaire, faisant appel à une charge de nature préindividuelle qui est portée par tout individu y compris les individus techniques. L'entrée dans le collectif de l'individu comporte ainsi une réalité pré-individuelle et une réalité individuelle et la rencontre entre les deux réalités est *« une réserve de devenir ».* (2005, p. 317) Dans ce sens, dans le collectif, « le couplage de l'avenir et du passé devient signification » et l'être technique n'est jamais « fini » mais il recèle toujours une énergie potentielle en tant que « réserve de devenir ».

[205] Bertrand Gille propose ce concept comme outil dans l'appréhension de l'histoire des techniques. Il considère ainsi que l'histoire de l'humanité serait carcatérisée par la succession de « systèmes techniques », caractérisés chacun par la synergie entre quelques technologies fondamentales (les systèmes techniques de la pierre taillée, de l'industrie antique (utilisant la main d'œuvre servile), de l'industrie manufacturière (qui utilise d'abord l'énergie éolienne ou celle des cours d'eau, puis la machine à vapeur), de la mécanique et de la chimie qui ont dominé le XIXe siècle et la première moitié du XXème, enfin de l'électronique et de l'informatique qui est le système technique d'aujourd'hui). GILLE, B. (1978) Histoire des techniques, Paris : Gallimard (La Pléiade)

[206] SIMONDON, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op.cit

II.3. Heuristique des concepts de forme et d'in-formation dans l'appréhension des phénomènes émergents. Construction d'une approche in-formationnelle

En vue de la définition d'un approche in-formationnelle, cette vision ambivalente de l'émergence en tant que processus statique d'un côté et dynamique d'un autre, sera interprétée ici à travers le concept de *forme.* Nous considérons donc, avec les théoriciens de la forme (Simondon, Simmel, Guillaume, Thom, Chazal), que toute activité humaine implique une production incessante de *formes*. Le philosophe Gérard Chazal[207] réintroduit du concept de forme, comme substitut ou équivalent de celui de sens ou de signification. Cette substitution imposée s'avère privilégier l'hylémorphisme (comme le fait aussi René Thom), c'est-à-dire l'immanence des formes à une matérialité qui les contraint. Ceci implique également que le sens n'est plus associé de manière privilégiée à l'activité langagière humaine, même pas uniquement au fait humain. *« Les objets de la nature ont en eux-mêmes un sens dans la mesure où ils ne sont pas un pur chaos mais s'organisent dans des structures (...) Il y a un ordre du monde que nous appréhendons dans des formes ».* Chazal, comme Simondon avant lui, retrace l'évolution de la notion de forme à partir de la philosophie antique et l'opposition entre la forme archétypale chez Platon et la forme hylémorphique chez Aristote. En revenant sur l'opposition et la complémentarité entre les deux, telles qu'elles ont été mises en évidence par Gibert Simondon (2005[208]) nous montrerons, les déplacements que nous opérerons.

II.3.1. Au delà d'une typologie des formes. Poser la forme artefactuelle comme protéiforme

Plusieurs typologies des formes sont proposées en sciences humaines et sociales et en philosophie en fonction de leur « qualités » et leurs « temporalités ». Dans la première catégories, plusieurs catégories de formes peuvent être repérées : sociales, esthétiques, symboliques, organisationnelles. Dans la deuxième catégorie, nous pouvons distinguer à l'instar de Thom, les formes saillantes des formes prégnantes. Il convient néanmoins

[207] CHAZAL, G. (1997), *Formes*, *Figures, Réalité*, Paris : Champ-Vallon.
[208]SIMONDON, G. (2005), *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Ed. Jérôme Million,

d'expliciter nos points de frottement avec les différents « penseurs de la forme » et argumenter les déplacements que nous opérons et qui consistent en deux mouvements : un dépassement de la logique classificatoire en faveur d'une vision des formes articulées entre elles et le remplacement du concept de forme par celui *d'in-formation*.

Dans l'argumentaire qui suit il ne s'agit donc que d'une « sélection » arbitraire parmi les différentes théories de la forme qui nous permettra de fonder notre approche in-formationnelle.

La forme archétype[209] chez Platon est le modèle de tout ce qui est supérieur, éternel et unique, selon un mode vertical d'interaction. Supérieure et immuable, la forme archétypale n'est pas susceptible ni de progrès ni de dégradation. Toute la perfection de la forme, toute la perfection du contenu structural, sont données à l'origine. Simondon montre que cette vision a fondé la sociologie pure et une théorie politique du groupe idéal. La forme éternelle, est obligée de faire appel, pour expliquer son éventuel devenir, à « un moteur, à un pouvoir » (Simondon, 2005, op.cit.). Chez Platon ce pouvoir c'est le Bien. A notre avis, c'est cette vision de la forme qui serait à la base des positions créationnistes et des refus des problématiques de l'évolution et de l'émergence.

Aristote, au contraire, représenterait la tendance inverse, le choix premier de l'être individuel, pour trouver dans les processus d'interaction qu'il renferme l'explication du devenir. Le devenir apparaît alors comme constitutif de l'être : il y a chez Aristote une ontogenèse toujours sous-jacente, alors que chez Platon il n'en va pas de même. D'autre part, le couple hylémorphique, la relation forme matière, chez Aristote, explique le devenir qui pousse l'être vers son état d'entéléchie, de pleine réalisation[210].

Outre ces conceptions de la philosophie antique, les sciences humaines et sociales, les formes sont de natures diverses et d'origines multiples : Simmel parle de « forme sociale », Panofsky de « forme esthétique », Cassirer de « forme symbolique », la Gestalt Théorie de « bonne forme ». Nous expliciterons ici de façon succincte cette typologie afin de montrer que

[209] *« L'Archétype, de archè, l'origine, et tupos, l'empreinte – c'est le mode premier. Ce mot désigne le poinçon au moyen duquel on peut frapper des monnaies, le coin, comme on dira plus tard. Le tupos, c'est l'empreinte, et c'est aussi le coup : avec un morceau d'acier gravé, on peut imprimer des caractères sur une plaquette de métal précieux, et cet archétype permet de donner la même figure, la même configuration, à cette matière déformable qu'est la plaquette de métal »* (Simondon, 2005).

[210] Une différentiation entre les deux, à partir d'une lecture de Simondon, est proposée par Roland Janvier dans sa thèse.

notre appréhension de la notion de forme implique un éloignement des catégorisations en type distincts en faveur d'une vision des formes *articulées entre elles* et de nature *protéiforme*.

Simmel propose le concept de « forme sociale » comme alternative plus souple au concept d'institution, proposé par Durkheim, et considéré par Simmel comme trop rigide. La proposition de Simmel est de ne plus s'intéresser à la « matière de la vie sociale » mais à sa « forme » (Simmel, 1896-1897[211], p.71). Par formes sociales, Simmel comprend *« les formes qu'affectent les groupes d'hommes unis pour vivre les uns à côté des autres, ou les uns pour les autres, ou les uns avec les autres »* (Simmel, 1896-1897, p.72). L'objectif de sa sociologie est de rechercher les formes spécifiques par lesquelles les sociétés, en tant que telles, se conservent. Le concept de société se retrouve chez Simmel sous l'emprise de son concept d' « action réciproque » : *« Je vois une société partout où des hommes se trouvent en réciprocité d'action et constituent une unité permanente ou passagère* » (Simmel, 1896-1897). Les formes sociales sont ainsi appréhendées comme étant des « associations » impliquant des actions réciproques et se constituant en « unités ». La ville, l'armée, le clergé, la famille sont selon Simmel des formes sociales. Cependant, cette définition proposée par Simmel est finalement assez restreinte, car seules sont concernées les associations inter-humaines. Nous proposons d'élargir notre appréhension des formes sociales en y intégrant les objets artefactuels. Tout objet construit par l'homme devient dans notre acception une forme sociale. Le téléphone portable est, dans ce sens, une forme sociale (mais pas seulement sociale). Ce que nous retenons de l'argumentaire de Simmel est son appréhension des « *continuelles variations* » (Simmel, 1896-1897, p.104) qui affectent les formes sociales. Il y a une continuité des formes sociales qui n'est pas synonyme d'immobiliste. Simmel (raisonnement prolongé comme on l'a vu par Castoriadis) considère que la dynamique de l'évolution est à la base même de la maintenance de la société. C'est un des faits les plus caractéristiques de l'humanité et « *des plus profondément invétérés dans notre nature que cette faculté qu'ont les individus comme les groupes de tirer des forces nouvelles de choses qui tiennent d'eux-mêmes toute leur énergie* » (Simmel, 1896-1897, p.86).

Le concept de « forme symbolique » apparaît chez les théoriciens de l'art et notamment chez Panofsky[212] et Cassirer et tend à être remplacé ces dernières années par la formule « forme sémiotique ». Dans cette étude le syntagme « forme symbolique » sera utilisé dans le

[211] SIMMEL, G. (1896-1897). « Comment les formes sociales se maintiennent ». *L'Année Sociologique,* Première année, pp. 71-109
[212] PANOFSKY, E. (1975), *La perspective comme forme symbolique*, Paris, Ed. de Minuit,

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

sens que Cassirer lui aura attribué dans les années 1920, au voisinage de la phénoménologie. Selon Cassirer, par forme symbolique*, « il faut entendre l'énergie universelle de l'esprit par laquelle un contenu de signification spirituelle est accolé à un signe sensible concret et intrinsèquement adapté à ce signe. En ce sens, le langage, l'univers mythico-religieux et l'art se présentent chacun à nous comme une forme symbolique particulière. Tous en effet portent la marque d'un phénomène fondamental ; notre conscience ne se satisfait pas de recevoir une impression de l'extérieur, mais elle lie chaque impression à une activité libre de l'expression et l'en imprègne. Un monde de signes et d'images qui se sont créés d'eux-mêmes s'avance au devant de ce que nous appelons la réalité objective des choses et s'affirme contre elle dans sa plénitude autonome et sa force originelle.* »[213] (Cassirer, 1922, p. 13). Le téléphone portable et la télévision sur le téléphone portable peuvent être appréhendés en tant que formes symboliques aux propriétés « spirituelles » et esthétiques car ils portent la marque du langage, des mythes et imaginaires, de l'évolution de l'art et du design d'objet.

Enfin, la Gestalt Psychologie, en tant que psychologie de la forme (Guillaume, 1937[214]) pose comme principe de base que le tout est différent de la somme de ses parties. Ainsi, pour Paul Guillaume, « *une forme est une autre chose ou quelque chose de plus que la somme de ses parties. Elle a des propriétés qui ne résultent pas de la simple addition de ses éléments (...) »*.[215] Appliquée à la perception, cette loi implique donc que le tout soit perçu avant les parties et que l'ensemble prime sur les éléments le composant. L'une des thèses de la Gestalt Psychologie, définit « la bonne forme » comme la forme qui se caractérise « par un degré supérieur d'invariance » (Guillaume, 1968[216], p. 65) ; il s'agit de la forme la plus simple, la plus « prégnante » (ibid), la plus stable. Comme l'observe Simondon, la Théorie de la Forme a le mérite de poser comme essentielles les notions de système et de contexte. Néanmoins, en définissant la bonne forme comme un équilibre stable et résolution de tension, elle ignore la métastabilité. La « bonne forme, dans notre appréhension, n'est plus alors la forme la plus stable, mais la plus « significative » au sens de Simondon : « *cette bonne forme est celle qui maintient le niveau énergétique du système, conserve ses potentiels en les compatibilisant ».*[217]

---

[213] CASSIRER, E. (1922). « Le concept de forme symbolique dans l'édification des sciences de l'esprit », *Trois essais sur le symbolique*, *Œuvres* VI, Paris : Le Cerf, p. 9-37.
[214] GUILLAME, P. (1937). *La psychologie de la forme*, Paris : Flammarion
[215] GUILLAME, P. (1937). *La psychologie de la forme*, op.cit., p.17
[216] GULLAUME, P. (1968). *Introduction à la psychologie,* Paris : Librairie Philosophique, J. Vrin
[217] SIMONDON, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op.cit., p.35

Notre appréhension des formes, quel que soit leur nature, repose sur l'hypothèse que les formes ne sont pas immobiles, données une fois pour toutes, elles sont en permanente trans-formation, qui implique comme nous l'avons vu, un double processus d'altération et de création. Cette altération/création agit sur leurs physionomies, sur leurs logiques organisationnelles intrinsèques et sur les inter-relations avec les autres formes. C'est de ce point de vue que nous affirmons que les formes sont *articulées* entre elles. Le téléphone portable par exemple est à la fois une forme physique, sociale, technique, esthétique, symbolique… En tant que forme physique il a une matérialité qui lui est propre, une existence « concrète : tangible et sensible », au sens de Gibson[218], source d'une certaine hétéronomie: sa manipulation implique une prise en compte de cette matérialité : sa taille, sa forme, son poids, la taille de l'écran, les positionnement des boutons de commande, etc. En tant que forme sociale, il met en forme des normes, conduites et représentations sociales, et il est mis en forme, à son tour, par celles-ci. En tant que forme technique, il met en forme des normes techniques et il est mis en forme par celles-ci. En tant que forme esthétique, il met en forme une apparence perceptible, des formes et des couleurs. En tant que forme symbolique, il met en forme et il est mis en forme par des symboles, des significations et des valeurs. Le découpage des formes en types distincts nous apparaît comme limité dans l'appréhension de notre objet d'étude : la télévision sur le téléphone portable est ***protéiforme*** : socio-tcehnico-esthético-symbolique-etc. Le social ne peut pas être séparé du technique, ni du sémiotique. Les pratiques informationnelles et communicationnelles s'inscrivent dans des formes qui sont à la fois techniques, sociales, symboliques qui les représentent et qui leur donnent une consistance et une réalité perceptible et intelligible dans l'espace public

Afin de rendre compte de l'articulation entre les formes, nous employons dans cette recherche, pour désigner la télévision sur le téléphone portable, les syntagmes plus larges de forme *artefactuelle* et de forme *objectale,* employées comme synonymes. Les qualificatifs « artefactuel » ou « objectal », formés à partir des noms « artefact » et « objet » conviennent à notre but qui est d'appréhender l'artefact « télévision sur le téléphone portable » en tant qu'articulation souple des formes. De plus, le mot objet comme le mot *artefact* dénote une intervention humaine, un processus de fabrication[219]. La forme artefactuelle ou objectale est

[218] GIBSON, J. (1979), *The Ecological Approach to Visual perception*, Boston : Houghton Mifflin.

[219] Philippe Quinton (2007) explique l'étymologie du mot, « l'artefact est ce qui vient ou est produit par l'art (*artisfacta*) », est le résultat d'une fabrication. QUINTON, P. (2007). « L'artefact: un objet du *faire* ». *Actes du colloque MEOTIC,* Institut de la communication et des médias Echirolles, 7 et 8 mars En ligne. <http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2007-meotic/Quinton/index.html>.

une forme voulue, résultat de « *l'action humaine »*[220] (Hayek, 1962) et se distingue ainsi des formes « de la nature », non-voulues.

Une autre catégorisation des formes est proposée par René Thom (1988[221] et 1990[222]). Comme les formes sont en évolution continuelle, deux types des formes co-existent : formes *prégnantes* et des *formes saillantes*. Ces notions ont été proposées par René Thom qui dans son approche sémiophysique définit un modèle général représentant la façon dont un organisme vivant supérieur appréhende son *environnement* (Thom 1988). Il y a chez Thom un rapprochement entre les notions de forme et d'information. Selon l'auteur, il y a *action sémiotique* entre deux organismes vivants supérieur, ou entre un organisme et son environnement sous la forme d'un transfert *informationnel* (Thom 1990, p. 56). Ce qui est transféré entre l'organisme émetteur et l'organisme récepteur sera symbolisé géométriquement par une *forme*, le mot forme devant être pris strictement au sens *« d'être géométrique doté de propriétés topologiques ».* Et selon René Thom, il n'y a que deux types de formes pouvant être appréhendées par un individu vivant jouant le rôle de récepteur.

La *forme saillante* « *frappe l'appareil sensoriel de l'individu par son caractère abrupt ou imprévu* » (Thom 1990). Sémiotiquement, l'objet saillant saisit est une « discontinuité détachée de l'environnement » (Cardon, 2001[223]). Les formes saillantes sont celles qui font événement, *« surgissent dans notre environnement et sont repérables par la et sont repérables par la manifestation immédiate de leur existence »* (Mahé, 2004[224], p. 35), (cela peut être un objet technique insolite, une architecture extra-ordinaire, un nouveau virus, une conduite jugée « déviante » par rapport à la norme sociale). La forme saillante est donc la reconnaissance d'une discontinuité. Dans ces sens, la télévision sur le téléphone portable peut être appréhendée comme une forme esthétique et sociotechnique saillante (elle présente dans la manifestation immédiate de son existence des caractéristiques – esthétiques, techniques, symboliques nouvelles).

Pierre Rabardel (1995) s'accorde sur cette même définition « la notion d'artefact désigne en anthropologie toute chose ayant subi une transformation, même minime, d'origine humaine ». RABARDEL, P. (1995). *Les hommes et les technologies: une approche cognitive des instruments contemporains*, version électronique. Paris: Armand Colin.

[220] HAYEK, F.A. (2007), « Le résultat de l'action humaine mais non d'un dessein humain », In *Essais de philosophie, de science politique et d'économie,* Ed. Les belles lettres

[221] THOM, R. (1988), Esquisse d'une sémiophyqique, Paris, Interédition, 285p.

[222] THOM, R. (1990) *Apologie du logos,* Paris, Hachette.

[223] CARDON, A (2000). *Conscience artificielle et systèmes adaptatifs*, Eyrolles

[224] MAHE, E. (2004), *Pour une esthétique in-formationnelle. La création artistique comme anticipation des usages sociaux des TIC ?* Thèse de doctorat en SIC, Université de Rennes 2 Haute Bretagne,

Les *formes prégnantes* sont des formes déjà-là, reconnues comme légitimes. Selon Alain Cardon (2000), elles ont un double rôle : elles sont régulatrices et orientatoires. En tant que régulatrices, elles *« ont pour rôle de maintenir le système en état de disponibilité et de fonctionnement normal ».* En tant qu'orientatoires, elles ont pour rôle de faire orienter l'action vers une conformité aux modèles reconnus. Ainsi la télévision domestique, en tant que forme technique prégnante, les normes de bonne conduite dans les transports en commun en tant que formes socio-culturelles prégnantes réguleraient et orienteraient la forme saillante de la télévision sur le téléphone portable et son usage dans les transports en commun.

A notre avis, la séparation entre forme saillante/forme prégnante se doit d'être dépassée, au péril de retomber dans des visions dualistes - exclusivement discontinuistes (avec une focalisation sur les formes saillantes) ou exclusivement continuistes (avec une focalisation sur les formes prégnantes). Les formes sociales, objectales, sémiotiques ne sont ni immuables ni complètement nouvelles : elles sont dans un équilibre *métastable* (Simondon, 2005[225]) recelant une énergie potentielle. A l'instar de Simondon, nous considérons que tout « individu » est un équilibre métastable. L'identité d'un « être technique » ou d'un être humain n'est jamais pleinement constituée. D'ailleurs, les deux êtres en équilibre métastable se rencontrent : dans son devenir, l'humain « *fait face à l'identité des objets techniques et de tous les artifices en général déjà constitués (appartenant à des lignées techniques elles-mêmes métastables — jamais pleinement constituées ni individuées — mais pour l'individu psycho-social, en tant qu'ils font partie de son milieu préindividuel, ils sont des sursaturations de l'être et déjà des individus) »* (Stiegler, 2003[226]).

La conception de Simondon nous encourage à ne pas appréhender la télévision sur le téléphone portable comme une forme saillante ou prégnante « *donnée hic et nunc »* (Simondon, 2005) mais comme une forme ambivalente, en état métastable, car en potentielle évolution. Les usages de la télévision dans l'espace public ne sont ni exclusivement saillants, ni exclusivement prégnants : ils sont *protéi-formes* : ils peuvent prendre l'apparence des formes objectales émergentes ou peuvent se mouler dans des formes prégnantes.

[225] SIMONDON, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op.cit

[226] STIEGLER, B (2003), « Temps et individuation technique, psychique, et collective dans l'œuvre de Simondon ». Article mis en ligne le 23 octobre 2003. Disponible sur : < http://multitudes.samizdat.net/Temps-et-individuation-technique.html#nb14#nb14>

II.3.2. Des formes aux in-formations. Vers une approche in-formationnelle

Sur le plan conceptuel, nous proposons de faire évoluer le concept de forme, dans la direction proposée par Simondon, à savoir vers un remplacement avec la notion *d'in-formation qui désigne* un processus de mise en forme en tant que mise en ordre « *La notion de forme doit être remplacée par celle d'information, qui suppose l'existence d'un système en état d'équilibre métastable pouvant s'individuer ; l'information, à la différence de la forme, n'est jamais un terme unique, mais la signification qui surgit d'une disparation.* » (Simondon, 2005[227], p.28).

L'objet de recherche évolue à travers cette construction conceptuelle. La télévision sur le téléphone portable n'est pas appréhendée en tant que « forme objectale » donnée mais en tant que processus d'in-formation.

Nous opérons ainsi, un retour vers une des notions fondamentales pour notre discipline en considérant que le concept d'information est susceptible d'éclairer des phénomènes sociotechniques émergents.

Ce concept qui a fait l'objet d'une dizaine de conférences Macy entre 1942-1953 qui sont au fondement des « nouvelles sciences » et même de notre discipline, semble ces dernières années sous-exploité dans les travaux relevant de l'information-communication. L'abandon de cet héritage commencé dans les années 1980 serait le résultat d'une critique assez vive de la cybernétique considérée comme « techniciste ». Il devient ainsi plus commun pour une travail de recherche de s'efforcer d'argumenter sur l'utilisation qui est faite du concept de communication en vue de la définition d'une « approche communicationnelle » que de se pencher sur le potentiel heuristique de concept d'information. Or, à notre avis ce concept s'avère être un véritable outil dans l'appréhension des phénomènes émergents en tant que processus de mise (s) en forme.

Aline Pélissier et Alain Tête, proposent[228] dans leur ouvrage de 1995 la traduction de plusieurs textes considérés comme fondamentaux pour les sciences cognitives (Pélissier, Tête,

[227] SIMONDON, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op.cit, p.28
[228] PELISSIER, A. et TETE, A., dir. (1995), *Sciences cognitives. Textes fondateurs,* Paris : PUF

1995). La mise en relation des textes de plusieurs participants aux conférences Macy (Wiener , Rosenbleuth, Bigelow, McCulloch, Pitts, von Neuman, Hebb, Weaver, Shanon, Turing, Shanon, Morris) permet de rendre compte de la complexité du concept d'information tel qu'il a été conceptualisé par ces théoriciens réunis autour des conférences Macy. De la cybernétique, on retient communément notamment les contribution de Wiener: Wiener remet en cause de modèle « télégraphe » de Shannon et Weaver, en introduisant la question de la rétroaction. Enfin Wiener entame l'éloignement par rapport à une vision « quantifiable » de l'information: *« L'information est l'information, et non la matière ou l'énergie. Un matérialisme qui ne reconnaît pas ce fait ne peut prétendre survivre aujourd'hui. »* (Wiener, 1948*)*. Dans la conception de Jean-Louis Le Moigne[229] (1995) le concept d'information tel qu'il s'est développé dans le sillage des Conférences Macy conjoint inséparablement trois composantes inséparables: *« la forme physique, ou* ***le signe*** *(la composante syntaxique) n'est séparable ni des* ***significations*** *dont ce signe peut être porteur (la composante sémantique), ni des* ***actions contextuelles*** *suscitées par la réception de ce signe susceptible de prendre des significations différentes - et parfois imprévues par l'émetteur - selon les contextes de réception; (la composante pragmatique, C. Morris, ou effective, W. Weaver) ».* Les théories de l'information développées au sein des conférences Macy permettent d'introduire ce concept dans un « réseau conceptuel » qui comprend rétroaction, entropie, néguentropie, système. En définissant l'information comme mesure du degré d'ordre d'un agencement matériel, Wiener et ses collègues ouvrent la voie des recherches sur la problématique de l'ordre et du désordre (continuées entre autres par Von Foerster[230] (1959), Atlan[231] (1972) et Varela[232] (1979) *: « La notion de quantité d'information se rattache très naturellement d'elle-même à une notion classique en mécanique statistique : celle d'entropie. Tout comme l'information est dans un système une mesure de son degré d'organisation, l'entropie est une mesure du degré de désorganisation d'un système. L'une est simplement l'inverse de l'autre. » (Wiener, 1948).* Nous ne reprenons pas ici l'ensemble des développements théoriques mais ceux sur lesquels nous nous appuyons dans la construction de notre approche in-formelle.

L'une des définitions de l'information que nous retenons a été proposée par Bateson

[229] LE MOIGNE, J.-L.(1995). Sur la modélisation systémique de l'information. *Note support pour une présentation au séminaire « Economie de l'Information » du CGP* . Texte disponible en ligne sur http://lemoigne.unblog.fr . Dernière consultation 01/07/2011

[230] VON FOERSTER, H. (1959) « On self-organizing systems and their environments » In *Observing systems*, Intersystems Publications, Seaside,

[231] ATLAN, H.(1972), *L'organisation biologique et la théorie de l'information* Paris : éd. Hermann

[232] VARELA, F.J. (1979) : "Principles of Biological Autonomy", North Holland Pub. Cy, N.Y.,.

(participants lui aussi aux conférences Macy). L'information est selon Bateson « *une différence qui engendre une différence* » (Bateson 1980[233], 1996[234]) : l'apparition dans le temps d'une nouvelle « forme » qui in-formée s'avère in-formante (Le Moigne, 1995). Comme il l'explique à plusieurs reprises et en détail dans son texte « Forms, substance et differences », le point de départ de cette définition se retrouve dans la phrase de Korzybski : « la carte n'est pas le territoire »[235]. *« What is it in the territory that gets onto the map?" We know the territory does not get onto the map. That is the central point about which we here are all agreed. Now, if the territory were uniform, nothing would get onto the map except its boundaries, which are the points at which it ceases to be uniform against some large matrix. What gets onto the map, in fact, is /difference/, be it a difference in altitude, a difference in vegetation, a difference in population structure, difference in surface, or whatever. Differences are the things that get onto a map.* » Cette idée est finalement assez simple à comprendre : sur la carte ne sont inscrites que les différences et si le territoire était uniforme seules les frontières entre les pays pourraient être inscrites sur la carte. La question de la *différence* est néanmoins plus abstraite voire « obscure » comme le reconnaît Bateson *: « But what is a difference? A difference is a very peculiar and obscure concept. It is certainly not a thing or an event. This piece of paper is different from the wood of this lectern. There are many differences between them of color, texture, shape, etc. But if we start to ask about the localization of those differences, we get into trouble. Obviously the difference between the paper and the wood is not in the paper; it is obviously not in the wood; it is obviously not in the space between them, and it is obviously not in the time between them. (Difference which occurs across time is what we call "change.") »* (Bateson, 1970)[236]. Cette dernière phrase, qui définit la différence en tant que changement est particulièrement intéressante car elle pose également la question du rapport au passe. L'interprétation donnée par Jean-Louis Le Moigne éclaire le certain obscurantisme de l'explication batessonienne : « *L'information n'est intelligible selon Bateson que par la « différence » qu'elle suscite dans un contexte préalablement in-formé : l'information contextualisante et donc l'activation de la fonction de mémorisation. Plus ces contextes in-formés et mémorisés sont "riches", multidimensionnels, plus la "valeur" de l'information occurrant à un instant quelconque est susceptible d'être grande »* (Le Moigne, 1995). C'est également Jean-Louis Le Moigne qui, en articulant les

[233] BATESON, G. (1980), *Vers une écologie de l'esprit, tome 2*. Paris : Le Seuil
[234] BATESON, G (1996), *Une unité sacrée*. Paris : Seuil.
[235] KORBZYSKI A. (2001), *Une carte n'est pas le territoire, prolégomènes aux systèmes non-aristotéliciens et à la sémantique générale*, Edit. L'éclat, Nouvelle édition,
[236] BATESON, G. (1970). « *Form*, *Substance*, and Difference: Nineteenth Annual Korzybski Memorial Lecture » In *Steps to an Ecology of Mind*, pp. 448–464. Texte disponible en ligne

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

problématiques du rapport entre ordre et désordre à celles du rapport entre forme et information, va émettre la célèbre formule « *L'information forme l'organisation qui la forme* » [237].

A l'instar de ces théorisations proposées par Jean-Louis Le Moigne et Gilbert Simondon, et du rapport entre les concepts de forme et d'information, nous proposons de nommer *in-formation* le processus de mise en forme en tant que processus de production des effets de visibilité de formes *et* la forme elle-même (saillante *et* prégnante). A l'instar de Simondon, le processus de mise en forme est un processus transductif (les termes n'existent pas hors de la relation, et l'un ne peut donc pas précéder l'autre). Cette vision *transductive et processuelle* de l'in-formation nous invite à ne pas la réduire à une dynamique de propagation de formes (par imitation, apprentissage ou autre) mais d'englober aussi ce qui contribue à produire des effets de forme (Mahé, 2004, op.cit., p.50). L'in-formation est donc autant le processus d'interaction entre des acteurs et l'environnement que l'articulation des formes entre elles-mêmes.

Le concept d'in-formation désignera donc *l'inter-relation* entre des formes sociales, techniques, sémiotiques, organisationnelles, relation à comprendre comme forme en soi. L'observation de formes « relationnelles » implique un double éloignement : d'une vision des formes comme étant statiques et immuables et de la conception « séparatiste » des formes qui conçoit une typologie des formes distinctes entre elles. Dans cette perspective, la relation prime sur les éléments. La forme n'étant plus l'objet observé mais une *relation dynamique* d'un ensemble de facteurs qui la font exister comme forme. (Mahé, 2004, p.48)

L'approche in-formationnelle des usages émergents implique donc une focalisation sur :

– les interactions dynamiques entre les acteurs et l'environnement in-formant

et

– l'articulation entre, d'un côté, les formes sociales, objectales, et symboliques et d'un autre côté, entre les formes saillantes et les formes prégnantes.

Le concept d'environnement sera qualifié dans notre travail en « environnement physique », « environnement socialement institué » et « environnement technique ». Cette

[237] LE MOIGNE, J.L., DEFOURNY, V. (1993) « Dire l'entreprise c'est la modéliser dans sa complexité », Revue *Communication et organisation* ,N° 4 nov. 93, p.126.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

tripartition est à l'évidence un artifice, en vue de l'analyse. Chacun de ce type d'environnement sera davantage explicité dans la partie d'analyse. De manière générale et très succincte, et, suite à cet argumentaire en faveur du concept d'in-formation, nous pouvons dire que l'environnement (les différents types d'environnements) est appréhendé comme étant à la fois in-formé et in-formant. En tant qu'in-formé il est porteur de mémoire, il cristallise du « prégnant » : l'émergent sera donc pensé dans l'articulation avec le prégnant. En tant qu'in-formant il met en forme l'émergent. Dans son interaction avec ces environnements, la nouvelle forme objectale in-forme l'environnement et est à son tour in-formée par ce dernier.

Le concept d'in-formation nous permet à ce stade réflexif relatif à l'appréhension de l'émergence, de filtrer les deux types de positionnements qui bénéficient de l'effet de reconnaissance dans la tradition des études sur les usages émergents des TIC, à savoir le continuisme et le discontinuisme (Moeglin 2006, op.cit.). Il nous ouvre également la voie d'un angle d'analyse qui est celui des in-formations qui se donnent à voir dans « l'ensemble souple organisme-dans-son-environnement. » (Bateson, 1980, op.cit., et 1996[238])

[238] BATESON, G. (1996), *Une unité sacrée. Quelques pas de plus vers une écologie de l'espri*t. Paris : Seuil

DEUXIÈME PARTIE : QUESTIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE

Pour Alex Mucchieli, toute recherche en sciences de l'information et de la communication dépend d'un ensemble paradigmatique, vu comme un appareillage intellectuel dans lequel chaque élément dépend des autres et renvoie aux autres, de façon à former un « tout indissociable » (2006, p. 89). Cet « ensemble paradigmatique[239] » est donc, dans cette perspective, un processus transformateur que le chercheur met en oeuvre dans son effort de transformation (construction/déconstruction) de son objet « concret » en objet de recherche. Il implique des mécanismes de sélection, de limitation, des parti-pris, de réduction destinés à rendre intelligibles les phénomènes analysés et à construire le « sens partagé » sur lequel repose « l'intelligibilité scientifique ». « *Le sens dont il s'agit dans ce cas (l'intelligibilité scientifique), naît de la confrontation du phénomène à un référentiel scientifique servant de projet de décodage (la théorie scientifique dans son paradigme)* ».

Toute étude scientifique en science de l'information et de la communication repose sur une dynamique entre « position épistémologique du chercheur-théorie et concepts-méthode-problématique et objet » qui constitue le « référentiel paradigmatique » (Mucchielli, 2006, p. 89). Il s'agit finalement de l'élaboration d'un contexte scientifique de référence par rapport auquel les phénomènes étudiés trouveront du sens, seront rendus intelligibles d'un certain point de vue. C'est sur cette question que porteront les pages suivantes de notre recherche.

Ce schéma qu'Alex Mucchielli présente dans une logique pédagogique prévoit néanmoins une séparation construite entre posture épistémologique, théorie et méthodes, traversées par des logiques d'instrumentalisation et d'implication. On comprend que cette séparation a été artificiellement construite par l'auteur dans l'objectif pédagogique de faciliter la compréhension. Dans le même souci de clarté, il est d'ailleurs assez habituel de rencontrer dans une thèse cette tri-partition pédagogique et justifiant du caractère scientifiquement construit. Dans la progression de notre argumentation nous avons choisi de rendre compte de l'entrelacement entre posture épistémologique, cadre théorique, méthode et méthodologie qui, traversé par une logique réticulaire, forme un socle pour notre recherche, un socle en forme

[239] Mucchielli reprend la notion de « paradigme » à Thomas Kuhn qui la définit dans son essai « la structure des révolutions scientifique » (Paris : Flammarion, 1983), comme « matrice disciplinaire ». Le sens de cette notion chez Kuhn reste néanmoins assez flou. Masterman in Lakatos/Musgrave distingue 22 acceptions différentes de la notion « paradigme » chez Khun.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

d'un« retis mirabilis ».

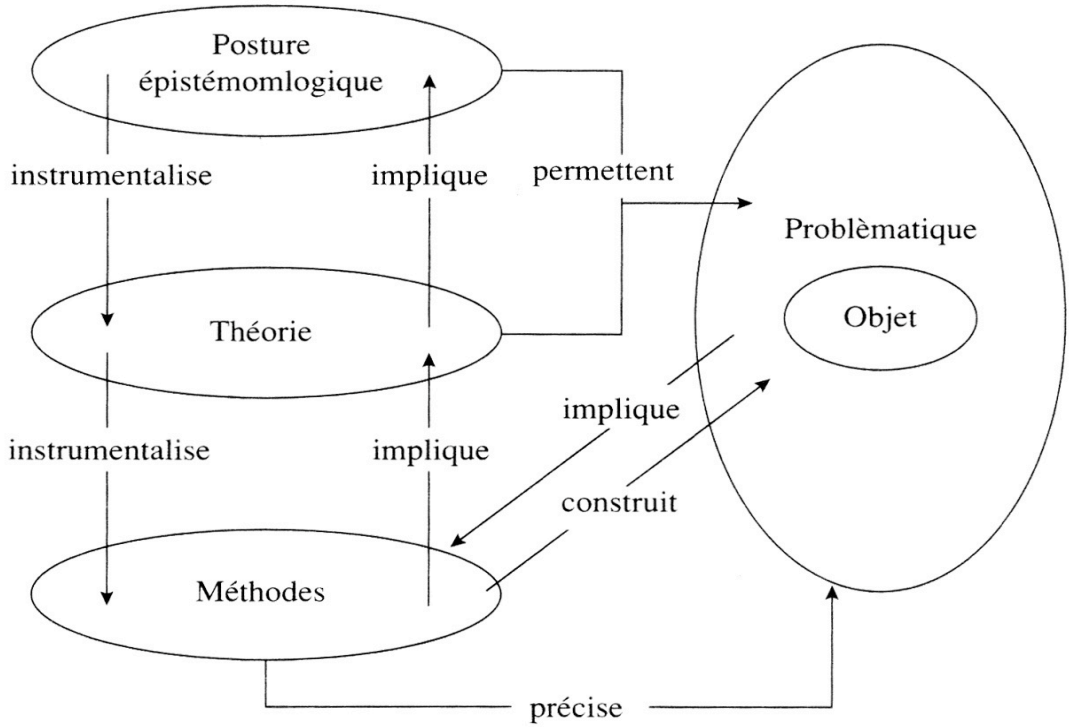

Ensemble paradigmatique dont dépend une recherche en sciences info-com.

L'ensemble paradigmatique dont dépend notre recherche se base sur l'articulation des pragmatismes définissants les fondements épistémologiques de cette recherche, sur l'Ecole de Palo Alto et les approches situées de l'action et de la cognition comme cadre théorique et sur la description comme méthode scientifique.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Chapitre III. Les pragmatismes comme cadre épistémologique

Nous revendiquons d'emblée inscrire cette recherche dans la lignée des pragmatismes. Depuis une trentaine d'années, les chercheurs en sciences humaines et sociales sont de plus en plus nombreux à se revendiquer du pragmatisme. En effet, les travaux des pragmatistes américains, notamment Pierce, James et Dewey, vont commencer à être traduits en français à partir des années 1980 notamment par Gérard Deledalle. Ajoutés à cela, les travaux de Jacques Bouveresse, de Sandra Laugier et de Christiane Chauviré sur Wittgenstein notamment, de Vincent Descombes, de Claudine Tiercelin et Pierre Thibaud sur Peirce, de David Lapoujade sur William James semblent aller dans le sens de ce que François Dosse appelle : « humanisation des sciences humaines » (F. Dosse[240], 1995) et d'une redécouverte de la philosophie pragmatiste dont les origines remonteraient selon un grand nombre des « héritiers » à Gorgias et Protagoras.

Nous retrouvons aussi des références aux pragmatismes chez des sociologues ou des auteurs auxquels il n'est pas rare de faire référence en SIC et qui mettent au cœur de leurs questionnements les problématiques de l'action située, du contexte et des normes sociales. Ainsi la sociologie des conventions de Luc Boltanski et Laurent Thévénot, le collectif de la revue *Raisons Pratiques* notamment Louis Quéré, Marc Relieu et Bernard Conein, ou encore les études tournées vers l'ethnométhodologie, l'interactionnisme social ou la sémantique d'action, reconnaissent l'héritage des pragmatismes. Nous pouvons également répertorier un nombre crossant de revues en sciences humaines et sociales ayant consacré un numéro à ces problématiques : *Critique* (1991), la *Revue internationale de philosophie* (1999), la revue *Raisons pratiques* (2004), *L'art du comprendre* (2007), *AEGIS* (2007), *Tracés* (2008).

Néanmoins, les références à une méthode pragmatique ou à l'héritage des pragmatismes sont nombreuses en SHS et de plus en en plus nombreuses dans notre discipline

[240] DOSSE, F. (1995), *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

également. La sociologie pragmatique initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot[241] (1991) est une référence souvent citée dans notre discipline. Or, comme l'explique Boltanski, ce courant sociologique ne s'inscrit pas directement dans l'héritage pragmatiste.[242] Le mot *« pragmatique »* chez Boltanski et Thévenot fait un retour vers son origine étymologique, l'un des sens primaires de pragma[243] – la norme. Il s'agit chez les deux auteurs d'une volonté de souligner à la fois une dimension linguistique (attention portée à l'usage du langage, en situation, en prenant au sérieux la capacité de pertinence des acteurs) et à une dimension juridique (liée à l'étymologie du mot).

Ces dernières années, on peut constater également une prolifération des études dites d'usage conduites par les acteurs économiques se revendiquant comme « *pragmatique*s ». Donc le contexte d'une mise en question des frontières entre recherche universitaire/consultance et expertise, le caractère « opérationnel » voire « opérationnable » (Miège, 2007, op.cit.) de ces études se refugie parfois derrière la revendication d'une posture pragmatique. Par démarche pragmatique, l'on revendique dans ces cas, une démarche orientée vers des résultats immédiats et utilisables par les commanditaires. Cette vision du pragmatisme s'inscrit dans la continuité des certaines conceptions étroites et de raccourcis qui voient dans le pragmatisme « une construction idéologique glorifiant l'Amérique », voire une version philosophique de l' « esprit du commerce ».

Revendiquer une posture pragmatique pour l'analyse des usages de la télévision sur le téléphone portable pourrait sembler ainsi une concession aux logiques économiques ou le résultat d'un certain effet de mode qui traverserait les sciences humaines et sociales.

Or, au-delà de la séduction du « tournant pragmatiste » en sciences humaines et sociales et de l'« approche pragmatique » revendiquée par les acteurs économiques, nous voyons dans le pragmatisme un cadre épistémologique voire théorique « large et prudent » (Loneux 2007) qui permet de concilier théorie et pratique, connaissance et action. L'acte de production de connaissance devient dans cette perspective un va-et-vient entre praxis et poïesis, entre action

[241] BOLTANSKI, L. et THEVENOT, L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard (NRF essais)
[242] NACHI, M, (2006), *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin
[243] plusieurs sens du mot pragma sont relevés par : HADOT, P. (1980), « Sur divers sens du mot *pragma* dans la tradition philosophique grecque », in AUBENQUE, P., (éd.) (1980), *Concepts et catégories dans la pensée antique*, Vrin,

et réflexion. A l'instar de Robert Brandom[244] et Gérard Deledalle [245]nous employons le pluriel « pragmatismes ». A travers cet usage pluriel il s'agit également de reconnaître la filiation complexe des pragmatismes qui remonte aux sophistes et qui ne constitue pas un « courant » unitaire et fermé.

La démarche pragmatiste est définie au sens strict du terme la première fois par Peirce dans un article qui s'intitule *Comment rendre nos idées claires : « Nous avons reconnu que la pensée est excitée à l'action par l'irritation du doute, et cesse quand on atteint la croyance : produire la croyance est donc la seule fonction de la pensée »*[246]. Mais qu'est ce que la croyance, s'agit-il ici de la croyance religieuse pour Peirce ? *« Qu'est ce donc que la croyance ? La croyance est quelque chose dont nous avons connaissance ; puis elle apaise l'irritation du doute ; enfin elle implique l'établissement dans notre esprit d'une règle de conduite ou pour parler plus brièvement d'une habitude »*. Cette maxime pragmatiste de Peirce revient à associer les produits de la pensée aux dispositions qu'ils induisent, c'est-à-dire aux habitudes d'action qu'ils seraient censés provoquer. Comme implication sous-jacente, Pierce met comme hypothèse forte le caractère *opératoire* d'un concept. Le propre du chercheur n'est pas de construire des concepts pour des concepts, des concepts en soi, ou des théories à portée générale et fermées au débat. A contrario, la valeur d'un concept consiste dans les *« effets pratiques que son usage produit dans le réel ».* La maxime pragmatiste de Peirce soutient dans ce sens l'association des produits de la pensée aux *« dispositions qu'ils induisent, c'est-à-dire aux habitudes d'action qu'ils seraient censés provoquer »*[247].

Dans cette perspective, il s'agira pour nous de prendre en compte ces « habitudes » et de revendiquer également les conséquences épistémologiques, méthodologiques et théoriques qu'une posture pragmatiste implique. Ainsi dans les pages qui suivent il ne s'agira pas pour nous de faire une « généalogie » de l'hypothétique « galaxie pragmatiste » (Dosse, 1995, p.53) des SHS mais d'expliciter tout d'abord les conséquences d'un tel paradigme sur la

[244] l'Auteur identifie plusieurs « variantes » du pragmatisme (pragmatisme méthodologique, pragmatisme sur les normes, pragmatisme linguistique…) afin de mettre en évidence à la fois les différentes versions locales ou globales qui sont susceptibles de caractériser les doctrines pragmatistes, ainsi que les objets divers sur lesquels elles peuvent porter (les usages linguistiques, les normes sociales, les savoir-faire des acteurs, etc.).
[245] DELEDALLE, G. (1979) « Les pragmatistes et la nature du pragmatisme », *Revue philosophique de Louvain*, vol. 77, No 36, p. 471-486.
[246] PIERCE, C. S. (1879) « Comment rendre nos idées claires », *Revue philosophique de la France et de l'étranger,* 7, *p.* 39-57.
[247] ibid

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

construction de notre objet de recherche.

Rendre compte des « habitudes » de recherche revient selon Karl Popper à essayer *« de découvrir ce que d'autres ont pensé et dit à propos de ce problème, pourquoi ils s'y sont attaqués, comment ils l'ont formulé, comment ils ont tenté de le résoudre »* (Popper,1978[248]). Nous suivrons ce mouvement dans la progression de notre argumentation. Ainsi il convient d'expliciter notre rapprochement avec les pragmatismes, de justifier les choix que nous ferons au sein de la tradition et de certains de ses représentants : la philosophie sophiste, la « nouvelle communication » autour d'Ecole de Palo Alto et notamment de Gregory Bateson, les approches situées de l'action et de la cognition.

III. 1. Un renouvellement du protagoréisme

Alors que le terme « pragmatisme » est formulé par la première fois par Pierce, il apparaît selon plusieurs auteurs dans le contexte d'une redécouverte des sophistes et notamment de Protagoras. Le rapprochement explicite avec Protagoras est tout d'abord associé au philosophe britannique Ferdinand Schiller, qui fut l'un des principaux acteurs de la diffusion du pragmatisme, notamment en Europe. Selon lui, le pragmatisme *« a des affinités avec la fameuse formule de Protagoras, l'homme est la mesure de toutes choses ».* C'est cet anthropomorphisme qui fait, selon Schiller, l'importance du message pragmatiste : *« Si on l'interprète avec justice, c'est la chose la plus vraie et la plus importante qu'un penseur ait jamais dite.»*

Schiller discute des points d'historiographie précis avec ses contemporains, Son article de 1908 « Platon or Protagoras?»[249], loin de se résumer à un éloge paradoxal du sophiste, est principalement consacré à la discussion de la chronologie des dialogues platoniciens et à l'établissement du degré de connaissance des thèses de Protagoras que Platon y manifeste. Schiller y propose ensuite une interprétation, sinon indiscutable, du moins détaillée de la formule de Protagoras.

[248] POPPER, K.(1978). *La connaissance objective*, Bruxelles : Complexe
[249] SCHILLER, F.C.S. (1908) *Platon or Protagoras?*, Oxford: Blackwell and London: Simpkins, Marshall. In Deroy, O. (2008), Pierce, le pragmatisme et les Grecs. *Dépendance à la réponse et réalisme*, Thèse de doctorat en philosophie. Institut Jean Nicod & University of Paris-Est

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Ainsi qu'en témoigne la correspondance entre William James et Ferdinand Schiller, c'est alors Protagoras plutôt que Peirce qui deviendrait le véritable initiateur de la pensée pragmatiste. Dans une lettre datée du 2 novembre 1897, Schiller remarque : *« J'admettrai que (Peirce) a pu inventer le nom (que je n'aime pas beaucoup) mais a-t- il pour autant été l'auteur véritable de l'idée ? Dans un sens, c'est Anaximandre qui a découvert le Darwinisme. Une doctrine date en réalité de sa première expression, et donc en l'occurrence, il y a bien entendu eu beaucoup de « pragmatistes » avant le « pragmatisme ».* (cité dans Ophelia Deroy, 2008[250] ». Si Schiller est le principal exposant de la parenté entre pragmatisme et protagoréisme, plus modérément, d'autres pragmatistes reconnaissent ainsi une certaine proximité avec Protagoras, ou « protagoréisme pragmatiste » ou ce « pragmatisme humaniste », en montrant également que les débats autour du pragmatisme *« rappellent les anciennes querelles entre les Sophistes et Platon »*[251].

III.2. L'homme - mesure de toute chose

La philosophie sophiste est fondamentalement immanentiste : *« L'homme est la mesure de toutes choses, pour celles qui sont, mesure de leur être ; pour celles qui ne sont pas, mesure de leur non-être ».* Après les multiples interprétations de ce dictum, nous préférons nous garder d'une interprétation qui pourrait affaiblir le tranchant de cette proposition, et adoucir le sens en lui retirant son caractère provocant. Nous préférons garder l'interprétation d'Emmanuel Terray dans *La politique dans la caverne*, (1990, op.cit.). L'auteur adopte pour sa part l'interprétation de la formule qui a prévalu durant toute l'Antiquité : *« l'homme de Protagoras est l'individu singulier, et sa doctrine est résolument subjectiviste et sensualiste. En d'autres termes, l'être se confond avec l'apparence, et aucune différence ne peut être faite entre le phénomène et une prétendue chose en soi ; en outre, il n'y a d'apparences que pour les individus particuliers qui les perçoivent, et il n'existe pas de point de vue universel d'où l'on pourrait discourir sur l'apparence en général ; enfin, c'est à travers le dispositif des sens que l'apparence se donne à l'individu : ainsi comprise, elle est d'abord et avant tout sensation (aisthésis) »* (Terray, 1990).

---

[250] DEROY, O. (2008*), Pierce, le pragmatisme et les Grecs. Dépendance à la réponse et réalisme*, Thèse de doctorat en philosophie, Institut Jean Nicod et L'université de Paris-Est

[251] WATSON, J (1907), « Platon and Protagoras », *The Philosophical Review*, 16/5, p. 469 cité par DEROY, O. (2008), op.cit.

Le dictum protagoréen pose comme fondamentale la question de l'apparence et de la réalité. Pierce, comme tous les pragmatistes se retrouve dans la lignée de Protagoras en posant que *« la réalité, comme toutes les autres qualités, consiste dans les effets perceptibles particuliers produits par les choses qui possèdent ces qualités ».* La réalité n'existe pas en soi : ce sont nos organes des sens qui in-forment la réalité et qui sont in-formés par celle-ci.

Nous l'avons dit plus haut : nous ne nous proposons pas ici de faire une présentation « généalogique » des pragmatismes mais de nos points de contact avec plusieurs écoles, courants, théories inscrites dans la continuité du pragmatisme sophiste : l'Ecole de Palo Alto et de façon large des approches situées de l'action et de la cognition. La présentation de notre cadrage théorique ne se fera pas de façon linéaire mais à travers ses conséquences en fonctions desquelles nous faisons évoluer notre approche in-formationnelle vers une approche in-formationnelle et communicationnelle. La conjugaison de plusieurs orientations théoriques et méthodologiques permet d'appréhender la dimension *protéi-forme* de notre objet de recherche. Cet appareil théorique polycentrique s'inscrit dans une dynamique globale transdisciplinaire et repose sur l'association de points de vue distincts mais néanmoins complémentaires car inscrits dans le « tournant pragmatique ». Le chapitre suivant portant sur la mise en évidence des quelques conséquences des pragmatismes nous permettra de rendre compte de la complémentarité de ces références théoriques.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

III. 3. Conséquences des pragmatismes sur notre démarche

Ce sous-chapitre vise à présenter les conséquences des pragmatismes sur notre démarche de construction de l'objet de recherche et d'investissement sur le terrain. Adopter une démarche qui se revendique comme étant inscrite dans la lignée des pragmatismes implique l'acceptation et la mise en pratiques d'un certain nombre de postulat à conséquences méthodologiques immédiates. Nous avons sélectionné quatre de ces conséquences : ne pas négliger le contexte et la situation de communication, réhabiliter la perception, suivre une démarche descriptive et enfin accepter l'incomplétude de notre production scientifique, en œuvrant avec l'imparfait et le relatif.

III.2.1. Ne pas négliger le contexte et la situation de la communication

Il n'existe pas d'objet qui ne soit déjà contextualisé. Tout objet est solidaire d'un contexte […] il ne saurait donc être question de prendre un objet en le détachant de son ancien contexte, et de l'examiner, tel qu'en lui-même, afin de voir quel contexte nouveau pourrait lui convenir […] Ou bien pour dire les choses autrement, nous ne disposons d'aucun moyen qui nous permettrait de diviser le monde selon une frontière opposant les relations internes et les relations externes […]»

(Richard Rorty, Objectivisme, relativisme et vérité)

La caractéristique fondamentale des pragmatismes, depuis les sophistes jusqu'aux sociologies de l'action et la cognition distribuée est de *« mettre l'accent de façon marquée sur le fait que la signification des pratiques des acteurs sociaux n'est pas compréhensible et interprétable en dehors de l'analyse des contextes et situations qui leur donnent sens et, auxquels elles donnent sens* ». (Loneux, 2007, p.10).

Dans la perspective sophiste, les êtres et les choses n'existent pas et n'agissent pas à l'état isolé. Dès lors, les phénomènes ne sont pas compréhensibles sans la prise en compte des contextes dans leur complexité. Parmi les sophistes, Platon dit que c'est Hippias qui met le

plus résolument l'accent sur la continuité du réel : *« En vérité, Socrate, vous ne voyez jamais les choses d'ensemble, toi et tes interlocuteurs habituels ; vous détachez, vous isolez le beau ou toute autre partie du réel, et vous les heurtez pour en vérifier le son. C'est pour cela que les grandes réalités continues de l'essence vous échappent».* A la différence de Socrate, il faut donc garder les yeux fixés sur le Tout : *« Socrate, voilà bien un de ces raisonnements que tu t'entends à tisser ! Tu détaches un morceau d'argumentation, le plus abstrus, tu t'y tiens, tu t'attaches à un détail, au lieu de t'en prendre à l'ensemble du sujet en discussion »*[252].

L'Ecole de Palo Alto, inscrite dans cette lignée, insiste également sur le fait que le point de vue communication implique l'étude des relations et des interactions que l'objet de connaissance entretient avec son environnement. *« Un phénomène demeure incompréhensible tant que le champ d'observation n'est pas suffisamment large pour qu'y soit inclus le contexte dans lequel ledit phénomène se produit »* (Watzlawick et al. (1972[253])). C'est l'opposé de la méthode expérimentale et du cartésianisme qui préconise le découpage, la réduction et l'isolement, de l'objet ou du phénomène de son environnement pour mieux l'étudier. Grégory Bateson[254] met en évidence que l'émergence du sens se fait toujours en contexte : *« ... toute communication nécessite un contexte ; sans contexte il n'y a pas de sens, et les contextes confèrent le sens parce qu'il y a une classification des contextes ».* (1996[255], p.35).

Plus récemment, les approches « situées » posent comme hypothèse forte la nécessité de la mise en œuvre de procédures de connaissance qui tiennent compte de ce caractère « situé ». Dans la perspective des approches situées de l'action et de la cognition , l'action fait appel à un ensemble d'éléments spécifiques physiques, sociaux et culturels de son environnement d'occurrence, qui constituent « la situation de l'agent ou des agents ». Comme ces caractéristiques sont dans un mouvement de transformation continue, pour s'y adapter, les individus ajustent alors in situ leurs actions aux nouvelles circonstances environnementales. Néanmoins, quelles significations se cachent derrière ce qualificatif de « situé » ?

[252] Textes extraits de DUMONT, J. P. (trad) (1969). *Les sophistes. Fragmentes et témoignages*. Paris : PUF
[253] WATZLAWICK,P., BEAVIN, J.H., JACKSON, D. (1972) *Une logique de la communication*, Paris : Seuil
[254] BATESON, G. (1996) U*ne unité sacrée, op.cit.*
[255] ibid, p.35

III.2.1.1. Signification du « situé » pour le courant de la cognition distribuée

La perspective de la Cognition Distribuée (Hutchins[256], 1995) dépasse le niveau d'analyse classiquement adopté en science cognitive (l'individu) et soutient la théorie d'une cognition située et incarnée (embodied) dans son contexte d'occurrence, ce qui signifie considérer la cognition en ce qu'elle a de distribué « entre agents et éléments de la situation ». En effet, le courant de la cognition Distribuée poursuit trois objectifs principaux Halverson & Rogers, (1995[257]):

- analyser la façon dont les différentes composantes d'un *système fonctionnel* sont coordonnées ;
- analyser comment l'information est propagée à travers le système fonctionnel en termes d'états représentationnels et technologique distribués ;
- examiner à un niveau micro la façon dont ces représentations se déplacent à travers le système fonctionnel.

La question qui se pose pour Hutchins est de savoir quel est le niveau pertinent d'analyse des systèmes cognitifs capable de rendre compte des activités cognitives dans des « *real world context* ». Ainsi en considérant l'activité de pilotage d'un avion (Hutchins, 1991[258]) l'unité pertinent d'analyse est le cockpit, plus précisément les propriétés cognitives du cockpit et non-pas les propriétés cognitives des agents présents dans le cockpit (pilote, copilote). La problématique proposée par Hutchins et ses collègues consiste à élargir le cadre restreint défini en science cognitive et donc à dépasser le niveau de l'analyse des processus de représentation et de traitement considérés uniquement du point de vue individuel. L'objectif est de décrire la nature et les propriétés d'un *système fonctionnel* comprenant des agents individuels et des artefacts, ainsi que la nature de leurs relations dans un environnement

[256] HUTCHINS, Ed (1995), *Cognition in the Wild*, Cambridge : MIT Press,.
[257] HALVERSON, C. A., & ROGERS, Y. (1995). *Combining the social and the cognitive - Distributed cognition theory and apllication.* Paper presented at the ECSCW'95 Tutorials, Stockholm. In SALEMBIER, P. (2002). Cadres conceptuels et méthodologiques pour l'analyse, la modélisation et l'instrumentation des activités coopératives situées. Systèmes d'information et Management (SIM), n°2, Vol. 7, 37-5
[258] HUTCHINS E. (1994), « Comment le cockpit se souvient de ses vitesses », Sociologie du travail, XXXVI (4), pp. 45 1-474.

donné. Dans ce contexte, les activités cognitives sont vues comme des traitements qui opèrent par le biais de la propagation d'états représentationnels, et ce au travers de différents médias.

L'intérêt de l'approche de Hutchins et de la Cognition Distribuée pour notre propre recherche se traduit dans l'importance accordée au rôle fonctionnel joué par les différents types d'artefacts présents dans l'environnement. *« Plus que des objets extérieurs utilisés accessoirement pour faciliter les traitements cognitifs internes, ils acquièrent le statut d'outils cognitifs, de ressources environnementales mises en œuvre pour la réalisation d'une tâche ».* (Hutchins, 1994). Comme dans le domaine du contrôle aérien, dans l'observation de l'usage de la Tv sur mobile dans un bus, les ressources environnementales sont nombreuses et difficiles à identifier de manière exhaustive. Les outils de base utilisés par l'usager sont l'écran qui permet de visualiser le programme télévisé, le casque qui permet de l'entendre. Néanmoins dans un bus l'usager est obligé de prendre en compte la vitesse du bus, les autres passagers, les arrêts du bus, le signal 3 G de son téléphone etc.

III.2.1.2. Signification du « situé » pour le courant de l'action située

Lucy Suchman[259] développe également une approche intéressante de la l'action en mettant en avant le caractère située de celle-ci et de toute action et en remettant en cause la conception classique de la planification et du rôle des plans. Outre une critique de la fonction du plan, Suchman met en avant également le poids des facteurs contextuels. Alors que le cognitivisme « orthodoxe » mais également celui « distribué » de Hutchins mettent en avant notamment les caractéristiques « matérielles » de l'environnement dans lequel l'action est située, Suchman considère que la situation de l' « agent » et des « agents » est constituée par des ***« caractéristiques matérielles, sociales et culturelles de son environnement d'occurrence »***. Comme ces caractéristiques peuvent changer à tout moment, pour s'y adapter, les individus ajustent alors de manière ad hoc et improvisée leurs actions aux nouvelles circonstances matérielles et socio-culturelles.

Les approches situées nous permettent ainsi de se défaire d' « une définition du contexte

[259] SUCHMAN, L. (1987), *Plans and situated actions: the problem of human-machine communication.* Cambridge University Press, New York.

proximal comme simple « contenant » de l'interaction » (Relieu, 2005[260], p. 142). Cette vision « spatio-organisée » du contexte n'est pas exhaustive. Le contexte n'est pas « organisé » seulement dans un espace-temps.

III.2.1.3. Traduction de ces significations dans notre démarche

Cette importance donnée au contexte et à la situation se traduira dans notre recherche par une réconciliation entre les perspectives micro de la cognition distribuée qui prend en compte uniquement le contexte matériel et les perspectives plus larges de l'action située (Suchman) et de l'Ecole de Palo Alto. Notre démarche inspirée de ces approches s'efforcera ainsi, dans une perspective communicationnelle, de ne pas sous-évaluer le rôle fonctionnel joué par les représentations externes dans l'environnement en ignorant ainsi les aspects socio-culturels. Il s'agit également de rejoindre la direction donnée par Pascal Salembier[261] qui considère que plusieurs considérations ressortent de cette perspective :

- la réussite de l'interaction repose sur une production de l'intelligibilité mutuelle, production « qui se réalise sur la base d'un accès mutuel aux ressources disponibles dans un *environnement matériel, social et culturel* particulier et plus ou moins stable » (souligné par nous)
- les significations portées par le langage mis en œuvre au cours de cette production de l'intelligibilité mutuelle ne reposent pas seulement sur une interprétation des unités linguistiques utilisées, mais aussi sur une *interprétation d'autres éléments de la situation*.

Ceci se traduira par une mise en évidence de :

- l'importance fonctionnelle des ressources environnementales (affordances) et la nécessité d'adopter une méthode de « recueil » du corpus capable d'apporter des éléments pertinents dans ce sens et analysables par la suite

- l'importance des normes anthropologiques héritées dans l'organisation des pratiques

[260] RELIEU, M. (2005). « Usages des Tic en situation naturelle : une approche ethnoméhodologique de l'hybridation des espaces d'active ». *Intellectica*, N°41-42, pp. 139-162
[261] SALEMBIER, P. (2008) « Cadres conceptuels et méthodologiques pour l'analyse, la modélisation et l'instrumentalisation des activités coopératives situées ». En ligne www.irit.fr/~Pascal.Salembier/PDF/SIM.pdf. Dernière consultation : Le 01/09/2010

informationnelles et communicationnelles dans l'espace public, la prise en compte de la question de mémoire, y compris de mémoire technologique. Le contexte englobe, dans la perspective sophiste *« l'ensemble de ce qui est et de ce qui fut »* (Terray, 1990[262]). L'émergence ne fait pas table rase sur le passé mais fait surgir des situations nouvelles.

- la prise en compte du rôle des acteurs macro (économiques et politiques) dans la propagation de nouvelles formes et normes et représentations sociales
- La prise en considération de la métastabilité de l'environnement technique et l'inscription de la télévision sur le téléphone portable dans plusieurs lignées techniques.

III.2.2. Ne pas négliger les apparences des choses et réhabiliter la perception

Les sciences humaines et sociales ont valorisé leur statut des sciences autour du principe du raisonnement empirique. À la différence des sciences de la nature, les sciences humaines et sociales sont selon Louis Quéré des « sciences des phénomènes ». Des sciences « ancrées dans le terrain ». En tant que sciences de l'enquête, pour toutes les sciences humaines et sociales, y compris les sciences de l'information et de la communication, la théorisation des méthodologies occupe une place centrale dans la construction de l'argumentation. La théorisation qui équivaut à l'abstraction, comporte selon Louis Quéré le risque de perdre le fil de l'argumentation, le risque de s'éloigner de l'objet de recherche et finalement des apparences des choses : *« La théorisation qui prévaut dans la discipline comporte, me semble-til, un risque majeur : celui de l'abstraction mal placée »*[263]. Quéré reprend cette expression à A. W. Rawls, qui l'utilise dans sa longue introduction au recueil de textes de Garfinkel qu'elle a édité en 2002. Elle a calqué l'expression *« the fallacy of misplaced abstraction »* sur celle de *« fallacy of misplaced concreteness »* utilisée par Whitehead pour critiquer les positivistes. Quels sont les critères pour juger une abstraction « mal placée? Selon Quéré, les « sciences de l'enquête » doivent répondre à certaines exigences – critères finalement de scientificité. Il milite pour des enquêtes qui ne négligent

[262] TERRAY, E. (1990). *La politique dans la caverne*., op.cit.

[263]. QUERE L.(2004), « Pour une sociologie qui "sauve les phénomènes" », *Revue du MAUSS*, 24, 2ème semestre p.129

pas les apparences des choses et qui « sauvent les phénomènes» et leur mode propre d'organisation. « *Négliger les apparences et perdre les phénomènes, tels seraient les résultats d'une « abstraction mal placée » (*Quéré, 2004, p.129[264]).

Selon Louis Quéré : *« nous ne pouvons pas faire autrement, pour déterminer nos conduites et évaluer leur adéquation aux situations, que de nous régler sur la manière dont les choses apparaissent ou se présentent (i.e. ouvertes, peu déterminées, non stabilisées, liées au contexte, etc.), bref sur leur* ***physionomie concrète*** » (souligné par nous) (Quéré, 2004, p.130). Cette injonction relève de l'épistémologie : comment construisons-nous les savoirs ? Quelle démarche adopter ? Sommes-nous dans une démarche de vérification de nos hypothèses ? Partons nous de ce que nous savons ou ce que nous croyons savoir et nous confrontons nos savoirs préalables au terrain ?

De ce raisonnement dérive une injonction : « ne pas négliger les apparence des choses » qui guidera notre démarche. Mettre en premier plan de notre recherche la perception, les « apparences » des choses se fera dans un souci permanent d'éviter certaines dérives :

a) les dérives « explicatives » qui prennent la forme de l'intellectualisation excessive de l'explication des conduites, en particulier contre l'oubli du primat de la perception (Merleau-Ponty) et du « contexte stimulus-réponse » (au sens pragmatiste de Dewey et Mead) où elle fonctionne. (Quéré, 2004, op.cit.).

b) les dérives « subjectivistes et interprétativistes » : partir du sujet, adopter comme point de départ le point de vue des acteurs, de comprendre leurs attributions de sens, leurs perspectives ou leurs logiques d'action, voire de reconstituer leur vécu, etc

En effet, cette réhabilitation des apparences des choses s'accompagne d'une réhabilitation de la perception et de l'observation « hic et nunc ».

[264] ibid

III.2.2.1. Réhabiliter la perception

La conception pragmatiste réhabilite la perception car « elle est ensevelie sous les sédiments des connaissances ultérieures » (Merleau-Ponty[265]). Dans la conception pragmatiste il convient d'ailleurs d'éviter d'établir une distinction de nature entre situations strictement « naturelles », situations « sociales » ordinaires et extraordinaires, situations scientifiques. Percevoir, pour la tradition pragmatiste (Peirce, James, Dewey, Mead), ce n'est pas assembler des réactions sensorielles disjointes. Percevoir consiste avant tout à reconnaître une certaine palette de possibilités (d'action, en particulier) dans l'expérience ; c'est, en situation, être en mesure de différencier des objets — au sens générique d'« événements dotés de signification » (Dewey) — qui s'imposent à nous et jouent des rôles plus ou moins déterminés (et en voie de détermination) dans nos pratiques et dans nos vies. Cette conception de la perception nous invite à explorer comment sont perçues les situations, et donc, corrélativement, quels sont ses effets sur la personne qui les perçoit et les qualifie (comme l'usage de la télévision sur le téléphone portable favorable physiquement et socialement ou comme interdit, comme peu recommandable ou peu souhaitable, etc…).

Mead consacre en 1907 un article à la perception animale[266]. Il conclut que a perception humaine d'un objet physique est plus riche que la perception animale dans la mesure ou elle incorpore une anticipation de l'expérience de contact ou de manipulation de l'objet. En effet, la perception humaine associe cette nouvelle expérience avec des expériences passées. Nous sommes tous porteurs d'expériences passées, et à l'occasion d'une nouvelle expérience de contact avec un objet, notre mémoire nous restitue des expériences passées. Ce rapport organisateur entre perception et mémoire sera questionné tout au long de cette recherche à travers une méthodologie multi-support qui combine image, son et texte.

Cette réhabilitation du rôle de la perception a des conséquences méthodologiques et épistémologiques sur la construction de notre objet de recherche. Une réhabilitation de la perception sensorielle implique une méthodologie **« par les sens »** (Simmel, 1999, réed.)[267],

---

[265] MERLEAU-PONTY, M. (1962), « *Lettre à Martial Guéroult »,* In *Revue de métaphysique et de morale,* no 4, p. 403. Citation complète *: « Il nous faut redécouvrir la figure du monde perçu par un travail comparable à celui de l'archéologue, car elle est ensevelie sous les sédiments des connaissances ultérieures ».*

[266] MEAD, G. H. (1907), « Concerning Animal Perception », *Psychological Review*, 1907, 14, p. 383-390

[267] SIMMEL, G, (1999). « Excursus sur la sociologie des sens », in *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*. Paris, P.U.F., pp. 629-644.

aussi bien dans la phase de recueil que dans celle d'analyse. Et entre tous les organes des sens c'est l'œil qui sera favorisé : *« Parmi les différents organes des sens, l'œil reçoit une fonction sociologique tout à fat unique en son genre, la liaison et l'action réciproque entre les individus qui se trouvent en vue l'un de l'autre. C'est peut-être l'action réciproque la plus pure et la plus directe qui puisse exister »*Le corpus comportera ainsi notamment des enregistrements audio-visuels et l'analyse portera également sur les conduites visuelles des usages et les affordances sensorielles.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

III.2.3. La description comme méthode fondamentale

Réhabiliter les apparences des choses, le contexte et la perception renvoie à la notion de « champ phénoménal» proposée par Merleau-Ponty dans *Phénoménologie de la perception*: « *Le champ phénoménal n'est pas un "monde intérieur", le "phénomène" n'est pas un "état de conscience" ou un "fait psychique", l'expérience des phénomènes n'est pas une introspection ou une intuition au sens de Bergson […]. Le retour au phénoménal n'offre aucune de ces particularités. La configuration sensible d'un objet ou d'un geste […] ne se saisit pas dans une coïncidence ineffable, elle se "comprend" par une sorte d'appropriation dont nous avons tous l'expérience quand nous disons que nous avons "trouvé" le lapin dans le feuillage d'une devinette, ou que nous avons "attrapé" un mouvement […]. Plus généralement c'est la notion même d'immédiat qui se trouve transformée : est désormais immédiat non plus l'impression, l'objet qui ne fait qu'un avec le sujet, mais le sens, la structure, l'arrangement spontané des parties»* (Merleau-Ponty, 1945[268], p.69). Merleau-Ponty s'inscrit directement dans la lignée des pragmatismes en considérant que toute tentative scientifique de compréhension du monde se base sur une description du milieu *concret et sensible* (1945) où le sujet pensant se trouve en situation. Ainsi, à la naïveté de la prétendue objectivité de la science, Merleau-Ponty oppose la naïveté subjective du penseur, qui doit *« formuler une expérience du monde, un contact avec le monde qui précède toute pensée sur le monde »* (1948).

Qualifier une recherche de « simplement descriptive » peut avoir une dimension péjorative impliquant l'absence d'ambition théorique. Pour Jean-Max Noyer (2006[269]), le verbe « décrire » est à prendre dans son double sens : « description » littéraire du réseau inscrit dans l'intermédiaire considéré, qu'il s'agisse de textes, de dispositifs, de compétences incorporées ; description circulation de l'intermédiaire (dans le sens ou` l'on dit qu'un missile décrit une trajectoire) qui n'est possible… que si le réseau inscrit coïncide avec le réseau rencontré, éprouve… etc.

[268] MERLEAU-PONTY, M. (1945). *Phénoménologie de la perception,* Paris : Gallimard
[269] NOYER, J-M (2006). De l'extension illimitée des études d'usages .Quelques remarques. Actes du colloque international *Pratiques et Usages Organisationnels des TIC* , Rennes,

Pourtant, dans la perspective pragmatiste et anthropologique la description est considérée une méthode fondamentale de recherche en sciences humaines et sociales. Dès lors, quels sont les critères à retenir pour décrire l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans les autres pratiques informationnelles et communicationnelles? Et qu'est-ce qui, à proprement parler, fait l'objet d'une description : des intentions, des goûts, des affects, des actions, des interactions, des conflits? À ces questions qui touchent au contenu de la description, il faut en ajouter d'autres : si la description s'ancre dans l'expérience des acteurs, de quelle manière le fait-elle ? (Ackerman et al, 1985[270], p. 122). Et quel statut le chercheur donne-t-il aux descriptions faites par les acteurs ? Autrement dit, il s'agit de connaître le rapport – de continuité ou de rupture – qu'entretient le monde social avec la catégorisation scientifiquement construite. Il s'agit là, d'une question classique de l'épistémologie des sciences sociales mais qui revêt une grande acuité dans les études portant sur la description des pratiques effectives (en train de se faire).

III.2.3.1.Au delà d'une démarche de vérification des hypothèses

Notre démarche descriptive se définit tout d'abord négativement par le refus d'appliquer à notre objet d'étude un système préétabli d'hypothèses et de pré-savoirs. Ensuite, elle se définit aussi positivement : l'accumulation des connaissances se fera par une accumulation de descriptions fines de cet objet – en mettant l'accent sur sa spécificité.

Le premier volet – négatif implique que l'on n'impose pas à notre objet des hypothèses opératoires prédéterminées. Karl Popper critique ce qu'il appelle « la misère de l'historicisme » (1956) et les méthodes associées, considérant que celles-ci *« se réduisent toujours à l'explication causale déductive, à la prédiction et à la vérification »* (1956, p.129). Quant à la méthode de vérification des hypothèses, il la considère comme étant sélective et finalement peu risquante : elle permet d'éliminer les hypothèses qui ne résistent pas aux épreuves et les hypothèses finalement sélectionnées seront toujours vérifiées. Une telle démarche peut bien sûr avoir sa légitimité lorsqu'elle permet d'éprouver l'efficience d'une telle méthode et la pertinence des concepts qui lui sont associés, comme dans le cas d'une

[270] ACKERMANN *et al.* (dir.) (1985), *Décrire un impératif. Description, explication et interprétation en sciences sociales.* Tome 1, Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales

« recherche appliquée ». Par exemple, un anthropologue peut ainsi avoir pour visée principale le fait de réaliser une étude structuraliste, et choisir dans un second temps seulement le type d'objet empirique sur lequel travailler : la « société primitive » de son choix.

A l'inverse, notre approche descriptive au sens où nous l'entendons, trouve son point de départ dans la détermination de l'objet empirique. L'affirmation de l'objet empirique comme point de départ de notre recherche ne doit pas se confondre avec une prétendue « virginité épistémologique » (Ch. Le Moënne, 1990, op.cit.) du chercheur. Cette entrée ***par*** l'objet empirique n'est pas étrangère de tout pré-savoir : elle s'insère dans un contexte scientifique, institutionnel, elle est modelée par des lectures et des proximités intellectuelles y compris par des modes intellectuelles. Notre démarche descriptive propose néanmoins d'inclure ces éléments dans la construction de l'objet de recherche sans pour autant leur conférer une position surplombante.

A minima, on pourrait dire que définie négativement, notre démarche descriptive s'éloigne des logiques déductives qui régissent aussi bien la vérification que la prédiction ou l'explication. Définie positivement, notre démarche descriptive se rapproche davantage de l'épistémologie interprétative.

La préoccupation s'apparente à celle qui amène Joëlle le Marec[271] de suivre Sperber (1982)[272] dans sa réflexion sur la dissociation entre démarche interprétative et démarche descriptive, mais avec une implications très différentes : « *les interprétations peuvent constituer des données scientifiques mais à une condition : être accompagnées d'un « **commentaire descriptif** »* ». En effet, pour Sperber, les deux grandes classes de représentations que sont les reproductions et les interprétations ne sont susceptibles de fournir des données scientifiques que dans la mesure où leur relation à la réalité peut être décrite. Ce commentaire descriptif est apporté au stade des opérations de textualisation qui permettent de formaliser le statut de représentations qu'ont certains énoncés et de distinguer la compréhension intuitive de l'ethnographe et les énoncés indigènes. Selon Sperber, cité par le Marec, l'anthropologue fournit des représentations de représentations : il fournit des représentations qui doivent être identifiées comme émanant du locuteur scientifique, de

[271] LE MAREC, J. (2002), *Ce que le « terrain » fait aux concepts : vers une théorie des composites.* Mémoire d'habilitation à Diriger les recherches, Univ. Paris 7
[272] SPERBER, W. (1982).*Le savoir des anthropologues*. Paris : Hermann,

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

représentations qui doivent être identifiées comme émanant des informateurs et qui constituent donc des « données brutes ».

Notre vision du rapport entre description et interprétation rejoint la position de Joëlle le Marec qui considère que cette distinction entre description et interprétation est artificielle *: « cette distinction entre description et interprétation ne peut être posée qu'après coup, par l'écriture. Elle ne tient pas réellement compte du fait que le contexte de recueil d'énoncés indigènes est un contexte de communication où ce qui «est dit n'est pas perceptible en situation comme un fait qui relèverait d'une description parce qu'il vient d'autrui, dissociable de l'interprétation qui viendrait du soi ».* (Le Marec, 2002, op.cit.).

Outre cette clarification du caractère descriptif nous décrivons notre démarche comme étant argumentative et non explicative, qui suit une logique d'accumulation de connaissances par descriptions successives et non pas une démarche de vérification d'hypothèses dans une logique démonstrative.[273] En effet, nous choisissons l'argumentation comme forme rhétorique, dans le sens où nous ne proposons pas la création régulière des concepts qui seraient applicables à eux seuls, mais une argumentation *à l'aide* de concepts. Ceci se traduit au niveau du « travail des concepts » par une sélection des concepts en fonction de leur opérativité.

III.2.3.2 Pour des concepts « opératoires »

La première proposition pragmatiste faite par Pierce et qui donne comme nous l'avons vu son nom au mouvement en 1878, s'inscrit, au moins à la première vue, dans la continuité de Protagoras et de on ambition d'appliquer à toute chose la mesure de l'homme. L'ambition pragmatiste, telle que formulée par Peirce, est d'envisager les idées en fonction des « facultés » humaines, de les remettre à notre « portée cognitive ». Comme dans le dilemme de l'*Euthyphron*, le pragmatisme s'intéresse avant tout à la façon dont il s'agit de considérer les concepts et pour Pierce comme auparavant pour les sophistes « nos concepts sont *nécessairement* liés à des effets pratiques concevables – *accessibles ».*

[273] Sur ces différences voir : ACKERMANN et al. (1985), *Décrire, un impératif. Op.cit.*

Nous dirons, à l'instar de Catherine Allamel-Raffin [274](2006) qu'un concept opératoire au sein des sciences humaines se caractérise, tout comme les concepts empiriques évoqués par Waismann[275] (2004, p. 325-360), par sa « texture ouverte » :

- Il n'est pas défini *« en termes de conditions nécessaires et suffisantes comme peuvent l'être les concepts des sciences formelles ».*

- Il est susceptible d'évoluer et *« d'être enrichi au fil des études menées qui recourent à lui ».* Il est donc doté d'une certaine *« plasticité ».*

- *Il possède également un caractère holistique :* il n'existe qu'au sein de ce que Paul Ricœur appelle « réseau conceptuel » et qui est plus ou moins contraignant[276].

Dans un domaine de recherche tel que les SIC, la contrainte serait selon l'auteur moins forte. L'explication de ce phénomène ne réside pas dans le caractère moins institutionnalisé des SIC, mais dans le fait que les concepts y sont moins identifiables comme la « propriété » d'un auteur. Jacobi[277] montre par exemple que la partition indice/icône/symbole, élaborée par C. S. Peirce, a été reprise par d'autres auteurs sans que soit retenu pour autant l'ensemble des catégories de sa sémiotique et *a fortiori* sa perspective philosophique singulière. De surcroît, cette partition a été retravaillée et amendée ce qui constitue un témoignage de sa plasticité. Nous avons bien affaire ici à une partition conceptuelle à texture ouverte.

Notre démarche mettra en « application » cette vision du concept-opératoire qui se donne à voir dans l'architecture de cette recherche. Les concepts théoriques ne seront pas présentés dans une partie à part, mais ils seront développés là où ils seront « appelés » en soutien de l'argumentation. Il s'agit d'une vision des concepts en tant qu'outils d'analyse. C'est dans ce sens que doit être compris l'usage des concepts d' « affordance » (Gibson), de de « milieux associés », (Simondon), « normes anthropologiques » (le Moënne), « logique ensembliste-identitaire (Castordiadis), de « langage des nouveaux médias » (Manovich) que

[274] ALLAMEL-RAFFIN, C. (2006). De l'intérêt des SIC pour les « études sur la science » : l'exemple d'une analyse portant sur les images en physique des matériaux et en astrophysique ». Congrès National des Sic, Bordeaux, Disponible en ligne sur : « http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/10/84/29/HTML/ »

[275] WAISMANN F. (2004) *La vérifiabilité*. Paris : Vrin,

[276] Le concept d'émergence tel que nous l'avons construit dans la première partie de notre recherche appartient à un réseau conceptuel qui comprend : métastabilité, mémoire, forme, in-formation

[277] JACOBI, D.(1985) « La visualisation des concepts dans la vulgarisation scientifique », *Culture Technique*, 14,.p 152-163

nous utiliserons en tant qu'outils d'analyse.

III. 2.4. Le relativisme restreint comme positionnement épistémologique

« La recherche scientifique doit s'affronter à la vérité, que cela s'oppose aux intérêts de la société de l'admettre ou non. »
(C.S. Peirce, *The Collected Papers*, vol. 8)

La thèse sophiste de l'homme-mesure de toute chose rejette toute réalité transcendantale. Les réalités existent mais elles sont dépendantes de l'appréhension que nous en faisons. Aux notions de réalités et de vérité, les sophistes opposent les notions de convenance. C'est la perception que nous faisons d'une chose ou d'une idée qui conte.

Dans le contexte des débats autour de l'affaire Sokal, (Sokal et Bricmont, 1999[278], Sokal, 2005), les discussions autour du relativisme en tant que position épistémologique ont donné lieu à des positions anti-relativisme. Paul Boghossian est l'un des auteurs qui considèrent que le relativisme généralisé est symptomatique d'une véritable « peur de savoir ». Il engage le lecteur à un itinéraire des conceptions et « menaces relativistes ». Boghossian réfute ainsi les arguments qui sont au fondement de la pensée relativiste : *« nous n'avons aucune raison sérieuse de croire que nos concepts ordinaires de vérité, de connaissance et d'objectivité seraient aujourd'hui disqualifiés, et devraient être abandonnés »* (2009[279]). Le livre de Boghossian pointe entre autres, l'absence d'un argumentaire clair présentant les thèses relativistes, ce qu'il appelle « la nébuleuse relativiste ». L'auteur tente de trouver une formule, un « credo » relativiste susceptible d'être discuté. Pour ceci, il propose le slogan « *tout se vaut* ». Pour Ophélia Deroy, (2007, op.cit., p. 187) il s'agit là d'une formule qui « *accommode l'ensemble des raffinements postmodernistes sans s'éloigner des formules de sens commun qui manifestent au jour le jour le relativisme latent de l'opinion* ».

[278] SOKAL, A et BRICMONT, J (1997) *Impostures intellectuelles*, Odile Jacob,
[279] BOGHOSSIAN, P. (2009) *La Peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, traduit par Ophelia Deroy, , Agone, coll. « Banc d'essais »

La démarche critique de Boghossian se heurte selon nous à une confusion. La formule « tout se vaut » considéré par Boghossian comme le « credo » du relativisme correspond à un positionnement radical à savoir au relativisme généralisé ou au scepticisme. Le credo du relativisme serait plutôt « *se vaut ce qui convient ».* Notre positionnement épistémologique s'éloigne de ces positions radicales en préférant une position plus nuancée : le relativisme restreint (peu commenté d'ailleurs par Boghossian). Voyons sur quelques points en quoi cette position se distingue du scepticisme.

III.2.4.1. Quel statut de la connaissance ?

Le relativisme restreint est un positionnement épistémologique situé dans la lignée des sophistes et des pragmatismes et ne se confond pas avec le scepticisme. Les sophistes par leur thèse de l'homme-mesure de tout chose ne rejettent pas l'existence de la vérité ni de la réalité or d'une connaissance possible. Ils ne rejoignent pas Socrate par exemple, lorsqu'il dit *« Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien, tandis que les autres croient savoir ce qu'ils ne savent pas. »*. Les sophistes considèrent au contraire que la connaissance est possible mais qu'elle est partielle, limitée, imparfaite. Notre position, située dans cette lignée, renoue avec ce que Emmanuel Terray appelle « la maxime générale du relativisme » (1990, op.cit.) annoncée par Protagoras : *« Toutes choses qui, à chaque cité, semblent justes et belles lui sont telles en tant qu'elle le décrète »*. Les Doubles Dits lui font écho : *« Il y a une même chose qui tantôt est bonne pour les uns, mauvaise pour les autres, et, relativement au même homme, tantôt bonne tantôt mauvaise ».*

La connaissance n'est donc pas impossible mais elle est connaissance du probable et saisie du *kaïros* (occasion opportune) et, elle se doit d'être en permanence contextualisée. Dès lors, la connaissance de la chose n'est pas pertinente sans la connaissance de ce contexte : « *comme de proche en proche* ***le contexte englobe l'ensemble de ce qui est et de ce qui fut****, seule l'appréhension du Tout permettrait une connaissance certaine et l'établissement de lois nécessaires, valides en tout temps et en tout lieu »* (Terray, 1990). Pour les sophistes la connaissance n'est pas isolée mais ancrée dans le réel. Parmi les sophistes, si l'on croit Platon, c'est Hippias qui défend l'ancrage de la connaissance dans le réel et accentue davantage la séparation du scepticisme de Socrate : *« En vérité, Socrate, vous ne voyez jamais les choses*

d'ensemble, toi et tes interlocuteurs habituels ; vous détachez, vous isolez le beau ou toute autre partie du réel, et vous les heurtez pour en vérifier le son. C'est pour cela que les grandes réalités continues de l'essence vous échappent ». (In Terray, 1990, op.cit.)

Le rapport de la connaissance à la réalité et à la vérité, est explicité également par le père du pragmatisme « moderne » : Pierce. Celui-ci affirme que « La recherche scientifique doit s'affronter à la vérité, que cela s'oppose aux intérêts de la société de l'admettre ou non. »[280]

Le relativisme restreint se traduit dans notre approche par une posture prudente vis-à-vis des connaissances acquises ou à acquérir. La connaissance est « ancrée » dans le terrain mais elle n'est jamais achevé, jamais complète, elle est toujours connaissance du probable et saisie de l'occasion. Or, cela ne signifie pas qu'aucune connaissance n'est possible ni que « tout se vaut ».

[280] PIERCE, C. S. (1958) *Collected Papers*, vol. 7-8 (CP.7 et 8), Arthur W. Burks (éd.) Cambridge : Harvard University Press. In DEROY, O. (2008) *Pierce, le pragmatisme et les Grecs*, op.cit.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Chapitre IV. Construction d'une approche communicationnelle

Le travail de ces problématiques se fera en cohérence avec ses arrière-plans conceptuels et épistémologiques en espérant ouvrir ainsi un espace de discussion fertile relatif à la prise en compte des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable comme étant in-formés par l'environnement physique, par les normes héritées et les institutions (que nous appellerons environnement institué) et par l'environnement technique. C'est sur la base de cette ouverture « œcuménique » vers une approche *in-formationnelle et communicationnelle*, et cependant non consensuelle dans notre discipline, qu'en tant que jeune chercheure en SIC, nous proposons modestement un regard oblique et cependant, si l'on peut dire ainsi, colinéaire avec l'esprit général de notre proposition du retour aux deux notions fondamentales pour notre discipline : l'information et la communication.

IV. 1. Communication versus information ?

Notre approche de l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans les pratiques sociales consiste à proposer un type d'approche des phénomènes revendiquée comme étant communicationnelle et à identifier les processus de communication en œuvre dans la situation d'usage de la télévision sur mobile dans l'espace public.

On peut envisager cette démarche communicationnelle comme étant soutenue par des fondations faites de plusieurs matériaux épistémologiques mais qui tiennent ensemble par leur caractère non dualiste et une conception non-égocéphalocentrée. (Brassac, 2003).[281] de la cognition. Dans le riche ensemble de références qui permettent à de nombreux auteurs en Sic,

[281] BRASSAC, C. (2005). La réception de George Herbert Mead en psychologie sociale francophone : réflexions sur un paradoxe, *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale.* 66, 3-14.
BRASSAC, C. (2003). *Un dialogisme de l'effectué. Vers une approche constructiviste en psychologie interactionniste*. Equipe Codisant, Rapport interne n°1/03.

de définir ces notions clés et de construire leurs propositions de projet de recherche nous souhaitons pointer celles qui fondent leur vision sur une approche praxéologique et interactionniste de la communication.

Comme le remarquent Louis Quéré (1982[282]), Philippe Breton et Serge Proulx (2002)[283] mais également Y. Winkin (1981)[284], une des ambigüités au cœur de notre discipline est celle entre « information » et « communication ». Il s'agit d'une ambigüité qui remonte à Norbert Wiener et à Weaver. Il utilise exclusivement le terme d' « information » dans ces premiers écrits, son ouvrage de 1948 *Cybernetics* fait amplement référence à la notion de « communication », au point d'en devenir l'un des axes central de sa définition : « science de la communication et du contrôle ».

Des convergences sont certes envisageables entre les notions d' « information » et de « communication ». La communication peut en effet être considérée comme un « comportement d'échange d'informations », comme l'a souligné Norbert Wiener[285]. Beaucoup d'auteurs considèrent ainsi « la théorie de l'information comme un chapitre d'une théorie générale des communications » (Miège, 1995). Une relation quasi organique entre information et communication que l'on retrouve chez Robert Escarpit: « toute communication comporte la saisie, le transfert et le traitement d'informations »[286].

D'autres chercheurs « s'empressent (…) parfois de distinguer information et communication, en soulignant que ces deux concepts renvoient de plus en plus à des univers et logiques différents » (Quéré, 1982, p.16). Louis Quéré montre que le critère de différenciation habituellement invoqué est celui de la réciprocité : « absente dans l'émission et la diffusion de messages codés (information), elle serait présente dans l'interaction constitutive des échanges sociaux (communication) ». Ainsi, nous dit Quéré, « l'information se loge-t-elle du côté de la scientificité (exclusion du sens) tandis que la communication évoque les anciens modes de socialisation producteurs de communautés unanimistes ou intimistes ». (1982, p. 16) C'est sur cette distinction que reposent les théories qui voient un

[282] QUERE, L (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris : Aubier
[283] BRETON, P. et PROULX, S. (2002). *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*. Paris : La Découverte.
[284] WINKIN, Y. (1981). *La nouvelle communication*, Éditions du Seuil
[285] Cité Dans MIEGE, B. (1995). *La pensée communicationnelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble,
[286] ESCARPIT, R.(1977). « Critique de la terminologie de l'information et de la communication ». SFSIC. Cité Dans MIEGE, B. (1995)

rapport direct entre développement rapide des technologies de transport de message et l'appauvrissement de la communication vue comme échange social.

Une partie des pères fondateurs des sciences de l'information et de la communication rejettent une séparation entre les deux notions. Bernard Miège considère ainsi que l'objet de connaissance en SIC se doit d'être l'information-communication (1995). De même, pour Jean Meyriat : *« la communication est un processus dont l'information est le contenu ; l'une ne peut donc être comprise sans l'autre, l'étude de l'une et de l'autre ne fait qu'un (...) L'information ne peut être conçue que communiquée (ou communicable), sans quoi elle ne se distingue pas de la connaissance. Et la communication (humaine) ne mérite d'être l'objet d'une science autonome que si elle engendre information, sans quoi elle se dissout dans l'océan sans rivages des relations de quelque sorte que ce soit entre les humains »* (Meyriat, 1986)

Certains auteurs tiennent cependant à préférer la notion de communication. Dans cette direction s'inscrivent des auteurs qui militent pour une nouvelle nomenclature de notre discipline qu'ils verraient ainsi s'appeler « sciences de la communication » (comme Yves Winkin), mais également des auteurs qui s'oppose à l'intituler « la société de l'information », proposé lors du premier SMSI. (Eric Neveu, par exemple[287]) Ces dernières années, cet intitulé semble évoluer dans le sens de la promotion d'une nouvelle appellation : « la société de l'information, de la communication et du savoir » (Canivenc, 2009[288]).

IV.2. Quelle définition de la communication rejoignons-nous ?

La perspective pragmatiste dans laquelle nous inscrivons notre démarche suppose l'obligation de définir et redéfinir les différents concepts et notions utilisés pour l'analyse (Loneux, 2007, p.11) : communication, information, organisation se doivent ainsi d'être définies et même redéfinies.

[287] *« la communication est plus riche des connotations de l'échange, de la rencontre, du partage, moins marquée par une résonance technique ou cognitive, elle demeure un signifiant plus riche, plus séduisant dans ses déclinaisons grand public. (...) parce qu'elle introduit une arôme spirituel, une composante affective, la communication est loin d'avoir perdu dans la compétition visant à attribuer un nom de baptême – ou plutôt un copyright !- à la société émergente du XXIème siècle ».* (Neveu, 2006)

[288] CANIVENC, S. (2009). *Autogestion et nouvelles formes organisationnelles dans la société de l'information, de la communication et du savoir* . Thèse de doctorat en SIC, Université Rennes 2

Après avoir fait évoluer la notion d'information en proposant le concept d'information, il convient de spécifier notre appréhendions du concept de communication. Définir le concept de communication… , une telle démarche pourrait sembler inutile dans notre discipline tant cette notion semble avoir été visitée et revisitée. Pour la cohérence de notre démarche et de la progression de notre argumentation, il nous semble néanmoins utile d'expliciter nos rapprochements avec les théoriciens de la communication sélectionnés.

Notre conception de la communication repose sur le modèle de « la nouvelle communication », de l'Ecole de Palo Alto. Il s'agit d'une conception de la communication théorisée par « le collège invisible », qui regroupe des auteurs comme Bateson, Watzlawick, et Birdwhistell mais également Mead, Goffman et Hall. Notre rapprochement avec ces auteurs ne se fait pas seulement au niveau théorique mais également au niveau méthodologique. Les chercheurs groupés à Palo Alto autour de Gregory Bateson et Margaret Mead opèrent un changement dans l'appréhension de la communication développant *une ethnologie méticuleuse des relations interpersonnelles, exotiques ou endogènes, au sein des sociétés humaines* (Rasse, 2008[289]). Le cadre théorique de cette approche se base notamment sur *« une nouvelle (conception de la) communication* », une conception *« orchestrale ».* Il s'agit d'une réelle rupture par rapport au modèle circulaire de la communication, - le « modèle télégraphique » tel que défini par Shannon et Wiener. Ce réseau de chercheurs (ce « collège invisible ») estimait dès les années 50 que la communication devait être étudiée par les sciences humaines et sociales selon « un modèle qui leur soit propre » (Winkin, 1981, p. 22). Ainsi la communication entre deux individus ne peut plus être envisagée comme transmission d'un message successivement codé puis décodé : *« (...)La communication ne se rapporte pas seulement à la transmission de messages verbaux, explicites et intentionnels ; telle qu'utilisée dans notre acception, l*a *communication inclurait l'ensemble des processus par lesquels les sujets s'influencent mutuellement. Le lecteur reconnaîtra que cette définition est basée sur la prémisse que toute action et tout événement offrent des aspects communicatifs, dès qu'ils sont perçus par un être humain »* (Bateson et Ruesh, 1988[290], p.6*).*

[289] RASSE, P. (2008) « Esquisse d'une posture anthropologique pour les sciences de l'information et de la communication », Recherc*he en communication,* n° 26, Louvain la Neuve
[290] BATESON G., RUESCH J. (1988), *Communication et société*, Paris : Seuil

Pour les membres du « collège invisible », la recherche en communication doit se concevoir en termes de *« niveaux de complexité, de contextes multiples et de systèmes circulaires »* (Winkin, 1981, op.cit. p.25). Les chercheurs de la « nouvelle communication » se proposaient d'étudier la communication dans les paroles, les gestes, les regards de la vie quotidienne, afin de reconstituer peu à peu *« le code secret et compliqué écrit nulle part mais compris de tous »* (Winkin, ibid.). Ils s'efforçaient de saisir la façon dont s'organisent les relations entre les individus de ces communautés, et d'abord l'échange de messages, ces *« chapelets de mots qui circulent d'un esprit à l'autre par l'intermédiaire de la bouche, des oreilles, ou de la main et des yeux ».* Ils s'intéressaient encore aux attitudes non verbales et aux bruits qui confirment, contredisent ou brouillent les messages, puis encore aux matrices culturelles qui font sens, donnent leur signification aux messages, formatent les processus d'échange, prédéfinissent les canaux de circulation de l'information. Tous ces éléments sensoriels seront pris ainsi en compte dans notre démarche qui s'efforcera de ne pas ignorer ni les éléments contextuels ni les apparences des choses.

Yves Winkin développe dans la continuité du « collège invisible » un programme de recherche qu'il intitule « l'anthropologie de la communication ». Il développe une vision élargie de la communication en prenant appui également sur les travaux de Ray Birdwhistell sur la kinésique et sur les travaux de E. T. Hall sur la proxémique. Notre inscription dans cette conception élargie de la communication telle que proposée par l'Ecole de Palo Alto et plus récemment par l'anthropologie de la communication d'Yves Winkin présente de multiples implications et conséquences. Par exemple, du point de vue méthodologique, ceci implique la mise en place des techniques de recueil et de traitement de corpus capables d'apporter des éléments pertinents pour l'analyse de la « méta-communication », des contextes et des apparences.

Pour Paul Rasse, l'anthropologie de la communication, développée par Yves Winkin présente néanmoins la limite de se situer seulement *« sur un plan micro social, celui de la description ethnographique de groupes restreints, de l'observation des comportements des individus qui les composent, des interactions entre eux, éventuellement aussi, de la comparaison ethnologique des communautés et des matrices culturelles qui structurent le fonctionnement interne du clan »* (2008, op.cit.).

Notre approche communicationnelle souhaite réconcilier ces différents niveaux d'analyse des enjeux communicationnels en dépassant le « plan micro-social ». Le projet d'une anthropologie de communication en tant que « anthropologie culturelle historique, géopolitique de la communication » esquissé par Paul Rasse (2008, op.cit.) nous semble intéressant de ce point de vue. L'auteur propose pour notre discipline un nouveau « chantier » qui s'efforcerait de prendre la mesure des *« phénomènes contemporains de brassage et de recomposition des cultures au plus près des groupes sociaux, afin de repérer et d'étudier l'effondrement, la reconstitution, l'invention de nouvelles formes d'expression identitaire, de sociabilité et de solidarité, engendrées, permises par l'essor des moyens de communication* ». (2008, op.cit.). Or, les phénomènes « effondrement, reconstitution, invention » sont au cœur même de notre problématique de la confrontation entre l'hérité et l'émergent, le prégnant et le saillant.

La volonté de dépassement du niveau microsociologique se traduit au niveau de l'analyse : ces confrontations sont analysées dans les interactions avec les environnement physique, socio-culturel et technique. Après avoir défini, dans la première partie, notre démarche comme étant in-formationnelle, nous la faisons évoluer en in-formationnelle *et* communicationnelle. En vue de la spécificité de notre objet de recherche quelques précautions s'imposent. S'engager dans une démarche « in-formationnelle et communicationnelle, » implique de ne pas « assimiler les objets techniques de la communication aux autres » (Y. Jeanneret, 2009[291]). C'est sur ce point que les travaux en SIC se distinguent d'autres travaux portant sur des sujets similaires, conduits dans d'autres disciplines : la conceptualisation de l'information – communication (Miège, 2004, op.cit.) et la vision « des machines à communiquer » vues comme médias. *« L'utilisation d'un livre, d'un micro-ordinateur ou d'un téléphone mobile n'est pas la combinaison de logiques sociales et de propriétés techniques. Ces objets sont des médias, c'est-à-dire des objets qui ne font pas que s'associer à du social, mais qui en produisent ».* (Y. Jeanneret, 2009, op.cit.).

[291] JEANNERET, Y. (2009), « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication en France ». *RECIIS – Electronic. Journal of Communication, Information and Innovation in Health.* Rio de Janeiro, v.3, n.3.

IV.3. L'approche communicationnelle en tant qu'approche praxéologique

A l'instar de Louis Quéré nous caractérisons notre démarche communicationnelle comme étant également praxéologique. En effet pour Louis Quéré toute démarche communicationnelle est praxéologique, car la communication ne peut être envisagée comme séparée des pratiques communicationnelles.

Notre démarche s'inscrit dans la continuité des approches praxéologiques. Il s'agit d'un travail sur les praxis. Pour la praxéologie, l'action est source de connaissance. La praxéologie se définit comme une *« démarche construite (visée, méthode, processus) d'autonomisation et de conscientisation de l'agir (à tous les niveaux d'interaction sociale) dans son histoire, dans ses pratiques quotidiennes, dans ses processus de changement et dans ses conséquences»* (Lhotellier, St.-Arnaud, 1994 [292], p. 95). Reposant sur les pragmatismes comme schème conceptuel, **l'approche praxéologique est profondément « communicationnelle»** (Quéré[293], 1991, p. 84). L'auteur considère que l'adoption de ce modèle, comme schème conceptuel pour l'analyse sociale correspond à un véritable changement de paradigme dans les sciences sociales. L'approche praxéologique de la communication conduit selon Louis Quéré à traiter : *« la subjectivité des membres d'une collectivité et la socialité des conduites, des faits et des événements comme des émergences interactionnelles, à les rapporter à une réalisation sociale, impliquant des opérations de constitution, une activité organisante concertée et un « milieu » d'intersubjectivité.* » (Quéré, 1991, p.87).

En effet, l'approche praxéologique transforme l'appréhension des catégories et des distinctions que la sociologie « classique » prend pour fondement de ses opérations de connaissance. Ainsi, l'individu et ses intentions, les faits, les classes et la société ne sont plus considérés comme des entités irréductibles du monde réel. Dans le paradigme praxéologique, donc communicationnel, ces unités de référence ne sont plus des éléments d'un monde

[292] LHOTELLIER, A et ST-ARNAUD, Y. (1994). « Pour une démarche praxéologique ». *Nouvelles pratiques sociales*. Vol.7, N° 2, pp. 93-109

[293] QUERE, L (1991), « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 46, pp. 69-90.

objectif et elles cessent de constituer des points de départ. Le modèle praxéologique se situe du côté des approches qui adoptent un point de vue constructiviste sur la réalité. La réalité n'existe pas en soi, elle est socialement construite par un ensemble d'opérations, de processus sociaux et d'in-formations sociales (émergence de formes sociales) dont nous n'avons pas nécessairement conscience. Derrière cette revendication de la construction sociale de la réalité, nous retrouvons un ensemble de points de vue plus ou moins éloignés de notre approche. L'approche praxéologique que nous proposons s'éloigne ainsi du constructivisme radical (défendu par des auteurs comme Von Glasersfeld et Von Foerster) qui considère que la réalité n'existe pas en dehors de notre imagination.

Notre approche raisonne plutôt en termes d'interactions complexes entre les usagers entre eux et avec l'environnement socialement et historiquement construit (y compris les dispositifs sociotechniques).

IV.4. L'approche in-formationnelle et communicationnelle en tant qu'approche interactionniste

Notre approche définie jusque là comme in-formationnelle (première partie) et communicationnelle renoue avec l'interactionnisme qui s'est développé comme le montre Louis Quéré, dans le sillage de Simmel, Mead et Goffman. Le rapprochement avec l'interactionnisme de Simmel, Mead, Goffman ainsi que le définition palo-altiste de l'interaction, nous permettra de fonder notre approche in-formationnelle et communicationnelle en tant qu'approche interactionniste.

Louis Quéré positionne Simmel à l'origine de l'interactionnisme. En effet, Simmel repose toute sa sociologie sur l'analyse des actions réciproques comme bases de la société. Il propose une approche « formelle » que nous avons fait évoluer en « in-formelle ». Elle consiste à appréhender les actions sociales réciproques et les relations sociales en apparence de médiocre importance comme du point de vue de leur « in-formung », de la mise en formes de ces actions réciproques et également des interactions entre ces actions et l'environnement in-formé et in-formant.

L'interactionnisme symbolique de Mead [294] (le deuxième dans le lignée de l'interactionnisme selon Quéré) repose l'inscription de la conduite humaine dans l'ordre social, il s'agit selon lui, d'un rapport de co-détermination réciproque : *« L'organisme réagit au milieu par une réaction organisée ; cette réaction n'est pas une simple détermination de l'individu par ce qui'il entoure, puisque l'organisme détermine également son milieu aussi nettement que le milieu détermine les organes »* (Mead, 1963, p.109). La conduite de l'individu, inscrite socialement est ainsi comprise comme l'action que l'individu entreprend dans ses échanges avec son *milieu.* Les travaux de Mead, bien difficiles d'accès (Brassac, 2005[295]), ne semblent pas pouvoir être ignorés en la matière. Mead est de ce point de vue un précurseur du courant de la cognition distribuée en tenant pour acquis qu'il faut étudier les opérations psychiques du point de vue de la fonction qu'elles remplissent dans la maîtrise active de l'environnement par l'organisme. Cela dit selon lui, cette « maîtrise active » s'actualise au sein de l'interaction sociale, elle se réalise au sein des relations que l'individu entretient avec autrui et avec le monde. Ceci le conduit vers un pragmatisme social et constructiviste, et finalement à développer des thèses dont s'inspireront les chercheurs de l'interactionnisme symbolique et de la cognition située et distribuée. (Brassac, 2005) A l'instar de Mead nous pouvons donc renforcer notre appréhension de la conduite humaine comme étant inscrite dans un rapport actionnel à son milieu de conjoncture aussi bien social que matériel et s'appuyant de façon centrale sur les processus communicationnels

Parmi les membres du « collège invisible », Bateson et Hall théorisent la nécessité de prendre en compte, dans l'analyse de la communication *l'interaction entre les humains et l'environnement*. Pour Bateson, le processus mental émerge de l'interaction entre différents éléments d'un *système,* il est le résultat d'événements qui se produisent dans le processus d'organisation de ces éléments, dans leurs relations. Il s'agit donc d'une approche holistique fondée sur la différenciation et l'interaction entre éléments d'un ensemble. De la même manière, Bateson rompt avec une vision intra-cranienne de la cognition : on ne peut limiter l'esprit à ce qui se passe à l'intérieur de la tête d'un individu. *« Nous avons longtemps débattu pour savoir si un ordinateur pouvait penser. La réponse est non. Ce qui pense, c'est le circuit total, circuit qui peut comprendre un ordinateur, un homme et un environnement. On pourrait*

[294] Comme le montre Quéré mais aussi Brassac (2005), Mead n'utilise jamais le syntagme « interactionnisme symbolique » qui lui a été attribué a posteriori par la communauté scientifique.

[295] BRASSAC, C. (2005). La réception de George Herbert Mead en psychologie sociale francophone : réflexions sur un paradoxe, *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale.* 66, 3-14.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

tout autant se demander si un cerveau peut penser et, à nouveau, la réponse serait « non ». Ce qui pense, c'est un cerveau à l'intérieur d'un homme appartenant à un système qui comprend un environnement. Tracer une frontière entre une partie d'un système qui réalise la majeure partie du traitement des informations pour le système plus large, et le système auquel il appartient, revient à créer une entité mythologique qu'on appelle habituellement un « soi ». (Bateson, 1996[296], op.cit). L'avancée considérable que Bateson permet avec les concepts de double bind et de schismogenèse réside dans son hypothèse forte selon laquelle la compréhension du comportement d'un individu, ne peut se faire sans tenir compte des interactions entre cet individu et « tout ce que l'entoure » et notamment les personnes avec lesquelles il est en relation. La conduite de l'être humain est également déterminée par la réponse de l'autre : *la communication détermine ainsi des réactions*. L'explication du comportement humain passe d'une vision intrapsychique à une prise en considération du système relationnel de l'individu, l'unité d'analyse devient *l'interaction*. Il redéfinit le domaine de la psychologie sociale et amorce déjà le glissement du champ de la pathologie de l'individu vers le système interactionnel : « (...) *il est de plus certain que la schismogenèse joue un rôle important dans la formation des individus. Si l'on veut échapper à tout mysticisme, il faut donner pour objet à ce que l'on désigne du terme vague de psychologie sociale l'étude des réactions des individus aux réactions des autres individus. (...) L'objet de la recherche ainsi défini, il faut considérer la relation entre deux individus comme capable de se modifier de temps à autre, même sans intervention extérieure, et examiner non seulement les réactions de A au comportement de B, mais aussi comment ces réactions affectent la conduite de B et l'effet de cette dernière sur A ».* (Bateson, 1936, op.cit. p. 221).

La signification de la notion d'interaction chez Simmel, Mead, mais aussi Bateson, relève ainsi d'une évolution du concept d'action réciproque entre des gens de « médiocre importance » (Simmel) et d'une évolution de la vision intra-cranienne de la cognition. L'interaction devient alors communicationnelle et in-formationnelle : elle est créée des différences, et elle est mise en forme par tout ce qui entoure les sujets de l'interaction.

L'adoption d'une approche interactionniste se traduira dans notre recherche par un vif intérêt porté aux interactions entre l'usager et l'environnement (celui-ci étant compris au sens

[296] BATESON, G. (1996). *Une unité sacrée*, op.cit.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

que Bateson lui donne « *tout ce qui, à un moment donné autour de nous* » (Bateson, 1996, op.cit.) et par une focalisation sur *la situation de communication* en tant que situation écologique et interactionnelle.

Lorsqu'on évoque l'intérêt porté à la situation dans l'organisation de l'action, on fait souvent référence à Goffman, selon qui « *on ne peut traiter de la situation comme d'une cousine de province »*. L'usage d'un mot ne suffit cependant pas à poser le problème avec précision. La situation peut se définir par différenciation avec la notion de contexte comme chez Wittgenstein mais aussi par le biais des interactions comme le fait Goffman dans la lignée de l'interactionnisme symbolique. En effet, selon Goffman, lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres, les participants contribuent ensemble à une même définition globale de la situation (Goffman, 1973[297],). Cette vision de la notion de situation, héritée de l'interactionnisme symbolique, nous permet de définir la situation communicationnelle comment relevant de « l'interaction » inter-acteurs et entre les acteurs et l'environnement. Ainsi, notre approche s'intéresse aux interactions entre l'usager de la télévision sur le téléphone portable/ l'objet technique/les autres humains et non-humains, vues comme interactions situées dans un environnement matériel, institutionnel, technique. De ce point de vue, l'analyse des usages émergents de la télévision sur le téléphone portable appréhendés comme ancrés dans d'autres pratiques sociales nécessite une focalisation sur les situations d'usages et sur les interactions avec l'environnement physiquement, socialement et techniquement constitué.

En résumant, nous pouvons dire que nous définissons notre démarche informationnelle et communicationnelle comme étant également praxéologique et interactionniste. A minima, nous pouvons dire que notre démarche est **communicationnelle**, car elle implique de regarder, décrire et analyser les phénomènes à travers « un regard communicationnel ». Notre démarche communicationnelle, inscrite dans les Sic est alimentée par les réflexions portées dans notre discipline sur les approches des usages et pratiques des TIC et notamment par les approches qui militent pour la prise en compte des logiques socio-économiques. En tant que démarche **praxéologique**, elle renoue avec la pensée de la rationalité « pratique » dont certains retrouvent les origines chez Giambattista Vico. Pour

[297] GOFFMAN, E. (1973) *La Mise en scène de la vie quotidienne, Tome I. La présentation de soi*, Paris : Editions de Minuit,

Vico, considéré par Glasersfeld « le premier vrai constructiviste » , faire et penser deviennent synonymes. Cette appréhension des « raisons pratiques » est proposée par Vico dès 1708 (réed 1993[298]) comme alternative au précepte cartésien « cogito ergo sum » à travers la formule « verum ipsum factum ». Ceci implique pour notre recherche de prendre en considération que ce sont les pratiques qui forgent les connaissances. Ces pratiques info-communicationnelles sont supportées par les esprits des acteurs mais aussi par l'environnement (les corps, les autres humains et par les artefacts) ; elles sont aussi inscrites dans le rapport des acteurs aux autres humains (le contexte socio-culturel) et aux non-humains (le contexte physique). Cette démarche communicationnelle et praxéologique, l'on peut également la qualifier d'**interactionniste**. Dans ce sens, les pratiques sont comprises comme étant situées et construites dans l'interaction avec les autres humains et non-humains et « ancrées » dans des situations « anthropologiques » traversées par des normes techniques et anthropologiques.

Ces positionnements impliquent que, à l'instar de Mead, nous appréhendions le fait social comme un développement, un processus et pas comme une suite de situations physico-chimiques statiques. Ainsi au lieu d'une démarche méthodologique objectivante et centrée sur les résultats nous privilégierons une démarche « interactionniste » centrée sur les processus. Dans la lignée des approches communicationnelles en SIC, il convient également de se focaliser sur « ce qui se passe du point de vue de la communication » (Mucchielli, 2006, op.cit.) et porter sur ceci un regard communicationnel. Il s'agit ainsi d'un objet d'étude qui est communicationnel mais aussi d'un dispositif méthodologique communicationnel. Le dispositif proposé examine le sensible, le concret de la communication et il est à son tour communicationnel : il crée des réactions du système, il crée des significations. En effet, l'objet communication ne saurait être objectivé, séparé du *système-observant* (von Foerster[299], 1984, dans Le Moigne , p.12) qui le décrit.

Une hypothèse orientera la construction de notre dispositif méthodologique. En effet, cette approche in-formationnelle et communicationnelle, repose sur l'hypothèse à conséquences méthodologiques majeures que ce *« n'est pas en examinant ce que nous avons*

[298] VICO, G. (1993), *La Science Nouvelle (1725)*, Gallimard, Tel

[299] VON FOERSTER, H. (1984). *Observing Systems*. Seaside, cité Par LE MOIGNE, J. L (2001). *Le constructivime. Tome 1 : Les enracinements*, L'Harmattan

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

dans la tête, en sondant nos motifs ou nos raisons d'agir, ou en nous représentant la réalité, que nous trouvons ce qu'il convient de faire. Ce qu'il convient de faire nous est indiqué ***par l'environnement et la situation****,* ***par les objets et par les autres, par les institutions et par les concepts incorporés dans les systèmes de pratiques*** *».* (Quéré, 2004[300])

D'autre part cette démarche se doit d'être cohérente avec notre cadre épistémologique : les pragmatismes. Or, le pragmatisme ne se confond pas avec une théorie sur la pratique. Dans la vision pragmatiste, une théorie n'a pas de sens si elle n'est pas reliée à la pratique, car dans ce cas, elle se réduit à un discours coupé du concret. Nous ne pouvons pas ignorer l'interaction entre le savoir et l'action. Si la praxéologie est travail de praxis, il faut bien approcher la praxis. Se pose donc dans la continuité de cette argumentation la question de la construction du dispositif méthodologique cohérent avec notre posture épistémologique et théorique.

[300] QUERE L.(2004), « Pour une sociologie qui "sauve les phénomènes" »,op.cit.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Chapitre V. Construction du dispositif méthodologique

En cohérence avec le socle théorique, épistémologique et disciplinaire de notre démarche, nous avons mis en œuvre une méthodologie d'analyse des pratiques interactionnelles soucieuse d'enregistrer et analyser « ce qui se passe de point de vue de la communication » dans ces interactions. Dans la perspective de l'Ecole de Palo Alto il s'agit d'analyser le rôle « communicationnel » joué par les gestes, les regards, les postures corporelles et l'organisation sociale. Il s'agit d'une méthodologie soucieuse de l'apparence des choses qui réserve une place importante au contexte et à la situation de proximité dans lesquels s'inscrivent les interactions entre humains et objets techniques (Thévenot, 1993[301]). En cohérence avec les théories des industries culturelles, notre corpus devait nous permettre de prendre en compte également les stratégies des macro-acteurs dans le développement de la télévision sur le téléphone portable et l'émergence de nouveaux modes d'usage. Les théories des industries culturelles et les traditions socio-eco-politiques en sciences de l'information-communication nous conduisent à appréhender les rapports de pouvoir. Le système de rapports de force qui se nouent entre les acteurs est d'une part, sous-jacent aux rapports de communication qui s'établissent entre ces mêmes acteurs. D'autre part, la nature et la forme de ces rapports de communication ont, symétriquement, une action sur les rapports de pouvoir entre les acteurs.

Avant de décrire précisément notre dispositif méthodologique nous avons choisi de justifier nos choix dans une partie préalable qui comporte la discussions du statut accordé au discours des usagers et le choix de fonder notre approche sur des enregistrements audiovisuels.

[301] THEVENOT, L. (1990) « L'action qui convient », *Raisons pratiques*, 1,

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

V.1. Discussion préalable N° 1 : Quel statut pour le langage ordinaire de l'action ?

La mise en place des méthodologies « ancrées dans le terrain » pose un problème fondamental : celui du statut du langage ordinaire de l'action, celui des discours des acteurs. Quel statut accordons-nous à ces discours ? Quels rapports établissons-nous entre action/intention/fromes d'expression de l'intentionnalité ?

Louis Quéré[302] observe qu' *« appliqué aux sciences sociales, il a souvent été interprété comme une exigence de partir du sujet, d'adopter le point de vue des acteurs, de comprendre leurs attributions de sens, leurs perspectives ou leurs logiques d'action, voire de reconstituer leur vécu »*, etc. Il en est de même pour les sciences de l'information et de la communication et plus particulièrement sur les études portant sur les usages des TIC.

La question que nous nous sommes posés dès le départ a été : que faire des discours des usagers ? Sous son apparente banalité cette question est néanmoins essentielle. R. Boudon en fait même la base de différenciation des théories qu'il dit « rationnelles », celles présupposant que les gens savent pourquoi ils font ce qu'ils font, et des théories « irrationnelles », en lesquelles les motivations des actes échappent à ceux qui les accomplissent. Pareto dans cette perspective fait du caractère « irrationnel » le fond de sa vision de la réalité sociale.

En effet, cette question essentielle implique une explication de la part du chercheur quant au rapport entre intention et action. Ce rapport a été envisagé en sciences humaines et sociales au moins de trois façons: l'intention séparée de l'action, l'intention dans l'action et l'intention dans l'espace public ; en problématisant en permanence le rapport entre action/intention/formes d'expression verbales de l'intentionnalité. Avant de décrire notre appareillage méthodologique, il convient d'expliciter notre vision du rapport action/intention/langage ordinaire de l'action car ceci a des répercussions directes sur la construction de notre dispositif méthodologique. Cette partie - discussion essayera de proposer une alternative au modèle dualiste qui conçoit ce rapport en termes de séparation entre l'action, l'intention et les formes d'expression de l'intentionnalité, une alternative qui

[302] QUERE, L. (2004). « Pour une sociologie qui "sauve les phénomènes" », op.cit., p.129

pense cette triade en termes de connexion « interne » (Wittgenstein). Notre argumentation essayera de monter que le sujet n'est pas un auteur séparé de ses actions, capable de mettre en discours ses « vraies » raisons d'agir et l'intention n'est pas un « état mental » extérieur à l'action.

Traditionnellement, la thématique de l'intentionnalité des actions est liée à la notion de conscience et à sa mise en discours. L'idée sous-jacente est alors que « *les agents savent ce qu'ils font, orientent* ***consciemment*** *leurs actions et leurs paroles, agissent en fonction d'un vouloir-faire et d'un vouloir-dire ».* (souligné par nous) Ces vouloirs sont alors perçus comme des *« réalités internes, des états mentaux indépendants, précédant ou accompagnant l'accomplissement de l'action ».* Les chercheurs qui s'inscrivent dans cette direction, essayeront de rendre compte des pratiques sociales, des usages d'un Tic, etc en faisant appel à une description vraie des intentions des acteurs/usagers/ agents telles qu'elles résultent de leurs discours. Il y a néanmoins un problème de confusion entre thème et ressources lorsqu'on considère l'acteur comme un auteur conscient et autonome de ses actes (Quéré, 1990[303]). En effet, les discours des acteurs sont dans ce cas le point de départ du questionnement sociologique, structure conceptuelle et source de formes de description et d'explication. Il s'agit finalement d'une conception dualiste dans laquelle le sujet (entité en soi, consciente) est séparé de ses intentions (états intérieurs) qui sont séparées de l'action et de leur mise en discours (objectifs).

Harvey Sacks, l'un des pères de l'analyse conversationnelle met en évidence le danger de cette confusion de catégorie et considère ainsi que les activités sociales, du fait qu'elles sont méthodiques, sont descriptibles. Selon lui, le rapport du sociologue à son objet est « étrange » car la description sociologique intègre, en se constituant sur elles, les façons de parler et de décrire des membres dont elle analyse les activités. Sacks prend l'exemple de Durkheim qui étudie le « suicide » en utilisant comme allant de soi une catégorie du langage naturel, celle dont se servent les membres pour décrire et compter certaines occurrences de la mort. Pour Sacks, cet usage est problématique, car il fait l'impasse sur une question préalable : par quelles procédures les membres, confrontés à la mort, décident-ils et reconnaissent-ils qu'il s'agit bien d'un acte de suicide ? ». Sacks lui oppose un principe de

[303] QUÉRÉ, L (1990), « Agir dans l'espace public ». In Pharo, P. et Quéré L. *Les formes de l'action*. Paris : EHESS, (Raisons Pratiques I),

base pour toute description sociologique ; ce qui est pris comme objet à décrire ne doit pas faire partie du dispositif de description... Autrement dit **les discours des membres sont des objets d'étude** et ne doivent pas être utilisées comme dispositifs d'analyse : *« Même si l'on peut dire que les individus produisent des descriptions du monde social, la tâche du sociologue n'est pas de les rendre plus claire, de les enregistrer ou de les critiquer, mais de les décrire* » (Sacks, 1993[304], p.12).

Au delà de cette possible confusion de catégorie, la conception dualiste qui sépare intention et action repose finalement sur la vieille dichotomie cortex/silex et une structure duale de l'action : *« l'analyse de l'intentionnalité des actions en termes d'états intentionnels distincts suppose une conception dualiste et causale de la relation de l'action et de l'intention »* (Searle). L'action comporterait dans ce cas, une composante qui tiendrait du cortex, de l'esprit, donc une composante interne, et une autre externe qui tiendrait de la manipulation d'objets et des contacts entre le corps et l'environnement physique. Pour Searle, l'intention serait cette composante de l'esprit, un *« état mental indépendant »* et correspond *« à ce que l'agent veut faire, pense faire ou a conscience de faire en faisant ce qu'il fait ».* Selon Searle, l'explication d'une action *« doit avoir le même contenu que celui qui se trouvait dans la tête de la personne au moment où elle a accompli l'action ou au moment où elle a fait un raisonnement qui a aboutit à son intention d'accomplir l'action ».* De plus selon le même auteur, *« si l'explication est réellement explicative, le contenu qui cause le comportement par l'intermédiaire de la causalité intentionnelle doit être identique au contenu de l'explication du comportement ».*[305]

L'alternative à cette vision dualiste, que nous rejoignons, a été développée par les chercheurs revendiqués comme sociologues de l'action (C. Taylor, Abscombe, Quéré, Thévénot, Conein). Dans cette alternative, l'intention n'est pas un état d'esprit extérieur à l'action, mais elle est dans l'action. L'action et l'intention sont dans un rapport de « connexion interne » (Wittgenstein) : c'est dans l'action que l'agir et l'intention connectent. C. Taylor développe une conception « expressive » de la relation entre l'intention (le *wanting*) et l'action : « action as expression », le *wanting* qui englobe le désir, le vouloir-dire et le vouloir-faire. Taylor considère qu'une action rend manifeste une intention notamment par la

[304] SACKS, H. (1993), « La description sociologique ». *Cahiers de recherche ethnométhodologique*, 1, Paris :Ed. Paris VIII, 1993, p. 7-23
[305] SEARLE , J. (1985) *L'Intentionnalité*, éd. Minuit

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

médiation des signes. Comme, lorsque par l'intermédiaire des divers signes (mimique, regards, position du corps) on peut se rendre compte qu' une personne est (ou pas) contente de nous voir ; on peut « lire » les expressions de la fatigue de l'irritabilité, etc.

Dans cette perspective ouverte par Taylor, Louis Quéré distingue plusieurs possibilités d'observation de l'intentionnalité. Pour cet auteur, l'intention relève d'une *« observabilité physionomique des dispositions, des états, des motivations et des réactions aux gens et aux choses, dans des comportements, des postures et des manières d'agir* [306]*».* Cette acception pose néanmoins comme postulat que nous soyons capables de déceler les motivations ou les intentions d'un sujet agissant en « interprétant » des signes comme la posture du corps, les mouvements des mains, les regards, les mimiques etc. Même si l'auteur ne fait pas référence directe à ces auteurs, cette position a été développée par l'Ecole de Palo Alto notamment par Bateson, Mead (Margaret) et Birdwhistell. À la différence de ces auteurs qui se focalisent principalement sur l'analyse des comportements discrets et des interactions *interhumaines*, nous focalisons notre intérêt sur l'analyse des interactions entre usagers et environnement humain *et* non-humain.

Inspirée de ces auteurs qui développent une vision non dualiste du rapport entre action, intention et langage sur l'action, notre attitude se veut ainsi critique vis-à-vis des méthodologies exclusivement logo-centrées dans les études portant sur les usages des TIC. Bien avant le développement croissant des systèmes mobiles, Jacques Perriault (1989[307]) remarquait la difficulté d'observer les usages et pointait les limites de l'utilisation exclusive des entretiens : *« l' usage est très difficile à observer.(...) La personne observée n'a souvent qu'une Avant conscience partielle de ce qu'elle est en train de faire.* ***L'entretien ne suffit donc pas.*** *Il faut regarder, et pour comprendre ce qu'on voit, savoir pratiquer soi-même* » Avoir seulement le point de vue des usagers met dès l'entrée les acteurs sur le premier plan et les objets techniques sur le deuxième. Or les usages sont certes sociaux, mais ils s'inscrivent dans une double méditation de la technique et du social.

De plus, la question du rapport entre le « dire » et le « faire » reste très problématique dans les méthodologies basées exclusivement sur des entretiens approfondis. C'est toujours à

[306] QUÉRÉ, L (1990), « Agir dans l'espace public ». op.cit.
[307] PERRIAULT, J. (1989). *La logique de l'usage*, op.cit.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Hervey Sacks que nous empruntons une métaphore qui illustre ce rapport problématique entre le « dire » et le « faire ». Sacks propose la métaphore d'une machine qui commente ce qu'elle fait au fur et à mesure qu'elle agit. La proposition de Sacks est qu'au lieu de décrire la machine en essayant de trouver des correspondances entre ce qu'elle fait et ce qu'elle dit, nous pouvons nous interroger sur leur rapport organisationnel, sur le schéma opératoire qui assure leur coordination. L'analyse des conversations propose ainsi comme alternative de s'éloigner des visions qui opposent les descriptions et les actions, pour concevoir le discours comme une activité sociale et on observe la façon dont ce qui est fait est organisé de sorte à pouvoir être rapporté. (Bonu, Mondada, Relieu, 1994[308]).

Néanmoins, ce n'est pas cette alternative que nous avons retenu pour notre approche : ce n'est pas l'organisation de tours de parole qui nous intéresse. Considérant que les études portant sur les usages des TIC doivent s'éloigner de la sociologie des usages comme « voie privilégiée dans l'approche des TIC » (Miège, 2007) et des méthodologies fondées sur des entretiens compréhensifs, nous avons choisi de fondé notre appareillage méthodologique sur des enregistrements audio-visuels. Il ne s'agit pas d'une démarche qui refuse de prendre en considération la parole des usagers, en opérant ainsi une autre coupure épistémologique. Mais il reste, comme le dit Gorgias dans le *Traité du Non-Etre, que « C'est par la parole [logos] que nous révélons les objets, mais la parole n'est ni les substances ni les êtres. ».* Donc, ce ne sont pas les êtres que nous communiquons à l'interlocuteur, mais un discours qui diffère des substances. La parole des usagers sera mobilisée lors de l'étape de co-analyse fondée sur une confrontation à posteriori entre les usagers et les enregistrements audiovisuels.

[308] BONU B., MONDADA L. et RELIEU M. (1994) « Harvey Sacks, une approche procédurale de la catégorisation », In B. Fradin, L. Quéré et J. Widmer (sous la direction de) *Raisons Pratiques. L'enquête sur les catégories*, Paris, ed. de l'EHESS, p. 129-148.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

V. 2. Discussion préalable N° 2 : Quels arguments en faveur d'un recours à la caméra ?

Dans notre démarche de construction du dispositif d'observation nous avons opté pour des enregistrements vidéo. Ce recours à une méthode de recueil basée sur l'image s'inscrit dans la continuité de notre cadre théorique et épistémologique. De manière sous-jacente, il s'inscrit dans la lignée des méthodologies post-batesonnienne.

Grégory Bateson et Margaret Mead soutiennent ce qu'ils appellent une « anthropologie visuelle ». D'un point de vue méthodologique, ils considèrent que, dans leur cas, l'image photographique, peut aussi servir d'instrument de savoir. L'outil photographique est ainsi investi d'une potentialité analytique particulière car il offre la possibilité de garder des traces analysables par la suite quant aux innombrables éléments « visibles » de la communication interhumaine. Pour l'anthropologue, l'image photographique permet d'avoir prise sur la fugacité des événements, de répéter à postériori des détails qui lui avaient échappé sur le terrain. En effet, l'arrêt sur image constitue déjà l'amorce d'une analyse par exemple d'un geste technique, d'une danse ou d'un comportement. Margaret Mead et Gregory Bateson utilisent remarquablement la photographie dans leur ouvrage *Balinese Character, a photographic analyse*[309]. Il s'agit du résultat d'un travail mené pendant 2 ans entre 1936 et 39 dans un village balinais au cours duquel furent réalisés quelques 25 000 clichés. Une approche du terrain novatrice qui consiste à réaliser un maximum de photographies à l'insu des personnes. Bateson estime que sur les 759 photographies publiées, 8 seulement ont été posées, c'est-à-dire « influencées par la conscience d'être photographié » comme le dit Gregory Bateson.

[309] In WINKIN, Y. (1981), op.cit.

Extraits de *Balinese Character, a photographic analyse.* In Y. Winkin, 1981

L'innovation méthodologique de Bateson et Mead ne s'arrête pas au niveau du « recueil des données », la méthode d'exploitation de ce riche corpus nous a largement inspirés dans notre démarche d'analyse qui à la suite de ces auteurs se définit comme descriptive. Nous retrouvons dans la démarche de Bateson et Mead une véritable réflexion sur la « traduction » des multiples aspects communicationnels d'un comportement social dans un discours scientifique. Une approche qui nous oblige à engager une forte réflexion quant aux aspects communicationnels pertinents à retenir pour notre analyse mais également à la difficulté à mettre en mots et à décrire « ces aspects intangibles de la culture » et de la communication. Dans le livre de Bateson et Mead, certes riche en image, il ne s'agit pas d'éliminer l'écrit, mais plutôt de construire une analyse à partir des images, l'idée essentielle demeurant dans la confrontation, dans les allers-retours: confrontation des images entre elles, confrontation entre les images et la description textuelle qui les accompagnent. « *Dans cet ouvrage, nous proposons une nouvelle méthode d'énonciation des relations intangibles entre les différents comportements codifiés au sein d'une culture, en plaçant côte à côte des photographies significatives »* explique Margaret Mead (cité par Winkin, 1981). Les membres de l'Ecole de Palo Alto, Bateson, Mead, Birdwhistell sont pionniers dans l'utilisation de l'image fixe (Bateson et Margaret Mead) et de l'image mobile (Birdwhistell) comme technique de sauvegarde des traces analysables.

De nombreux auteurs utiliseront par la suite cette technique en sciences humaines et

sociales. Les évolutions techniques ont eu logiquement des conséquences sur les techniques imaginées par des chercheurs : la photographie a été remplacée par la vidéo, ensuite l'image vidéo fixe par l'image vidéo mobile.

Néanmoins pour notre étude, l'utilisation d'une caméra fixe (Fischler et Lahlou, 1995[310] ; Conein, Jacopin et Lahlou, 1997[311]), ou même de la technique de filature : le « shadowing » (Mintzberg, 1968[312], Cooren, Vasquez[313]) ne nous avaient pas fourni de résultats satisfaisants.

Saadi Lahlou, l'un des pionniers de l'utilisation des caméras portables montre les limites d'utilisation d'une caméra fixe dans l'observation de la coordination du travail dans un bureau : *« les données obtenues par une caméra fixe montraient souvent des bureaux vides. Et quand ils étaient occupés, le film montrait souvent le sujet de dos, ou de trop loin, ou encore sa position cachait ce qu'il faisait avec ses mains. De toute façon, on ne pouvait pas reconnaître les documents qu'il manipulait, compte tenu du rapport entre la distance de prise de vues et la résolution de l'image. Le corps humain est ainsi fait que les mains agissent devant, là où voient les yeux : quand un sujet manipule quelque chose de près, il est difficile de filmer ce qu'il voit sans le gêner. »* (Lahlou, 2006[314]).

Consuelo Vasquez montre dans sa thèse de doctorat récemment soutenue[315], la portée d'une méthodologie basée sur la filature (shadowing) dans le domaine de la communication organisationnelle, en termes de proximité au sujet, de suivis de ses trajets… Une méthode intéressante est proposée par Jean Pierre Thibaud (1992[316]) pour l'étude des usages du walkman. Il s'agit de la « méthode des parcours commentés » qui consiste à suivre un « auditeur-baladeur » dans ses déplacements dans l'espace publique et de l'interrompre

[310] FISCHLER, C., LAHLOU, S. (1995). *Dossiers, piles d'attente et corbeilles : la digestion quotidienne de l'information dans les bureaux.* EDF/DER. HN51/95/017
[311] CONEIN, B.,JACOPIN, E ., LAHLOU, S.(1997), « Le bureau comme espace de travail » EDF/DER
[312] MINTZBERG, H., 1968, The Manager at Work – Determining his Activities, Roles and Programs by Structured Observation (Ph.D. Thesis), Cambridge (Mass.), MIT Sloan School of Management
[313] VASQUEZ, C. (2009). *Espacer d'organisation : trajectoires d'un projet de diffusion de la science et de la technologie au Chili*, Thèse de doctorat en communication, Université de Montréal,
[314] LAHLOU, S. (2006). « L'activité du point de vue de l'acteur et la question de la subjectivité ». *Communication*, N°80, pp. 209-234
[315] VASQUEZ, C. (2009). *Espacer l'organisation: trajectoires d'un projet de diffusion de la science et de la technologie au Chili*. Thèse de doctorat, Département de Communication, Université de Montréal.
[316] THIBAUD J.P. (1992), *Le baladeur dans l'espace public : l'instrumentation sensorielle de l'interaction sociale*. Thèse de doctorat. Université des sciences sociales de Grenoble, Institut d'Urbanisme

périodiquement pour solliciter ses « verbalisations-en-actions ». Cette méthode, nous a semblé peu transférable pour notre étude : la spécificité de notre objet exige un contact permanent avec l'usager.

Pour saisir les déterminants de l'interaction entre usagers et objets techniques nous avions besoin des données qui ne s'obtiennent que d'une position rapprochée : il est important de savoir ce que l'usager regarde sur l'écran de son téléphone, ce qu'il tape sur le clavier ou sur l'écran, les manipulations qu'il fait. Or, la vision donnée par une caméra située à quelques mètres serait incapable de répondre au besoin de détail dans la capture de l'activité. En ergonomie, où ce besoin est évident, de nombreux travaux présentent des analyses extrêmement précises avec une caméra fixe ou tenue par un opérateur. Pour des sujets en travail posté, une caméra fixe peut suffire. La difficulté, dans notre cas, est la mobilité des usagers et la taille de l'écran du téléphone. C'est pourquoi nous avons opté pour une solution alternative en instrumentant le sujet lui-même de manière à enregistrer le tunnel d'activité « de l'intérieur ». L'expérience montre que ce changement de point de vue introduit des modifications fondamentales.

Notre appareillage méthodologique a été construit dans cette lignée et dans une volonté de cohérence avec notre cadrage théorique et épistémologique et nos problématiques.

V.3. Description du dispositif méthodologique

Avec le développement des dispositifs socio-techniques nomades (PDA, DVD portable, téléphone portable, etc), l'étude empirique des technologies mobiles en situation d'usage rencontre plusieurs difficultés. La « double mobilité » (objets nomades et usagers en mobilité) rend le recueil des données plus difficile à mettre en œuvre. La construction du corpus devient donc problématique. Comment construire notre dispositif méthodologique afin de conserver des traces des pratiques effectives utilisables ensuite dans l'analyse ? A l'instar de Bernard Miège (2007, op.cit.), nous considérons qu'il est nécessaire de proposer des méthodologies innovantes afin de faire avancer les problématiques autour des approches des TIC ou alors de ressortir de l'ombre de méthodologies qui ne jouissent pas du même succès.

Jean-Max Noyer met en évidence *« l'ampleur des traces, des indices que nous devons relever, traiter, penser, lorsque nous sommes conduits à observer les usages de tel ou tel individu, de telle ou telle entité »* (Noyer, 2006, op.cit.). La détermination du ou des corpus devient alors, déterminante car à travers ce corpus le chercheur doit pouvoir se mettre en situation de « pouvoir décrire, penser, les usages comme des *processus* ». (souligné par l'auteur). Penser les usages des technologies de l'information et de la communication « comme des processus » implique pour nous la reconnaissance des problématiques multiples et réticulaires. Ceci implique également la prise en compte de la « complexité » d'objets techniques dont la nature n'est pas exclusivement scientifique ou technique, mais aussi socio-culturelle, politique, économique, etc. Les objets techniques sont ou ce que Michel Foucault (1977, p. 299) appelle *« dispositifs » ou* ce que Bruno Latour [317](1991) appelle « *hybride socio-technique* », Nous ne pouvons pas ignorer les relations, les tensions qui s'établissent entre ces dispositifs socio-communicationnels, leurs caractéristiques techniques, les manipulations et les discours des usagers, leurs inscriptions dans une situation d'usage et dans un contexte matériel mais aussi socio-culturel, etc.

Cette vision complexe de notre objet de recherche implique le recours à un corpus construit dans la volonté de rendre compte des « *traces qui expriment à la fois l'hétérogénéité des actants, des intermédiaires, des forces, des associations, des temporalités (et des rapports de vitesse et de lenteur), des modes de causalité, d'interaction, de traduction-création-invention au cœur même des hiérarchies enchevêtrées, dynamiques plus ou moins stables, constitutives des conditions d'actualisation des pratiques ».* (Noyer, 2006, op.cit.) Il s'agit finalement d'affirmer fortement à la manière de Serge Proulx (2001, op.cit., Actes SFSIC, p.62) notre volonté de *« dépasser par des études concrètes (la) dichotomie macro/micro qui stérilise le regard que l'on peut porter sur la définition et l'avenir du champ d'études sur les usages ».* Cette volonté d'articuler plusieurs niveaux d'observation a complexifié le processus de construction de notre dispositif méthodologique : Quel dispositif nous permettra de garder des traces analysables quant aux interactions multimodales entre l'usager, l'objet technique et l'environnement physique, socialement institué et technique ?

[317] LATOUR, B. (2001). *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris : La découverte

V.3.1. Constitution du matériel de recherche

Le dispositif méthodologique que nous proposons dans le cadre de l'étude, de l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans les autres pratiques informationnelles et communicationnelles, vise une appréhension multimodale de l'interaction entre l'usager, l'objet et l'environnement. L'analyse de l'interaction est comprise comme une *« altération dynamique conjointe du monde d'occurrence des actions, étayée sur un modelage de formes à la fois langagières, corporelles et matérielles »* (Brassac, 2003[318]). Il s'agit donc d'une approche qui porte à la fois sur les discours, les conduites et les maniements des artefacts.

Prenant en compte les limites des méthodologies logocentriques à saisir les usages situés nous avons opté pour une technique d'inspiration anthropologique et ethnographique : le film. Le film semblait nous offrir ainsi l'avantage de capter l'interaction entre l'usager/le téléphone portable/ les autres humains et objets, y compris le contexte d'usage. Le film offre également la possibilité de décrire très finement les actions des usagers avant, pendant et après l'usage ainsi que ses interactions avec l'environnement (objets, humains). Néanmoins après une première série d'enregistrements des usagers en situation d'usage, nous nous sommes aperçus d'une limite évidente à notre dispositif d'observation. Avec une prise de vue éloignée qui puisse prendre en compte le contexte d'usage, nous nous sommes retrouvés dans la quasi-impossibilité de voir ce que l'utilisateur regarde sur l'écran de son téléphone portable. La possibilité d'ajouter une autre camera nous a semblée alors pertinente: une camera qui puisse capter les interactions entre l'usager et le téléphone mobile. Comme l'a montré Suchman (1987, op.cit.), l'action est située dans un contexte qui entraîne le sujet dans son flux. Dans cette perspective, il est crucial de comprendre sur quoi le sujet focalise son attention à chaque instant. Mais comment, concrètement, saisir ces déterminants situés de l'activité dans une recherche empirique ? (Lahlou, 2006, op.cit., p.210)

La difficulté dans notre cas était due à la mobilité de l'usager et la taille de l'écran du téléphone. La mobilité de l'usager soulève le problème d'observation du contexte et du choix

[318] BRASSAC, C. (2003). *Un dialogisme de l'effectué. Vers une approche constructiviste en psychologie interactionniste*. Équipe Codisant, rapport interne n°1/03 (200 pages). Disponible en ligne sur « www. n*ormes-symboliques.org/IMG/pdf/doc-63.pdf*

du « contexte pertinent » pour observation. De nombreux éléments ont dû être pris en compte : luminosité, espace « ouvert ou fermé », changement de cadre, vitesse. Nous devions également êtres capables d'identifier à posteriori des éléments contextuels « pertinents ». Il s'agit de ceux qui affectent effectivement l'usager ou l'objet (téléphone mobile) et finalement l'usage. La mobilité de l'usager impose d'autres contraintes dans la construction de notre dispositif d'observation. Afin de pouvoir suivre l'usager, il nous fallait un dispositif portable et discret. De quelle manière positionner ce dispositif (camera) sans pour autant que sa présence biaise le comportement de l'usager ? Une première possibilité consiste à solliciter un observateur afin de réaliser ce suivi tout en filmant de près l'utilisateur. Cette méthode présente cependant plusieurs difficultés et contraintes. Une première contrainte est la nécessaire présence de deux observateurs : l'un pour filmer le contexte (cadre large) et l'autre pour filmer l'usager en situation d'usage (cadre rapproché). Ensuite la proximité avec un observateur équipé d'une caméra peut gêner l'usager mais également influencer ses interactions avec les autres humains. Le « cameraman » doit faire face également à une certaine gêne physique due à la tenue persistante de la caméra. Tous ces éléments ont été alors pris en compte dans la définition de la démarche retenue.

Pour la construction du dispositif, nous nous sommes finalement inspirés des chercheurs qui ont déjà expérimenté l'utilisation des caméras subjectives portées par le sujet dans l'observation des usages en mobilité. Dans un article datant de 2006, paru dans un numéro de la revue *Communications* consacrée aux méthodologies audiovisuelles Saadi Lahlou revient sur 7 années d'utilisation de ce qu'il appelle subcam frontale.

Figure 5 : ***Subcam frontale utilisée par Saadi Lahlou***

Plus récemment, d'autres chercheurs (M. Relieu, M. Zouinar, J. Figeac) ont utilisé les lunettes-caméra comme dispositif d'enregistrement. Nous avons décidé finalement de faire appel à ce dispositif qui par rapport à la subcam présente au moins deux avantages majeurs pour notre recherche. Il s'agit tout d'abord d'un dispositif plus discret que la subcam et donc plus facile à accepter par les usagers qui devront en faire l'usage dans l'espace public. Ensuite, ce dispositif permet un meilleur suivi des changements des regards de la part de l'usager. Entre les multiples modèles des lunettes-caméra nous avons choisi finalement un modèle avec une caméra intégrée au centre, entre les deux lentilles[319].

Le dispositif retenu articule deux prises de vue et associe une paire de lunettes-camera (camera subjective) et une autre camera, qui filme l'interaction avec le système d'un point de vue plus large. Comme nous l'avons expliqué, la petite taille de l'écran du téléphone et la mobilité de l'usager rend difficile l'observation des interactions « situées ». Cette situation exige l'existence d'un dispositif d'enregistrement « portable ».

Figure 6 : ***Exemple de vue subjective***

En cohérence avec l'une des conséquences des pragmatismes, nous considérons qu'il est nécessaire de ne pas omettre le contexte d'usage, d'où l'association d'une autre caméra (prise de vue large). Néanmoins, dans plusieurs situations nous avons du renoncer à la présence de cette deuxième caméra notamment dans les transports en commun français. En effet, l'utilisation de la caméra en France est encadrée par une législation stricte. De plus nous

[319] Pour certains modèles, la caméra est fixée sur l'une des branches des lunettes. Pour une description plus en détail du modèle choisi voir Annexe 17, dans le deuxième volume de la thèse.

avons renoncé à la présence du caméscope dans les espaces fermés car sa présence perturbait les individus, suscitant des interrogations sur sa présence. Alors que notre volonté initiale étant donc de s'inscrire méthodologiquement dans la lignée de l'anthropologie visuelle de Bateson et Mead, nous avons été obligés de reculer en retournant aux outils de travail plus discrets tel le calepin et le stylo. Les rennais de même que les habitants de Timisoara ne sont pas comme dans le cas des recherches menées par Bateson et Mead, des étrangers incapables de reconnaître une caméra ou un appareil photo. Mais surtout, en tant qu'objets porteurs de mémoire, des pratiques et de savoir-faire, ces objets sont aussi porteurs des significations et des imaginaires. Les individus ont conscience qu'ils sont filmés, et malgré toutes les précautions de nature déontologique et la « bonne foi » du chercheur, la présence de la caméra peut biaiser l'interaction « naturelle ». Cette limite ne nous a pas contraint à renoncer à l'usage des enregistrements vidéo mais cela nous a forcé à doubler de prudence dans la construction de notre dispositif méthodologique. Celui-ci s'est construit en permanence en négociation avec les participants, en tension avec le caractère situé des pratiques à observer.

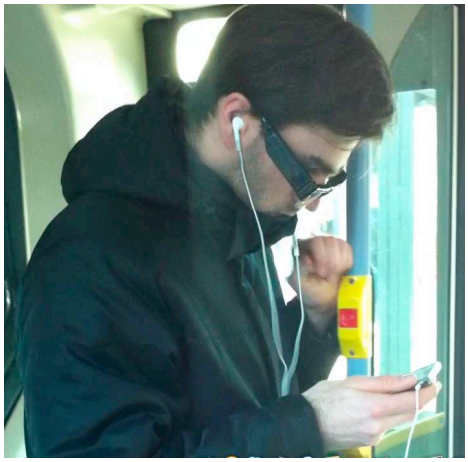

Figure 7 : ***Exemple de vue éloignée***

V.3.1.2. Participants à l'enquête

La notion d'échantillon est habituellement utilisée au cours des enquêtes quantitatives ; les grandes enquêtes de ce type parlent alors d'« échantillon représentatif ». Pour notre recherche nous n'avons pas visé la constitution de ce type d'échantillon mais la constitution de ce que Pires appelle : « un échantillon par choix raisonné »[320]. En effet, même

[320] PIRES, A. P. « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Enjeux*

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

dans le cadre d'une enquête qualitative il est nécessaire de faire des choix entre des informateurs possibles et finalement, de matérialiser ce choix par la constitution du groupe des participants. Nous comprenons donc par échantillon - le « résultat d'une démarche visant à prélever une partie d'un tout bien déterminé »[321] et le processus d'échantillonnage comme ce qui *« désigne le résultat de n'importe quelle opération visant à constituer le corpus empirique d'une recherche »*[322]. Dans cette perspective, notre recherche ne prétend pas à la généralisation des résultats obtenus ni à quelconque représentativité ou stéréotypage des participants à l'enquête

L'échantillon d'enquête a été constitué lors de deux phases. Lors d'une première phase – exploratoire, nous avons réalisé plusieurs entrevues avec des informateurs potentiels. Cette phase a été entamée en juin 2008 en France et six mois plus tard en Roumanie. Il s'agissait pour nous de repérer des participants intéressés par cette étude, et prêts à accepter un dispositifs contraignant : la présence d'une caméra d'enregistrement. Il convient de rappeler que dans cette première phase, le dispositif méthodologique retenu se basait sur des enregistrements vidéo faits par le chercheur qui suit et filme l'usager dans son activité. Avec l'évolution du dispositif et sa finalisation, il fallait informer et convaincre les participants potentiels d'une contrainte supplémentaire : ils devront porter des lunettes caméra dans l'espace public. n élément contraignant pour certains, incitant pour d'autres... Par exemple, trois usagers initialement intéressés par cette étude ont refusé de participer à cette étude car ils ne souhaitaient pas transporter avec eux le dispositif d'enregistrement vidéo. D'autres ont été davantage attirés par l'expérimentation des lunettes caméra, montrant les signes d'un certain enthousiasme. Certains usagers ont également décidé de mettre fin à leur participation à cette étude malgré leur accord initial lorsqu'ils se sont rendus compte qu'ils étaient mal à l'aise à porter les lunettes caméra dans les lieux publics en raison de leur apparence esthétique : « On dirait des lunettes pour les personnes aveugles ! », nous disait Rodica, utilisatrice roumaine.

Quatre critères principaux (mais sans être rigides) ont été pris en compte dans la constitution de l'échantillon :

- L'ancienneté de l'usage de la télévision sur le téléphone portable

---

épistémologiques et méthodologiques (pp. 113-169). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 1997
[321]Idem, p 113.
[322] Ibid.

Pour la constitution du groupe d'informateurs, à Rennes comme à Timisoara, nous avons choisi des usagers qui devaient utiliser la télévision sur le téléphone portable depuis plusieurs mois (en moyenne six mois) afin que leurs usages soient plus ou moins stabilisés. Il convient de souligner que deux participants à l'enquête finale ont déjà participé à une première enquête conduite entre octobre 2006 et février 2007 et dont les résultats ont été publié dans notre Mémoire de Master 2.

- **Le type d'usage** de la télévision sur le téléphone portable développé et de la télévision dite de masse qu'on a catégorisé en faible, moyen ou fort.

Ces trois catégories – faible, moyen, fort, - renvoient à des usages différenciés essentiellement en termes de fréquence d'utilisation et de période de temps passée pour visualiser des programmes télévisés sur l'écran du téléphone portable où sur le téléviseur traditionnel. Précisons que nous avons cherché dans le cadre de notre enquête de déclencher chez les participants un processus d'autoréflexion et d'auto estimation de leur type d'usage. Cet effort d'auto-estimation s'est révélé assez simple chez les personnes actives, qui ont des pratiques dans des tranches horaires régulières, voire imposées, et plus difficiles chez les personnes non-actives et les étudiants (prise de conscience et parfois refus de reconnaître un usage fort). Un des participants répond clairement « je regarde la télé sur mobile tous les jours en allant au travail, sauf les jours où j'y vais pas ». Quant aux usages de la télévision dite de masse, pour deux étudiants participants à l'enquête, il leur paraît difficile de reconnaître qu'ils en ont un « usage fort ». Maël déclare : « je regarde la télé tous les jours, mais bon, pas trop… parfois une demie heure. Le problème est que je la regarde parfois mécaniquement et donc parfois je reste des heures. Mais je dirais que j'ai plutôt un usage modéré ».

Il convient de préciser ce que **nous** comprenons par « usage fort », « usage moyen » et « usage faible ».

L'usage «fort » tel que nous l'avons pris en compte dans la constitution de notre échantillon, renvoie à un usage régulier qui a une fréquence quotidienne et qui se caractérise par une période de temps relativement importante. Pour la TV sur le téléphone portable, comme pour la TV de masse, nous avons considéré comme usage fort, tout usage quotidien et supérieur à une heure.

L'usage de type «moyen» renvoie dans notre acception à un usage régulier, quotidien ou

non. La période de temps accordée aux usages est inférieure à celle d'un usage fort. Pour les usages de la TV sur mobile, nous avons inclus dans ce type d'usage, principalement les usagers qui utilisent la Tv sur mobile plus de 2 fois par semaine.
L'usage de type « faible » renvoie à un usage ponctuel (moins de deux fois par semaine).

- l'inscription de leur usage dans leurs déplacements Dans la mesure où nous souhaitions filmer les usages des supports médiatiques en mobilité, nous avons fait en sorte de sélectionner des personnes utilisant régulièrement la télévision sur le téléphone portable dans les transports en commun. Comme les réseaux téléphoniques donnant accès aux services multimédia sont difficilement accessibles dans le métro rennais, nous avons dû restreindre notre échantillon aux usagers qui utilisent le bus comme contexte « mobile » d'usage.

- l'ancrage de leur usage dans leurs pratiques médiatiques : Ce critère de construction de l'échantillon est en cohérence avec notre problématique. Il s'agit de prendre en compte l'insertion de ce type d'usage dans le contexte de mutations de la télévision domestique. Nous avons ainsi choisi des participants qui ont des usages médiatiques diversifiés : qui visionnent des programmes télévisuels sur Internet et qui possèdent d'autres TIC mobiles.

L'échantillon constitué en fonction de ces critères, a été clôturé début 2010. Il se compose pour chaque terrain de 7 jeunes, âgés de 25 à 30 ans. Nous sommes, bien entendu conscients que la taille de cet échantillon relativise toute forme de généralisation. La volonté de généralisation serait d'ailleurs incompatible et incohérente avec nos fondements épistémologiques. Précisons que le critère portant sur « l'ancienneté de l'usage » est celui datant de mars 2010.
Ci-dessous, un tableau récapitule le profil des participants à notre enquête:

Roumanie	Ancienneté de l'usage de la Tv sur mobile	Type d'usage de la Tv de masse	Type d'usage de la TV sur mobile	Type de transport utilisé	Age
Sorana	6 mois	moyen	fort	Tramway	26 ans
Adriana	4 mois	fort	fort	tramway	31ans

Nico	7 mois	moyen	Fort (musique)	tramway	26 ans
Anca	1an et 6 mois	fort	Faible	Tramway/train	28 ans
Silviu	1 an	fort	Fort	Tramway/train	28 ans
Calin	6 mois	moyen	Faible	Tramway/trolleybus	31ans
Sorina	1 an	Fort	fort	Tramway/train	30 ans

Tableau N° 1: participants, Roumanie, Timisoara et Arad

France	Ancienneté de l'usage de la Tv sur mobile	Type d'usage de la Tv de masse	Type d'usage de la TV sur mobile	Type de transport utilisé	Age
Gina	4 mois	moyen	fort	bus	26 ans
Fred	3 ans	moyen	fort	Bus+ train	28 ans
Benoit	3 ans	moyen	moyen	bus	27 ans
Maël	2 ans	Moyen	Fort	voiture	27 ans
Marie	1an et 6 mois	fort	Fort	bus	30 ans
Céline	6 mois	fort	moyen	bus	25 ans
Alex	6 mois	moyen	Faible	bus	31ans

Tableau N° 2 : participants, France, Rennes

V.3.2. Construction et analyse du corpus audiovisuel. Observations en situations ouvertes et artefactuelles.

Notre enquête inscrite dans une démarche comparative, a été menée principalement dans la ville de Rennes en France et dans la ville de Timişoara en Roumanie. Ce sont deux villes que nous connaissons pour y avoir habité et étudié pendant plusieurs années (depuis 2005 à Rennes). Il s'agit de deux villes qui ont plusieurs caractéristiques semblables : nombre d'habitants, forte population estudiantine, importance du secteur de télécommunications. Pour des raisons de trajets des trois usagers Roumains, des enregistrements audio-visuels ont eu lieu également dans la ville d'Arad, située à 40 km de la ville de Timisoara. Le choix de ces deux villes est une choix subjectif appuyé néanmoins par des éléments « objectifs ». Plusieurs éléments de ce type vient renforcer cette comparaison : nombre d'habitants (210 000 pour Rennes intra-muros, 250 000 pour Timisoara intra-muros) nombre de la population estudiantine, (40 000 pour chacun des deux villes), fort développement industriel autour des TIC .

Comme cette thèse est inscrite dans le contexte institutionnel français, nous avons fait le choix de faire ici une présentation succincte[323] de la ville de Timisoara, partant de l'idée que le lecteur a priori français connaît davantage la ville de Rennes.

[323] Pour une présentation plus détaillée voir dans le volume 2 de la thèse, l'Annexe 1.

V.3.2.1. Présentation de la ville de Timisoara

Située à 570 km de Bucarest, la ville de Timisoara est le plus grand centre urbain de l'ouest de la Roumanie, sur lequel elle exerce un rayonnement important, possédant la zone d'influence directe la plus large (5000 km²), après la capitale. Par ses fonctions complexes, la ville polarise un territoire beaucoup plus étendu, tout en étant le plus grand centre économique, commercial, culturel et scientifique de la Région de développement Ouest de la Roumanie. Située à 170km de Belgrade et à 300 km de Budapest, Timisoara a bénéficié pendant les dernières décennies du régime communiste, du statut de principal point de contact avec « le monde libre ». En effet, les habitants de Timisoara et ceux_de la ville voisine Arad (située à 40km de Timisoara) ont été longtemps enviés par leurs compatriotes pour leur proximité avec les pays de l'« Ouest ». Pendant la longue période communiste, les habitants de ces deux villes avaient deux « portes » ouvertes vers l'Ouest : les télévisions étrangères et leurs passeports spéciaux appelés « mic-trafic »[324] (petit-traffic). En effet, lorsque le reste du pays avait accès à une seule chaîne de télévision et à un programme télévisuel journalier de deux heures, les habitants de ces deux villes avaient la possibilité de « capter » les télévisions hongroises et serbes, avec les programmes plus diversifiés et surtout moins soumis à la censure. De plus, les habitants du département d'Arad et de Timis, habitant à moins de 50 km des douanes avaient la possibilité de se rendre dans ces deux pays une fois par mois (Bioteau, 2005[325]). Des avantages uniques avec des répercussions non anticipées par le régime totalitaire : *« ce n'est pas un hasard si le déclenchement de la Révolution de décembre 1989 a eu lieu dans la ville de Timisoara* » (V. Veschambre et N. Popa, 2009[326]). En effet, la révolution de 1989 contre le régime communiste a commencé dans la ville de Timisoara, la deuxième ville à rejoindre ce mouvement révolutionnaire étant Arad. Les espoirs des

[324]Le système de « trafic à petite échelle » a été mis en place par des accords bilatéraux entre la Roumanie et l'Hongrie et la Serbie. Ce système définissait des zones frontalières précises et les personnes vivant dans ces zones étaient autorisées à un nombre limité (1 fois par mois) de voyages à court terme dans le pays voisin. Un système qui s'est transformé dans un « tourisme professionnel », basé sur la vente et l'achat de biens de consommations rares dans les pays d'appartenance.

[325] BIOTEAU, E. (2005). *Des frontières et des hommes. Approche des recompositions territoriales frontalières : l'exemple de l'Ouest roumain*, Thèse de doctorat de Géographie, Angers, Université d'Angers

[326] VESCHAMBRE, V. et POPA, N. (2009) « Dynamiques économiques et renouvellement urbain en Roumanie : l'exemple de la ville de Timişoara », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 49 / 1 | 2009, mis en ligne le 28 mai 2009, consulté le 21 octobre 2010. URL : http://rge.revues.org/895

habitants de ces deux villes ont été probablement alimentés par l'exemple des autres pays de l'Est du Mur, (informations connues par l'intermédiaire des télévisions hongroises et serbes et du poste de radio émettant d'Allemagne de l'Ouest « Roumanie Libre ») alors que le reste du pays ignorait les chutes des régimes communistes dans les autres pays.

Comme la ville de Rennes, la ville française – terrain pour notre étude, Timisoara est un important centre universitaire. En effet, connue comme l'une des cinq premières villes universitaire de Roumanie, les universités de Timisoara accueillent plus de 40 milles étudiants chaque année.

Timisoara et Arad font également partie des quelques villes roumaines qui ont attiré des investissements importants dans le secteur industriel et dans celui des services à forte valeur ajoutée. Les investissements directs étrangers les plus importants ont été réalisés avant 2003, avec notamment des implantations d'entreprises italiennes, ou françaises, comme Valeo ou Alcatel (l'un des premiers employeurs locaux, avec plus de 800 cadres, informaticiens en particulier) et encore des compagnies européennes, nord-américaines de grande taille comme Siemens, Luxten Lighting (en électronique).[327] Il s'agit du deuxième centre économique et industriel dans les domaines desTIC, après Bucarest.

V.3.2.2.Contextes d'observation

Plusieurs contextes d'observation des pratiques de la télévision sur téléphone portable ont été initialement envisagés (urbains, périurbains, professionnels, privés). L'impératif de nous inscrire dans une démarche comparative exigeait néanmoins des contextes quasi-identiques pour les deux terrains d'étude. Après avoir choisi les deux villes – terrains pour notre étude, nous avons choisi les contextes d'usages « pertinents ».

Les prises d'image et les observations ont été menées dans l'espace public y compris les transports en commun afin de pouvoir observer les interactions complexes et les mises en forme des pratiques à la fois langagières, objectales et de conduite. Il s'agira d'observer et de décrire *« des registres d'actions différents, selon que la prise en compte d'une autre ou*

[327] En annexes, une présentation détaillé de la ville de Timisoara

d'autres personnes, pèse plus ou moins sur le déroulement de l'action et le jugement sur son accomplissement » (Thévenot, 1990 [328]). L'impossibilité de produire une description exhaustive de l'environnement et l'incomplétude des règles d'action revendiquée par l'Action Située amènent à s'interroger sur les éléments pertinents pour la description. Rappelons que dans une perspective pragmatiste et communicationnelle, notre objectif était de créer un dispositif d'observation afin d'étudier empiriquement et en situation les interactions entre l'usager en situation d'usage, l'objet technique et l'environnement. Deux types d'interactions ont été alors privilégiées : interaction usager/téléphone mobile et usager/ environnement et deux contextes ont été définis pour les deux villes: le bus, la station de Métro Villejean et la place des Lices pour la ville de Rennes et le tramway, l'Université de l'Ouest pour Timisoara Comme trois utilisateurs roumains habitaient à Arad, travaillaient à Timisoara et prenaient régulièrement le train entre ces deux villes, des enregistrements ont eu lieu également dans le tramway d'Arad, place de la Mairie et dans le train Arad/Timisoara.

Pays	**France**	**Roumanie**	
Ville	Rennes	Timisoara	Arad
Transports publics	Bus	tramway	Tramway et train
Lieux publics	Place des Lices et Arrêt de Métro : Villejean Université	L'Université de l'Ouest	Place de la Mairie

V.3.2.3. Analyse des données audiovisuelles

Pour l'analyse de ces données nous nous sommes inspirés des méthodes d'analyse proposées par des chercheurs habitués à travailler avec ce type de données. Le collectif des chercheurs membres du comité éditorial de la revue *Raisons Pratiques* (notamment Marc Relieu), mais aussi Saami Lahou, Paul Salembier et Christian Brassac impliquent les usagers dans l'analyse de ces données. Il s'agit de la mise en place d'une situation de co-analyse de

[328] THEVENOT,L. (1990) « L'action qui convient », op.cit.

ces données ; étape filmée également.

Ainsi aux données audio-visuelles primaires s'ajoutent les enregistrements des entretiens d'auto-confrontation (Brassac, 2005, op.cit.) que nous avons mis en place après avoir récupéré les données audio-visuelles des usages situés. L'entretien d'auto-confrontation est une technique différente de l'entretien compréhensif. Sa spécificité réside dans la mise en place d'une situation artificielle de confrontation entre l'usager et les données recueillies sur le terrain. Ceci implique de donner la possibilité au sujet de revenir sur son expérience antérieure, de s'impliquer dans la co-analyse des données en devenant réflexivement conscients de ce qu'ils ont vécu cognitivement, affectivement et corporellement. Le chercheur a ainsi la possibilité d'enrichir son corpus avec les discours des usagers associés à une séquence précise.

Ce type d'entretien repose donc sur la confrontation entre l'usager et les enregistrements vidéo de son activité, dans le but de recueillir des commentaires, des descriptions, des significations de cette activité. Notre objectif est de resituer *« les utilisateurs dans le contexte passé de leur activité pour les conduire à recontacter (par acte d'évocation) et à décrire leur expérience cognitive, émotionnelle et corporelle »* (Cahour, Brasac et alii, 2007[329]).

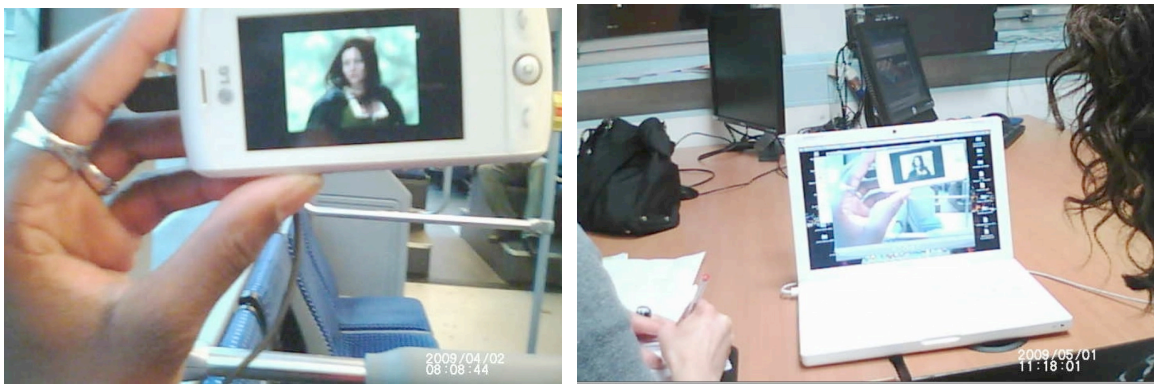

Figure 8 : ***Dispositif d'auto-confrontation***

[329] CAHOUR, B., BRASSAC, C., VERMERSCH P., BOURAOUI, J.-L., PACHOUD, B. ET SALEMBIER, P. (2007) Étude de l'expérience du sujet pour l'évaluation de nouvelles technologies : l'exemple d'une communication médiée, *Revue d'anthropologie des connaissances* 2007/1, n° 1, p. 85-120.

La différence entre l'entretien compréhensif et l'entretien d'auto-confrontation est que dans ce dernier cas, l'usager est confronté aux données issues du terrain. Plusieurs limites doivent être surmontées : l'emploi d'enregistrements audio-visuels peut faire que le sujet se concentre principalement sur les dimensions visuelles et auditives de l'expérience en n'envisageant pas les autres dimensions sensorielles (idem). Par conséquent, l'enquêteur doit mettre en œuvre certains principes lorsqu'il réalise un tel type d'entretien. Par exemple, il doit soutenir la re-contextualisation de l'expérience personnelle sans pour autant influencer les discours de l'enquêté par la vitesse de la présentation des images filmées ou par un choix personnel des « images significatives » pour lui.

Ce type d'entretien a également le rôle de permettre la compréhension du chercheur, dans les cas ou pour diverses raisons (forte luminosité, signal 3 G faible) l'image filmée n'est pas de bonne qualité. Par exemple pour l'image ci-dessous, l'entretien d'auto-confrontation nous a permis de mieux identifier la chaine de télévision regardée par l'utilisatrice Roumaine : il s'agit de la chaîne de musique Kiss TV. Il faut préciser que la spécificité de la technique de diffusion de la télévision sur mobile en Roumanie (via le WAP) a rendu la qualité des images filmées par les lunettes-caméra peu satisfaisante. C'est par ailleurs l'une des causes d'une présence moindre des images issues des enregistrements faits en Roumanie dans ce texte.

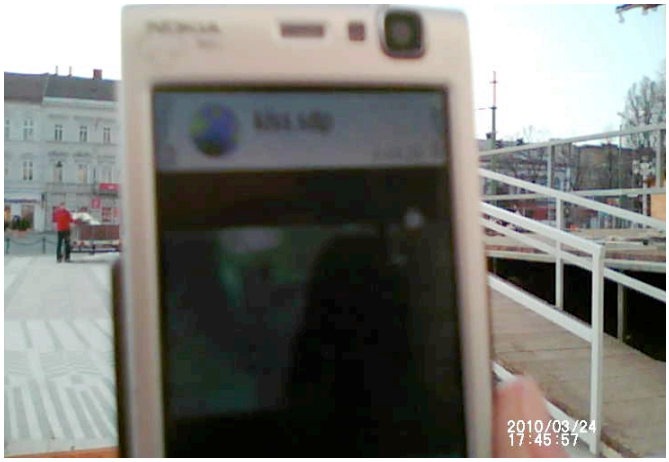

Figure 9 : ***Capture d'écran d'un enregistrement vidéo. Mauvaise qualité de l'image***

Nous nous attendons à une possible objection de la part du lecteur qui pourrait repérer une certaine contradiction avec notre positionnement quant au statut du langage ordinaire.

Dans une partie antérieure, nous avons critiqué les méthodologies exclusivement logocentriques basées sur l'utilisation d'entretiens avec les usagers. Nous restons sur notre positionnement, en considérant que les méthodologies basées *exclusivement* sur le point de vue de l'usager ne peuvent pas arriver à des descriptions fiables des interactions et des pratiques sociales. Néanmoins, des éléments significatifs peuvent être apportés par les discours des usagers impliqués dans une situation d'auto-confrontation.

Louis Quéré distingue trois positions possibles quant au rapport entre langage et vérité (1990[330], p. 90). Une première position consiste selon l'auteur, à accorder un statut « *de désignation et de représentation au langage de l'action »,* cette position s'accompagne ainsi de ce que Ricœur appelle « le souci de la description vraie ». *Une deuxième position* consiste selon Quéré à « *clore le langage de l'action sur lui-même* » (idem). Dans cette perspective le champ pratique n'aurait pas d'autre « trame organisatrice » que ce langage. Enfin la *troisième position,* que nous rejoignons, consiste à reconnaître la fonction de *« structuration du champ pratique par le langage de l'action, mais en refusant de clore ce langage sur lui-même ».*

Ce que les usagers nous disent lorsqu'ils co-analysent les images issues d'enregistrements audiovisuels ne représente pas, ne désigne pas une réalité existant en soi, ce langage a une fonction expressive ou formulative qui participe à dessiner des traits (Gadamer, 1967). Une explicitation discursive, nous dit Quéré *« explicite, clarifie, différencie quelque chose qui a été configuré et rendu disponible sur le monde « incarné » par un accomplissement situé ou une expression publique ».* Ce sont des éléments complémentaires qui induisent justement à une meilleure compréhension de ces interactions complexes usager/objet/environnement. Les analyses des usagers ne *« redécrivent pas simplement ce qui a été fait : elles révèlent et transforment ce qui a été esquissé dans l'action incarnée : elles en accroissent la lisibilité* » (Quéré, 1990, p. 92). Il s'agit de conjoindre alors l'analyse des interactions usager/téléphone mobile/environnement telles qu'on peut les observer dans le hic et nunc de la situation d'usage avec une analyse des données décrivant l'expérience vécue par les interlocuteurs.

[330] QUÉRÉ, L (1990), « Agir dans l'espace public ». In Pharo, P. et Quéré L. *Les formes de l'action*. Paris : EHESS, (Raisons Pratiques I),

Ces enregistrements font ensuite l'objet d'un travail de sélection d'épisodes significatifs pour l'analyse ; significatifs du point de vue des problématiques interrogées. L'analyse est menée avec un travail d'observation détaillée de l'enregistrement audiovisuel obtenu avec les lunettes camera, des enregistrements audio-visuels des entretiens d'auto-analyse et des notes prises par nous mêmes. Ce couplage donne lieu à une description détaillée qui met en évidence les phénomènes communicationnels qui accompagnent l'usage de la télévision sur le téléphone portable.

V.3.4. Construction et analyse du corpus documentaire

Dans la lignée de Bernard Miège, Gaëtan Tremblay, Pierre Moeglin et de leur perspective de la théorie des industries culturelles, il convient d'élargir le « terrain » d'analyse à un autre niveau. Il s'agit d'un déplacement vers la dimension « macro » des usages et pratiques informationnelles et communicationnelles susceptible de faire surgir de nouvelles compréhensions ou du moins problématiques quant aux relations et interactions continuelles entre les usagers finaux et les stratégies systématiquement conduites par les acteurs dominants pour intervenir dans la formation des usages des produits nouveaux. Cette dynamique sera questionnée en prenant appui sur un corpus de documents officiels et publics, politiques et commerciaux.

Dans ce sens, un corpus d'une cinquantaine de documents commerciales, une trentaine des documents officiels produits par des acteurs politique et le Forum de la télévision Mobile, et une quinzaine des documents produits par des divers organismes d'étude et sondage a été retenu ; il comporte des plaquettes de communication (catalogues et guides d'achat) mises en place par les opérateurs de téléphonie dans les deux terrains mais également des clips publicitaires parus dans le mass-média, des rapports d'Etat où des acteurs économiques et politiques s'expriment sur le sujet de la télévision sur le téléphone portable. Les guides d'achat et les catalogues des opérateurs ont été recueillis dans leur majorité entre janvier 2009 et avril 2010[331].

[331] Une liste complète des 91 documents inclus dans le corpus est présentée dans le volume d'annexes. (Annexe 8)

L'analyse de ces documents est une analyse de contenu orientée par la problématique ligne directrice de notre thèse : l'ancrage de l'usage de la TV sur téléphone portable dans les autres pratiques sociales et info-communicationnelles. Nous cherchons à établir des ponts dans les singularités et les complémentarités des différents champs d'observation du contenu. Les perspectives d'appuient sur des observables linguistiques et discursifs, prenant en compte les processus de modélisations identitaires. Nous nous efforcerons d'interroger le rapport entre désignations et conditions socio-discursives de l'écrit officiel ou commercial. Il s'agit précisément d'interroger comment l'identité de la télévision sur le téléphone portable se construit à travers une sémantique de nomination et de discours. Les jeux de sens, les polysémies et associations d'idées peuvent permettre de révéler comment l'identité de la « TV mobile » est construite. En proposant une démarche personnelle, faite de bricolage, intuition et méthode nous espérons relever, au niveau des discours publicisés par les acteurs économiques et politiques, leurs représentations et leurs démarches de construction des nouveaux usages de la TV sur mobile.

Le recours à ce corpus supplémentaire et textuel nous a semblé essentiel et cohérent avec la vision de notre objet de recherche tel qu'on le définit auparavant, à savoir un objet de recherche appréhendé comme un dispositif, au niveau de sa problématisation, ce qui se traduit concrètement au niveau méthodologique par une hétérogénéité des traces analysables. Pour Michel Foucault, un dispositif est ainsi un ensemble « résolument » hétérogène qui comporte tout d'abords des discours. Dans le cas de la télévision sur le téléphone portable, nous avons choisi de prendre en compte les discours politiques et économiques et leur rôle dans l'émergence de nouvelles normes techniques (de marché, de droit) et d'usage. Il s'agit finalement d'une démarche qui soutient que *« la logique d'usage n'est donc pas uniquement liée au comportement de l'usager final. Elle est aussi régie par la politique des décideurs au sein de la sphère technicienne »*. (Perriault, 1989, op.cit., p.195)

La présentation close de notre appareillage méthodologique laisse dans l'ombre plusieurs questions qui nécessitent d'être clarifiées.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

V.4. Quel statut pour les données audiovisuelles ? Quel rapport entre l'observateur et l'observé ?

L'image photographique ou l'image vidéo et son utilisation par les chercheurs en sciences humaines et sociales revisite le vieux débat sur la « réalité » des données et interroge la dimension représentative de l'image-miroir de la réalité. Cette évidence perceptive que semble livrer l'image photo ou vidéo attire certains chercheurs en sciences humaines (notamment anthropologie) et en repousse d'autres. Parmi ces derniers, Pierre Bourdieu défendant un point de vue constructiviste observe : *« avec ces manifestations susceptibles d'être enregistrées, filmées ou projetées en public, les tenants des méthodologies dites « quantitatives » ont trouvé leurs sacro-saint data, qu'ils peuvent opposer aux tableaux statistiques des défenseurs de la tradition dite « quantitative », aujourd'hui dominants, tout en s'accordant avec eux sur l'épistémologie positiviste de la soumission au « donné »*. (Bourdieu, 1990[332]). Une méfiance de la sociologie pour l'image qui traduit selon Marc Relieu[333] la posture qu'elle soutient plus généralement envers « la dimension perceptible et intelligible des activités sociales ». Les anthropologues, de l'autre côté se sont vite intéressés aux possibilités données par les techniques cinématographiques et l'appareil photo dans la construction du corpus. Margaret Mead et Gregory Bateson utilisent ces techniques à maintes reprises. Notre méthodologie qu'on qualifierait nous-mêmes de post-batesonnienne à un niveau certainement plus modeste, s'inspire largement des méthodologies mises en place par Bateson et de ses méthodes descriptives d'analyse de situations de communication.

V.4.1. L'image et le problème de la « captation » de la réalité

Notre volonté de travailler « comme » Bateson, M. Mead, Ray Birdwhistell, et autres chercheurs du collège invisible sur des « naturally occurring data » autrement dit des données collectées dans leur contexte « naturel », socioculturel ordinaire, peut faire croire au lecteur que nous sommes dans une posture platonicienne d'émerveillement devant le « réalisme » et le potentiel du film à rendre compte de « ce qui se passe en réalité ». C'est peut-être l'un des

[332] BOURDIEU, P. (1990), « Un contrat sous contrainte ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°81-82

[333] RELIEU, M.(1999). « Du tableau statistique à l'image audiovisuelle. Lieux et pratiques de la représentation en sciences sociales », *Réseaux*, Paris,. Hermès

rêves cachés de l'ethnographie : avoir accès à des données qui n'ont pas été « orchestrées, organisées, ou élicitées par le chercheur » ?

La volonté d'avoir des traces sur « l'organisation naturelle » des pratiques des dispositifs mobiles et des usages de la télévision sur le téléphone portable et mettre en place un dispositif qui puisse nous permettre de garder ces traces, de les analyser et ré-analyser, de les regarder et de re-regarder, de les écouter et ré-écouter…, cela ne signifie pas nier que le dispositif d'enregistrement puisse avoir un impact sur les comportements enregistrés. Au lieu de nier cet impact, nous avons choisi d'engager notre réflexion sur comment minimiser cet impact et surtout de l'intégrer dans la définition de la situation telle qu'elle est étudiée. En fait, comme Lorenza Mondada, l'une des chercheurs en SHS qui a l'habitude des méthodologies basées sur les enregistrements vidéos le montre *« les participants ne sont pas constamment préoccupés par l'enregistrement – tout en pouvant y prêter une attention particulière à certains moments, qu'il peut dès lors être intéressant d'analyser (le regard caméra révélant souvent le caractère embarrassant, délicat, particulier d'un micro-événement pour le participant)* »[334].

Dans ce sens, les dispositifs d'enregistrement audio-visuel mis en place dans le cadre d'une analyse communicationnelle, praxéologique et interactionnelle comme la nôtre, se soucient à la fois de la « naturalité de la situation » – obtenue grâce à une préparation en détails du tournage et à une présence répétitive sur les lieux qui permet aux participants de s'habituer à la caméra – et de la « sophistication du dispositif vidéo ».

Dans ce souci, nous avons effectué plusieurs essais, plusieurs prises de vue et plusieurs séances de tournage avec la totalité des participants, avant de définir notre dispositif bi-focal : l'un portant sur la saisie des conduites multimodales (regards, gestes, postures, manipulations d'objets, activités langagières) et l'autre portant sur ce milieu « naturel » - la situation de la praxis vue comme interactionnelle (interactions avec les autres humains et non-humains) et organisée par un « ordre normatif » (Bateson, 1980, op.cit.).

Notre position par rapport au statut des données audio-visuelles, s'inscrit donc dans la

[334] MONDADA, L.(2000), *Décrire la ville.* Paris : Anthropos.

continuité des approches anthropologiques de Bateson, Mead, Birdwhistell et elle consiste à en reconnaître les possibilités de description offertes par les images tout en reconnaissant leur caractère construit, codé et conventionnel.

D'un autre côté le souci pour la naturalité de la situation, pourrait être interprété comme une quête d'objectivité.
A l'instar de Simmel, nous considérons que l'objectivité est une question de participation. En effet, pour Simmel (1908[335], p.55-56) l'objectivité pose la question du rapport entre proximité et distance, entre le regard de l'intérieur et celui de l'extérieur, entre le regard horizontal et celui vertical. Il considère ainsi que l'étranger « s'en tient à l'écart avec l'attitude spécifique de l'objectivité, qui n'indique pas le détachement ou le désintérêt, mais résulte plutôt de la combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence ». L'objectivité devient ainsi une construction artificielle qui implique un équilibre entre proximité et distance : « *L'objectivité ne se définit en aucun cas comme absence de participation ; sinon, nous serions tout à fait en dehors de la relation, qu'elle soit subjective ou objective. C'est un type particulier de participation, semblable à l'objectivité de l'observation théorique*. » (Simmel, 1908, p.56) L'« observation théorique » ne suppose pas que « l'esprit soit une table rase sur laquelle les choses inscriraient leurs caractères, mais au contraire qu'il soit en pleine activité » (ibid.), elle n'exige pas non plus la non-participation. Mais le chercheur qui fait un effort d'objectivation « n'est retenu [consciemment] par aucune espèce d'engagement susceptible de le faire préjuger de ce qu'il perçoit, de ce qu'il comprend ou de son évaluation du donné » (ibid.). Bref, l'objectivation n'est pas incompatible avec la participation, mais seulement avec la participation apologétique.

Le chercheur transformé en étranger par une mise à distance artificielle est alors *« plus libre pratiquement et théoriquement, il examine les relations avec moins de préjugés, il les soumet à des modèles plus généraux, plus objectifs, il ne s'attache pas par ses actes à respecter la tradition, la piété ou ses prédécesseurs. »* (Simmel, 1980, p. 56.) En effet pour Simmel l'objectivité s'accompagne d'une plus grande liberté pratique (mise en pratiques des

[335] SIMMEL, G. (1908), « Digressions sur l'étranger », dans Grafmeyer Y. & I. Joseph (dir), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions Aubier, « Champ urbain », 1984, p. 56, traduit de l'allemand par Philippe Fristch

modèles et méthodes) et théorique (liberté de s'éloigner des courants théoriques et chercheurs reconnus, des perspectives épistémologiques dominantes (T. Kuhn).

Cette méthode, sur le plan méthodologique, a conduit à essayer d'adopter, à différents moments, une démarche de va-et-vient entre des points de vue au statut « légitimes » dans notre discipline et des points de vue « externes », tout en essayant d'« échapper à l'alternative du dehors et du dedans » et de trouver notre propre démarche certes fragile mais « interne » à la spécificité de notre terrain, car comme le dit Simmel « il faut se situer "aux frontières" ».

V. 4. 2. Le rapport observateur/observé et la présence d'une caméra

Faire du terrain avec une caméra introduit de multiples mutations des pratiques de « *fieldwork* » classiquement héritées du travail des ethnographes et anthropologues. Pour Lorenza Mondada, outre les conditions juridiques et éthiques de l'accès au terrain avec l'objectif d'y réaliser des enregistrements[336]: cette manière de « faire du terrain » revisite un vieux débat sur le statut des « informateurs » et leurs rapport avec le chercheur-observateur.

La caméra, plus qu'un dictaphone, est un objet porteur d'un imaginaire policier lié à la surveillance, au contrôle, à l'exposition publique. En Roumanie, et plus particulièrement à Timisoara, un système d'enregistrement tel que les lunettes-caméra ressuscite les souvenirs d'un des systèmes de sécurité les plus redoutables, le service secret d'informations roumain appelé dans la période communiste *Securitate.* Alors que sur le terrain français, les lunettes-caméra sont vues comme un dispositif captivant qui renvoie à l'imaginaire des films d'espionnage américains, en Roumanie, ce dispositif peu habituel pour une enquête scientifique est identifié par plusieurs participants à notre enquête comme étant « à la Securitate ».

Ce rapport chercheur/acteur, medié dans notre cas par la présence des deux caméras dont une portée par l'acteur, pose comme essentiel l'établissement d'une confiance entre le

[336] Voir le rapport sur le projet « Pour une archive des langues parlées en interaction. Statuts juridiques, formats et standards, représentativité » financé par le *Programme Société de l'Information / Archivage et patrimoine documentaire*: L. Mondada, *Constitution de corpus de parole-en-interaction et respect de la vie privée des enquêtés : une démarche réflexive* mars 2005 (disponible en ligne sur le site CORINTE à l'adresse suivante: icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/ documents/Projets/rapport_juridique_mond05.pdf).

chercheur et les acteurs-informateurs. La confiance est une condition sine qua non, afin d'obtenir l'autorisation des informateurs pour les enregistrer en audio ou en vidéo. Cette confiance devient ainsi un processus de co-construction permanent qui implique d'abord l'explicitation de la démarche scientifique, des réponses claires et sincères de la part du chercheur quant aux questions éthiques liées notamment à l'exploitation des données vidéo et à leur diffusion. Pour certains acteurs –sujets de notre enquête, la construction de la confiance réciproque a impliqué de façon plus radicale, des exigences de la part des acteurs quant à la qualité des données et, des exigences scientifiques quant à leur traitement.

Bateson pour qui « le dualisme (entre observateur et observé) est appétitif » (1980) considère que le scientifique peut dépasser ce dualisme. Ainsi l'approche de Bateson dans son *Ecologie de l'Esprit* (1977 et 1980, op.cit.) consiste à intégrer à une démarche scientifique habituelle, « atomiste » prosaïque, digitale, qui reçoit les images du monde extérieur comme si elles étaient indépendantes de nos organes des sens - la démarche typique de notre cerveau gauche - une approche par « les sens » portant sur *les formes* du monde extérieur. C'est là qu'il situe l'importance de la perception des liens, de la structure, de la forme. Cette démarche est selon Jean-Jacques Wittezaele (1999[337]) « globale » car elle réunit l'observateur et l'observé.

V.4.3. Questionner le statut du chercheur

A l'inverse d'une démarche objectivante, notre démarche se veut « ontologique » (Ricœur, 1996, p. 403) en acceptant l'inscription des subjectivités du chercheur et de l'observable dans la production scientifique. Une démarche « ontologique » intègre de ce point de vue l'imparfait, l'incomplet, l'instable, le non-vrai, le relatif et questionne le statut la production scientifique comme une construction relative, imparfaite et inachevée. Ce paradigme de l'imparfait concerne la production scientifique vue comme une « reliance » processuelle et complexe entre le chercheur et l'Autre inscrite dans un mouvement de progression mutuelle entre « l'ignorance et la connaissance » (Morin, Mukungu Kakangu, p. 175, In Razafi, 2008, op.cit). La reliance permet un retour réflexif du chercheur sur son statut et sa pratique et sur sa relation avec l'autre compris dans sa multidimensionnalité et sa

[337] WITTEZAELE, J.J. ET GARCIA, T (1999), *À la recherche de l'École de Palo Alto*, Seuil, Couleur des Idées

variabilité complexe.

V.4.3.1 Le chercheur œuvrant avec la subjectivité et l'inachevé

L'identité d'un chercheur en sciences humaines et sociales est définie scientifiquement et socialement. Le chercheur est une catégorie socio-professionnelle définie par son appartenance institutionnelle, son ancrage disciplinaire, sa reconnaissance par les paires et par la société civile. Les représentations d'un « bon chercheur » ont été longtemps liées à l'objectivité et l'impartialité comme garantes de scientificité. La recherche « la plus coupée du monde » était ainsi « réputée la plus scientifique » (Blanchet, 2007).

Inscrite dans un paradigme du partiel et de l'inachevé, notre recherche souhaite affirmer pleinement les subjectivités du chercheur. Il s'agit de prendre en compte le chercheur dans sa relation avec l'autre, le chercheur en tant qu'être social qui ne peut donc ni *« s'exclure du monde ni, inversement, exclure ses représentations du monde »* (Poulet, Razafi, 2011[338]) ; comme tout être humain il ne peut pas se « deshistoriciser » (Robillard (de), 2007[339], p. 45), étant constitué aussi bien de trajectoires intellectuelles, professionnelles, que des cheminements individuels et des trajectoires de vie.

A notre avis, la prise en compte de l'historicité du chercheur et de sa subjectivité dans la rencontre située avec l'Autre ne constitue pas une limite à une recherche mais un potentiel interprétatif qui se doit d'être intégré dans les paramètres de la recherche et explicité en tant que ressource à part entière. Bien que le travail auto-reflexif interrogeant sa propre subjectivité est difficile, dans notre cas, nous pouvons nous demander en quoi notre trajectoire personnelle a influencé notre travail d'enquête, notre travail de terrain, notre rencontre avec l'Autre (usager Rennais ou de Timisoara, non-usager, simple passager dans un bus, etc.). Considérer la trajectoire personnelle comme élément de contextualisation d'une recherche

[338] POULET, A. RAZAFIMANDIMBINANA, A. (2011). « De l'historicisation à la distanciation critique ». In PATRASCU, M., BRUSQ, J., CANIVENC, S., LE GAL, D. (2011). *Corpus et méthodes. Epistémologies crtiques et Appropriations multidisciplinaires.* L'Harmattan

[339] ROBILLARD, D., de. (2007). La linguistique autrement : altérité, expérienciation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas. » *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* ; n°1. Disponible en ligne: [http://www.upicardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/robillard_CAS_no1.pdf]. Mise en ligne : 03/04/07.

implique une rupture avec la conception positive de la séparation entre l'objet et le sujet. Prise en compte, l'explicitation du parcours personnel du chercheur offre des éléments de contextualisation de la recherche en permettant de redessiner la traçabilité du projet de recherche finalisé : quelle relation entre notre trajectoire de vie et la naissance de ce projet ? En quoi ces éléments biographiques font partie intégrante des conditions de production de ce travail ? En quoi ce « résultat » aurait été différent si une certaine caractéristique biographique avait été absente ? Nous considérons que cette recherche est un produit singulier de part la singularité de notre historicité : le caractère « personnel » et subjectif de notre travail n'enlève en rien son caractère scientifique mais fait partie de sa contextualisation.

V.4.3.2. Le chercheur comme « être de langage et être de culture »

« *Orice loc natal constituie o geografie sacra.*
Pentru cei care l-au parasit,
orasul copilariei si adolescentei
devine totdeauna un oras mitic »[340].

(M.Eliade - *Incercarea labirintului*-1978)

Revenons aux origines de ce projet, celles-ci ne peuvent pas être pensées sans prendre en compte notre trajectoire personnelle. Notre origine roumaine, notre parcours personnel qui inclut une famille bilingue roumaine et hongroise, la connaissance de la langue roumaine, notre parcours universitaire qui inclut l'Université de Timisoara et l'Université de Rennes, la connaissance de la langue française, notre intégration récente (2004) dans une culture et famille françaises… tous ces éléments font partie intégrante de ce projet de recherche et ceci dès ses origines. Notre démarche comparative, située précisément dans ces deux contextes culturels a comme point de départ notre trajectoire personnelle. Cette dernière est la réponse à la question : pourquoi avoir choisi précisément les villes de Rennes et de Timisoara ? Pourquoi ne pas avoir choisi deux autres villes, dans d'autres pays ? Considérant que l'homme est « un être de langage » (M. Foucault) et que le langage est (comme disent les sophistes) la première convention et la condition de toutes les autres, un impératif s'impose

[340] Traduction littéraire : « Tout pays constitue une géographie sacrée. Pour ceux qui l'ont quittée, la ville de l'enfance et de l'adolescence devient toujours une ville mythique »

pour toute démarche comparative : parler les langues des pays concernés. Ensuite, le choix des deux villes Rennes et Timisoara s'est fait pour des raisons « objectives » d'accessibilité mais surtout pour des raisons subjectives dont l'essentiel échappe à l'exercice de mise en mots. En effet, notre rapport au terrain est profondément subjectif et toute prétention de neutralité « psycho-socio-culturelle » serait absurde. Nous avons habité et étudié à Timisoara entre 2001 et 2004, l'année de notre arrivée en France. D'autre part, notre famille habite dans la ville d'Arad, située à 40 km de Timisoara, et nous avons toujours vécu avant notre arrivée en France en 2004, dans cette région de Roumanie. Il s'agit d'une région particulièrement bien identifiée dans la culture roumaine par sa spécificité multiculturelle et multilinguistique, son « ouverture » de longue durée vers l'Ouest, par son développement économique, mais également par une « identité » banateana (spécifique à la région de Banat, dont Timisoara est la capitale). L'habitant de cette région, le « banatean » est ainsi parfois caricaturé comme étant difficilement abordable, distingué et hautain[341]. Cette région est également identifiée dans la mémoire collective comme étant la région de la Révolution de décembre 1989, évènement que nous avons vécu de l'intérieur de cette région, et qui a changé profondément le paysage médiatique roumain et le statut de la télévision. Ces éléments biographiques ont représenté dans notre cas tout d'abord un « capital » pragmatique lié à la connaissance des caractéristiques du terrain et à la faisabilité du projet. A la lumière de ces éléments biographiques, nous avons construit et déconstruit les entrées au terrain (contextes et techniques d'observation, participants, observables, etc.).

L'hypothèse que nous faisons est que notre trajectoire personnelle, influence de façon consciente mais surtout inconsciente notre rapport avec l'Autre vu comme témoin, informateur, élément du terrain mais également comme co-citoyen de la même ville, région, pays. Toutefois, ces éléments biographiques influencent non pas seulement le regard du chercheur mais également les regards de l'Autre sur le chercheur-acteur. Dans la rencontre avec l'Autre, la variabilité des réceptions quant au statut socioculturel du chercheur, oblige ce dernier à une « gestion critique de ses marqueurs biographiques » (Poulet, Razafi, 2011). En effet le regard de l'Autre sur le chercheur est stratégique dans la mesure où la mise en confiance de ses interlocuteurs et leur participation à l'enquête en dépend. C'est dans la rencontre avec l'Autre que le chercheur se rend compte des attentes de l'autre et de l'attitude

[341] Un proverbe dit « banatu-i fruncea ». le Banat est toujours le premier

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

à prendre par rapporte à celui-ci (discrétion, participation, renseignement, etc.). De même, c'est dans cette optique que différents éléments biographiques peuvent être mobilisées dans le « recueil des données ». Ainsi, nous avons observé que notre statut de « femme », « doctorante », « roumaine », ou « doctorante en France » pouvait nous servir d'atout ou d'obstacle selon la situation ou le pays. Par exemple, notre statut d'ancienne étudiante de l'Université de Timisoara, devenue doctorante à Rennes nous a servi pour recevoir le droit de filmer dans la cafétéria de l'Université de Timisoara, mais également pour trouver des personnes intéressées pour participer à notre enquête.

Les éléments biographiques sont des éléments pertinents de contextualisation de ce travail de recherche encore à un autre niveau : de l'écriture. Notre rapport à la langue française, non-native, se donne à voir à l'Autre-Lecteur dans la mise en mots. En tant que chercheur, nous cherchons l'intégration et la reconnaissance par les paires et ceci implique l'acceptation et l'intégration des certains « codes », y compris les codes scripturaux. Par exemple, l'un de ces codes d'écriture scientifique stipule l'exclusion du « soi » dans l'énonciation par la préférence pour une énonciation à travers la première personne du pluriel du pronom personnel : « nous ». Un exercice particulier qui s'inscrit dans le contexte d'un rapport artificiel à la langue française et à l'écriture scientifique en langue française. Ce rapport artificiel s'accompagne d'une prudence énonciative de tous instants qui cause entre autres un manque de « courage » énonciatif. C'est ainsi par exemple, que malgré la pertinence de l'auto-désignation, d'un « je » subjectivant, nous avons gardé la « formule » traditionnelle : le « nous » dont nous oserions peut-être nous défaire si nous étions des natifs.

Ce que nous avons essayé de montrer à travers ce récit auto-biographique est que le chercheur peut construire du sens œuvrant à travailler avec la non-objectivité, le particulier, avec son historicité qui devient ainsi ressource et élément de contextualisation. L'idée consiste à dépasser le schisme qui oppose communément « scientificité » et « subjectivité », laquelle, bien que souvent accusée de manque de distance critique, *« attribue pourtant à l'acteur-chercheur sa légitimité critico-reflexive : la conscience critique dépend d'abord de celle de soi »* (Razafi, 2009[342]).

[342] RAZAFIMANDIMBIMANANA, E. (2008). *Langues, représentations et intersubjectivités plurielles : une recherche ethno-sociolinguistique située avec des enfants migrants plurilingues en classe d'accueil à Montréal – 2008.* Thèse en Sciences du langage, Université Rennes 2

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

V.5. Limites du dispositif méthodologique

Les limites de ce dispositif méthodologique sont nombreuses et situées à différents niveaux. Nous mentionnerons ici notamment celles qui nous ont posé problème dans notre approche d terrain (les limites techniques). Néanmoins, nous souhaitons également avertir le lecteur du fait que certaines limites ont été intégrées et acceptées comme faisant partie intégrante du dispositif.

V.5.1. Les limites de la simulation

Le lecteur pourrait faire un rapprochement entre notre dispositif méthodologique et les méthodologies basées sur les « scenarii d'usages ». En effet, les scénarii sont actuellement très prisés en conception de systèmes interactifs, en ergonomie, dans les études prédictives cherchant à identifier les « problèmes » en vue de leur résolution (ergonomie). Pour les tenants de cette méthodologie, les scénarii permettent d'illustrer de manière « visible » une classe de problèmes et de s'éloigner des descriptions abstraites faites par l'usager en plaçant leur récit dans le monde « matériel ». Dans le cas de la télévision sur le téléphone mobile, les scénarii ont été mobilisés par les opérateurs de téléphonie à une fin prédictive.

Notre dispositif méthodologique se fondent sur une mise en situation d'usage artificielle mais au contraire des scénarii d'usages, ces situations ne sont pas prédéfinies par le chercheur mais par les usagers. Le chercheur s'adapte aux conditions, aux trajets, aux dispositions d'usagers et laisse celui-ci « libre » d'organiser son usage.

En effet, nous partons d'un principe méthodologique qualitatif qui suppose la reconnaissance du potentiel de la mise en situation artificielle entre acteur/objet dans le recueil de données (observables, discours) par le chercheur. Notre construction d'une situation d'expérimentation se justifie par la difficulté d'observer « la réalité habituellement vécue » par l'usager due à plusieurs facteurs aussi bien matériels que socio-culturels comme par exemple : la taille de l'écran, la discrétion et le respect de l'espace vital comme normes

anthropologiques, le regard comme élément méta-communicationnel à valeur symbolique, etc.

V.5.2. Les limites techniques

Notre dispositif méthodologique a rencontré quelques problèmes techniques, dus en partie à la manipulation des lunettes-caméra et à la qualité de la diffusion télévisuelle. La qualité des enregistrements a été médiocre principalement pour les enregistrements réalisés dehors, par temps ensoleillé. Parmi les problèmes gênant la visibilité des traces, nous avons observé tout d'abord la présence du phénomène de reflet de l'usager dans l'écran du téléphone mobile comme sur l'image ci-dessous.

Figure 10 : ***Visibilité réduite à cause du reflet***

Enfin, nous avons du faire face et essayer de trouver un remède à un problème récurrent : les hors-champs (par le bas de l'image) dû à l'immobilité de la caméra fixée au centre des lunettes.

Figure 11 : ***Ecran hors-champ***

.

Une première partie des enregistrements vidéo est peu utilisable à cause de ce problème. Par la suite, nous avons essayé de remédier à cela en expliquant aux participants la conduite à suivre : essayer de tenir compte de l'angle de vue de la caméra, en dirigeant le téléphone en direction de la caméra. Ce conseil ne s'est pas toujours soldé avec un résultat heureux. Dans certains cas, l'usager essayant de respecter le conseil donné va soulever trop le téléphone, le sortant ainsi de l'angle de vue de la caméra (hors-champ par le haut).

Figure 12 : ***Image hors-champ.***

Enfin, la qualité des images filmées par les usagers roumains est de mauvaise qualité ce qui explique que nous avons moins recours aux exemples issus de ces enregistrements. La qualité inférieure de ces images est due à ce que les spécialistes appellent un problème de « vitesse de balayage ». Nous rappelons que les usagers roumains accèdent à la télévision via le portail internet des opérateurs (via le WAP). La vitesse de transmission est ainsi inférieure et l'image « balayée ». Grâce à la persistance des images sur la rétine, l'œil ne perçoit pas ce balayage. Cet effet reste cependant perceptible lorsqu'on tente de filmer un écran au moyen

d'une caméra vidéo dont la propre vitesse de balayage (le même principe, mais inversé) n'est pas synchronisée avec celle de l'écran[343].

Enfin, la masse importante d'enregistrements audio-visuels nous a posé une autre limite d'ordre technique. Outre les problèmes d'indexation de documents numériques et de stockage, le fait que ces données proviennent de différentes sources (lunettes caméra, caméscope numérique) et qu'elles soient associées entre elles et à des traces écrites a nécessité un travail relativement fastidieux de synchronisation et par la suite d'analyse. Ce souci de précision empirique quoique important a occupé finalement une place secondaire dans le cadre de notre activité. Bachelard met en évidence un danger auquel peut se heurter une telle survalorisation de la précision empirique : le chercheur peut ainsi perdre de vue son objectif scientifique *« le souci de précision conduit aussi certains esprits à poser des problèmes insignifiants »* (Bachelard[344], 1938, p.215). Nous suivons l'auteur dans sa réflexion autour de la juste mesure : *« l'excès de précision, dans le règne de la quantité, correspond très exactement à l'excès du pittoresque, dans le règne de la qualité. La précision numérique est souvent une émeute de chiffres, comme le pittoresque est, pour parler comme Baudelaire, "une émeute de détails" »* (Bachelard, 1938, p. 212-213). La précision empirique n'est pas un objectif en soi et la « mesure » a pour effet « d'ouvrir un espace nouveau entre le chercheur et son objet » (Pires, 1997[345]). Elle est ce que Simmel (1908[346], p.57) appelle « un élément de froid » dans la relation entre le chercheur et son objet scientifique.

[343] DILLENBOURG, P., *Les écrans*, FPSE, Université de Genève, Cours en ligne disponible sur : http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/staf12/polycop/part19.htm
[344] BACHELARD, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique* (1975), Paris, Vrin.
[345] PIRES, A. (1997). « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales ». In Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques,* pp. 3-54. Montréal : Gaëtan Morin,
[346] SIMMEL, G. (1908). « Digressions sur l'étranger », dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (sous la dir. de), L'école de Chicago. *Naissance de l'écologie urbaine* (1979), Paris, Seuil.

TROISIÈME PARTIE : ANALYSES -

Les situations, les effets de contexte et les affordances environnantes au cœur d'une approche in-formationnelle et communicationnelle des pratiques émergentes

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Introduction à la troisième partie

« Il y a place pour une analyse plus détaillée de la logique des situations ». (Popper, 1955)

Après avoir explicité la démarche de construction de notre objet de recherche et définie notre approche en tant qu'approche in-formationnelle et communicationnelle, cette partie sera consacrée à l'analyse. Nous privilégierons l'analyse des situations, des effets de contexte et la modélisation de leur dynamique et essayerons de mieux comprendre la part prise à leur organisation par l'environnement.

Comme le montre Michel de Fornel et Louis Quéré (1999)[347], l'analyse des situations est devenue une préoccupation centrale dans diverses disciplines, en sémantique et logique mais aussi en anthropologie cognitive, ergonomie et dans l'étude des interactions Homme-Machine. Ce regain d'intérêt pour une notion longtemps négligée et traitée comme « une cousine de province » (Goffman, 1988, p. 146) est réclamé par les approches situées de l'action et de la cognition. Le retour à cette notion implique une nouvelle conception de l'action et de la cognition : agir, se déplacer, s'informer, communiquer, penser, habiter, lire un journal, regarder la télévision, parler au téléphone, etc. devient des activités « situées ». Pour Louis Quéré (1997) les approches dites « situées » marquent une sorte de « révolution intellectuelle » dans la théorie de l'action, l'analyse des dispositifs socio-techniques, l'analyse des formes organisationnelles et de l'individu au travail : une révolution dont les concepts clés sont, selon Louis Quéré ceux « d'action située », de « cognition distribuée », d' « affordance », d' « embodiments ».

L'analyse de notre terrain ambitionne à montrer en quoi l'usage de la télévision sur le téléphone portable est un usage « situé ». Ceci implique, des questionnements sous-jacents : A quel niveau d'observation, d'analyse, de conceptualisation situer la situation ?

Une première définition, nous la retrouvons chez J. Barwise[348] (1989), considéré par Louis Quéré et Michel de Fornel, comme l'un des pionnier de la « théorie des situations ». Pour Barwise, parler, écrire, penser, interagir sont des activités situées au sens où elles sont

[347] DE FORNEL, M. et QUERE L. (Eds). *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Paris: Edition de l'EHESS,
[348] BARWISE, J. (1989). *The situation in Logic*. Stanford : CSLI

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

« carried out by intelligent, embodied, limited agents, agents situated in a riche environement, an environment that can be exploited in various ways » (1989, p.XIII)

La prise en compte de la situation et du contexte dans notre enquête portant sur les usages de la télévision sur le téléphone portable se fera à trois niveaux, et nous monterons que l'usager en situation d'usage saisit les opportunités physiques, socio-cumturelles et techniques de son environnement d'occurrence.

Goffman, définit la situation sociale comme un environnement fait de possibilités mutuelles de contrôle, au sein duquel un individu se trouvera partout accessible aux perceptions directes de tous ceux qui sont « présents » et qui lui sont similairement accessibles ». (1988[349], p. 146) Nous suivons Goffman lorsqu'il renforce cette définition : *« une situation sociale se produit dès que deux ou plusieurs individus se trouvent en présence mutuelle immédiate ».* (1988, p.146) même si comme dit Goffman ces individus ne participent pas activement ou volontairement à ce « rassemblement » (1988, p. 147). Comme le montre Goffman, l'existence d'une situation s'accompagne toujours de contrainte et d'organisation. Des dispositions sociales spéciales existent et celles-ci *« entrainent une structuration des conduites supplémentaires »* (1988, p. 147). Ce sont ces conduites en permanente négociation qui seront interrogées dans cette partie.

À l'instar de ces considérations, nous posons, dans cette troisième partie de notre thèse, l'hypothèse de la nécessité de mise en œuvre de procédures de connaissance qui tiennent compte du caractère socialement et techniquement « situé » des usages et pratiques info-communicationnelles. En conformité avec les cadres, les intentions et les contraintes de recherche qui nous sont propres, trois pôles ont été dégagés pour nouer analyses et conceptualisations des usages et pratiques émergentes autour de la thématique de l'environnement comme composante de la situation d'usage. Ces trois mouvements ne couvrent que partiellement les complexités analysables, mais ils nous paraissent féconds en ce qu'ils transcendent les dualités innovation/tradition, émergent/hérité, individuel/collectif . L'approche in-formationnelle et communicationnelle vise à identifient comment chaque usager (re)définit son usage de la télévision sur le téléphone portable et ses autres pratiques sociales en fonction des circonstances « environnementales ». Le souhait est de voir comment

[349] GOFFMAN, E. (1988). « La situation négligée ». In Idem, *Les moments et leurs hommes*, Paris : Seuil/Minuit, pp. 143-149

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

l'usager se met en scène dans le hic et nunc de la situation d'usage de la télévision sur le téléphone portable en décloisonnant (ou pas) des repères spatiaux, socio-culturels et techniques. Comment son usage est-il in-formé par les différents circonstances de son entourage et de quelle façon les in-forme-t-il à son tour ? L'analyse se fait donc du point de vue de l'organisation (« distribuée ») de l'expérience[350]. Cet angle d'analyse pose la question des humains, des non-humains, des « objets culturels » (valeurs, normes, représentations) qui apparaissent dans la conduite et qui contribue à l'organiser.

Le premier chapitre (Chapitre VI) porte sur les logiques de situation d'usages de la télévision sur le téléphone mobile dans les transports en commun. Nous montrerons que dans le contexte spécifique de la mobilité, l'usager en situation d'usage fait appel à un ensemble d'éléments physiques spécifiques, de son environnement d'occurrence, qui constituent « la situation d'usage » en tant que « situation de communication ». Dans le cas d'usage de la TV sur le téléphone portable dans un transport en commun, ces caractéristiques sont dans un mouvement de transformation continue. Pour s'y adapter, les individus ajustent « *de manière ad hoc et improvisée »* [351] *(*Salembier, 2002*)* leurs actions aux nouvelles circonstances environnementales. Outre les outils de base comme l'écran qui permet de visualiser le programme télévisé et le casque qui permet de l'entendre, l'usager est obligé de prendre en compte la vitesse du bus, la position des autres passagers, les arrêts, les variations du signal 3G de son téléphone etc. L'environnement dans sa dimension concrète et sensible devient i*n-formant* et ainsi, une condition et une composante de l'activité d'usage.

Le deuxième chapitre (Chapitre VII) portera davantage sur la dimension institutionnelle de l'environnement. L'usager de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public négocie en permanence son usage en tenant compte des normes socio-culturelles implicites. Le geste de l'utilisateur français de mettre systématiquement le casque avant de regarder son programme télévisuel de même que la non-obligation de ce geste pour l'usager roumain, ne sont pas conduites anodines. Ces sont des gestes négociés en fonction des caractéristiques « physiques » de l'environnement (source de bruit) mais également en fonction des codes et règles socio-culturelles. La confrontation in-formé/in-formant arbitre la

[350] Nous rappelons que notre position rejoint dans ce sens le point de vue de Quéré (1990, op.cit.) pour qui, « qui dit organisation de conduite dit équilibrage des transactions entre une forme vivante et un environnement »
[351] SALEMBIER, P. (2002), « Cadres conceptuels et méthodologiques pour l'analyse, la modélisation et l'instrumentation des activités coopératives situées », *Systèmes d'Information et Management*, Vol. 7, no2, pp. 37-59

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

structure des situations d'usage et les négociations accompagnant l'ancrage de l'usage de la télévision sur mobile dans les autres pratiques sociales.

Enfin, un **troisième chapitre** (Chapitre VIII) interrogera la « situation de l'usage » dans une perspective plus large, développée en sciences de l'information et de la communication par les courants de la socio-politique des usages et des théories des industries culturelles. Il s'agit de prendre en compte l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans un écosystème technique et médiatique. Cette partie interrogera les filiations, les continuités et les ruptures avec la télévision du salon, le téléphone portable et les autres « nouveaux médias ». Nous verrons que les macro-acteurs politiques et économiques modélisent l'identité de la « télévision mobile » en la rapportant à la télévision du salon. Ainsi le processus de construction identitaire mis en mots et images par les macro-acteurs se donne à voir en tant que processus d'identisation (Tapp, 1982, Antiope, 2008) – de distinction et singularisation par rapport avec une altérité (la télévision du salon). Mais outre cette parenté évidente avec la télévision du salon, nous développerons l'hypothèse que la télévision sur le téléphone portable emprunte des caractéristiques à l'informatique et aux autres nouveaux médias numériques. Cette filiation sera étudiée à travers une analyse du « langage » de la télévision sur mobile qui concerne la convergence entre les formes matérielles, les formes organisationnelles et les formes sémiotiques.

Ces trois niveaux d'analyse nous permettront, nous l'espérons de décrire et analyser l'ancrage de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'environnement physique, socialement institué et technique.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Chap. VI. Organisation de l'usage de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité

VI.1. Introduction : concepts –outils d'analyse

Nous rappelons, que notre modèle d'analyse s'inscrit dans la direction ouverte par G. Bateson qui ouvre l'approche située à l'ensemble des processus écologiques, l'unité d'analyse finale est le système « organisme plus environnement » (Bateson, 1980 et 1996, op.cit.).

Nous commençons d'analyse du terrain par une présentation des concepts-outils d'analyse qui seront mobilisés dans cette partie portant sur l'organisation de l'usage de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité.

Deux visions de l'objet technique appuieront d'un point de vue théorique notre argumentation : la vision simondonnienne de l'objet en contact avec les « milieux associé » et la vision écologique développée par le courant de la cognition distribuée (Gibson, Norman, Hutchins) qui considèrent que les potentialités d'action sont inscrites dans l'environnement physique.

VI.1.1. L'objet technique : en contact avec son milieu « associé »

Simondon développe dans son ouvrage *Du mode d'existence des objets techniques* le concept de « **milieu associé** ». Selon lui *« l'objet technique est au point de rencontre de deux milieux, et il doit être intégré aux deux milieux à la fois»* ; il s'agit en effet du milieu technique et du milieu géographique. En prenant comme exemple le fonctionnement de la Turbine Guimbal, Simondon montre qu'il y a *milieu associé* lorsque le milieu géographique d'un système technique devient lui-même dans ses caractéristiques propres un élément fonctionnel de ce système. Ainsi l'eau dans la turbine Guimbal a plusieurs rôles : à la fois elle lui porte son énergie et sa source de refroidissement et, combinée avec l'huile sous pression, elle forme son système d'étanchéité. Il s'agit donc d'une rencontre entre milieu naturel (l'eau) et un milieu technique (l'huile). L'huile est également plurifonctionnelle : *« elle lubrifie la*

génératrice, isole l'enroulement, et conduit la chaleur de l'enroulement au carter, où elle est évacuée par l'eau ; enfin, elle s'oppose à l'entrée d'eau dans le carter... » (Simondon, 1964[352], p.57). Il en résulte un nouveau milieu, appelé « milieu-associé », produit par l'« adaptation concrétisation » qui est un « processus qui conditionne la naissance d'un milieu au lieu d'être conditionné par un milieu déjà donné » (ibid, p.55). Gilbert Simondon a développé ce concept de milieu associé pour montrer la manière dont la « concrétisation » d'un objet technique à partir d'une idée, se fait en co-évolution avec un environnement matériel.

Ce qui nous a intéressé ici n'est pas tant l'explicitation complète du concept simondonnien de « milieu associé », ni de mettre en cause sa validité ou son actualité. Nous avons choisi d'utiliser ce concept en tant qu'outil théorique. Ce concept nous permet d'inscrire l'observation des usages de la télévision sur le téléphone portable dans une perspective visant à penser les rapports de l'homme avec le milieu, rapports médiatisés par les objets techniques.

Simondon distingue les instruments des outils par analogie avec les organes biologiques : l'outil est un médiateur pour l'action prévue par un opérateur possédant un savoir, il prolonge et adapte les effecteurs organiques. L'instrument est l'inverse de l'outil, il prolonge et adapte les organes des sens, il est un capteur et non un effecteur, il sert à prélever de l'information tandis que l'outil sert à exercer une action. L'outil et l'instrument marquent, pour Simondon, l'avènement de la médiation à moyen terme. L'ensemble est englobé sous le terme de fonction relationnelle : l'essence du médiateur est constituée par la fonction de couplage entre organisme et milieu. L'objet technique (dans ses modalités d'outil et/ou d'instrument) constitue, pour Simondon, un paradigme du rapport entre vivant et milieu. Cette conception fait intervenir le sujet, mais d'un point de vue externe à celui-ci, en tant qu'organisme et comme un des deux termes du couplage réalisé par le médiateur.

Ceci a des conséquences immédiates pour notre démarche d'observation : l'analyse ce focalise sur le système organisme/milieu plutôt que sur le sujet.

En effet, si l'on suit le raisonnement de Simondon, la notion d'individu n'a de sens que si on la pense de façon dynamique et si on la rapporte à celle d'environnement. Plutôt que

[352] SIMONDON, G. (1964) *L'individu et sa genèse physico-biologique,* Paris, PUF, col. Epiméthée

d'admettre a priori l'approche substantialiste de l'être qui définit l'individu comme une unité physique préconstituée (fondée sur elle-même) ou l'approche hylémorphique considérant l'individu comme engendré par la rencontre d'une forme et d'une matière, nous allons montrer comment le téléspectateur-baladeur [353] se constitue comme individu-usager à partir de la relation qu'il entretient avec son « milieu associé ».

Pour Simondon, la perception, en tant qu'instrument de la relation entre l'objet et le sujet, joue un rôle tout à fait fondamental dans le processus d'unification et d'identification du sujet percevant.

Les organes des sens possèdent une fonction de barrière protectrice, de filtrage des échanges entre l'organisme de l'individu et le milieu dans lequel il se trouve. Plus précisément, cette activité de mise en forme et de sélection de l'information au moyen des organes sensoriels participe du processus de structuration de l'individu en fonction de l'objet perçu et réciproquement. Définie comme « invention d'une forme », la perception est l'instrument à partir duquel l'objet et le sujet se constituent mutuellement :*« Avant la perception, avant la genèse de la forme qui est précisément perception, la relation d'incompatibilité entre le sujet et le milieu existe comme un potentiel seulement, au même titre que les forces qui existent dans la phase de métastabilité de la solution sursaturée ou solide en état de surfusion, ou encore dans la phase de métastabilité de la relation entre une espèce et son milieu. La perception n'est pas la saisie d'une forme, mais la solution d'un conflit, la découverte d'une compatibilité,* ***l'invention d'une forme.*** *Cette forme qu'est la perception modifie non seulement la relation de l'objet et du sujet, mais encore la structure de l'objet et celle du sujet. Elle est susceptible de se dégrader, comme toutes les formes physiques et vitales, et cette dégradation est aussi une dégradation de tout le sujet, car chaque forme fait partie de la structure du sujet. »* (Simondon[354], 2005, p.235)

Si la relation de métastabilité de l'individu à son milieu est le propre même du processus d'individuation, sa situation spatiotemporelle est déterminante dans le maintient de cet équilibre dynamique : « *Il n'y a de véritable individu que dans un système où se produit un*

[353] Pour l'appellation « téléspectateur-baladeur », nous nous inspirons de la formule proposée par Jean Pierre Thibaud (1992) dans son ouvrage pionnier sur les usages du walkman. Il appelle ces usages, des « auditeurs-baladeurs ».

[354] SIMONDON, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information* , op.cit.p. 235

état métastable. Si l'apparition de l'individu fait disparaître cet état métastable en diminuant les tensions du système dans lequel il apparaît, l'individu devient tout entier structure spatiale immobile et inévolutive : c'est l'individu physique. Par contre, si cette apparition de l'individu ne détruit pas le potentiel de métastabilité du système, alors l'individu est vivant, et son équilibre est celui qui entretient la métastabilité : il est en ce cas un équilibre dynamique, qui suppose en général une série de structuration successives nouvelles, sans lesquelles l'équilibre de métastabilité ne pourrait être maintenu. » (Simondon, 2005, p.237). La perception en tant qu' « invention d'une forme » mais aussi structuration réciproque et évolutive du sujet percevant et de l'objet perçu, est donc un « germe inaugural » : ce à partir de quoi s'actualise concrètement cet équilibre de métastabilité.

Que se passe-t-il en cas d'un environnement en mouvement ? La mobilité spatiale des transports en commun dans lesquels les téléspectateurs baladeurs font usage de la télévision sur le téléphone portable influence de manière significative leur manière de percevoir. En explorant les signes observables de « *ce que la circulation (ou la mobilité spatiale) fait à la communication* », l'expérience de la télévision sur le téléphone portable dans les transports communs inclue l'analyse des perceptions et les « problèmes d'orientation et de repérage » qui sont centraux pour l'usager des « lieux-mouvements » (Augé, 1986[355]) qui tente de maintenir de façon concomitante son usage de la Tv sur mobile et la continuité de son trajet.

VI.1.2. Du concept d'artefact cognitif au concept d'affordance

A ces concepts simondonniens qui nous servent d'outils dans cette partie de notre étude, nous ajoutons deux concepts issus des perspectives développées par le courant de la cognition distribuée : le concept d'artefact cognitif et notamment le concept d '« affordance ». Nous rappelons que l'approche distribuée de la cognition marque une rupture par rapport à l'approche **mentaliste, représentationaliste de la cognition qui** considère que « *l'action est contrôlée par un pilote mental qui reçoit des informations des sens et transmet ses instructions au corps* » (Zangerlu, 2003[356]). Cette approche centrée sur ce qui se passe dans la « tête » des gens ne permet pas d'interpréter les variations situationnelles dans l'élaboration

[355] AUGÉ, M.(1986). *Un ethnologue dans le métro,* Paris : Hachette

[356] ZANGERLU, M.,(2003), « Un modèle d'élaboration du sens en système de contextualisation. Une interprétation du processus de professionnalisation par altération identitaire ». *Les enjeux de l'information et de la communication,* Disponible en ligne : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2003/Zangerlu/index.php

des significations et des actions contextuelles.

Norman (1994[357]), représentant du courant de la cognition distribué propose la notion de *« cognitive artefact »* pour désigner un dispositif artificiel conçu pour conserver, présenter de l'information ou la traiter afin d'assurer une fonction représentative. Les artefacts cognitifs prennent en charge une partie de l'activité cognitive des utilisateurs et contribuent ainsi à la réalisation de la tâche. On retrouve là une idée importante beaucoup plus ancienne : tout instrument, outil, machine, effectue un travail, opère au profit de celui qui le met en œuvre (mais, dans un contexte de travail en général pas à son seul profit). Cette prise en charge d'une partie de l'activité cognitive, implique souvent une transformation des représentations initiales des sujets relatives aux objets de leur activité.

Le « grand schisme » par rapport aux approches mentalistes de la cognition est causé par un différent majeur relatif à l' « emplacement » de la cognition. Selon l'approche distribuée de la cognition celle-ci est « distribue » dans l'environnement, autrement dans tout ce qui nous entoure. L'action œuvre avec les potentialités d'actions inscrites dans l'environnement. La théorie écologique de Gibson conceptualise cette distribution de la cognition dans l'environnement matériel. Il introduit son concept d' ***affordance***s: *« des indices qui actualisent une gamme d'actions appropriées, accessibles dans l'immédiat* » (Gibson, 1977[358]). Le terme « affordance » provient de l'anglais *afford*, qui peut se traduire comme le fait d'offrir, de permettre, de fournir. C'est une illustration du lien existant entre les perceptions du sujet et les permissions-potentialités *(affordances)* du site. Ce néologisme traduit la faculté des animaux et des humains à guider leurs comportements en percevant ce que leur environnement leur offre en termes de possibilités (et potentialités) d'action. Ce concept rend notamment compte des liaisons étroites qui existent entre perception visuelle et locomotion. La fonction dite « d'analyse de flux » (Gibson, op. cit.), qui sollicite essentiellement les aspects focaux du système visuel, permettrait ainsi au sujet d'anticiper et d'évaluer les obstacles, mais aussi de repérer les directions, etc. Cette évaluation s'avère essentielle pour l'organisation de l'action, du déplacement en l'occurrence. Par ailleurs, selon Gibson (op. cit.), les affordances permettent au sujet de se représenter le plan des lieux dans lesquels il se déplace. Le sujet élabore ainsi une carte cognitive de l'environnement à partir

[357] NORMAN, D. (1994), « Les artefacts cognitifs », in CONEIN B., DODIER N. et THÉVENOT L. (eds), Les objets dans l'action, Paris, Editions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 4), pp. 15-34

[358] GIBSON, J.J., (1977) « The theory of affordances », in Shaw R. and Bransford J., ed., *Perceiving Acting and knowing Tward an Ecological psychology*,

des données perceptives et motrices accumulées au cours de ses expériences, rendant possibles des inférences spatiales, donc les raccourcis et les nouveaux chemins.

De plus, Gibson définit l'affordance à la fois comme une donnée *invariante* de l'environnement, mais aussi comme une propriété *émergente* qui n'existerait qu'en rapport avec l'individu (ou l'animal). Selon lui, la personne saisit une affordance en fonction de ses besoins, mais cette dernière reste toujours présente dans l'environnement pour être perçue. L'environnement constituerait donc une collection d'opportunités pour l'action, les affordances étant ce que nous percevons ou non, de cet environnement à un moment donné. Par exemple, nous ne percevons pas un *téléphone*, mais plutôt « quelque chose pour téléphoner ».

Les affordances, telles que définies par Gibson, postulent ainsi que la mémoire inscrite dans l'environnement est porteuse de mécanismes économiques de traitement de l'information. Pour résumer, nous pouvons dire que, les affordances se caractérisent :

- D'une part, par le fait qu'elle (l'objet affordant) est signifiant, cette signification état liée à l'expérience perceptuelle et praxique (et en particulier aux traces laissées dans des expériences antérieures).
- D'autre part, par sa valeur praxique: à un objet est immédiatement associée une signification pour l'action[359].

Quelles permissions/ opportunités d'action seront saisies par l'usager de la télévision sur le téléphone portable dans les transports en commun ?

[359] BEGUIN, P., ET CLOT, Y. (2004). « L'action située dans le développement de l'activité », *@ctivités, 1* (2), 27-49

VI.1.3. Axes d'analyse et architecture du chapitre

Prenant appui sur cette « boîte à outils » cette partie de notre recherche montrera que l'usager en condition de mobilité fait appel à des « affordances » de son « milieu associé » afin d'organiser son usage.

Nous avons choisi de focaliser notre analyse autour d'une compréhension des pratiques de la télévision sur mobile dans les déplacements quotidiens. Il s'agit ici d'une problématique transversale car elle prend en compte à la fois le rapport mobilité/temporalité, mobilité/travail, mobilité/ réagencement de l'espace urbain. Selon Janine Langlois-Glandier, Présidente du Forum de la Télévision Mobile, qui s'est exprimée lors des 1ères Assises de la Convergence Audiovisuelle, qui se sont tenues le 23 octobre 2007 au Sénat[360], la consommation de la télévision sur le téléphone portable hors domicile est importante : 14% dans les transports, 12 % au bureau. Elle se réfère à une compilation des études de consommation réelle dans les pays qui commercialisent la TV mobile, publiée par la London School of Economics. Les quelques travaux existants sur la télévision sur le téléphone portable indiquent également que les transports en commun et lieux publics figureraient parmi les contextes d'usage privilégiés : « *Public (...) transportation vehicles and public places are potential environments for mobile television services*.»

Premier constat : le consommateur veut retrouver ses chaînes favorites et suivre ses programmes en direct ; information, musique, divertissement, téléréalité, comédie, animation, sport… d'où l'intérêt d'avoir des chaînes grand public. La présence de marques fortes apparaît comme un élément indispensable au succès.

Notre choix d'analyser les usages de la télévision sur le téléphone portable dans les transports en commun s'est fait dès la phase exploratoire. En effet, ce sont les usagers qui nous ont déclaré utiliser cette application lors de leurs déplacements quotidiens. Il convient de souligner que les personnes enquêtées dans cette étape de notre analyse ont des temps de

[360] « Télévision mobile ou fixe, familiale ou personnelle : quelles complémentarités, quelles convergences ? »,Colloque Mardi 23 octobre 2007, Palais du Luxembourg
http://www.aromates.net/2007/10/23/1eres-assises-de-la-convergence-audiovisuelle/#more-144

transports quotidiens quasi-constants : pour Sorina, utilisatrice roumaine qui se déplace en train d'Arad à Timisoara plusieurs fois par semaine de même que pour Frédéric ou Gina qui utilisent le transport public rennais, le temps de transport varie d'environ vingt-cinq minutes par trajet pour les usagers rennais jusqu'à plus de quarante minutes pour l'utilisatrice Roumaine. Or, à raison de deux trajets par jour, les utilisateurs essaient de saisir les opportunités d'information ou de divertissement. Le temps passé dans le transport ne sert pas seulement à l'action de se déplacer d'un point A (leur domicile) à un point B (leur espace de travail) : c'est un temps « actif » investit par des logique d'action individuelles et qui se prête à des multiples pratiques informationnelles et communicationnelles.

Notre analyse de l'usage de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité prendra appui sur trois types de données complémentaires: il s'agira tout d'abord des enregistrements audio-visuels faits par les usagers par l'intermédiaire de leurs lunettes-caméra. Ces données sont synchronisées soit à des enregistrements audio-visuels focalisés sur le contexte, enregistrements que nous avons réalisés à l'aide du caméscope numérique, soit à des descriptions du contexte que nous avons fait lors des observations participantes. Choisir de porter notre intérêt lors de cette phase exclusivement sur des séquences filmées dans les transports en commun revient à prendre en compte les multiples formes de mobilité auxquels les usagers de la TV sur mobile se confrontent : mobilité du téléphone, mobilité de la « télévision », mobilité du milieu de transport en commun. Cette focalisation intentionnelle sur ces séquences implique de porter également un autre regard sur les déplacements quotidiens des usagers.

La première partie de ce chapitre nous permettra d'infirmer des visions dominantes : la conception d'un temps de déplacement, en tant que temps passif, dépourvu de toute activité et la conception de l'usager des TIC mobiles comme isolé dans sa « bulle » et coupé de son environnement. La deuxième partie, nous permettra de décrire les façons dont les usagers font leur usage de la télévision sur le téléphone portable lors de leur déplacement dans les transports en commun prenant appui sur les « affordances » de l'environnement. La question que nous nous posons donc dans ce chapitre et celle du visionnage des programmes de télévision en condition de mobilité. Comment les usagers organisent leur expérience de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité?

VI.2. Réappropriation des temps de transport

Pour comprendre l'ancrage de la Tv sur mobile dans les déplacements des usagers nous renouons avec une analyse du vécu subjectif des temps de déplacement. Il s'agit donc de prendre des distances avec l'appréhension « quantitative » des temps de déplacements en termes de durée et de distance et avec l'hypothèse sous-jacente à cette vision, qui appréhende le temps de déplacement comme un temps interstitiel fondamentalement insignifiant pour l'individu en mouvement.

Notre enquête qualitative a clairement mis en évidence que les personnes en mouvement cherchent à se réapproprier les temps de déplacements pour éviter que ces intervalles temporels ne soient perçus comme des temps morts insignifiants. Par conséquent, les pratiques info-communicationnelles en condition de mobilité seront abordées ici en tant que pratiques potentiellement signifiantes dans ce sens.

Ce changement de perspective implique de considérer que le temps passé à voyager, à se déplacer « *n'est pas le temps perdu décrié par tous* » (Urry, 2005[361], p.27), des activités peuvent émailler un déplacement et ce dernier peut même en « susciter » (Urry, 2005, b., p. 27). Le déplacement peut devenir une expérience « créatrice » dans lequel les « moyens de transport » deviennent des formes matérielles et socio-culturelles d'habitat en marche (Urry, 2005), des lieux d'activité à part entière.

Or, cette vision des usages en mobilité n'est pas socialement récente. Bien avant le développement des technologies nomades, les passagers meublaient leurs temps de transport en recourant à d'autres formes de divertissement, que ce soit la lecture de livres, de la presse écrite, l'écoute de la radio, la discussion. Plus récemment d'autres usages se sont glissés dans cette continuité: l'écoute de la musique au walkman et ensuite lecteur MP3, le visionnages des contenus audiovisuels sur des DVD portables ou ordinateurs portables, la lecture des e_books, etc. En souscrivant aux abonnements et offres de télévision sur mobiles, ils ont fait le choix de renouveler l'économie de leurs pratiques en privilégiant la réception des contenus télévisuels

[361] URRY, J. (2005). *Sociologie des mobilités*, op.cit.

sans pour autant abandonner leurs anciennes habitudes. Tous les usagers participants à notre enquête détiennent par exemple un lecteur MP3, soit comme objet à part, soit comme application incluse dans le téléphone portable.

VI. 2.1. S'informer et se divertir : des usages entrelacés

Une première forme repérée d'usage de la télévision sur le téléphone portable comme activité inscrite dans le déplacement est l'usage de la Tv sur mobile en tant qu'outil d'information comme « opportunité » de rester informé.

Cette forme d'appropriation de la TV sur portable comme un outil d'information se distingue par une activité motivée et inscrite dans les pratiques quotidiennes des usagers. C'est l'un des usages principaux de la télévision sur le téléphone portable chez les participants à notre enquête. Pour Sorina, utilisatrice roumaine qui passe parfois 1h 30 par jours dans le transport en commun, la télévision sur le téléphone portable est un moyen de se tenir au courant. Il est intéressant d'observer que lors des entretiens d'auto-confrontation, l'utilisatrice a ressenti le besoin de expliciter cet engouement pour les « actualités » : *« je travaille tous les soirs et je n'arrive jamais à voir le « télé-journal » sur la vrai télé sauf peut-être celui qui est sur TVR1 ; alors je profite du temps de transport pour me tenir informée*[362] *».* La période de temps passée dans le transport en commun est ainsi meublée par une activité volontaire. Il ne s'agit pas d'une échappatoire à l'ennui, d'une « activité » pour faire passer le temps. « Je regarde beaucoup Realitatea[363], car je sais que j'aurais certainement aussi des informations importantes comme la météo ou le taux d'échange de l'euro».

Certes, ces exemples peuvent sembler anecdotiques mais pour ils montrent que l'activité de visionnage de la télévision sur le téléphone portable pendant le déplacement dans le transport en commun est une activité volontaire, choisie en fonction des « goûts » et des intérêts journalistiques. Julien Figéac[364] à la suite de Antoine Hennion l'a déjà montré : l'attachement du téléspectateur à un genre journalistique, à une émission de télévision voire à une chaîne de télévision transforme l'activité de visionnage de la Tv mobile dans une activité

[362] l'entretien et confrontation a eu lieu dans la langue roumaine. Il s'agit donc ici d'une traduction du roumain
[363] Realitatea TV
[364] FIGEAC, J. (2009). « Vers une pragmatique des attachements médiatique. Le cas de la TV mobile ». *Thèse de doctorat en sociologie*. Université de Toulouse II – le Mirail

active régie par des gouts et affectes.

Gina, utilisatrice française pendant son en bus de 25 minutes, visionne seulement trois chaînes de télévision : I-télé, BFM TV et W9[365]. Sur les deux premières chaînes, elle regarde le bulletin d'information. Comme elle n'a pas de télévision chez soi, elle reçoit les informations journalières soit le matin pendant son trajet vers son travail , via la télévision sur le téléphone portable soit alors pendant sa journée de travail via le site d'information « yahoo.news » (comme elle l'explique lors de l'autoconfrontation ».

Frédéric, usager français est un « zappeur » qui pendant les 16 minutes de son trajet en bus (Entre les arrêt « Villejean » et « République ») regardera pas moins de 7 chaînes.

Nous pouvons constater que l'usager regarde sept chaînes de télévision : France 5, ARTE, Paris Première, Orange Sport Info, NRJ 12 , NT1 et M6. Au niveau du contenu, il privilégie le même registre journalistique : les reportages, les documentaires ou les magazines. D'ailleurs, lors qu'il « tombe » sur des séries de télévision, il y reste très peu de temps, environ une vingtaine des minutes (vingt trois secondes sur la série qui passe sur Paris Première et douze secondes sur celle qui passe sur NRJ 12).

[365] Dans le volume d'annexes, l'Annexe 18 présente la transcription intégrale des enregistrement audiovisuels filmés par l'usagère pendant son trajet

durée	Activité de visionnage	images
00 :00 00 : 57	- néant - allume le téléphone et branche les oreillettes	
01 : 58	- France 5 : reportage/documentaire =>	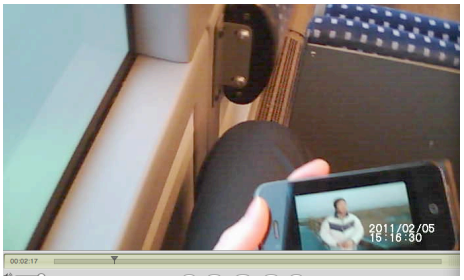
02 :32	- recherche	
02 :50	ARTE :reportage/documentaire=>	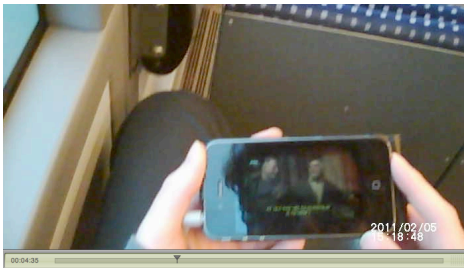
04 : 46	-rechreche	
05 : 02	- Paris Première : série TV	
05 :25	- recherche de chaîne/zapping =>	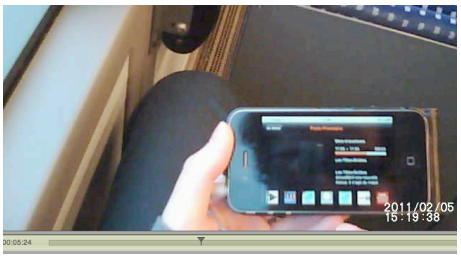
05 : 40	- ORANGE SPORT INFO =>	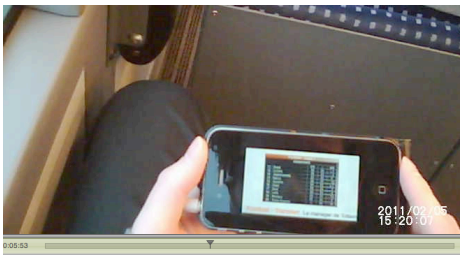
06 : 49	- recherche =>	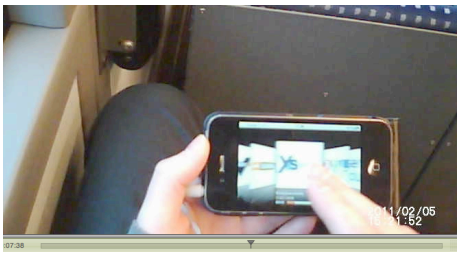

08 : 30	- NRJ 12, Série TV =>	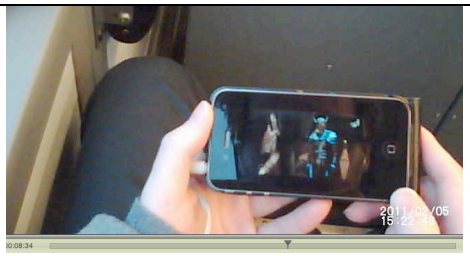
08 : 42	- recherche	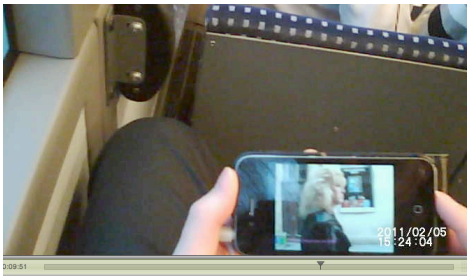
09 : 43	-NT1 – Magazine =>	
11 : 34	- recherche	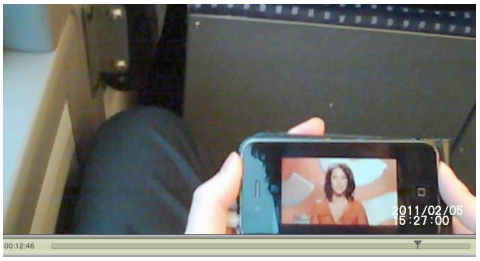
11 : 44	- M6 , Magazine People =>	
15 : 40	- Arrêt de la Tv sur mobile	

VI.3. Organisation spatio-temporelle de l'usage en mobilité

Lors des nos observations de l'usage de la télévision sur le mobile dans les transports en commun, nous avons repéré des mises en scène, des trajectoires quasi-rituelles de la part des usagers. Il est évident qu'une situation donnée offre en général de multiples possibilités d'action et peut être pragmatiquement organisée de nombreuses manières différentes. Nous montrerons que la perception des potentialités d'action (ici de visionnage des programmes de télévision lors du déplacement) se fait autant en amont de l'action que pendant l'action. La dynamique « en amont » est celle qui aboutit à la sélection d'un des « schémas moteurs prépotentialisés » (Thibaud, 1992), la dynamique « pendant » est celle qui sélectionne les affordances de l'environnement dans le hic et nunc de l'action.

VI. 3.1. En amont: S'inventer un espace pour visualiser son programme

L'analyse séquentielle des enregistrements vidéo et leur co-analyse lors de l'étape de confrontation aux données vidéo montre par que les usagers se construisent, des « pseudo-cabines » de visionnage de circonstance en fonction de critères préétablis. Ces analyses laissent comprendre que la construction de ces niches de visionnage est préméditée. L'usager qu'il soit rennais ou timisoaréen fait tout d'abord une évaluation des lieux en fonction de l'intensité des interactions qui y ont cours : Le bus est-il aggloméré ? Quelles autres sources de bruit pourraient gêner le visionnage de la Tv sur mobile ? Reste-il des places libres pour s'asseoir ? Où sont-elles situées ? En fonctions des normes et coutumes observées lors de leurs pratiques, d'autres questionnements surgissent. Ainsi, par exemple, l'usager roumain se demandera si le chauffeur de tramway a mis de la musique dans sa cabine et l'usager rennais si la place qu'il occupera pour regarder la télévision sur mobile n'est pas trop éloignée du « bouton » de demande d'arrêt. Par rapport à l'intensité de ces interactions, l'usager cherche par la suite une extériorité, un éloignement : s'éloigner du groupe de personnes qui discutent ou de la cabine du chauffeur, avancer vers le fond du bus pour éviter l'agglomération, chercher une place assise, etc.

Par exemple, le lieu de visionnage de circonstance choisi par Sorina, utilisatrice roumaine, est une place assise, située vers le fond du tramway, prés de la porte de sortie, dans le sens inverse du sens d'avancement du bus, côté couloir. Cette place correspond à des critères pré-définis qui pour cette utilisatrice sont : place assise, de préférence à l'arrière du tramway, près de la porte de sortie.

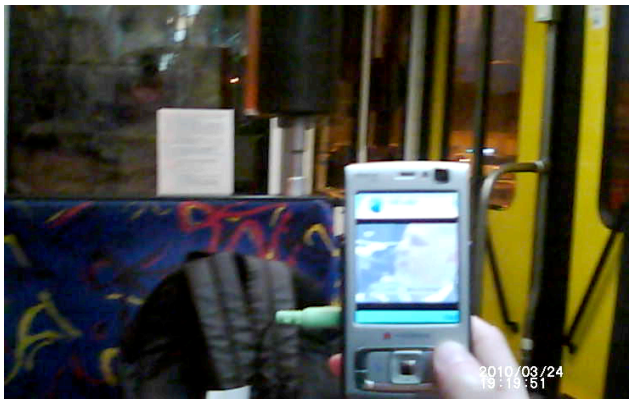

Figure 13 : ***Place située à l'arrière du tramway,***

Gina, utilisatrice rennaise, choisit pour regarder la télévision sur le téléphone portable une place assise, située vers le milieu du bus, côté gauche, prés de la porte de sortie, dans le sens d'avancement du bus, côté fenêtre. Parmi les critères de sélection d'un contexte pertinent pour son usage, l'utilisatrice conditionne son usage à la nécessité de trouver une place assise. Elle s'impose une autre contrainte : la place devrait se trouver obligatoirement dans le sens d'avancement du bus.

Figure 14 : ***Choix d'un emplacement côté fenêtre et près de la porte de sortie***

Il est intéressant de remarquer que Frédéric, utilisateur rennais va choisir un lieu d'usage quasi-identique à celui choisi par Gina, l'autre utilisatrice rennaise. C'est toujours une place assise, située coté gauche, près de la porte de sortie, dans le sens d'avancement du bus,

coté fenêtre.

Figure 15 : ***Emplacement près de la fenêtre, identique à celui choisi par l'autre usagère***

La pseudo cabine de circonstance construite par l'un de nos participants rennais à l'enquête est exemplaire quant aux stratégies d'évitement mises en place. Il choisit une place assise, côté fenêtre, à droite du bus, dans le sens inverse de l'avancement du bus. Le bus qu'il prend est un bus articulé (bus en accordéon). Il s'assoit à la fin de la première partie rigide du bus, avant l'axe de pivotement du bus. De cette façon, pendant tout son usage, il sera caché par la partie blanche de l'axe de pivotement. Il utilise les parois blanches de l'axe de pivotement du bus, afin de se créer ce qu'il appelle lors des entretiens d'auto-confrontation « un coin plus isolé ».

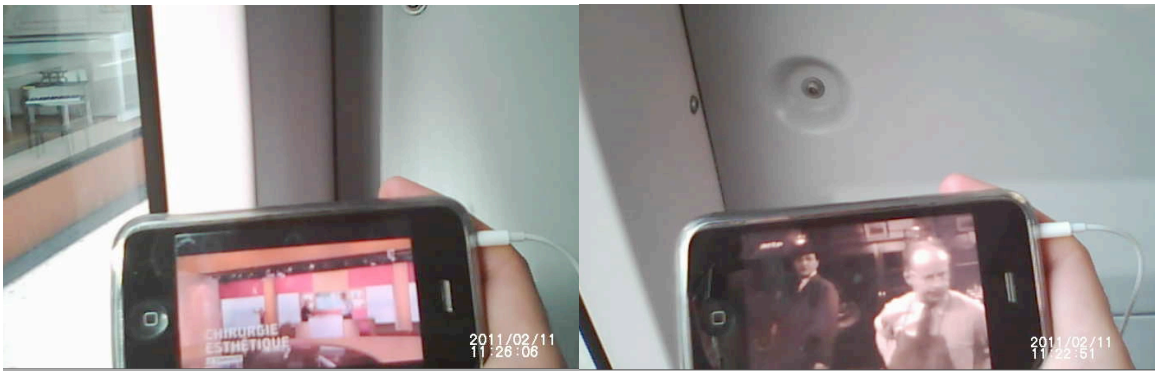

Figure 16 : ***Emplacement côté fenêtre, derrière l'axe de pivotement du bus***

Julien Morel[366] remarquait dans son analyse des usages du téléphone mobile dans l'espace public, les réappropriations des détournements de l'espace physique urbain, faites par les usagers de la téléphonie mobile. Ceux-ci réinventent des lieux inédits d'usage, en se

[366] MOREL, J. (2002) « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, Vol. 20, n°112-113,

réappropriant le « mobilier » urbain et divers éléments physiques de la ville (recoins, rebords, renfoncements) qui dévient ainsi de « niches conversationnelles ». Dans notre étude nous observons que les usagers du téléphone portable sont capables non seulement de se dessiner un espace personnel dans la foule, la rue, pour des « conversations dédiées », mais qu'ils se réapproprient également l'aménagement intérieur des transports pour des séances de visionnage.

Benoît, est l'utilisateur qui a un comportement exemplaire dans ce sens. Comme on l'a vu dans les images ci-dessus, il utilise les parois blanches de l'axe de pivotement du bus, afin de se créer ce qu'il appelle lors des entretiens d'auto-confrontation « un coin plus isolé ». Mais cette « parois » va jouer finalement un double rôle : d'isolement voulu mais aussi d'obstacle.

Ainsi, lorsqu'il se focalise sur le visionnage de la télévision, sa vision périphérique est « bloquée » par la présence de ce mur. Pour voir les autres passagers, il doit faire un effort, il doit contourner cet obstacle.

Figure 17 : ***La paroi blanche-obstacle à la vision***

A un certain moment, l'utilisateur va quitter sa place pour se positionner sur l'axe de pivotement du bus. Il va se servir ainsi de nouvelles affordances de ce nouvel espace. Ce « nouvel espace » garde l'une des propriétés de l'ancien espace : le certain degré d'isolement visuel : la fenêtre est obstruée par les parois en accordéon, latéralement la présence de parois renforce cet isolement. Mais, du fait que l'utilisateur est debout et non pas assis, ces éléments cessent de constituer un obstacle à la vision, qui demande un effort afin de l'esquiver. En effet, à tout moment, le simple regard dans une direction lui permettra une

vision d'ensemble du bus.

Figure 18 : ***Positionnement de l'usager sur l'axe de pivotement du bus***

Ces « lieux de visionnage de la télévision sur le téléphone portable » sont des lieux « réels » qui sont déconstruits et ensuite réinventés, imaginés et investis par chacun. Mais, ce ne sont pas des lieux à critères figés : l'usager définit et redéfinit les critères de construction du lieu d'usage et confrontant en permanence ses critères préétablis avec la possibilité de leur mise en pratique. Lorsque il n'y a pas de place côté fenêtre, Sorina s'assoit côté couloir. Par contre certains critères sont des exigences absolues comme pour Gina, par exemple, le fait de trouver une place assise. Ces critères pré-connus renforcent entre autres, l'argumentation en faveur d'une vision des usages des TIC dans les lieux de transports comme des activités intentionnelles, marquées par une finalité : l'existence de ces critères préétablis montre que l'usager prémédite son usage et imagine les conditions idéales de sa mise en pratique.

VI.3.2. Pendant: négociations avec les affordances du véhicule

Comme nous l'avons vu, la perception des potentialités d'action se fait tout d'abord en amont de l'action par une succession de sélections et projections des éléments de l'environnement « pré-affordancs ». Les usagers vont prendre en compte les affordances de l'environnement dans le hic et nunc de l'action, en ajustant, négociant et organisant leur usage *avec et dans* cet environnement.

Notre analyse montrera comment les usagers en situation d'usage dans les transports en commun font appels à des affordances du véhicule en tant qu'environnement « mouvant ».

Pour Jean Pierre Thibaud, tout mode de transport en commun met en jeu trois

paramètres qui « *règlent l'interaction entre le passager et le milieu traversé* » (1992[367], p. 84-87), à savoir :

- les **caractéristiques « matérielles » de la « coque » du véhicule**,
- la **surface de contact entre le véhicule et le sol** et
- la **vitesse** du véhicule.

L'hypothèse de Thibaud est que ces caractéristiques influencent l'expérience kinesthésique des passagers- usagers du walkman. Nous montrerons que, mis à part ces paramètres, d'autres influencent le visionnage de la télévision sur le téléphone portable.

VI.3.2.1. Caractéristiques matérielles de la « coque » du véhicule

Thibaud nous dit que l'interaction entre le passager et le milieu traversé est tout d'abord réglée par les caractéristiques du mode en transport en commun qui font de lui un véhicule, un réceptacle mobile et ce qui a trait à son enveloppe, à ce que Thibaud appelle sa « coque ».

Nous venons de le monter : les usagers de la télévision sur le téléphone portable mettent en place des stratégies individuelles afin de dessiner les contours spatiaux de leur futur « lieu » d'usage. Mais, pour qu'un lieu soit élu comme un endroit approprié pour visionner la télévision sur son téléphone mobile dans un milieu de transport en commun, il semble qu'il ne suffise pas que l'usager soit simplement « en marge » des espaces intenses : il faut également que le véhicule permette une articulation avec le dehors, plus précisément une vision du dehors. La majorité des usagers filmés en situation d'usage dans un transport en commun choisissent une place à la fenêtre et interrompent régulièrement leur usage pour regarder dehors. L'attention des usagers se voit ainsi sans cesse articulée entre d'un côté, l'activité de visionnage du programme télévisuel et de l'autre côté, des regards « de contrôle » portés notamment vers des repères spatiaux.

[367] THIBAUD J.P. (1992), *Le baladeur dans l'espace public : l'instrumentation sensorielle de l'interaction sociale*. Op.cit.

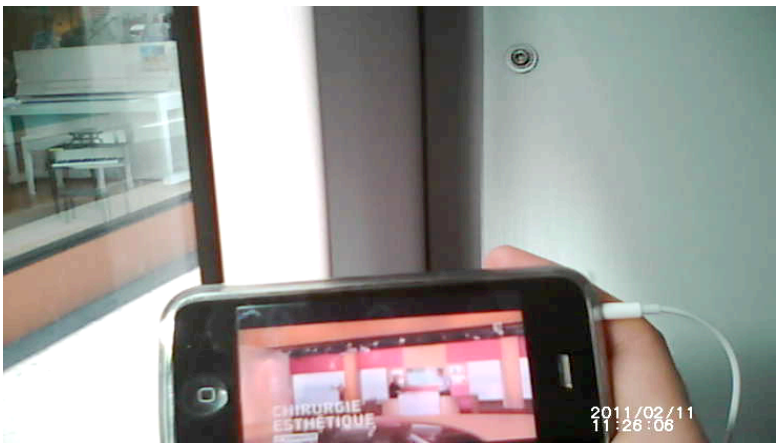

Figure 19 : ***L'usager garde contact avec l'extérieur via la fenêtre située à sa gauche.***

Cette vision du véhicule-coque renvoie à ce que Goffman appelle « unités véhiculaires ». Goffman nous dit que celles-ci varient selon *« l'épaisseur de leur enveloppe ». « Il y ainsi les bateaux, les sous-marins, les trains et les blindés qui ont tous une enveloppe épaisse et sont conduits par des hommes bien cachés et, d'une certaine façon, bien protégés. Il y a les voitures d'enfant, les décapotables, les conduites intérieures, les pousse-pousse, les bicyclettes et les engins de sport tels que les skis, les planches de surf, les toboggans, les kayaks, les patins et les luges qui laissent leur conducteurs relativement exposés ».* Goffman montre que la protection de la « coque » influence les mouvements du corps : « *Plus la coque est protectrice, plus, dans l'ensemble, l'unité est restreinte à des mouvements simples »* (1973, tome III, op.cit.).

Plus encore, Goffman considère que l'individu en tant que piéton peut être considéré comme *« un pilote enfilé dans une coque molle et peu protégée : ses vêtement et sa peau ».* Le téléphone mobile, comme les autres technologies portables est ainsi en contact avec une double coque.

Ces dernières années, nous avons assisté au développement des technologies portables au sens de l'anglais « *wearables ». Il s'agit* des accessoires petits, embarqués et esthétiquement travaillés pour qu'ils deviennent des accessoires de mode qu'on pourra assimiler à des décorations, parures ou bijoux. Il en va ainsi de l'I'Pod nano sous forme de broche qu'on peut accrocher à sa veste, à des clés USB bijoux, et à des casques pour MP3 « fashion », assortis au sac à main ou à ses chaussures, qui sont façonnés comme des bijoux, à des téléphones au design signé par les créateur de mode. Pour … ces accessoires sont loin d'être de simples gadgets ou de simples faire-valoir d'une certaine classe d'âge ou classe

sociale. *Ils ont une fonction symbolique importante dans la redéfinition de la marche et du marcheur en ville*. En effet, ces équipements sont autant de symboles de statut, d'identité, de liberté, de reconnaissance ; ils permettent au marcheur urbain de renforcer non seulement son autonomie fonctionnelle mais aussi de gagner peu à peu un « territoire du moi » (pour reprendre une expression de Goffman, 1973, op.cit.) aussi légitime que celui acquis par les usagers d'autres modes de transport, au premier rang desquels se situe l'automobiliste.

Suivant la logique de Thibaud nous pouvons dire que tout comme le walkman, le téléphone constitue ce qu'il appelle une « coque primaire » dans la mesure où cet objet *« s'intègre directement au vêtement et à la peau »* tandis que les véhicules fermés de type automobile, bus, train, etc. seraient de l'ordre d'une coque secondaire car étant de véritables contenant du corps du passager, enveloppe indirecte des organes de la perception.

Alors que d'habitude il est porté dans la poche ou dans le sac à main, pendant l'usage de la télévision dans le transport en commun, le téléphone est gardé par les usagers dans la main et ceci pendant l'intégralité de son usage. Alors que l'usage du baladeur MP3 permet de garder cet objet dans sa poche, l'usage de la télévision impliquant écoute et vision exige de la part des usagers un contact tactile quasi-permanent.

Les usagers essayent d'ailleurs de couper par moment cette exigence lors qu'elle provoque un inconfort ou une fatigue musculaire. Ainsi, Anca, utilisatrice Roumaine, relâche à maintes reprises son téléphone sur ses genoux afin de libérer ses mains et relâcher ses muscles.

Figure 20 : ***L'utilisatrice relâche son téléphone sur ses genoux pendant la période de chargement***

Comme on peut l'observer, ce comportement n'a pas lieu dans un transport en commun. Mais nous avons observé ces mêmes comportements dans les transports en commun : les usagers utilisent les « temps morts », à savoir le temps de l'installation du

casque ou le temps nécessaire au chargement de la chaîne de télévision pour libérer leur mains.

Marie, utilisatrice Française, change à plusieurs reprises de main : elle est droitière, donc elle tient le téléphone dans la main gauche pour pouvoir faire des manipulations avec la main droite mais, de temps en temps elle va changer de prise.

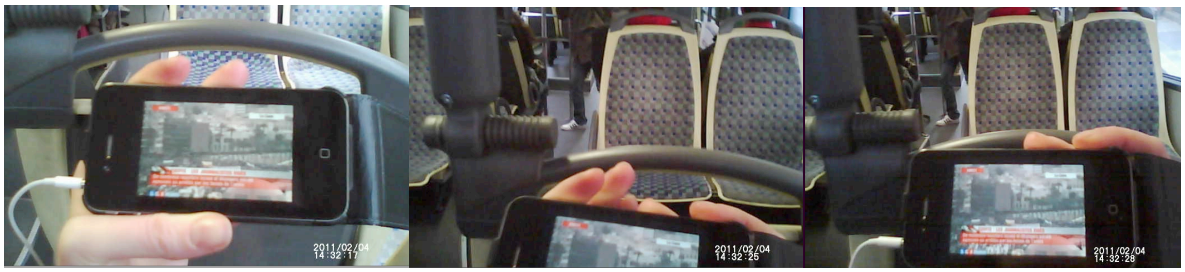

Figure 21 : ***Manipulation « ambidextre »***

Frédéric est l'utilisateur français qui utilise le plus souvent le téléphone à deux mains. Pendant plus de la moitié du temps de visionnage dans le bus, cet utilisateur tient le téléphone de cette façon : aussi bien pendant les « temps morts » du chargement que pendant le visionnage actif. S'agit-il d'un renforcement de la coque primaire ? Lors de l'entretien d'auto-confrontation, l'utilisateur n'expliquera pas spontanément les « raisons » de cette attitude mais il dira : « on dirait que je tiens une console (de jeux portable) pas un téléphone ». Le caractère « portable » d'un objet technique serait-il porteur d'une logique de manipulation propre ?

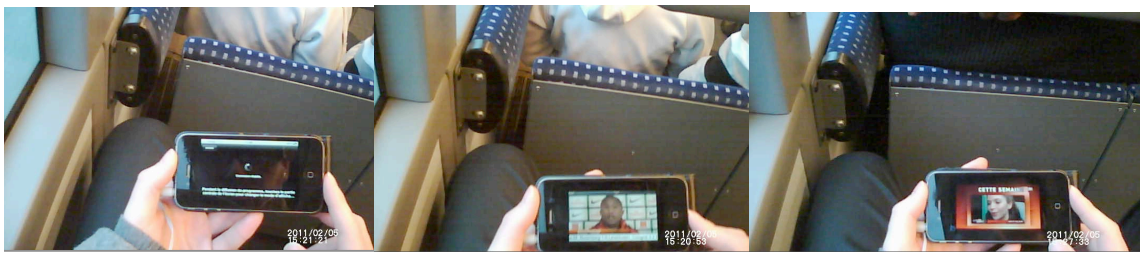

Figure 22 : ***Tenue du téléphone à deux mains***

Enfin Sorina, soutient le bras dans la main duquel elle tient le téléphone. Les images filmées d'une perspective contextuelle laissent voir la position de confort construite par l'utilisatrice. Elle place son bras gauche sous le coude du bras droit.

Figure 23 : ***Position de soutient du bras***

La sociologie de la traduction l'a déjà montré : l'objet technique en tant que porteur des scripts impose à son usager des logiques d'action. Au niveau sensoriel, les « scripts » de la télévision sur le téléphone portable exigent un triple contact : visuel, auditif et tactile. L'exigence d'un contact tactile *permanent* lors de son usage limite l'autonomie de l'usager et se révèle être une source d'hétéronomie.

VI.3.2.2. La surface de contact avec le sol

Le second paramètre mis en évidence par Jean-Pierre Thibaud est « **la surface de contact entre le véhicule et le milieu dans lequel il se trouve** ». Ainsi les caractéristiques « techniques » du véhicule (suspensions, adhérences des pneus, directivité des roues) de même que les caractéristiques topographiques de lieux traversés (état des routes, nivellement, conditions météo) influencent l'expérience kinesthésique du passager. E.T. Hall montre que les spécificités topographiques et paysagères du lieu peuvent être remises en cause par la sophistication des automobiles : « *Les voitures américaines actuelles empêchent toute expérience kinesthésique de l'espace. L'espace kinesthésique et l'espace visuel une fois dissociés ne peuvent donc plus se prêter mutuellement appui. L'élasticité des ressorts, des sièges et des pneus, la direction assistée et la lisse monotonie des routes, contribuent à une expérience irréelle de notre terre. Un constructeur de voiture a même été jusqu'à faire dessiner des affiches publicitaires qui montrent une automobile pleine de voyageurs ravis flottant sur un nuage au-dessus de la route !* » (Hall, 1971[368]). Pour Paul Virilio ces expériences sont influencées également par le nivellement des terrains consécutif à la construction d'autoroutes et autres voies express, par l'aplanissement et l'uniformisation du

[368] HALL, E. T. (1971). *Le Langage silencieux*, Paris : Seuil

trajet (Virilio, 1980[369])-

Dans nos observations dans les transports en commun, nous nous sommes aperçus que ce paramètre est bien pris en compte par les utilisateurs. Il s'agit d'ailleurs d'un paramètre anticipé. Frédéric, utilisateur français nous dit lors de l'entretien d'auto-confrontation qu'il préfère les bus « petits » « car ils bougent moins ». En analysant la conduite de Marie, nous avons observé à plusieurs reprises que malgré le fait qu'elle est assise, elle s'accroche de temps en temps à la barre située à proximité. Lors de la phase de co-analyse, elle nous dit que dans les courbes et les ronds points elle a besoin de se « tenir ». D'ailleurs « un chauffeur qui conduit trop brusquement, qui freine beaucoup » rend peu agréable son visionnage de la télévision sur le téléphone portable en détournant son attention soit vers un point d'appui (barre, bords des chaises) soir vers le chauffeur ou même vers d'autres passagers.

Marie prend tous les jours le bus entre Betton, une commune de Rennes Métropole, et Rennes. Elle connaît très bien le trajet, elle connaît l'état de la route, les portions ou il y a des dénivellations, des courbes ou des ronds points. Les enregistrements audio-visuels montrent qu'elle essaie d'anticiper ces situations en jetant régulièrement des coups d'œil dans la direction de la route. Dans son trajet il y a deux passages sur une voie ferrée: avant chaque passage elle jette un regard. Ces regards d'anticipation ont été interprétés par l'utilisatrice qui met en évidence la prise en compte de la « surface de contact entre le véhicule et le sol » comme paramètres d'usage : *« lorsque le bus passe une voie ferrée je tiens mieux mon téléphone pour ne pas le faire tomber ».*

VI.3.2.3. Prise en compte de la vitesse de déplacement

Enfin, la **vitesse de déplacement** constitue le troisième paramètre. Un groupe d'urbanistes américains s'est intéressé à cette question afin de proposer des aménagements plus appropriés au transport à grande vitesse (Appleyard, Lynch et Myer, 1964[370], cités en Thibaud, 1992, op.cit.). La dimension temporelle et rythmique est alors apparue déterminante dans cette entreprise et a été conceptualisée avec la notion de « séquence ». D. Appleyard

[369] VIRILIO, P. (1980). *Esthétique de la disparition. Essais sur le cinématisme*. Ed. Balland
[370] APPLEYARD, D, LYNCH, K, MYER, J. (1964). The view from the road, Cambridge : MIT Press, cité par THIBAUD, J.P. (1992), op.cit.

définit une séquence comme telle : *« La traversée de la cité crée une séquence d'expériences. Cette séquence est une rencontre mobile avec l'environnement, dans lequel le voyageur agit selon ses objectifs personnels, tandis que l'environnement, réciproquement, façonne l'expérience du voyageur. Si nous décrivons une séquence comme une succession d'événements, chaque événement, comparé au passé remémoré, affectera l'attitude du voyageur, sa réaction et sa perception de l'avenir. »* (Appleyard, 1969[371],) Ces recherches se sont concentrées en particulier sur la perception des formes visuelles et ont montré l'incidence du nombre d'informations par unité de temps, du choix entre mouvement régulier ou saccadé, de la structure de l'attention et de la mémoire visuelle sur l'appréhension du paysage par le passager. La perception du passager repose donc aussi sur le rythme de déplacement, variable selon le moyen de transport.

P. Virilio analyse le rapport entre l'évolution technique des moyens de transport et ceux des technologies audiovisuelles (Virilio, 1984[372]). L'évolution des véhicules et des voies de passage rendrait compte d'une véritable « économie de l'épuisement » qui tend à annihiler la sensation du déplacement et à produire une privation sensorielle du passager. Le corps conforté du voyageur conduirait à un émoussement du sens du toucher, à une perte de contact musculaire avec les matières premières. De plus, la vitesse de déplacement provoquerait une « simulation dromoscopique », c'est-à-dire un télescopage du proche et du lointain et une série d'illusions optiques et auditives - pour tout dire un « effet de réel » qui ne serait pas sans rappeler les modalités de perception au cinéma. À cet égard, *« le véhicule automoteur se comporte finalement comme n'importe quel « média audiovisuel » en transmettant un contenu informatif relativisé par sa vitesse même »* (Ibid.).

Nos observations infirment partiellement cet argumentaire. Les usagers qui restent débout dans le transport en commun tout en regardant la télévision sur le téléphone portable sont très vigilants aux sensations de déplacement. En effet, l'utilisation du casque et la focalisation sur l'écran de la télévision peuvent conduire à des conclusions précipitées qui viendraient soutenir la thèse de Virilio. Or, ces « handicaps sensoriels » renforcent la vigilance du téléspectateur mobile. Lors de notre enquête nous avons ainsi observé que ceux-ci, *plus que* les autres passagers sont constamment vigilants à garder un équilibre et une

[371] APPLEYARD, D. (1968). « Mouvement, séquence et ville ». In KEPES, G. (dir) *La nature et l'art du mouvement,* Bruxelles : Ed. La Connaissance, pp. 176-192
[372] VIRILIO, P. (1984). *L'espace critique,* Paris : Ed. Christian Bourgeois

certaine stabilité circonstancielle. Si pour tous les passagers voyageant debout, cette vigilance est commune, peu sont ceux qui manifestent une quête à limiter au maximum les mouvements de leur corps lorsqu'ils sont assis. Or, la vigilance des usagers de la télévision sur obile se manifeste y compris lorsqu'ils sont assis.

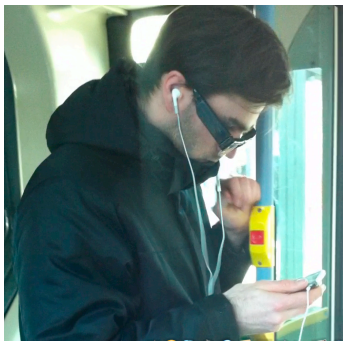

Figure 24 : ***Usage « debout » de la télévision sur portable***

Comme on peut le voir dans l'image ci-dessus, la vitesse du bus est parfaitement prise en compte par l'usager qui va redoubler de vigilance : il va se tenir aux barres de soutien, tout en gardant soigneusement son téléphone dans sa main.

Ce ne sont pas seulement les bus et les tramways qui se souviennent de leur vitesse (Hutchins, 1994), mais également leurs passagers. Entre ces derniers, les téléspectateurs mobiles réactualisent en permanence ce « souvenir » et mettent en place, *plus que les autres* des logiques d'action menées à limiter les effets potentiellement négatifs sur leur activité de visionnage de la télévision sur leur téléphone portable. Leur double statut de passagers et téléspectateurs mobiles, quotidiens, fait qu'ils gardent la mémoire des potentialités négatives d'une activité de visionnage dans un tel milieu. Le plan de l'action prévue (Lucy Suchmann, 1987, op.cit.) est cristallisé dans l'action – en tant que plan idéal, en même temps que la mémoire des expériences passées, sous la forme d'un processus de type problème-essais-erreur-solution. (Popper)

Ces caractéristiques de la matérialité « extérieure » à l'usager et à l'objet technique (matérialité du véhicule et de la « route ») : la coque, le et la vitesse encouragent à prendre en compte la corporéité de l'usager et à analyser la manipulation de l'objet autrement que dans une perspective ergonomique basée sur des simulations dans des laboratoires. Parce que ces manipulations sont inscrites dans des expériences récurrentes, les usagers acquièrent une habitude de **manipulation d'un objet**. Pour Merleau-Ponty *« s 'habituer à un chapeau, à une automobile ou à un bâton, c'est s'installer en eux, ou inversement, les faire participer à la*

voluminosité du corps propre. L'habitude exprime le pouvoir que nous avons de dilater notre être au monde, ou de changer d'existence en nous annexant de nouveaux instruments » (1945[373], p.168). Dans cette lignée, dans l'un de ses premiers ouvrages *The objective reality of perspectives*, Mead ancre la spécificité de l'organisation des sociétés humaines dans la phase manipulation qui précède la consommation. (idée développée aussi dans *The philosophy of act,* 1938). Cette phase, dit-il, devient essentielle dans la conduite humaine, parce qu'elle ouvre l'accès à l'attitude de cognition et fait naître le raisonnement pratique. C'est précisément dans cette phase que se développe la capacité de l'individu à contrôler son interaction avec les choses, plus particulièrement avec les choses physiques et les outils, et avec les autres.

Le rapprochement que nous avons fait dans cette partie entre les caractéristiques des véhicules de transport en commun, la télévision sur le téléphone portable, et les expériences audio-visuelles ou kinesthésiques des usagers, pose de manière sous-jacente la question du rapport entre médiations techniques et affordances sensorielles. De quelle façon l'environnement dans sa dimension « sensible » participe à la définition de la situation d'usage de la télévision sur mobile dans les transports en commun.

VI.4. Ambiances urbaines et affordances sensorielles

Cappe [374](1987) considère qu'en tant que contenants, les transport en commun deviennent des intermédiaires sensoriels : les vitres, les portes, la possibilité de les ouvrir ou pas, conditionnent les perceptions sensorielles du passager**.** Parmi ces critères, comme nous l'avons vu, les usagers de Rennes comme ceux de Timisoara choisissent des lieux d'usage qui leur donnent la possibilité de voir ce qui se passe « à l'extérieur » du bus ou tramway.

[373] MERLEAU-PONTY, M. (1945), *Phénoménologie de la perception,* op.cit.
[374] CAPPE, L. (1987), *Public streets for Public use*. Ed. by A.V. Monton, Ney York :Van Nonstrand Reinhol Company. Cité par THIBAUD, J.P. (1992), op.cit.

Regard dirigé vers la porte de sortie du bus (Rennes) *Regard vers la porte de sortie du tramway à Timisoara*

Figure 25 : *Regards dirigés vers dehors*

Cette exigence nous a convaincu de la nécessité de prendre en compte les médiations sensorielles. Ainsi, il nous semble qu'une analyse des logiques d'usage de la télévision sur le téléphone portable dans un transport en commun ne saurait faire l'impasse sur la prise en compte de l'environnement sensible ou sur les conséquences sensorielles qu'un tel usage implique. La problématique des départs, cohérente avec certaines conséquences des pragmatismes mises en évidence dans l'introduction (ne pas ignorer le contexte et réhabiliter de la perception), cet axe d'analyse a été renforcé dès les premiers suivis des trajets des usagers en situation d'usage. Les conduites visuelles des usagers, leurs réactions aux bruits environnementaux, nous ont convaincu d'en faire une problématique d'analyse.

Le partiel isolement auditif dans lequel les usagers se plongent par l'usage des écouteurs, renforce leurs réactivités par rapport aux bruits de l'extérieur, qui réussissent à être entendus malgré les écouteurs. Cet isolement partiel s'accompagne également d'une « vigilance » visuelle renforcée. Il convient de remarquer que cette hypothèse prend des distances par rapport aux visions qui considèrent que l'usager des nouvelles technologies mobiles (téléphone portable, lecteur MP3, console de jeux portable, etc.) est complètement isolé dans sa « bulle », au profit d'une vision plus « symbiotique ». (Thibaud, 1992).

L'hypothèse testée ici est que, du fait qu'ils se mettent en déficience auditive et visuelle, les téléspectateurs mobiles déploient une plus grande attention sensorielle (Thibaud, 1992)

Pour Saadi Lahlou [375], l'un des pionniers des méthodologies fondées sur enregistrements vidéo faits par une caméra subjective (subcam), chaque sujet vit dans un « tunnel phénoménologique » qui *« correspond à son parcours perceptif et moteur dans le*

[375] LAHLOU, S. (2006). « L'activité du point de vue de l'acteur et la question de la subjectivité ». *Communication*, N°80, pp. 209-234

monde au cours de son activité » (ibid.). Dans ce parcours, les actions du sujet sont guidées par ce qu'il perçoit ; réciproquement, sa perception est orientée par son activité. Lahlou donne l'exemple de deux individus plongés dans un même environnement physique. Selon l'auteur, ceux-ci se construiront des « tunnels phénoménologiques » différents selon la manière dont ils portent leur regard. Par exemple deux personnes voyageant dans une même voiture percevront des paysages différents si l'une regarde à droite et l'autre à gauche ; le conducteur ne vit pas le trajet de la même manière que les passagers. Notre analyse montrera que les individus qui font usage de la télévision sur le téléphone portable dans les transports en commun construisent des « tunnels phénoménologique » non seulement en fonction de la direction de leur regard, mais également en fonctions des autres stimuli reçus de l'environnement. Ces tunnels sont sensori-moteurs : l'environnement prend sens pour le sujet dans des boucles de *perception-action.* Si nous voulons capturer quelque chose de ce parcours phénoménologique, il nous faut donc aussi enregistrer, en plus des perceptions, les actions du sujet, afin d'obtenir un rendu du *vécu* du contexte par le sujet, aussi proche que possible de son point de vue situé. (Lahlou, 2006, p. 210).

L'objectif est d'analyser de quelle façon les ambiances sensorielles de l'environnement influencent l'usage de la télévision sur le téléphone mobile, en fonction des potentialités d'action qu'elles offrent. D'un point de vue théorique, ceci implique un rapprochement entre la notion d'ambiance urbaine et la notion d'affordance : *« L'ambiance fait en quelque sorte affordance : la manière dont l'environnement ambiant est formé oriente des opportunités d'action. Notre capacité à nous mouvoir, à nous orienter dépend donc du cadre sensoriel dans lequel elle s'inscrit. »* (Sauvageot[376], 2003, p.109). L'activité de visionnage des programmes télévisuels dans un bus, en tant qu'activité dynamique prend donc appui autant sur les ressources matérielles de l'environnement que sur les ressources sensibles et les compétences perceptives de l'usager. En fonction du contexte dans lequel il évolue, des stimuli reçus, l'usager va ainsi successivement sélectionner, organiser puis s'approprier les ressources que lui offre l'environnement. « *Ce travail de « mise en forme » permet de qualifier l'espace urbain, d'espace construit et vécu, intégrant tout autant les paramètres physiques que les évènements perçus et représentés in situ »* (Baltenneck[377], 2010)

[376] SAUVAGEOT, A. (2003). *L'épreuve des sens. De la réalité de l'action à la réalité virtuelle*. Paris : PUF
[377] BALTENNECK, N. (2010). *Se mouvoir sans voir*. Thèse de doctorat en psychologie. Université Lumière Lyon 2

Nous avons analysé dans la première partie de ce chapitre les façons dont les caractéristiques du rapport véhicule/ espace extérieur sont investies par les usagers avec des potentialités d'action : les usagers s'approprient ces « ressources » en fonction du potentiel de l'action qu'elles offrent. Ainsi certaines ressources semblent stimulantes (la place assise, l'organisation des place assises dans le bus, la présence des fenêtres) et d'autres contraignantes (dénivellement du sol, ronds- points, conduite brusque, vitesse du bus,).

Dans cette partie de notre argumentation, il s'agira de rendre compte du rapport entre l'ambiance urbaine et les conduites sensorielles des usagers. Nous faisons ici référence à un point soulevé dans l'introduction générale : la perception se doit d'être réhabilitée car elle fait partie de la communication.

Cette analyse des activités sensorielles des usagers de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité se fera à travers la mise en évidence des conduites visuelles, auditives et tactiles des usagers.

Nous inscrivons notre démarche dans ce que Jean-Pierre Thibaud appelle « une approche pragmatique des ambiances urbaines » (Thibaud, 2002[378]). L'auteur s'inscrit dans la continuité des travaux récents en géographie, sociolinguistiques urbaines, sociologie, psychologie, philosophie qui, revisitent la notion de *lieu* et cherchent à fonder ce que pourrait être une vision du lieu comme producteur et multiplicateur d'expériences sensorielles.

Affiliée à cette lignée, notre approche souhaite mettre en évidence le caractère « concret et situé » du vécu sensoriel, et prendre ainsi des distances par rapport aux visions de l'espace abstrait et objectif. Ainsi à une vision formelle et quantitative du lieu se succède une vision « qualitative » et sensitive du lieu. De ce point de vue, l'ambiance d'un lieu n'est pas la somme des éléments distincts et juxtaposés mais plutôt une manifestation sensitive totale et en permanente mouvance ; expression sensible d'un lieu faite de la conjugaison des forces, des formes, des synesthésies, etc. où comme dirait Baudelaire *« les parfums, les couleurs et les sons se répondent »*.

D'un autre côté, le corps est en permanence « joint », lié au lieu, les deux étant ainsi

[378] THIBAUD, J.-P. (dir.) (2002) *Regards en Action. Ethnométhodologie des Espaces Publics*, Grenoble : A La Croisée,

indissociables et, dans ce sens, le lieu investit le corps d'attitudes et conduites comme réponses à son potentiel **d'orientation** et **d'expression.**

VI.4.1. Des lieux à voir : conduites visuelles des usagers de la télévision sur le téléphone portable

Pour Chelkoff et Thibaud[379] (1992) et pour Chelkoff[380] (1996), l'espace public contient du sensible comme le sensible contient du social. L'espace public repose ainsi sur des caractéristiques qui sont à la fois sociales et sensibles. Ces caractéristiques reposent sur des principes socio-sensibles :

- *L'accessibilité* comme principe d'ouverture de l'espace à tous : accès physique possible
- *La coprésence* qui implique présence simultanée d'individus qui n'entretiennent à priori pas de relations entre eux, ils sont étrangers l'un à l'autre : "a-propriété mutuelle" et indétermination des actes.
- *L'observabilité et l'exposition* : s'engager dans l'espace public, c'est se rendre observable à un public dont on ne connait pas les membres.
- *La vigilance et inattention apparente* font que l'espace public soit est un espace de vulnérabilité demandant une perpétuelle veille (sollicitations sensorielles), tout en faisant preuve d'inattention vis à vis d'autrui
- *La symétrie :* La publicité de l'espace procèderait de la possibilité de rapports symétriques.
- *La complexité* se donne à voir dans la pluralité des fonctions et diversités des formes, l'espace public n'est pas une entité homogène.

Ces caractéristiques à la fois *sociales et sensibles* impliquent de modes de perception et de mises en formes singularisés par la nature du lien social et l'action en cours. Ces dernières en tant que forme de présentation de soi, se doivent d'être dans leurs formes mêmes,

[379] CHELKOFF G. & THIBAUD J.P , « L'Espace public, modes sensibles - le regard sur la ville », *Les annales de la recherche urbaine, Espaces publics en ville*, n° 57-58, METT Plan Urbain, Déc. 1992.
[380] CHELKOFF G. (1996), *L'urbanité des sens - Perceptions et conceptions des espaces publics*, thèse de doctorat, Institut d'urbanisme de Grenoble,

« acceptables » et cohérentes avec les attentes des autres individus participants à l'espace public.

Cette analyse part de l'hypothèse que le regard est porteur de significations socio-cuturelles. « *Parmi les différents organes des sens, l'œil reçoit une fonction sociologique tout à fat unique en son genre, la liaison et l'action réciproque entre les individus qui se trouvent en vue l'un de l'autre* ». Pour Simmel, le regard est *« peut-être l'action réciproque la plus pure et la plus directe qui puisse exister ».*[381] (Simmel, G. « Excursus sur la sociologie des sens »).

Nos observations ont mis en évidence que les usagers de la télévision sur le téléphone portable en situation d'usage ne regardent pas de façon continue l'écran de leur téléphone pendant l'entière période de déplacement, mais au contraire leurs orientations sensorielles ont un caractère irrégulier que nous qualifierons d' « occasionnel » et d' « opportuniste » en liaison avec la notion sophiste de « kairos ». En effet, chaque orientation sensorielle est une réalisation pratique : *« selon certaines modalités, dans des circonstances particulières, et rapportable [accountable] »* (Pecqueux, 2008[382], p.46).En effet, les usagers de la télévision sur le téléphone portable ont une conduite en *« mode fiduciaire »* (Quéré, 2007[383], p. 121-125) qui implique un rapport de confiance avec l'outil et l'environnement construit par un usage récurrent.

Ainsi, pendant leur déplacement, ils ne sont pas en phase de découverte du paysage ou de l'objet technique. Comme ce sont des usagers qui inscrivent cet usage dans leurs déplacements quotidiens, ils connaissent les trajets et ils sont familiarisés avec l'objet. Ce à quoi ils se fient alors, c'est tout d'abord aux capacités périphériques de leurs analyseurs sensoriels notamment de l'œil et de l'oreille, par l'intermédiaire de quels ils contrôlent la normalité des apparences de l'environnement et le maintien de cette normalité durant le déplacement. Mais il se fient également « *au corps, à son sens de l'équilibre et de la bonne posture* » (Quéré, 2007, op.cit., p. 122).

---

[381] SIMMEL, G, (1999). « Excursus sur la sociologie des sens », in *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF., pp. 629-644.
[382] PECQUEUX, A. (2008). « Les cultures visuelles des auditeurs-baladeurs », *Lieux Communs,* N°11, pp. 42-57
[383] QUERE, L. (2007). « Confiance et engagement » , In OGIEN, A. (dir), *Les moments de la confiance. Connaissance, affects et engagement*, Paris : Economica, pp. 117-142

Notre analyse commencera par une mise en évidences des conduites visuelles des téléspectateurs-baladeurs. En effet, le téléspectateur de la télévision sur le téléphone portable a plusieurs particularités perceptives communs avec l'auditeur-baladeur. Dans sa recherche Anthony Pecqueux part de l'hypothèse que, du fait qu'ils se mettent en situation de déficience auditive en portant des oreillettes, les auditeurs-baladeurs déploient une plus grande acuité sensorielle et spécialement visuelle[384]. « *L'isolement auditif issu de l'écoute musicale avec oreillettes soustrait, au moins partiellement, les auditeurs-baladeurs à l'environnement sonore dans lequel ils évoluent ; cela implique un statut renforcé du regard* » (Pecqueux, 2008, op.cit.). Le lien au lieu passe, pour les usagers de la télévision sur le téléphone portable, par des conduites visuelles diverses : un simple coup d'œil, des regards de « contrôle », des regards à visée moins fonctionnelles qui s'apparentent à des regards « vides » ou à des formes de contemplation de la ville, etc. L'analyse de ces conduites visuelles essayera de rendre compte de leur rôle dans l'organisation de l'usage en condition de mobilité. Quels rapports entre regards « environnementaux » et visionnage de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité ?

VI.4.1.1. Regards de contrôle : vigilance quant à l'avancement du trajet

Parmi les différents types de conduites visuelles identifiées chez les usagers de la télévision sur le téléphone portable dans les transports en commun, les regards que nous appelons de contrôle se distinguent par leur récurrence et leur longueur.

Par « regards de contrôle » nous entendons les regards focalisés, dirigés vers des éléments de l'environnement traversé dans le but d'une « vérification » ou de la recherche d'une confirmation. Nous différencions ce type de regards du coup d'œil : ce que nous appelons les « regards de contrôle », ce sont de regards insistants, qui se focalisent sur leur cible pendant plus de 3 secondes. Nous rappelons que dans cette sous-partie portant sur les « affordances sensorielles » nous analysons les regards affordés par l'environnement matériel. Dans le chapitre suivant portants sur les « affordances socioculturelles » nous analyserons ce que nous appellerons des regards sociaux, échangés dans des situations co-présence.

[384] Il se situe ainsi dans la continuité des perspectives ouvertes par Jean-Pierre Thibaud pour qui *« l'écoute musicale constitue une véritable propédeutique du regard, et renforce paradoxalement la présence au lieu »* (1992, op.cit.) ; le paradoxe vient de ce que la présence renforcée au lieu se développe à partir de l'isolement auditif.

Parmi ces regards de « contrôle », nous avons tout d'abord repéré les regards dirigés vers des éléments d'environnement en vue de l'orientation spatiale. Les téléspectateurs-passagers recherchent ainsi des éléments de l'environnement qui peuvent leur donner des informations sur leur emplacement. Ils cherchent de repères visuels afin de vérifier l'avancement du bus ou tramway.

VI.4.1.1.1.Les arrêts de bus

Parmi les informations à confirmer recherchées par les téléspecateurs-passagers, les arrêts de bus semblent représenter pour les usagers rennais des vrais repères spatiaux. Ainsi dans la conduite de tous les passagers français nous avons pu repérer cette attention particulière pour l'identification des arrêts de bus, identification faite aussi bien par des coups d'œil que par des regards persistants.

Il s'agit dans ces cas des regards fonctionnels qui traduisent le besoin de se repérer visuellement. Ce besoin est renforcé dans le cas des usagers rennais qui doivent signaliser l'intention de descendre à un arrêt en pressant le bouton « arrêt demandé ». Nous avons observé une attention particulière pour connaître le nom des arrêts traversés seulement dans le cas des usagers rennais. Il faut préciser que dans les villes d'Arad et de Timisoara, le fonctionnement du système montée/descente n'est pas le même : les usagers peuvent monter et descendre par toutes les portes du bus, alors qu'à Rennes la montée se fait exclusivement par l'avant et la descente par les portes du milieu et de derrière. De plus, les passagers Roumains ne doivent pas signaler leur intention de descendre avant d'arriver à l'arrêt voulu. Les tramways ouvrent leurs portes automatiquement et ceci à chaque station de tramway. Nos observations de conduites visuelles des usagers en situation d'usages de la télévision sur le téléphone portable montrent ainsi que les usagers rennais cherchent à identifier le nom des arrêts tout au long du trajet ou de façon ponctuelle.

Ainsi Frédéric identifie par des coups d'œil rapides et ponctuels les arrêts de bus.

Figure 26 : ***Regard fugitif vers l'arrêt du bus***

Figure 27 : ***Identification l'arrêt « République »,*** *(le nom de l'arrêt apparaît à gauche de l'image)*

A travers ces regards orientés vers l'environnement ambiant, les usagers recherchent des indices leur permettant d'approximer le temps qui leur restera pour maintenir leur visionnage télévisuel. Le nom des stations leur permet alors d'identifier où ils se trouvent exactement dans leur trajet et combien de temps il leur reste avant de quitter leur usage.

Dans une séquence filmée, nous observons le comportement de Marie. Elle est dans le bus n° 51, en direction de « Saint-Anne » qui est l'arrêt terminus de ce bus. Un arrêt avant ce terminus, nous observons qu'elle interrompt son visionnage pendant plusieurs secondes pour regarder dehors dans la direction de l'arrêt de bus.

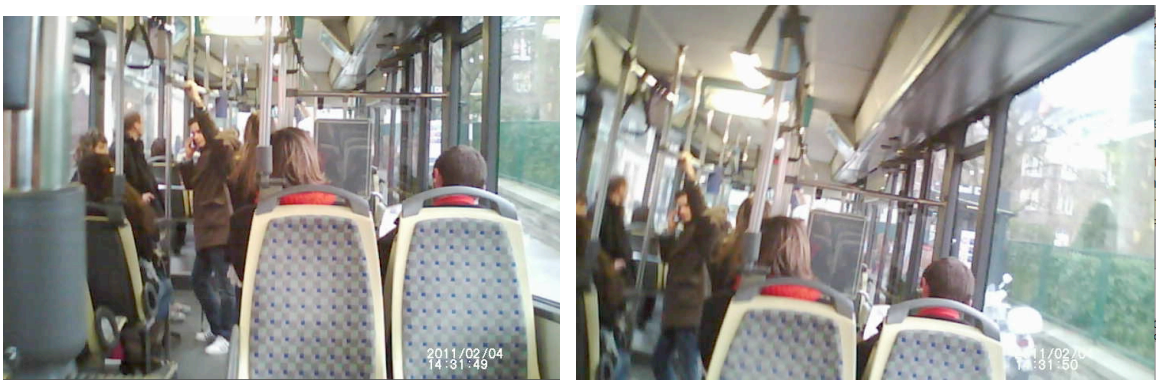

Figure 28 : ***Regards dirigés vers l'arrêt de bus : Nom de l'arrêt illisible***

Figure 29 : ***Maintien du regard jusqu'au moment où le nom de l'arrêt devient visible : « Hôtel Dieu »***

Sur ces images, on observe que Marie identifie l'arrêt de loin et que son regard se focalise sur lui jusqu'au moment où elle a la certitude du nom de l'arrêt, en occurrence ici, l'arrêt « Hôtel Dieu ». Il s'agit de l'avant-dernier arrêt avant le terminus. Après avoir identifié cet arrêt l'utilisatrice regardera encore 20 secondes la télévision et fermera l'application Orange Tv avant l'arrivé du bus au terminus.

VI.4.1.1.2. La descente d'autres passagers

Parmi les regards orientés vers d'autres directions que l'écran du téléphone, ceux qui sont dirigés vers les autres passagers se préparant à descendre ou étant en train de descendre sont particulièrement présents dans les conduites visuelles de nos usagers.

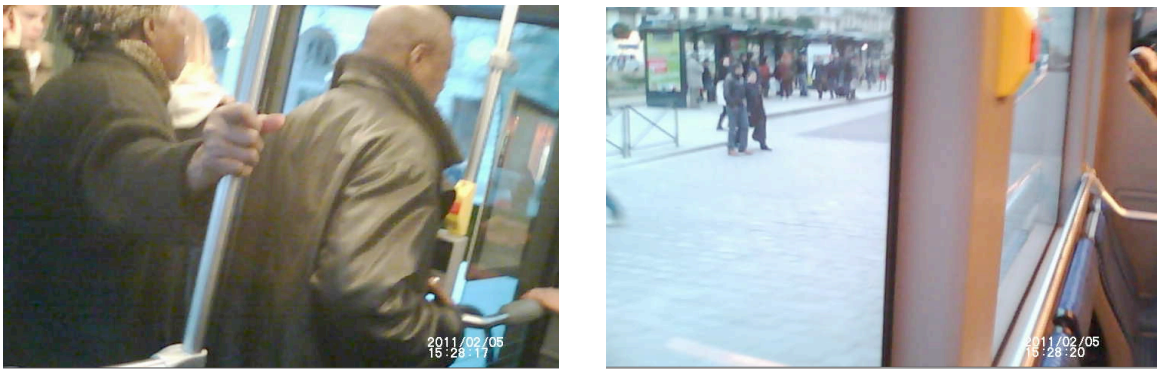

Figure 30 : ***Regards dans la direction de personnes qui descendent suivis de l'identification du nom de l'arrêt***

La descente des passagers marque un arrêt, donc un repère dans l'avancement du bus. Il convient de préciser que les passagers de Timisoara et Arad, contrairement aux passagers rennais, ne doivent pas anticiper leur descente en la signalisant quelque temps avant au

chauffeur. Le bouton « arrêt demandé » n'existe pas. Les noms des arrêts n'apparaissent pas non plus de façon visible.

Figure 31 : ***Arrêt en centre-ville de Timisoara***

Figure 32 : ***Arrêt de tramway « Billa » :*** *aucun indication ne rappelle de nom de l'arrêt*

Les observations des conduites visuelles des usagers Roumains mettent en évidence que ceux-ci ne regardent quasiment jamais dans la direction des arrêts comme le font les usagers français. Comme certains d'entre eux l'ont confirmé lors des entretiens d'auto-confrontation, la vigilance sur l'avancement du bus se fait à travers des regards dirigés vers des indices extérieurs autres que les noms des arrêts. D'ailleurs comme nous le montrerons, certains noms des arrêts « officiels » sont connus par les usagers sous un autre nom. Ces regards vers l'extérieur sont particulièrement présents, lorsque d'autres passagers se préparent et ensuite descendent du tramway.

Figure 33 : ***Regards vers les passagers qui descendent***
19h19'12'' – 19h19'15'': l'utilisatrice regarde dans la direction des personnes qui descendent du tramway, elle suive de regard tous les passagers jusqu'au dernier

Figure 34 : *Regard dehors*
19h 19'' 16' : elle regarde par la fenêtre pour identifier son emplacement.

Figure 35 : *Retour au visionnage de la TV*
19h 19'' 24' : elle retourne au visionnage de la télévision sur son téléphone portable sachant qu'il lui reste encore trois arrêts jusqu'à l'arrivée. Elle descend au quatrième arrêt.

L'utilisatrice, par le biais du regard dirigé vers l'extérieur en direction opposée à l'arrêt du bus identifie l'arrêt auquel ces passagers sont descendus. Lors de l'entretien d'auto-confrontation, elle identifie cet arrêt qu'elle nomme « Polivalenta ».

Si l'on regarde les noms des arrêts de bus présentés sur le plan officiel de l la ligne de tramway « 18 » (Piata Romana – Billa), ligne empruntée par notre utilisatrice, nous ne retrouvons pas le nom invoqué par elle.

* **Piata Romană**
* Teatru
* Primărie
* Crisan
* Podgoria
* ***Uzina Electrică***
* Maranata
* Universitate
* Euromedic
* **Billa**

Nous observons ainsi que le nom officiel de l'arrêt identifié par notre enquêtée comme étant « Polivalenta » s'appelle en effet « Uzina Electrica ». Comme le nom des arrêts n'apparaît pas marqué, cette utilisatrice utilise comme indices d'autres éléments de l'environnement (bâtiments, carrefours, éléments du paysage inscrits dans sa mémoire)

VI.4.1.1.3.Vérifier la « normalité » des choses

Garfinkel montre que l'acteur social réagit *« non seulement à la perception qu'il a du comportement, des sentiments, des motifs, des relations et autres caractéristiques socialement organisées de la vie qui l'entourent mais aussi à la normalité perçue de ces événements.* » (Garfinkel, 1963, In Thibaud, 2002, p. 32)

Ces regards de vérification de la normalité des apparences se donnent à voir dans les situations analysées notamment lors de la phase de commencement du visionnage de la TV sur le téléphone portable. Ainsi le temps nécessaire à l'activation de la 3G ou au chargement du programme choisi est meublé par des regards intra-véhicule : vers le « mobilier » du bus ou les autres passagers. Ce sont des regards de co-construction praxéologique de la confiance. En effet, la conception praxéologique de la confiance permet de prendre en compte le fait que la relation de confiance, entre inconnus qui s'ignorent cordialement, procède de la « normalité des apparences ». Tant que la normalité des apparences est maintenue et que l'acte n'apparaît pas comme incongru, il conserve les « valeurs de normalité » et maintient la relation de confiance implicite et préalable à la vie sociale. « *Cette confiance est essentielle, car d'elle dépend la possibilité d'interpréter pareillement les circonstances et les événements, et de leur attribuer des « valeurs de normalité » – ces faits naturels de la vie et les attentes les concernant servent en effet de schèmes partagés d'interprétation. »* (Quéré, 2001[385], p. 148). La normalité de l'environnement est saisie et interprétée par un simple coup d'œil : *« L'intelligibilité des éléments d'une scène, où les traits comportementaux convergent vers une seule activité générique et intentionnellement représentée, fait partie des aspects les plus courants des apparences produites en vue de leur accessibilité à un simple coup d'oeil, en particulier dans le cas d'apparences d'activités où le moment du regard est pertinent pour les*

[385] QUERE L. (2001), « La structure cognitive et normative de la confiance », *Réseaux*, n°108, p. 125-152.

*distinguer d'apparences d'activités différentes. » (*Sudnow, 2002[386], p.80).

Tous les usagers observés ont ce genre de comportement. Le simple coup-d'œil de la manière la plus courant de rompre le contact visuel avec leur téléphone. Ces regards rapides et sans objet d'attention apparente (sans manifestation d'une attention prolongée), sont difficilement montrables ici. Le découpage des enregistrements audio-visuels en image par image ne permet pas des saisir des coup-d 'œil, trop rapides.

D'autres regards de vérification de la normalité des choses, sont plus persistants. Dans l'image ci-dessus, l'utilisateur interrompe à plusieurs reprises le contact visuel avec son téléphone portable.

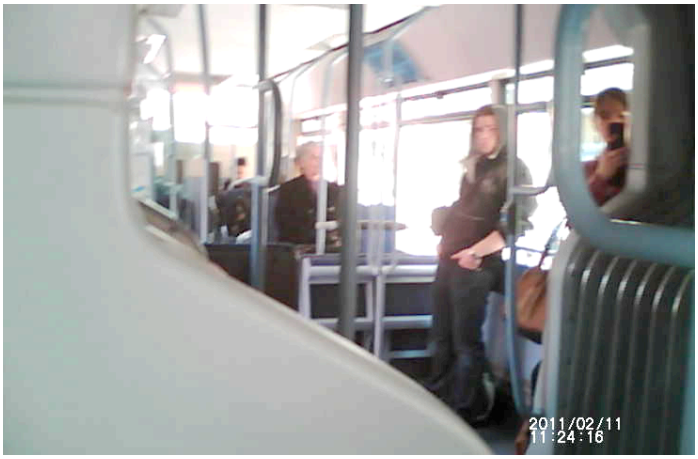

Figure 36 : vérifier *« la normalité » des apparences*

La vue, prend ainsi une prépondérance marquée dans la vérification de la normalité et la construction d'un sentiment de sécurité. Simmel, a montré que, l'expérience de l'interaction sociale dans les transports en commun, s'accompagne d'un sentiment de désorientation à cause de la prépondérance marquée de l'activité de la vue sur celle de l'ouïe. (Simmel, p. 27) : *« Avec le développement qu'on pris les omnibus, les chemins de fer, les tramways au XIX ème siècle, les gens n'avaient pas l'occasion de pouvoir ou de devoir se regarder réciproquement, pendant des minutes ou des heures de suite sans se parler. Les moyens de communications modernes offrent au seul sens de la vue de beaucoup la plus grande part de toutes les relations sensorielles d'homme à homme, ce qui doit changer de tout au tout la base des sentiments sociologiques généraux. Le fait qu'un homme qui se*

[386] SUDNOW, D. (2002, réed). Ways of the hand a rewritten account (hardback), MIT Press, traduit par FIGEAC, J. (2009), op.cit.

présente exclusivement à la vue, revêt un caractère énigmatique plus marqué que celui d'un homme dont la présence se révèle par l'ouïe, a assurément sa part dans cet état d'incertitude inquiète, dans ce sentiment de désorientation par rapport à l'ensemble des vies, ce sentiment d'isolement, ce sentiment que de toutes parts on se heurte à des portes closes». Les regards de vérification de la normalité des choses, de même que les regards d'orientation spatiale peuvent ainsi être interprétés comme étant des essais de réduction de cet « état d'incertitude inquiète » .

VI.4.1.2. Regards de contemplation de la ville

Les regards dirigés vers des éléments de l'environnement urbain ou vers des éléments du véhicule, ne représentent pas les seules modalités par lesquelles les téléspectateurs-baladeurs usent de leur vision.

Ils développent également des regards moins fonctionnels : ce que nous regroupons sous le nom de « regards de contemplation ». Il s'agit de regards qui accompagnent les trajets journaliers des passagers, qui ne sont pas des regards d'orientation ou de découverte d'un endroit. Pour Pecqueux (2008[387]) *« quel que soit l'environnement traversé, les trajets routiniers (i-e : ceux le long desquels il n'y a plus rien ou presque à découvrir de nouveau sur le plan visuel) (…) sont tous accompagnés par des ; contemplations urbaines : en direction de la ville, son architecture, ses équipements, ses habitants ».*

Par exemple, les regards vers des éléments de l'environnement urbain permettent à l'usager de suivre les évolutions des aménagements urbains. Lors de notre enquête ce sont les travaux publics qi attirent l'attention d'un des nos participants.

Lors de son trajet, Fréderic regarde à deux reprises par la fenêtre du bus des rues en travaux. Lors de l'entretien d'auto-confrontation, l'usager trouve difficilement les raisons de ces regards. Il souligne le rôle de panneaux de signalisation qui « ont attiré son attention ». « La première fois que j'ai regardé les travaux, j'ai vu que les panneaux réduisaient beaucoup la largeur de la route, le bus est passé tout près, je me suis donc interrogé sur la « gravité » de ces travaux : est-ce qu'ils auront des incidences sur le trajet du bus ? Est-ce que celui-ci devra faire une déviation ? », « je n'aime pas les déviations ». Une fois que j'ai vu que les travaux

[387] PECQUEUX, A. (2008). « Les cultures visuelles des auditeurs-baladeurs », *Lieux Communs,* N°11, pp. 42-57

ne sont pas si importants j'ai continué à regarder la télé ».

Figure 37 : ***Travaux publics qui attirent les regards de notre utilisateur***

Lors de l'entretien d'autoconfrontation, nous demandons à l'usager d'analyser ses regards dirigés vers d'autres travaux publics situés plus loin dans son trajet. Il souligne l'incidence des travaux sur l'esthétique du paysage : leur présence peuvent transformer un paysage familier dans un paysage étranger : *« Pour les travaux, j'ai eu du mal à reconnaître d'un simple coup d'œil l'endroit exact où j'étais »*

Figure 38 : ***Regard vers d'autres travaux publics***

VI.4.2. Des lieux à entendre. Conduites organisationnelles en rapport avec les manifestations sonores ambiantes

Les passagers des transports en commun en situation d'usage de la télévision sur le téléphone portable ne prennent pas en compte l'environnement seulement en tant que « lieu à voir ». Ces lieux à voir sont également des « lieux à entendre ».

Simmel en militant pour une sociologie des sens, envisage le rôle de l'œil et de l'oreille d'un point de vue sociologique. D'un point de vue physiologique, l'oreille se distingue de l'œil comme étant un organe interne tandis que l'œil est un organe externe *« Du*

point de vue sociologique, l'oreille se distingue de l'œil aussi par l'absence de cette réciprocité qu'institue le regard en face à face. Par nature, l'œil ne peut prendre sans recevoir en même temps, tandis que l'oreille est l'organe égoïste par excellence qui prend et ne donne pas (…). Elle paie cet égoïsme par son incapacité à se détourner ou se fermer, comme l'œil : comme elle ne peut que prendre, elle est aussi condamnée à prendre tout ce qui passe à sa portée — ce qui entraîne aussi des conséquences sociologiques » (Simmel, 1999[388], p.634-635*)*. Par conséquent, nous partons dans notre réflexion, de l'hypothèse que l'usager de la télévision sur le téléphone portable en situation de visionnage équipé d'un casque n'est pas complètement coupé de l'environnement sonore : il entend le son provenant de son téléphone (prioritairement) mais aussi les bruits venant de l'environnement qui forment ainsi ce que Goffman appelle des *« interférences sonores* ». Goffman comprend par ceci « *les bruits qui envahissent et s'imposent comme si celui qui les produit exigeait un trop grand espace sonore. S'y apparente le fait de se parler d'une distance trop grande qu'il ne convient selon les normes en vigueur* » (Goffman, 1973[389], p. 58-60)

Les études l'ont montré déjà : le cadre sonore intervient de façon manifeste dans le rapport au téléphone mobile (Morel, 2002[390], Schegloff, 2002[391]). D'une part, les « interférences sonores » peuvent être perçues comme des obstacles. En perturbant l'attention de l'usager, ils perturbent le visionnage. Les usagers montrent des signes d'énervement, lancent des regards persistants en direction du groupe de personnes bruyantes, augmentent le volume sonore de leur téléphone, ou repositionnent le casque.

---

[388] SIMMEL, G. (1999), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France

[389] GOFFMAN, E. (1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne, Tome II : Les relations en public,* Paris : Editions de Minuit

[390] MOREL, J, (2002). « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, 112-113, pp. 50-77

[391] SCHEGLOFF, E.A. (2002). « On opening sequencing a framing statement » In KATZ, L. et AAKHUS, M. *Perpetual Contact : Mobile Communication, Private Talk, Public Performance,* Cambridge University Press

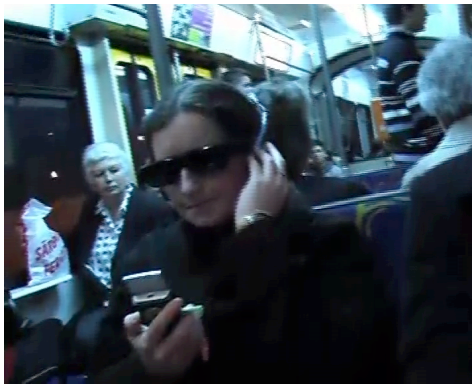

Figure 39 : ***Repositionnement du casque***

Figure 40 : ***Augmentation du volume sonore***

Si ces conduites sont habituelles, voire banales, ceci ne veut pas dire que la perception des bruits environnementaux sera la même pour les usagers de la télévision sur mobile que pour les autres passagers. Schegloff (2002, op.cit., p. 280-286) remarque dans un ouvrage collectif consacré à la téléphonie mobile que l'emploi d'un casque fait que les utilisateurs de walkman n'évoluent pas dans le même « ici » que les autres : leurs mondes acoustiques les séparent de l'ici des autres acteurs de l'espace public. En effet, cette séparation de l'ici des autres passagers des transports en commun va entrainer le renforcement de l'appréhension visuelle de l'environnement, aussi bien du paysage que de l'autrui, par des bruits extérieurs.

VI.4.2.1. Perception sonore en rapport avec la perception visuelle

L'articulation de la perception sonore et de la perception visuelle telle qu'elle s'actualise à partir de l'écoute au casque questionne ainsi les phénomènes *d'intersensorialité.*

Dans le cas de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans un bus, l'environnement, par sa configuration matérielle et par les affordances sensorielles qu'il permet, crée des réactions indissociables de la part des usagers, de type perception-action

basées sur une articulation audition-vision. Ainsi, par exemple, le déclenchement d'un bruit soudain se distingue par son intensité ou par ses caractéristiques « formelles ». Il provoque une coupure, une perturbation du visionnage de la télévision et un déplacement du regard de l'écran vers un autre point d'intérêt, une orientation visuelle en direction présupposée du son ou vers l'environnement. L'activité de visionnage est ainsi perturbée par un effet de « masque » sonore (Augoyard, J.-F., Torgue, H., 1995[392], p. 78-85). Cet effet de masque sonore est provoqué par deux types de sons : les bruits atypiques et les sons standardisés. Ces manifestations sonores provoquent chez les usagers une réponse sensorielle de type coup d'œil et donc une interruption de l'usage.

Ainsi, les bruits atypiques, soudains et non-familiers provoquent une coupure du visionnage de la télévision sur mobile due à une orientation visuelle vers la source présupposée du son ou vers l'environnement, réalisée par un coup d'oeil (Sudnow, 2002, op.cit.). Le rôle organisateur de ce dernier consiste en à vérifier la normalité des apparences et l'absence d'incidence pour l'activité de l'usager. Le coup d'oeil est l'expression pratique du rôle de la vision périphérique dans la vérification de la normalité des apparences. Une fois la vérification accomplie, et si les apparences ne nécessitent pas un approfondissement interprétatif particulier pour être catégorisées, les téléspectateurs de la télévision sur le téléphone mobile retournent à leur activité précédente – en l'occurrence, le visionnage des programmes télévisuels. Un autre type de son perturbe l'activité des usagers ; il s'agit des sons standardisés. Dans le cas de ces sons connus, investis d'une valeur sociale, les usagers de la télévision sur le téléphone portable identifient rapidement le son.

Lorsque celui-ci est accompagné d'une représentation visuelle, l'usager regarde non pas dans la direction de la source sonore mais vers la traduction visuelle de ce bruit. Ainsi, à des intervalles de temps différents, Gina, utilisatrice en situation d'usage dans un bus, répond au son accompagnant la demande d'arrêt d'un passager en regardant dans la direction du témoin de signalisation visuelle « arrêt demandé »[393] :

[392] AUGOYARD JF., TORGUE H *(*1995*). À l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*. Marseille : Ed. Parenthèses/CRESSON

[393] Pour demander l'arrêt, à Rennes, comme dans d'autres villes Françaises les passagers doivent appuyer sur le bouton arrêt demandé lorsque le bus quitte l'arrêt précédent. La demande prise en compte est signalée par un voyant lumineux rouge "arrêt demandé".

Figure 41 : ***Articulation entre le son et son représentation visuelle***
à 7h 57, à 8h 07 et à 8h 09 : Gina chercher la confirmation du son entendu dans l'allumage du signal visuel

Lors de l'étape d'auto-confrontation, Gina nous dira : *« J'ai vérifié si le son entendu correspond à la demande d'arrêt ou s'il s'agit d'un autre son »*. L'usage des écouteurs fait que l'usager ne peut pas identifier clairement le son entendu, il a besoin de se voir confirmer la signification d'un son entendu partiellement.

Nous avons observé les réactions d'Anca, utilisatrice Roumaine, à un autre type de son familier. Le téléphone d'un utilisateur assis dans sa proximité va sonner. Elle interrompt son visionnage le temps d'un coup d'œil vers la personne qui répond au téléphone. Comme dans le cas précédent, le son correspondant à la sonnerie d'un téléphone portable a été identifié et catégorisé. L'usager, par son coup d'œil, recherche la confirmation de cette catégorisation.

Enfin Sorina, en entendant la sirène d'une voiture d'ambulance va regarder la fenêtre. Même sans voir entièrement la voiture d'ambulance, la signalisation visuelle accompagnant le son de la sirène et entrevue rapidement par la fenêtre lui permet de confirmer qu'il s'agit bien d'une voiture d'ambulance.

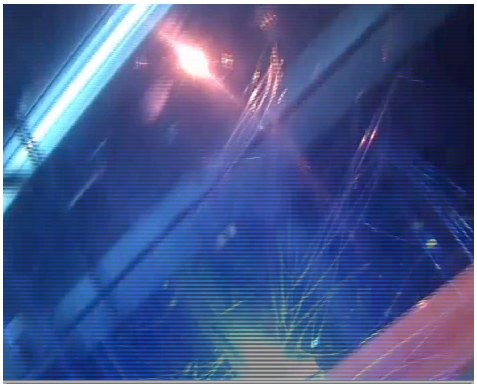

Figure 42 : ***Perception de l'avertissement lumineux de la voiture d'ambulance à travers la vitre du tramway***

Le rapprochement entre les caractéristiques des véhicules de transport en commun pris en compte dans notre recherche (à savoir le bus et le tramway), la télévision sur le téléphone portable et les expériences audio-visuelles des usagers, attestent le rapport entre médiations techniques et affordances sensorielles. Une partie de ces expériences audio-visuelles s'exprime de façon visible : elles sont accompagnées par des manifestations kinésiques : regards, changements de positions, orientations de la tête, etc.

VI.4.3. Expériences kinesthésiques de l'usager qui regarde la Tv sur mobile « debout »

Nous l'avons déjà dit : la quasi-totalité des usagers de la télévision sur le téléphone portable qui ont participé à notre enquête et donc filmé leur usage, utilise la télévision sur le téléphone portable depuis une place assise. C'est le fait de trouver une place assise qui va les mener à utiliser la télévision. Pour les usagers de la Tv sur mobile, le siège libre porte inscrit en lui cette potentialité d'action. Lorsque cette potentialité rencontre l'intention favorable de la part de l'usager ce dernier va mettre en pratiques cette potentialité. L'intention s'incarne dans l'action qui naît de la rencontre avec les potentialités, les opportunités inscrites dans l'environnement matériel et social.

Une seule personne a fait usage de la télévision sur le téléphone portable dans le bus tout en restant debout. Son comportement demande une attention particulière car il rend compte de la mobilisation d'autres affordances inscrites dans le « mobilier » du bus et qui n'ont pas été saisies par les autres passagers.

1.L'usager monte dans le bus, il avance vers le fond

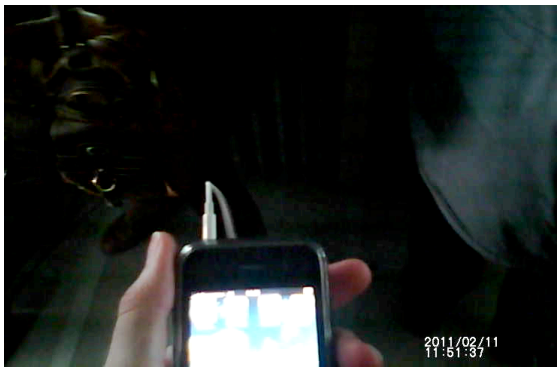

2. Il sort son téléphone pour regarder la TV

Figure 43 : ***Installation dans le bus et mise en marche du téléphone***

Au moment où il monte dans le bus celui-ci est très aggloméré. Il attend six minutes entre sa montée dans le bus et le début de son usage. Pendant ce temps, il essaie d'avancer vers le milieu du bus. Lors de la confrontation aux enregistrements, il nous dira qu'il savait très bien où il voulait s' « installer » : il visait l'axe de pivotement du bus. Comme aucune place assise n'était disponible et comme « le bus 9 est souvent aggloméré », cet usager a l'habitude de s'installer à cet endroit du bus : « *c'est le seul endroit où je ne suis pas obligé de me tenir d'une barre, donc je peux garder mes mains libres* ». Parmi les avantages de cet endroit, outre la liberté de ses mains, il met en évidence le fait que *« en général les gens ne s'installent pas ici, ça bouge beaucoup en courbes, je sais que dès qu'on arrive vers le centre ville, le bus se libère et je reste tout seul dans ce périmètre ».*

Ces connaissances issues d'expérimentations vont se confirmer lors de notre enquête : à peine deux minutes plus tard, l'usager se retrouve « seul », sans aucune autre personne devant lui.

Figure 44 : ***Positionnement sur l'axe de pivotement du bus***

On observe que l'usager s'est approprié cet « environnement » au point qu'il va y rester même si des places vont se libérer à proximité :

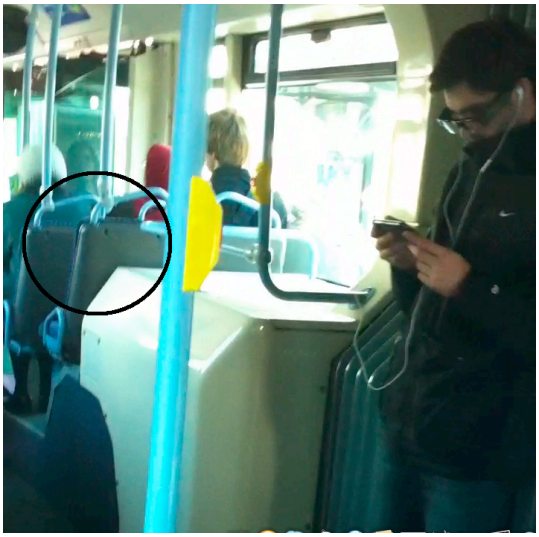

Figure 45 : ***Des places libres à proximité de l'usager***

Pour Hubert Lafont (2004[394]) le déplacement suppose un certain degré d'arrachement du milieu environnant stable. Cet arrachement, ce potentiel de pouvoir, être mobile n'est que partiellement libérateur. Le passager des transports en commun se libère de son environnement primaire mais à toujours le souci de l'« adhérence ». Une autre source de discontinuité visuelle avec l'écran du téléphone est due à cette recherche des éléments du mobilier du véhicule qui aide à construire cette adhérence. Dans les images ci-dessus, notre usager anticipe l'arrivée du bus à l'arrêt de sa destination : il commence ainsi à s'approcher de la porte de sortie. Comme le bus est en marche, il cherche du regard un point d'appui : la barre la plus proche. Une fois cette barre prise dans ses mains son regard se retourne vers la télévision.

[394] LAFONT, H. (2004). « Modernes mobilités urbaines » In. KAPLAN, D. et LAFON, H. (2004). *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, LGDJ, (coll. Questions numériques)

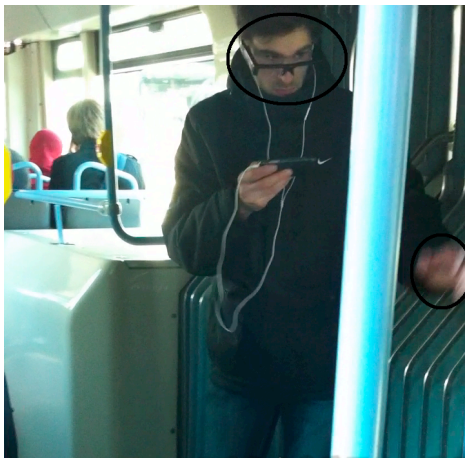

Figure 46 : *Désengagement visuel*

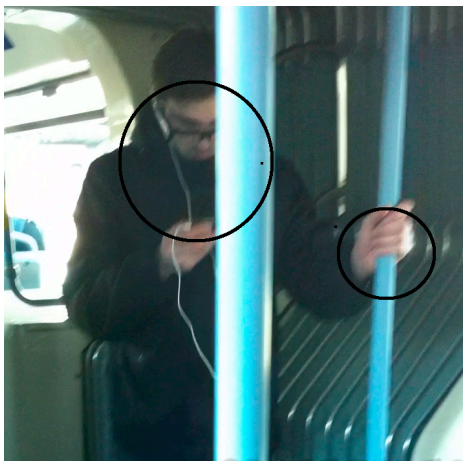

Figure 47 : *Contact visuel rétabli*

(Par rapport à l'écran du téléphone)

On a souvent dit que les TIC mobiles comme le walkman, les consoles des jeu portable, par exemple, étaient *« un moyen de s'isoler, de s'évader de l'environnement immédiat, de conjurer son insignifiance (...) en s'enfermant plus profondément dans une bulle individuelle. »* (Guillaume, 1994[395]). L'analyse des conduites visuelles de l'usager de la Tv sur mobile, montre que au contraire des opinions répandues, l'usager des Tic mobiles n'est pas coupé du monde qui l'entoure, il est permanence attentif aux variations de l'environnement physique en tant qu'environnement à la fois concret et sensible en fonctions desquelles il organise et ajustent son usage et son lieu d'usage. Le « lieu » d'usage est construit en fonction des potentialités d'action qu'il porte en lui en état latent, pré-affordant. Les permissions/potentialité qu'il ouvre ne concerne pas seulement l'action de visionnage de la T sur le téléphone portable mais également l'action première : celle du déplacement.

[395] GUILLAUME, M. (1994). « Le téléphone mobile », *Réseaux*, N° 64

VI.5. La Réception du réseau 3G+ comme affordance environnementale : Réappropriations des trajets en transports en commun

En prenant pour exemple un trajet journalier de Sorina, utilisatrice Roumaine et de Gina utilisatrice rennaise, nous allons montrer dans cette dernière partie du premier chapitre de quelles façons ces deux utilisatrices de la Tv sur mobile réorganisent leur trajet dans les transports en commun en fonction la réceptivité du réseau 3G. A travers ces exemples, il s'agit de montrer en quoi la réception de ce réseau sur les téléphones mobiles interroge plusieurs aspects :

- la complexité et la dépendance réciproques des différentes technologies qui doivent s'ajuster parfaitement pour qu'une technologie complexe, expression de la convergence numérique puisse fonctionner
- la complexité dialectique d'une « filière technique » normalement invisible mais qui devient visible dès que la Tv sur mobile ne fonctionne pas
- le rapport entre réseau de transport et réseau des TIC
- l'intégration par les usagers de ce rapport dans leurs pratiques quotidienne

Le dernier aspect que nous souhaitons approfondir dans ce chapitre concerne la relation entre l'usager de la Tv sur mobile et la qualité du réseau 3G+. La réception de la 3G+ est dans ce sens une affordance environnementale. Les usagers reconfigurent, à travers la prise en compte de la disponibilité du réseau, leurs modalités de déplacements et leur rapport à la ville en redessinant de nouveaux itinéraires.

Nous prenons ici comme exemple le cas de Sorina, utilisatrice roumaine à cause de la longueur de son trajet. Nous le rappelons, cette utilisatrice habite à Arad et se rend périodiquement à Timisoara. Son trajet est ainsi domicile situé dans le quartier Micalaca (Arad) - gare (Arad) - gare (Timisoara) - campus universitaire (Timisoara). Sur une carte proposée par l'opérateur de téléphonie Orange, nous pouvons visualiser son trajet mais également la qualité de réseau 3G+ dans les zones traversées.

Figure 48 : ***Carte de la ville d'Arad permettant de vérifier la disponibilité du signal 3G+.***
L'intensité des couleurs exprime l'intensité du signal. Les zones les plus « pales » sont les zones avec le signal le plus faible. Entourés avec noir : les point de départ d'arrivée.

Comme on peut l'observer sur cette carte, la qualité du réseau est très bonne sur les artères principales empruntées par le tramway. L'utilisatrice va choisir un trajet « classique »

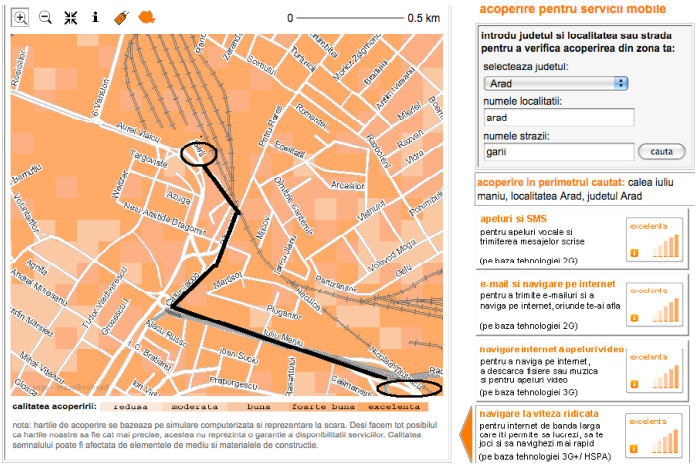

Figure 49 : ***Trajet en tramway***

Ce trajet a ainsi tous les avantages : c'est le plus court, le plus rapide et « le signal est très bon »

Arrivée à la gare de Timisoara, l'utilisatrice souhaite se rendre sur le campus universitaire. Comme on peut le constater sur la carte ci-dessus, sur plusieurs zones du centre ville de Timisoara la qualité du signal 3G+ est faible (les opérateurs de téléphone mettent en

évidence l'existence d'un certain nombre de bâtiments vieux et imposants). Sur cette zone nous avons entouré les zones mises en évidence par l'utilisatrice où le visionnage de la Tv sur mobile est particulièrement perturbé voire impossible.

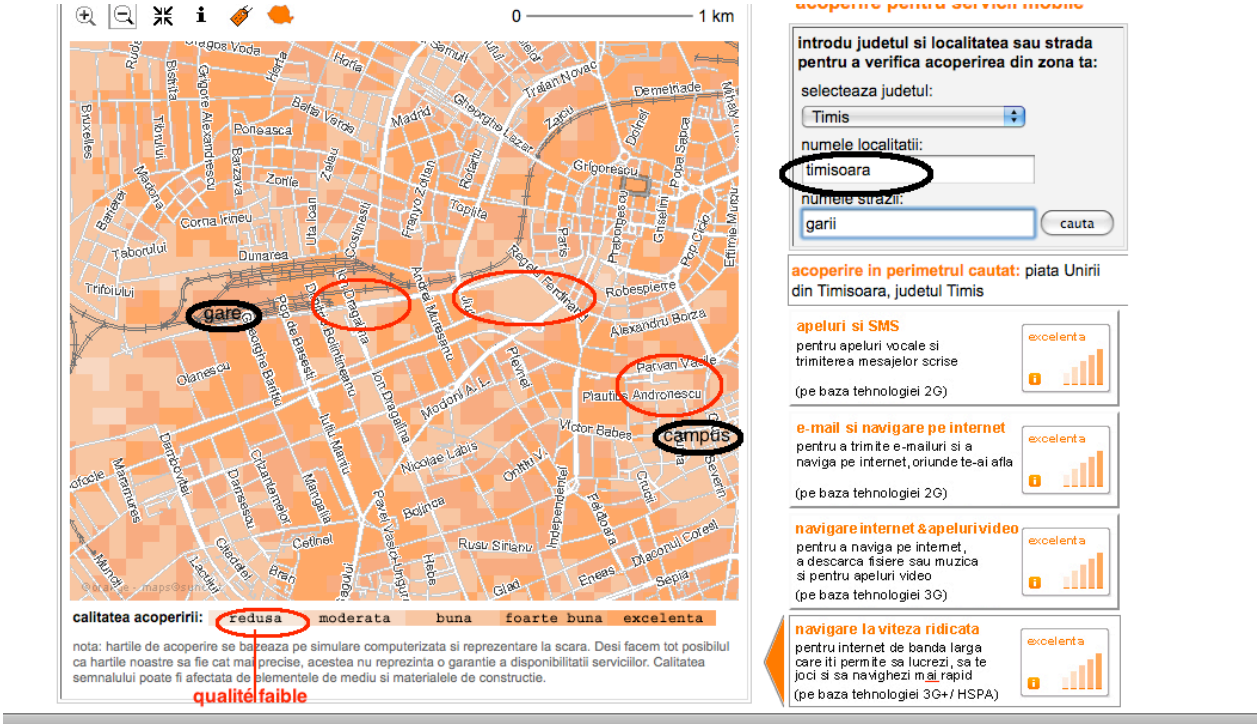

Figure 50 : ***Carte de la couverture 3G+ proposée sur le site d'Orange Romania pour Timisoara***
En noir : le point de départ (gare) et la destination (campus universitaire)
En rouge : les zones avec faible couverture 3 G+

Le trajet le plus rapide et usuel pour se rendre de la gare de Timisoara au niveau du boulevard Vasile Parvan est le trolleybus qui suit l'itinéraire signalisé dans l'image ci-dessus.

Figure 51 : ***Trajet habituel, évité par l'utilisatrice***

Afin d'éviter les zones peu couvertes par la 3G+ (en image les zones les plus pales) traversées par le trolleybus, l'utilisatrice de la Tv sur mobile prend le tramway. Ce n'est sans

doute pas sa seule motivation : (« *si je prends le trolleybus, j'arrive trop tôt et je dois attendre 45 minutes avant de commencer mon travail* » nous dit-elle lors de l'auto-confrontation). En effet, cette utilisatrice met en application les affordances inscrites dans le nouveau trajet imaginé : ceci lui permet de finir de regarder les news avant d'arriver au travail, la marche ne la dérange pas et cela va lui permettre de réduire son temps d'attente avant de commencer son travail.

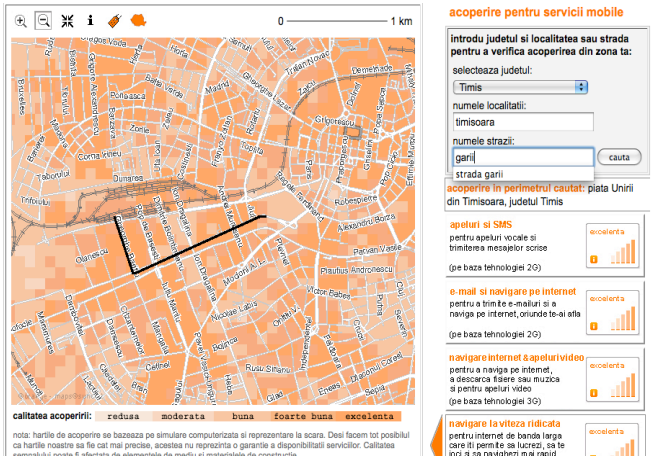

Figure 52 : *Trajet choisi*

Trajet choisi par notre utilisateur : le tramway depuis la gare jusque au centre ville suivi d'un trajet à pied (15 min de marche)

Certains utilisateurs rennais se construisent un trajet personnel en se basant sur la disponibilité du réseau 3G+. La particularité des réseaux en commun de la ville de Rennes est bien connue : Rennes est l'une des plus petites villes de France à avoir un métro. Il s'agit d'un métro automatisé – le Val, qui est le moyen de transport le plus rapide. Mais, du fait qu'il n'existe qu'une seule ligne (Kennedy - La Poterie), une grande partie de la ville n'est pas desservie par celui-ci.

Regardons de plus près le trajet choisi par Gina, l'une des participantes à notre enquête. Rappelons qu'elle se rend deux fois par jour du quartier Villejean au quartier Beaulieu. Elle a le choix entre plusieurs variantes de trajet, en fonction de leurs durées et du nombre de correspondances.

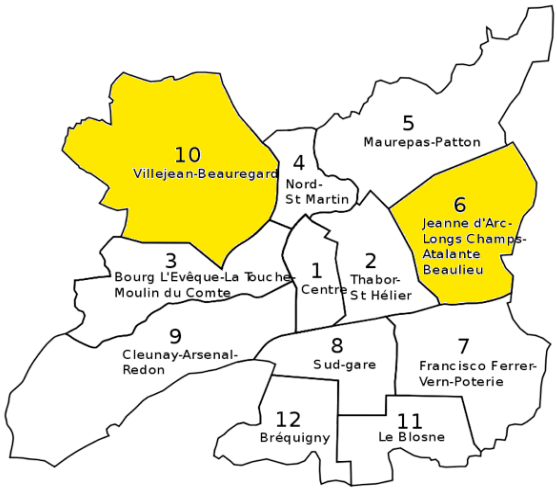

Figure 53 : ***Carte des quartiers de Rennes.***

Le premier trajet possible implique de prendre le métro de « Villejean » à « République » durée du trajet moins de 5minutes). De « République » elle peut prendre le Bus Numéro 4 ou numéro 6 jusqu'à la destination. La durée du trajet : 21 minutes

Figure 54 : ***Trajet habituel en métro et bus***

Mais, l'utilisatrice choisit tous les matin un autre trajet : elle choisit le trajet un bus, 8 minutes plus long mais qui n'implique aucune correspondance. Ce trajet lui permet également d'éviter l'agglomération du métro et elle est sûre de trouver une place assise, car elle monte près du terminus. Enfin, ce trajet lui permet de regarder la télévision sur son téléphone portable.

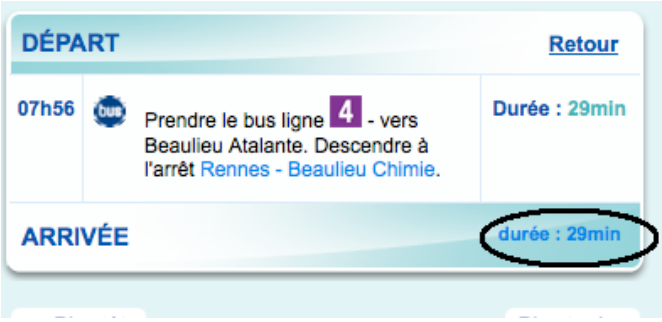

Figure 55 : ***Trajet choisi***

Conclusion du chapitre

L'objectif de ce premier chapitre a été d'analyser les manières dont l'usager organise son usage de la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité en saisissant les opportunités d'action inscrites dans l'environnement physique et sensible. L'unité d'analyse a été « l'organisme plus l'environnement physique ». L'environnement a été appréhendé comme étant in-formé et in-formant. Nous avons essayé d'analyser la participation de l'environnement physique à la construction de la situation d'usage.

L'analyse nous a permis d'étudier les manières dont les usagers de la télévision sur mobile se réapproprient le temps de déplacement et les façons dont ils organisent leur usage dans les conditions particulières de la mobilité. L'étude de l'organisation « spatio-temporelle » de l'usage, nous a permis de montrer que, pour chacun des usagers, leur spatialité en tant que « *spatialité de situation »* se construit à travers des stratégies mise en place « en amont » et « pendant » l'usage. L'usager prend en compte les spécificités de son « lieu » d'usages et les transforme en potentialités d'action. Ainsi les caractéristiques de la « coque » du véhicule influencent le choix du lieu d'usage, dessinent les contraintes et les libertés de mouvement, ainsi que les paramètres en fonction desquels se construisent et se distribuent la confiance et l'attention de l'usager.

D'un autre côté, la prise en compte des manipulations du téléphone portable en liaison avec des éléments liés à l'utilisateur (la question d'une position confortable par exemple) ou aux variantes de l'extérieur (vitesse du bus, dénivellement de la route) renoue fortement avec la réflexion de Mead sur la « chose physique ». Mead explique pourquoi la perception d'un objet à distance incorpore les valeurs que celui-ci peut avoir lorsqu'il est touche et manipulé. Nous avons essayé de comprendre ce qui se passe dans l'ajustement réciproque qui a lieu dans la manipulation de l' bjet –téléphone mobile par l'usager. Nous avons ainsi pu analyser les jeux d'interaction entre la dimension matérielle de l'un et de l'autre. Nous avons ainsi constaté que l'objet physique se transforme en « chose physique » quand il est appréhendé, dans une transaction entre lui et un corps, en tant que source d'un pouvoir d'action et de réaction autonome[396].

[396] autonome voulant dire un pouvoir ancré à l'intérieur de l'objet lui-même.

Un angle d'analyse privilégié a porté sur les expériences audio-visuelles et kinesthésiques des usagers à travers une mise en visibilité des convergences entre les engagements perceptifs des usagers, consacrés alternativement au visionnage de la télévision, à l'objet socio-technique qu'est le téléphone et à la surveillance du déplacement. Nous avons souhaité réintroduire comme problématique heuristique pour les études d'usage l'interaction avec la « matérialité » du monde : matérialité de l'usager, de l'objet technique et de l'extériorité car comme le dit Merleau-Ponty, l'espace corporel et l'espace extérieur forment un *système pratique* (1945, p. 119). Ainsi notre attention particulière aux conduites visuelles de l'usager doit être comprise comme une réhabilitation du schème corporel, qui ne sera plus le simple résultat des associations établies au cours de l'expérience, mais une prise de conscience globale de l'ancrage de l'usager dans le monde intersensoriel, (Merleau-Ponty, 1945, op.cit.).

Chapitre VII. Organisation de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public urbain : aménagements interactionnels

« Une gare, une station de métro, un marché sont réputés accessibles non seulement par leurs qualités architecturales mais aussi par leur capacité à articuler des visibilités et des énoncés. Ce qui est pris en compte dans cette qualification, c'est l'offre de déplacements, de cheminements ou de mouvements, mais aussi les "prises" disponibles pour l'usager ou le passant, prises qui tiennent aux signes et à leur disposition dans l'espace, aux annonces, aux invites ou aux interdits qu'ils perçoivent dans le cours de leur activité ordinaire » (JOSEPH, I. (1988) « Reprendre la rue » in *La ville sans qualités,* Paris, Ed. de l'Aube, p. 51)

Introduction

Dans ce chapitre, nous analyserons les manières dont l'usager mobilise les potentialités d'action offertes et permises (affordés) par la situation et le contexte d'usage modelé par des normes et conventions collectives.

Prenons les cas, exposés dans le chapitre précédent, de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans les transports en commun bus. Le bus, le tramway sont des espaces sociaux porteurs des mémoires, des savoirs-faire et des savoir-vivre et le comportement des passagers est régit par des conventions collectives héritées. De nos jours, qu'est devenu un voyage dans un bus, où les passagers écoutent de la musique sur leur MP3, écrivent/lisent des SMS, regardent la télé sur leur téléphone, jouent à des jeux sur leurs consoles portables, publicisent leur conversation téléphonique avec un interlocuteur éloigné … ? Les droits, les obligations, les attentes et même les bonnes manières des usagers pris par ces usages doivent être négociés en fonction des droits, des obligations et des attentes des participants – non-usagers, qui ne font pas l'usage de ces technologies. Quelles nouvelles formes d'interactions accompagnent l'usage de télévision sur le téléphone portable dans l'espace public ? Comment la rencontre sociale se renégocie-t-elle ? Ces problématiques orienteront notre analyse dans ce chapitre. Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, une fois ancré dans les pratiques quotidiennes de l'usager, l'usage de la télévision sur le téléphone portable reformule les significations possibles des déplacements quotidiens, de la mobilité, du paysage urbain, etc.… Au delà cette reformulation, nous souhaitons tester dans ce chapitre l'hypothèse selon laquelle les nouvelles technologies de la communication mobiles se « domestiquent », se moulent dans les formes de vie sociale et les modèles culturels constitués.

Le travail de conceptualisation sous-jacent à celui d'analyse se complexifie à mesure que nous nous efforcerons de saisir la dimension organisationnelle des usages de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public. La complexification implique un élargissement des concepts d'artéfact technique et d'environnement de même qu'une explicitation des zones de frottement aux multiples développements théoriques existant en sciences humaines et sociales autour du concept d'espace public.

VII.1. Élargissement de perspective : porter un regard informationnel et communicationnel sur les pratiques situées dans un environnement institué/ant

Le déplacement de perspective proposé dans se chapitre implique un élargissement de la notion de « milieu associé », prise en compte dans le premier chapitre dans sa vision simondonienne, pour y inclure le « milieu socio-culturel ». Pour ceci, nous prenons appui sur Hutchins qui a fait lui-même ce déplacement de perspective : après avoir été l'un des théoriciens majeurs de la cognition distribuée en développant son concept de « système cognitif », Hutchins va proposer une « approche culturelle des artefacts ». Celle-ci partage à l'évidence plusieurs points avec les théories des affordances de Gibson et avec l'approche d'artéfacts cognitifs proposée par Norman. Les travaux de Hutchins s'inscrivent donc dans la continuité de ces travaux, qu'il enrichit davantage avec sa conception d'artéfacts culturels.

Quant aux artefacts cognitifs théorisés par Norman, Hutchins introduit la question de la *culture* en considérant que ceux-ci ne peuvent pas être séparés de variables culturelles. Après avoir continué ces travaux en analysant la cabine de pilotage d'un avion comme « système cognitif » (Hutchins, Klaussen 1992[397]), où les connaissances ne se trouvent pas seulement dans la « tête » des sujet mais aussi cristallisées dans des objets, Hutchins va développer une lecture culturelle de la cognition distribuée dans son ouvrage *Cognition in the wild* (1995). Dans cet ouvrage Hutchins opère un saut de niveau d'analyse. Il continue son argumentation autour des capacités cognitives ancrées dans l'environnement physique (le milieu naturel) mais ce dernier n'est plus envisagé seulement sous l'angle de son existence matérielle mais également sous l'angle de son existence culturelle : le milieu naturel porte l'empreinte de l'intervention humaine, il est largement artificiel et donc il comporte inscrit en lui de l'anthropologique. Si l'on suit le raisonnement de Hutchins, on peut donc considérer que le téléphone portable en tant qu'artefact cognitif est aussi un artefact culturel dans lequel se sont cristallisées tout au long de l'histoire de l'humanité des pratiques et des normes. Dans ce sens, les objets techniques deviennent des dispositifs de mémoire et le nouveau se confrontera forcément à l'ancien. Cette confrontation constitue l'un des axes d'analyse

[397] HUTCHINS, E., & KLAUSEN, T. (1992). Distributed cognition in an airline cockpit. In D. Middleton & Y. Engestrom (Eds.), *Communication and Cognition at work* (pp. Sage Books): Beverly Hills CA.

développés dans ce chapitre.

Ce déplacement implique de manière plus concrète une focalisation non pas sur les interactions entre l'usager en situation d'usage et l'environnement physique mais sur les façons dont les pratiques de l'usager de la télévision sur le téléphone portable sont in-formées par ce que nous ce que nous nommons l'environnement socialement institué/instituant. De point de vue méthodologique, nous nous appuyons sur les enregistrements vidéo réalisés dans l'espace public mais aussi sur les discours des acteurs économiques et politiques mettant en scène un usage dans l'espace public.

VII.1.1. Surdétermination et indétermination de la rencontre sociale dans l'espace public

Choisir de porter son intérêt sur « l'espace public » n'est peut-être pas une « entrée » originale tant le concept d'espace public a été visité et revisité depuis la traduction en français des travaux de Habermas et Sennet[398], au point de devenir un concept usuel en sciences humaines et sociales. De même, il faut reconnaître que l'utilisation des technologies mobiles dans l'espace public est une thématique qui a été largement usitée par les chercheurs en sociologie mais aussi en sciences de l'information et de la communication. Parmi les diverses technologies mobiles (walkman, DVD portable, ordinateur portable, lecteur MP3, etc), le téléphone portable a inspiré un certain nombre de chercheurs qui ont analysé ses usages dans l'espace public… Nous pouvons ainsi citer les travaux de Jauréguiberry (1996, 1997, 1998) [399], de Ling (1998)[400], de Fracchiolla[401] (2001) mais aussi les publications plus récentes: Caron, Caronia (2002[402]) Morel[403] (2006), Lejealle[404] (2008), Licoppe (2009[405]), etc.

---

[398] SENNETT R. (1979), *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil, « Sociologie »,

[399] JAUREGUIBERRY, F. (1996) « De l'usage des téléphones portatifs comme expérience de dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'information en Société*, volume 8, n°2, Dunod,
JAUREGUIBERRY, F. (1997) « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux*, n°82-83,
JAUREGUIBERRY, F. (1998) « Lieux publics, téléphone et civilité », *Réseaux,* n°90

[400] LING, F (1998), « On peut parler de mauvaises manières ! Le téléphone mobile au restaurant », *Réseau*x, n°90,

[401] FRACCHIOLLA, B. (2001) « Le téléphone portable : pour une nouvelle écologie de la ville », *Esprit Critique*, vol.03 n°06,

[402] CARON, A. ET CARONIA, L (2005). *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication*. Les Presses de l'Université de Montréal

[403] MOREL J. (2006), « Vie publique et téléphone mobile – Une approche praxéologique entre espaces publics d'usage et conversations », *Thèse de doctorat en sociologie*, dir. F. Aballéa, Université de Rouen.

[404] LEJEALLE C., (2008), *Les usages du jeu sur le téléphone portable : une mobilisation dynamique des formes*

Quelle est la particularité de notre démarche ? D'emblée, il convient de préciser que nous rejoignons L. Quéré et D. Brezger[406], lorsqu'ils considèrent qu' *« il n'y a pas d'espace public en soi. L'espace public n'est pas une substance singulière, ni une entité dotée d'une nature intrinsèque, substance ou entité qui pourrait faire l'objet de multiples qualifications et évaluations. L'expression « espace public » peut être définie comme une formulation elliptique et idéalisante, d'un phénomène concret. Elle schématise dans l'ordre du discours, sous un concept,* ***un ordre sensible, une épaisseur environnementale, une texture pratique d'action et de relation qui guident la conduite en tant qu'incarnée »***[407]. Dans la partie précédente, nous avons essayé d'analyser de quelle façon les usagers utilisent la télévision sur le téléphone portable en condition de mobilité en mobilisant les affordances inscrites dans l'environnement physique. Nous nous sommes axés donc sur ce que Quéré et Brezger appellent l' « *ordre sensible* » et l' « *épaisseur environnementale* », dans ce chapitre sur nous porterons notre regard sur les manières dont les usages de la télévision sur le téléphone portable sans mis en forme dans l'espace public , ce dernier étant appréhendé en tant que ***« texture pratique d'action et de relation qui guident la conduite en tant qu'incarnée »***[408].

L'unité d'analyse reste donc la même que dans le premier chapitre, à savoir : « l'organisme plus l'environnement » (Bateson et Ruesch, 1988, op.cit., Bateson 1996, op.cit.) ; à la différence que dans ce chapitre, les in-formations analysées seront soumises à un questionnement centré sur les interactions avec l'environnement socialement institué et instituant. Par environnement institué nous comprenons alors « *un environnement stable de pensées, de conceptions, de représentations et de significations qui ne sont celles de personne, bref d'un " esprit objectif " dont les supports sont les pratiques, les us et coutumes, et les institutions d'une société »* (de Fornel, & Quéré, 1999[409], p. 28). Cet environnement est intégré par les usager, il a un statut légitime *« quiconque est familier des manières de faire et de penser d'une culture, de ses us et coutumes, des objets et dispositifs qu'elle utilise, de ses techniques et méthodes, perçoit immédiatement et directement les affordances des objets »*

---

de sociabilité, Paris, L'Harmattan

[405] LICOPPE, C. (dir) (2009). L'évolution des cultures numériques. De la mutation du u lien social à l'organisation du travail. Paris : Ed. FYP

[406] QUÉRÉ, L., BREZGER, L. (1993). « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°57-58

[407] ibid, p. 90.

[408] ibid

[409] FORNEL (DE) M., QUERE L. (dir.) (1999), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales,* Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en sciences sociales

(Quéré, 1999[410], pp. 318-319). En effet, Quéré reformule le concept d'espace public (1982[411]) défini par Habermas et les concepts d'homme public et de domaine public définis par Sennett, pour développer une conception de l'espace public vu comme espace de compréhension réciproque des sujets sociaux requiert la médiation symbolique d'un « neutre » : *« le tiers symbolisant* ». L'intercompréhension fait appel au *« pôle de l'Institution, ce lieu où le lien social se noue. »*. Ce qu'il appelle le tiers symbolisant, peut recouvrir une multiplicité de formes *: « il est fait de l'articulation d'un ensemble d'éléments composites : des structures cognitives et des cadres normatifs, des repères de discrimination et des critères d'évaluation, des modes d'appréhension du temps et des dispositions vis-à-vis du changement, des règles de choix et des propositions définissant des façons de procéder (technologies), des modes de représentation et des schémas d'action ; à un autre niveau, des jeux de rôles et des catégories de la pratique, des affirmations considérées comme vraies et des normes tenues pour justes, des croyances et des figurations »* (Quéré[412], 1982, p. 83). Parmi ces tiers symbolisant certains sont donnés, « réellement déterminés » et les autres sont « en devenir », déterminables par une élaboration collective ; certains sont intériorisés, comme les modèles culturels, et d'autres sont extériorisés *« pour figurer une altérité du social à soi (garants méta-sociaux) »* (p. 84).

Nous considérons que les usages de la télévision sur le téléphone portable s'insèrent ainsi dans des pratiques informationnelles et communicationnelles qui à leur tour s'insèrent dans des pratiques sociales normées et médiées par des tiers symbolisants. Parmi ceux-ci nous interrogerons le rôle communicationnel et in-formationnel des normes anthropologiques[413] (Le Moënne, 2005) dans l'organisation des pratiques de télévision sur le téléphone portable dans l'espace public. Le double regard in-formationnel et communicationnel se rejoindra. L'information est appréhendée, nous le rappelons comme un processus de mise en forme et la communication, quant à elle, comme « la matrice culturelle[414] » qui se traduit au niveau situé en *« une interaction (message et relation) structurée et structurante »*[415].

---

[410] QUERE, L. (1999). Action située et perception du sens. Raison Pratique. In M. de Fornel, & L. Quéré (Eds), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Paris: Édition de l'EHESS, pp. 301-338.

[411] QUERE, L. (1982). *Des miroirs équivoques*. Op.cit.,

[412] QUERE, L. (1982). *Des miroirs équivoques*. Op.cit., p.83

[413] c'est à dire des *« mœurs communes, donc des règles sociales que les gens se donnent et acceptent de suivre parce qu'elles font sens » (QUERE, 1999, op.cit p. 334).*

[414] BATESON G., RUESCH J. (1988), *Communication et société*, Paris : Seuil
Arlette Bouzon semble rejoindre cette vision aplo-altiste lorsqu'elle considère la communication comme « un phénomène global intégrant divers types de relations, verbales ou non verbales (paroles, accent, regard, gestes, apparence, distance interpersonnelle...) » (Bouzon, 2001, p.22)

[415] BOUZON, A. (2001). *Communiquer dans l'incertain. La communication dans les processus de conception*

VII.1.2. Axes d'analyse et architecture du chapitre

Comment les acteurs intègrent leur usage de la télévision sur le téléphone portable aux allant de soi socio-culturels ? Quelles tensions par rapport aux normes anthropologiques partagées se donne à voir dans l'usage qu'ils font de la télévision dans l'espace public ? Comment les usagers de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public arrivent-ils à entrelacer et à croiser les conventions individuelles et celles collectives ? Comment les objets nouveaux sont-ils domestiqués et socialement intégrés, à la fois par les discours et par les pratiques ?

Pour creuser ces questions et étudier les situations d'usage manifestes d'un point de vue communicationnel, il s'agira à l'instar de Bateson et Ruesch (1988, p. 312) d'inclure dans l'analyse plusieurs aspects :

- la « perception de la perception de l'autre », ou l'établissement d'une unité de communication
- la position de chaque participant et sa fonction d'observateur et de rapporteur
- l'identification des règles propres à une situation sociale
- l'identification des rôles dans cette situation

En vue de ceci, nous allons explorer les conditions pratiques et discursives des usages de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public en basant notre argumentation, à la fois sur les enregistrements vidéo des pratiques situées et sur notre corpus documentaire. Le recours à ce « double » corpus est demandé par l'objet de la description et d'analyse. Celles-ci porteront sur la dimension instituée et institutionnalisante de l'environnement vu comme *« un certain ordre social, une certaine texture de la coexistence, bref un ensemble de règles ou de repères pour le comportement »* mais également sur les opérations et les procédures par lesquelles cet environnement se maintient et se renouvèle dans et pour l'agir[416].

Notre analyse portera dans **un premier temps** sur la construction de la validité et de la légitimité des normes d'actions comme production sociale. Nous interrogerons donc le

innovante à « risques maîtrisés ». Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en SIC. Université Paul Sabatier-Toulouse III.

[416] La « structuration » de l'espace public est donc appréhendée comme n'étant pas rigide mais, comme le montre la sociologie des circonstances de Goffman, à la fois surdéterminée et indéterminée.

processus de normalisations induits par les acteurs économique. Nous mettrons en évidence leur rôle dans le processus de construction des codes de conduite dominants (Stuart Hall) et dans le renforcement des tendances. Nous monterons ainsi que de nouvelles formes et normes d'usages se propagent par les discours et les représentations qu'ils véhiculent.

Dans **une deuxième partie**, nous monterons que celles-ci émergent et se propagent *principalement* par les pratiques. Dans cette partie nous nous éloignerons de la vision habermasienne de l'espace public en le plaçant non pas sous le signe du consensus comme chez Habermas mais sous le signe des tensions qui accompagnent l'objectivation de la médiation symbolique au cours des actions situées. Ces tensions mettent en scène une distance entre la pratique sociale et son fondement socio-symbolique.

VII.2 L'avènement de la télévision sur mobile : occasion d'une production normative

Appréhender l'avènement de la télévision sur le téléphone mobile en France et en Roumanie comme **occasion d'une production normative** implique un développement liminaire qui consiste tout d'abord à revenir sur le concept de norme. Le dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation définit le mot norme : « *La norme est un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné* ».

VII.2.1. Définition des normes techniques et anthropologiques

En sciences de l'information et de la communication, dans le contexte de nouvelles notions et concepts entrés dans « le glossaire » de la société de l'information, deux chercheurs - Christian le Moënne et Jacques Perriault - ont questionné le concept de norme. Nous considérons qu'« *une norme est une règle qui ne peut pas ne pas être appliquée* » (Le Moënne, 2005[417]). C'est une logique d'actions structurante. Selon Christian Le Moënne, il

[417] LE MOËNNE, C. (2005). « Normes ». *La société de l'information : Glossaire critique*, SOUYRI, C. (dir.), Paris : La Documentation française

existe deux grands types de normes : les normes techniques et les normes anthropologiques.

Les *normes techniques* sont des normes voulues, artificielles, construites selon une logique de projet, industriel, social, politique. Elles visent à agir « *l'ordre du monde, sur les pratiques et les pensées, sur les cultures et sur les autres contextes normatifs* » (le Moenne, 2005[418]) et sur les « normes d'usage ». (Perriault[419], 1989). En fonction de leur logique de construction et de leur mode de propagation, Le Moënne considère qu'il existe quatre grands groupes de normes techniques : « *les normes de droit, les normes de marché, les normes d'innovation et les normes de guerre* » (Le Moënne, 2005[420]). Dans le cas de la télévision sur le téléphone portable, les normes techniques regroupent des normes d'innovation mais aussi des normes de droit et des normes de marché et elles se propagent par le marché, par une volonté politique et un cadre législatif européen. Dans le contexte de la mondialisation et de l'espace économique européen, les normes techniques qui accompagnent le développement de la télévision sur le téléphone portable, sont négociées entre un ensemble d'acteurs[421] : organismes normatifs nationaux et internationaux, acteurs économiques mondiaux, acteurs politiques nationaux et internationaux. Elles impliquent de négociations, souvent acharnées entre ces différents acteurs. Comme ces normes sont actuellement en pleines négociations, et les acteurs peinent à trouver une norme unitaire de diffusion (l'attendue norme DVB-H), ou un modèle économique.

Les normes anthropologiques sont des règles prédéfinies construisent une « réalité pre-individuelle » (Simondon) commune à tous les individus qui forment le collectif. Elles sont constitutives de ce que Castoriadis appelle la dimension *identitaire et ensembliste* (Castoriadis, 1975[422]), elle concerne à la fois l'individu et le collectif. Ces normes anthropologiques forment le « germe inaugural » (Simondon) à partir duquel d'autres normes émergent selon une logique intentionnelle (des normes construites) ou spontanément (des normes non-voulues).

[418] ibid
[419] PERRIAULT, J. (1989). *La logique de l'usage*, op.cit.
[420] op.cit.
[421] Présentation dans les annexes des plusieurs organismes (européens, français et roumains) et de leurs rôles dans la construction et l'imposition de nouvelles normes techniques pour la télévision sur le téléphone portable
[422] CASTORIADIS, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. op.cit.

VII.2.2. Postulats relatifs à l'évolution des normes, lois et conventions

Pourquoi et comment la norme naît-elle à partir de l'état de nature ? A cette question, les sophistes étaient les premiers à apporter des réponses en faisant référence notamment aux normes de droit, que nous avons classé à l'instar de Christian le Moënne (2005, op.cit) dans la catégorie des normes techniques.

Entre les nombreuses conventions, les normes de droit ont été créées, selon les sophistes, pour encadrer la vie dans la polis, pour prévenir les abus et réprimer les crimes et l'injustice. Emmanuel Terray[423] (1990) expose les différentes appréhensions de cette question chez les sophistes. Terray donne l'exemple de Glaucon, qui dans la *République*, considère que les normes de droit (les lois) bénéficient de l'appui de toutes les personnes sensées, car « il est plus avantageux de ne pas subir l'injustice *que de la commettre ».* Calliclès soutient au contraire que la loi est une machination des faibles en vue de paralyser et de désarmer les forts. Toutes ces explications présentent un caractère commun : aucune des causes invoquées n'est investie d'une nécessité inconditionnelle. La loi est toujours pour les sophistes *« un expédient ou un artifice pour éviter une situation déplorable »* (Terray, 1990) ; elle ne bénéficie donc pas d'une nécessité hypothétique : « *Si tu veux parer à tel péril, alors tu poseras la loi* ». Ainsi, entre la nature et la loi, il y a discontinuité et saut ; rien dans la première n'impose comme fatale et inéluctable l'apparition de la seconde. En d'autres termes, *l'homme n'est pas un animal politique : rien dans sa constitution n'exige la vie en cité.* En conséquence, la naissance de la loi et la formation des cités que celle-ci rend possible sont des événements contingents[424].

Chez les sophistes, c'est la notion de *convention* qui serait plus près de ce que nous appelons « normes anthropologiques ». Exposant sous forme de mythe la naissance de la cité, Protagoras rapporte que les conventions et leur respect sont à la base des liens sociaux : *«*

[423] TERRAY, E. (1990). *La politique dans la caverne*. op.cit.

[424] Selon, quasiment tous les sophistes se sont exprimés sur la question du rapport entre la nature et la loi. Pour Antiphon, la loi contient et réprime la nature : *« Les impératifs de la loi sont surajoutés, mais ceux de la nature nécessaires... La majeure partie des dispositions juridiques conformes à la loi entre en conflit avec la nature... Les choses que la loi décrète utiles sont des chaînes qui emprisonnent la nature, alors que les choses utiles déclarées telles par la nature sont des libertés ».* Hippias mis en scène par Platon est du même avis : *« Selon la nature, le semblable est parent du semblable, mais la loi, tyran des hommes, impose sa contrainte à la nature ».* Glaucon dit de son côté : *« Toute nature poursuit comme un bien le désir d'avoir plus, mais la loi le ramène de force au respect de l'égalité* » . Quant à Calliclès, après avoir observé que « *le plus souvent, la nature et la loi se contredisent »*, il souligne que, là où la nature introduit une hiérarchie entre le fort et le faible, la loi tend au contraire au nivellement.

Alors, Zeus envoie Hermès porter aux hommes le respect [aidâs] et la justice [dikè], afin qu'il y ait dans les villes de l'harmonie et des liens créateurs d'amitié ». La convention est selon les sophistes une construction artificielle qui est acceptée par les membres d'une communauté parce qu'elle fait sens.

Pour un individu qui naît, les normes anthropologiques qui le précèdent lui apparaissent comme « données »-naturelles. Nous voulions exposer en quelques lignes la conception sophiste dans l'introduction de notre analyse sur les normes anthropologiques car elle est au fondement de notre appréhension qui se base sur plusieurs postulats :

1. Des normes anthropologiques collectives précèdent l'individu et structurent son rapport au collectif et au monde : elle sont à la pré-individuelles et supra-individuelles. Ce sont des normes qui ont évolué tout au long de l'histoire de l'humanité, étant ajustées en permanence et qui sont cristallisées dans des croyances, des mœurs, des attitudes, du langage, des significations et des valeurs. Elles sont partie constituante ce que l'on appelle « la culture ». Du moment où deux personnes sont en co-présence ils communiquent donc ils mobilisent ces normes culturelles qui se donnent à voir dans la communication verbale et non-verbale. L'école de Palot Alto le montre se façon très explicite : il n'y a pas de séparation entre culture et communication. La culture exprimée dans et par la communication est ce qui nous permet de nous rendre mutuellement intelligibles.

2. Dans cette recherche les normes sont appréhendées comme étant co-construites (par les organismes normatifs, par les représentations sociales véhiculées dans l'espace public, par les usagers eux-mêmes). Nous ne nous intéresserons pas ici aux normes techniques - « modèle » (présentées dans les annexes de cette thèse) mais, dans une perspective communicationnelle, nous privilégierons l'observation du processus de normalisation « en train de se faire ». En effet, les usagers n'envisagent pas la dimension normative de leur usage dans l'espace public en tant que « mode d'action tout fait » mais ils mettent en place des stratégies individuelles et collectives de négociation, transformation et redéfinition, bref ils se les approprient pour les adapter à une situation donnée.

VII.3. Construction discursive d'une « normalité »

Parmi les organismes normatifs, les acteurs économiques (ici notamment les opérateurs de téléphonie et les constructeurs des terminaux), par la mise en visibilité de leurs discours, participent à la construction et la propagation d'une « normalité ». L'étude des discours de normalisation devient ainsi un angle d'analyse intéressant. Entre ceux-ci, notre analyse portera dans ce chapitre sur les discours publicitaires centrés sur les problématiques de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public.

VII.3.1. Dire et montrer la normalité

Comme le montre Bernard Floris (1996), la publicité véhicule des représentations sociales devenant un instrument de maintient et de construction d'un ordre symbolique dominant. Elle met en synergie *« l'état concret d'un ensemble de représentations sociales et les objectifs symboliques vers lesquels des agents dominants désirent maintenir ou orienter ces représentations »*[425]. L'intervention du marketing ne s'arrête pas là selon l'auteur *« le marketing a inauguré un nouveau type de producteur de sens (...). Grâce au développement des sciences sociales, il a inventé des techniques rationnelles de gestion des relations sociales ».*[426] L'auteur confirme ainsi les observations faites par Jürgen Habermas[427] qui avait remarqué dès les années 1960 cette aptitude du marketing aux « relations publiques généralisées ». Les techniques promotionnelles issues du marché sont devenues selon Bernard Floris une « technologie politique totale » de gestion des représentations sociales et des opinions.

Les opérateurs de téléphonie mobile font partie de ces macro-acteurs économiques qui,

[425] FLORIS, B. (1996).*La communication managériale, la modernisation symbolique des entreprises*. Grenoble : Presse Universitaires de Grenoble
[426] FLORIS, B. et LEDUN, M (2005) , « Le marketing, technologie politique et forme symbolique du contrôle social », *Études de communication, N° 28*
[427] HABERMAS J., (1978), *L'Espace Public. Archéologie de la Publicité comme dimension* constitutive de la société bourgeoise, Paris : Payot.

avec les publicitaires, ont créé des méthodes rationnelles de construction et de diffusion efficaces d'une *normalité*, relative aux contextes d'usages de la télévision sur le téléphone portable, à sa valeur sociale symbolique et aux normes de conduites acceptable dans l'espace public. Parmi les différentes formes[428] de cette « psychopolitique du marketing »[429] mises en évidence par Bernard Floris et Marin Ledun, nous nous intéresserons aux « aptitudes » des politiques de marketing *expérientiel* mises en place par les opérateurs de téléphonie, aptitudes qui visent à construire une « normalité » relative à l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public. Afin de rendre compte de ceci, nous nous appuierons sur une partie de notre corpus documentaire à savoir sur les discours publicitaires des différents opérateurs et constructeurs des terminaux parus dans leurs catalogues, guides d'achat et -sites Internet.

Les mises en scènes des discours publicitaires proposent des modèles d'action et des contextes d'usages et contribuent ainsi au processus d'ancrage de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans les autres pratiques quotidiennes. Ainsi, par le simple fait de montrer un usager en train de regarder une émission de télévision sur son téléphone portable, la publicité propose la *représentation d'une normalité* (Caron, Caronia[430], 2005, p.102). Regarder la télévision sur le téléphone portable devient désormais non seulement possible mais un fait commun.

Bernard Floris et Marin Ledun (2005, op.cit) l'ont déjà montré : les publicitaires n'hésitent pas à s'attaquer à la marchandisation de la subjectivité des individus en fabriquant l'expérience vécue de leur style de vie. Notre hypothèse est que de cette façon, ils contribuent également à produire des effets de normalisation.

Parmi les contextes d'usage susceptibles d'être investis par les usagers de la télévision sur le téléphone portable, les transports en commun sont présentés comme des endroits d'usage « évidents ».

---

[428] Les autres formes de marketing seront davantage développées dans le dernier chapitre de cette recherche notamment dans le sous-chapitre (3.3.2: "modélisations identitaires). A ce moment, nous analyserons davantage les politiques de marketing des marques (branding) qui consistent à créer un imaginaire puissant de la marque (ici des opérateurs de téléphonie), et le marketing relationnel consiste à établir une relation commerciale avec les clients au-delà de la vente des produits afin de les fidéliser. La question du marketing *one to one* est sous-jacente à cette recherché en lien avec la personnalisation du produit "television mobile" en vue de la mise en place de logiques de segmentation (générationnelle, économique)

[429] FLORIS, B. et LEDUN, M. (2005), op.cit.

[430] CARON, A. et CARONIA, L (2005). *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication*, op. cit., p.102

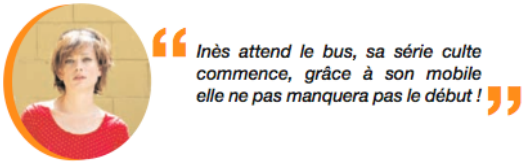

Figure 56 : ***Publicité issue de la fiche explicative pour l'application Orange Tv Player, juillet, 2011***

Figure 57 : *Image issue du guide d'achat Orange France, mars-avril 2009*

Pour atteindre l'effet de normalisation, ce contexte est présenté comme répondant à un besoin courant d'un quelconque téléspectateur qui utilise les transports en commun. Les références sur lesquelles le discours s'appui sont faciles à saisir et surtout populaires au sein du plus grand nombre : « votre série culte », « votre un match de football ».

la TV et le cinéma en illimité dans votre poche !

vous attendez le bus ? Votre série culte commence et vous n'êtes pas chez vous ? Détendez-vous, sortez votre mobile et allumez simplement la TV.

Figure 58 : ***Extrait de la présentation de l'offre TV/vidéo sur le site d'Orange France, juin 2011***

L'élaboration publicitaire de ces expériences vécues cherche à correspondre aux attentes des publics cibles et à transformer les expériences auparavant impossibles dans des habitudes. Faire usage de son téléphone portable pour regarder une émission de télévision dans un bus passe du statut d'une expérience exceptionnelle pour devenir une manière courante de se « détendre » comme on peut le lire dans l'extrait ci-dessus.

Une autre manière de diminuer le potentiel exceptionnel de l'expérience de visionnage de la télévision sur le téléphone portable pour la transformer dans une expérience courante consiste en la mise en place de stratégies de normalisations des situations d'usage. Ceci passe par la banalisation des contextes d'usages (dans la rue, les parcs, les transports en commun, seul ou entouré d'amis). Une catégorie à part des stratégies normatives vise les jeunes.

Figure 59 : ***Image issue de la page d'accueil du Forum de la télévision mobile (juin, 2011)***

Figure 60 : ***Image issue du catalogue SFR, octobre-novembre 2009***

Les images ci-dessus mettent en scène des groupes des jeunes. L'usage de la télévision sur mobile est présenté normalisé, voire banalisé au sein de ces groupes. Comme le montre Floris et Ledun (2005, op.cit.), Caron et Caronia (2005, op.cit.) mais également Riou (2002[431]), en recourant aux stratégies de projection-identification, ce type de représentation qui met en scène des jeunes, parie sur l'identification qu'elle induira. En usant de plusieurs registres tels que l'habillement, la coiffure, les gestes, les rapports interpersonnels, « les discours publicitaires jouent le rôle du miroir »[432]. D'un autre côté, ces publicités valorisent

[431] RIOU, N. (2002), *Pub Fiction*, Éditions d'organisation, Paris.
[432] CARON, A. et CARONIA, L (2005). *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication,* op.cit., p.107

l'aspect relationnel qui se tisse autour de l'usage de la télévision sur mobile par ces jeunes. Dans ces images, le portable, transformé en « téléviseur mobile » semble être un double « catalyseur » : il renforce la complicité entre les personnages, et « pimente » l'atmosphère. Les jeunes sont heureux d'être ensemble et en même temps amusés par le contenu visionné… En associant ainsi la télévision sur téléphone portable à une image typique (groupe de jeunes en train de s'amuser) ces discours « naturalisent » le produit et les situations d'usages envisagées.

Ces discours de normalisation ne s'arrêtent pas là. Les acteurs de la chaîne de valeur semblent exploiter les codes d'utilisation sociale du téléphone mobile pour propager les normes de bon usage de la télévision sur mobile dans l'espace public. Dans l'image ci-dessous, on observe que l'utilisatrice de la télévision sur le téléphone portable, assise sur un banc à côté d'une autre personne, utilisent des oreillettes. On évoque ainsi l'image d'un comportement acceptable dans l'espace public.

Figure 61 : ***Image issue de la Présentation de l'expérimentation DVB-H conduite par Canal+, Nokia, SFR et Tower cast en mars 2006 (également en Annexes)***

Un autre exemple dans ce sens est issu d'une présentation faite par Nokia pour un modèle de téléphone compatible avec la norme DVB-H[433]. Dans les images ci-dessous, on présente les « étapes » nécessaires à la mise en marche de la télévision sur mobile. Le branchement des oreillettes est présenté comme un moment distinct, quasi-obligatoire pour le fonctionnement de la télévision sur mobile.

[433] Source en ligne : « **Nokia 5330 Mobile TV Edition**-TMP pour tous », Disponible en ligne sur : http://www.giiks.com/telephone-mobile/nokia-5330-mobile-tv-edition-la-tmp-pour-tous/, publié le 6 novembre 2009

Figure 62 : ***branchement des oreillettes sur Nokia 5330***

A travers ces quelques exemples, nous pouvons observer que les discours des opérateurs de téléphonie interviennent dans la définition des contextes d'usage et des normes d'usages.[434]Nous verrons que parallèlement à la mise en place des discours de normalisation, les acteurs de la chaîne de valeurs de la télévision sur mobile sont également des renforceurs de tendances.

VII.3.2. Renforcer des tendances

Dans le cas de la télévision sur le téléphone mobile, les processus de normalisation portés par les macro-acteurs fournissent un certain nombre de repères, sans pour autant anéantir la « créativité » d'agir des usagers.

Dans notre enquête, nous avons observé qu'une forme particulière d'usage de la télévision sur mobile se dessine en Roumanie, une forme non rencontrée en France. Deux abonnés à qui nous avons demandé de se prêter à l'exercice de simulation d'usage dans les transports en commun, nous ont déclaré ultérieurement qu'ils ne regardaient quasiment jamais la télévision sur mobile lorsqu'ils étaient dans les transports en commun et rarement ailleurs. En fait, ce qui les intéressait c'était d'*écouter* la Tv : *« C'est comme à la maison, lorsque je laisse la télé allumée. J'écoute soit « Realitatea » soit « Kiss Tv » ; pour écouter le journal télé je ne reste pas nécessairement devant la télé, et pour écouter de la musique d'autant moins »*, nous confiait Silviu. En les questionnant à posteriori, tous les utilisateurs roumains ayant participé à l'enquête nous ont dit qu'ils s'étaient également habitués à « écouter » la télévision sur leur téléphone portable sans regarder l'écran.

[434] Dans le dernier chapitre de cette recherche nous mettrons en évidence d'autres aspects mis en visibilité par les discours publics (commercial, officiel et celui des usagers).

Nicoleta est une utilisatrice roumaine, abonnée à Vodafone et qui utilise quasi exclusivement le service de télévision sur mobile pour écouter de la musique. Pour l'exercice de l'enquête, l'utilisatrice se met en situation d'usage de la télévision sur son portable sur un lieu de rendez-vous (place de la Mairie). Pendant les dix-sept minutes de l'exercice, l'utilisatrice regarde seulement une chaîne de télévision : KISS TV [435]. Dans les enregistrements faits par cette utilisatrice, on observe qu'elle regarde rarement l'écran du téléphone. Elle regarde souvent autour. A côté de l'endroit où l'utilisatrice est installée, des ouvriers sont en train de monter une scène. L'utilisatrice va détourner le regard de l'écran de son téléphone pour regarder dans cette direction.

A ce moment, un ouvrier se prête ~~à passer une rampe~~ (à se glisser sous une rampe). L'utilisatrice va suivre du regard pendant presque une minute le déroulement de cette « action » sans poser son regard sur l'écran du téléphone.

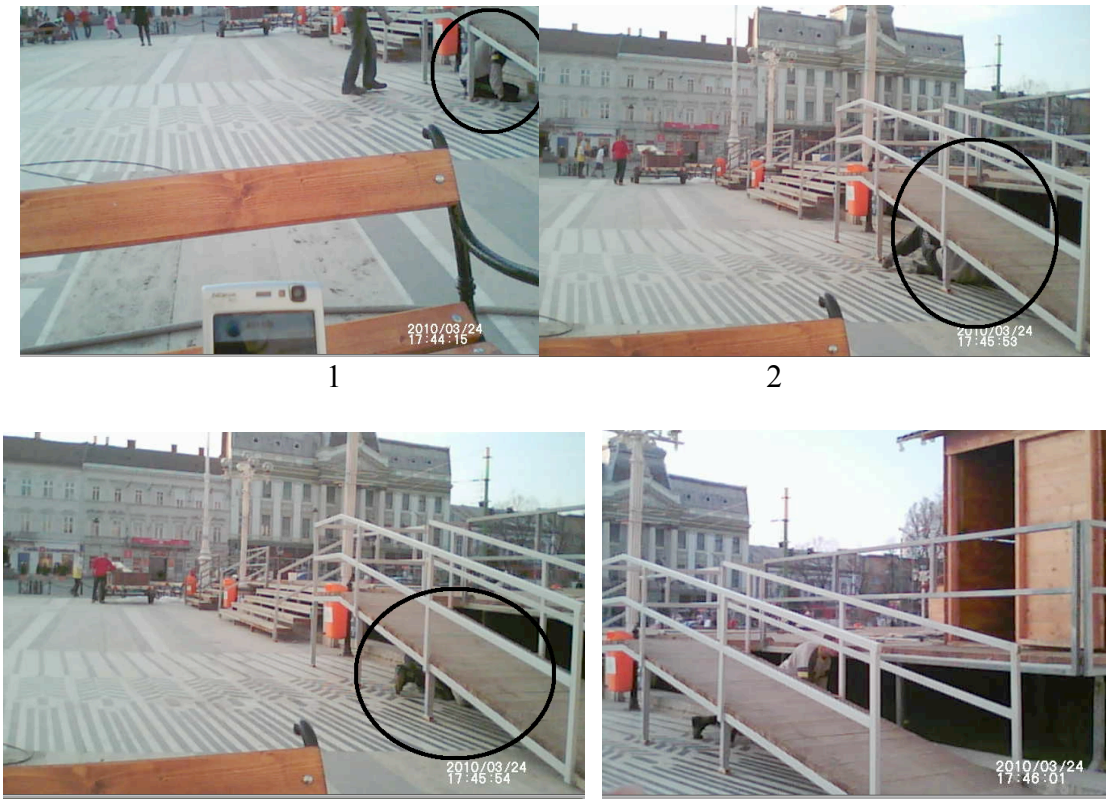

1 2

3 4

Figure 63 : ***l'Utilisatrice suit du regard l'ouvrier en délaissant l'écran de son téléphone***

[435] Il s'agit d'une chaîne Roumaine de musique. La première chaîne roumaine de musique a été crée en 1999, et elle se nommait *ATomic TV*. En 2006 cette chaine a changé de nom, devenant Kiss Tv.

Les regards en direction du téléphone semblent dans son cas « forcés », « artificiels ». Ce sont des regards d'actualisation de la situation artefactuelle dans laquelle son usage s'inscrit : elle connaît l'objectif de notre enquête, le dispositif d'enregistrement. Les règles de l'enquête sont ainsi réactualisées, telles qu'elle les a comprises : elle doit regarder l'écran. Par comparaison avec les attitudes des autres usagers, nous nous rendons compte que ces regards ne sont pas « naturels », elle approche de très prés l'écran du téléphone de ses lunettes caméra. Sentiment confirmé par l'utilisatrice qui atteste utiliser la télévision sur mobile comme un lecteur « MP3 ».

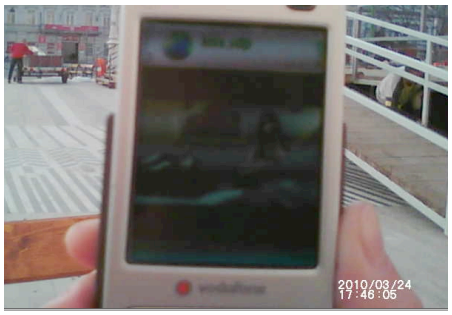

Figure 64 : *Regards « forcés »*

Le volume de la musique est élevé, le son étant enregistré par les lunettes caméra malgré le fait que l'utilisatrice utilise un casque. Il est intéressant de remarquer que cette utilisatrice, pendant tous les enregistrements réalisés reste fidèle à cette chaine. Dès la première phase de préparation de l'enquête et de familiarisation des usagers avec le dispositif d'enregistrement jusqu'aux usages dans l'espace public, elle regarde uniquement cette chaine de musique.

Cet engouement pour les chaînes de musique semble être pris en compte par les opérateurs télécoms présents en Roumanie.

Depuis le lancement de la télévision sur le téléphone portable en Roumanie, l'offre de chaîne proposée par les deux portails « Orange World » et « Vodafone Live ! » a évolué dans le sens d'une augmentation du nombre de chaînes de musique. En avril 2006, l'offre Orange comprenait le visionnage en direct de 13 chaînes de télévision ProTV International, N24, Minimax , Realitatea, Antena 3, National TV, Favorit TV, Senso, BBC World, TV5, Fashion TV, Playboy, Blue. Parmi ces chaînes, une seule est spécialisée dans la musique : il s'agit de Favorit Tv, spécialisée dans la musique folk. Cette offre évolue chaque année. Fin 2010, parmi les 27 chaînes proposées par Orange, quatre sont des chaines de musique : Favorit TV,

MTV Music, MTV Shorts et U TV.

Chez Vodafone, nous avons pu observer la même évolution qui se traduit par un nombre de plus en plus croissant de chaînes de musique généralistes comme Kiss Tv et Party TV ou hyperspécialisés notamment en musique folklorique comme Taraf TV et des concerts enregistrés « Poket on Stage ».

Nous pouvons nous demander si, en tant que vecteurs de propagation des logiques d'efficacité, les organismes normatifs n'accentuent pas les effets de formatage que les nouvelles formes d'usages de la TV sur mobile peuvent engendrer. L'évolution de l'offre dans le sens d'une présence de plus en plus importante des chaînes de musique spécialisées semble renforcer ce type de raisonnement.

Jusque là, notre argumentation ne se fait pas en faveur d'un raisonnent de type cause-effet, dans lequel les stratégies normatives mises en place par les acteurs économiques et les représentations sociales qu'ils véhiculent seraient vues comme seules logiques de propagation des formes et normes. Nous considérons avec Christian le Moënne que *« Les formes sociales qu'elles soient idéelles, relationnelles ou matérielles, ne se propagent pas d'abord par les idées et l'idéologie, mais par les pratiques, les objets, les formes organisationnelles et les différentes représentations et imaginaires qui y sont attachés »* (Le Moënne, 2003).

Dans le chapitre qui suit nous analyserons les façons dont de nouvelles formes et normes d'usage se propagent par les pratiques.

VII.4. Institution sociale de l'usager de la télévision sur le téléphone portable : agencements interactionnels

Deux types de confrontations feront l'objet de l'analyse dans ce sous-chapitre : les confrontations entre les conventions individuelles et celles collectives, et entre les formes et normes saillantes et celles prégnantes. Sur un axe horizontal, nous interrogerons les négociations mises en place par l'usager de la télévision sur le téléphone portable en situation de co-présence : comment négocie t'il sa rencontre avec l'Autre, participant comme lui à l'espace public ? (Chap. VII.4.2) Sur un axe plus vertical, nous interrogerons les confrontations avec les pratiques et normes déjà-là telles qu'elles se manifestent dans des situations d'usage dans l'espace public. (Chap.VII.4.3.).

VII.4.1. Dimensions de l'institution sociale

Précisons que nous empruntons l'expression « institution sociale » à Castoriadis, et, à l'instar de cet auteur, nous comprenons par là le processus qui accompagne l'entrée de l'individu dans le collectif et qui amène donc à la transformation de la « psyché »[436] en un individu socialisé.

Pour Castoriaids, la socialisation de la psyché en tant que processus **d'institution sociale** de l'individu, prend la forme d'une violence atroce imposée à la psyché. Ce processus de socialisation de la psyché, est indissociablement celui d'une psychogenèse ou *idiogenèse,* et d'une sociogenèse ou *koinogenèse. « C'est une histoire de la psyché le long de laquelle celle-ci s'altère et s'ouvre au monde social-historique moyennant aussi son propre travail et sa propre créativité ; et une histoire à la psyché par la société d'un mode d'être que la psyché*

[436] La psyché se forme in utero où s'élabore le « phantasme primordial » qui le constitue en « monade psychique ». La psyché se suffit alors à elle-même et ne perçoit rien d'autre : l'extériorité et l'altérité n'ayant aucun sens. Cette indistinction originaire, cette concentration de la phyché sur elle même va poursuivre l'individu pendant toute son existence : *« Elle est, dans son caractère insensé, la matrice et le prototype de ce qui sera toujours, pour le sujet, le sens : le tenir-ensemble indestructible, se visant soi-même et fondé sur soi-même, source illimitée de plaisir à quoi ne manque rien et qui ne laisse rien à désirer »* (Castoriadis, 1990, p.52). (CASTORDIAIS, C. (1990). *Les carrefours du labyrinthe* III, Le Seuil)
Cet état de monade psychique ne disparaît pas du seul fait de la naissance. Il se maintient tout au long de notre vie.

ne pourrait jamais faire surgir à partir d'elle-même et qui fabrique-crée l'individu social. L'Aboutissement commun de ces deux histoires est l'émergence de l'individu social comme coexistence (...) d'un monde privé (kosmos idios) et d'un monde commun ou public (kosmos koinos) ». (Castoriadis, 1975[437] p. 405) Castoriadis parle de « *l'**imposition** de la socialisation à la psyché* » comme d'un forçage, ressenti par le psyché comme « *une invasion des autres comme autres* » (1975[438], p.407). Cette imposition de la relation à l'autre et aux autres est à la fois aussi bien « source de plaisir » et « satisfaisante » que « source de déplaisir » et « perturbante » (idem). Cette relation s'exprime à travers un permanent processus formatant. Ce processus est fait d'une « *succession de **ruptures** infligées à la monade psychique* » (souligné par nous) et une série *« des constructions successives moyennant lesquelles la psyché à chaque fois, plus ou moins, réussi d'i**ntégre**r (...) ce qui lui a été imposé ».* (Castoriadis, 1975, p.407)

Le monde réel, au sein duquel la psyché découvre qu'elle est plongée, est si différent du monde phantasmé de la monade : *« Il faudra **toujours,** sans lui demander un avis qu'il ne peut pas donner, arracher le nouveau-né à **son** monde, lui imposer (...) le renoncement à sa toute-puissance imaginaire, la reconnaissance du désir d'autrui comme aussi légitime que le sien, lui apprendre qu'il ne peut pas faire signifier aux mots de la langue ce qu'il voudrait qu'ils signifient, le faire accéder au monde tout court, au monde social et au monde des significations comme monde de tous et de personnes »* (1975, p. 420, souligné par l'auteur). Dans les activités sublimées et donc socialement valorisées, le « désir d'état » remontant au « phantasme originaire » reste une motivation puissante et trouve encore à s'exprimer. L'institution de la société *« ne peut jamais résorber la psyché en tant qu'imagination radicale – et que, du reste, c'est là une condition positive de l'existence et du fonctionnement de la, société »* (1975, p. 431). L'homme religieux, l'artiste, le philosophe, le scientifique, chacun selon sa démarche propre, cherchent tous à refonder le sentiment d'unité profonde de l'être (1975, p. 404).

L'auteur met en évidence **deux dimensions de toute institution sociale** : « la dimension ensembliste-identitaire et la dimension de la signification ». (Castoriadis, 1975, p. 289). La logique *identitaire ou ensembliste,* c'est *« cette logique qui règne souverainement et*

[437] CASTORIADIS, C. (1975) *L'institution Imaginaire de la Société*. Éditions du Seuil, collection « Esprit »,
[438] ibid, p.407

inéluctablement sur deux institutions sans lesquelles il n'y a pas de vie sociale : l'institution du ***legein,*** *composante inéliminable du langage et du représenter social, l'institution du* ***teukhein****, composante inéliminable du faire social »* (idem, p. 244) (souligné par l'auteur). Le legein est selon Castoriaids la dimension identitaire du représenter/dire social : *legein* (d'où *logos*, logique) signifie ainsi « *distinguer-choisir-poser-assembler-compter-dire* ». Dans le langage, le *legein* est représenté par la composante *code* ; la composante significative du langage sera ici appelée l*angue*. Le *teukhein* est la dimension identitaire (ou fonctionnelle, ou instrumentale) du faire social *: teukhein (d'où techné, technique) signifie assembler-ajuster-fabriquer-construire »*. (explication en notes de bas de page – Castoriadis,1975, p. 244). Pour Castoriadis « *(...) la société (...) ne peut représenter et se représenter, dire et se dire, faire et se faire sans mettre à l'œuvre aussi cette logique identitaire ou ensembliste, qui ne peut instituer et s'instituer qu'en instituant aussi le legein et le teukhein* » (p. 244) Le *legein* (distinguer-choisir-poser-rassembler-compter-dire) est pour Castoriadis la « dimension ensembliste-ensemblisante du représenter/dire social, comme le *teukhein* (rassembler-ajuster-fabriquer-construire) est la dimension ensembliste-ensemblisante du faire social) (1975, p. 325) Castoriadis est conscient *de l'anachronisme et du forçage des mots* (1975, p. 303) lorsqu'il appelle cette logique à la fois logique identitaire et ensembliste[439] (1975, p. 303).

Cette vision du rapport de l'individu au collectif, nous force, dans notre propre recherche, à penser cette articulation dans des situations manifestes d'un point de vue communicationnel (Bateson et Ruesch, 1988[440], p. 312). Ceci nous permet également de s'éloigner des perspectives centrées uniquement sur l'individu (l'usager) sans penser le

[439] La question essentielle que se pose Castoriadis est : commet penser conjointement identité et ensemble ? Tout d'abord il rompt avec la définition « naïve » de l'ensemble, donnée par Cantor, à savoir : « une collection en un tout d'objets définis et distincts de notre intuition ou de notre pensée. Ces objets sont appelés des éléments de l'ensemble ». Cette vision ne convient pas à Castoriadis car elle ne prend pas en compte *« (...) que les schèmes de la séparation et de la réunion s'impliquent et se présupposent mutuellement* » (1975, p. 307). « *Anthropos anthropngenna , repète inlassablement Aristote : c'est une homme qui engendre l'homme ; c'est un homme que l'homme engendre, il y a, par soi, (...) des individus comme exemplaires (...) du* ***différen****t qui appartient au* ***même*** *»* (Castoriadis, 1975, p. 313) (souligné par nous). L'identité et l'ensemble ne nie donc pas la différence. En effet, la question de **l'identité et de la différence** au cœur du raisonnement de Castoriadis sur les logiques identitaire et ensemblistes : « *ce qui distingue l'ensemble de l'élément est que la position de l'ensemble comme unité identique à soi, n'abolit pas la différence des éléments qui lui appartiennent, mais coexiste avec elle ou se superpose à elle – cependant que les différences internes de l'élément sont provisoirement abolies dans la position de celui-ci, ou considérées comme non pertinentes ou indifférentes ».* (1975, p. 307)

[440] Nous rappelons que ceci implique pour Bateson et Ruesch d'analyser les situations de co-présence plusieurs niveaux portant sur : 1) la «perception de la perception de l'autre», ou l'établissement d'une unité de communication ; 2) la position de chaque participant et sa fonction d'observateur et de rapporteur, 3) l'identification des règles propres à une situation sociale ; 4)l'identification des rôles dans cette situation

processus d'individuation en tant qu'institution sociale de l'individu. Pour Castoriadis *« il est impossible de méconnaître que l'individu social ne pousse pas comme une plante, mais il est crée-fabriqué par la société »* (1975, p.419*)* et que *« l'individu n'est pas un fruit de la nature, même tropicale, il est création et institution sociale » (*1975, p. 420). Ceci nous permet également de prendre en compte le fait que toute innovation, toute nouveauté technologique ou autre s'insère dans un champ social, technique, historique déjà **institué** (Castordiadis, 1975, p.359)**.**

VII.4.2. Régimes d'exposition et d'observabilité mises en œuvre par les usagers de la télévision sur mobile dans l'espace public : rencontre avec l'Autre

Nous débutons notre étude des usages de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public en analysant cette relation non-dichotomique[441] entre l'individu et la société telle qu'elle se donne à voir dans les interactions entre l'usager et les autres passagers. Nous partons de l'hypothèse que le caractère public d'un espace est rendu manifeste par des procédures impliquant notamment visualisation et audibilité réciproques. L'idée de l'espace public, à partir de Kant (et de son concept de publicité) inclut l'idée d'une observabilité réciproque. Notre analyse portera sur les régimes d'exposition et d'observabilité que les usagers mettent en œuvre. Comment, dans l'espace public qui implique coprésence, se montrent-ils aux autres ? Comment organisent-ils leurs pratiques de façon à se rendre intelligibles aux autres ? De quelles façons leur rapport à l'Autre influence leur usage ?

Si l'on peut toujours s'efforcer de distinguer certaines caractéristiques normatives paraissant régir l'action dans un tel ou tel lieu, c'est sont les négociations continues et

[441] Nous retrouvons cette vision aussi bien chez Castoriadis que chez Simondon *« L'individu n'est, pour l'essentiel, rien d'autre que la société. L'opposition individu/société, prise rigoureusement, est une fallace totale. L'opposition, la polarité irréductible et incassable, est celle de la psyché et de la société. Or la psyché n'est pas l'individu ; la psyché devient individu uniquement dans la mesure où elle subit un processus de socialisation – sans lequel d'ailleurs ni elle ni le corps qu'elle anime ne sauraient survivre un instant ».* (Castoriadis, 1990, p. 52). Simondon pense le collectif à partir d'une critique de la dichotomie du psychique et du social *« Le collectif n'est pas une substance ou une forme antérieure aux être individués et qui les contraindrait, pénétrerait en eux ou les conditionnerait : le collectif est la communication qui englobe et résout les disparitions individuelles sous forme d'une présence qui est synergie des actions, coïncidence des avenirs et des passés sous forme de résonance interne du collectif »* (Simondon, 2005, p. 219). Pour Simondon, la réalité – pré-individuelle et l'individu social (résultat de l'individuation) sont à la fois indissociables et irréductibles l'un à l'autre tout comme la psychè et le social-historique chez Castoriadis.

socialement organisées qui constituent selon nous le phénomène intéressant à analyser. De quelle façon les conventions collectives qui « encadrent » l'« être-en-commun » (Simmel) interagissent avec l'usage individuel de la télévision sur le téléphone portable ? Quel rapport entre logique identitaire et logique ensembliste ? (Castoriadis).

Les situations de co-présence analysées ici sont issues des enregistrements vidéo filmés dans les transports en commun. En effet, les transports en commun nous semblaient être des lieux d'usages potentiellement propices à l'identification des actions et des procédures de mise en forme, d'articulation entre l'engagement dans l'action de visionnage de la télévision sur le téléphone portable et le maintien d'une co-présence publique « normale ». Il s'agit des actions menées par les usagers pour garder à la fois une normalité intelligible aux autres et visant à conserver le caractère privé du visionnage de la télévision sur le téléphone portable.

La « normalité » d'un transport en commun, ferré ou non-ferré ne regroupe pas les mêmes les dimensions sensibles ni les mêmes attentes normatives entretenues par les passagers à Rennes et à Timisoara. L'ambiance sonore des trains roumains est loin de correspondre à l'idéal de « silence courtois » (Morel, 2002[442], p. 56) qui régie les règles de bon usage du train en France[443] par exemple. Notre analyse montrera que le fait que les règles du voyage en transport ne soient pas les mêmes d'une ville à une autre a des conséquences immédiates sur l'usage de la télévision sur le téléphone portable. Les usagers vont ainsi aborder des stratégies différentes qui afin d'organiser leur usage. Nos observations rejoignent celles faites par J. Meissonnier[444] et de Julien Morel (2002, op.cit.) sur les régimes très variables de co-présence dans les transports en commun.

VII.4.1.1. Négociations public/privé dans les transports en commun

Les transports en commun, en tant qu'espaces publics participent à une mise en scène

[442] MOREL, J, (2002). « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, 112-113, pp. 50-77

[443] Notre connaissance de ces règles implicites se base outre les discours scientifiques sur des connaissances issues de notre propre expérience de plusieurs années d'utilisation des transports en commun entre les villes de Arad et Timisoara en Roumanie et les transports urbains dans ces deux villes en Roumanie, de la ligne TGV Angers/St. Nazaire et Rennes/Paris, et des transports en commun urbains dans ces villes, en France.

[444] MEISSONNIER, J. (2001). *Provinciliens : les voyageurs du quotidien, entre capitale et province*, L'Harmattan, Logiques Sociales, 2001.

symbolique de la société dans sa théâtralisation (Goffman). Depuis leur apparition, elles ont permis aux passagers d'exprimer dans l'anonymat leurs différences et leurs ressemblances. Dans un bus, nous avons une construction artificielle et temporaire du « vivre ensemble ». Comme les autres espaces publics (les cafés, les restaurant), les transports en commun mettent en scène une négociation permanente entre acteurs sociaux des différentes sphères de la société civile d'un Etat. En tant que système publique, et à ce titre, un voyage en bus peut refléter par exemple la pluralité des individus et des communautés tout en les faisant accéder à une visibilité publique. Ce sont les lieux où l'on peut observer *« la présence simultanée de la figure de l'étranger et de celle de l'autochtone, parce qu'ils réussissent à maintenir les individus dans une extériorité les uns des autres, en même temps qu'ils sont un lien qui unit de manière éphémère dans la séparation.* » (Ghorra-Gobin 2001[445]. p.7).

D'un autre côté, les transports en commun sont des lieux qui interrogent la séparation publique/ privée parce que ce sont des lieux occupés de manière temporaire, tout en étant à la fois des espaces publics et privés (Ling, 1998[446]). Les sièges, les pseudo-cabines de visionnage que se construisent les usagers de la Tv mobile en utilisant vitres et barres de soutien[447], transforment ces lieux en « *territoires privés pour une période donnée* » (Ling, 1998, op.cit.).

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de cette troisième partie de notre recherche, la revendication « territoriales » des usagers passe par des rituels qui leurs permettent d'établir les frontières éphémères de leur cabine privée de visionnage en tant que barrière symbolique qui les sépare des autres passagers. Ces « territoires » nous les qualifierons à la suite de Goffman de « situationnels » au sens où ils font en effet partie « *de l'équipement fixe du lieu (qu'il soit propriété publique ou privée), mais ils sont mis à la disposition de la foule en tant que biens d'usage. On y perçoit une location temporaire, qui se mesure en secondes, en minutes ou en heures »* (Goffman, 1973)[448].

---

[445] GHORRA-GOBIN, C. (2001) Les espaces publics, capital social / Public Space and Social Capital In: *Géocarrefour.* Vol. 76 n°1, pp. 5-11.

[446] LING, R. (1998), « On peut parler de mauvaises manières ! Le téléphone mobile au restaurant », *Réseaux*, n°90.

[447] Voir les exemples commentés dans le chapitre 3.1.

[448] « Les territoires varient selon leur organisation. Certains sont "fixes", ils sont géographiquement jalonnés et dépendent d'un seul ayant droit (…) Ce sont par exemple les champs, les cours et les maisons. Certains sont "situationnels" ; Ils font partie de l'équipement fixe du lieu (qu'il soit propriété publique ou privée), mais ils sont mis à la disposition de la foule en tant que biens d'usage (…) Ce sont par exemple les bancs publics et les tables de restaurants. Enfin, il y a les réserves "égocentriques" qui gravitent autour de l'ayant droit. (…)

Marc Augé montre que les transports en commun (dans son étude le *métro*[449]) sont des lieux profondément subjectifs et individuels mais également et obligatoirement sociaux. Pour Augé, le métro est un terrain d'observation riche pour l'analyste des pratiques sociales. Le métro est ainsi « *le microcosme de la vie quotidienne* » car il fait ressortir l'interaction constante du singulier et du pluriel, de l'individuel et du social, qui caractériserait selon l'auteur cette institution. Le milieu de transport en commun tel le bus ou le tramway est investi des significations symboliques, des conventions et normes qui régissent le comportement des passagers. Ceci offre selon nous des potentiels d'observation et d'analyse des usages de la Tv sur mobile comme ancrées dans d'autres pratiques sociales.

En Roumanie et France, ces endroits ne sont pas régis par les mêmes codes et normes.

Dans les villes de Timisoara et d'Arad, le bus, le tramway, le train sont des espaces de socialisation qui s'accompagnent de l'obligation de l'engagement dans la communication. A Rennes, ces deux lieux, sont de lieux de silence et *d'inattention polie*. Alors que dans le tramway de Timisoara politesse signifie obligation de prise en compte de l'autre, d'engagement dans la conversation, à Rennes, la politesse prend la forme du silence et de l'évitement de la conversation.

Mettons en évidence une série de normes de bonne conduite dans les transports en commun qui ont une influence évidente sur l'usage de la télévision sur le téléphone portable. Dans les villes de Timisoara et Arad, les transports en communs sont des lieux de dialogue. Aussi bien dans le train que dans le tramway, des inconnus discutent. Aucune affiche ni signal scriptural ne demande aux voyageurs de garder silence. Une série d'images issues de notre enquête nous permettra d'argumenter cette affirmation. Dans l'image ci-dessous, filmée dans le train Arad-Timisoara nous pouvons observer : l'individu à gauche parle, gesticule. Ce qui raconte est audible depuis la place de l'utilisateur qui filme à l'aide des lunettes-caméra. Au centre de l'image une jeune femme manipule son téléphone lorsqu'un homme vient lui parler, à gauche quatre jeunes parlent, sur un autre siège, toujours à gauche de l'image une autre personne a les yeux fermés.

Ce sont par exemple les sacs à main. » (Goffman, 1973, pp.43- 44)
GOFFMAN, E. (1973), La mise en scène de la vie quotidienne, *Les relations en public*, Paris, Editions de Minuit
[449] AUGE, M. (1986), *Un ethnologue dans le métro*, Paris : Hachette.

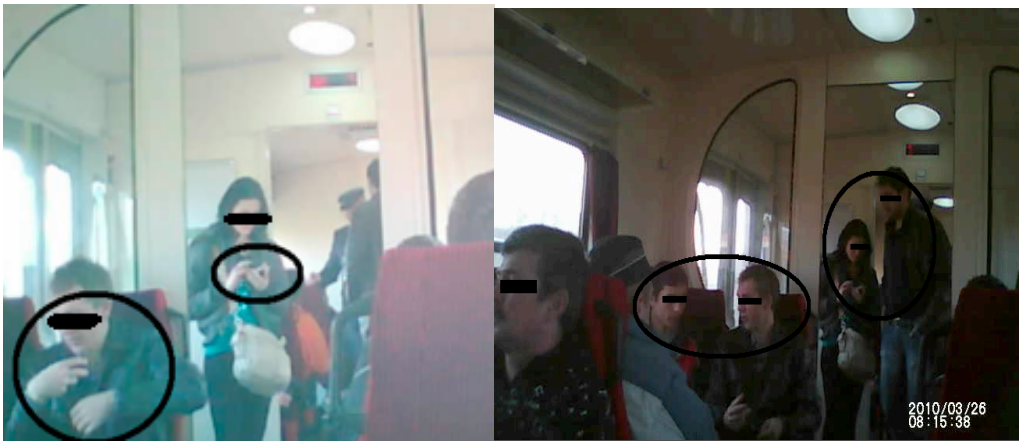

Figure 65 : ***Images de train Arad-Timisoara***

Un autre exemple est issu d'un trajet en tramway dans la ville de Timisoara. Deux femmes discutent. De leur discussion, nous pouvons nous apercevoir qu'elles ne se connaissaient pas avant leur montée dans ce tramway. Le volume de leur voix fait que les passagers assis dans leur proximité entendent leur discussion, leurs gestes sont amples. Les deux passagères engagées dans la conversation réactualisent des normes sociales héritées. Il s'agit là d'un « rapprochement poli » dans lequel on montre que la présence de l'Autre n'est pas ignorée. S'engager dans la conversation, devient une forme d'empathie et de création d'un lien social, malgré son caractère éphémère.

Figure 66 : ***Image d'un tramway à Timisoara***

En France, au contraire, les transports en commun sont des *espaces de silence* (Morel, 2002), de distance et *d'inattention polie*, plus qu'un autre lieu de l'espace public (place, café, gare, arrêt de bus, etc.). Des normes spécifiques de civilité qui impliquent l'évitement de toute forme d'ostentation (sonore, visuelle, kinesthésique) règlent la conduite des passagers. Les passagers contrôlent le volume de leur voix, gardent des distances par rapport aux autres

passagers, évitent le contact visuel, et tout contact physique.

Ces dernières années, certaines de ces normes collectives sont devenues, à travers leur inscription scripturale, des exigences voire des interdictions. Il est ainsi interdit de téléphoner dans les wagons des trains. Une signalétique spécifique d'interdiction ou de restriction a été déployée et des systèmes de brouillage des réseaux téléphoniques ont été mis en place.

Figure 67 : ***Signalétique utilisée par la SNCF***

Il est interdit de monter dans un bus par une autre porte que celle de devant ou de sortir par cette même porte). Ceci agit sur l'éventualité d'un contact physique entre les passagers qui montent et ceux qui descendent, éventualité qui est ainsi limitée. La norme de bonne conduite qui met en forme les comportements des passagers devient alors l'obligation d'évitement de l'autre.

VII.4.1.2. Stratégies d'évitement du collectif

Bien que les transports en communs soient régis par des normes collectives contraires dans les deux pays (obligation d'engagement et obligation d'évitement), pour les usagers de la télévision sur le téléphone portable, la revendication d'un territoire propice à l'usage individuel de la télévision sur le téléphone portable passe, aussi bien à Rennes qu'à Timisoara par la mise en place des stratégies d'isolement.

Nous avons analysé dans le premier chapitre de cette partie d'analyse, le processus de construction d'une niche privée de visionnage, mis en place par un usager rennais. On a vu que celui-ci se serve de la paroi blanche de l'axe de pivotement du bus afin de s'isoler[450].

[450] Cas analysé dans le chapitre précédent

Figure 68 : ***Champ visuel réduit par les parois de l'axe de pivotement du bus***

Nous avons observé ce même type de stratégie d'évitement de l'Autre mis en pratique par l'un des nos participants roumains à l'enquête. L'usagère en cause, semble anticiper la probabilité d'une situation de proximité avec l'Autre : elle met en place une stratégie d'évitement. Sa manœuvre sensée diminuer de la probabilité qu'un autre passager s'assoie devant elle est assez courante. Dans la photo ci-dessous on peut observer qu'elle a laissé son sac à dos sur le siège se situant devant elle.

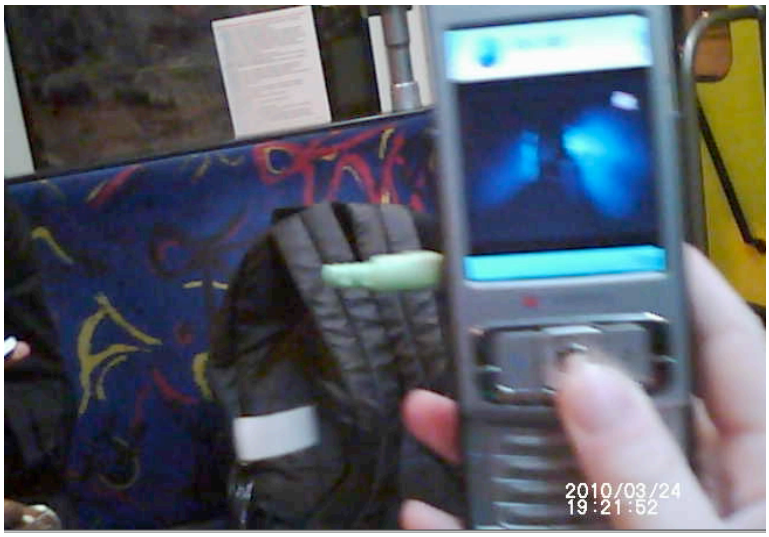

Figure 69 : ***Positionnement stratégique du sac à dos sur le siège de vis-à-vis***

Cette stratégie empêcherait une entrée directe dans son champ visuel. En effet, la présence d'une personne devant elle, l'obligerait à interrompre son usage à fréquence variable par des échanges des regards. L'obligation de l'engagement dans la communication passe aussi par le contact visuel. On observe d'ailleurs que, lorsqu'une personne entre dans son champ visuel, il y a un échange de regards . Les règles de civilité qui régissent le vivre ensemble dans la ville de Timisoara n'imposent pas un évitement du regard direct. La rencontre sociale se base non pas sur l'inattention polie, comme en France mais sur *l'attention polie* qui se manifeste souvent par un échange de regards soutenus. Cette règles régulent

l'interaction avec l'Autre dans un transport en commun au même titre que la confiance. Elle s'établit sur le mode d'un subtil dosage entre des regards dirigés et mimiques qui confirment la relation, et la prise en compte de l'autre.

Figure 70 : ***Premier échange de regards***.

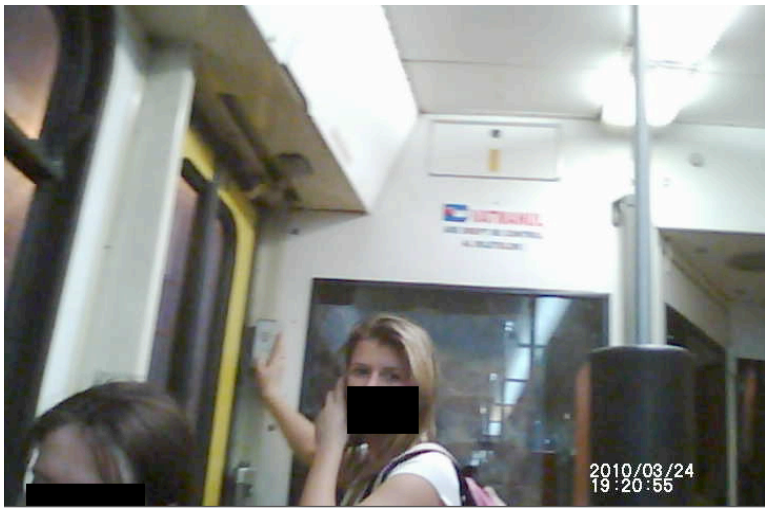

Figure 71 : ***Deuxième échange de regards***

Nous pouvons interpréter ces stratégies d'évitement du collectif comme une volonté de repli sur soi, une forme de « nostalgie de la psyché » (Castoriadis, 1975). Nous pouvons les interpréter comme des tentatives de protection d'une intimité originaire où l'altérité n'existerait pas. La paroi blanche qui sépare notre usager du regard de l'Autre, le sac à dos posé sur le siège avant, peuvent être interprétés aussi comme des frontières symboliques censées empêcher la rencontre avec l'Autre. Mais comme nous pouvons l'observes dans la situation décrite ci-dessus, lorsque l'altérité et l'extériorité font leur apparition, l'individu reprend son rôle social.

VII.4.1.3. Formes visuelles de coordination sociale

Ces arrangements, quoique relativement stabilisés par les stratégies des usagers, sont également de nature flexibles. Un passager peut interférer avec cet espace artificiellement construit : si l'usager est assis côté couloir alors qu'un autre passager est assis côté fenêtre, lors sa descente ce dernier va interférer avec le pseudo « espace privé » construit par l'usager de la télévision sur portable. Dans les images ci-dessous, nous pouvons observer comment un passager assis à côté de notre utilisatrice perturbe son usage.

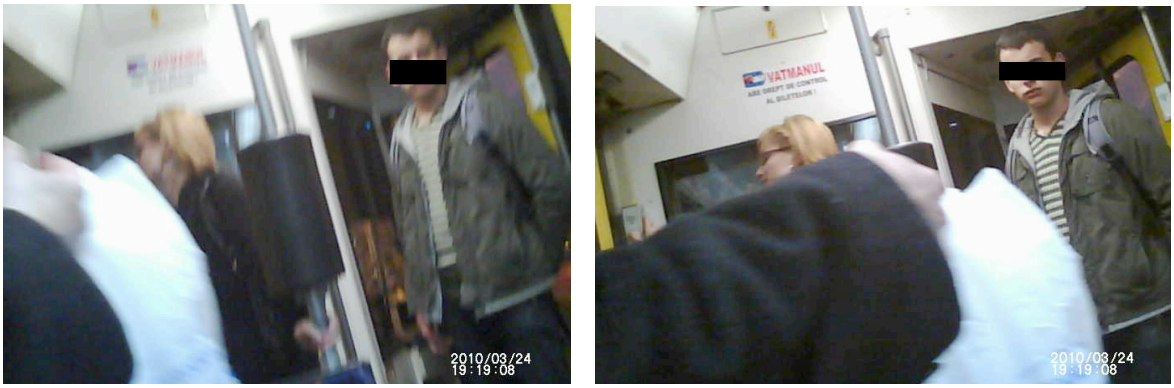

Le passager assis à gauche s'apprête à descendre. Son bras entre dans le champ visuel de l'utilisatrice de la Tv sur mobile qui ne regarde plus la TV

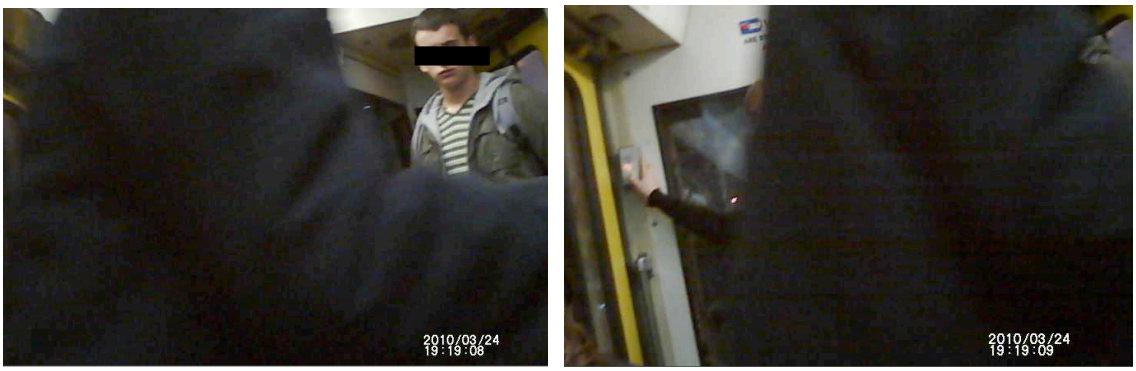

La personne qui s'apprête à descendre occupe une grande partie du champ visuel de l'utilisatrice

Figure 72 : *Un passager interfère avec la « territorialité » de l'usager*

De la même manière, l'usager rennais qui visionne la télévision sur le téléphone portable en restant debout (un seul parmi les participants à notre enquête) devra changer de place ou bouger à plusieurs reprises pour laisser les autres passagers descendre ou monter, pour laisser deux individus qui vient de se reconnaître s'asseoir l'un à côté de l'autre, etc.

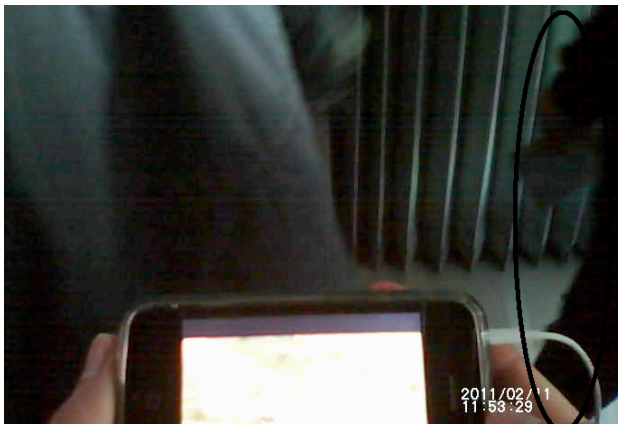

1 La personne de droite se prépare à passer devant l'usager afin de descendre du bus

2. Le passager passe à proximité de l'usager

3. Le passager quitte le champ visuel de l'usager

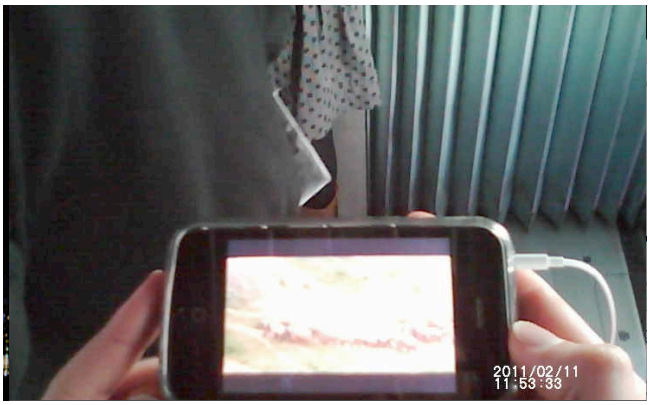

4. L'usager retourne au visionnage de la TV

Figure 73 : ***Un passager interfère avec le territoire de l'usager***

Cet usager aurait très bien pu visionner son programme de télévision sans interrompre la permanence du contact visuel avec son téléphone. Au contraire, nous observons que dès que le corps du passager est entré dans son champ de vision, l'usager se désengage d'une focalisation sur l'écran du téléphone. D'autres usagers français mettent en place ce type de stratégie. Gina est Fred choisissent des places côté fenêtre. De cette façon ils ne seront pas dérangés par une personne qui souhaiterait s'asseoir à côté d'eux.

Ces exemples montrent l'engagement de l'utilisateur de la TV sur mobile dans un rôle social attendu. Dans ces exemples, le regard a un rôle de gestion de la coordination. L'usager de la Tv sur mobile n'est pas « coupé » de l'extérieur: il donne priorité à son rôle social et aux règles implicites d'une rencontre : les deux participants doivent gérer ensemble leur coordination, et dans ces exemples, le temps d'arrêt du visionnage, marque le « laisser passer ». L'orientation visuelle du participant met en visibilité son engagement actif tout d'abord dans son rôle de passager, vu comme rôle premier et ensuite dans son rôle de téléspectateur mobile. En mettant en pratique ce double rôle de passager et de téléspectateur mobile, celui-ci ne se dissocie pas totalement du monde environnant. Comme les exemples des usages de la télévision sur mobile « en marchant », apportés par Julien Figéac[451], ces exemples infirment donc l'idée d'un repli sur soi des usagers. Les usagers de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public *« ne se replient pas dans une bulle intimiste, en passionné, en maintenant coûte que coûte la réception de leurs contenus médiatiques favoris »* (Figéac[452], 2009,). La psyché laisse la priorité à l'individu socialement institué[453]. Ainsi les usagers de la Tv sur mobile ne privilégient pas leur attachement (Hennion, 2004[454]) à un contenu au mépris des démonstrations de bonne conduite.

Ces exemples montrent comment, à travers des échanges furtifs de regards, les participants se coordonnent. En mettant l'accent sur la furtivité des situations de coprésence visuelle, certains penseurs ont insisté sur le lien empathique qui unit alors les individus. Au choc perceptif ressenti par le citadin correspond l'expérience d'une synchronisation immédiate avec autrui; ce que Benjamin a appelé l' « identification empathique » (Benjamin[455], 1989). De manière plus fondamentale, cette manière d'être présent à autrui précise les conditions à partir desquelles la réciprocité des perspectives devient possible. En pouvant soi-même observer autrui, nous prenons conscience d'être observable en retour et agissons en conséquence. L'interruption de l'usage de la télévision sur le téléphone portable manifestée

[451] FIGEAC, J. (2009). « Vers une pragmatique des attachements médiatique. Le cas de la TV mobile ». *Thèse de doctorat en sociologie*. Université de Toulouse II – le Mirail

[452] ibid, p.305

[453] Nous reviendrons sur l'analyse du processus de socialisation de l'individu dans la dernière partie de ce chapitre, qui porte sur les confrontations entre les conventions individuelles et celle collective. Par la « psyché » nous comprenons à la suite de Castoriadis, (1975, op.cit) « la nature qui est en nous » L'entrée de l'individu-usager dans le collectif devient alors un processus qui amène à la transformation de la psyché en un individu socialisé.

[454] HENNION A. (2004), « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur » *Sociétés*, n° 83, 3, p. 9-24.

[455] BENJAMIN, W. (1989), *Paris, capitale du XIXe siècle*. Paris : Éditions du Cerf, Traduit de l'allemand par Jean Lacoste

par des regards dirigés vers l'Autre correspond à une « attention coopérative » (Chelkoff, Thiabud[456] par laquelle *« je reconnais que je suis observable pour autrui et pas seulement par autrui »* (Joseph, 1984[457]).

VII.4.1.4. Engagements visuels et gestion proxémique

Le rapport à l'autre mise à part cette question d'obligation d'engagement dans un rôle social attendu, interroge aussi la question de la distance interpersonnelle comme construction sociale et composante communicationnelle de la culture.

Edward T. Hall (1966[458]) l'avait montré : la distance interpersonnelle, le périmètre de l'espace vital d'une personne est une composante communicationnelle de la culture. L'unité proxémique, cette distance interpersonnelle exprimée en centimètres varie sensiblement d'un pays à l'autre et peut faire l'objet d'une analyse comparative entre deux cultures différentes notamment entre une culture occidentale (française) et une culture orientalo – balkanique – latine (roumaine). L'hypothèse qui fonde la recherche proxémique de Hall relève de la matrice théorique de l'Ecole de Palo Alto, à savoir l'équivalence entre la culture et la communication. A partir d'une anthropologie des « manières », Hall introduit la question de temps et de l'espace comme composantes de la culture. Sur ce dernier point, il en propose une nouvelle approche, qu'il appelle la proxémique : *« the study of how man unconsciously structures microspace — the distance between men in the conduct of daily transactions, the organisation of space in his houses and buildings, and ultimately the layout of his towns »*[459]. Comme tout autre organisme vivant, l'homme possède selon Hall une territorialité; sorte de projection symbolique dans l'espace qui l'entoure, non moins réelle que sa frontière physique. Cette territorialité est modelée : elle peut être donc décrite par l'observateur telle qu'elle est apprise par l'homme. Dans l'espace que l'homme traverse, la série entière de ses rencontres (transactions) dessine des figures de sens. Et ces figures sont codifiées au même niveau que

[456] CHELKOFF, G.ET. THIBAUD, J-P (1993). L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville. *Les Annales de la recherche urbaine.* n° 57-58, Espaces publics, Décembre 1992- mars 1993, pp. 7-16
[457] JOSEPH, I. (1984), *Le Passant Considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984.
[458] Hall, E.T. (1966), *La dimension cachée*, Seuil
[459] Hall E.T., (1963) « Proxemics : the study of man's spatial relations », dans Man's image in medicine and anthropology, i. Gladstone éd., New York, 1963, et « A system of notation of proxemic behaviour », American Anthropologist, v. 65, 1963, pp. 1003-1026. Citation prise dans l'article de Fabbri Paolo. Considérations sur la proxémique. In: Langages, 3e année, n°10, 1968. pp. 67

les règles de politesse.

Nous analyserons ici les conduites visuelles d'un usager rennais et les manifestations des rapports de proximité lors de l'usage de la Tv sur mobile dans le bus.

Au premier chapitre de cette troisième partie de notre thèse, nous avons analysé les conduites visuelles de cet usager en mettant en évidence notamment les conduites d'orientation et de gestion du déplacement, nous avons ainsi analysé les regards visant le contrôle et la confirmation des certains indices extérieurs, ou les regards que nous avons qualifié de contemplatifs. Dans ce chapitre qui situe l'analyse au niveau des interactions interhumaines, nous avons choisi de reprendre cette analyse des conduites visuelles de l'usager en y intégrant des regards d'un autre ordre que nous appellerons par la suite « regards sociaux ». Par ceci, nous comprenons les regards dirigés non pas vers des éléments de l'environnement physique mais des regards de prise en compte des autres passagers.

Rappelons que l'usager s'assoit côté fenêtre. Le fait de garder ses jambes écartées diminue la dimension de la place située à sa droite et à priori libre. De plus, dès le moment où il s'assoit, l'usager place son écharpe sur le siège situé à sa droite. Aucune personne ne va s'asseoir à son côté pendant son trajet.

A plusieurs reprises, nous avons observé la mise en place d'une vigilance explicite de la part de l'usager qui reste attentif aux conduites des autres passagers situés dans sa proximité. Le territoire observé est celui situé dans son immédiate proximité (maximum 1 mètre) devant lui (et *uniquement* devant). L'usager interrompt son usage chaque fois qu'une personne s'assoit devant lui :

Figure 74 : ***Regards dans la direction des passagers s'asseyant devant***

A deux reprises un autre passager s'assoit sur les places situées devant l'usager. Celui-ci regardera dans leur direction. Nous observons néanmoins que les regards sont baissés : le visage de ces passagers n'entre jamais dans le champ de vision de l'usager et la rencontre des regards est évitée.

Lorsque le premier passager d'apprête à descendre, le téléspectateur va de nouveau rendre manifeste sa vigilance périphérique par des coups d'œil dans sa direction.

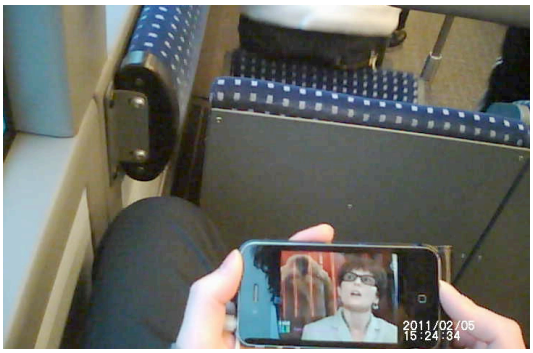

La personne assise devant s'apprête à se lever de son siège

L'usager de la Tv sur mobile quitte le visionnage de son téléphone pour suivre du regard l'usager

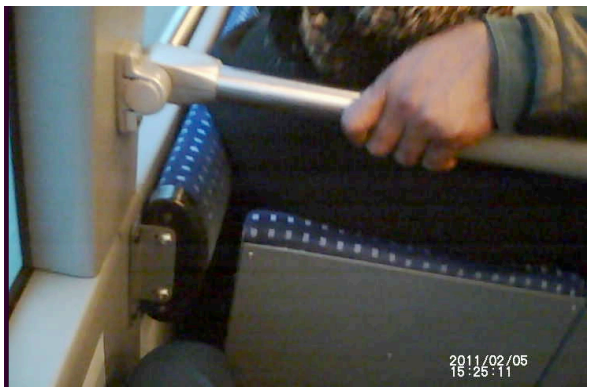

Figure 75 ***Entrée dans le champ de vision proxémique provoque comme réponse un regard dirigé***

La description de cette séquence interactionnelle laisse apparaître les façons dont son orientation visuelle lui permet de se montrer soucieux de la coordination de ses mouvements par rapport à l'homme situé à sa gauche. Cette orientation converge avec l'attention minimale qu'il est préférable d'accorder aux autres personnes entrées dans son « périmètre intime » afin de ne pas les toucher. Cette convergence est une forme de vigilance sur la « normalités des apparences » mais aussi une forme de politesse : cette orientation de regard lui permet de conserver les personnes environnantes dans son champ de vision et donc d'anticiper toute coordination sans pour autant leur adresser un regard dirigé ou les toucher.

La prise en compte de ses regards « sociaux », nous permet de comprendre comment l'engagement visuel de l'utilisateur de la Tv sur portable dans la réception du programme télévisuel est discontinu car négocié en fonction des indices environnementaux et sociaux. Des coups d'œil vers des repères du trajet, vers le paysage urbain, vers le bus (analysés dans le chapitre VI), de même que ceux dirigés les autres passagers rompent cette logique du regard continuel.

L'exemple ci-dessus nous permet également d'observer comment cet usager exprime son respect d'une norme sociale non-écrite : l'usager évite toute croisement de regards et tout contact physique avec les autres passagers. Ce code de conduite particulier, que Goffman (1973) et Giddens (1994) décrivent comme une « inattention polie », régule en France les interactions entre les usagers de la Tv sur mobile et les autres passagers. Pour Giddens[460] (1994, p. 87-88), l'inattention polie est « *le type le plus élémentaire d'engagement en face-à-face lors de rencontres avec des étrangers dans le cadre de la modernité ».* Outre le visage, elle fait appel à une subtile utilisation des postures corporelles, afin de délivrer dans la rue, les édifices publics, le train ou l'autobus, ou lors de cérémonies, de fêtes ou d'autres assemblées, le message suivant : *« Tu peux me faire confiance, mes intentions ne sont pas hostiles. »* L'inattention polie est une confiance en « fond sonore » — non pas dans le sens d'un mélange aléatoire de bruits divers, mais d'un assemblage de rythmes sociaux soigneusement muselés et contrôlés. Elle est caractéristique de ce que Goffman nomme une « interaction diffuse » (In Giddens, 1994, p. 88). De manière réciproque, ces acteurs respectent la « face »[461] que l'autre souhaite pour diverses raisons présenter ; et cette *apparente indifférence* permet à chacun de maintenir une relation constante tout en se préservant d'une trop grande implication. En effet,

[460] GIDDENS, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan,

[461] On rappelle ici que Goffman désignait par le terme de « face » *« la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs »* (Goffman, 1973, p. 29).

« l'inattention polie n'est de l'indifférence ». (Giddens, 1994, p. 88).

Cette distance discrète mais fermement maintenue est particulièrement observable lors des usages de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public dans la ville de Rennes. La rencontre avec l'Autre (passager, mais aussi usager d'autres TIC mobiles) est négociée en fonction de l'inattention civile qui est en permanence réactualisée en tant que forme de sociabilité et mode de gestion de la co-présence. Celle-ci « *consiste à créer de la distance entre les personnes, à se rendre poliment étranger les uns aux autres, à s'installer dans une extériorité des uns par rapport aux autres, à instaurer une a-propriété mutuelle.* » (Quéré, Brezger, 1993[462], p. 91).

La description de ces mécanismes simples de coordination sociale (Conein[463], 2005) et de gestion de la proximité nous permet de tirer le constat d'un double processus d'in-formation. Nous avons pu constater que d'un côté, l'engagement visuel de l'usager dans cette pratique télévisuelle in-forme (sans la mettre entre parenthèses) la participation à coordination sociale et la gestion de la distance interpersonnelle et, d'un autre côté, les règles qui régissent la rencontre sociale in-forme les usages et les engagements sociaux de l'usagers

VII.4.3. Conventions normatives et négociations interactionnelles : nouvelles normes, nouvelles déviances

Après avoir analyser la participation de l'usager de la télévision sur mobile à la coordination sociale et à la gestion territoriale de l'espace interpersonnel, nous nous intéresserons au processus d'institution sociale de l'individu usager en tant que processus de confrontation aux conventions collectives.

D'une manière générale, les conventions sociales établissent un cadre qui sert de référence. Ce sont des normes collectives reconnues comme légitimes : elles règlent le comportement attendu et montré. Elles fixent également les limites entre les conduites socialement acceptables et celles qui ne le sont pas. Parmi ces règles, les règles de civilité ;

[462] QUÉRÉ, L., BREZGER, L. (1993). « L'étrangeté mutuelle des passants… », op.cit., p.91
[463] CONEIN, B. (2005), *Les sens sociaux, trois essais de sociologie cognitive*, Paris : Economica.

prennent la forme d' « un guide d'action mental qui serait recommandé » Bernard (1997, p. 109[464]). Ainsi, l'incivilité apparaît comme un refus temporaire ou local de ces standards sociaux (Elias, 1973[465]). Dans une vision très rigide, on peut considérer les normes comme des injonctions qui dictent ce que l'individu ne doit pas faire, ce qu'il lui est permis de faire, ce qu'il convient pour lui de faire, ce qu'il doit faire.

Cependant, dans le cas des usages de la télévision sur le téléphone portable[466] les lisières semblent malléables entre l'interdiction et une autorisation inaccoutumée que l'usager de la Tv mobile en tant que participant à l'espace public croit pouvoir se donner. L'option entre ces alternatives dépend de la compétence communicationnelle (et donc organisationnelle) de l'usager et des autres, en tant que faculté à interpréter une situation sociale et à anticiper les enjeux relatifs de la conduite choisie, et les risques d'une éventuelle « déviance » : Puis-je (usager timisoaréen) m'assoir sur une place réservée et ignorer le rapprochement d'une personne en droit de s'y asseoir ? Puis-je (usager rennais) regarder la télévision sur mon portable alors que j'ai oublié d'emporter avec moi les oreillettes ?

Nous analyse montrera dans cette sous-partie que la télévision sur le téléphone portable s'accompagne comme toute innovation de l'émergence de nouvelles normes et de nouvelles formes. Se pose alors, de manière sous-jacente, la question *« de l'inépuisable multiplicité du réel en sa création de nouveau (émergences) »* (Noyer, 2006)) des infinies altérations - créations, désinstitutionalisations – re-institutionnalisations (Castoriadis). Qu'est ce qui fait que de nouvelles normes et formes sociales émergent en permanence ? Sans prétendre pourvoir y répondre nous avancerons l'hypothèse que c'est notre « compétence organisationnelle » (Garfinkel[467], 2007) qui fait que nous soyons capables d'inventer en permanence de nouvelles normes et de faire émerger de nouvelles formes artefactuelles.

L'idée d'une normalisation de la pratique du téléphone mobile dans l'espace publique a été mise en évidence par une série d'études sociologiques. Des études qui ont engagé une réflexion dans ce sens dès l'apparition de ce nouvel objet sociotechnique : *« l'utilisation des téléphones mobiles donne peu à peu naissance à certaines moeurs (...) avec la normalisation*

[464] BERNARD, Y. (1997). Les représentations sociales de la civilité dans la société urbaine d'aujourd'hui. *Psychologie Française*, *42* (2), 107-112.
[465] ELIAS, N. (1973). *La civilisation des mœurs*. Paris: Calmann-Lévy
[466] comme dans les cas des usages des autres TIC mobiles

[467] GARFINKEL, H. (2007) *Recherches en ethnométhodologie*, (traduit de l'anglais (USA) par Michel Barthélémy, Baudouin Dupret, Jean-Manuel de Queiroz et Louis Quéré). Paris, PUF,

progressive du portable, nous développerons probablement un répertoire de postures d'inattention appropriées que nous pourrons assumer ». Julien Morel publie en 2002 une étude sur cette problématique usitée. Sa perspective s'éloigne néanmoins des perspectives qui posent l'hypothèse d'un caractère extérieur et (très) contraignant des normes pour organiser l'action et l'interaction sociales. Ainsi *« en « attendant les normes », on peut proposer un cadre conceptuel très général expliquant pourquoi une part importante des membres de la société et finalement de la recherche sociologique, est assez facilement amenée à exagérer les risques et les inquiétudes dans le contexte de développement d'une Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et plus largement, lors de tout processus d'innovation technique et/ou sociale »*(Morel, 2002[468]).

Le constat de l'émergence de nouvelles normes sociales liées strictement à ce nouvel objet semble ainsi généralisé. Dans leur ouvrage *Mobile attitude : ce que les portables ont changé dans nos vies*, Alban Gonord et Joëlle Menrath soulignent : « *Si la société peut être depuis toujours être considérée comme une vaste scène où chacun joue plus ou moins consciemment un rôle, le mobile y promène depuis quelques années son petit théâtre itinérant. De nouvelles scènes prennent vie sous nos yeux, faisant naître de nouveaux gestes, de nouveaux comportements, de nouvelles façons aussi de jouer avec les autres personnages et les codes en vigueur. Quittant le point de vue privilégié de l'intériorité, on se place alors dans la peau du spectateur* » (Gonord et Menrath, 2005, p149[469]).

VII.4.3.1. Le casque obligatoire en France, facultatif en Roumanie

En Roumanie, on a parlé après la chute du communisme d'une conduite « libérée ». Or, cette libération du comportement, de la conduite en société et de l'apparition sur la scène publique se heurte souvent à des normes de « bonne conduite » héritées. D'ailleurs les comportements « déviants » sont vus comme tels, justement lorsqu'il y a une transgression des règles, du cadre normatif. Garfinkel considère qu'afin de se rendre mutuellement intelligibles, les gens doivent faire preuve de ce qu'il appelle une « compétence organisationnelle ». Cette compétence participerait à la régulation interne, au même titre que la confiance. Elle est selon Garfinkel (2007, Rééd.), une compétence à la fois sociale et

[468] MOREL, J, (2002). « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, 112-113, pp. 50-77

[469] GONORD, A. et MENRATH, J. (2005) *Mobile Attitude Ce que les portables ont change dans nos vies,* Hachette Littératures

pratique : sociale car elle a un rôle déterminant dans la production de l'ordre, sa reconnaissance et son maintien et pratique car elle suppose la maîtrise pratique des méthodes et procédés selon lesquels les divers activités s'organisent. C'est sur le fond de cette compétence que les « incompétents » sont identifiés et le cas échéant informés et admonestés.

Par exemple, lors de notre enquête, nous avons observé une situation quasi-identique à Rennes et à Timisoara : dans un milieu de transport en commun, un jeune écoute de la musique à un volume élevé sur son téléphone portable, sans utiliser de casque. Cette situation provoque des réactions de réprobation dans les deux terrains d'observation (des gestes, des regards, des mimiques, voire des discutions entre les autres passagers). Mais le jeune en cause a été rappelé à l'ordre uniquement dans le tramway de Timisoara. Les déviances, reconnues comme telles par la société sont suivies de tentatives plus ou moins subtiles pour restaurer le cours « normal » des choses. Finalement la « subtilité » du rappel à l'ordre est à son tour le résultat d'une permanente confrontation entre normes et formes.

Mais en fonction de quoi, ce comportement a été jugé comme déviant? Dans le tramway de Timisoara, aucune forme signalétique, aucun message écrit n'interdisait l'usage du téléphone portable ou ne donnait des indications sur des possibles nuisances sonores. Il est vrai que les comportements déviants sont jugés comme tels non seulement par rapport à une norme écrite mais aussi par rapport à une norme non-écrite, norme de « bonne conduite » qu'on nous a transmise notamment par l'éducation. Cependant dans le cas des objets innovants, cette transmission par l'éducation ne peut pas avoir lieu progressivement. Dans ce cas, les normes de « bonne conduite » émergent à postériori. Inconsciemment, les gens font émerger en permanence de nouvelles normes qui accompagnent les innovations. De permanentes confrontations entre les normes émergentes et les normes héritées surgissent. Si l'on suit ce raisonnement, le comportement du jeune a été jugé comme « déviant » par rapport aux normes « héritées » de bonne conduite. Et la prise de position s'est fait par rapport aux normes fortement culturelles de l'agir dans l'espace public.

Cela ne veut pas dire que ce qui donne sens à une pratique ou simple activité, est sa cohésion, sa conformité absolue aux normes prédéfinies. Le sens se construit au cours de son élaboration située. Mais il reste que *« en tant qu'elle se réalise progressivement, la société signifie toujours que les individus sont liés par des influences et des déterminations éprouvées réciproquement. Elle est par conséquent quelque chose de fonctionnel, quelque chose que les*

individus font et subissent à la fois » (Simmel, 1991).

La norme qui semble non-respectée dans l'exemple cité est l'impératif d'utiliser le casque.

En France, l'usage des écouteurs par les utilisateurs de la télévision sur le téléphone portable est systématique. On ne peut pas interpréter ce geste uniquement à travers leur rôle dans la qualité de l'audition. Le bus en France est un espace de silence, les téléphones proposent plusieurs variations du volume du téléphone et même sans utiliser des écouteurs l'utilisateur est capable d'entendre le son accompagnant les émissions de télévision. Il semble assez évident que l'utilisation des écouteurs ou d'une casque par les usagers de la télévision sur mobile (comme pour les autres TIC mobiles) s'impose comme nouvelle norme sociale.

Observons ainsi l'exemple la conduite d'une utilisatrice participant à notre enqûete. Tous les autres usagers français ont une conduite semblable. Le geste de mettre le casque est un « geste préparatoire » (Datchary, Licoppe, 2007[470]) réalisé en amont de l'activité de visionnage.

Figure 76 : « *Préparation » des oreillettes*

[470] DATCHARY C., LICOPPE C. (2007), « La multi-activité et ses appuis : l'exemple de la "présence obstinée" des messages dans l'environnement de travail", *@ctivités*, vol. 4, n° 1, pp. 4 – 29.

Figure 77 : ***Branchement des oreillettes***

Ces gestes préparatoires sont réalisés sans précipitation et de façon méthodique : démêlement des files des oreillettes, puis enlèvement du cache couvrant le port de branchement des oreillettes, branchement de celles-ci, mise en marche du téléphone, recherche de l'application Tv mobile, …L'utilisatrice va retirer son casque seulement une fois à l'extérieur du bus, avant de quitter l'application lui permettant de visionner la télévision[471].

Figure 78 : ***débranchement des oreillettes***

En Roumanie, nous avons observé que les utilisateurs de la télévision sur le téléphone portable n'utilisent pas systématiquement les écouteurs. C'est le cas notamment d'Anca qui regarde la télévision sur son portable en attendant la reprise des cours devant le bâtiment de l'Université de l'Ouest. Lors de l'entretien d'auto-confrontation, nous essayons de l'engager dans une démarche d'auto-analyse. L'utilisatrice ne saura pas nous donner les raisons de cette non-utilisation.: « Je ne croyais pas que je dérangeais quelqu'un »

En effet, nous pouvons observer les « gestes préparatoires » (Licoppe, 2002), que l'utilisatrice fait avant de commencer le visionnage de la télévision sur son portable. L'utilisatrice est assise, elle sort son téléphone et elle regarde autour d'elle. Que voit-elle?

[471] Un découpage en plusieurs séquences du comportement de l'usagère est proposé dans l'Annexe 18 (volume 2 de la thèse)

Des jeunes parlant entre eux et plusieurs parlant au téléphone. *« C'est assez clair que je ne le dérange pas plus qu'ils ne me dérangent à parler »,* analyse l'utilisatrice qui est assise à proximité de deux autres personnes.

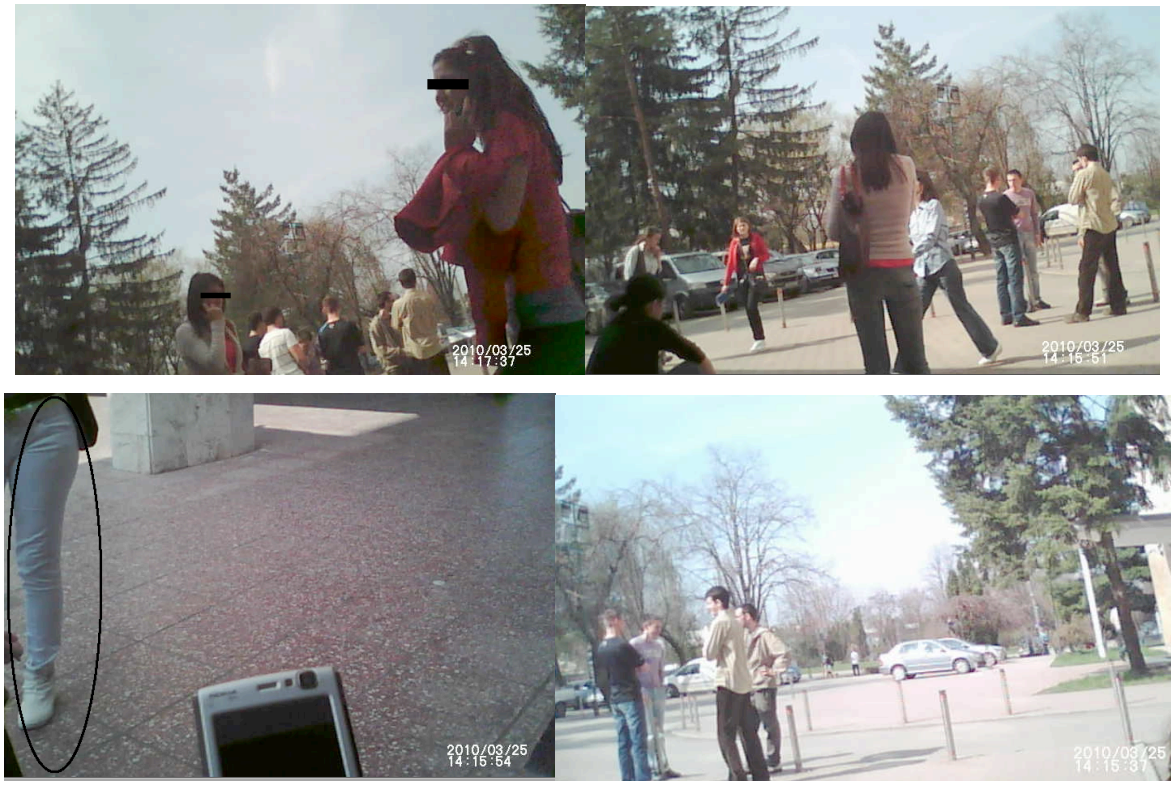

Figure 79 : ***Regards « environnant »s avant de lancer la Tv sur son mobile***

Un autre élément mis en évidence par l'utilisatrice nous interpelle : *« en plus ce n'est pas comme si j'écoutais de la musique »*. L'utilisatrice établit un lien très direct entre l'écoute de la musique et l'utilisation des écouteurs : dans ce cas leur utilisation est impérative. Par contre, l'écoute d'une émission de télévision qui ne comporte pas de musique semble socialement plus acceptable. Parmi les différents genres journalistiques, le visionnage des actualités sur le téléphone portable sans l'utilisation des écouteurs semble être davantage socialement accepté.

Il faut dire que les Roumains semblent particulièrement attachés à ce genre journalistique et notamment au journal télévisé[472]. Cet engouement pour les informations nous l'avons aussi observé chez les utilisateurs français. Mais, en France, nous n'avons pas observé cette forme de permission exceptionnelle quand au visionnage de ce type d'émission sans

[472] Certains l'expliquent par le fait que pendant la dernière période du régime communiste, le journal télévisé était la seule émission journalière diffusée par l'unique chaîne de télévision nationale. Les parents auraient transmis à leurs enfants nés à partir des années 80 cet engouement pour le « Telejurnal »

l'emploi des oreillettes.

L'usage de la télévision comme écran pour les *new*s et du téléphone portable utilisé pour sa fonction d'appel sont complètement autorisés dans des endroits particulièrement normés en France. A Timisoara et à Arad, les trains et les transports en commun, les salles d'attente des bâtiments publics, les salles d'attente des cabinets médicaux et même les hôpitaux sont des lieux où ces usages sont autorisés. En revanche, utiliser ces objets comme support de diffusion de musique doit se faire « en silence » sans répercussions sur l'ambiance sonore environnementale.

Les tentatives d'explications de la part des usagers renforcent notre hypothèse quant à l'insuffisance du langage à signifier. De nouvelles normes anthropologiques émergent que l'on pourrait qualifier, à l'instar de Christian Le Moënne[473], d' « infra-rationnelles » et, conséquemment, d' « infra-langagières », c'est-à-dire de normes qui émergent et se propagent sans qu'on en soit conscient et sans que l'on puisse expliciter par le langage. Nous considérons que toute la subtilité des normes qui régissent la rencontre sociale se donne à voir dans la malléabilité et le flou des frontières entre norme et exception, entre interdiction et permission exceptionnelle, entre normes déjà-là et norme émergentes, observées sur le terrain. L'usager de la télévision sur le téléphone portable intègre ces subtilités au fur et à mesure de ces expérimentations. De nouvelles normes se propagent ainsi par les pratiques et les expérimentations quotidiennes. Lors de celles-ci l'usager se lance parfois à des tentatives de négociation des nouvelles exceptions. Ce sont ces tentatives faites par l'usager lui-même ou par d'autres usagers qui font émerger non seulement de nouveaux comportements tolérés mais également de nouvelles conduites hors-normes.

[473] Nous nous appuyons ici sur une conférence tenue par Christian Le Moënne lors d'un workshop PREFics (2011)

Conclusion du chapitre

Ce chapitre nous a permis d'analyser les usages émergents de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public sous l'angle des processus normatifs. Dans une première partie nous nous sommes intéressés aux constructions normatives propagées par les discours des acteurs économiques. Les positionnements théoriques développés par Bernard Floris et Marin Ledun, nous ont permis de nous engager dans une perspective critique des représentations sociales (Moscovici, 1974[474] In Bouzon, 2001) véhiculées par le discours publicitaire.

La deuxième partie nous a permis de montrer que les nouvelles normes anthropologiques ne se propagent pas seulement par les discours mais aussi et surtout par les pratiques. Les usages dans l'espace public ont été ainsi envisagés sous l'angle de la rencontre et de l'altérité mais aussi sous l'angle des *« fluidités en co-présence »* (Joseph, 1984[475]) *:* les manières dans les usagers participent à la coordination sociale et à la gestion des distances interpersonnelles. Celles-ci se sont prouvées être le résultat des « interactions communicatives », autrement dit, des interactions dans lesquelles les *« ajustements réciproques que les partenaires effectuent pour organiser ensemble un cours d'action sont régulés par une productions interne d'intelligibilité et d'assignabilité, donc par des opérations de compréhension, d'interprétation et de communication »*[476].

Ces axes d'analyse nous ont ainsi permis d'analyser en pratique l'organisation « écologique de l'action » (Morin, 1980[477]). Or, cette écologie de l'action n'est pas ni le résultat d'un cadrage rigide fixé par des normes immuables, ni d'un détournement (de Certeau[478], 1980) absolu de ces normes au nom d'un refus conscient du « dirigisme des normes ». Elle est selon nous plutôt une question d' « efficacité »[479] (Julien, 1996). La phénoménologie de l'espace public est en ceci une phénoménologie du tact et de l'économie d'agir : l'usager vise l'efficacité de son action, et pour ceci il anticipe et contourne toute

[474] MOSCOVICI, S.(1976) *La psychanalyse, son image et son public.* Paris : P.U.F In BOUZON, A. (2001). Communiquer dans l'incertain, op.cit
[475] JOSEPH, I. (1984). *Le passant considérable*, op.cit.,p.8
[476] QUERE, L. (1998). « Sociabilité et interactions sociales ». *Réseaux,* 1998, Vol. 6, N° 29, pp. 78
[477] MORIN, E. (1980). *La complexité humaine. La méthode*, Paris : Flammarion
[478] DE CERTEAU, M. (1980). *L'invention du quotidien.* 1. *Arts de faire*, op.cit
[479] JULIEN, F. (1996) *Traité d'efficacité*, op.cit

possible diminution de celle-ci. En focalisant notre analyse sur les « manières » - les performances rituelles des usagers en situation – plus que sur les « apparences », nous avons pu constaté que les nouvelles normes anthropologiques s'installent d'emblée dans un univers de relations pré-formées, déjà consistantes et dans une esthétique héritée de la coordination avec l'Autre.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Chapitre VIII. LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE A LA RENCONTRE DES MEDIAS ANCIENS ET NOUVEAUX

Notre problématique - ligne directrice jusqu'ici, à savoir questionner l'ancrage de la télévision sur le téléphone portable dans des « milieux associés » se verra discutée à un autre niveau : celui des mutations de l'écosystème audiovisuel. La télévision sur portable est ainsi appréhendée comme étant ancrée dans le contexte des mutations de la télévision de masse et du développement des nouveaux médias. En effet, comme toute nouveauté technique, la télévision sur le téléphone portable s'intègre à un « tout plus complexe » (Simondon[480], 2005, p. 514). Et cette intégration ne s'inscrit pas dans une logique de rupture catégorique par rapport à la télévision domestique ou aux autres technologies de l'information et de la communication qui la précède : *« l'invention d'un moyen rapide de communication n'est pas anéantie par la découverte d'un moyen plus rapide : même si les procédés techniques sont totalement transformés, il subsiste une continuité dynamique qui consiste en ce que l'introduction dans la communauté du premier mode de transport a développé une exigence de rapidité qui sert à promouvoir avec force le seconde mode : le premier a créé la fonction et l'a insérée dans l'ensemble des dynamismes de la communauté ».* (Simondon, 2005, p. 514). Tout dispositif technique modifie dans une certaine mesure la « filière technique », et institue une fonction qui rend possible l'avènement d'autres dispositifs techniques : *« il s'insère donc dans une continuité qui n'exclut pas le changement mais le stimule ».* (ibid.)

Nous argumentation s'efforcera de rendre compte du développement de la télévision, des crises d'identité qu'elle a connues et des interférences qui l'ont touchée et qui font qu'on se pose le problème de sa « fin » (Missika,[481] 2006). La notion d'identité est donc alors à retenir dans un sens dynamique et comme *« un processus qui peut passer par différents*

[480] SIMONDON, G. (2005). Op.cit.
[481] MISSIKA, J-L (2006). *La fin de la télévision*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées

stades »[482]. Notre objectif est de montrer la pertinence de la prise en compte du rapport entre la Tv sur mobile et les autres médias comme paradigme structurant. Cette proposition à portée heuristique implique un changement de perspective dans l'analyse des usages des TIC qui se traduit par la prise en compte du « continuum connexionnel » (Paquienséguy, 2006) qui lie les pratiques info-communicationnelles entre elles. Ceci implique de considérer les trajectoires des innovations inscrites dans « la longue durée « (Miège, 2007) et à repérer les éléments qui individualisent et qui différencient la télévision sur le téléphone portables parmi d'autres objets et pratiques médiatiques.

Les questionnements porteront dans le premier chapitre sur les évolutions de ce environnement essayant de voir quelles relations se nouent entre les « crises d'identité » de la télévision domestique, le contextes des TIC mobiles et l'émergence de la télévision sur le téléphone portable. Si l'individu technique est comme le dit Simondon « ce dont il y a genèse » il convient d'interroger les contextes de cette genèse.

Dans le deuxième chapitre, à partir d'une analyse lexicale de notre corpus documentaire, nous nous intéresserons aux « modélisations identitaires » mises en avant par les acteurs économiques et politiques. Nous verrons de quelle façon l'ancrage de la télévision sur le téléphone portable dans l'écosystème médiatique est mis en mots et images par le discours commercial et le discours officiel.

Après avoir interrogé les rapports que la télévision sur le téléphone portable entretient avec l'évolution de la télévision de masse, le dernier chapitre posera la question d'une filiation avec l'informatique, avançant l'hypothèse que la télévision sur le téléphone portable en emprunte plusieurs caractéristiques. Elle s'inscrit ainsi dans une autre sous-famille du « système technicien » (Gille, 1978[483], op. cit) contemporain – les « nouveaux médias » (Manovich[484], 2010). Nous analyserons ainsi le « langage » de la télévision sur le téléphone portable vu comme une articulation des formes esthétiques, symboliques et organisationnelles. Cette analyse nous permettra de ce fait, d'opérer un retour vers notre hypothèse relative à la Tv sur mobile en tant que protéiforme en état métastable, hypothèse

[482] DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN,
[483]GILLE, B. (1978), *Histoire des techniques, Technique et civilisation, technique et sciences*, Paris : Gallimard.
[484] MANOVICH, L. (2010). *La langage des nouveaux médias*, op.cit

qui a fondé notre approche in-formationnelle.

VIII.1. Environnement médiatique d'origine

Dans une réflexion sur l'émergence de la télévision sur le téléphone portable nous devons partir de la considération de celle-ci dans sa dimension composite est indissociable de son environnement médiatique d'origine. Il s'agit d'une perspective qui envisage le média non pas comme un objet accompli, fini et statique mais au contraire comme une *dynamique métastable* qui doit être analysée à travers son évolution et à travers des relations qu'elle entretient avec les autres médias. L'objectif de ce chapitre devient alors d'aborder la question de l'identité de la télévision sur le téléphone portable sous l'angle de des mutations, des emprunts et des hybridations qui l'affectent. Le terme de médias évolue, à travers ce parcours ne désignant plus seulement des médias de grande diffusion (ici la télévision de masse) mais étant aussi à garder dans une acception large recouvrant en plus *« le cinéma, la photographie, les installations (artistiques), les sites Internet ou encore la téléphonie mobile* [485]*».*

Plusieurs chercheurs ont posé la question de l'évolution de la télévision, depuis ses début et jusqu'aux évolutions en cours[486]. La question posée la plus souvent semble celle de l'évolution de son l'identité : qu'est-elle devenue ? Que peut-on nommer « télévision » aujourd'hui ? Pour deux des historiens de la télévision, Umberto Eco et Jean-Louis Missika, les réponses à cette question de l'identité de la télévision sont fonction des critères adoptés pour faire l'histoire. A partir du dernier ouvrage de ce dernier, (avec un titre plus que problématisant) — *La fin de la télévision*[487]*,* nous mettrons en évidence, dans une approche comparative les dynamiques qui ont affecté l'identité de la télévision le long de son histoir*e.* Il conviendra par la suite de problématiser cette périodisation, à notre avis assez simplificatrice de son histoire et de poser la question de la télévision sur le téléphone portable sous l'angle de son inscription dans le contexte de ce que John Urry appelle « les nouvelles mobilités » dont les TIC mobiles sont l'expression.

---

[485] DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006), ibid

[486] Voir sur ce point le numéro 112 de la revue Dosseirs de l'Audiovisuel. DELAVAUD, G (dir.) (2003), «Un Siècle de télévision. Anticipation, utopie, perspective», *Dossiers de l'Audiovisuel, n°112,* novembre-décembre 2003.

[487] MISSIKA, J-L (2006). *La fin de la télévision*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées

VIII.1.1. De la paléo-télévision à la post-télévision : la fin de la télévision ?

Le dernier ouvrage de Jean-Louis Missika[488] (2006) montre que le processus qui a amené à ce qu'il appelle « la fin de la télévision » est un processus de longue durée et le résultat des évolutions considérables. Elles se traduisent tout d'abord par de profonds changements qui ont affecté les relations entre le spectateur et la télévision, vue comme relation entre consommateurs et producteurs de contenus audiovisuels. A l'évidence, par « la fin de la télévision » Missika n'entend pas sa disparition en tant que technologie mais son fort affaiblissement en tant que média de *masse***.** Jean–Louis Missika définit la télévision comme : *«un moyen de diffusion de contenus vidéo contrôlé par des sociétés publiques ou privées, titulaires de droits de diffusion délivrés par une autorité publique, achetant des droits de diffusion ou produisant des programmes, et agençant ces programmes à destination d'un public défini. Ce travail de production, d'assemblage et de diffusion, mené par des professionnels, est rémunéré par la publicité, soit par l'impôt (la redevance), soit par l'abonnement »* (Missika, 2006, p.8). Or, selon l'auteur cette définition perd aujourd'hui de son actualité. La télévision de nos jours : *« se noie dans un océan d'écrans, de terminaux, de réseaux, de portables (...) ; elle explose en bouquets de programmes ; elle se fragmente en chaînes ultra thématique ; elle se désarticule en vidéo à la demande ; elle se « package » en service push sur le mobile ; elle se télécharge sur Internet ; elle se podcaste sur l'I-Pod ; elle s'individualise en blog et en vlog… »*

Missika reprend à Umberto Eco[489], la périodisation de l'histoire de la télévision en deux âges: la paléo-télévision et la néo-télévision. A cette périodisation, il ajoute un troisième âge, la post-télévision, comme il nomme la télévision d'aujourd'hui.

VIII.1.1.1. La paléo-télévision

A ses débuts, la paléo-télévision « parlait d'inaugurations présidées pas des ministres et s'assurait que le public n'apprît que des choses innocentes, quitte à dire des mensonges », nous dit Umberto Eco. Cette paléo-télévision dont parle Eco, dispose en France de seulement trois chaînes ; trois chaînes qui ont comme objectifs déclarés d'informer, d'éduquer et de distraire. Quelques émissions datant de cette époque sont restées emblématiques : *Lectures pour tous* ou *Cinq colonnes à la une*. En Roumanie, la télévision est lancée en 1956. A partir

[488] MISSIKA, J-L (2006). *La fin de la télévision*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées
[489] ECO, U.(1985). *La guerre du faux.* Grasset,

de 1968 une deuxième chaîne est lancée. L'âge d'or de la télévision Roumaine connaît également des émissions et des réalisateurs emblématiques11 : « Album duminical », « De la A … la infinit », « Drumuri europene »[490].

Cet âge « d'or » correspond à une période d'émerveillement face à cette « formidable » technologie. La fonction de cultiver, de faire que la culture soit accessible à tous, via la télévision, transforme le téléspectateur en un citoyen-élève. Le téléspectateur, dans cette relation, est dans une position d'infériorité. Il y a d'un côté ceux qui ont la parole, qui détiennent le savoir et le pouvoir et de l'autre côté les téléspectateurs passifs et émerveillés. Le plateau de télévision ainsi que les présentateurs appartiennent à un autre monde, un monde qui n'est accessible qu'aux chanceux ; un monde sacré et respecté.

Cependant, en France, à partir de cette époque, les producteurs commencent à s'intéresser à la question de la relation avec ceux qui regardent. Cette évolution est visible à travers les titres des émissions : C*e que j'ai vu chez vous* (1954), *A vous de juger* (1953-1968), *Voulez-vous jouer avec nous* ? (1963). A travers le pronom personnel vous, présent dans les titres de ces émissions, les producteurs s'adressent directement aux téléspectateurs. Cette volonté de la télévision de devenir un médium de participation commence à s'exprimer plus fortement à partir des années 70. En effet à partir de 1974, un nouveau genre d'émission fait son apparition sur les chaînes Françaises ; il s'agit des émissions-débats. Ainsi des émissions comme *Question de temps* ou *Droit de réponse* essayent de construire un dialogue avec les téléspectateurs, en abordant des sujets qui les préoccupent et qui étaient ignorés auparavant : la santé, l'école mais aussi la sexualité, la violence conjugale, le suicide, etc. À partir des années 1980 la relation téléspectateur-télévision commence à changer en profondeur. En effet, la société qui a connu mai 68, est familiarisée avec la télévision, elle n'est plus en phase d'émerveillement devant elle. En même temps le modèle américain d'une télévision commerciale – source de profits grandioses dus surtout à la publicité – encourage les acteurs économiques qui désirent investir dans ce marché à grand potentiel.

En Roumanie, l' « âge d'or » de la télévision s'achève au début de l'année 1981, lorsque pour des raisons d'économie d'énergie, le régime politique communiste oblige la restriction de la transmission télévisée de deux à trois heures par jour.

[490] Traduction des titres des émissions : « l'Album de dimanche », « Dès A … à l'infini », « Routes européennes ».

En Roumanie, l' « âge d'or » de la télévision s'achève au début des années 1981, lorsque pour des raisons d'économie d'énergie, le régime politique communiste oblige la restriction de la transmission télévisée de deux à trois heures par jour.

VIII.1.1.2. La néo-télévision

Au milieu des années 80, le modèle économique et politique va être remis en cause. En effet, dans cette période nous assistons à l'apparition des chaînes de télévision privées et de la première chaîne payante (*Canal* +). Ce passage va révéler d'importantes modifications dans la relation téléspectateur-télévision. L'offre des programmes va être plus importante. La création dans un premier temps de *La 5*, *TV6* et *Canal+* (1984), ensuite de *Canal J* (1985) et *Paris Première* (1986), est enrichie par l'apparition des chaînes thématiques comme *Planète* (1988), *Eurosport* (1988) et *MCM* (1989). Des chaînes publiques, consacrées à la culture et à la découverte, vont faire également leur apparition: *ARTE* (1989) et *France 5* (1994).

La fin de l'année 1989, et le changement du régime politique marque un moment de tournure dans l'évolution de la télévision Roumaine. La Deux (TVR2) recommence à émettre. La télé publique devenue la Télévision Roumaine Libre passe à un programme normal (pas réduit à 2-3 heures de transmission comme auparavant). Plusieurs chaînes de télévision privées font leur apparition : *Antena 1, Pro TV, Prima TV*, etc

L'augmentation rapide du volume de l'offre des programmes va obliger le téléspectateur à faire des choix. Les chaînes vont s'efforcer à leur tour de séduire le public en recherchant de nouveaux formats des programmes. Des émissions plus conviviales vont faire leur apparition ; il s'agit surtout du *talk-show* et *reality show.* Ces émissions reposent sur ce que Missika appelle « les principes de base de la néo-télévision » à savoir la « compréhension et (la) complicité entre émetteur et récepteur ».[491] La relation maître-élève qui caractérisait la relation entre télévision et téléspectateur lors de la paléo-télévision a évolué. Le téléspectateur devient plus autonome, il a le pouvoir de faire des choix, et ce nouveau pouvoir va faire changer son statut. Il n'est plus le dominé, l'« enfant obéissant » qu'on doit surtout informer et cultiver ; il devient celui qu'on doit amuser, séduire et conquérir. Le registre pédagogique laisse place à un registre plus intime, plus familier et finalement plus près des gens. Les gens ordinaires passent plus souvent à la télévision, lors d'un événement, d'une catastrophe naturelle, de la fermeture d'une entreprise ; on recueille plus les témoignages des gens

[491] MISSIKA, J-L (2006). *La fin de la télévision*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées p.21

ordinaires que ceux des élites. La télévision a comme objectif principal, non plus d'éduquer ou d'informer mais surtout d'amuser, de faire rêver, et d'explorer l'intimité.. Une nouvelle forme de télévision fait son apparition – la « télévision-paillette » ou la « télévision Berlusconi »[492]. Cette télévision transforme une émission de divertissement en *show*, façon cabaret. En même temps, les aspects de la vie privée de gens ordinaires vont être surexploités : les retrouvailles, une maladie, un accident, un couple en divorce ; les gens vont venir à la télévision pour exposer leur problème intime afin de pouvoir pleurer et se réjouir ensemble. Les titres des émissions de ce genre rendent compte de ce intérêt pour la vie intime des gens : *Cas de divorce* (La 5), *L'amour en danger*, (TF1), *Mea Culpa* (TF1), *Mystères* (TF1), *Etat de choc* (M6), *Les marches de la gloire* (TF1) pour la France et « Din dragoste[493] », « Iarta-ma », « Scoala vedetelor », « Surprize, surprize » pour la Roumanie.

Le *reality show* élargit le droit de parole, celle-ci n'appartient plus à une sphère « sacrée », à l'expert, au présentateur, à l'homme politique ou à la vedette. L'individu ordinaire a le droit à la parole du moment qu'il a vécu quelque chose d'extraordinaire et à partir de ce moment il devient un héros, il devient le centre de l'attention au détriment du présentateur-télé. « *Au moment où l'émotion est à son paroxysme, à l'instant précis où l'homme et la femme, la victime et le bourreau, le père et le fils se regardent, se disputent, se retrouvent, le visage du présentateur disparaît de l'écran »*[494].Mais cette surexposition de la souffrance sociale et affective a fini par provoquer un phénomène général de saturation et finalement une banalisation de la souffrance. Après une époque d'apogée de ce genre (jusqu'à trois par semaine sur TF1), les *reality-show* ont quasi - disparu de l'écran.

VIII.1.1.3. La post-télévision

Umberto Eco, dans son ouvrage sur la télévision, ne pouvait pas encore rendre compte de ce nouvel âge de la télévision. A l'époque de l'apparition de son livre (1985) on était encore dans l'époque de la néo-télévision. Jean-Louis Missika, dans son livre paru en 2006 s'interroge surtout sur le dernier âge de la télévision qu'il nomme la « post-télévision ». Et ce justement en observant les changements en cours que Missika devient pessimiste quant au

[492] Dans le film « Le Caïman » de Nanni Moretti, (2006), nous avons une subtile critique de cette télévision paillette, développé par l'ancien Président du Conseil Italien via ses trois chaînes de télévision, dont il est le propriétaire.
[493]Traductions approximatives : « de l'amour », « Pardonnes-moi », « L'école des vedettes »
[494] MISSIKA, J-L (2006). *La fin de la télévision*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées p.26

futur de la télévision en tant que média. Cette post-télévision traduit des changements plus vastes, ceux de la société occidentale toute entière. La singularité individuelle s'exprime dans cette relation à travers la liberté de choix dont dispose le téléspectateur. Pour le téléspectateur, la télévision devient un soutien dans l'affirmation de soi. Si dans le cas de la néo-télévision, pour passer à la télévision, un individu devait vivre quelque chose d'extraordinaire, dans le cas de la post-télévision tout individu peut passer à la télévision. Ceci va faciliter l'identification du téléspectateur avec celui qui passe à la télé car les marques de différenciation entre les deux s'effacent. Il ne s'agit pas d'un effacement complet, car on envie toujours celui qui passe à la télé, on veut être à sa place. Le passage à la télé, reste cependant un rêve pour une grande partie des téléspectateurs. Les téléréalités, des émissions nées avec la post-télévision, illustrent bien ce nouveau rapport égalitaire qui s'établit entre celui qui passe à la télé et celui qui regarde. Dans ces émissions, le candidat participant n'est personne; il n'est qu'un individu ordinaire auquel beaucoup de téléspectateurs peuvent s'identifier. L'objectif des téléréalités est de sortir de l'anonymat *un seul* héros qui gagnera à la fin d'un processus de métamorphose continue et d'autodépassement, à travers une expérience de type initiatique. Il s'agit de la mise en place d'une situation d'individualisme compétitif. Les participants sont placés dans une situation de permanente rivalité et concurrence et pour gagner il faut affirmer sa propre identité et se dégager des autres.

Les téléréalités mettent en opposition deux questions fondamentales. D'un côté elles mettent en avant l'individualisme compétitif et l'affirmation de soi et de l'autre côté elles mettent en question le lien social existant entre les membres d'un groupe social ou d'une communauté. En effet, presque toutes les téléréalités de ces dernières années mettent en scène une communauté provisoire (*Loft Story, Koh Lonta*, *L'Ile de la Tentation* où encore « Big Brother » et « Schimb de mame[495] » sur les chaînes roumaines). Dans ce genre d'émissions, le « vivre ensemble » semble être à l'étude. Jean-Louis Missika compare ces émissions avec des expérimentations scientifiques qui empruntent au laboratoire *« le caractère clos de certains univers où sont enfermés les cobayes »*[496]. Avec ce genre d'émissions, les professionnels de la télévision semblent démontrer qu'ils savent s'adapter aux mutations socioculturelles, aux nouvelles attentes des téléspectateurs. En effet, si le téléspectateur de la néo-télévision désirait être plus présents dans le programmes télévisés, par l'intermédiaire des gens ordinaires avec lesquels ils puissent s'identifier, le téléspectateur de la post-télévision se nourrit du fantasme

[495] En traduction : « Echange des mères ».
[496] MISSIKA, J-L (2006). *La fin de la télévision*. Op.cit, p.33

de la transparence ; on désire une télévision de l'intime, transparente, ou l'on puisse tout savoir sur ceux qu'on voit. Cette télévision a même réussi à imposer ses héros : on les appelle les *peoples,* appellation qui désigne toute personne rendue célèbre grâce à son passage à la télévision. Ainsi, Loana, Tony de *Koh lonta*, Greg –« le millionnaire », pour la France ou Soso de Big Brother pour la Roumanie sont le « résultats » de cette télévision que certains ont appelé péjorativement « télévision poubelle ».

Dans ce contexte, nous dit Missika, la relation du téléspectateur à la télévision semble avoir évolué vers toujours plus de liberté, plus d'autonomie et d'interactivité, et ceci au détriment du rôle que l'« ancienne » télévision jouait dans la vie des gens, de sa capacité de réunir des millions de téléspectateurs, le même jour et à la même heure autour d'un seul programme. Fragmentée en chaînes et programmes thématiques, individualisée en terminaux mobiles, déstructurée en vidéo à la demande, la télévision se « noie » : « *toujours plus d'images, toujours moins de télévision (...). Nous allons connaître une société sans télévision* » (Missika, 2006, op. cit., texte sur la quatrième de couverture).

VIII.1.1.4. Distanciations par rapport à cette périodisation

Cette périodisation comme démarche et comme résultat pose problème, à notre avis, malgré les mérites qui sont les siens et qui consistent à repérer les traits dominants, les récurrences et les caractéristiques normés. Tel est à notre avis, son mérite mais également, sa limite. En effet, nous considérons à l'instar de François Jost que ce type d'opération de la construction de l'identité découle plutôt de « l'idéologie de la substance ». Ainsi pour accorder un statut temporel à l'*essence* identitaire, *« on la pense sous l'angle aristotélicien, en cherchant dans la multiplicité des apparences et des accidents, une stabilité, au prix de ce qu'Aristote appelle un prestige de l'imagination »* (Jost, 2006, p.55). Il va de soi que, pour trouver ces éléments de stabilité, les traits dominants, cette opération gomme toute aspérité, tout écart par rapport à ces traits dominants. Une façon de ne pas soulever ces questions, mais de quand même y répondre, consiste selon François Jost « à nommer ». *« on la pense sous l'angle aristotélicien, en cherchant dans la multiplicité des apparences et des accidents, une stabilité, au prix de ce qu'Aristote appelle un prestige de l'imagination »* (Jost, 2006, p.55)

[497]. Il va de soi que, pour trouver ces éléments de stabilité, les traits dominants, cette opération gomme toute aspérité, tout écart par rapport à ces dominants. Une façon de ne pas soulever ces questions, mais quand même y répondre, consiste selon François Jost en « à nommer ». *« En considérant que, pendant une longue période, la télévision fut la «télévision des maîtres d'école», la «télévision messagère», voire la paléo-télévision, par exemple, on procède, bien qu'implicitement, en fonction des deux moments que je viens de décrire: on érige d'abord quelques traits, quelques caractères en norme, et l'on évite soigneusement ensuite de prendre en compte toute émission qui s'en écarte »* (Jost, 2006, p.55).

D'un autre côté, il nous semble que quelque part cette angoisse serait directement liée à la technologie. Il est vrai, comme nous nous efforcerons de le montrer, que la télévision, sous l'influence des TIC mobiles et de la numérisation, est en pleine transformation aussi bien dans les opérations qui mènent à la réalisation de contenu que dans les procédures de « visionnage ». La télévision, comme d'ailleurs plusieurs autres médias, semble se dématérialiser. Et cette dématérialisation se polarise notamment sur le support: *« en se rendant beaucoup moins préhensible qu'il ne l'a déjà été, celui-ci tend à la fois à la démultiplication et à l'évanescence* » (Gaudreault et Marion, 2006, p. 24)[498]. Sous l'influence de la numérisation le montage par exemple n'est plus une « *question de pulsion et de pulsation, une affaire de rythme, maintenant il est plutôt affaire d'algorithme* ». Est-ce pour autant qu'il convient de parler de la « fin de la télévision » ? A contrario, nous considérons à l'instar d'André Gaudreault et Philippe Marion que *« les développements à venir d'un média ne sont jamais fixés par avance »* (2006, p.24) comme l'atteste aujourd'hui l'exemple de la télévision sur différents terminaux mobiles. Il convient ainsi d'approfondir davantage le contexte de la « genèse » de la télévision sur le téléphone portable afin d'interroger sa relation avec la filière des TIC mobiles.

[497] JOST, F. (2006), « À qui profite la question de l'identité? ». Dans DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, p.55-59

[498]GAUDREAULT, A et MARION, P.,(2006). « Cinéma et généalogie des médias ». Dans DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, p.24-30

VIII.1.2. Le contexte des « TIC Mobiles» : abstraction spatiale du lieu d'usage

La proposition que nous faisons dans ce chapitre est d'interroger les usages de la télévision sur le téléphone portable à travers la prise en compte des « nouvelles mobilités » comme cadre général de compréhension (Urry, 2005[499], p. 28) comme infrastructure de la *vie quotidienne* . A travers le syntagme de « nouvelles mobilités » John Urry fait référence aux multiples transformations sociales, aux nouvelles formes d'organisation, de socialisation, de participation, de travail, etc., qui accompagnent le développement des systèmes mobiles contemporains. Plusieurs chercheurs en sciences humaines et sociales militent pour considérer les nouvelles mobilités comme des éléments pertinents de « contextualisation ». Car les questions de mobilité sont au cœur des transformations sociales : « *La mobilité ne constitue-t-elle pas un phénomène social total au sens de Mauss, qui serait en train de provoquer une transformation sociale globale ?* » demandent Bertrand Montulet et Vincent Kaufmann [500], 2004[501], p. 10).

VIII.1.2.1. Sur la question de la mobilité

L'intérêt des chercheurs en sciences humaines et sociales pour la mobilité n'est pas récent. Georg Simmel dès le début du XX-ème siècle, voyait déjà dans la mobilité une question d'ordre sociologique lorsqu'il s'intéressait aux personnes migrantes. Il envisageait notamment les effets sociaux des migrations sur les rapports entre groupes mobiles et groupes fixes. Pour Simmel, la mobilité en tant que question sociologique doit être posée en binôme avec l'immobilité. L' « homme sans attache » comme il appelle si poétiquement le migrant s'oppose au sédentaire. A travers cette comparaison, Simmel mettra en évidence un paradoxe : le migrant pourtant « sans attaches » sera moins libre de se déplacer car il sera

[499] URRY, J. (2005), *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie* ?, Paris, Armand Collin.
[500] Bertrand Montulet et Vincent Kaufmann observent dans leur ouvrage *Mobilités, fluidités,…libertés ?* que le terme mobilité renvoie de nos jours à une « notion polysémique et a un savoir émietté » (2004, p. 31). En effet, la notion de mobilité a des significations multiples. Elle fait référence à des déplacements dans l'espace géographique et social, à des déplacements virtuels, elle concerne aussi bien les personnes, les marchandises, et les capitaux que les idées. (Montulet, Kaufmann 2004).
[501] MONTULET, B. et KAUFMANN, V (Dir.) (2004), *Mobilités, fluidités,…libertés ?* Bruxelles, Publication des Facultés Saint-Louis,

privé des ressources nécessaire au déplacement alors que le sédentaire peut se déplacer plus librement. (Simmel, 1999[502], p. 662). Dans la perspective ouverte par Simmel, Park (cité par Linder[503], 1996, p. 113) s'intéresse aux nouvelles mobilités qui affectent le milieu urbain américain des années 1950 et propose la métaphore d'un univers d'atomes en continuel mouvement, « *a complex of atoms in motion* » (cité par Reumaux, 2008[504]) voyant en cette incessante et infatigable mobilité la caractéristique de la vie américaine. Enfin, des travaux plus contemporains de Richard Sennett (1979) ou Paul Virilio (1990[505]) interrogent les mutations sociétales dans le contexte d'une mobilité omniprésente. Richard Sennett pour qui *« la mobilité n'a d'importance que pour autant qu'elle permet de nouveaux contacts sociaux »* (Sennett, 1979[506], p. 208) s'intéresse de plus près à la perte de la sociabilité et à la fragilisation des liens sociaux (Sennett, 2000, p. 31) à l'ère du changement permanent et de la vitesse : *« Comment entretenir des relations sociales durables ? Comment un être humain peut-il se forger une identité et construire un itinéraire dans une société faite d'épisodes et de fragments ? »* (Sennett, 2000[507]), p. 31. Il s'intéresse aussi aux mutations socio-économiques liées à l'apparition de ce qu'il appelle « le capitalisme à court terme » qui a créé le travailleur « mobile »[508] : *« Dans la nouvelle économie, l'expérience dominante est celle de la dérive de lieu en lieu, de job en job »* (Sennett, 2000, op.cit., p.31).

D'emblée précisons qu'entre ces nombreuses perspectives,, c'est avec la « sociologie des mobilités » (2005[509]) que notre démarche le plus de points de contact. Urry propose un véritable changement de paradigme qui consiste en deux ruptures majeures. ll s'agit tout d'abord pour Urry de dépasser la pensée sociologique de Durkheim, Marx et Weber qui consiste à penser la société comme « ordre, structure, reproduction au sein de l'Etat nation »

---

[502] SIMMEL G. (1999). *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*. Paris, P.U.F.

[503] LINDNER R. (1996), *The Reportage of Urban Culture. Robert Park and the Chicago School*, Cambridge, Cambridge University Press

[504] REUMAUX F. (2008) « Sociabilité et socialité urbaine chez Park. Sur les traces de Simmel ? », *Sociologies* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27 avril 2008, Consulté le 11 janvier 2011. URL : http://sociologies.revues.org/index1623.html

[505] VIRILIO, P. (1990), *Territoires, flux et inertie,* Paris, Éditions du Plan Urbain

[506] SENNETT, R. (1979), *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil, « Sociologie », (1ère édition américaine 1974, *The fall of public man*)

[507] SENNETT, R. (2000), *Le Travail sans qualités*, Paris, Éditions Albin Michel,

[508] La pensée de Sennett se retrouve ainsi dans une lignée postmoderne dans la quelle les « nouvelles mobilités » sont mises en rapport avec le phénomène de hypermodernité Certains auteurs abordent cette question dès les années 1975, lesquelles marquent les prémisses d'un changement de cap du capitalisme, mais c'est surtout au début des années 2000 que des « penseurs » (essayistes, sociologues, politologues) mettent en exergue ce rapport en questionnant l'évolution vers un « individualisme de masse » (Paul Yonnet, 2004), une civilisation de l' « éphémère » (Gilles Lipovestky, 2004), « le temps des tribus » (Michel Maffesoli, 2004), etc.

[509] URRY, J. (2005), *Sociologie des mobilités, op.cit*

au profit d'une vision des sociétés « complexes et enchevêtrées à une échelle toujours plus mondialisée », faites de mouvement et de chaos et dans lesquelles l'ordre est toujours contingent. Urry plaide une reformulation des objets scientifiques en sciences humaines et sociales qui doit davantage prendre en considération : *« les diverses mobilités des peuples, des objets, des images, des informations et des déchets ».* Le sociologue considère que les processus de mobilité par leur complexité anthropologique demandent l'élaboration de nouveaux objets d'analyse construits *« autour des réseaux, des mobilités et des fluidités horizontales »* (2005, p. 15) En effet selon Urry *« les processus sociaux doivent donc être repensés en fonction des multiples mobilités qu'ils comportent, ainsi que des nouveaux espaces de temporalités »* (2005, p. 189). La mobilité exige selon Urry un nouveau questionnement des catégories sociologiques et philosophiques comme le temps, l'habitat, le déplacement, la ville, etc.

Néanmoins, nous nous éloignons notamment de la perspective géo-sociologique de Urry pour rejoindre une perspective davantage communicationnelle. Ceci se traduit dans notre étude par une focalisation sur la « mobilité » de notre objet concret et des pratiques info-communicationnelles associées. En effet, comme l'observe Françoise Paquienséguy, les études portant sur les usages des TIC ne peuvent plus faire l'impasse sur la question de la « mobilité ».

Suite au colloque de Bordeaux de 2005 sur les enjeux et usages des TIC Françoise Paquienséguy dresse le bilan de « l'étude des usages en SIC aujourd'hui ». Son bilan est motivé par le constat que « *les TIC numériques et personnelles sont aujourd'hui principalement des terminaux* ***mobiles*** *de connexion à un ou des réseaux* » (Paquienséguy, 2006[510]). (souligné par nous). L'auteure propose d'interroger l'évolution des pratiques communicationnelles à travers le paradigme de la mobilité. Tout d'abord, elle constate la maintenance des travaux inscrits dans la tradition des études d'usage des années 80 et 90 avec notamment des travaux pleinement attachés au terrain étudié et centrés sur un objet technique ou une de ces possibilités d'usages. D'un autre coté, elle observe également l'apparition des réflexions portées par des auteurs comme Serge Proulx (2005[511]) et Yves Jeanneret[512] (2005)

[510] PAQUIENSEGUY, F. (2006). L'étude des usages en SIC aujourd'hui . In *Actes du Congrès de la SFSIC*, Université Bordeaux2 Victor Ségalen,. Disponible en ligne :. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00104303
[511] PROULX, S, (2005), « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux – modèles - tendances » in *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Université Michel Montaigne-Bordeaux3, Gresic, tome 1, pp 7-20
[512] JEANNERET, Y. (2005), « *Métamorphoses des médias et pratiques de communication* », conférence

sur le changement de paradigme qui s'opère avec les réseaux et les « TICM contemporaines » . Dans le contexte du développement massif des dispositifs info-communicationnels mobiles va-t-on vers une nouvelle théorie des usages ? (Proulx, 2005[513]) En s'appuyant sur ces réflexions autour de la nécessité d'un renouvellement théorique, l'auteure répertorie trois *« tendances de mutations à l'œuvre dans le champ des TIC ».* Il s'agit tout d'abord de la *mobilité*, ou plutôt des mobilités prises comme un paradigme structurant du contexte des TIC aujourd'hui. Il s'agit ensuite de ce qu'elle appelle de « *la mise en réseau et sur le réseau* », les TIC pouvant être considérées, dans sa perspective comme *« des points d'entrée sur un réseau* ». Et enfin, il s'agit d'un renouvellement de la question « des usages prescrits », l'auteure considérant que l'ouverture du spectre d'usages des TICN marque, la transformation de la prescription d'usages. Ces trois tendances se retrouvent au cœur de notre analyse dans ce troisième chapitre. Nous débuterons par une réflexion sur la première « tendance » - la « mobilité », en essayant de repérer de quelle façon, la mobilité des usagers de la télévision sur mobile et de leur objet technique participe de la construction du contexte socio-symbolique des actes d'information et de communication, et marque les usages, qui ne sont pas seulement des usages en mobilité mais aussi des usages de la mobilité. De manière sous-jacente, il s'agira également de mettre en perspectives les propositions de Françoise Paquienséguy (2006), et François Ascher[514] selon qui le premier enjeu de la mobilité serait « *la maîtrise personnelle et individuelle des espaces-temps,»*[515].

---

inaugurale au colloque « Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels », Université M. de Montaigne-Bordeaux3, Gresic

[513] PROULX, S. (2005) op.cit.

[514] ASCHER F. (2005), *La société hypermoderne*, Editions de l'Aube, coll. Essai, La Tour d'Aigues
« L'évolution de l'organisation sociale et les nouvelles technologies dégagent plus de latitude pour se délocaliser et se relocaliser, se désynchroniser et se resynchroniser (…) et combinent, sous de nouvelles formes, les interactions directes et les interactions médiatisées par les NTIC »

[515] PAQUIENSEGUY, F. (2006). L'étude des usages en SIC aujourd'hui .op.cit.

VIII.1.2.2. Reconfiguration du rapport à l'espace ?

L'apparition de la télévision sur le téléphone portable interroge les changements produits par le passage au « nomadisme » de deux objets anciennement « fixes » : le téléphone et la télévision. Au prix de quels changements ?

Pour G. Dupuy (Dupuy, 1991, p. 45[516]) les nouvelles technologies nomades présentent trois caractéristiques qui les distinguent des technologies fixes : ubiquité, l'immédiateté et l'instantanéité. Celles-ci produisent des transformations majeures quant à notre rapport à l'espace-temps.

- - l'*ubiquité* est la capacité du service à être disponible/présent en tout point de l'espace indépendamment du temps : il s'agit d'être accessible, de desservir tout point de l'espace (prise en charge comme dépose des voyageurs) ;
- - l'*immédiateté* est sa capacité à être disponible sans délai et sans intermédiaire : cela implique une date, une estampille temporelle de début d'action du service après sa sollicitation
- - l'*instantanéité* est sa capacité à être rendu sans délai : l'on considère l'action de déplacement dans son ensemble, de la prise de décision d'être mobile par l'individu à la réalisation effective de sa requête.

A l'instar de Francis Jauréguiberry, nous interrogerons les modifications induites par les nouvelles technologies au niveau du rapport à l'espace. La question « lieu de visionnage », discutée dans le premier axe d'analyse (Chapitre 3.1) se voit ainsi revisitée à un autre niveau : celui de l'abstraction physique du lieu d'usage. Dans le cas d'un téléphone fixe, la personne qui appelle sait *où* elle appelle mais n'est sait pas sur *qui* elle va tomber : c'est devenue d'ailleurs une norme sociale de vérifier lorsqu'on appelle sur un fixe si nous sommes avons bien rejoins la famille en cause et ensuite de demander à parler à l'interlocuteur. En effet le téléphone fixe « relie avant tout des lieux » (Jaureguiberry, 2004[517]). Au contraire du l'appel sur un téléphone fixe, lorsqu'on appel sur un portable, nous sommes certains de joindre

[516] DUPUY, G. (1991), *L'urbanisme des réseaux, théories et méthodes,* Paris, A. Colin

[517] JAUREGUIBERRY, F. (2004). « Hypermobilité et télécommunication », in *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, S. Allemand, F. Ascher et J. Levy (dir.), Paris, Belin, pp. 130-138

l'interlocuteur souhaité sans savoir où celui-ci se trouve. Le portable étant personnel relie des personnes. D'une présence potentielle dans un lieu déterminé, on passe à la potentialité d'une présence dans un lieu indéterminé. Pour l'individu qui appelle, la relativisation de l'inscription spatiale de son interlocuteur devient un paramètre préalable à la communication : il sait que son interlocuteur est nomade.

Observons de plus près une situation : un utilisateur français est en train de regarder la télévision sur le téléphone portable lorsque son amie l'appelle. Son visionnage est automatiquement bloqué et une fenêtre apparaît sur son écran lui indiquant l'identité de l'appelant.

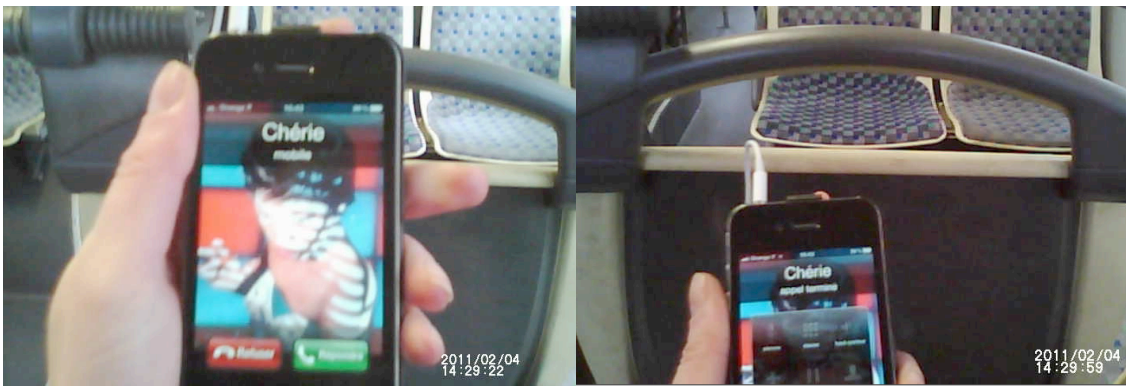

Figure 80 : la *conversation téléphonique qui interrompt le visionnage de la TV sur mobile*

La conversation sera très courte et nous la retranscrivons ici :

« - Coucou, ça va ? Tu fais quoi ?

- Coucou…, je suis en train de regarder la télé, j'arrive .

- Mais tu n'es pas encore parti ?

-Si, si j'arrive je suis dans le bus.

- Mais pourquoi tu dis que t'es en train de regarder la télé ?

- Bah, sur mon portable.

-Ah, oui, j'ai oublié que tu faisais ça. Ok, alors à toute de suite, je t'attends.

- Ok, j'arrive dans cinq minutes ».

Le téléspectateur mobile retourne ensuite à son usage de la télévision sur mobile qui revient sur son écran sans qu'il soit obligé de faire des manipulations supplémentaires : Dès la fin de la conversation la page d'accueil de l'application TV d'Orange apparaît. Quelques secondes après (23) l'usager retourne à son visionnage.

Figure 81 : ***Le Pictogramme « TV d'orange » annonce la reprise automatique de l'application. 23 secondes après que l'usager regarde la météo.***

La télévision sur le téléphone portable pose également le problème de l'indétermination du lieu *où* se trouve l'usager. Lorsque l'interlocuteur que nous appelons nous dit qu'il est en train de regarder la télévision, nous présupposons qu'il est chez lui, éventuellement devant la télévision de son salon. La simple réponse « je suis en train de regarder la télé », fixe le téléspectateur dans un lieu a priori identifié par tous. Si le téléspectateur complète sa réponse avec « sur mon téléphone portable », le « où » emprunte les caractéristiques non pas de la télévision mais du téléphone portable : le « où » devient indéterminé.

Cette « *abstraction de la localisation physique des télécommunications nomades* » (Jaureguiberry, 2004[518]) ne va pas sans difficulté. Ainsi, pour Jauréguiberry la difficulté de résister à l' « indétermination ubiquitaire » est bien repérable dans la banalisation des questions « t'es où ? », « tu appelles d'où ? » et dans la généralisation des précisions topologiques par lesquelles, immanquablement, les appelants ouvrent les conversations. Les téléspectateurs-baladeurs utilisent le téléphone portable tout d'abord comme téléphone et ensuite comme téléviseur : *leur priorité est de rester joignables*. Ils interrompent leurs usages de la télévision pour répondre aux appels. Deux usagers ont reçu des appels pendant qu'ils étaient en train de se prêter à l'exercice de l'enquête.

Le problème du lieu de visionnage se pose pour le téléspectateur qui reçoit un appel de deux façons. L'interlocuteur est censé compléter l'information « je suis en train de regarder la télévision » avec des précisions notamment si l'endroit où il se trouve fait lui-même partie de l'information recherchée par la personne qui appelle, comme dans notre exemple (avant un rendez-vous, lorsqu'il est attendu ou censé être dans un lieu déterminé). Dans le cas des

[518] JAUREGUIBERRY F. (2004). op.cit.

appels professionnels, l'interlocuteur est censé apporter une information et il est appelé strictement pour ceci donc le téléspectateur interrompt son usage mais ne donne pas d' informations sur le lieu où il se trouve.

L'indétermination du lieu de visionnage ne semble pas être vécue négativement par les téléspectateurs mobiles. Ainsi, un autre utilisateur français est en train d'attendre un ami devant l'Université Rennes 2 au niveau de l'arrêt du Métro Villejean. Pendant qu'il est en train de regarder la télévision sur son portable, il reçoit un appel de sa mère. A la question de l'appelante : « tu fais quoi ? », l'usager lui dévoile son activité de visionnage de la télévision sur son téléphone: « je regarde les news ».

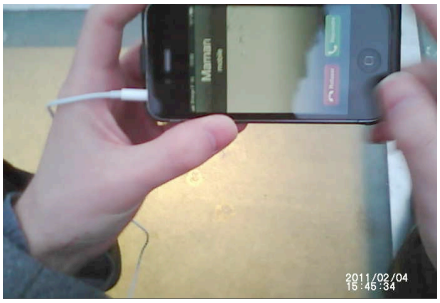

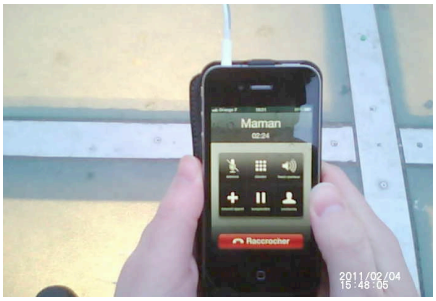

Moment de réception de l'appel *L'usager a décroché est parle en gardant branchés les oreillettes utilisées pour visionnage*

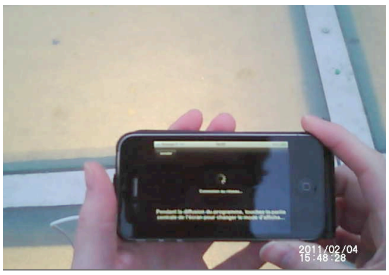

L'usager raccroche *Son service de télévision se relance automatiquement*

Figure 82 : ***déroulement d'un appel qui intervient lors de visionnage de la télévision sur mobile***

Une fois la conversation téléphonique terminée, l'usager va retourner à son visionnage. L'usager met en évidence un avantage majeur à ses yeux du visionnage de la télévision sur l'écran du téléphone mobile : la mobilité devient symbole d'une plus grande liberté. L'activité de visionnage se libère non pas seulement de l'écran de la télévision du salon, ou de l'écran de l'ordinateur mais aussi de la contrainte d'une connexion Internet « fixe » ou alors sécurisée. « *Tu n'avais pas dit que ça marche en wi-fi ?* » demande la mère de l'usager lors de leur conversation téléphonique « *mais ça marche aussi en 3G, et ça il y en a partout à Rennes* », lui répond le fils.

Cet usager, en mettant en évidence l'importance des possibilités de connexion (la présence du réseau 3G) ouvre sur une observation : la télévision sur le téléphone portable en tant que TIC mobile n'est pas in-formée seulement par les possibilités techniques inscrites dans le terminal mobile mais également par un « environnement technique » qui accentuent les possibilités en terme d'expérience en mobilité du téléphone. Des éléments invisibles comme les réseaux prescrivent ainsi l'usage de la télévision sur le téléphone portable de la même manière qu'ils prescrivent l'usage d'autres TIC mobile (téléphone portable, ordinateur portable, etc.).

De la question de prescription il s'agira également (mais de manière secondaire) dans le chapitre suivant portant sur la construction de l'identité de la télévision sur le téléphone portable en tant que processus de construction d'une identité/altérité. L'identité construite par le discours commercial et le discours officiel rapporte la télévision sur le téléphone portable avec d'autres médias (cinéma, télévision de salon, téléphone mobile).

VIII.2. Modélisations identitaires

Cette partie interrogera le processus de construction identitaire de la TV sur le téléphone portable, ses usages et ses usagers telle qu'elle apparaît être mise en mots et images par les discours publicisés. Dans le cas de la télévision sur le téléphone portable plusieurs *ordres de discours* (Foucault, 1981) construisent des usages et des usagers : des discours scientifiques, ceux des acteurs économiques comme les opérateurs télécoms et constructeurs de terminaux, ceux des acteurs politiques, les discours des usagers… Ces discours connexes contribuent à forger ce qu'on pourrait considérer comme un *imaginaire* (Semprini, 1996) spécifique à la télévision sur le téléphone portable. Cet imaginaire est bien entendu nourri par une grande diversité de discours et pratiques, mais parmi les différents discours, ceux de la publicité et ceux politiques demeurent, comme notre analyse le montrera, particulièrement relevants (Caron, Caronia, 2005[519], op.cit., p. 101).

Afin de rendre compte des manières dont ces discours modélisent l'identité de la télévision sur le téléphone portable et l'inscrivent dans le paysage médiatique, nous procéderons à une analyse de contenus du corpus documentaire qui rend compte de la récurrence d'items et de traits relatifs à la télévision sur le téléphone portable, ses usages et ses usagers.

D'emblée, nous faisons le constat que les représentations de la télévision sur le téléphone portable se sont rapidement diversifiées dans une période de temps assez courte (4-5 ans) et ont évolué à mesure de son appropriation par les usagers et par conséquent, des inflexions et des détournements d'usages auxquels ces derniers se sont livrés naturellement. Ces comportements ont donné lieu à de nouvelles représentations circulant dans le monde social, représentations qui ont été à leur tour réemployées dans les discours des annonceurs du secteur de la téléphonie mobile. Soucieuse de produire des discours immédiatement compréhensibles par le plus grand nombre, la publicité s'avère encore un fois une grande consommatrice de stéréotypes sociaux et culturels, dont elle constitue un inépuisable et vivant répertoire. À ce titre elle reste un *« indicateur du riche halo symbolique qui entoure les objets*

[519] CARON, A. ET CARONIA, L (2005). *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication*. Les Presses de l'Université de Montréal,

quotidiens » (GRIPIC[520], 2005). D'où l'intérêt de se demander ce qui est symbolisé à travers l'objet « télévision mobile » dans ce cadre que représente un discours publicisé. Quelles sont les situations sociales dans lesquelles prend place la télévision mobile ? Quelles sont les fonctions qu'elle tient? A quelles valeurs est-elle associée ? Par une multitude de procédés d'assemblage de mots et d'images, ces discours réussissent à construire de représentations, à le faire évoluer et transformer. Quelles représentations de l'objet construisent-ils dans le cas de la télévision sur le téléphone portable ? Quelle identité de l'usager se définit à travers ces discours ? D'autres questions connexes se posent quant aux procédures d'identification et de distinction. Comment typifier les situations d'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public alors qu'elles ne sont pas homogènes et généralisables ? Quels sont les traits pertinents retenus du « mobispectateur », de son comportement et de la situation qui permet au discours publicitaire de construire des représentations ?

Nous le savons, l'objectif du discours publicitaire est de rendre un objet désirable. Pour cela elle cherche tout d'abord à valoriser une valeur potentielle pour les acheteurs et ensuite à promouvoir cette valeur comme une évidence (Landowski, 1989, In Caron, Caronia, 2005, p. 103). Les discours des opérateurs télécoms publicisés à travers leurs clip publicitaires, les catalogues et guide d'achat n'échappent pas à cette règles : ils construisent des représentations des usagers et usagers potentiel mais également une nouvelle identité pour un nouvel objet. L'objectif de cette partie n'est pas de mettre en évidence les stratégies publicitaires qu'elle soient la « convinction-persusion ou la projection-identification » (Riou, 2002[521], p. 3) mais d'identifier ces nouvelles représentations qu'elle construit. Qu'en est-il des discours politiques ? Quel est leur objectif dans le cas de la télévision sur le téléphone portable ? Nous montrerons que sur plusieurs points les deux types de discours se rejoignent, leurs stratégies paraissent semblables de même que la vision du monde qu'ils construisent.

Les choix de construction du corpus ont donc reposé sur la considération que dans le but de promotion et d'information, les acteurs annonceurs (économiques et politiques) mettent en œuvre des stratégies discursives et des unités narratives singulières qui répondent à ces visées. Ils œuvrent avec la spécificité de l'environnement médiatique afin de construire une identité de la télévision sur le téléphone mobile et de son usager. En vue d'une analyse des

[520] GRIPIC/CELSA (2005), *Le téléphone mobile aujourd'hui : usages, représentations, comportements sociaux*, Rapport d'étude pour l'AFOM, [en ligne] Disponible sur www. afom.fr
[521] RIOU, N. (2002), *Pub Fiction*, Èditions d'organisation, Paris.

modélisation identitaires, nous avons recourt au repérage des récurrences de ces indices identitaires qui permettent d'éclairer les stratégies discursives (conscientes ou inconscientes) déployées par les acteurs annonceurs. Nous avons ainsi organisé ces repérages en quatre thématiques :

- l'activité de visionnage de la Tv sur mobile,
- les figures de la télévision sur le téléphone portable,
- les figures de l'usager,
- les typifications faites par l'usager

Le répertoire de désignations récoltées sera mis en discussion de façon transversale dans la dernière partie du chapitre.

VIII.2.1. Représentations de l'activité de visionnage

Le repérage relatif aux occurrences désignant ou décrivant l'activité de visionnage de la télévision sur le téléphone portable a été organisé en deux sous-thématiques qui revèlent les représentations véhiculées relatives aux situations d'usage de la TV sur mobile et à l'expérience vécue par l'usager »

VIII.2.1.1. Représentations des situations et contextes d'usage

Les situations d'usage envisagées par les acteurs annonceurs sont à la frontière des situations de travail et des situations communes, quotidiennes.

Ainsi les caractéristiques spatio-temporelles des potentiels lieux d'usage de la télévision sur le téléphone portable transforment le lieu de visionnage en un quasi *imaginaire – libéré des contraintes spatiales*. Selon que l'on consent à en souligner le caractère matériel ou imaginaire, le lieu d'enracinement spatial des usages s'actualise nécessairement en contraste et en opposition avec d'autres lieux –auparavant inaccessibles.

La première opposition mise en discours est celle du lieu du visionnage de la télévision « domestique » : la maison. Un rapport commandé par Nokia, l'un des principaux

constructeurs télécoms à la London School of Economics fait par Nokia est intitulé *This Box Was Made For Walking* (*Cette boîte est faite pour la promenade*) met en scène une télévision qui se libère du salon, pour sortir « dans la rue ». La mobilité de la télévision sur portable devient ainsi un symbole de libération. D'autres exemples illustrent cet imaginaire naissant : la phrase accroche d'un article publié sur le site *dreamorange* appartenant à l'opérateur français Orange affirme « *Fini la séance de télévision* ***à la maison****, maintenant la télévision* ***sort*** *!* » (souligné par nous). Elle sort ainsi de l'immobilisme du salon pour aller… *« Où ça ? Dans ton mobile ! »* comme le dit le slogan phare des publicités pour le forfait *M6 Mobile* de Orange France. En contraste avec l'immobilisme de la télévision de salon, la télévision se voit investie des valeurs de mobilité, portabilité et accessibilité propre au téléphone cellulaire. « *Les principales chaînes TV en direct sur votre mobile »* est la formule utilisée fin 2010 par l'opérateur SFR pour mettre en avant son service. Le slogan choisi par Orange pour la même période de temps s'inscrit également dans cette direction en mettant cette fois en évidence le rapprochement entre l'écran du téléphone mobile et deux autres écrans traditionnels » : celui de la télévision domestique et celui du cinéma: *« la TV et le cinéma en illimité dans votre poche ! ».*

Figure 83 : ***A gauche Image publicitaire relative au forfait M6 Mobile proposé par l'opérateur ORANGE et à droite image publicitaire pour le forfait Orange World vidéo***

Ce type d'imaginaire traverse aussi bien les discours des opérateurs de téléphonie que ceux des acteurs politiques. La représentation de l'expérience de visionnage de la télévision comme étant libérée de ses contraintes spatio-temporelles construite d'une voix commune et univoque : *« regardez la télévision où vous voulez, quand vous voulez ! »*. Les exemples sont multiples et ne seront pas tous relevés ici. A ce titre, nous pouvons citer le texte de la *Consultation publique sur les normes de la télévision mobile personnelle en France,* datant de 2006 *« Il s'agit, en plus de l'actuelle réception en mode point à point, de la réception en mode diffusé (ou broadcast) des services de télévision en mobilité sur un terminal personnel, rendant dès lors ces services accessibles pour chacun* ***à toute heure et en toute circonstance.*** *»* (p. 2, souligné par nous,)

VIII.2.1.2. Représentations de l'expérience vécue par le téléspectateur mobile

Consubstantielles aux indices « spatio-temporels », les catégorisations relatives à l'activité de visionnage en tant qu'activité à choix multiples, constellent elles aussi les discours des acteurs économiques et politiques. Bien que diverses, elles peuvent néanmoins être classées en fonction des représentations de l'expérience vécue par l'usager qu'elles sous-tendent et des genres télévisuels qu'elles couvrent. L'expérience de la Tv sur mobile émerge dans les discours sous la forme de lexèmes relatifs à l'imaginaire, et aux genres journalistiques : actualité, musique, sport, divertissement.

Les occurrences relatives à l'imaginaire qui émaillent les discours médiatiques configurent l'expérience Tv sur mobile en tant qu'une expérience d'immersion dans un univers audiovisuel de type cyberespace peuplé d'une multitude de flux lumineux et d'écrans.

Figure 84 : ***Clip publicitaire pour le portail Orange World Vidéo diffusé par Orange France***

L'activité de visionnage se renouvèle proposant un autre regard sur le monde, un regard renversé (comme dans l'image publicitaire ci-dessus), et revendiqué comme étant « plus beau ».

Figure 85 : ***Clip publicitaire diffusé par Orange France pour la TV HD sur mobile***

Plusieurs genres journalistiques sont mis en avant par les opérateurs de téléphonie en

rapport avec le profil de l'usager [522] (en France l'usager type est l'homme citadin, 25-40 ans) :

- l'actualité :

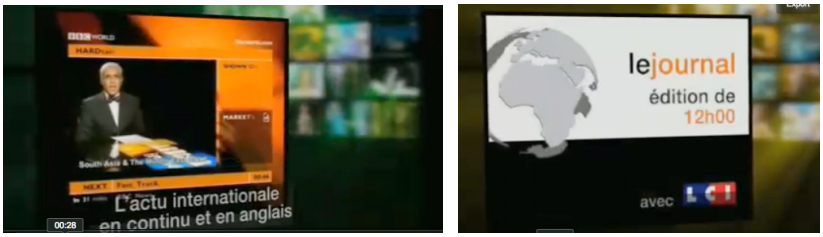

Figure 86 : ***l'actualité mise en avant par les opérateurs***
(Source : Images issues d'un clip publicitaire pour le portail Orange World Vidéo diffusé par Orange France)

Figure 87 : ***Mise en visibilité de la chaîne de télévision « Realitatea TV[523] »***
(Source : Catalogue Vodafone, mars 2009.)

- le sport :

Figure 88 : ***Image d'un clip publicitaire pour le portail Orange World Vidéo diffusé par Orange France***

- le divertissement qui englobe les séries TV, le cinéma, des programmes pour adultes et de la musique :

[522] En répertoriant les occurrences relatives au profil-type de l'usager, nous montrerons qu'en France celui est incarné par l'homme, citadin, technophile, est qui a entre trente et quarante ans
[523] La chaîne de télévision mise en visibilité, Realitates Tv, est une chaîne TV qui diffuse des actualités en continu

Figure 89 : ***le divertissement mis en avant sur le portail Orange World vidéo***
(Images issues du même clip publicitaire pour le portail Orange World Vidéo)

Parmi les occurrences aux genres journalistiques, celles mettant en évidence l'accès aux informations sportives sont les plus constantes au point de faire affirmer certains que le téléphone mobile soit devenu « un nouvel écran du sport ? » (Renaud, 2009). Un recensement des offres proposées par divers acteurs (opérateurs, équipementiers, médias sportifs, clubs, etc.), effectué par Lise Renaud (2009), permet de considérer que le sport sur mobile se décline en quatre catégories principales : les nouvelles sportives, les dispositifs d'alertes, les (re)transmissions d'événements sportifs et les produits dérivés (de type logos, sonneries, façades, jeux).

Lors de la valorisation du service de télévision sur mobile, l'accès à ce type de contenu est un des arguments commerciaux récurrents. Ceux-ci mettent ainsi en scène l'image d'une télévision alternative permettant à l'abonné de suivre une rencontre sportive (notamment footballistique) « en direct » ou en retransmission : « Pouvoir suivre en direct le match de votre équipe préférée où que vous soyez » constitue selon Lise Renaud un exemple du leitmotiv visant à convaincre l'utilisateur de l'intérêt de ces services. En 2009 un service consacré au championnat interne de football est proposé en France par l'opérateur Orange : « Orange foot ».

Figure 90 : ***Présentation du service « orange foot » dans le catalogue Orange France juin août 2009***

Nous rejoignons Lise Renaud dans son observation relative au rôle du « sport » dans le développement de la télévision sur le téléphone mobile. Le « sport » surpasse la simple déclinaison thématique. Rappelons que le lancement commercial de la TMP (télévision mobile personnelle) est depuis plusieurs années rythmé par l'actualité sportive et plus précisément par le calendrier des grands événements sportifs. La coupe du monde rugby de 2008, Les jeux olympiques de Pékin, sont des événements qui rythment les annonces sur le lancement de la TMP en France.

A part la référence au genre journalistique, le contenu mis en évidence par les opérateur de téléphonie valorise la présence dans l'offre des certaines chaînes :

- les grandes chaînes nationales (en France)[524] :

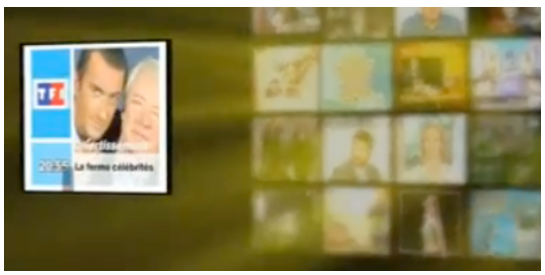

Figure 91 ***: Les Chaînes de la France télévision et TF1 disponibles sur Orange World Video***

[524] Nous rappelons que les utilisateurs roumains n'ont pas accès sur leur téléphone portable aux chaines publiques (TVR 1 et TVR 2) ni aux grandes chaînes généralistes (Antena 1, PRO Tv ou Prima Tv).

- les chaînes privées **:**

Figure 92 : ***Catalogue Orange Roumanie, juillet-août 2009***

-les chaînes payantes :

Figure 93 : ***Forfait CANALSAT Mobile* (*Catalogue SFR, octobre-novembre 2009)***

Janine Langlois-Glandier, Présidente du Forum de la Télévision Mobile, [525] s' exprimant lors des Assises de la Convergence Audiovisuelle, qui se sont tenues le 23 octobre 2007 au Sénat fait le constat suivant : le consommateur veut retrouver ses chaînes favorites et

[525] « Télévision mobile ou fixe, familiale ou personnelle : quelles complémentarités, quelles convergences ? »,Colloque Mardi 23 octobre 2007, Palais du Luxembourg http://www.aromates.net/2007/10/23/1eres-assises-de-la-convergence-audiovisuelle/#more-144

suivre ses programmes en direct ; information, musique, divertissement, téléréalité, comédie, animation, sport… d'où l'intérêt d'avoir des chaînes grand public. Selon la présidente du forum, la présence des chaînes fortes en matière d'audience apparaît comme un élément « indispensable au succès » de la télévision mobile.

Les atouts de la télévision sur le téléphone portable en contraste avec la télévision de salon consistent dans les possibilités de « personnalisation » et « délinéariasation » qu'elle offre. Dans les discours des opérateurs présents sur le marché roumain, la personnalisation de l'offre télévisuelle fait que la Télévision devienne « *plus* ***proche de toi*** avec le service TV Mobil disponible dans le réseau 3G »[526], selon une slogan publicitaire de Vodafone Roumanie datant de décembre 2010.. L'offre de l'opérateur Vodafone est présentée comme étant très « diversifiée », le mobispectateur choisissant selon « ses goûts ». En téléspectateur autonome, celui-ci peut « composer son programme » et ainsi être moins tributaire de l'agenda télévisuel. Pour les opérateurs français, la possibilité de personnalisation de l'offre réside dans la proposition de plusieurs forfaits en fonction du nombre et des identités des chaînes incluses.

Figure 94 : ***Offre Orange proposée dans le catalogue d'octobre-novembre 2009***

La télévision sur mobile (d)écrite comme télévision délinéarisée se caractérise ainsi par une consommation non soumise aux flux des grilles de programme, grâce à des contenus disponibles en live ou en différé. Ainsi l'usager de Orange World Vidéo à la possibilité de regarder en live « plus de 42 chaînes » et d'accéder en différé à « plus de 300 vidéos par semaine » et aux vidéoclips de musique.

[526]Traduction libre du roumain : « Televiziunea este mai aproape de tine cu serviciul TV Mobil disponibil în reteaua 3G. »

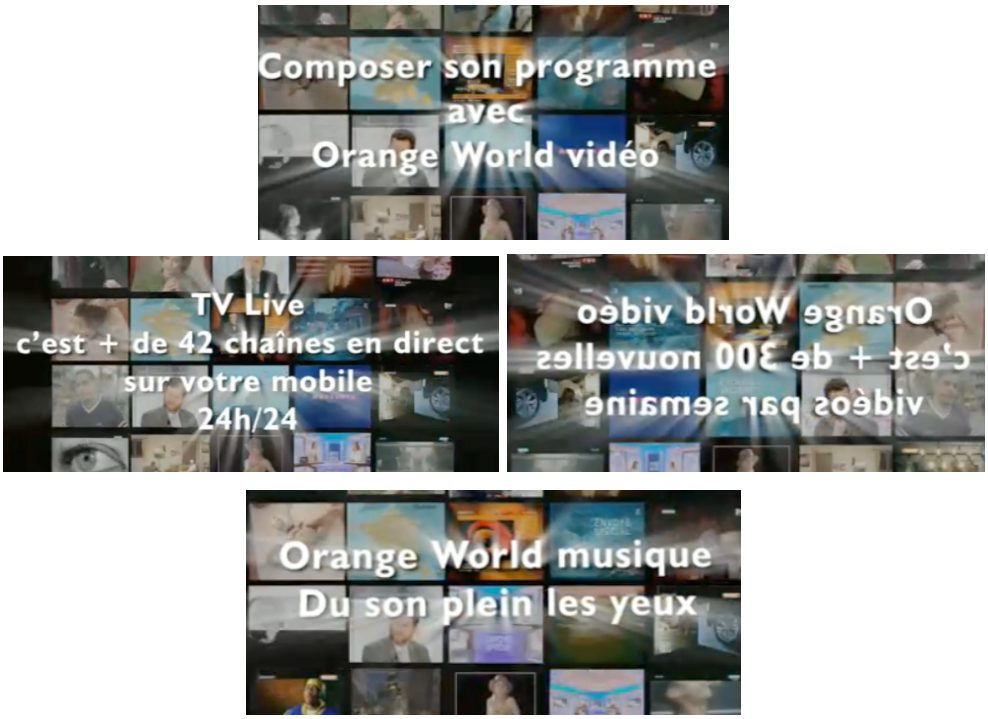

Figure 95 : ***Trois types de contenus mis en avant dans une publicité d'Orange pour le portail Orange World Vidéo***

En Roumanie le même type de discours illustre le caractère délinéarisé de la télévision. Fin 2010, Orange Roumanie met en évidence la multitude des choix qui s'offrent à un téléspectateur mobile libéré de la contrainte de l'agenda télévisuel : *« En utilisant la fonction de prévisualisation »,* (les utilisateurs)*, « peuvent voir toutes les chaînes de télévision en streaming, ils peuvent changer de chaîne facilement et dans la section "program TV live", les utilisateurs peuvent choisir facilement une émission du guide TV journalier »* (extrait du catalogue Orange, mai-juin, 2009)

Telle qu'elle est mise en mots et images par les acteurs économiques, l'expérience du visionnage de la télévision sur le téléphone portable est rétive à un enracinement spatio-temporel et thématique. L'autonomie et la liberté du téléspectateur mobile inhérentes à cette nouvelle expérimentation, se traduit, selon les annonceurs, par une multitude de choix en terme de contenus. Ces discours font sortir l'activité de visionnage de la télévision du strict confinement de l'espace du salon et de la linéarité de l'agenda télévisuel pour l'aborder comme un phénomène souple et flexible dans un environnement ouvert.

VIII.2.2. Figures de la télévision sur le téléphone portable

Complémentaires aux occurrences décrivant l'expérience de la télévision sur le téléphone portable, les possibilité qu'elle offre en terme de situations d'usage et de contenu télévisuel, nous avons relevé un ensemble des occurrences ayant trait à des dénominations et représentations attribuées à la télévision sur le téléphone portable. Le repérage de ces occurrences a été organisé en plusieurs sous-thématiques : repérage de dénominations, point sur la dénomination « télévision mobile personnelle », les dénominations qui établissent un rapport direct avec le nom de l'opérateur de téléphonie, les dénominations qui mettent en scène un imaginaire.

Les divers syntagmes utilisés en France et en Roumanie pour désigner cet usage : « Mobile TV », « télévision mobile », « TV 3G+ », « télévision mobile personnelle », « télévision sur mobile », « télévision sur le téléphone portable », etc. illustrent tout d'abord l'ambiguïté qui entoure les représentations liées à l'identité de cette nouvelle technologie, application, service ou télévision. La multiplicité de dénominations désignant soit le support de diffusion (« TV sur mobile ») soit la technologie de diffusion (« TV 3G+ »), soit véritablement un nouvel objet (« Mobil TV »), traduit une véritable difficulté à fixer son statut. Une partie des discours se focalise sur « donner un nom » à cette application pour la transformer en un nouvel objet hybride, porté par les opérateurs de téléphonie (« Orange Tv, « SRF TV », « TV de la Orange », « Vodafone Tv Mobil »). Dans le tableau ci-dessous nous avons esquissé un comparatif entre les dénominations employées par les opérateurs de téléphonie dans les deux pays.

France		**Roumanie**	
OPÉRATEUR	*DÉNOMINATION*	*OPERATEUR*	*DÉNOMINATION*
ORANGE	« Orange Tv » « TV d'Orange » « TV live »	ORANGE	« TV de la Orange » « TV live »
SFR	« TV sur mobile » « SFR TV »	VODAFONE	« TV 3G+ » « TV Mobil » « Vodafone TV Mobil »
BOUYGUES	« TV 3G+ »	AUTRES	« mobil TV »

	« TV sur mobile »	(GERMANOS)	

Tableau de dénominations utilisées en France et en Roumanie pur désigner la Tv sur portable

VIII.2.2.1. La « télévision mobile personnelle »

Parmi ces dénominations, le syntagme « télévision mobile personnelle », usité dans les discours politiques européens méritait d'être interrogé. Deux adjectifs qualificatifs s'ajointent au nom « télévision » dans le sens d'une qualification du rapport à l'usager - « personnelle » et d'une spécification d'une propriété intrinsèque à l'objet - « mobile ». Cette appellation (et son acronyme TMP) a été normalisée en France en 2007, lors de la révision du cadre juridique de la télévision numérique terrestre (TNT). A l'évidence, la qualification « mobile » souligne la libération de l'usage de la télévision de l'immobilisme de la maison. Qu'en est-il du qualificatif « personnelle » ? Le Forum de la télévision mobile, porteur en France du projet de la TMP explique que cette nouvelle forme de télévision implique une autre libération : par rapport à l'exigence du téléphone mobile comme « écran » de la TMP. Car, dans la vision du Forum, la TMP *« permettra au spectateur, où qu'il se trouve, de regarder la télévision sur son téléphone portable ou sur* ***tout autre terminal de poche »***[527]**.** *(souligné par nous)*. Dans le même registre *« La télévision de demain sera personnelle »* dit le rapport commandé par Nokia, *This Box Was Made For Walking*, précédemment cité. Ce rapport considère que « *la personnalisation et l'interactivité seront les principaux moteurs de la télévision mobile* ». Il prévoit entre autres que l'introduction et l'adoption de la télévision mobile *« conduira immanquablement à une expérience télévisuelle plus* ***personnelle*** *et plus* ***privée*** *que la télédiffusion classique » (*souligné par nous*)*. Cette personnalisation de la télévision se traduira selon cette étude par une liberté accrue des utilisateurs qui pourront recevoir du contenu à tout moment et en tout lieu et *« choisir les programmes les plus pertinents pour eux et même créer et charger leur propre contenu télévisuel* ». Selon Shani Orgad, auteur de ce rapport *« pour que la télévision mobile devienne plus que de la télévision ambulante, il lui faudra aller plus loin que les chaînes et programmes existants et repenser les modes d'utilisation de la télévision et d'Internet. La télévision mobile va devenir une expérience multimédia qui mettra l'accent sur la* ***personnalisation, l'interactivité et le contenu généré par l'utilisateur****»*. Catherine Ledrogo, responsable de la TV mobile chez Orange, s'accorde sur ce dernier aspect, en considérant que la personnalisation de la « TV mobile » se traduira par une implication des mobispectateurs dans la production des contenus. Ainsi la télévision

[527] Le Forum de la télévision mobile personnelle. Source en ligne : « www.forum-tv-mobile.com/fr/la_télévision_mobile_personelle

mobile **et** personnelle *« c'est bien plus que de la TV sur mobile: c'est de la TV live, de la TV à la demande, des programmes spécifiques conçus pour le mobile, et des contenus auto-produits par les abonnés avec la caméra de leur téléphone portable ».* Jean-Louis Missika, sociologue des médias, auteur de l'ouvrage *La Fin de la télévision*, mais également ancien vice-président du conseil d'administration d'Iliad – *Free* était à la même époque (2007), persuadé que ce que va faire le succès de la télévision mobile personnelle sera justement cette possibilité d'auto-production. *« Ce sera comme pour les SMS, les opérateurs misaient sur les SMS d'information, et finalement ce sont les messages de communication interpersonnelle qui ont dominé le marché ». « Pour la TMP, l'essentiel du chiffre d'affaires sera généré, non pas par des œuvres audiovisuelles produites pour le mobile, mais plus probablement par des contenus auto-produits, que des individus enverront à d'autres individus de leur entourage et de leur famille »*[528].

VIII.2.2.2.La télévision des opérateurs de téléphonie

Avec l'avènement des smartphones, les opérateurs de téléphonie français changent la dénomination de ce service : Ainsi pour SFR, son ancien service « TV sur mobile » devient *« SFR TV ».*

Figure 96 : ***image de l'application SFR TV***

Orange crée dans ce même mouvement la *« TV d'Orange »* qui remplace ainsi *« Orange World TV Player ».*

[528] Dreidemy, Patricia. « Quel modèle économique pour la TV mobile personnelle? », 30 mars 2007. Disponible en ligne sur : « http://www.businessmobile.fr/actualites/analyses/0,39044174,39368299,00.htm > [Dernière consultation 22/05/07]

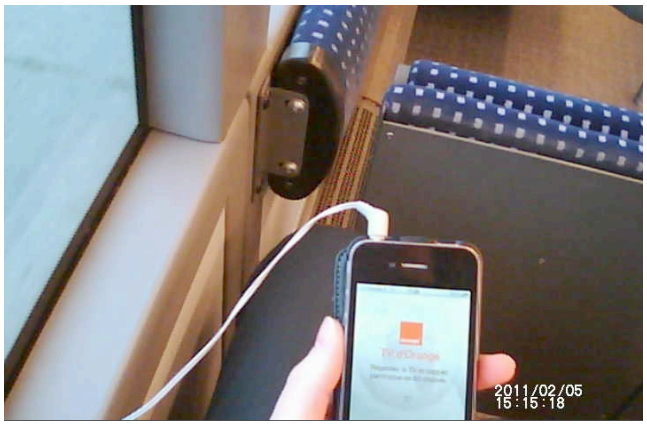

Image de la page d'accueil du portail *Un usager participant à l'enquête regarde la TV d'Orange*

Figure 97 : *TV d'Orange*

En Roumanie, nous avons repéré deux occurrences qui transforment la Tv sur mobile dans une télévision appartenant à - et étant proposée par - les opérateurs. *Vodafone TV Mobil* est la dénomination proposée par l'opérateur de téléphone Vodafone présenté sur le site web de l'opérateur comme un nouveau « bouquet » de programme : *« t'offre la possibilité de suivre une grande variété de chaînes roumaines et internationales sur ton téléphone »*. La *« TV live de la Orange » (TV live d'Orange)* était début 2010 présentée par Orange Roumanie comme *« la plus récente application »* pour les i-phones. *« Elle offre un accès optimisé au contenu vidéo du portail Orange pour le mobile i-phone »*. Fin 2010, début 2011 ce même opérateur met en place une « opération séduction » valable initialement jusqu'au 31 janvier et prolongée ultérieurement jusqu'au 30 Mars 2011. Pendant cette période, l'opérateur offrait l'accès gratuit aux 12 postes de télévision présents sur l'application « TV live » [529] .

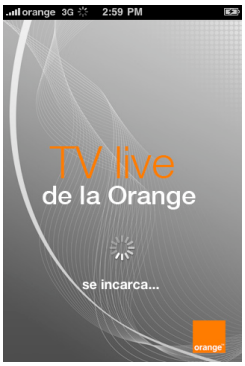

Figure 98 : *Image de la page d'accueil de l'application « TV LIVE de a Orange »*

A côté des ces occurrences dénominatives, d'autres, relatives à l'imaginaire, émaillent les discours médiatiques et figurent l'identité Tv sur mobile selon deux représentations : une représentation de la Tv mobile comme extraordinaire, hors – le monde commun et une autre

[529] Source en ligne : www.orange.ro/aplicatii-iphone/tv-live/.

qui voit dans cette application la promesse d'une nouvelle « révolution » technologique, sociale et économique.

VIII.2.2.3. La TV mobile - boîte magique

L'analyse des récurrences lexicales qui traversent notre corpus révèle que les discours identitaires se construisent en référence avec l'imaginaire de l'évolution technique. L'un des premiers rapport officiels faisant le point sur le développement de la « télévision mobile » intitulé *Télévision Numérique et mobilité* écrit en août 2005 à la demande du Premier Ministre a comme point de départ un *motto* illustratif. Les auteurs du rapport, Daniel Boudet de Montplaisir avec la collaboration de Gilles Brégant, Cécile Dubarry, Ludovic Berthelot et Matthieu Couranjou choisissent comme épigraphe un extrait de *L'autre Monde ou États et Empires de la Lune* écrit par Savinien Cyrano de Bergerac en 1657 (p.211). Le rapport débute ainsi avec la phrase : *« Je rêvais d'une* ***boîte magique*** *que je pusse emporter devers moi, qui me livrât des images et des portraits que je pusse animer ou qu'animât celui qui me les envoyait ». Plus loin, la télévision mobile est présentée comme « un rêve devenu réalité « (p.9). En devenant « mobile », la télévision récupère sa position au sein de la technique des objets High-tech nomades* : *«En accédant à la mobilité, le dernier moyen de communication électronique asservi à une réception fixe, la Télévision accède à son tour au nomadisme high-tech* » (p.6).

Un autre exemple permet d'étayer et d'appuyer notre propos. Un autre rapport officiel, rédigé trois ans plus tard, est émaillé par les mêmes types de discours situés du côte de l'imaginaire voire de l'utopisme. Il s'agit du plan de développement –*La France numérique 2012* »[530] rédigé en octobre 2008 par Eric Besson, à l'époque Secrétaire d'Etat chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement numérique. Ainsi, dans ce rapport on peut lire que les *« services de télévision mobile personnelle et de télévision en haute définition vont faire entrer* ***tous*** *les Français dans la* ***télévision du futur*** » (souligné par nous). Le syntagme « la télévision du futur » marque une double rupture « en cours » : par rapport à la télévision du passé et à la télévision du présent.

[530]Disponible dans le volume d'Annexes- Annexe 13

Les mêmes types de modélisations identitaires relevant ou mettant en jeu de l'imaginaire, irriguent une partie des discours publicitaires mis en place par les acteurs économiques. L'exemple d'une publicité d'Orange France nous permet d'étayer notre propos. La publicité analysée ici, circulant dans les agences et boutiques rappelle la « boîte magique » imaginé par Cyrano de Bergerac et à laquelle font référence les auteurs du rapport *Télévision numérique et mobilité.*

Figure 99 : *Tv mobile-boîte magique ?*
Images issues d'un clip publicitaire pour le Portail Orange world

Selon ces représentations faisant appel à l'imaginaire, en tant qu'expérience sensible, l'expérience du visionnage de la télévision sur le téléphone portable se distingue d'autres expériences de visionnage. Dans ce sens, l'expérience du spectateur n'est pas seulement une expérience frontale avec écran rectangulaire, figé et éloigné de son corps, elle devient interactive, immersive et sensiblement différente. Rappelant les dispositifs de la réalité virtuelle et faisant appel à la production des images de synthèse et la 3D, les effets de « réalité » sont renforcés.

VIII.2.2.4. La Tv sur mobile : une révolution audiovisuelle

La rhétorique accompagnant le développement de la télévision sur le téléphone portable est souvent une rhétorique de promotion. En ceci elle emprunte les caractéristiques générales du discours publicitaire. Dans ce sens, les discours des acteurs économiques et politiques tentent de surdimensionner a priori l'impact de cette technologie sur les rapports sociaux, les structures économiques ou la vie quotidienne.

Plusieurs exemples étayeront notre propos.

Le rapport d'état précédemment cité (*France numérique 2012*), n'hésite pas à employer des mots forts : « révolution », « évolution majeure » et « large succès : « *Une nouvelle page de la révolution audiovisuelle rendue possible par l'avènement du numérique est en cours d'écriture ».* Plus encore *« elle représente une évolution majeure des modes de consommation télévisuels, de la même façon que le transistor a littéralement transformé notre façon de consommer la radio ».* (p. 25). Les visions qui émaillent ce rapport mettent en scène un décor de réussite économique et sociale. Sur le plan économique « *la télévision mobile personnelle serait, à l'instar de la TNT, appelée à connaître un large succès populaire. La dynamique mondiale de la TMP se met en place et il est important pour la France d'en bénéficier ».* Le positionnement de la France en tant que membre majeur de l'Union Européenne entrecroise la mise en place projet TMP. Car, en regardant les pays voisins *« l'Italie qui vient de passer le millionième mobispectateur, l'Autriche et la Suisse (qui) ont profité de l'Euro 2008 pour lancer leur réseau DVBH »*, la France doit « aller plus loin ». Car, *« les enjeux sont ainsi tant industriels que culturels et tout retard dans ce domaine risquerait de pénaliser la France* » (p.26). Sur le plan social, le même rapport émet l'hypothèse selon laquelle la TMP serait porteuse d'un projet social qui viendrait dans le renforcement de la *société de l'information*. Le rapprochement avec l'imaginaire de la société de l'information est clairement signalé dans les discours du Forum de la Télévision mobile. Sur le site web de présentation du forum, le rapport entre les deux semble évident : *« Catalyseur d'énergies, le Forum de la Télévision Mobile fédère les entreprises qui préparent la Télévision Mobile de demain, avec l'ambition de donner à la France un rôle de premier plan dans* ***la société de l'information*** *».*

Un autre exemple est issu des discours émis par le pôle de compétitivité « Images et réseaux ». En France, parmi les Pôles de compétitivité, définis comme « moteurs de croissance et d'emploi », le pole « Images et réseaux » du Grand Ouest investit fortement le domaine de la télévision mobile. Une forte compagne de communication est faite par ce pôle afin de justifier l'intérêt pour ce domaine : *« La télévision traverse actuellement* ***la plus importante mutation de son histoire*** *et les entreprises du pôle doivent profiter de cette* ***mutation génératrice de gains et d'emplois*** *».* « Images en mobilité » est l'un des axes majeur des projets financés qui œuvre en collaboration avec le Forum de la télévision mobile a développement de celle-ci.

NAOMI	Images en mobilité		TECHNICOLOR	ANR	11/05/2007
Mobile TV World	Images en mobilité		TEAMCAST	OSEO	14/04/2006
APOGEE	Images en mobilité		Mitsubishi Electric ITE	ANR	11/05/2007
REMORA	Images en mobilité		GROUPE FRANCE TELECOM-ORANGE	ANR	01/01/2005
Mobim@ges	Images en mobilité		GROUPE FRANCE TELECOM-ORANGE	DGE	01/10/2005
Brest 2008 Imagin'TV	Images en mobilité		FRANCE 3 Ouest	Rég. Bretagne	21/03/2008
ScriptEverywhere	Images en mobilité		EVODIA		05/02/2008
QoSMobile	Images en mobilité		ENENSYS Technologies	Rég. Bretagne	28/11/2007
DTTV2	Images en mobilité		ENENSYS Technologies	Reg. Bretagne	19/10/2007
Navtrack	Images en mobilité		DETI	Oséo	17/12/2007
Amimo	Images en mobilité		ALCATEL-LUCENT	DGE	08/09/2006

Figure 100 : ***Exemple des projets financés par le Pôle de compétitivité « Images et réseaux ».***
Source : http://www.images-et-reseaux.com/fr/les-projets/projets-finances.php

VIII.2.3. Figures de l'usager

Les indices d'identification/désignation/distinction qui ponctuent les différents ordres de discours participent à la dynamique définitoire d'une identité de la télévision sur le téléphone portable et de son usager.

Dans cette partie, nous cherchons à rendre compte de la manière dont le téléspectateur de la télévision sur le téléphone portable est représenté socialement. Plus précisément, il s'agit d'expliciter le processus de typification auquel il est soumis. Mettre à jour ces « constructions courantes » relatives à l'usager de la télévision mobile nous aidera à mieux comprendre son positionnement par rapport à l'Autre (non usager, usager de la télévision du salon).

VIII.2.3.1. L'homme de moins de 40 ans, citadin et technophile

Dans les études déjà faites sur les usages de la télévision sur le téléphone portable, les usagers sont souvent identifiés comme étant des jeunes hommes, actifs, technophiles ayant une situation matérielle supérieure à la moyenne. Le téléspectateur de la télévision sur le téléphone portable est ainsi catégorisé en fonction des comparaisons implicites avec l'utilisateur-type du téléphone portable et le téléspectateur de la télévision domestique. Une hypothèse implicite est contenue dans cette représentation du mobispectateurs : ce sont

principalement les jeunes qui font usage du téléphone mobile, ce sont principalement les hommes qui sont « technophiles ». Plusieurs exemples renforceront notre propos.

Selon une étude IDATE de 2008, l'utilisateur type de la Télévision sur le téléphone mobile est un *« homme citadin âgé de 20 à 39 ans, ayant un niveau d'études et de revenu élevé ».*

Il s'agit d'un profil-type utilisé également dans l'annonce publicitaire d'Orange déjà mentionnée. Cette publicité met en scène deux figures d'usager. Le premier usager mis en scène est un homme actif, la quarantaine, avec une condition matérielle supérieure à la moyenne (indices vestimentaires) et technophile : *« André – 40 ans – (...) ce qu'il aime avant tout c'est (...) accéder au top de la technologie* ».

Figure 101 : ***l'usager, un homme de 40 ans***

Le deuxième usager mis en scène est toujours un homme, dix ans plus jeune, d'un enthousiasme débordant (traduit par une gestualité et expressions faciales spécifiques) : « Victor – 30 ans » qui veut « faire un maximum »

Figure 102 : ***L'usager , un homme de 30 ans***

Le même profil-type se retrouve dans les principales recherches universitaires, portant sur les usages de la télévision sur le téléphone portable. Les auteurs fondent leurs enquêtes de terrain sur un échantillon de participants correspondant à ces critères. Ainsi, Julie Figéac explique : *« L'échantillon d'individus dont nous analysons ici les usages peut dès lors être qualifié de* ***technophile****. Il regroupe essentiellement* ***des hommes, de moins de 35 ans, vivant maritalement, étant diplômés du supérieur et exerçant une activité professionnelle dans une grande agglomération****. Ce profil, aussi générique et caricatural soit-il, est convoqué dans une démarche pragmatique comme la nôtre pour faire échos aux nombreux acquis de la sociologie des usages. Ces utilisateurs font partie des foyers multi- équipés. Ils sont les plus disposés à assimiler des nouvelles technologies dans leur consommation médiatique » (souligné par nous).* L'auteur va néanmoins reconnaître que « *« la facilité d'utilisation des téléphones mobiles et l'attachement des femmes aux programmes télévisés incite à ne pas renvoyer trop vite l'appropriation de la Mobile TV à cette figure masculine de la technophilie ».*

VIII.3.2.2. Le jeune de moins 24 ans

Enfin, chacun des trois principaux opérateurs de téléphonie français (et les seuls à proposer un service d'accès à la télévision « mobile »), Orange, SFR et Bouygues mettent en place des politiques de marketing générationnel. Un autre profil de l'usager de la Tv sur mobile se dessine ainsi : le jeune de 15 à 24 ans, grand amateur de musique. Car l'accès aux chaînes de musique semble être considéré par les opérateurs comme le principal atout dans ce

positionnement générationnel. Nous avons comparé les offres commerciales de ces trois opérateurs français qui mettent en scène une segmentation générationnelle. Nous précisons par ailleurs que ces exemples sont issus des guides d'achat parus à la même période, plus précisément entre les mois d'aout et de novembre 2009.

Des mises en scènes, construisent la figure de l'usager : jeune, épanoui, entouré d'amis, comme si le téléphone portable ne serait plus un terminal à usage individuel mais un « à partager ». Le type de contenu le plus valorisé est représenté par les chaînes de musique. Et chacun de ces opérateurs présentent dans ce sens une offre unique : les chaînes de MCM pour Bouygues, de MTV pour SFR et d'M6, « Musique black » et « Musique club » pour Orange.

Les forfaits proposés par les opérateurs sont tous des forfaits bloqués en terme d'appels mais illimités en terme de visionnage de ces chaînes.

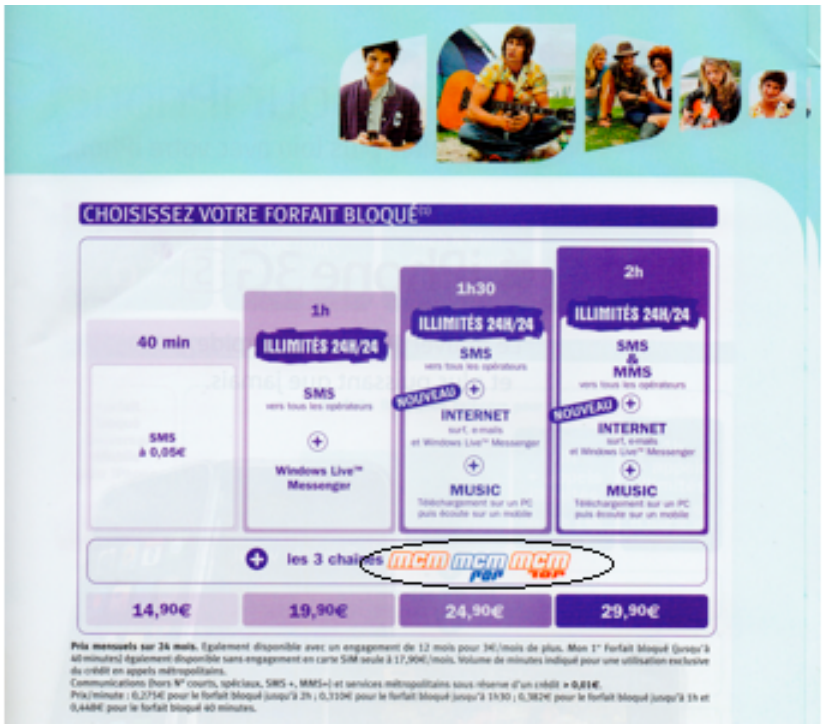

Figure 103 : ***Forfait Bloqué. les chaines MCM « en illmité »***
(Source : Catalogue Bouygues, août-novembre, 2008. Offre « Forfait bloqué »)

Figure 104 : ***Offre « les séries MTV de SFR »***
(Source : Catalogue SFR, octobre-novembre 2009)

Figure 105 : ***Offre « M6 Mobile »***
(Source : Catalogue Orange, aout-septembre 2009)

La jeunesse des utilisateurs est également mise en évidence par le constructeur de terminaux mobile -Nokia. Ainsi, selon une étude **Nokia**, 25 % du divertissement mobile sera produit par des amateurs en 2012. Nokia a dégagé plusieurs tendances majeures chez les 16-35 ans sur le mobile parmi lesquelles ce qu'ils appellent « la vie immersive » et « la culture

geek »

• ***La vie immersive*** : *« la vie immersive signe l'essor des styles de vie qui estompent la distinction entre être en ligne ou hors ligne »*. Les divertissements cesseront d'être segmentés ; les gens pourront y accéder et les créer sur le lieu même où ils se trouvent.

• ***La culture geek*** (stéréotype décrivant une personne passionnée, voire obsédée, par un domaine précis, généralement l'informatique) : *Ce triomphe marque un changement à mesure que les consommateurs deviennent friands de divertissements plus sophistiqués*. Avec le développement de la culture geek, les consommateurs souhaiteront être reconnus et récompensés, les frontières entre commerce et création tendant à s'estomper.

VIII.3.2.3. Le parent : potentiel usager de la Tv sur mobile en Roumanie

En Roumanie, les discours autour de la « TV MOBIL » mettent en évidence d'un côté le potentiel de la Tv sur mobile dans le renforcement du lien social. La télévision sur le téléphone portable n'est pas seulement personnelle, elle est aussi à partagée avec les autres. Illustrant le caractère « partageable » de cette télévision, les deux opérateurs de téléphonie présents en Roumanie proposent des programmes de dessins animés. L'offre « *Boomerang live en Orange World sur wap »* est présentée sur la première page du site web (janvier 2011) de l'opérateur comme une nouveauté susceptible d'attirer des nouveaux clients. On apprend ainsi que « *les dessins animés préférés* » sont sur le téléphone Orange : « *regarde les aventures de Tom et Jerry, Scooby Doo où Fred et Barney. Suis leurs aventures sur ton téléphone mobile sur Bommerange en Orange World »* (traduction libre). Ce service pourrait sembler accidentel et superflu si nous pensons au public ciblé par les opérateurs français (jeune homme, actif, citadin). A travers ces offres, les opérateurs roumains ciblent un autre profil : les parents : *« Tu veux faire une surprise* ***aux petits ?*** *Où que tu te trouves, les aventures des personnages de dessins animés sont en direct sur ton téléphone Orange ! »* (traduction libre).

VIII.2.4. Typifications faites par l'usager

Enfin, cette sous-partie posera la question de l'articulation entre les stratégies marketing conduites par les macro-acteurs et les typifications faites par les usagers-mêmes.

En répertoriant les catégorisations faites par les usagers, lors des auto-confrontations, nous nous sommes rendus compte que ceux-ci n'utilisent pas les dénominations produites et publicisées par les acteurs économiques et souvent reproduites dans les discours politiques, ni celles utilisées par les analystes des médias ou les scientifiques.

Les catégorisations de type : le « wap » ; la « TMP », « orange world », « vodafone live ! », « portail » ne sont que rarement utilisées par les usagers. En effet, ceux-ci ne s'appuient pas sur les noms commerciaux de services ou d'applications, mais prennent davantage appui sur les définitions des genres journalistiques inscrites dans les interfaces. Par exemple, lors des entretiens d'auto-confrontation, les utilisateurs de Roumanie ne nous diront pas « ici, j'ai utilisé le WAP » ou « ici, je démarre la Tv 3G+ » mais « dans cette séquence, je suis en train de regarder les *news* » ou « là, je regarde la météo » ou « là, je regarde un clip ». Enfin, ils emploient également les noms des chaînes de télévision. Julien Figéac (2009) l'a déjà montré : les usagers qui utilisent la télévision sur le téléphone portable via un portail d'accès assoient implicitement leur catégorisation sur l'interopérabilité technique des services, Ainsi, en désignant leurs usagers à travers le type de contenu, les usagers roumains, par exemple, ne dissocient pas les « services » utilisées. Pour consulter les « clips », ils doivent à la fois utiliser le WAP (comme interface de navigation) et le service de vidéos (VOD) (avec un contenu enregistré différent de celui de la TV mobile).

De plus, les auto-confrontations ont révélé que les usagers n'adhérent pas au discours commercial de promotion de mise en dispositif. On l'a vu dans plusieurs exemples : une large gamme de discours mettent en visibilité et valorisent l'hybridation des médias et terminaux (télévision, cinéma, téléphone). Dans leurs discours mais également dans les situations rencontrées, les usagers ne semblent pas rejoindre complètement cette logique. Certes, l'agencement technique entre la télévision de salon et le téléphone portable semble évident, néanmoins, à aucun moment ils n'appellent leur « objet » télévision, ni même « télévision mobile ». Dans leurs désignations comme dans leurs usages, leur objet est « avant tout un

téléphone mobile »

VIII.2.5. Analyse-discussion

Après avoir procédé à une description des thématiques qui structurent et particularisent l'énonciation publicitaire et s'être intéressés aux modalités de mise en discours et en scène de ces thématiques, nous nous lancerons dans cette dernière partie de ce chapitre dans une analyse transversale des expressions identitaires répertoriées .

VIII.2.5.1. Sur la question de la désignation

Les problématiques de l' « identité mise en mot » interrogent plusieurs de nos fondements épistémologiques, qui font écho au problème déjà débattu du rapport entre le dire et le faire. L'analyse de ce que nous avons nommé « modélisations identitaires » repose sur une certaine vision du rapport entre le mot et la chose qui sera esquissée ici. Il s'agit là d'un questionnement qui remonte au débat entre Platon et les sophistes et qui a été commenté à maintes reprises en sciences humaines et sociales, littérature ou art. Notre tâche dans cette discussion ne sera pas d'épuiser ce questionnement mais de mettre en discussion les lignes générales de notre appréhension du rapport entre le mot et la chose. Le nom n'est pas *dans* la chose mais le nom fait exister socialement la chose. Il investit la chose d'une existence sociale, la fait exister autrement que physiquement. Le nom n'est pas *dans* la chose, il est une construction artificielle mais obligatoire pour faire exister une chose. Le langage est « à la fois la première convention, et la condition, ainsi que le moyen de toutes les autres conventions ». Les sophistes ont été les premiers à mettre en évidence le caractère contractuel du langage, la relation, entre le mot et la chose qu'il signifie, étant un pacte artificiel, extérieur et arbitraire. L'Hermogène du Cratyle, cité par Emmanuel Terray (1990) [531]exprime justement cette pensée : *« la justesse du nom n'est rien d'autre qu'une convention et un accord (...), la nature n'assigne aucun nom propre à un objet ; c'est affaire d'usage et de coutume chez ceux qui ont pris l'habitude de donner des noms ».*

[531] TERRAY, E. (1990). La *politique dans la caverne*, Paris: Editions du Seuil

La reconnaissance du caractère conventionnel du mot n'enlève en rien son caractère dé-signant, le fait que le mot attribué à la chose soit porteur des typifications. Pour Schutz *« le moyen typifié par excellence par lequel la connaissance issue de la société est transmise est le vocabulaire ainsi que la syntaxe du langage vernaculaire. Celui-ci est avant tout une langue de choses et d'événements appelés par leur nom. Chaque nom inclut une typification et une généralisation se référant au système de pertinences dominant dans le groupe linguistique qui trouve la chose nommée suffisamment signifiante pour lui fournir un terme à part. Le vernaculaire préscientifique peut être interprété comme un trésor de types et de caractéristiques prêts à l'emploi et préconstitués, tous issus de la société, portant en eux un horizon ouvert de contenus non encore explorés. » (*Schutz, 1987[532]). Les mots qui nomment les objets ou qui les connotent transforment ces objets en objets sociaux : Télévision mobile, télévision personnelle, Mobil TV, nomandisme, high-tech, etc. ce sont de mots qui décrivent et donnent sens. Les dimensions, les caractéristiques et les imaginaires des objets technologiques et de leurs usages passent aussi par les *pratiques de désignation*. Mais le verbe a plus qu'un pouvoir de désignation, il a le pouvoir de fabrication, d'inventer des mondes « world making » (Goodman, 1978). Mais, pour le pragmatisme une telle efficacité *performative*, loin d'être automatique, demeure partiellement indéterminée et conditionnelle; elle ne peut être conquise qu'en situation, par le biais des validations collectives et des modes de réappropriation dont tout *acte d'énonciation* est susceptible de faire l'objet (Kauffman, L., 2010[533]).

Parmi ces procédures ordinaires, le processus de *publicisation* qui permet de passer « du régime de la familiarité » et de la proximité « au régime de la justification » (Boltanski, Thévenot[534]), du registre de la flatterie (Simondon, 2005, op.cit.) au registre de la critique a particulièrement retenu notre attention.

[532] SCHUTZ, (1987). *Le chercheur et le quotidien*, op.cit.
[533] KAUFFMAN, L. (2010). « Le tournant pragmatique ». Texte en ligne : http://sociologie.cuso.ch/programme/20102011/sociologie-pragmatique/. Consulté le 01/07/2011
[534] BOLTANSKI, L., THEVENOT, L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard

VIII.2.5.2. Construction identitaire de la télévision sur le téléphone portable

Le répertoire des occurrences (reparties ici en quatre thématiques) qui innervent les discours accompagnant le développement de la télévision sur le téléphone portable (l'activité de visionnage, les figure de la télévision mobile et du téléspectateur mobile) montre que ces discours portent les marqueurs d'une différenciation de la télévision sur le téléphone portable par rapport à la télévision du salon. L'inventaire des dénomination utilisées par les acteurs économiques et politiques pour désigner la télévision sur le téléphone portable laisse apparaître que processus de construction identitaire de la télévision sur le téléphone portable relève d'un double processus de construction d'une identité-altérité. La question de l'Autre, ici la télévision du salon, apparaît ainsi comme constitutive de l'identité de la télévision sur le téléphone portable. Télévision mobile personnelle, TV 3G+, « boîte magique » « nouvelle page de la révolution audiovisuelle » sont de façon de dire, décrire et qualifier la télévision sur le téléphone portable par rapport à l'Autre – la télévision domestique. Plus encore, les catégories liées à la désignation des lieux d'usage, de l'activité, de l'objet technique et de ses usagers se construisent en tant que discours d'*identisation*. L'identisation désigne les processus par lesquels les acteurs sociaux se différencient, se singularisent et s'autonomisent (TAP, 1980[535], p.12 in Antiope, 2008[536], p.39).

Dans une autre perspective, les acteurs économiques et politiques, à travers leurs catégorisations et typifications, construisent l'identité de la télévision sur le téléphone portable en tant qu'« identité-située » (inscrite dans une expérience du quotidien) et comme « identité-imaginée » – (les idées et sentiments d'une nouvelle révolution audiovisuelle, ceux liés à une expérimentation quasi « magique »). L'identité-située et l'identité-imaginée, telles qu'elles sont mises en mots par ces discours, se construisent à travers une confrontation au quotidien et un retour à l'expérience commune de tous les jours. L'expérience de la Tv sur le téléphone portable est ainsi rapportée à la matérialité et la temporalité du quotidien : les situations d'usage décrites sont celles du quotidien, les usagers sont des figures type du citoyen lambda, etc.

[535] TAP, P. (dir), (1980) *Identités collectives et changements sociaux.* Toulouse, Privat

[536] ANTIOPE, N. (2008). *Radio infranationale et discursivité identitaire en milieu insulaire : des représentations sociales aux ethnodiscours médiatiques : le cas des Départements français d'Amérique*. Thèse en SIC, sous la direction de Guy lochard et Bruno Ollivier, Université de la Sorbonne Nouvelle

Deux formes du rapport au quotidien se dessinent. L'expérience de visionnage de la télévision sur le téléphone portable devient celle d'une double confrontation : avec la linéarité de la vie quotidienne et avec le confort et le sentiment de sécurité qu'elle procure. Ce double rapport se donne à voir dans les diverses représentations de la télévision sur le téléphone portable. Dans un et même mouvement ces constructions identitaires fuient la « vie quotidienne » et en même temps œuvrent à la maintenir dans ses représentations comme dans ses opérations.

VIII.2.5.3. Construction identitaire de l'usager de la télévision sur le téléphone portable

Le même type de processus de construction identitaire en tant que mise en mot d'un identité-altérité et processus d'identisation modélise l'identité de l'usager de la télévision sur le téléphone portable.

La logique de distinction de l'usager de la télévision sur le téléphone portable par rapport à un Autre – non-usager est mise en avant notamment par les acteurs économiques (dans nos exemples les opérateurs de téléphonie mais aussi les constructeurs des terminaux). Des positionnements générationnels et une segmentation économique sont mis en œuvre et participent à la construction des distinctions en fonction de l'âge de l'usager mais aussi de sa situation matérielle, sa technophilie, sa « mondanité ». A l'instar de Simondon, ces discours peuvent être qualifiés de discours de *flatterie*. Les procédés de construction de cet imaginaire ne sont pas nouveaux : *« les machines modernes utilisées dans la vie quotidienne sont pour une large part des instruments de flatterie »* (Simondon, 2005, p. 522) ». Une analyse du caractère « luxueux » des objets techniques montrerait selon Simondon *« quelle duperie ils recèlent : sur un grand nombre d'appareils, le fétichisme du tableau de commande dissimule la pauvreté des dispositifs techniques* ». (idem) Selon Simondon, l'objectif de ces discours de « flatterie » est de créer un « état d'hypnose » qui s'étendrait*« depuis l'achat jusqu'à l'utilisation : dans la propagande commerciale elle-même, l'être technique est déjà revêtu d'une certaine signification communautaire : acheter un objet, c'est acquérir un titre à faire partie de telle ou telle communauté : c'est aspirer à un genre d'existence qui se caractérise par la possession de cet objet : l'objet est convoie comme un signe de reconnaissance communautaire, un symbole, au sens grec du terme. Puis l'état d'hypnose se prolonge dans*

l'utilisation et l'objet n'est jamais connu dans sa réalité, mais seulement pour ce qu'il représente ». (Simondon, 2005, p. 522) L'emploi par Simondon du mot « hypnose » laisserait comprendre que l'usager serait complètement aveuglé par ce genre de discours de « flatterie ». Or à notre avis, les usagers ne sont ni complètement passifs, ni hypnotisés par ce type de discours qu'ils ne s'approprient que dans la mesure où ils font sens pour eux. A l'instar de Jean Bianchi, nous considérons que ces perspectives encouragent *« une prospective naïve »,* entièrement située du seul côté des offreurs de technologies. Cette prospective « naïve » est mise en mots et en images aussi bien par les acteurs économiques de la chaîne de valeur (constructeurs des terminaux, annonceurs intéressés, éditeurs, opérateurs de téléphonie) que par des gestionnaires de politiques industrielles (plan « tous au numérique 2011 », le projet public de la « télévision du futur »). Ces discours prennent peu en compte les stratégies de résistance, de détournement ou de substitution des consommateurs et des usagers. A notre avis, il ne s'agit pas tant des discours hypnotisants mais plutôt des « *vues animées d'une sorte de messianisme* » (Bianchi) qui promettent l'accès à une humanité nouvelle, engagée dans une nouvelle croissance.

Certes, les qualifications-typifications mises en mots par les « offreurs de technologie » contribuent à construire un ordre dominant (Hall[537], traduit par Albaret et Gamberini, 1994) au sens des perspectives réciproques qui supposent une interprétation au sein de ce code dominant – des perspectives « *objective (s) et anonyme (s), c'est-à-dire détachée(s) et indépendante(s) de moi et de la définition de la situation par mon semblable* » (Hall, traduit par Albaret et Gamberini, 1994). En effet, comme le montre Jean Pierre Thibaud[538] (1992) pour le cas du baladeur, les typifications d'autrui (ici acteurs économiques et politiques) *« possèdent une opérationnalité pratique au niveau de l'échange interpersonnel : elles permettent d'agir en fonction de l'anticipation que l'on peut faire du comportement de l'autre ».* Ces typifications mises en mot par différents discours contribuent à limiter l'anonymat et à donner une identité repérable dans l'espace public. Ceci requiert la publicisation d'un certain nombre des traits pertinents de l'objet –télévision sur mobile, de l'usager et de la situation d'usage permettant à l'Autre – non-usager l'interprétation de la réalité. Les logiques de distinction et singularisation qui irriguent ces discours peuvent être comprises comme des logiques de construction des typifications en vue d'une réduction de l'anonymat et d'une augmentation du potentiel d'intelligibilité inter usager/non-usager. « *Il*

[537] HALL. S., (1994). « Codage/décodage ». *Réseaux*, no 68, pp. 27-38
[538] THIBAUT, J.-P. (1992)., op.cit.,

apparaît que plus l'anonymat augmente plus le contenu s'appauvrit. Plus la construction typifiée est anonyme, plus elle est détachée de l'unicité de l'individu en cause et moins les aspects de sa personnalité et du modèle de son comportement n'entrent dans la typification en tant que pertinents pour le but qu'on se propose, raison pour laquelle le type a été construit. (...) Lorsque l'anonymisation est totale, les individus sont censés être interchangeables et la situation typique se rapporte au comportement de "n'importe qui" agissant de la manière définie comme typique par la construction » (Schutz, 1987*).* La question sous-jacente à cette logique devient alors : quels sont les traits pertinents retenus du mobispectateur, de son comportement et de la situation qu'il produit qui aident autrui à savoir comment agir en sa présence ?

Néanmoins, ces tentatives de construction/description des situations–types ne font pas tabula rasa des perspectives uniques qui surgissent dans la rencontre avec les pratiques sociales, l'imaginaire et l'univers de chaque usager. Dès lors, loin de considérer les désignations des macro-acteurs en surplomb, nous nous sommes centrés également sur les manières dont les usagers participants à notre enquête disent et décrivent leur objet et leur expérience. Ainsi questionner la représentation sociale des « mobispectateurs » implique une interrogation sur la façon dont ils parviennent à se positionner par rapport à eux, à leur usage et à leur objet. Nos observations invite à prendre de distances par rapports aux études d'usages qui construisent leur enquête en se basant sur les désignations techniques et commerciales. Julien Figéac (2009) a pu par exemple récusé un constat avancé par une partie de ces études qui ont montré que le WAP était très peu utilisé. Nous nous sommes à notre tour lancés à cet exercice anecdotique. En posant la question « est-ce que vous utilisez le WAP ? » à nos utilisateurs roumains, nous avons recueillis des réponses de type : « non », ou alors « peu ». Rappelons que le WAP joue le rôle de portail de navigation. Donc, à l'évidence, ils l'utilisent chaque fois qu'ils regardent la télévision sur leur téléphone. Mais, en nommant leur utilisation en fonction des contenus consultés, et inscrits dans les interfaces, les usages de du WAP deviennent « invisibilisés ». (Figéac, 2009, op.cit)

En essayant de répertorier à travers une analyse lexicale de notre corpus les noms donnés aux utilisateurs de la télévision sur le téléphone portable comme on l'a fait pour le nom de l'objet – télévision sur le téléphone portable, nous nous sommes aperçus de la difficulté qu'ont les acteurs et les analystes à trouver un nom qui identifie cet usager et qui le distingue des autres. Et l'on a trouvé plutôt des profils généralisant, définissant une

génération technophile. On a trouvé ce que Denis Muzet (2006)[539] appelle un « médiaconsommateur » Celui-ci *« n'est ni seulement l'auditeur, ni seulement le téléspectateur, ni seulement le lecteur ou l'internaute, c'est tout cela à la fois. Successivement et, de plus en plus, simultanément ».*En effet, comment appeler celui qui regarde la télévision sur son téléphone mobile ?

Dans notre corpus d'une cinquantaine des catalogues et guides d'achat produits par les opérateurs de téléphonie, l'usager de la télévision sur le téléphone portable apparaît comme un anonyme, au sens étymologique du terme. Nous n'avons répertorié aucune désignation, aucune formule spécifique.

C'est le discours officiel qui propose deux néologismes permettant leur identification /distinction. Médiamétrie et ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) proposent le terme « mobinaute ». Mais, dans ce cas là, cette appellation formée à partir du préfixe « mobi » au sens de « en mobilité » et du suffixe « naute » qui rappelle de terme « internaute » ne désigne pas uniquement l'usage de la télévision sur le téléphone portable. Selon, l'ARCEP Ce syntagme peut être associé à un groupe de pratiques *« un service multimédia de type Internet mobile (Wap, I-Mode, Vodafone live, Orange World, etc.) ou, en émission, de type MMS ou e-mail mobile ».*

Nous avons utilisé à plusieurs reprises l'expression « mobispectateurs[540] ». C'est la terminologie qui semble s'imposer et qui identifie au sein des « mobinautes », les téléspectateurs de la télévision sur le téléphone portable. Ce syntagme se retrouve également dans le discours officiel (Rapport « France Numérique 2012 », documents du Forum de la Télévision Mobile) mais ne semble pas avoir été adopté par le discours commercial.

Enfin, le discours scientifique laisse apparaître une autre dénomination, formée à partir de la proposition faite par Thibaud (1992) pour les usagers des Walkman. Il propose le terme « auditeurs-baladeurs ». En paraphrasant cette dénomination, on a donc formé l'expression

---

[539] MUZET, D. (2006). *La mal info, enquête sur des consommateurs de médias*. Paris: L'Aube.

[540] Ce terme est à mettre au crédit de Florence Leborgne, responsable de la division média tv au sein de l'Idate. En novembre 2005, une recherche rapide sur Google, permettait à Laurent Dupin de ZDnet à répertorier 67 réponses liées à ce mot http://www.zdnet.fr/blogs/ils-ont-blogue/le-mot-novlangue-de-la-semaine-39600355.htm. Le 01/08/2011 nous avons pu répertorie 1180 résultats sur Google

que nous emploierons également de « téléspectateurs-baladeurs ».

VIII.2.5.4. Constructions/prescriptions des usages

L'analyse des identités situées et des identités imagées donne raison aux auteurs qui considère que *« l'évolution de l'offre technico-économique paraît fortement soutenue, voire anticipée, par les stratégies et les campagnes marketing des opérateurs et des câblo-opérateurs, qui font des performances techniques des terminaux et des réseaux l'atout premier de la technologie »* (Paquienséguy, 2006)[541],

L'observation des offres proposées par les opérateurs de téléphonie dans les deux pays laisse également comprendre que les stratégies mises en place par les fournisseurs de service, ici les opérateurs de téléphonie, représentent une source de prescription d'usages, bien plus complexe à saisir que celle des industriels (constructeurs de terminaux, fournisseurs de contenus) (Paquienséguy, 2006). L'accès au service de téléphonie mobile, se fait par une souscription (forfait journalier ou mensuel en Roumanie, plusieurs types d'abonnements en France incluant différents « bouquets »). Cette souscription se base sur un contrat entre l'acheteur et l'opérateur de téléphonie en tant que fournisseur d'accès. « L'offre d'accès » définit la possibilité d'action de l'usager - souscripteur, elle « s'applique strictement à une sphère délimitée par le contrat » (ibid). Si l'abonné ne choisit pas « l'offre totale », lui donnant accès au maximum du service sur le plan quantitatif (nombre maximal des chaînes de télévision) et qualitatif (qualité maximale de l'image, vitesse maximale de téléchargement), les capacités techniques du téléphone portable et du service de la télévision mobile se verront diminuées, certaines d'entre elles devenant inexploitables. La multitude de type de contrats d'abonnement permettant l'accès au service de télévision mobile le montrent bien : pour profiter du visionnage de toutes les chaînes de télévision disponibles, il faut souscrire a un abonnement qui le permette. Il apparaît donc que « *la commercialisation des contenus et des services (y compris le simple accès au réseau) peut empêcher le*

---

[541] PAQUIENSEGUY, F. (2006), « Entre gamme d'usages, dispositifs et personnalisation : qu'est devenu l'usage prescrit ? », Colloque International "Mutations des Industries de la Culture, de l'Information et de la Communication, MSH Paris Nord, septembre 2006, 15p. http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/omic_icic_atelier33.php#5, consulté le 20 mai 2011

développement de certains usages que les spécifications fonctionnelles avaient envisagés » (Paquienséguy, 2006, op.cit.).

Certes, un abonnement « en illimité » comme ceux proposés en France intervient de manière plus marginale dans la prescription d'usages. En effet, les abonnements proposant l'accès à la télévision « en illimité » prêtent parfois à confusion. Prenons l'exemple d'un dès nos usagers. Il a un abonnement pour I-phone avec une offre de Tv en illimité incluse. Néanmoins, l'usager n'a accès que à un certain nombre de chaines sans payer de supplément.

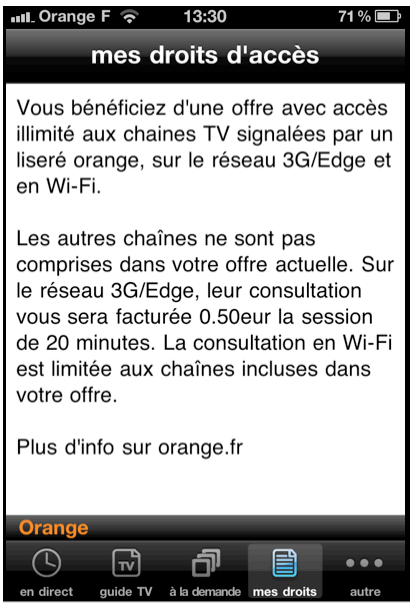

Figure 106 ***: Extrait de la présentation des droits d'accès. Abonnement Orange, i-phone, 1 heure, SMS et Tv en illimité***

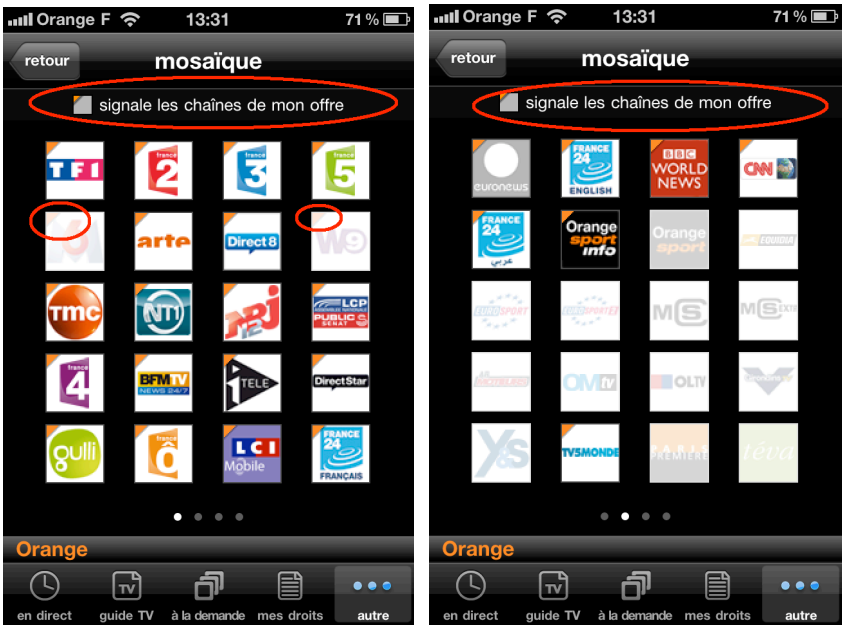

Figure 107 ***: Signalisation des chaines incluses dans le forfait.***

Il est évident que les abonnements « à la journée » ou mensuels proposés en Roumanie pèsent de manière plus forte sur les usages en termes de restriction. Les prescriptions peuvent ainsi prendre plusieurs formes : restriction en nombre de chaînes accessibles ou en durée de visionnage (limites du forfait) ou d'interdiction (type de forfait) et des formes d'incitation voire de liberté totale (illimité – gratuit).

Nous ne sommes pas en train d'argumenter en faveur d'un retour vers les problématiques des effets de la publicité ou des effets des technologies. Reste qu'il est important à notre avis, de ne pas se focaliser uniquement sur les caractéristiques fonctionnelles de la technique afin de toujours prendre en compte la complexité des phénomènes émergents. La question des « usages prescrits » ne se pose pas seulement en termes de rapports entre « l'offre et la demande sociale » selon la terminologie des années 80, mais également en terme d'interactions complexes *« entre la technique (les équipementiers, les constructeurs), l'offre (marketing et commerciale) de services et de contenus (via les opérateurs, les FAI, les câblo-opérateurs, les portails) et les destinataires (polyvalents et multifacettes) ».* (Paquienséguy, 2006).

VIII.3. Langage de la TV sur mobile dans le contexte de nouveaux médias

A l'instar de Lev Manovich [542](2010), cette partie de notre recherche interrogera les spécificités de la télévision sur le téléphone portable dans le contexte des nouveaux médias. La perspective de Manovich est doublement intéressante. Premièrement, il ne tombe pas dans la futurologie et ne se lance pas dans des tentatives d'anticipation des mutations à venir. Sa démarche consiste à placer l'analyse du « langage des nouveaux médias » dans l'histoire de la culture visuelle, en mettant en évidence ce qui les rattache à des formes techniques et esthétiques plus anciennes et ce qui les en différencie. Retraçant l'origine des nouveaux médias dans la peinture, la photographie, le cinéma et la télévision, l'auteur interroge les spécificités de l'image numérique, des interfaces, des esthétiques et constructions des récits. L'auteur entame un travail conceptuel, à notre avis fondamental, sur lequel nous prendrons appui afin de rendre compte des multiples articulations entre formes organisationnelles, formes objectales et formes sémiotiques telles qu'elles se donnent à voir dans le « langage » de la télévision sur le téléphone portable. La perspective comparatiste sera donc mise en ombre dans cette partie de l'analyse pour laisser place à la description de ces articulations. L'hypothèse sous-jacente est que des dynamiques de standardisations (qui traversent les frontières étatiques) accompagnent la télévision sur le téléphone portable en tant que nouveau média.

Pour ceci, nous allons procéder, à l'instar de Manovich, d'un « matérialisme numérique » qui consiste en l'examen attentif des principes du matériel et des opérations que comporte l'action de visionnage de la télévision sur le téléphone portable. La proposition de Manovich, est susceptible, à notre avis, de faire avancer les théories médiatiques dans le sens d'un rapprochement avec l'informatique. C'est là, nous dit l'auteur, que « *nous pouvons nous attendre à trouver les nouveaux termes, catégories et opérations caractéristiques de médias devenus programmables »* (Manovich, 2010, op.cit, p. 129). Dans cette recherche, nous n'allons pas procéder à une *théorie des logiciels* (2010, p.129) comme le propose l'auteur, mais, nous allons utiliser en tant qu'outils d'analyse, des concepts issus de l'informatique comme les concepts d'interface et de base de donnée.

[542] MANOVICH, L. (2010), *Le Langage des nouveaux média**s.*** Les Presses du réel

Notre empruntons à Lev Manovich le concept de « langage » appliqué aux nouveaux médias. En inscrivant ce mot dans le titre de son livre, Manovich, comme l'explique lui-même (2010, p. 71), ne voulait pas suggérer qu'il fallait revenir à une sémiotique structuraliste pour comprendre les nouveaux médias. Il cherchait un terme lui permettant de s'éloigner des perspectives socio-économiques et de rendre compte de l'objet de sa recherche à savoir « *les conventions naissantes, les modèles récurrents et les formes principales des nouveaux médias* ». (2010, p.71) Lev Manovich emploie ce mot comme *« terme général renvoyant à des diverses conventions utilisées par les concepteurs d'objets néomédiatiques pour organiser les données et structurer l'expérience de l'utilisateur » (*idem).

Dans notre recherche, ce concept devient un outil d'analyse permettant d'appréhender dans une perspective renouvelée les multiples articulations entre des formes organisationnelles, y compris sémiotiques, esthétiques et techniques sous-jacentes à l'expérience de visionnage de la télévision sur le téléphone portable. Quels liens entretient-elle avec des formes et langages médiatiques plus anciens et de quelle manière elle s'en distingue ? Quelles articulations entre les formes récurrentes et celles naissantes ?

Certes, le visionnage d'une émission de télévision sur le téléphone portable incorpore de nombreux régimes antérieurs de visionnage empruntés au cinéma et à la télévision domestique, mais cette nouvelle (protéi)-forme objectale emprunte également aux autres nouveaux médias « tactiles » la convergence entre l'espace de visionnage et l'espace navigable et à l'informatique, la base de donnée comme principe et forme organisationnels.

A l'instar de cet auteur, il convient donc d'analyser le « langage » de la télévision sur le téléphone portable en le replaçant dans une filière technique, esthétique et médiatique. Les trajectoires des « machines à communiquer » (Perriault[543], 1989) marquent de façon significative le développement de la télévision sur le téléphone portable. En tant que « new media object », elle représente ainsi la convergence de différentes trajectoires technologiques (audiovisuelles, informatiques, télé-communicationnelles). Les deux premières trajectoires se traduisent dans les nouveaux médias notamment au niveau des représentations graphiques, des images en mouvement, sons et textes transformés en données numériques, des modes d'organisation du contenu et des opérations cognitives. En tant que nouveau medium, la

[543] PERRIAULT, J. (1989). *La Logique d'usage*. op.cit.

télévision sur le téléphone portable serait ainsi « that wich remediates » (Manovich, 2010) d'autres médias, en opérant des reformulations, transformations et re-appropriations et en empruntant des conventions à d'autres médias aussi bien anciens que récents.

Alors que la majorité des études sur les nouveaux écrans de la télévision cherchent à mettre en évidence la parenté avec la télévision dite domestique, notre hypothèse est que c'est le contexte de la numérisation généralisée qui modifie de façon significative le langage de la télévision sur le téléphone portable. Le numérique devient à la fois une des sources et paradigmes de la télévision sur le téléphone portable.

- *Source*, car le fonctionnement de la télévision mobile se fonde sur un code numérique

- *Paradigme,* car le comportement des usagers est modélisé, voire normé par l'intégration des procédures et opérations empruntées aux autres TIC numériques: le « click » comme forme généralisée d'expression d'une intention d'action, le recours à la base de donnée comme forme organisationnelle et esthétique de l'offre télévisuelle, la généralisation des conventions d'interfaces, etc.

Rappelons que notre analyse se base sur l'hypothèse que les médias se trouvent dans des processus permanents de rapprochement et de différenciation avec d'autres médias (Muller, 2000[544], p. 130). La télévision sur le téléphone portable s'inscrit à l'évidence dans la filière des TICN (technologies de l'information et de la communication numériques). Son fonctionnement implique un code numérique. Tout en gardant les « traces » de son ancêtre - un média anciennement analogique devenu depuis peu numérique[545] (la télévision), le fonctionnement de la télévision sur le téléphone portable implique une programmation et un développement informatique. Ceci a comme conséquence directe, le fait que sa mise en application est soumise à une manipulation algorithmique *« qui condense et organise, qui schématise et appauvrit parfois »* (Chazal, 2001[546]). La logique de visionnage d'un programme télévisuel se retrouve ainsi croiser des éléments hérités de la télévision

[544]JÜRGEN E. M., (2000). » L'intermédialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques et pratiques à l'exemple de la vision de la télévision ». *Cinémas : revue d'études cinématographiques,* vol. 10, n° 2-3, 2000, p. 105-134. Disponible en ligne sur : http://id.erudit.org/iderudit/024818ar »
[545] passage au « tout numérique » depuis 2011
[546] CHAZAL, G. (2001). « Internet, interface baroque », in D. Parrochia (sous la direction) *Penser les réseaux*, Champ Vallon, Seyssel, pp. 54-66.

traditionnelle, de l'informatique et des autres TIC numériques aux quelles elle emprunte, entre autres, la numérisation des données, le support écran et la base donnée comme forme d'organisation du contenu.

Le nombre de jeux et de combinaisons entre la télévision sur le téléphone portable et l' « informatique [547]» est presque incalculable. L'analyse d'un certain nombre de *ces* jeux pourrait constituer l'objet d'un projet de recherche à part. Nous avons choisi ici de centrer notre analyse sur des exemples spécifiques de ces rapprochements. Cette démarche nous semblait plus prometteuse en vue d'une mise en visibilité des processus d'in-formations qui affectent la forme artefactuelle qui est la télévision sur le téléphone portable en tant qu'articulation des formes techniques, organisationnelles et symboliques.

VIII.3.1. La « base de données » comme forme organisationnelle et esthétique héritée

L'une des « qualités » qui distinguent les nouveaux médias des médias anciens comme l'imprimerie, le cinéma ou la télévision « traditionnelle » réside dans le fait qu'ils soient devenus « programmables ». Ceci implique qu'ils soient transformés en des données numériques, stockées dans des fichiers et bases de données, récupérées puis triées et qui fonctionnent grâce à des algorithmes.

A l'instar de Lev Manovich, notre hypothèse est que la télévision sur le téléphone portable porte la marque du nouvel algorithme culturel : réalité>média>données>base de donnée. La base de donnée comme forme héritée de l'informatique in-forme la télévision sur le téléphone portable au niveau de moyens d'organisation du contenu. Et les conventions de cette forme particulière d'organisation, de structuration et d'accès aux données, ont été complètement intégrées par les utilisateurs de la télévision sur le téléphone portable car elles leurs sont familières : ce sont des conventions héritées.

Il nous faut au préalable revenir sur la définition du terme « base de donnée ». En

[547] Nous pouvons reprocher à Manovich la reprise d'un vocabulaire qui rappelle les discours technicistes des années 1970.

informatique, celle-ci est définie comme *« un ensemble structuré de données qui sont organisées de manière à permettre une recherche et une récupération rapide au moyen d'un ordinateur ».* (Manovich, 2010, p. 394). Elle se présente donc comme un ensemble d'informations sur lesquelles diverses opérations comme visionner, naviguer ou rechercher sont possibles à effectuer par l'usager. Deux principales formes organisationnelles en résultent : un système de fichiers hiérarchique et un système « horizontal », non - hiérarchique de liens hypertextes.

Le système vertical ou hiérarchique a une structure arborescente ; ce système est présent lorsqu'un opérateur de téléphonie souhaite mettre « en avant » un certain contenu (les noms de certaines chaînes apparaissent au top du classement).

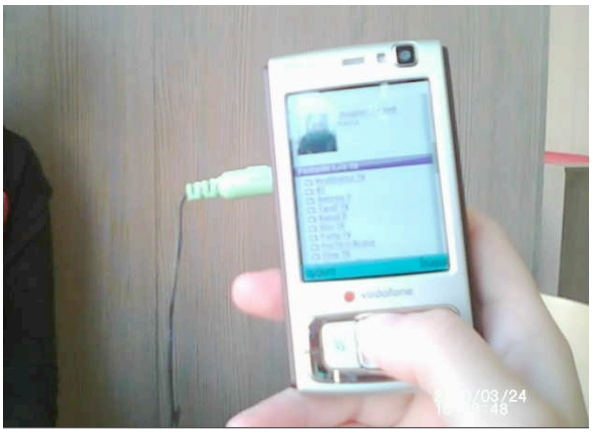

Figure 108 ***: Système vertical d'organisation du contenu.***

Le système horizontal est constitué des pointeurs vers des chaines de télévision, mais aussi vers des émissions enregistrées

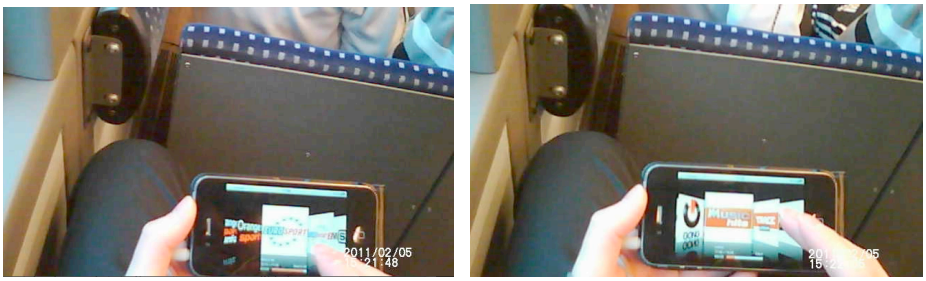

Figure 109 ***: Système horizontale de présentation du contenu***

Dans la majorité des applications de télévision sur mobile rencontrées, l'organisation du contenu ne suit pas une logique exclusivement verticale ou horizontale, mais les deux s'articulent.

Figure 110 : organisation verticale et horizontale du contenu

Manovich met en évidence plusieurs principes spécifiques aux nouveaux médias, parmi lesquels celui de variabilité (Manovich, 2010, p.113). Il implique, par exemple, qu'il soit possible de séparer le niveau du « contenu » (données) de celui de l'interface. On peut ainsi créer un certain nombre d'interfaces à partir de mêmes données. Les interfaces par l'intermédiaire desquelles les usagers accèdent à leur application leur permettant le visionnage de la télévision sur le téléphone sur mobile varient en fonction de l'esthétique de marque de l'opérateur de téléphonie, du terminal mobile ou du système d'exploitation du terminal mobile (Windows, android, système d'i-phone). Dans l'exemple ci-dessous, nous pouvons observer que l'interface de l'application « SFR TV » se décline en plusieurs variantes en fonctions du type de téléphone mobile et du système d'exploitation.

Figure 111 : ***Sept variantes du service de télévision mobile proposées par SFR en juillet 2011***
(Source : www.sfr.fr)

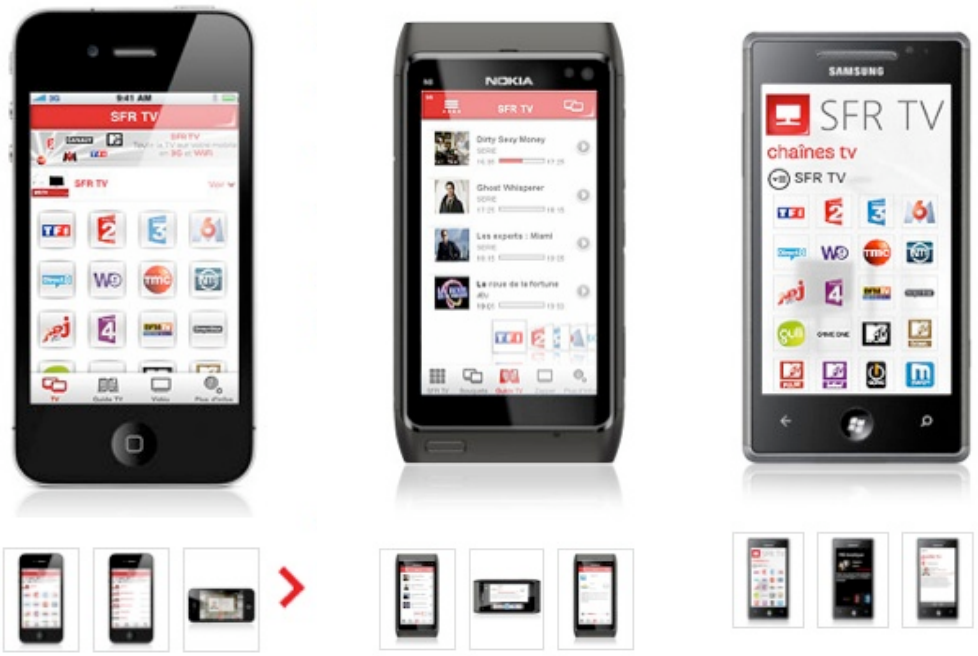

Figure 112 : ***SFR TV pour iOS (i-phone et I-pad), pour Nokia OVi et pour Windows Phone***
(Source : ***www.sfr.fr***, Consulté le 07 juillet 2011)

Sur la page d'accueil, la distribution du contenu peut s'organiser suivant deux logiques : thématique (nom des chaînes) et chronologique (principe de guide Tv avec les horaires des programmes). Cette structuration s'affiche à travers un jeu sur la taille de la typographie (mise en visibilité des noms de chaînes), l'utilisation des signes typographiques marquant une les chaînes incluses dans l'offre (liseré orange), l'énumération (tirets).

Figure 113 ***: Structuration des informations sur la page d'accueil d'Orange TV***

Ajoutons, à l'instar des observations menées par Lise Renaud (2006) dans le cas des sites de sport conçus pour les téléphones portables, que le recours aux illustrations et photos ne semble pas être un moyen pour organiser les pages. D'autres spécifications techniques

telles que relatives à la vitesse de chargement se présentent comme des éléments organisationnels et explicatifs.

La base de données instaure également une nouvelle dialectique entre le visible et l'invisible, en mettant en visibilité la structure interne du parcours de visionnage. La base de donnée comme forme organisationnelle et forme esthétique héritée de l'informatique transforme la forme « déjà-là », familière, du récit télévisuel. Le rapport traditionnel entre la logique d'organisation du récit – implicite et le récit réel – explicite est inversé : la base de données acquiert dans ce cas une existence matérielle et une visibilité autonomes. Nous montrerons par la suite que ceci à une conséquence majeure sur la temporalité du récit.

VIII.3.1.1. La boucle comme nouvelle temporalité du récit télévisuel

Ces nouveaux modes d'organisation du contenu qui in-forment la télévision sur le téléphone portable ont comme conséquence une nouvelle temporalité du « récit télévisuel » : la boucle comme ordre de visionnage. Or, ces transformations s'inscrivent à l'évidence dans une continuité. Cela fait presque vingt ans que la multiplication des chaînes de télévision a transformé le récit télévisuel et l'expérience de l'écran. Le mobispectateur d'aujourd'hui ne peut avoir qu'un vague souvenir d'un visionnage d'autrefois, basé sur un récit « linéaire » et imposé. Il est davantage familier avec les multiples possibilités de déconstruction de cette linéarité (enregistrements, retransmissions on-line etc., VOD, zapping, liens hypertexte, etc.). La logique de visionnage d'un programme télévisuel sur le téléphone portable est nourrie par une tradition de récits audiovisuels non-linéaires et par des modulations introduites depuis le développement de l'ordinateur: la numérisation de toutes les données, le support écran, la base de données, etc. Le téléspectateur de la télévision sur le téléphone portable choisit parmi les données qui lui sont proposées, celles qui vont procéder à l'élaboration de son propre récit. Si "*L 'œuvre (littéraire) hypertextuelle »* , compense comme le dit Jean Clément *« les limites de l'écran en offrant au lecteur de nouvelles possibilités que n'a pas le livre* », une offre télévisuelle presque hypertextuelle en fait de même.

Dans l'exemple ci-dessous, on peut observer que les services de type VOD (vidéo à la demande), proposés depuis quelques années par les chaînes de télévisions et les fournisseurs d'accès à l'Internet à travers les offres « triple play » (Téléphone + Internet + Télévision)

sont également incluses dans l'offre télévisuelle sur mobile.

Figure 114 : Offre M6 pour la télévision sur mobile regroupant la retransmission de plusieurs émissions

Cependant la télévision sur mobile présente, du point de vue de la temporalité du récit, davantage de points de contact avec l'Internet. Plusieurs liens hypertexte contribuent à la dé-linéarisation du récit, reliés par des boucles récursives de rétroaction. Nous considérons, à l'instar de Jean-Max Noyer (2002[548]) que par l'intermédiaire des multiples interfaces, logiciels, mémoires, mécanismes de répétition et de redondance dont ils sont porteurs, les hypertextes *« sont marqués par une utilisation de structures hautement récursives ».* Et les boucles de rétroaction agissent à l'intérieur et entre les niveaux de codes, de sémiotiques, de mémoires, de textes et ce, parce qu'ils sont habités par une grande variété de "commandes" et de modes d'écriture…, largement distribuées sur un niveau d'échelle important, voir à tous les niveaux d'échelles.

Si comme l'ont montré déjà Emmanuel Souchier, Yves Jeanneret, et Joëlle le Marec [549] mais aussi Jean-Max Noyer, relativement aux opérations de lecture et d'écriture d'écran, le

[548] NOYER, J.-M. (2002). Hypertextes et morphogenèses : quelques remarques. Actes du Colloque Ecritures en Ligne, Université Rennes 2, septembre 2002. Texte disponible en ligne : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/22/58/HTML/. Consulté le 15/07/2011.

[549] SOUCHIER, E. , JEANNERET Y., LE MAREC, J. (dirs)(2003), *Lire, écrire, récrire* .Paris, Bibliothèque publique d'information, (coll. Études et recherche)

procès de numérisation « *rend possible une nouvelle traversée, un nouveau travail des textes en tant qu'ils sont des textes non-clos sur eux-mêmes* » (Noyer, 2002, p.65), nous pouvons en dire autant sur les conséquences de la numérisation des données audiovisuelles. La télévision sur mobile, en combinant les possibilités offertes en terme d'accès à l'Internet, devient une télévision non-close sur elle-même. La numérisation modifie le « milieu associé » en créant de nouvelles possibilités d'interconnexion. Sous l'influence de la numérisation, une nouvelle structure du récit in-forme le récit télévisuel : une structure temporelle à fractures, et une multitudes de « fenêtres » qui imposent du point de vue cognitif, un algorithme opératoire basé sur une multitude de combinatoires, de signes et de traces. La pensée de l'usager des TICN doit faire face à un « nouveau » processus de « chaotisation » (Noyer, 2002, op.cit) et faire émerger sous les contraintes du mode opératoire hérité de l'informatique, un ordre du récit. Ce nouvel ordre « personnel » est le résultat d'une multitude de nœuds et de liens, exprimés en « click », et « fenêtres ». Pour l'usager de la télévision sur mobile, ces modes d'associations sont certes, moins ouverts que dans l'espace de l'Internet et plus ouverts que dans le cas de la télévision du salon.

VIII.3.2. Logique de visionnage de la télévision sur le téléphone portable : une logique de navigation?

L'algorithme [550] est également une composante essentielle de l'expérience de visionnage de la télévision sur le téléphone portable. Dès la première utilisation, l'usager intègre la « logique cachée » de son fonctionnement, les pas à suivre et les manipulations à opérer. Faire fonctionner la télévision sur le téléphone portable devient une suite d'opérations que les usagers semblent intégrer « naturellement ». Tous les usagers nous ont dit n'avoir eu besoin de consulter aucun « mode d'emploi » lors de leur première utilisation, et tout utilisateur de l'ordinateur ou d'un téléphone portable sera parfaitement capable de la faire fonctionner. Car le mode opératoire est justement emprunté à l'informatique. Les objets techniques deviennent ainsi de remarquables dispositifs de mémoires qui se manifestent au niveau d'un « continuum » des modes opératoires, des signes et significations, icônes et boutons… Deux opérations conjointes : la sélection des programmes et la construction du

[550] « *Un algorithme consiste en la spécification d'un schéma de calcul, sous forme d'une suite d'opérations élémentaires obéissant à un enchaînement déterminé* » (COLLARD, P. « Algorithmique ». Encyclopédie Universalis)

parcours de visionnage, impliquent l'intégration algorithmique des modes opératoires empruntés à l'informatique. La logique de sélection désigne ici, les procédures exigées et mises en pratiques par l'utilisateur pour visionner le programme de télévision souhaité. Ces procédures sont, en grande partie intégrées dans l'objet technique et devraient donc constituer des sources d'hétéronomie. Néanmoins, comme ces procédures de sélection sont empruntées à l'informatique au point de se généraliser à l'ensemble des TICN, elles ne demandent aucun « apprentissage » a priori de la part de l'usager. L'usager intègre ainsi à la fois la logique d'affichage du menu, et les logiques de sélection.

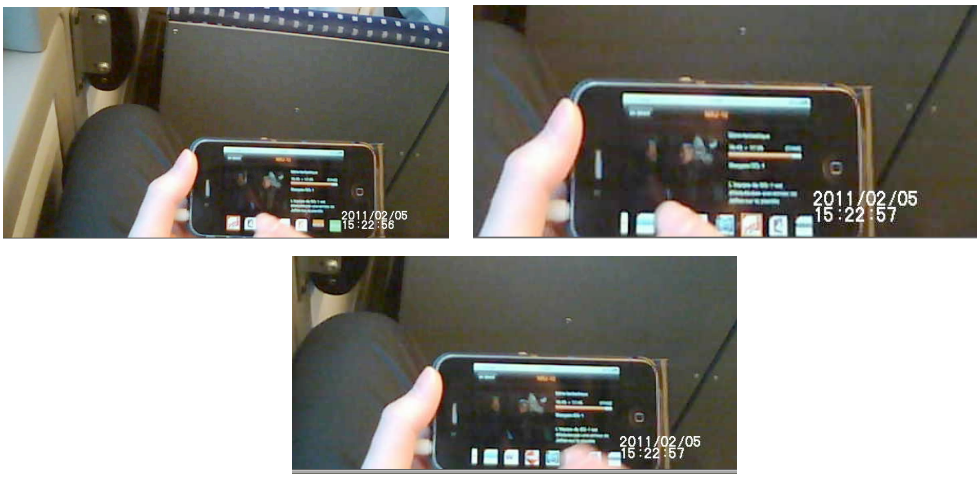

Figure 115 ***: navigation dans le menu de la télévision sur mobile***

L'algorithme à suivre par l'usager souhaitant regarder la télévision sur son téléphone portable, transforme la logique de visionnage du programme de télévision en une logique de « navigation » sur Internet. Pour démarrer l'application « Tv Mobile », il faut connecter le téléphone à un réseau Internet. La page d'accueil du téléphone, transformée en « bureau »[551] impose le click comme « verbe d'action ». Si dans le cas de l'informatique, le **verbe** d'action « *est défini par le geste et donc par le déplacement de la souris auquel correspond un glissement du curseur* » (Lombard et Peraya[552], 1999, p.200) dans le cas de la télévision sur le téléphone portable, le geste exprimant une action s'effectue soit sur le clavier du téléphone

[551] « Le Bureau est la zone d'écran principale qui s'affiche une fois que vous avez allumé l'ordinateur. Tout comme la surface d'un vrai bureau, cette zone sert de plan de travail. Lorsque vous ouvrez des programmes ou des dossiers, ceux-ci s'affichent sur le Bureau. Vous pouvez également placer des éléments sur le Bureau, tels que des fichiers ou des dossiers, et les organiser selon vos préférences ». Source : http://windows.microsoft.com/fr-FR/windows-vista/The-desktop-overvie

[552] LOMBARD, F. et PERAYA, D. (1991) *Eléments d'organisation gestuelle des icones de logiciels et d'environnements informatiques standardises, Recherches en communication*, n° 11, p.195-206

soit directement sur l'écran (dans les cas des téléphones avec écran tactile). Comme dans le cas de l'usage de l'ordinateur, le verbe d'action ne prend réellement son sens que contextuellement à partir de la trajectoire décrite par le geste et de sa cible, une icône ou une fenêtre (Lombard et Peraya, ibid). A part le clic, d'autres « moyens d'action » ont été empruntés à l'informatique comme par exemple, faire glisser une icône pour faire déplacer un fichier. L'usager de la Tv sur mobile, intégrant cet algorithme, clique sur une icône dans une *fenêtre* qui *« traite la page comme assemblage de blocs de données différentes (textes, images, éléments graphiques" mais d'importance égale »* (Noyer, 2002, op.cit., p. 207). En un clic, le mobispectateur se trouve face à plusieurs types d'informations reçues simultanément, sélectionne et opère des choix à travers ces moyens opératoires empruntés à l'informatique. Quant à la gestuelle – le positionnement sur un bouton (désignation) et le clic (sélection et déclenchement de l'action), semblent également plus proches de la gestuelle qui accompagne l'interaction usager/ordinateur que de celle sous-jacente à l'usage de la télévision de salon. Dans les images ci-dessous, on peut observer la façon dont l'usager intègre le mode opératoire hérité de l'informatique à son usage.

1. Activation de la 3G 2. Sélection du bouton désignant la TV 3. Lancement de la TV

4. mise des oreillettes 5. Chargement de l'application

Figure 116 : ***Intégration algorithmique des modes opératoires empruntés à l'informatique***

La variabilité de types d'opérations permises renforce également le rapprochement entre la télévision sur le téléphone portable et l'informatique. Alors que le téléviseur analogique permettait au téléspectateur de modifier seulement des aspects du signal, comme la luminosité et la teinte, avec la télévision sur le téléphone portable notamment le Smartphone, l'utilisateur peut mettre en place un nombre grandissant d'opérations. Il peut

commander au navigateur de réduire ou augmenter la taille de la fenêtre, d'afficher la télévision en plein écran, il peut changer la résolution de l'affichage et l'orientation spatiale (à la verticale, à l'horizontale).

Figure 117 : ***Augmentation de la taille de la fenêtre d'affichage de la TV***

A travers ces exemples, nous avons donc pu observer de quelle façon « la strate informatique [553]» (Manovich, 2010, p. 127) modélise la télévision sur le téléphone portable, au niveau des multiples conventions d'interface, de la présentation visuelle des données (menu, fenêtre, icônes), des formes organisationnelles (la base de données) et au niveau des opérations de l'usager qui sont des opérations essentielles, à l'origine de tous les programmes informatiques (recherche, tri et filtre). Nous pouvons conclure en observant que le contexte de la numérisation généralisée influence la télévision sur le téléphone portable (comme les autres nouveaux médias) sur « leur organisation, leurs genres émergents, leurs contenus ». (Manovich, 2010, p.126) [554].

La transformation la plus importante qui accompagne la numérisation des médias analogiques et leur transformation en données numériques est, selon Manovich, de l'ordre culturel. Un nouvel ordre « visuel » et une nouvelle logique « organisatrice » semblent, non seulement, in-former la forme artefactuelle qui est la télévision sur portable, mais également, se généraliser à l'ensemble des artefacts. En transformant la « forme symbolique » traditionnelle de la perspective linéaire du récit (Panofsky[555]), la base de données ne devient-elle pas une nouvelle forme symbolique, celle de la modélisation du « monde » ? Notre hypothèse est que ces modifications ont des effets anthropologiques. Ces systèmes

[553] « la strate numérique » serait à notre avis une formule plus adéquate
[554] MANOVICH, L. (2010). *Le langage des nouveaux médias*, op.cit.
[555] PANOFSKY, E, *La perspective comme forme symbolique*, op.cit.

d'organisation sont des possibles choisis parmi d'autres. En sélectionnant et en proliférant l'organisation des informations d'une certaine manière, elles construisent une façon de représenter le monde, de traiter les informations, de catégoriser parmi d'autres. La base de données, finit par devenir ainsi une forme symbolique à part entière. Elle propose un modèle particulier du monde et de l'expérience humaine et elle modifie également comme nous l'avons vu pour la télévision sur le téléphone portable, le rapport d'usage.

Conclusion du troisième chapitre d'analyse

En appui au modèle d'analyse que nous avons construit sur la base de l'approche théorique développée dans la première partie de notre thèse, ce troisième et dernier chapitre de notre investigation a été riche d'enseignements, laissant apparaître de nouvelles procédures de mise en forme de la télévision sur le téléphone portable et de ses usages.

Après avoir questionné l'ancrage des usages de la télévision sur le téléphone portable dans un environnement physique en mobilité (chapitre 3.1), puis dans l'environnement socialement institué (chapitre 3.2), nous nous sommes centrés dans ce chapitre, à montrer de quelle façon la télévision sur le téléphone portable s'inscrit dans un « écosystème audiovisuel » en mutation. Nous avons de nouveau appréhendé la dynamique altération/création et la confrontation saillant/prégnant. Ce chapitre nous a ainsi permis de détailler les façons dont la télévision sur le téléphone portable, *protéiforme et métastable* emprunte des caractéristiques à des formes stabilisées (la télévision de masse) qu'elle altère en même temps qu'elle fait émerger de nouvelles normes esthétiques, de traitement d'information et d'organisation de contenu sous l'influence de l'informatique et des « nouveaux médias ». Au cours de trois sous-chapitres nous avons ainsi successivement analysé ce qui lie, mais aussi ce qui distingue la télévision sur le téléphone portable de la télévision traditionnelle, des autres TIC mobiles, de l'informatique et autres TIC numériques. Nous avons privilégié une direction théorique qui envisage tous les objets médiatiques (télévision de masse, TIC mobiles, télévision sur portable) non pas comme des objets statiques et achevés mais au contraire comme des *dynamiques métastables et inter-connectées* qui doivent être analysées à travers leurs évolutions et à travers les relations qu'elles entretient avec les autres médias.

Dans le premier sous-chapitre (VIII.1) l'émergence de la télévision sur le téléphone portable a été placée dans le contexte des mutations de son environnement médiatique d'origine. Après avoir présenté de façon succincte l'évolution de la télévision de salon dans les deux pays, en prenant appui sur la périodisation proposée par Jean-Louis Missika à partir d'Umberto Eco, nous avons construit nos distances par rapport à cette même périodisation et au constat de « fin de la télévision » posé par l'auteur. La nécessité de tenir compte du fait que

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

les médias ne sont pas des « monades isolées » (Muller, 2000[556]) est devenue incontournable.

C'est à la suite de cette hypothèse forte que, par la suite, nous avons analysé l'articulation entre la télévision sur le téléphone portable et les autres médias, articulation, qui, dans notre perspective, ne peut pas se confondre ni avec l'addition ni avec la juxtaposition.

Une direction qui nous a permis d'approfondir d'avantage cette question de l'identité-articulée, a reposé sur l'analyse des « modélisations identitaires », autrement dit des façons dont le discours commercial et le discours officiel modélisent l'identité de la télévision sur le téléphone portable et l'inscrivent dans le paysage médiatique (chapitre VIII.2). Après avoir procédé à une description de quatre thématiques qui structurent et particularisent l'énonciation commerciale et officielle et s'être intéressés aux modalités de mise en discours et en scène de ces thématiques, nous avons procédé dans un sous-chapitre à part, à une analyse transversale des expressions identitaires répertoriées (chapitre VIII.2.5). L'inventaire des dénominations utilisées par les acteurs économiques et politiques pour désigner la télévision sur le téléphone portable, l'usager-type ou les situations d'usage ont laissé apparaître le processus de construction identitaire de la télévision sur le téléphone portable en tant que processus de construction d'une identité-altérité. La question de l'Autre, (dans ces discours : la télévision du salon), apparaît ainsi comme constitutive de l'identité de la télévision sur le téléphone portable. Télévision mobile personnelle, TV 3G+, « boîte magique » « nouvelle page de la révolution audiovisuelle » constituent des façons de dire, décrire et qualifier la télévision sur le téléphone portable par rapport à l'Autre – la télévision domestique. Plus encore, les catégories liées à la désignation des lieux d'usage, de l'activité, de l'objet technique et de ses usagers se construisent en tant que discours de différenciation et de singularisation, que nous avons nommé en paraphrasant Pierre TAP (1980)[557] , des discours d'*identisation.*

Un dernier sous-chapitre a porté sur l'analyse de l'inscription de la télévision sur le téléphone portable dans le contexte des nouveaux médias numériques. A l'instar de Lev Manovich (2010, op.cit), nous avons procédé à une analyse du « langage » de la télévision sur le téléphone portable vu comme articulation des formes techniques, organisationnelles et

[556] MULLER. J., (2000) « L'intermédialité,une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques etpratiques à l'exemple de la vision de la télévision », in *Cinémas 10*, n° 2-3, , p. 105-134.
[557] TAP, P. (dir), (1980) *Identités collectives et changements sociaux.* Toulouse, Privat

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

sémiotiques. A l'instar de cet auteur nous avons avancé l'hypothèse que la parenté entre la télévision sur le téléphone portable et les TIC numériques modifie de façon significative le langage de la télévision sur le téléphone portable. Deux transformations inscrites dans cette filiation ont été davantage questionnées : la base de données comme forme organisationnelle et la logique de visionnage en tant que logique de navigation entre « fenêtres », « icônes » et « liens ». La télévision sur le téléphone portable en se basant sur cette parenté avec le numérique fait partie de ces objets « néo médiatiques » qui transforment culturellement notre façon d'organiser le monde et de le représenter. Cet axe d'analyse peu exploité, nous permet d'envisager des nouvelles pistes de recherche autour d'un questionnement des transformations qui accompagnent la numérisation des médias analogiques en tant que transformations d'ordre culturel à effets anthropologiques majeurs. Ce dernier sous-chapitre peu sembler assez extérieur au reste des analyses proposées. Arrivé, à la fin de l'analyse son objectif n'est pas de conclure mais d'ouvrir vers d'autres pistes, vers d'autres problématiques. C'est dans ce sens que doit être compris la mise dans l'ombre de certains angles d'analyse qui auraient mérité un autre traitement. Nous avons ainsi occulter la question des créativités visuelles et techniques propres à la télévision sur le téléphone portable en préférant d'examiner les façons dont elle tisse des relations aux autres TIC numériques. Or, il nous semble évident que ces formes spécifiques, créatives et nouvelles in-forment la télévision sur le téléphone portable au niveau de la production de contenu et des manières d'agir (autrement qu'en empruntant des algorithmes à l'informatique).

Ces analyses ouvrent également de nouvelles pistes de compréhension des processus d'intermédialité qui reposent sur la reconnaissance du fait qu'un média *« recèle en soi des structures et des possibilités d'un ou de plusieurs autres médias et qu'il intègre à son propre contexte des questions, des concepts et des principes qui se sont développés au cours de l'histoire sociale et technologique des médias »* (Muller, 2006, p.100).[558] Cette piste d'ouverture sera davantage présentée dans la conclusion générale de cette thèse.

[558] MULLER, J. (2006). « Vers l'intermédialité. Histoires, positions et options d'un axe de pertinence ». *Médiamorphoses,* N° 16, p.99-110

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Conclusion générale

« Un chercheur (…) se montrera critique à l'égard
de sa propre théorie de prédilection.
Il préfèrera l'examiner et,
peut-être, la falsifier lui-même » (Popper, 1997[559], p.28)

Au terme de ce travail de recherche, il nous revient de porter un regard en arrière: quelles sont les apports de cette recherche et ses limites? Quel positionnement par rapport aux hypothèses de départ? Quelles perspectives pour les recherches à venir ?

Les critères d'évaluation du caractère scientifique d'une recherche ont été largement discutés. Renée Bouveresse, fin lecteur de Popper, rouvrait le débat relatif aux critères de démarcation entre la science et la non - science, en réaffirmant le principe de la falsifiabilité comme critère de scientificité. En effet, pour Popper la science progresse par *essai et erreur* dans une dynamique centrée autour de la réfutabilité comme critère de scientificité, et par la définition de *nouveaux problèmes.*[560]

Notre réflexion sur notre propre travail se fera à la lueur du rationalisme critique défini par Karl Popper (1997). Selon Popper une méthode scientifique se doit d'être tout d'abord critique. La méthode critique envisagée par Popper apparaît souvent décrite comme un schéma à trois niveaux : problème, essaie de solution, essais-erreur. Nous ne retenons pas pour cette démarche (auto) critique ce schéma en trois temps, mais le schéma complété ultérieurement par Popper (1997, p. 30-32). La modification faite par Popper consiste dans l'appellation du premier niveau « l'ancien problème », et en l'adjonction d'un quatrième niveau : « les nouveaux problèmes ». Si nous remplaçons encore les « essais de solution » par les « théories à l'essai », et « l'élimination » par les « essais d'élimination par discussion

[559] POPPER. K. (1997). *Toute vie est résolution de problèmes. Questions autour de la connaissance de la nature* ». Editions Actes Sud, (notamment les pages 28 – 34)

[560] Hacking a un positionnement semblable, à la différence que lui, appelle « nouveaux questionnements », ce que Popper appelle « nouveaux problèmes ».

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

critique », nous dit Popper (1997, p. 29-30), nous aboutissons au schéma à quatre niveaux :

1. L'ancien problème ;
2. Les essais de solution;
3. Essais d'élimination par discussion critique, y compris par test expérimental ;
4. Les nouveaux problèmes qui émergent de la discussion critique de nos théories.

Le problème initial est ainsi travaillé et redéfini à travers ce processus.[561] Le(s) nouveau(x) problème(s), représente(ent) une progression de la connaissance par rapport au problème de départ. Sa définition est la conséquence de la nouvelle situation générée, partiellement par les essais de solution qui ont été expérimentées et par l'élimination, suite à une discussion critique, des erreurs qui ne convenaient pas**.** Le nouveau problème constitue donc le point de départ d'un nouveau développement scientifique.

Au terme de cette recherche, nous nous efforcerons de porter un regard critique sur notre travail, en appliquant une méthode inspirée de celle définie par Popper. Les étapes de cette démarche auto-critique (qui reprennent en grande partie la trajectoire de cette recherche) comprend donc les quatre mouvements définis par Karl Poper (1997).

1. Les problèmes de départ

En effet, pour Karl Popper *« Les problèmes primaires, qu'ils soient préscientifiques ou scientifiques, sont de nature* ***pratique*** *»* [562]. Les problèmes primaires de ce travail n'échappent pas à ces remarques. Face à un sujet de recherche tel que le notre, le « problème » était tout d'abord d'ordre pratique : Comment appréhender les usages émergents de la télévision sur le téléphone portable ? Comment en faire la description ? Le financement de cette recherche a été conditionné par l'inscription dans une perspective comparative entre la France et la Roumanie [563] . Cette conjoncture « heureuse » comme nous l'avons nommée dans l'introduction générale de cette recherche, complexifiait notre problème de départ : Comment

561 LADRIERE, J. (1967), Déterminisme et liberté. Nouvelle position d'un ancien problème: le modèle de Popper. Revue Philosophique de Louvain , Volume 65 ,Numéro 88 ,pp. 467-496. Disponible en ligne sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/phlou

[562] POPPER. K. (1997). *Toute vie est résolution de problèmes. op. cit.,*, p.30

563 en lien évident avec notre origine Roumaine

peut-on comparer des usages émergents ? Au problème d'appréhension de l'émergence, s'ajoutait ainsi le problème de l'étude des usages et pratiques.

Le problème tel qu'il apparaît dans « le moment zéro » du travail scientifique se voie, nous dit Popper *« tantôt remplacés, en partie du moins, par des problèmes théoriques »* (1997, op.cit., p. 30). Quel statut accorder aux innovations ? Quel cadre nous permettra d'étudier les usages et pratiques émergentes ? Quelles différences entre les deux terminologies avec quelles implications épistémologiques et méthodologiques ? C'est notamment au deuxième niveau du processus récursif imaginé par Popper que s'opère ce remplacement. Ces problèmes pratiques cherchent des réponses hypothétiques livrées par les théories et qui constituent *des essais de solution.*

2. Les essais de solution

Ces problèmes ont évolué et ont été redéfinis dans cette quête de solution. Les problèmes primaires ont été redéfinis à trois niveaux :

- au niveau du modèle théorique d'appréhension de l'émergence
- au niveau du dispositif méthodologique permettant à observer les usages émergents et ensuite à en faire la description
- au niveau du modèle et des axes d'analyse

Revenons maintenant sur les « essais de solution » opérés à ces trois niveaux.

2.1. Les essais de solution du modèle théorique d'appréhension de l'émergence et de l'innovation technologique

Face à notre « problème », à savoir quel modèle théorique nous permettra de comprendre le phénomène étudié nous avons identifiées deux direction théoriques « traditionnelles », possibles solutions à notre problème : le discontinuisme et le continuisme.

Le discontinuisme posant comme hypothèse la rupture avec le passé nous invitait à

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

opérer une coupure entre technique et société. Le potentiel du discontinuisme résidait dans la reconnaissance de l'émergence en tant que nouvelle et de son potentiel « révolutionnaire » (Ellul 1982[564], Henry Michel[565] (1987), Alain Finkielkraut[566] (1989) mais aussi plus récemment Gilbert Hottois[567], (2002) Les limites du discontinuisme ont été largement présentées dans une perspective critique par Gérard Valenduc (2005, op.cit), Pierre Moeglin (2006, op.cit) ou Bernard Miège (2007, op.cit.) : manque de perspective distanciée ou critique, rhétorique qui s'inscrit davantage dans une logique d'essaie que dans une logique argumentative, vision dualiste du rapport entre la technique et le social.

Le continuisme en revanche se présentait à nous comme une approche légitimée en SIC notamment à travers la contribution théorique des tenants de la théorie des industries culturelles (Miège, Moeglin, Tremblay, etc.). Plusieurs points de convergences avec ce positionnement rendaient cette approche susceptible d'éclairer notre objet d'étude : le rejet du déterminisme technique et social, la reconnaissance d'une « filière » entre les techniques et pratiques, la mise en évidence des temps longs de l'évolution technique. Néanmoins, cette approche – appréhendée, dans un premier temps, comme une potentielle solution sera « éliminée » (Popper, 1997). Car en refusant la problématique de l'émergence et en critiquant de manière très vive les tentatives d'analyse des usages émergents, cette approche ne pouvait pas être envisagée comme solution à notre problème. Cependant, la tentative de recherche de solution à notre problème dans cette théorie n'est pas restée sans conséquences : elle a marqué le point de départ sur le chemin de recherche de solutions. En effet, des contributions issues de cette approche nous ont permis d'affiner le « problème » de départ et de poser certaines hypothèses. Notre première hypothèse issue de la théorie des industries culturelles soutient que les usages de la télévision sur le téléphone portable ne peuvent pas être envisagés comme étant séparés mais comme étant « ancrés » dans les autres pratiques sociales, informationnelles et communicationnelles. La deuxième hypothèse soutient que les macro-acteurs ont un rôle conséquent dans la propagation de nouvelles normes et logique d'usage. Enfin, nous avons pris en compte l'observation faite notamment par Bernard Miège (2007) à savoir que les usages « en formation » sont difficiles à observer car ils empruntent des caractéristiques aux usages stabilisés.

---

[564] ELLUL, J. (1982). *Changer de révolution.* Paris : Seuil
[565] HENRY, M. (1987). *La barbarie*, Paris : Grasset
[566] FINKIELKRAUT, A. (1989), *La défaite de la pensée*, Paris : Gallimard
[567] HOTTOIS, G. (2002). *Species technica*, Parix : Vrin

Enfin, « la solution » à notre problème, à savoir la définition d'un modèle théorique d'appréhension de l'émergence et de l'innovation technologique a été « trouvée » en croisant plusieurs apports : la théorie énergétique de la prise de forme et de la métastabilité développées par Gilbert Simondon, les réflexions sur la propagation des choses engagées (par François Julien, la pensée de l'imaginaire social et de la création de Cornelius Castoriadis, la vision d'un entrelacement et enchaînement entre les techniques mis en évidence par Andrée Leroi-Gourhan, Bertrand Gille et Bernard Stiegler.

En croisant ces contributions une « solution » semblait réussir la mise à l'essaie: une façon d'appréhender l'émergence en tant qu'altération/création permanente. Au niveau de notre objet d'étude, cette dynamique s'est donnée à voir aussi bien au niveau de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public qu'au niveau des logiques et esthétiques intrinsèques à la forme techno-logique.

Ainsi, *les usages* émergents de la télévision sur le téléphone portable ont été aperçus comme étant paradoxales. Leur « propagation » dans l'espace publique est à la fois statique et dynamique (Julien, 1992) : ils s'inscrivent dans une continuité « institutionnelle » (Castoriadis, 1975) qu'ils altèrent en même temps que de nouvelles formes et normes émergent. Aussi bien à Rennes, qu'a Timisoara, les usagers sont « structurés » par des normes héritées reconnues comme légitimes qu'ils réactualisent en permanence. Ce processus se donne à voir dans les observables: la façon dont les usagers choisissent leur place – lieu d'usage dans un bus, les façons dans ils interrompent leurs usages afin de pouvoir « prendre en compte » l'Autre, les façons dont ils organisent leurs usages dans les transports publics en respectant les règles de civilités différentes : l'inattention polie et le silence à Rennes, l'obligation d'engagement dans la communication à Timisoara. Cette « continuité institutionnelle » structurée et structurante ne représente pas pour autant une coercition absolue : des nouvelles normes et formes émergent en permanence. Parmi celles mises en évidence dans cette recherche nous pouvons rappeler : l'usage, en Roumanie de la télévision mobile comme « radio mobile »; l'émergences d'une nouvelle « gestualité » et d'un nouveau rapport à l'écran du téléphone portable, l'obligation de l'emploi du casque à Rennes et Timisoara avec la nuance que, à Timisoara (comme à Arad), le non-usage du casque est socialement accepté pour le visionnage des émissions d'information, etc.

La forme techno-logique est à son tour « métastable » : elle emprunte des

caractéristiques à des formes stabilisées (la télévision de masse) qu'elle altère en même temps qu'elle fait émerger de nouvelles normes esthétiques, de traitement d'information et d'organisation de contenu sous l'influence de l'informatique et des nouveaux médias.

D'un point de vue conceptuel nous avons proposé de montrer que le concept de *forme*, éloigné des perspectives antiques du rapport forme/matière, permet de repenser le concept *d'in-formation* et de fonder une approche in-formationnelle des phénomènes émergents. Le travail conceptuel que nous avons entamé sur le concept de forme, à travers une discussion des différentes « typologies » (« forme sociale », « forme esthétique », « forme symbolique », « forme saillante », « forme prégnante ») nous a permis de poser trois hypothèses :

1) Les formes, quel que soit leur nature, ne sont pas immobiles, données une fois pour toutes, mais en permanente trans-formation, de type altération/création. Ceci agit sur leurs physionomies, sur leurs logiques organisationnelles intrinsèques et sur les inter-relations avec les autres formes

2) Les formes sont *articulées* entre elles. Nous avons proposé afin de rendre compte de ceci les syntagmes plus larges de forme *artefactuelle* et de forme *objectale*, syntagmes qui englobent les formes résultant de « *l'action humaine ».*

3) Les formes sont *protéiformes* : ni exclusivement sociales, ni exclusivement techniques ou sémiotiques. La télévision sur le téléphone portable a été envisagé comme *protéiforme* : socio-tcehnico-esthético-symbolique-etc. De plus, la conception de Simondon nous a encouragé à dépasser la distinction forme saillante/forme prégnante et ne pas appréhender la télévision sur le téléphone portable comme une forme saillante ou prégnante « *donnée hic et nunc »* (Simondon 1969, p. 19-20) mais comme une forme ambivalente, en état métastable, car en potentielle évolution.

Ensuite, toujours sur le plan conceptuel, nous avons proposé de faire évoluer le concept de forme, vers un remplacement avec la notion *d'in-formation.* A l'instar des contributions de Wiener et ses collègues lors des Conférences Macy, de Bateson, Simondon et Jean-Louis le Moigne relatives aux concepts de forme, information, ordre et de différence, nous avons proposé de nommer *in-formation* le processus[568] de mise en forme en tant que processus de

[568] Un processus étant « un ensemble de logiques d'actions normalisées structurant des situations et se déroulant dans des temporalités variables » GUYOT, B. et LE MOENNE, CH., SAINT-LAURENT KOGAN, Anne-France, (2004), *Introduction*, p3-9

production des effets de visibilité de formes *et* la forme elle-même (saillante *et* prégnante). L'information « impulse et autorise la respiration frontalière, la dialectique ouverture/fermeture »[569], à condition de prendre la conception de l'information dans son sens étymologique c'est-à-dire ce qui met en forme, ce qui crée des formes et dans une conception élargie, ce qui permet de se situer dans des formes anthropologiques, comme le souligne Pascal Robert (2005, p.47).

Cette vision *transductive et processuelle* de l'in-formation posait comme conséquence de ne pas la réduire l'in-formation à une dynamique de propagation de formes (par imitation, apprentissage ou autre) mais d'englober aussi ce qui contribue à produire des effets de forme. Par in-formation nous avons ainsi nommé autant le processus d'interaction entre des acteurs et l'environnement que l'articulation des formes entre elles-mêmes. C'est cette définition qui nous a permis de fonder notre approche in-formationnelle des usages émergents impliquant donc une double focalisation sur : les interactions dynamiques entre les acteurs et l'environnement in-formé et in-formant et sur l'articulation des formes saillantes et prégnantes, sociales, symboliques et techniques entre elles-mêmes.

2.2. Les essais de solutions d'un cadre théorique d'étude des usages émergents

L'hypothèse de la métastabilité des formes, normes et usages et celle de l'innovation comme permanente altération/création n'étaient qu'un premier pas vers la définition de notre modèle de compréhension. Outre la question de l'émergence, il fallait appréhender la question des *usages* émergents. Dans une perspective *communicationnelle,* il fallait enrichir le cadre conceptuel afin « trouver » la solution d'un cadre théorique nous permettant d'étudier les usages comme étant ancrés dans les pratiques.

La dite « sociologie des usages », devenue ces dernières années « une voie privilégiée » dans l'approche des Tic (Miège, 2007) semblait une possible « solution » d'entrée sur le

[569] ROBERT, P.(2005). *La logique politique des technologies de l'information et de la communication*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, , Labyrinthes, p.47

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

terrain. Nous avons souligné, **l**es acquis des recherches se revendiquant de ce « courant » , en faisant appel à un ensemble de contributeurs à cette « pensée sur les usages » : dès travaux pionniers des années 80, sous l'influence majeure de Michel de Certeau, s'intéressant aux « arts de faire » des usagers du magnétoscope ou minitel, (Baboulin, Gaudin et Mallein, 1983[570], Charon, 1987[571]), aux travaux des années 90 de Jacques Perriault (1989[572]), Serge Proulx (1992, 1998[573]), Francis Jauréguyberry (1993[574]), Thierry Védel[575], et Pierre Chambat[576] (1994), aux perspectives renouvelées des années 2000 (Jaureguiberry[577], 2003[578], Proulx 2005[579] et 2008[580], Miège 2007[581] et Paquienséguy, 2005,[582] etc.). Après avoir souligné les acquis indéniables de cette approche dans le dépassement du déterminisme technique et d'une vision passive de l'usager, dans les perspectives critiques ouvertes par Josiane Jouet (2000[583]), Françoise Massit-Folléa [584](2002) Serge Proulx (2005) et Bernard Miège (2007) nous avons souligné plusieurs limites de cette approche. Plus encore, la sociologie des usages en tant que possible solution a été ainsi éliminée pour cause d'incompatibilité avec nos fondements épistémologiques et méthodologiques. Nous avons souligné plusieurs points de divergences : la focalisation excessive sur l'usager, ses manières de faire, ses détournements

[570] BABOULIN J.C., GAUDIN J.P., MALLEIN P. (1983), *Le magnétoscope au quotidien. Un demi-pouce de liberté*, Paris : Aubier Montaigne,

[571] CHARON J-M. (1987) « Teletel, de l'interactivité homme/machine à la communication médiatisée », in Marchand M. et le SPES, *Les paradis informationnels. Du Minitel aux services de communication du futur*, Paris : Masson,, pp.95-128.

[572] PERRIAULT J (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, *Essai sur les machines à communiquer*, Flammarion

[573] PROUX S (dir.), (1998) *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris : L'Harmattan,

[574] JAUREGUIBERRY F. (1993). « Interactivité médiatique désenchantée : l'expérience de télévision participative à Biarritz », *Les papiers. Economie-société-communication*, n° 11, pp. 17-29.

[575] VEDEL T. (1994) « Introduction à une socio-politique des usages », in Vitalis André (sous la dir.), *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*, Rennes : Éditions Apogée, pp.13-34.

[576] CHAMBAT P. (1994a) « NTIC et représentations des usagers », in Vitalis André (sous la dir.), *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*, Rennes : Éditions Apogée, pp.45-59.
CHAMBAT P.(1994,b), « Usages des TIC : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, vol.6, n°3, pp.249-269.

[577] JAUREGUIBERRY F. (2003). *Les branchés du portable. Sociologie des usages*, Paris : PUF, collection Sociologie d'aujourd'hui

[579] PROULX, S. (2005) « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances » in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éds, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, tome 1, Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-20.

[580] PROULX, S. (2008) «La sociologie des usages, et après ? »Actes du CONGRES AISLF, ISTANBUL, 7 -11 juillet, p.25-32

[581] MIEGE, B. (2007), *La société conquise par la communication- Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG, 2007.

[582] PAQUIENSEGUY, F. (2005), « La formation des usages l'ère des TIC numériques » in *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Université Michel Montaigne-Bordeaux3, Gresic, tome 2, pp 129-138

[583] JOUËT, J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.

[584] MASSIT-FOLEA, F. (2002), « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, : acquis et perspectives de la recherche » in *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, janvier

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

d'usage, sa créativité ; les méthodologies exclusivement logocentriques focalisées sur les discours de l'usager, l'évacuation d'une dimension « matérielle » des usages en faveur d'une focalisation sur les signes et symboles, sur « ce qui fait sens pour les acteurs », etc. L'incompatibilité avec cette approche était ainsi à la fois et en même temps épistémologique et méthodologique.

En effet, dans une partie à notre avis fondamentale pour cette recherche nous avons largement discutée l'articulation entre les questions épistémologiques et méthodologiques. En vue d'une articulation avec nos fondements épistémologiques nous cherchions un cadre théorique nous permettant de dépasser les perspectives sociologiques de la sociologie des usages et incohérentes avec les pragmatismes. Les questions essentielles à intégrer étaient celles de l'action située, du contexte, de la situation et l'environnement comme affordants et in-formants, des mémoires différentes, cristallisées dans des formes et normes, de la communication comme synonyme de la culture. Deux directions théoriques nous semblaient ouvrir des pistes supplémentaires dans ce sens : les approches situées de l'action et de la cognition et le « college invisible » de Palo Alto avec la contribution notamment de Gregory Bateson , Edward T. Hall et Erwing Goffman[585]. Enfin les contributions de John Urry sur la mobilité et de Lev Manovich sur les « nouveaux médias » complète ce cadrage théorique.

2.2.1. Les essais de solution du dispositif méthodologique permettant d'observer et de décrire les usages émergents

Une fois ce cadrage délimité (mais amené à évoluer) il fallait essayer de trouver une solution au difficile « problème pratique » au sens de Popper (1997). La discussion concernant la triple articulation entre le cadre théorique, les questions épistémologiques et méthodologiques (chapitre 2) a fait surgir plusieurs conséquences relatives au dispositif méthodologique à construire : les limites des méthodologies exclusivement logocentriques, l'importance de construire un dispositif permettant l'observation à la fois des usagers en situation d'usage et du contexte d'usage, la nécessité de réhabiliter les « apparences » des choses, la nécessité de construire un dispositif capable de garder des traces descriptibles par la

[585] Nous reprenons la célèbre formule de « collège invisible » à Yves Winkin. Selon Winkin, Goffman est relié à ce collège, même si il reste attaché à la dite Ecole de Chicago

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

suite…

L'appui sur l'Ecole de Palo-Alto (notamment Bateson, Mead et Birdwhistell) et sur les travaux menés dans une perspective situationniste (aussi bien Hutchins que plus récemment Quéré et Relieu) nous a invité à faire appel à des enregistrements vidéo. Le film, semble offrir (comme l'a montré Bateson et Birdwhistell) de considérables possibilités d'observation et surtout d'analyse des interactions en contexte et situation.

La double mobilité (usager en mobilité et objet technique mobile) conjuguée à la petite taille du téléphone portable et au fait que les usages de la télévision sur le téléphone portable étaient faiblement développés se relevaient être de réels contre-arguments à un enregistrement audiovisuel des usages en situation ouverte à l'aide d'une caméra « classique » (de type caméscope).

La recherche d'une solution, nous a mené à prendre en compte la proposition faite par Saadi Lahlou. Pour filmer l'usage des dispositifs mobiles en situation, ce chercheur fabrique lui même un dispositif composé d'une micro caméra qu'il qu'il fixe sur le front de l'usager. Ce dispositif proposé par Lahlou représentait ainsi une première réponse hypothétique à notre recherche de solution d'un dispositif de capture..

Nous avons retenu finalement un dispositif de capture bi-focale. Le dispositif méthodologique mis en place a visé une appréhension multimodale de l'interaction entre l'usager, l'objet technique et l'environnement. Il se base sur des enregistrements audiovisuels qui s'articulent entre deux modes de captation : une paire de lunettes-camera[586] portée par les usagers (vue subjective) et une autre camera, qui filme l'interaction avec le système d'un point de vue plus large. A ce corpus de données vidéo, nous avons ajouté des observations réalisées en situ et un corpus documentaire comportant cinquante documents (catalogues et documents publicitaires des opérateurs de téléphonie et des documents officiels). Nous sommes partis de la considération qu'une combinaison de supports différents (enregistrements vidéo, audio, supports-papier) contribuera à nous donner une vision plus complexe, plus systémique de la réalité du rapport technique tel qu'il est en train d'évoluer dans le champ de

[586] RELIEU, M (2002). The « glasscam » as an observational tool for studying screen-based mobile phone uses and management of parallel activities. *International Conference on Conversation Analysis* (ICCA-02) Copenhagen, 17-21 May, 2002

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

la télévision sur le téléphone mobile.

2.2.2. Les essais de solution au niveau du modèle et des axes d'analyse

La méthode d'analyse a été construite en dialogue avec les auteurs[587] qui nous ont inspiré dans la construction du dispositif méthodologique : une analyse filmique basée sur un pré-découpage en image par image et surtout sur une participation de l'usager[588] à l'analyse des images qu'il a lui même filmé avec les lunettes-caméra. L'analyse du corpus documentaire a été une analyse thématique basée sur un pré-decoupage des « traits » à analyser : les figures de la télévision sur les téléphone portables, les figures de l'usager, les représentations des macro-acteurs (mises en mot et en image) relatives au rapport entre la télévision sur le téléphone portable et les autres « machines à communiquer ».

C'est sur notre cadre théorique que nous nous sommes appuyé afin de fixer l'unité d'analyse : à l'instar de Grégory Bateson, l'unité d'analyse est devenue : « organisme plus environnement ». Ceci impliquait de décrire et analyser les effets de contexte, la façon dont les environnements participent à la situation d'usage. Les environnements ont été différenciés de manière explicite en « physique, institué, technique » et les contextes hiérarchisés de manière implicite. En fonction de ceci, nous avons défini par la suite trois axes d'analyse en suivant la problématique de l'« usage ancré, usages situé » :

1. Premièrement, l'analyse a porté sur l'organisation de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans un environnement en mouvement (les transports en commun).
2. Deuxièmement, l'analyse a porté sur l'organisation de l'usage de la télévision sur le téléphone portable dans l'espace public en tant qu'environnement institué.
3. Troisièmement : l'analyse a porté sur l'inscription de la télévision sur le téléphone portable dans un environnement technique fortement marqué par les mutations de l'écosystème médiatique.

---

[587] ZOUINAR, M., RELIEU, M., SALEMBIER, P., & CALVET, G (2004). Observation et capture de données sur l'interaction multimodale en mobilité. In *Actes des premières journées francophones Mobilité et Ubiquité 2004, 1- 3 juin, Nice, Sophia-Antipolis*: ACM

[588] CAHOUR B., BRASSAC C., VERMERSCH P., BOURAOUI JL. , PACHOUD B., SALEMBIER P. (2007). « Etude de l'expérience du sujet pour l'évaluation de nouvelles technologies; l'exemple d'une communication médiée », *Revue d'anthropologie des connaissances,* 2007/1, p.85-120.

POMERANTZ A. (2005). « Using participants' video stimulated comments to complement analyses of interactional practices ». In Molder, H & J. Potter (Eds.) *Talk and cognition: Discourse, mind and social interaction*. Cambridge: Cambridge University Press, 93-113

A travers ces trois axes d'analyse nous avons souligné la nécessité de la mise en œuvre de procédures de connaissance qui tiennent compte du caractère « situé » des usages et pratiques. Et « *dire de l'action qu'elle est située, c'est souligner la contribution de la situation et de l'environnement à sa détermination* » (Quéré, 1997[589]).

3. Les solutions mises à l'essai. Limites de notre approche.

Ces solutions hypothétiques (théoriques, méthodologiques, analytiques) ont été définies à travers un long processus d'essais et d'erreurs, en les confrontant à notre terrain empirique et en éliminant une solution après l'autre. Par exemple, la définition du dispositif méthodologique a été un processus de longue haleine, impliquant des doutes et questionnements, mais aussi un apprentissage technique. Sa construction (puisque à un moment donné il fallait arrêter ce processus), a été définie fin 2009, soit deux ans après le début de cette recherche.

3.1. Limites épistémologiques et méthodologiques

Notre objectif dans cette recherche a été de saisir l'ancrage des usages la télévision sur le téléphone portable dans les autres pratiques sociales en se focalisant sur le processus d'information et tant que processus de mise en forme. Nous avons construit une vision transductive et processuelle de l'objet de recherche, en tant que dispositif complexe, dynamique et métastable. Notre ambition était d'observer justement les métastabilités, les processus « en train de se faire », les confrontations complexes entre saillant et prégnant et les infinies articulations entre les formes. Cette ambition se heurte néanmoins de la limite de notre capacité d'observation. Comme le remarque Castoriadis (autour de la pensée d'Yves Barel), nous n'observons que les stabilités. Tout ce que l'on peut (physiquement et mentalement) observer et donc interpréter est un agencement formel suffisamment stable pour faire sens. Finalement, les usages émergents sont visibles lorsqu'ils ne sont plus strictement émergents, mais lorsqu'ils sont plus dans une phase de réplication et domestication.

[589] QUÉRÉ, L. (1997) « La situation toujours négligée ? », *Réseau*x, VOL. 15, N°85, pp.163-192

Ceci pose comme fondamentale la question de la temporalité, voire même des temporalités différentes : celles des observations, celles des usages, celles des mutations techniques et soulève d'autres problèmes méthodologiques. Car si, comme le remarque Bernard Miège (2007, p. 213) l'on admet l'importance fondamentale de la dimension temporelle dans l'avancée des technologies de l'information et de la communication, « comment prendre en compte les évolutions que l'on peut observer régulièrement ? » Et, surtout comment l'analyse peut-elle faire le tri entre les changements sociotechniques observés se déployant à un rythme déferlant et les mutations des filières, d'industries culturelles et des appareils qui eux relèvent du long terme? Pour la recherche, cette question se présente comme un défi épistémologique et méthodologique majeur : *comment concevoir et mettre en oeuvre des méthodologies adaptées à ces inscriptions temporelles différenciées ?* Le recours à un corpus hétérogène fondé à la fois sur ce que les usagers font et sur les discours des acteurs des différentes filières a été la solution que nous avons proposé. Mais cette solution présente plusieurs limites. Nous les présenterons par la suite avec le souci de les transformer en perspectives de recherches à venir.

Nous nous sommes lancés dans la construction d'un dispositif multi-facettes et contraignant du point de vue de sa mise en place, du recueil des données mais surtout de leur traitement. Cette démarche animée par ce que Bateson appelle dans le premier chapitre de *La Nature et la Pensée*, « le désir d'unifier la complexité » et de rompre avec « la folie du réductionnisme » nous a amené a établir une base expérimentale permettant d'approcher « la connaissance », qui s'est révélée être beaucoup trop riche et hétérogène. Simple apprenti-chercheur nous nous sommes lancés dans une méthodologie beaucoup trop ambitieuse et lourde en matière de quantité des données (plus de 50 heures de film) et de types différents de données.

Pour les recherches à venir, nous souhaitons néanmoins réitérer l'expérience de ce dispositif méthodologique polymorphe (aussi bien la captation des images par les biais des lunettes-caméra que les entretiens d'auto-confrontation et le recours au corpus documentaire). Ces outils méthodologiques ont montré leur intérêt, lorsqu'ils sont utilisés « ensemble ». Néanmoins, nous ferons appel à un logiciel de coordination des données. Pour analyser les données recueillies à travers les vues contextuelles et subjectives, il serait intéressant de recourir à un outil de visualisation combinant plusieurs fenêtres vidéo actives simultanément, qui permettent de piloter et de visualiser de façon synchrone les films qui correspondent à ces

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

deux vues. Plusieurs chercheurs en IHM[590] (Interaction Homme/machine) utilisent dans ce sens un outil, appelé ACTOGRAM[591] qui permet de réaliser directement le codage des observables définis au préalable par l'analyste ; il permet également de construire des chroniques d'activité. Les données qui ont fait l'objet de ce codage systématique comprennent : l'usage des modalités, les conditions de mobilité (statique, micromobilité, déplacement), les directions de regard lors de l'utilisation du système, le type d'activité en cours, les informations contextuelles (Calvet et al, 2005)

Enfin, la capture des images par les biais des lunettes-caméra gagnerait en lisibilité si elle était associé à un système de capture automatique des actions de l'utilisateur sur le l'écran du téléphone (capture log)[592.] Comme on l'a déjà remarqué, la vue utilisateur (vue subjective) n'est pas toujours suffisante pour capturer les événements se produisant sur l'écran du téléphone mobile, particulièrement à cause des reflets qui peuvent se produire sur l'écran ou lorsque ce dernier se retrouve hors du champ de la caméra, ou à cause des problèmes de vitesse de balayage. Pour pallier ce problème, le développement d'un système de capture log serait d'une réelle utilité.

L'acceptation de ces limites nous permet d'entrevoir des projections possibles pour des projets à venir, mais aussi à partir de ces mêmes données. En effet, ce défi est peu commun mais l'expérience de tenter de regarder la même chose autrement nous apparaît profitable.

3.2. Limites théoriques et analytiques

On pourra sans doute nous faire le reproche d'avoir passé dans l'ombre l'analyse des phases critiques dans le développement de la télévision sur le téléphone portable, les moments de remise en question de ce projet et le rôle joué par les réseaux d'acteurs porteurs du projet, de leurs stratégies (autrement qu'à travers leurs stratégies marketing)et de leurs multiples

[590] CALVET, G., SALEMBIER, P., KAHN, J., ZOUINAR, M. (2005) Etude empirique de l'interaction multimodale en mobilité: approche méthodologique et premiers résultats. Actes de la 17ère conférence francophone sur l'Interation Homme-machine, Toulese France, pp. 283-286

[591] Voir Annexes

[592] ZOUINAR, M., RELIEU, M., SALEMBIER, P., & CALVET, G (2004). Observation et capture de données sur l'interaction multimodale en mobilité. In *Actes des premières journées francophones Mobilité et Ubiquité 2004, 1- 3 juin, Nice, Sophia-Antipolis*: ACM

négociations dans le processus de développement de la télévision sur le téléphone portable. Un possible cadre d'analyse, qui pourrait être signalé comme « un grand absent » dans cette thèse, est représenté par la *sociologie de la traduction*[593]. En effet notre sujet de recherche peur paraître un l'objet d'étude –type, exemple d'application de cette théorie qui s'intéresse à la « science en train de se faire » et aux innovations techniques « à l'état naissant ». En effet, lorsque nous avons démarré cette recherche, en novembre 2007, le projet de développement de la TMP était en phase naissante, les débats et les négociations nombreux, le cadre législatif instable : la télévision mobile n'était pas encore (et n'est toujours pas) devenue une « boîte noire » .[594]

Les proximités entre les SIC et la sociologie de l'innovation ont été discutées par Sylvie Bourdin et Pierre Delcambre lors d'une table ronde du colloque organisé par PREFics en 2009, [595] intitulée *La sociologie de l'innovation et l'approche communicationnelle des organisations : fécondité et limites des emprunts*. Sylvie Bourdin considère que la théorie des acteurs-réseaux « répond en écho » à la définition du champ et la spécificité de l'approche définis sur le site du CNU 71ème section qui met au centre du programme « *l'étude des processus (en général et processus de médiation), production et usages de l'information et de la communication, relevant d'actions contextualisées, finalisées, prenante appui sur des techniques, des dispositifs et participants des médiations sociales et culturelles* ». A ce programme fondé sur l'étude des dynamiques (constitutives et évolutives), la sociologie de l'innovation offre des outils sous la forme des concepts, catégories d'analyses, hypothèses) : la catégorie d'acteur, des points de passage obligés , d'acteur-réseau, de porte parole, etc….

En effet, dans la perspective d'une recherche sur les dimensions constitutives du projet de la TMP et de l'évolution du projet tel qu'il est porté par un réseau technico-économique, la sociologie de la traduction se présente comme un cadre susceptible d'éclairer notre compréhension des logiques d'innovation.

---

[593] Plusieurs appellations désignent cette approche : « Sociologie de l'innovation », « sociologie des associations », « sociologie de l'acteur-réseau », « ANT » acronyme pour l'anglais « Actor Netwprk Theory ». Nous privilégierons ici la dénomination « sociologie de la traduction ».
Le corpus des textes mobilisés ici s'appuie essentiellement sur l'ouvrage AKRICH, Madeleine, Michel CALLON et Bruno LATOUR (2006) *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Les Presses de l'École des Mines, Paris.
Ce corpus est complété par les textes fondateurs, référenciés en notes de base de page lorsqu'ils seront mobilisés

[594] Lorsque un projet d'innovation est stabilisé et les négociations closes, il devient une « boîte noire » et ne permet plus d'analyse les conditions de sa genèse.

[595] Texte réunis dans : LONEUX, C., PARENT, B. (2010). *Communication des organisations. Recherches Recentes*, Vol. 1, L'Harmattan

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Ce modèle repose sur une approche socio-technique et propose une analyse stratégique de l'innovation (stratégie d'intéressement). Inscrite dans cette perspective, notre approche aurait privilégié l'analyse du processus d'innovation qui va du laboratoire jusqu'à l'apparition sur le marché, et observé le processus « en train de se faire », la mise en réseau progressive des acteurs, les rapports de force qui mettent en forme leur négociations. L'analyse du rôle des négociations, discussions, controverses présente un réel potentiel heuristique[596] si l'on considère que l'innovation apparaît comme le résultat du règlement de ces controverses.

Tel qu'exposé par les chercheurs de l'Ecole de Mines de Paris, le processus de traduction implique une décomposition en quatre étapes, articulées entre elles :

- **la problématisation** (ou « *reconstruction hypothétique d'un monde* ») est la première étape, et elle concerne la désignation du projet par un acteur indispensable en construisant un système d'alliances entre plusieurs entités ;
- la deuxième étape concerne **l'intéressement des alliés** : l'acteur cherche à se construire un système d'alliances pour tenter *« d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs »*[597] au moyen de « *dispositifs d'intéressement* » les plus divers (textes, artefacts, organisations...). L'acteur et son projet deviennent ainsi un « point de passage obligé ». (Callon, 1986, op.cit)
- la troisième étape concerne **l'enrôlement des alliés,** vu comme la réussite de la deuxième étape. Cette étape concerne les mécanismes d'attribution d'un rôle à chacun des « alliés ». ceux-ci « s'alignent » donc sur les objectifs et selon les modalités qu'ils ont également contribué à définir ;
- enfin, **la mobilisation des alliés**, implique tout d'abords le choix des porte-parole, et la création d'un réseau qui permet de « tenir ensemble » l'ensemble des alliés.

En vue du modèle, les stratégies d'intéressement sont mises au premier plan. Le « succès » d'une innovation tiendrait dans cette perspective à l'« art » d'intéresser un nombre

[596] Voir à ce titre la thèse d'Alexandre Serres sur l'histoire de l'Arpanet. SERRES, A. (2001). *Aux sources de l'Internet.*: *l'émergence d'ARPANET*. Thèse de Doctorat Sciences de l'Information et de la Communication, Université Rennes 2

[597] CALLON, M. (1986) « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », In *Année sociologique,* vol 36, pp. 169-208 p. 185 In

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

croissant d'alliés[598] et ensuite de les enrôler et à l' « art » de choisir les bons porte-parole[599].

Le projet de développement de la télévision sur le téléphone portable et notamment de la TMP pourrait ainsi être analysé à travers ce modèle en essayant de repérer les particularités des chacune de ces étapes et d'appréhender l'innovation comme un « réseau socio-économique » (Callon, 1991). L'unité d'analyse serait alors ce qui permet de matérialiser ces réseaux : « les intermédiaires ». Par intermédiaire, Michel Callon nomme « *tout ce qui passe d'un acteur à un autre et qui constitue la forme et la matière des relations qui s'instaurent entre eux : articles scientifiques, logiciels, corps humains disciplinés, artefacts techniques, instruments, contrats, argent...* »[600]. Callon considère que les réseaux technico-économiques qui interconnectent l'ensemble des acteurs de l'innovation se matérialisent en quatre formes d'intermédiaires :

- les textes et inscriptions de toutes sortes
- les artefacts techniques,
- les êtres humains et leurs compétences
- la monnaie

Ces quatre unités d'analyse, nous permettraient de retourner à la phase e-laboratoire de la télévision sur le téléphone portable. Du point de vue méthodologique l'analyse de la première catégorie d'intermédiaires qui englobe dans le sens de Callon toutes les « *inscriptions littéraires* »[601], demanderait l'accès à ces documents. Ceci représenterait sans doute un précieux matériel qui nous aiderait à comprendre les raisons d'un tel retard du projet de la TMP, malgré la mise en place par l'Etat des instances de négociation. La participation à des négociations conduites dans le cadre du *Forum de la télévision mobile* représenterait de ce point de vue une précieuse voie d'entrée au cœur du réseau socio-économique porteur du

[598] AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. (1988) : « A quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art de l'intéressement », in *Annales des Mines*, juin 1988, pp. 4-16.
[599] AKRICH, M., CALLON M., LATOUR B. (1988) : « A quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole », in *Annales des Mines*, septembre 1988, pp. 14-29.
[600] .CALLON, M. (1991) Réseaux technico-économiques et irréversibilités. In R. BOYER, B. CHAVANCE, O. GODARD (sous la dir.), *Les Figures de l'irréversibilité en économie,* Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991, p. 195-230
[601] « comprenant brevets, notes, articles, textes, ouvrages, etc.., tout ce qui constitue ce qu'on appelle couramment l'IST (Information Scientifique et Technique). Information et supports de cette information, puisque ces traces diverses de l'activité scientifique doivent circuler et nécessitent donc d'être matérialisées sur des supports physiques (imprimés, bandes magnétiques, supports électroniques, etc. »SERRES,A. 2001, op.cit.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

projet.

Cette entrée et cet angle d'analyse nous auraient sans doute permis d'analyser autrement le « parcours » du projet de la TMP à travers les controverses et les phases « critiques » de son développement depuis le lancement des premières consultations en matière de législation (en avril 2006 par le Ministère de la Culture et de la Communication) et des normes de diffusion (en novembre 2006, par la Direction pour le Développement des Médias et la Direction Générale des Entreprises), de la première démonstration de la télévision sur mobile dans le métro parisien (le 8 novembre 2006), et la promulgation de la loi relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. (Publication au Journal Officiel n°56, le 7 mars 2007) jusqu'à l'état du projet fin 2010. La sociologie de la traduction aurait pu nous servir de cadre pour analyser la formation des premiers réseaux d'alliés autour des 4 projets d'arrêtés fixant les caractéristiques des signaux émis pour la fourniture de services de radio numérique et de TMP (en avril 2007). L'hétérogénéité des alliés (chaînes de télévision, opérateurs de téléphonie mobile, diffuseurs hertziens et satellite, constructeurs de terminaux et logiciels, créateurs de contenus, instituts de mesure d'audience) aurait complexifié ce riche observatoire des constructions/déconstructions du réseau des alliés, des confrontations et consensus qui les traversent. Nous aurions pu analyser les figures « marquantes » en insistant à chaque fois sur l'importance, la singularité, la spécificité de leur intervention dans le processus d'innovation.

Le rôle du porte-parole, à savoir du *Forum de la télévision mobile*, aurait pu être nuancé et analysé lors de chaque étape du processus. Enfin, ceci nous aurait permis de mettre en perspective l'hypothèse de Madeleine Akrich, Michel Callon et Bruno Latour (1988) selon qui le succès d'une innovation dépendrait des qualités du porte-parole.[602] À l'heure où Eric Besson, Ministre chargé de l'industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique annonce le changement de la dénomination du *Forum de la Télévision Mobile*, en *Forum des Médias Mobiles* (le 23 juin 2011) cette question est plus qu'actuelle. Si la sociologie de la traduction semble un grand absent dans cette recherche, les raisons de cette distanciation ont plutôt à voir avec la « réalité » des possibilités d'accès à un terrain particulier mais c'est également une question « d'affinité intellectuelle ».

[602] AKRICH, M., CALLON M., LATOUR B. (1988) : « A quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole », in *Annales des Mines*, septembre 1988, pp. 14-29.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Comme le remarque à juste titre Pierre Delcambre, la théorie de l'acteur-réseau reste « une sociologie » qui se distingue des sciences de l'information et de la communication par leurs objets, à savoir « les formes sociales, d'association, de groupe, d'agrégats ». (Delcambre, 2010, p.214)[603] : « *s'appuyant sur une conception « performative » du social, ils analysent comment les capteurs grossissent en enrôlant d'autres acteurs (…), ils se refusent à penser qu'il y ait une différence de nature entre micro et macro acteurs* » et nous ajouterions, entre humains et non-humains. A la différence de ces approches, nous avons posé comme objet de notre recherche les processus d'in-formation et tant que mises en forme et articulation des formes et les processus de communication. De plus, l'hypothèse de cette approche d'une symétrie entre les humains et les non-humains laisserait dans l'ombre une grande partie des processus d'information/communication. Tout en reconnaissant que l'action est dislocale (Latour, 1994[604]), à savoir distribuée et déléguée entre différents acteurs humains et objets, l'hypothèse d'une *symétrie*[605] entre les deux qui gommerait leurs différences évidentes évacueraient à notre avis, les questions primordiales relatives aux principes, valeurs et normes inscrites dans la mémoire collective et aux confrontations entre conventions individuelles et conventions collectives ; les questionnements liés à la permanente création des normes anthropologiques, à la « créativité d'agir » propres aux humains, à leurs affectes et attachements[606].

Reste qu'un projet de recherche implique des choix et le nôtre n'échappe pas à ceci. Les angles d'attaques choisis, les positionnements épistémologiques, le dispositif méthodologique, etc., sont le plus souvent le fruit des proximités intellectuelles avec des

---

[603] DELCAMBRE, P. (2010), « Au delà de proximités intéressantes, quand faut-il (et pourquoi) se séparer de la Sociologie de la traduction – Théorie de l'Acteur-Reseau pour faire (vraiment) des sciences de la communication ? ». In LONEUX, C., et PARENT, B. *Communication des organisations : recherches récentes,* vol. 1, l'Harmattan, pp.211-222

[604] LATOUR, B. (1994), « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité » n *Sociologie du travail*, vol. 36(4), p. 587-607nn

[605] Callon et Latour radicalisent le principe de symétrie de Bloor en le transformant dans un principe de *symétrie généralisée*. Ce principe pose que tout phénomène, qu'il soit d'ordre social ou technique, devrait pouvoir recevoir des explications *à la fois* techniques et sociales : « une analyse *symétrique* [...] trouve des raisons sociotechniques à *tous ceux* que l'innovation concerne » (Callon et Latour, 1986, op.cit p. 21 ; souligné dans le texte)

[606] Un prolongement fort intéressant est proposé dans ce sens par François Cooren (2010) qui se propose de prolonger les positionnements de la sociologie de la traduction, « *en les invitant à accorder plus d'attention à ces êtres apparemment moins matériels que sont les principes, les valeurs, les idées mais aussi les procédures, les statuts, les collectifs et le groupe* ». Son réflexion tente ainsi à déconstruire l'opposition matériel/imatériel est propose une méthode d'analyse de la « rationalité reconnaissable » des interlocuteurs en présence en se focalisant sur ce qui « *est implicitement invoqué, ventriloquisé par les partie en présence lors d'un échange* » (2010, p. 42-43).

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

auteurs, des courants et des approches. La « sociologie de la traduction » n'en fait pas partie. Il faut dire, que ce qui nous intéressait c'était d'observer les usages et les pratiques « en situation » au regard d'une approche in-formationnelle et communicationnelle. Nous souhaitions également inscrire cette recherche dans l'un des axes majeurs de notre laboratoire d'appartenance qui porte sur l'évolution des formes et normes. Dans notre perspective, il convenait de considérer l'ancrage de la télévision sur le téléphone portable dans son inscription « organisationnelle », et sous l'angle des sciences de l'information et de la communication, et non sous leur seul angle « techniciste » ou sociologique. L'approche comparative gagnait en intérêt dans cette perspective car elle nous invitait à approcher les problèmes culturels, les représentations sociales et les « univers de croyance » mais également les effets anthropologiques de nouvelles normes techniques qui accompagnent la télévision sur le téléphone portable.

3.3. Limites des mises en mots

L'exercice doctoral consiste *« en une pratique scripturale reliant le chercheur à des lecteurs-évaluateurs »*[607.] L'écriture est le médiateur entre un écrivant et un lecteur mais également entre un apprenti-chercheur et un examinateur –chercheur confirmé.

Comme toute mise en discours, cette rédaction, voulue scientifique, se heurte aux limites des capacités de l'écrivant que nous sommes de mettre des mots sur des idées, afin de faire primer non pas la « forme » mais le fond. L'écriture scientifique est la « forme » par laquelle nous traduisons notre travail, en agissant en adéquation avec un cadre institutionnel, des normes de mise en forme et partition de l'argumentation mais également en agissant par imitation et emprunts…

Nonobstant, ce travail a été destiné à être compris aussi bien dans les théorisations et les analyses proposées que dans la formulation de ceci. Malgré cela, ce texte peut comporter aussi bien du point de vue de l'organisation « du fond » que du point de vue de la forme, des passages moins clairs, des tournures peu habituelles. Certes, la récence de notre francophonie

[607] RAZAFIMANDIMBIMANANA, E. (2008). *Langues, représentations et intersubjectivités plurielles : une recherche ethno-sociolinguistique située avec des enfants migrants plurilingues en classe d'accueil à Montréal – 2008.* Thèse en Sciences du langage, Université Rennes 2, p. 64

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

n'en est pas pour tout, ces maladresses sont aussi le signe de notre façon « culturelle » d'organiser « le tout » et de notre incomplétude à sélectionner des expressions pour formuler des idées.

Nous sommes conscients que la distanciation par rapport à la langue de rédaction ne s'arrête pas aux formulations choisies, à l'orthographe ou aux conventions grammaticales : parler une langue ce n'est pas seulement une question stricte d'« esthétique » mais également une question de mise en forme de la pensée : d'articulation et d'organisation des idées, de cheminement de l'argumentation, de dénotations et connotations, de sensibilités aux sonorités et figures de styles, aux images cachées derrière les mots, etc. Notre objectif, la production de sens, pose pour nous la difficulté de faire sens en adéquation avec ces particularités. Une réflexivité permanente sur les limites de notre écriture a investi chaque phrase de ce texte : des moments de doute, le souci de rigueur et de reconnaissance de l'Autre (lecteur, mais aussi pair et examinateur), les sentiments d'insécurité voire de blocage énonciatif, aussi…

4. Nouveaux problèmes, nouvelles perspectives.

Ce travail n'est qu'une étape transitoire traçant de nouvelles trajectoires menant à d'autres interrogations et d'autres projets. En esquissant quelques perspectives de continuité, les limites de ce travail feront à nouveau surface, d'où l'apport réflexif de la recherche en tant que voie (auto) critique et relativisante pour admettre sans se refuser de ne pas avoir tout exploité, tout analysé, tout théorisé.

4.1. Sur la question des usages : Saisir les usages du point de vue de leur organisation. Revisiter le concept de médiation.

Cette recherche s'est efforcée de saisir les usages de la télévision sur le téléphone portable comme étant ancrés dans les pratiques. Nous pouvons exprimer quelques réserves par rapport à cette hypothèse : les usages de la télévision sur le téléphone portable ne

s' ancrent pas toujours dans les autres pratiques informationnelles et communicationnelles, parfois ils s'y *glissent* dedans, par ils s'y *greffent* sans que le processus de domestication soit accompli. Au terme de cette recherche, nous renforçons notre travail conceptuel fait sur le concept de pratique, dans la volonté de faire penser ensemble pratique et organisation. L' « organisation » parcourt l'ensemble de cette recherche : de la problématique aux axes de recherche : nous nous sommes intéressés à la « dimension organisationnelle » des usages dans un environnement physique mobile, dans l'espace public ainsi qu'aux nouvelles formes organisationnelles empruntées aux autres TIC numériques. Or, un travail conceptuel reste à faire : comment penser ensemble « pratique » et « organisation » ? A notre avis, les tentatives de travail conceptuel engagées dans ce sens, sont essentielles pour toute approche des pratiques émergentes en contexte ICN. Le potentiel heuristique de ce travail conceptuel réside dans le dépassement de la logique binaire qui oppose sujet et objet, individu et organisation, technique et social afin de penser la triade « individu-technique-organisation ».

Pourquoi ce nouveau questionnement est particulièrement heuristique lorsqu'il est définit comme nouveau problème de départ pour les recherches portant sur les usages émergents plus que sur les usages et pratiques stabilisés ? Comme cette recherche l'a montrée, les formes saillantes se confrontent aux formes prégnantes. La focalisation sur ce que nous avons nommée « la dimension organisationnelle » des usages permet de rendre visibles ces confrontations qui se dessinent alors comme des *différences.* Car quel est l'objet des sciences de l'information - communication si ce n'est pas celui d'observer et décrire les *différences ?* L'information c'est une différence qui engendre une différence, la communication fait surgir des différences…

Essayons maintenant d'ouvrir davantage ces réflexions. A l'instar de Jean Caune (2010)[608] et Françoise Bernard[609] (2000), nous faisons appelle à une notion largement usitée et « mise à nue » par des nombreux auteurs. Françoise Bernard par exemple, soutient que c'est justement cette notion qui permet de penser ensemble « la triade individu-technique-organisation » (2000, p.36). Pourquoi aller chercher ailleurs de notions et concepts, alors que dans notre discipline nous avons déjà un concept fort, susceptible de faire penser ensemble

[608] CAUNE, J. (1999), "La médiation culturelle : une construction du lien social". *Les enjeux de l'information et de la communication (*en ligne) http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune/home.html, page consultée le 01 mai 2010.
[609] BERNARD, F. (2000), "Le lien communicationnel en organisation", *Sciences de la Société*, 50/51, 2000, p. 25-45.

usages émergents/ pratique/organisation ?

Nous poursuivrons cette réflexion en examinant comment les frontières entre ces trois notions peuvent être dépassées à travers une approche communicationnelle des organisations au sens large qui reposerait sur une prise en compte des médiations (techniques, sociales et symboliques) et des objets (vus comme médiateurs) dans l'action. En poursuivant une orientation donnée par Jean Caune nous allons démarrer notre questionnement sur le potentiel heuristique de la notion de médiation à faire avancer les réflexions autour d'un renouvèlement des approches des usages émergents et de l'innovation dans le champs des sciences de l'information de la de la communication.

Cette conclusion ne peut-être pas le « lieu » adéquat pour revisiter un concept si commun dans notre discipline, devenu « à la fois une perspective de recherche et un modèle action » (Gellereau, 2006,[610] p.30) et considéré par certains comme l'objet–même de notre discipline. Dans ce sens, Bernard Lamizet (1992[611]) va jusqu'à soutenir que « les sciences de l'information et de la communication sont des sciences de la médiation ». Employée au singulier ou au pluriel, la notion de médiation interroge le lien social, les dispositifs socio-techniques qu'on recouvre sous le nom de « médias », des domaines professionnels bien identifiés (médiation culturelle, médiation familiale), un corps des métiers (médiateurs sociaux, juridiques) etc. Il serait peu adéquat de revenir ici sur l'ensemble des significations que cette notion connaît dans notre discipline. Ce qui nous intéresse est donc d'interroger les liens que ce concept entretient avec les notions de pratique et d'organisation.

L'hypothèse que nous émettons est que le concept la médiation permet de « penser ensemble » les notions de *pratique* et d'*organisation* aussi bien dans un axe horizontal en permettant de saisir la dimension organisationnelle des pratiques individuelles et collectives mais également dans un axe vertical, celui qui oriente l'appréhension de l'innovation inscrite dans une temporalité longue. Cette hypothèse, point de départ d'un nouveau problème nous permettra de recroiser des auteurs déjà mobilisés.

[610]GELLEREAU, M (2006). « Pratiques culturelles et médiation ». In OLIVESI, Stéphane, *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*. pp.27-42. Grenoble : PUG
[611] LAMIZET, B. (1992), *Les lieux de la communication*. Liège, Mardaga

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

4.1.1. Médiation « horizontale »

Sur l'axe horizontal des relations interpersonnelles, la médiation se conçoit selon Lamizet dans la relation entre l'individuel et le collectif, entre le sujet singulier et la communauté à laquelle il appartient. La société ne peut exister que si « chacun de ses membres a conscience d'une relation entre sa propre existence et l'existence de la communauté » (Lamizet, 1999[612], p.9). Ainsi Lamizet, qui analyse notamment les médiations culturelles considère que *« la culture est l'ensemble des pratiques et des manifestations qui représentent symboliquement l'appartenance sociale de ceux qui les mettent en œuvre »* (Lamizet, 1999, p.73).

Toujours dans cet axe de compréhension, la notion de médiation s'inscrit dans une logique de la teircité, de la présence d'un tiers. Pour Louis Quéré (1982)[613] un des « tiers symbolisants », qui est à la base du « vivre-ensemble », est l'*institution*. C'est dans ce sens de la teircité que nous pouvons parler de multiples médiations (techniques, sociales, culturelles, esthétiques, etc) dans lesquelles les tiers-médiateurs sont les dispositifs techniques, les normes et codes anthropologiques, les formes objectales, etc.

Sur l'axe horizontal des relations interpersonnelles on peut donc dire que, dans une perspective communicationnelle, la notion de médiation permet de rendre compte de l'inscription des pratiques individuelles dans les pratiques collectives. Les multiples formes de médiations (techniques, sociales, symboliques) rendent possible le vivre-ensemble.

4.1.2 Médiation « verticale »

Nous soulignons ici deux significations que la notion de médiation recouvre sur un axe

---

[612] LAMIZET, B. (1999), *La médiation culturelle*, Paris, Editions L'Harmattan.

[613] QUERE, L. (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris : Aubier.
« *La compréhension réciproque des sujets sociaux requiert la médiation symbolique d'un « neutre » ; elle fait appel au pôle de l'Institution, ce lieu où le lien social se noue. ». Ce qu'il appelle le tiers symbolisant, peut recouvrir une multiplicité de formes : « il est fait de l'articulation d'un ensemble d'éléments composites : des structures cognitives et des cadres normatifs, des repères de discrimination et des critères d'évaluation, des modes d'appréhension du temps et des dispositions vis-à-vis du changement, des règles de choix et des propositions définissant des façon de procéder (technologies), des modes de représentation et des schémas d'action ; à un autre niveau, des jeux de rôles et des catégories de la pratique, des affirmations considérées comme vraies et des normes tenues pour justes, des croyances et des figurations » (1982, p.83).*

vertical. Dans un premier temps nous interrogeons les dispositifs techniques vus comme dispositifs de mémoire puis vus comme dispositifs de médiation entre l'homme et la nature.

4.1.2.1. Les dispositifs sociotechniques - dispositifs de mémoire ?

Le concept de médiation interroge dans un axe vertical, du rapport au temps, la notion de mémoire. Dans ce sens, nous soutenons que les objets techniques sont des dispositifs de médiation en tant que dispositifs de mémoire. La mémoire est ainsi conçue comme une médiation.

Simmel posant la question de la maintenance de la société, souligne l'un des facteurs qui rend la vie en société possible : le sol, le sentiment d'appartenir à un territoire. Cependant ce facteur n'est pas suffisant ; pour Simmel ce qui permet la permanence du collectif s'est avant tout *« liaison physiologique des générations »* (Simmel, 1896-1897[614], p.77) En effet, les générations se succèdent continuellement, « l*a sortie des éléments anciens et l'entrée de nouveaux s'opèrent si progressivement que le groupe fait l'effet d'un être unique* ».(ibid, p. 77) « C*'est ce renouvellement lent et progressif du groupe qui en fait l'immortalité* » (ibid, p. 78).

Sans vouloir faire des rapprochements artificiels entre concepts et auteurs, cette liaison entre générations est interrogée, comme nous l'avons vu, par un penseur de la technique : Gilbert Simondon. Cette question de la « liaison physiologique » entre les générations se retrouve débattue par Simondon à travers les concepts de « phases de l'être » et du pré-individuel. Rappelons que pour Simondon, tout individu (humain ou technique) devient partie d'un groupe par *la réalité préindividuelle* qu'il porte en lui. Un homme devient donc membre d'un société et il est reconnu en tant que tel par cette pré-individuealité qu'il porte en lui et qui, réunie à celle d'autres individus, forme une unité collective. Un objet technique, tant qu'individu porte également en lui une réalité pré-individuelle et par la médiation de celle-ci qu'il devient membre d'une unité collective que Gille appelle « système technicien ». Les « êtres » aussi bien humains que techniques sont ainsi rattachés les uns aux autres dans le collectif, en tant que « qu'êtres qui contiennent du pré-individuel » .

[614] SIMMEL, G. (1896-1897), *«* Comment les formes sociales se maintiennent *»*,op.cit.

Plusieurs lecteurs de Simondon (Muriel Combes, 1999[615], Bernard Stiegler, 1994[616], 1998, 2006 Jean-Hugues Barthélémy et Vincent Bontems [617,] 2008) se sont posés la question de cette nature temporelle du pré-individuel et de l'individuation en tant que processus en phases. A l'instar de ces auteurs, et notamment de Bernard Stiegler, nous avançons l'hypothèse de l'objet technique en tant que médiateur entre l'individu et le collectif sur un axe temporel : *N'est-ce pas pourtant la technique qui, comme trace et héritage, articule individualité psychique et individualité ?* (Stiegler, 1998[618], p. 241)

Selon Bernard Stiegler, fin lecteur de Simondon, tout individu se développe à partir de trois mémoires : mémoire génétique (ou spécifique), mémoire épigénétique (ou nerveuse) et enfin, mémoire épiphylogénétique (ou techno-logique). Stiegler définit son principe d'épiphylogenèse : *« L'épiphylogenèse désigne l'apparition d'un nouveau rapport entre l'organisme et son milieu, nouveau rapport qui est aussi un nouvel état de la matière : si l'individu est une matière organique et donc organisée, son rapport au milieu (à la matière en général, organique et inorganique) est médiatisé par cette matière organisée quoique inorganique qu'est l'organon, l'outil avec son rôle instructeur (son rôle d'instrument) ».* (Stiegler, 2003[619]).

Dans une autre perspective, Bernard Lamizet considère que la question de la mémoire individuelle et collective est en lien direct avec celle de la culture. En effet, la mémoire individuelle « n'est finalement que l'appropriation individuelle des représentations liées au passé. La mémoire met en œuvre tout un ensemble de processus psychologiques par lesquels le sujet individuellement, se projette dans le temps en inscrivant dans une continuité unifiée tous les événements, toutes les situations dans lesquels il est impliqué » (Lamizet, 1992[620,],

---

[615] COMBES , M. (1999). *Simondon, individu et collectivité. Pour une philosophie du transindividuel*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 1999

[616] STIEGLER, B. (1994), *La technique et le temps*, tome 1, Paris, Galilée, 1994, et
STIEGLER, B. (2006) « Chute et élévation. L'apolitique de Simondon », *Revue philosophique*, n°3/2006

[617] BARTHELEMY Jean-Hugues et BONTEMS Vincent, «Philosophie de la nature et artefact.», *Revue Appareil* [En ligne], Numéros, Revue Appareil - n° 1 - 2008, mis à jour le : 18/02/2008, URL : http://revues.mshparisnord.org/appareil/index.php?id=72.

[618] STIEGLER, B. (1998). « Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon ». *Intellectica*, 1998/1-2, 26-27, pp. 241-256

[619] STIEGLER, B (2003), "Temps et individuation technique, psychique, et collective dans l'œuvre de Simondon". Article mis en ligne le 23 octobre 2003. Disponible en ligne : http://multitudes.samizdat.net/Temps-et-individuation-technique.html#nb14#nb14 [dernière consultation : le 20/11/10].

[620] LAMIZET, B. (1992), *Les lieux de la communication*. op.cit.

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

p.140). Dans ce sens la mémoire est une expérience individuelle. La mémoire collective peut être envisagée comme un médiateur « la mémoire est faite d'images, de représentations que nous avons en commun avec les autres». (Lamizet, 1992, p.140).

La dimension organisationnelle définie dans la partie ultérieure comme une dimension anthropologique faite des permanents processus de confrontation entre héritage et innovation pose comme primordiale la question de la mémoire individuelle et collective. Car les formes et les normes traditionnelles sont reconnues comme telles par un travail de mémoire. La mémoire (voire les différents types de mémoire) participe dans ce sens à la constitution de la dimension organisationnelle.

4.1.2.2. Les dispositifs socio-techniques – dispositifs de médiation entre l'homme et la nature

La conception des objets techniques de Gilbert Simondon est comme nous l'avons montré le long de ce travail, d'une grande richesse heuristique. Nous retrouvons chez lui également une définition originale des notions de médiation et de médiateurs. Pour lui, les objets sont des médiateurs entre l'humain et le naturel et les humains sont de créateurs des médiations : « Le travail est ce par quoi l'être humain est *médiateur* entre la nature et l'humanité comme espèce […] par l'activité technique, l'homme crée des *médiations* » (Simondon, 1969[621], p. 245, souligné dans le texte). C'est par la concrétisation, exprimée à travers un permanent processus conjoint de création/ négociation et re-mise en forme aussi bien de l'objet technique que de l'environnement, que les objets techniques peuvent être considérés comme des médiateurs entre le naturel et l'humain. Et l'activité technique, est celle qui « rattache l'homme à la nature selon un lien beaucoup plus riche et mieux défini que celui de la réaction spécifique de travail collectif ». (idem)

L'objet technique est appréhendé, non pas seulement à travers les dialectiques hétéronomie/autonomie et rapports de forces, mais il devient un médiateur aussi bien sur l'axe horizontale, celui des activités en co-présence et sur l'axe verticale, du rapport à la

[621] SIMONDON, G. (1969), *Du mode d'existence des objets techniques*. Op.cit.

« nature » et au temps. Les questions d'organisation « non-voulue »[622] des usages et pratiques dans l'espace public, de la mémoire et des normes cristallisées dans les environnements et les formes sociales, objectales et sémiotique deviennent alors essentielles.

Au terme de ce travail, une nouvelle conception de l'objet technique se dessine ainsi qu'une nouvelle façon d'envisager le potentiel d'une focalisation sur la dimension organisationnelle des usages émergents en contexte TIC. Reste que ce nouvel angle d'attaque proposé n'est qu'un problème de plus et ces quelques pistes de réflexions ne sont ne que des essais (peu avancés) de solution.

4.2. Sur la question des médias : vers l'intermédialité

Outre ce nouveau questionnement sur la question des usages soulevé par ce travail, il pose une autre question relative à l'évolution des médias et plus précisément de la télévision. La télévision sur le téléphone portable… quid est ? Télévision, téléphone ? Nous nous sommes efforcés de montrer que son identité est modélisée par plusieurs ordres de discours : scientifiques, politiques, commerciaux et ceux des usagers. Nous avons avancé également l'hypothèse que les médias ne peuvent pas être appréhendés comme étant isolés. Rapportée à un médium de masse en particulier, la conception « traditionnelle » d'identité semble laisser entendre, que celui-ci pourrait se définir par des caractéristiques intrinsèques, propres uniquement à lui, caractéristiques stables qui traceraient des frontières avec les autres médias[623]. A l'inverse de cette conception, nous avons essayé d'aborder la question de l'identité de la télévision sur le téléphone portable sous l'angle des frottements aux autres médias, des métastabilités, des bouleversements ainsi que des emprunts et des croisements qui l'affecte.

Au bout de ce travail, la question des identités médiatiques n'est pas résolue et ouvre des pistes de réflexion pour des recherches à venir. L'identité ou les identités médiatiques nous apparaissent comme toujours problématiques et à problématiser. Dans le cadre de cette problématique générale, André Gaudreault et de Philippe Marion se demandent si, dans un

[622] cette question fait écho à la conception palo-altiste de la communication en tant que « partition invisible » et « grammaire des comportements en public »

[623] DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN,

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

mouvement médiatique contemporain marqué par *« l'atomisation, la parcellisation et la dissémination »*, le modèle proposé de la « double naissance des médias » ne permettrait pas d'appréhender les identités médiatiques. La bonne manière pour eux d'appréhender un média, résiderait dans *« la façon dont ce média tisse sa relation aux autres médias à travers sa dimension intermédiale »* [624] (2006). Avant d'acquérir une identité stable, nous disent Gaudreault et Marion, tout média se trouve dans une phase de mixité médiatique initiale. Cette intermédialité native affecte à l'évidence la télévision sur le téléphone portable avec la différence que, elle tisse des relations avec les autres médias de grande diffusion (surtout avec la télévision de masse) mais pas seulement. Elle emprunte des caractéristiques et est affectée par le développement des TIC mobiles et surtout par l'informatique et les TIC numériques.

Raymond Bellour remarque dans le même numéro de la revue *Mediamorphoses* par rapport à l'évolution du cinéma que ce dernier est soumis aux « mixages en tous genres », dont il décrit plusieurs exemples. Ainsi, selon, l'auteur *« il semblerait que le cinéma comme tel ne doit pas résister »* ; pourtant, poursuit-il, *« le cinéma résiste à tout ce qui semble devoir le relativiser ou le détruire, y compris à la révolution numérique »*. Si nous transposons ce questionnement au niveau de l'évolution de la télévision, nous nous voyons en posture de relativiser toute forme pessimisme qui nous jetterait dans les mailles d'une posture technophobe : la télévision ne disparaîtra pas mais elle sera amenée à évoluer. En tant que forme artefactuelle, résultat de l'action humaine (comme nous l'avons définie dans la première partie de cette thèse) elle est sous l '« emprise » de l'évolution de l'humanité. En tant qu'insérée dans un environnement métastable donc évolutif, elle sera successivement (re)mise en forme. Toute affirmation relative à la « la mort de la télévision » devient à notre sens, métaphysique – non-vérifiable.

Une autre voie a été ouverte dans les années 1980 par Jürgen Muller à travers le concept d'*intermédialité,* concept qui semble être devenu ces dernières années le nouveau paradigme (Délaveau, Lancien, 2006, op.cit) permettant de dépasser la vision statique et autonome de l'identité médiatique. A partir de Muller, la notion d'identité médiatique est à envisager dans le cadre plus large des interférences ou interactions entre médias. L'auteur revient en 2000 sur le parcours de ce concept. Pour Muller, le point de départ de cette nouvelle approche « *fut la nécessité de tenir compte du fait que concevoir les médias comme*

[624] GAUDREAULT, A et MARION, P.,(2006). « Cinéma et généalogie des médias ». *Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, p.24-30

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

des « monades » isolées était devenu irrecevable [625] ». À cette époque, la notion d'intermédialité se fondait sur le « *fait qu'un média recèle en soi des structures et des possibilités d'un ou de plusieurs autres médias et qu'il intègre à son propre contexte des questions, des concepts et des principes qui se sont développés au cours de l'histoire sociale et technologique des médias et de l'art figuratif occidental*». [626] La recherche en intermédialité devait donc tenir compte des « *relations médiatiques variables et des fonctions (historiques) de ces relations* ».

C'est dans ce contexte aussi que les recherches sur les théories médiatiques se sont consacrées dans le monde francophone aux « médiamorphoses » et à leurs interactions complexes, et que le concept d'intermédialité a connu un fort succès[627]. Pour François Jost, le concept d'intermédialité permet d'éviter le piège que représente la notion d'identité appliquée aux médias[628]. Pour Jeanneret, la thèse de l'«intermédialité» , par-delà le constat des relations intermédiatiques, suggère l'idée qu'un média est autre chose, finalement, que la somme des transformations dont il se compose. L'auteur tire une sonnette d'alarme contre ce qu'il appelle la « mystique médiatique » qui voudrait que les nouveaux médias soient la somme de tous les médias précédents et se demande s'il y a une identité propre aux médias informatisés. En prenant l'exemple de la page d'écran ou encore du site Internet, il montre comment ceux-ci puisent comme tout média dans les formes des médias précédents mais aussi dans un fond imaginaire, celui du « voyage, du passage, du tissage ».

Prétendre que les dispositifs se succèdent sans rien changer à nos dispositions, ou que chaque nouvelle technologie fait table rase de tout ce que les technologies antérieures ont pu produire*, « c'est toujours réduire la part prothétique de notre culture à une instrumentalité secondaire et superflue. Je pense au contraire que la technique n'est jamais uniquement un moyen, parce qu'elle contribue à (re)définir les fins »*[629] (Louise Merzeau, 2006). Le temps

[625] MULLER. J., (2000) « L'intermédialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques et pratiques à l'exemple de la vision de la télévision », in *Cinémas 10*, n° 2-3, p. 105-134.
[626] MULLER, J. (2006). « Vers l'intermédialité. Histoires, positions et options d'un axe de pertinence ». *Médiamorphoses,* N° 16, INA., COLIN p.99-110
[627] Voir dans ce sens les numéros 6/2001 « Quand les images rencontrent le numérique » et 16/2006 « D'un média …à un autre » de la revue *Médiamorphoses*, le numéro 10/2000 de la revue *Cinémas*, les colloques organisés par *Centre de recherche sur l'intermédialité*, de l'Université de Montréal, la revue canadienne *Intermédialités. Histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques.* En France, François Jost, Thierry Lancien, Gilles Dellaveau, Yves Jeanneret sont parmi les chercheurs qui s'intéressent au phénomènes d'intermédialité
[628] JOST, F. (2006), « À qui profite la question de l'identité? ». *Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, p.55-59
[629] LANCIEN, T. (2006). « Les âges successifs de l'image ne s'effacent pas. Entretien avec Louise Merzeau

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

technique n'est pas seulement irréversible, il est aussi « i*ncompressible »* : chaque innovation affecte nos perceptions, nos croyances et nos comportements, non en remplaçant purement et simplement les pratiques anciennes, mais en interférant avec elles. Les âges successifs de la télévision ne s'effacent pas au fur et à mesure de l'évolution technique, mais se sédimentent comme « *des couches géologiques, avec des effets de revenance, de résistance et de contamination* » (idem).

Penser l'articulation entre les médias, les processus de mixité, d'emprunt et d'hybridation nous semble ainsi une perspective susceptible de dépasser les limites des perspectives « essentialistes » qui chercheraient à analyser l'*essence* de la télévision. Néanmoins, la direction des études sur l'intermédialité développée ces dernières années, à savoir une analyse quasi-exclusive des formes sémiotiques semble poser problème. Dans la longue mise au point théorique qui clôt le dossier du numéro 16/2006 de revue Médiamorphoses, Jürgen Müller émet plusieurs critiques, que nous rejoignons, relatives aux directions privilégiées des études actuelles sur l'intermédiation : *« Malgré leurs prétentions, les propositions théoriques actuelles qui nous promettent une approche compréhensive ne répondent pas aux objectifs formulés. Leurs catégories analytiques ne couvrent qu'une partie très restreinte des processus et phénomènes intermédiatiques. Elles ont des* ***affinités exagérées ou exclusives avec la littérature****, avec les relations (inter-) médiatiques de celle-ci, avec les théories littéraires ou intertextuelles* »[630] (c'est nous qui le soulignons).

Par conséquent, nous considérons que l'étude des articulations inter-médiatiques représente une perspective heuristique (et en même temps un « nouveau problème ») à condition de les appréhender en tant qu'articulations des formes techniques, sociales, organisationnelles et sémiotiques et de ne pas se focaliser exclusivement sur l'analyse de ces dernières.

---

photographe et université de Paris X » .*Médiamorphoses* n°16, avril 2006, INA, COLIN

[630] MULLER, J. (2006). op.cit. p.99

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Table des illustrations

Figure 1 : *Page d'accueil des portails Orange World et Vodafone Live !* 90
Figure 2 : *Mode de lancement de la télévision sur mobile* 91
Figure 3 : *Affichage des chaînes disponibles sur le portail Vodafone Live !* 92
Figure 4 : *Subcam frontale utilisée par Saadi Lahlou* 175
Figure 5 : *Exemple de vue subjective* 176
Figure 6 : *Exemple de vue éloignée* 177
Figure 7 : *Dispositif d'auto-confrontation* 186
Figure 8 : *Capture d'écran d'un enregistrement vidéo. Mauvaise qualité de l'image* 187
Figure 9 : *Visibilité réduite à cause du reflet* 201
Figure 10 : *Ecran hors-champ* 202
Figure 11 : *Image hors-champ.* 202
Figure 12 : *Place située à l'arrière du tramway,* 225
Figure 13 : *Choix d'un emplacement côté fenêtre et près de la porte de sortie* 225
Figure 14 : *Emplacement près de la fenêtre,* 226
Figure 15 : *Emplacement côté fenêtre, derrière l'axe de pivotement du bus* 226
Figure 16 : *La paroi blanche-obstacle à la vision* 227
Figure 17 : *Positionnement de l'usager sur l'axe de pivotement du bus* 228
Figure 18 : *L'usager garde contact avec l'extérieur via la fenêtre située à sa gauche.* ... 230
Figure 19 : *L'utilisatrice relâche son téléphone sur ses genoux* 231
Figure 20 : *Manipulation « ambidextre »* 232
Figure 21 : *Tenue du téléphone à deux mains* 232
Figure 22 : *Position de soutient du bras* 233
Figure 23 : *Usage « debout » de la télévision sur portable* 236
Figure 24 : *Regards dirigés vers dehors* 238
Figure 25 : *Regard fugitif vers l'arrêt du bus* 245
Figure 26 : *Identification l'arrêt « République »* 245
Figure 27 : *Regards dirigés vers l'arrêt de bus : Nom de l'arrêt illisible* 245
Figure 28 : *Maintien du regard jusqu'au moment où le nom de l'arrêt devient visible* .. 246
Figure 29 :*Regards dans la direction de personnes qui descendent* 246
Figure 30 :*Arrêt en centre-ville de Timisoara* 247

Patrascu, Marcela. L'expérience de la télévision sur le téléphone portable : pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia - 2011

Figure 31 : *Arrêt de tramway « Billa » : aucun indication ne rappelle de nom de l'arrêt* 247
Figure 32 : *Regards vers les passagers qui descendent* 247
Figure 33 : Regard dehors 248
Figure 34 : Retour au visionnage de la TV 248
Figure 35 : vérifier *« la normalité » des apparences* 250
Figure 36 : *Travaux publics qui attirent les regards de notre utilisateur* 252
Figure 37 : *Regard vers d'autres travaux publics* 252
Figure 38 : *Repositionnement du casque* 254
Figure 39 : *Augmentation du volume sonore* 254
Figure 40 : *Articulation entre le son et son représentation visuelle* 256
Figure 41 : *Perception de l'avertissement lumineux de la voiture d'ambulance* 257
Figure 42 : *Installation dans le bus et mise en marche du téléphone* 258
Figure 43 : *Positionnement sur l'axe de pivotement du bus* 258
Figure 44 : *Des places libres à proximité de l'usager* 259
Figure 45 : *Désengagement visuel* Figure 46 : *Contact visuel rétabli* 260
Figure 47 :*Carte de la ville d'Arad- disponibilité du signal 3G+.* 262
Figure 48 : *Trajet en tramway* 262
Figure 49 : *Carte de la couverture 3G+ pour Timisoara* 263
Figure 50 : *Trajet habituel, évité par l'utilisatrice* 263
Figure 51 : *Trajet choisi* 264
Figure 52 : *Carte des quartiers de Rennes.* 265
Figure 53 : *Trajet habituel en métro et bus* 265
Figure 54 : *Trajet choisi* 265
Figure 55 : *Publicité issue de la fiche explicative pour l'application Orange Tv Player, juillet, 2011* 282
Figure 56 : *Image issue du guide d'achat Orange France, mars-avril 2009* 282
Figure 57 : *Extrait de la présentation de l'offre TV/vidéo sur le site d'Orange France, juin 2011* 282
Figure 58 : *Image issue de la page d'accueil du Forum de la TV mobile (juin, 2011)* 283
Figure 59 : *Image issue du catalogue SFR, octobre-novembre 2009* 283
Figure 60 : *Image issue de la Présentation de l'expérimentation DVB-H conduite par Canal+, Nokia, SFR et Tower cast en mars 2006* 284
Figure 61 : *Branchement des oreillettes sur Nokia 5330* 285
Figure 62 : *l'Utilisatrice suit du regard l'ouvrier* 286

Figure 63 : *Regards « forcés »* 287
Figure 64 : *Images de train Arad-Timisoara* 296
Figure 65 : *Image d'un tramway à Timisoara* 296
Figure 66 : *Signalétique utilisée par la SNCF* 297
Figure 67 : *Champ visuel réduit par les parois de l'axe de pivotement du bus* 298
Figure 68 : *Positionnement stratégique du sac à dos sur le siège de vis-à-vis* 298
Figure 69 : *Premier échange de regards.* 299
Figure 70 : *Deuxième échange de regards* 299
Figure 71 : *Un passager interfère avec la « territorialité » de l'usager* 300
Figure 72 : *Un passager interfère avec le territoire de l'usager* 301
Figure 73 : *Regards dans la direction des passagers s'asseyant devant* 305
Figure 74 *Entrée dans le champ de vision proxémique* 305
Figure 75 : « *Préparation » des oreillettes* 311
Figure 76 : *Branchement des oreillettes* 312
Figure 77 : *Débranchement des oreillettes* 312
Figure 78 : *Regards « environnant »s avant de lancer la Tv sur son mobile* 313
Figure 79 : *La conversation téléphonique qui interrompt le visionnage de la TV* 332
Figure 80 : *Le Pictogramme « TV d'orange » annonce la reprise automatique de l'application. 23 secondes après que l'usager regarde la météo.* 333
Figure 81 : *Déroulement d'un appel qui intervient lors de visionnage de la TV* 334
Figure 82 : *Image publicitaire relative au forfait M6 Mobile proposé par l'opérateur ORANGE* 339
Figure 83 : *Clip publicitaire pour le portail Orange World Vidéo diffusé par Orange France* 340
Figure 84 : *Clip publicitaire diffusé par Orange France pour la TV HD sur mobile* 340
Figure 85 : *l'actualité mise en avant par les opérateurs* 341
Figure 86 : *Mise en visibilité de la chaîne de télévision « Realitatea TV »* 341
Figure 87 : *Image d'un clip publicitaire pour le portail Orange World Vidéo diffusé par Orange France* 341
Figure 88 : *le divertissement mis en avant sur le portail Orange World vidéo* 342
Figure 89 : *Présentation du service « orange foot » dans le catalogue Orange France juin août 2009* 343
Figure 90 *: Les Chaînes de la France télévision et TF1 disponibles* 343
Figure 91 : *Catalogue Orange Roumanie, juillet-août 2009* 344

Figure 92 : *Forfait CANALSAT Mobile* (*Catalogue SFR, octobre-novembre 2009)* 344
Figure 93 : *Offre Orange proposée dans le catalogue d'octobre-novemebre 2009* 345
Figure 94 : *Trois types de contenus mis en avant dans une publicité d'Orange pour le portail Orange World Vidéo* 346
Figure 95 : *Image de l'application SFR TV* 349
Figure 96 : *TV d'Orange* 350
Figure 97 : *Image de la page d'accueil de l'application « TV LIVE de a Orange »* 350
Figure 98 : *Tv mobile-boîte magique ?* 352
Figure 99 : *Exemple des projets financés par le Pôle « Images et réseaux ».* 354
Figure 100 : *l'usager, un homme de 40 ans* 355
Figure 101 : *L'usage , un homme de 30 ans* 356
Figure 102 : *Forfait Bloqué. les chaines MCM « en illmité »* 357
Figure 103 : *Offre « les séries MTV de SFR »* 358
Figure 104 : *Offre « M6 Mobile »* 358
Figure 105 *: Extrait de la présentation des droits d'accès. Abonnement Orange, i-phone, 1 heure, SMS et Tv en illimité* 369
Figure 106 *: Signalisation des chaines incluses dans le forfait.* 369
Figure 82 *: Système vertical d'organisation du contenu.* 375
Figure 83 *: Système horizontale de présentation du contenu* 375
Figure 84 : Organisation verticale et horizontale du contenu 376
Figure 85 : *Sept variantes du service de télévision mobile proposées par SFR en juillet 2011* 376
Figure 86 : *SFR TV pour iOS (i-phone et I-pad), pour Nokia OVi et pour Windows Phone* 377
Figure 87 *: Structuration des informations sur la page d'accueil d'Orange TV* 377
Figure 88 : Offre M6 pour la télévision sur mobile regroupant la retransmission de plusieurs émissions 379
Figure 89 *: Navigation dans le menu de la télévision sur mobile* 381
Figure 90 : *Intégration des modes opératoires empruntés à l'informatique* 382
Figure 91 : *Augmentation de la taille de la fenêtre d'affichage de la TV* 383

BIBLIOGRAPHIE

Section 1 : Principales ressources et références théoriques

ACKERMANN *et al.* (dir.) (1985), *Décrire un impératif. Description, explication et interprétation en sciences sociales.* Tome 1, Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales

AKRICH, M. (1987) « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et cultures*, n°9 A

AKRICH M, (1993), « Les formes de la médiation technique », in *Réseaux,* n°60, Paris, France Telecom R&D

AKRICH M., CALLON, M. et LATOUR, B., (1988), « A quoi tient le succès des innovations ? » 1 : Lart de lintéressement. 2 : Le choix des porte-parole, Gérer et comprendre, *Annales des Mines* , n°11, pp 4-17/12,

AKRICH, M., CALLON, M. et LATOUR, B. (2006) *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Les Presses de l'École des Mines, Paris.

ALLAMEL-RAFFIN, C. (2006) « De l'intérêt des SIC pour les « études sur la science » : l'exemple d'une analyse portant sur les images en physique des matériaux et en astrophysique. » *15 ème Congrès National des Sciences de l'Information et de la Communication*, Bordeaux : (2006) http://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00108429/

AMIEL, V. (1991)« Chronique de l'écran qui passe (Sur une tendance contemporaine à la superposition des images » In Chambat et Lévy, *Les Nouveaux Outils du Savoir ;* Paris, Descartes,

AUGÉ, M.(1986). *Un ethnologue dans le métro,* Paris : Hachette

BACHELARD, G. (1934). *Le nouvel esprit scientifique* (199 1), Paris, PUF.

BACHELARD, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique* (1975), Paris, Vrin.

BACHELARD, G. (1949). *Le rationalisme appliqué* (1970), Paris, PUF.

BALTENNECK, N. (2010). *Se mouvoir sans voir*. Thèse de doctorat en psychologie. Université Lumière Lyon 2

BATESON G. 1977, Vers une écologie de l'esprit, t. I, Seuil, Paris,

BATESON G., Vers une écologie de l'esprit, t. II, Seuil, Paris, 1980

50/51, 2000, p. 25-45

BOGHOSSIAN, P. (2009) *La Peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, traduit par Ophelia Deroy, , Agone, coll. « Banc d'essais »

BOLTANSKI, Luc (2003) « Usages faibles, usages forts de l'habitus » in P. Encrevé & R.M. Lagrave, éds, *Travailler avec Bourdieu*, Flammarion, Paris, p. 153-161.

BOLTANSKI, L et THEVENOT, L. (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris.

BOULLIER D. (1984), « Usages du videotex et utopie techniciste », *Réseaux*, n° 6, pp. 21-36

BOUILLON, J-L. (2009) « Comprendre l'organisation par la communication… sans réduire l'organisation à la communication ». *77ème Congrès de l'ACFAS*, Ottawa, mai 2009.

BOUILLON, J-L, BOURDIN, S., LONEUX C. (2008), « Approches communicationnelles des organisations : interroger l'organisation par la communication, éléments de contextualisation ». *Sciences de la Société*, n°74, p.3-9.

BOUGNOUX, D. *La Communication par la bande*, La Découverte, 1991

BOURDIEU, P. (1980) *Le sens pratique*. Minuit,

BOURDIEU, Pierre (2000) *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*, Seuil, Paris

BOURE, R.(dir) (2002). *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés.* Lille : Presse universitaire du Septentrion

BOUTAUD, J.J. (2007). *Sémiotique, marketing et communication en terrain sensible*, Presses Universitaires de Franche-Comté

BOUZON, A. (2001). *Communiquer dans l'incertain. La communication dans les processus de conception innovante à « risques maîtrisés* ». Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en SIC. Université Paul Sabatier-Toulouse III.

BRETON, P. et PROULX, S. (*2002*). *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*. Paris : La Découverte.

BRETON, Philippe et Serge PROULX (2006) «Usages des technologies de l'information et de la communication ». Dans *L'explosion de la communication. Introduction aux théorieset auxpratiques de la communication*, Paris :La Découverte, p. 251-276.

CAHOUR, B., BRASSAC, C., VERMERSCH P., BOURAOUI, J.-L., PACHOUD, B. ET SALEMBIER, P. (2007) « Étude de l'expérience du sujet pour l'évaluation de nouvelles technologies : l'exemple d'une communication médiée », *Revue d'anthropologie des connaissances* 2007/1, n° 1, p. 85-120.

CALLON M., LATOUR B., (1985), « Les paradoxes de la modernité, comment concevoir les innovations ? », *Prospectives et santé* n°36, p.13-25

CALLON, M. (1992) « Sociologie des sciences et économie du changement technique : l'irrésistible montée des réseaux techico-économiques » in *Ces réseaux que la raison ignore*,, L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, Paris, pp.53-78

CAUNE, J (1999), « La médiation culturelle : une construction du lien social ». *Les enjeux de l'information et de la communication,* (en ligne) http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune/home.html, page consultée le 01 mai 2010

CARDON, D. (1997) « Les sciences sociales et les machines à coopérer. Une approche bibliographique du *Computer Supported Cooperative Work* (CSCW) », *Réseaux*, 85, p. 13-51.

CARON, A. et CARONIA, L (2005). *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication*. Les Presses de l'Université de Montréal,

CASTORIADIS, C. (1975) *L'institution Imaginaire de la Société*. Éditions du Seuil, collection « Esprit »,

CASTORDIAIS, C. (1990). *Les carrefours du labyrinthe* III, Le Seuil

CASTORIADIS, C. (2004) « Entretien Cornelius Castoriadis et Francisco Varela » Dans *Post-Scriptum sur l'insignifiance - Entretiens avec Daniel Mermet suivi de Dialogue*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

CHELKOFF G. & THIBAUD J.P , « L'Espace public, modes sensibles - le regard sur la ville », *Les annales de la recherche urbaine, Espaces publics en ville*, n° 57-58, METT Plan Urbain, Déc. 1992.

CHELKOFF G. (1996), *L'urbanité des sens - Perceptions et conceptions des espaces publics*, thèse de doctorat, Institut d'urbanisme de Grenoble,

CERTEAU, M. de (1980), *L'invention du quotidien, t. 1 : Arts de faire*, Paris, UGE.

CHAMBAT, P. (1994 a), « Usages des TIC : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, vol. 6, n° 3, pp. 249-270.

CHAMBAT, P. (1994 b), « NTIC et représentation des usagers » in VITALIS, A , *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*. Rennes : Éditions Apogée

CHAMBAT, P., MASSIT-FOLEA, F., (1997) « L'invention des usages « , in GUILLAUME, M., (dir.) *Où vont les autoroutes de l'information ?,* Editions Descartes,

CHAMBAT, P., EHRENBERG, A. (1988) « De la Télévision à la culture de l'écran » in *Le Débat,* n° 52,

CHARON J.-M. (1987), «Télétel, de l'interactivité homme/machine à la communication médiatisée », in Marchand et le SPES, *Les paradis informationnels*, pp. 95-128.

CHAZAL, G. (1997), *Formes*, *Figures, Réalité*, Paris : Champ-Vallon.

CHELKOFF, G.ET. THIBAUD, J-P (1993). L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville. *Les Annales de la recherche urbaine.* n° 57-58, Espaces publics, Décembre 1992-mars 1993, pp. 7-16

CONEIN B. (1985), «Actes de parole et organisation des relations sociales : comment fait-on des offres au téléphone ? », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 13, pp. 111-126.

CONEIN B. (1990) « Formalité et contingence interactionnelle : échange des noms et des salutations au téléphone », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 1, pp. 145-160.

CONEIN B. (2005), *Les sens sociaux, trois essais de sociologie cognitive*, Paris : Economica.

CONEIN, B., DODIER, N. et THEVENOT, L. (1993), éds, *Les objets dans l'action*, *Raisons pratiques,* 4, Éd. de l'EHESS, Paris.

CONEIN, B., JACOPIN, E. (1993), « Les objets dans l'espace », *Raisons pratiques*, 4, p.59-84.

CONEIN B., JACOPIN E. (1994), « Action située et cognition : le savoir en place », *Sociologie du travail*, n°36, 4, pp. 475-500.

CONEIN, B.,JACOPIN, E ., LAHLOU, S.(1997), « Le bureau comme espace de travail » EDF/DER

CORCUFF, P. (2007) *Les nouvelles sociologies*, 2e édition refondue, Armand Colin, Paris

COUCHOT, E. (1982) « La Synthèse numérique de l'image : vers un nouvel ordre visuel », in *Traverses* n° 26, octobre 1982.

D'ALMEIDA, N., ET ANDONOVA Y. (2006) « La communication des organisations », in Olivesi (S.) (dir.), *Sciences de l'Information et de la Communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble : PUG, p. 129-143.

DAGOGNET, F. (1982), *Faces, Interfaces, Surfaces* Paris, Vrin

DATCHARY C., LICOPPE C. (2007), « La multi-activité et ses appuis : l'exemple de la "présence obstinée" des messages dans l'environnement de travail", *@ctivités*, vol. 4, n° 1, pp. 4 – 29.

DAVALLON, J. (2004), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès*, 38, pp.30-37.

DE FORNEL M. (1988) « Contraintes systémiques et contraintes rituelles dans l'interaction visiophonique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 29, pp. 33-46.

DE FORNEL M. (1989), « Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, vol. 7, n° 38, pp. 31 – 48.

DE FORNEL, M., & QUERE, L. (1999).*La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Paris: Edition de l'EHESS, pp 7-35

DELEUZE, G. (1986), *Cours à Vincennes. Le pli*. [En ligne] www.webdeleuze.com.

DELEUZE, G. (1988) *Le Pli - Leibniz et le baroque*, Paris,Les éditions de Minuit (coll. « Critique »),

DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN

DELCAMBRE, P. (2000), *Communications organisationnelles. Objets, pratiques, dispositifs*, Rennes : PUR

DEROY, O. (2008*) Dépendance à la réponse et réalisme*, Thèse de doctorat en philosophie, Institut Jean Nicod et L'université de Paris-Est

DUMONT, J. P. (trad) (1969). *Les sophistes. Fragmentes et témoignages*. Paris : PUF

DURAMPART, M. (2009) « Le changement organisationnel construit dans l'évitement du projet de changement », *Communication et organisation*, N° 36 | 2009, mis en ligne le 11 mars 2011. URL : http://communicationorganisation.revues.org/1009

DURAMPART, M. (2007), « Les TICE à l'épreuve de l'interculturel, entre modèle du Nord et pratiques du Sud ». *Hermès*-CNRS, n° 49, pp. 221-227.

ELLUL, J. (1988), *Le bluff technologique*, Paris, Hachette Littérature.

ELIAS, N. (1973). *La civilisation des mœurs*. Paris: Calmann-Lévy

FABBRI P. (1968). « Considérations sur la proxémique ». In: *Langages*, 3e année, n°10, pp. 65-75.

FEENBERG, Andrew (2004), *(Re)penser la technique. Vers une technologie démocratique*, La Découverte, Paris.

FISCHLER, C., LAHLOU, S. (1995). *Dossiers, piles d'attente et corbeilles : la digestion quotidienne de l'information dans les bureaux.* EDF/DER. HN51/95/017

FIGEAC, J. (2009). « Vers une pragmatique des attachements médiatique. Le cas de la TV mobile ». *Thèse de doctorat en sociologie*. Université de Toulouse II – le Mirail

FLICHY, P. (1997). « La question de la technique dans les rechreches en communication ». *Sociologie de la communication*, Vol. 1, pp.243-270

FLORIS, B. (1996).*La communication managériale, la modernisation symbolique desentreprises*. Grenoble : Presse Universitaires de Grenoble

FLORIS, B. et LEDUN, M (2005) , « Le marketing, technologie politique et forme symbolique du contrôle social », *Études de communication, N° 28*

FRACCHIOLLA, B. (2001) « Le téléphone portable : pour une nouvelle écologie de la ville », *Esprit Critique*, vol.03 n°06

FRANGNE P.-H. (2004) « *Le fragment et le quotidien dans l'art.* », Rennes http/pierre.campion2.free.fr/frangne_fragment.htm#_ftnref66

GARFINKEL, H. (2007) *Recherches en ethnométhodologie*, (traduit de l'anglais (USA) par Michel Barthélémy, Baudouin Dupret, Jean-Manuel de Queiroz et Louis Quéré). Paris, PUF,

GARFINKEL H. (1967), *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice- Hall.

GAUDREAULT, A et MARION, P.,(2006). « Cinéma et généalogie des médias ». Dans DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, pp.24-30

GHORRA-GOBIN, C. (2001) Les espaces publics, capital social / Public Space and Social Capital In: *Géocarrefour.* Vol. 76 n°1, pp. 5-11.

GIBSON, J.J., (1977) « The theory of affordances », in Shaw R. and Bransford J., ed., *Perceiving Acting and knowing Tward an Ecological psychology*,

GIDDENS, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan,

GIDDENS, A. et MEYER, O. *Les conséquences de la modernité*, L'harmattan, 1994

GIRAUD A., MISSIKA J.-L. ET WOLTON D. (éds) (1978), *Les réseaux pensants. Télécommunications et sociétés*, Paris, Masson.

GOFFMAN, E. (1973) *La Mise en scène de la vie quotidienne, Tome I. La présentation de soi*, Paris : Editions de Minuit,

GOFFMAN, E. (1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne, Tome II : Les relations en public,* Paris : Editions de Minuit

GOFFMAN, E (1983/1988) « The interaction order », *American sociological review*, vol. 48, 1983, p. 1-17, traduit dans GOFFMAN,E. (1988) *Les moments et leurs hommes*, textes recueillis et présentés par Y. Winkin, Seuil/Minuit, de Minuit, Paris

GOFFMAN, E. (1988). « La situation négligée ». In Idem, *Les moments et leurs hommes*, Paris : Seuil/Minuit, pp. 143-149

GONORD, A. et MENRATH, J. (2005) *Mobile Attitude Ce que les portables ont change dans nos vies,* Hachette Littératures

GRESEC (2006), *L'insertion sociale des Tic : bilans, apports théoriques et reformulations (1996- 2006)*, accessible sur le site http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/istic/ [coordination

Bernard Miège et Hélène Romeyer]
GRIPIC/CELSA (2005), *Le téléphone mobile aujourd'hui : usages, représentations, comportements sociaux*, Rapport d'étude pour l'AFOM, [en ligne] Disponible sur www. afom.fr
GUILLAUME, M. (1994). « Le téléphone mobile », *Réseaux*, N° 64
HADOT, P. (1980), « Sur divers sens du mot *pragma* dans la tradition philosophique grecque », in Pierre Aubenque (édi.), *Concepts et catégories dans la pensée antique*, Vrin,
HALL E.T., (1963) « Proxemics : the study of man's spatial relations », dans Man's image in medicine and anthropology, i. Gladstone éd., New York, 1963, et « A system of notation of proxemic behaviour », American Anthropologist, v. 65, 1963, pp. 1003-1026
HALL, E. T. (1971). *Le Langage silencieux*, Paris : Seuil
HALL, S. (1973), « Codage-Décodage », *Réseaux*, n°68, 1994, p. 27-39.
HENNION A. (2004), « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur » *Sociétés*, n° 83, 3, p. 9-24.
HENNION A. (2009), « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, n° 153, pp. 55 - 78.
HEGEL, (1997) *Cours d'esthétique*, trad. Lefèvre et von Scheck, Aubier, , t. 2,
HEIDEGGER, M. (1964). *Etre et temps*, Gallimard, HUME, D. (1947): *Enquête sur l'Entendement Humain*. Paris: Aubier
HUTCHINS, Ed (1995), *Cognition in the Wild*, MIT Press, Cambridge.
HUTCHINS, E., & KLAUSEN, T. (1992). Distributed cognition in an airline cockpit. In D. Middleton & Y. Engestrom (Eds.), *Communication and Cognition at work* (pp. Sage Books): Beverly Hills CA.
JACOBI, D.(1985) « La visualisation des concepts dans la vulgarisation scientifique », *Culture Technique*, 14,.p 152-163
JAUREGUIBERRY F. (1989), *Un Goût d'ubiquité. Usages sociaux du visiophone*, rapport final de recherche, CNET-CNRS.
JAUREGUIBERRY, F. (1996) « De l'usage des téléphones portatifs comme expérience de dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'information en Société*, volume 8, n°2, Dunod,
JAUREGUIBERRY, F. (1997) « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux*, n°82-83,
JAUREGUIBERRY, F. (1998) « Lieux publics, téléphone et civilité », *Réseaux,* n°90
JAUREGUIBERRY F. (2003) *Les branchés du portable. Sociologie des usages*, Paris, PUF.

JAURÉGUIBERRY, Francis (2004), « Hypermodernité et manipulation de soi » in Nicole Aubert (dir.), *L'individu hypermoderne*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, pp.157-170.

JAUREGUIBERRY Francis (2008).Sociologie des usages des technologies de la communication. « L'école française » des années 1980 . Actes du colloque AISLS, Istanbul, 2008, p.12-19

JEANNERET, Y. (2000), *Y-a-t-il vraiment des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Asq, Presse du Septentrion

JEANNERET, Y., (2005, a), « *Métamorphoses des médias et pratiques de communication* », conférence inaugurale au colloque " Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels ", Université M. de Montaigne-Bordeaux3, Gresic

JEANNERET, Y. (2005, b). « La "société de l'information'' comme figure imposée. Sur un usage particulier des mots en politique ». Dans MATHIEN, M. (dir.). *La « société de l'information », entre mythes et réalités*. Bruxelles : Bruylant

JEANNERET, Y.,(2009), « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information- communication en France ». *RECIIS – Electronic. Journal of Communication, Information and Innovation in Health.* Rio de Janeiro, v.3, n.3.

JERPHAGNON, L. (1965). *De la banalité. Essai sur l'ipséité et sa durée vécue : durée personnelle et co-durée*. Paris : Vrin,

JOSEPH, I. (1984), *Le Passant Considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984

JOST, F. (2006), « À qui profite la question de l'identité? ». Dans DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, p.55-59

JOUËT, J.(1987), « Le vécu de la technique. La télématique et la micro- informatique à domicile », *Réseaux*, 25, p. 119-141.

JOUËT, J., (1989) « Nouvelles techniques : des formes de la production sociale » in TIS, vol.1, n°3, pp 13-34

JOUËT, J. (1993), « Usages et pratiques des nouveaux outils de communication », in Sfez L. (1993) *Dictionnaire critique de la communication*, vol. 1, pp. 371-376.

JOUËT, J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.

JULLIEN, F. (1992) *La Propension des choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine,* Seuil,

JULIEN, F. (1996) *Traité d'efficacité*. Paris : Grasset

JÜRGEN E. M., (2000). » L'intermédialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques et pratiques à l'exemple de la vision de la télévision ». *Cinémas : revue d'études cinématographiques,* vol. 10, n° 2-3, 2000, p. 105-134. Disponible en ligne sur : http://id.erudit.org/iderudit/024818ar »

KAUFMANN, L. (2010). « La sociologie pragmatique : bilans et perspectives ». texte disponible en ligne sur : http://sociologie.cuso.ch/programme/20102011/sociologie-pragmatique/. Dernière consultation : 01/08/2011

LACROIX, J-G, MOEGLIN, P., TREMBLAY G., (1992), « Usages de la notion d'usages, Ntic et discours promotionnels au Québec et en France », in *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication, Huitième congrès National des Sciences de l'information et de a communication*, Lille, mai, p. 241- 248

LACROIX, J-G, MIEGE, B., TREMBLAY G (dir.) (1994), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Sainte-Foy et Grenoble : Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Grenoble

LAFONT, H. (2004). « Modernes mobilités urbaines » In. KAPLAN, D. et LAFON, H. (2004). *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, LGDJ, (coll. Questions numériques)

LAHIRE, B. (2001) *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Hachette Littératures, Paris.

LAHLOU, S. (2006). « L'activité du point de vue de l'acteur et la question de la subjectivité ». *Communication*, N°80, pp. 209-234

LAMIZET, Bernard (1992), *Les lieux de la communication*. Liège, Mardaga.

LAMIZET, Bernard (1999), *La médiation culturelle*, Paris, Editions l'Harmattan

LARAMÉE, A. et VALLÉE, B. (1991*). La recherche en communication : éléments de méthodologie*, Québec : Presses de l'université de Québec

LAULAN A.-M. (1985), *La résistance aux systèmes d'information*, Paris Retz.

LAVERGNE, C. et MONDEME, T. « Pragmatismes : vers une politique de l'action située », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 15, *Pragmatismes*, décembre 2008 [en ligne], mis en ligne le 01 décembre 2008. URL : http://traces.revues.org/index583.html. Consulté le 18 août 2010.

LELLOUCHE, R.(1992) *Sur le design des postes de télévision*

LE MAREC, J. (2002), *Ce que le « terrain » fait aux concepts : vers une théorie des composites*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Paris 7.

LE MAREC, J., BABOU, I (2003), « De l'étude des usages à une théorie des composites :

objets, relations et normes en bibliothèque », in Souchier, E. et al., *Lire, écrire, récrire : Objets signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, BPI, pp. 235-299.

LE MOËNNE, C. (1990). *L'ère des "communicateurs" ? Enjeux sociaux et politiques du phénomène de "la communication d'entreprise" en France* (*1968-1988).* Thèse d'état en sciences politiques, Université Rennes 1

LE MOËNNE, C. (2003), « Questions et hypothèses sur les approches constructivistes et les recherches en communications organisationnelles ». Dans Centre d'étude et de recherche sur l'information et la communication (Ed). La Place du constructivisme pour l'étude des communications. Actes du colloque de Béziers (pp. 9-44), Montpellier : ED C2M2

LE MOËNNE, C. (2004). « *S*ystèmes d'information organisationnels ? ». *Sciences de la société*, 61, Toulouse : PUM,

LE MOËNNE, C. (2005). « Normes ». *La société de l'information : Glossaire critique*, SOUYRI, C. (dir.), Paris : La Documentation française

LE MOËNNE, C. (2008), « La "question organisationnelle" pour les sciences de l'informationet de la communication » . *Les Cahiers de la SFSIC*, N° 3

LE MOËNNE, C. LONEUX, C. (dirs) (2006). Actes du colloque Pratiques et usages organisationnels des sciences de l'information et de la communication, rennes : Université Rennes 2

LICOPPE, C. (dir) (2009). *L'évolution des cultures numériques. De la mutation du u lien social à l'organisation du travail*. Paris : Ed. FYP

LICOPPE, Christian (2008) « Dans le 'carré de l'activité' : perspectives internationales sur le travail et l'activité », *Sociologie du travail*, à paraître.

LING, F (1998), « On peut parler de mauvaises manières ! Le téléphone mobile au restaurant », *Réseau*x, n°90,

LONEUX, C. (2007), *L'éthique entrepreneuriale et managériale comme dispositif communicationnel: analyse des enjeux et pratiques- problématisations*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches : Aix Marseille 1.

MACE, E. et MAIGRET, E (2005). *Penser les médiacultures*, Paris : INA/Armand Colin

MAHE, E. (2004), Pour une esthétique in-formationnelle. La création artistique comme anticipation des usages sociaux des TIC ? Thèse sous la dir. de Christian Le Moënne, Université de Rennes 2 Haute Bretagne

MALLEIN, P et TOUSSAINT, Y. (1994) «L'intégration sociale des technologies d'information et de communication. Une sociologie des usages», *Technologies de*

l'information et société, 6 (4), p. 315-335.

MANZINI, Ezio (1991) *Artefacts Vers une Nouvelle Écologie de l'Environnement Artificiel* Paris, Centre de Création Industrielle,

MARZLOFF, B. (2004) « On a ouvert la boîte de Pandore de la mobilité ». in Kaplan, D. et Lafont, H. (dir) Mobilités.net, Questions numériques, Fing-LGDJ, Bordeaux,

MASSIT-FOLEA, F. (2002), « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, : acquis et perspectives de la recherche » in *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, janvier

MEISSONNIER, J. (2001). Provinciliens : les voyageurs du quotidien, entre capitale et province, L'Harmattan, Logiques Sociales, 2001.

MERLEAU-PONTY, M. (1962), « *Lettre à Martial Guéroult »,* In *Revue de métaphysique et de morale,* no 4

MERLEAU-PONTY, M. (1945). *Phénoménologie de la perception,* Paris : Gallimard

MIEGE, B. (1995). *La pensée communicationnelle,* Grenoble : PUG

MIEGE, B. (1996). *La société conquise par la communication. Vol 1* . Grenoble *:* PUG,

MIEGE, B. (1997). *La société conquise par la communication. Vol 2 . La communication entre l'industrie et l'espace public*, PUG,

MIEGE, B. (1998). « Les nouvelles technologies entraînent-elles des changements sociaux ? »in *Multimédias et Réseaux, Actes des 9ème entretiens de la Villette*, CNDP,

MIEGE, B. (2006), *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles / Paris, de Boeck / INA.

MIEGE, B. (2007), *La société conquise par la communication- Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG,

MIEGE**,** B. (2008) « Questionnement de la sociologie des usages comme voie privilégiée de l'approche des TIC ». Actes du Congrès AISLF, Instabul Article disponible en ligne, www.u-grenoble3.fr/ gresec/ pagespublic/ documents/ miege_AISLF.doc.

MILLERAND, F., (1998), *Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation* (document en ligne sur http://commposite.uqam.ca).

MISSIKA, J-L., (2006). *La fin de la télévision*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées

MOEGLIN, P., (2006), « Où va la recherche sur les nouvelles technologies d'information et de la communication en France ? ». Dans Viallon, P. (Ed.), *Communication et médias en France et en Allemagne*, L'Harmattan (Coll. Communication et civilisation)

MONDADA , L., (2000), *Décrire la ville.* Paris, Anthropos.

MONNOYER-SMITH, L., (2008). Pour une épistémologie complexe des SIC. *Actes du Congres SFSIC,*

MONTULET, B. et KAUFMANN, V., (Dir.) (2004), *Mobilités, fluidités,…libertés ?* Bruxelles, Publication des Facultés Saint-Louis,

MOREL, J., (2006), « Vie publique et téléphone mobile – Une approche praxéologique entre espaces publics d'usage et conversations », *Thèse de doctorat en sociologie*, dir. F. Aballéa, Université de Rouen.

MOREL, J., (2002). « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », *Réseaux*, 112-113, pp. 50-77

MORIN, E. (1980). *La complexité humaine. La méthode*, Paris : Flammarion

MORIN, E., Le Moigne J.-L. (2007), *Intelligence de la complexité, Epistémologie et Pragmatique*, Actes du colloque de Cerisy, Paris, Éd. de l'Aube.

MUCCHIELLI, A., (2006) *Études des communications. Le dialogue avec la technologie*, Paris : Armand Colin

MUZET, D., (2006), *La mal info : enquête sur des consommateurs de médias*, L'Aube.

NEVEU, E., (2006). *Une société de communication ?* Paris Editions Montchrestien

NORA, S. ET MINC, A., (1978), *L'informatisation de la Société*, Paris, La Documentation Française

NORMAN, D., (1994). Les artefacts cognitifs. *Raisons Pratiques, «objets dans l'action»,* n°4, 15-34

NOUIRA, S., (2008) « Sport et Mobile : une équipe de rêve » (21-08-06) et « Les dieux du stade se mobilisent » (15-01-08), *Le Magazine des Services Multimedia Mobiles*.

NOYER, J-M., (2006). De l'extension illimitée des études d'usages .Quelques remarques. Actes du colloque international *Pratiques et Usages Organisationnels des TIC* , Rennes,

OLIVESI, S., (dir.) (2006), *Les sciences de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG.

OLLIVIER B., JEANNERET, Y., (2004), « Introduction : une discipline et l'université française », *Hermès*, 38, pp. 13-18.

PAQUIENSEGUY, F., (2004), De la convergence technique à la migration des fonctions de communication, GDR Tic et Société - Ecole d'été, 21p.

PAQUIENSEGUY, F., (2005), « La formation des usages l'ère des TIC numériques » in Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels, Université Michel Montaigne-Bordeaux3, Gresic, tome 2, pp 129- à 138

PAQUIENSEGUY, F., (2006), « Entre gamme d'usages, dispositifs et personnalisation : qu'est devenu l'usage prescrit ? », Colloque International "Mutations des Industries de la Culture, de l'Information et de la Communication, MSH Paris Nord, septembre 2006, 15p. http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/omic_icic_atelier33.php#5,

PECQUEUX, A. (2008). « Les cultures visuelles des auditeurs-baladeurs », *Lieux Communs,* N°11, pp. 42-57

PELISSIER, A. et TETE, A., dir. (1995), *Sciences cognitives. Textes fondateurs,* Paris : PUF

PERRIAULT, J., (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris Flammarion.

PIRES, A., (1997) « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales" » In Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires (dir) *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques,* pp. 3-54. Première partie : Épistémologie et théorie. Montréal : Gaëtan Morin

POPPER, K. (1979). La logique des sciences sociales. In T. Adorno, & K. Popper (Eds), *De Vienne à Francfort, la querelle allemande des sciences sociales.* Bruxelles: Édition complexe, pp. 75-90.

POPPER, K., (1978). *La connaissance objective*, Bruxelles : Complexe

PRONOVOST, G., (1994), « Médias, éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux », in *TIS,* vol 6 n°4

PROULX, S., (1994), « Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : l'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers », *Communication*, vol. 15, n° 2, pp. 171- 197.

PROULX, S., (2001a) «Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? » in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), Paris, 10-13 janvier, p. 57-66.

PROULX, S, (2001b), « Usages des TIC : reconsidérer le champ d'étude », Colloque InforCom

PROULX, S., (2005, a) « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances » in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éds, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, tome 1, Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-20.

PROULX, S., (2005, b) *Penser la conception et l'usage des objets communicationnels* in Johanne Saint-Charles et Pierre Mongeau, éds., Communication. Horizon de recherches et de pratiques, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 297-318.

PROULX, S., (2008) «La sociologie des usages, et après ? »Actes du CONGRES AISLF,

ISTANBUL, 7 -11 juillet, p.25-32

PROULX, S, BARDINI, T, (1999), « Des nouvelles de l'interacteur phénomènes de convergence entre télévision et Internet », *Conférence au 1er colloque du Centre de recherche sur l'intermédialité*, Montréal, mars 1999, disponible en ligne http://grm.uqam.ca/textes/proulx-bardini-cri99.htm (consulté le 30 septembre 2005)

PROULX, S., L. Poissant, M. Sénécal, éds (2006) *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Presses de l'Université Laval, Québec.

QUÉRÉ, L., (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris : Aubier

QUÉRÉ, L., (1988), « Sociabilité et interactions sociales ». *Réseau*x, Volume 6, N°29, p. 75 – 91

QUÉRÉ, L., (1990), « Agir dans l'espace public ». In Pharo, P. et Quéré L. *Les formes de l'action*. Paris : EHESS, (Raisons Pratiques I),

QUÉRÉ, L., (1991), « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 46, pp. 69-90.

QUÉRÉ, L., (1999). « Action située et perception du sens. Raison Pratique ». In M. DE FORNEL, & L. QUÉRÉ (Eds), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Paris: Édition de l'EHESS, pp. 301-338.

QUÉRÉ, L., (2000), « Au juste, qu'est-ce que l'information ? », in *Réseaux,* n°100, pp.332-357.

QUÉRÉ L. (2001), « La structure cognitive et normative de la confiance », *Réseaux*, n°108, pp. 125-152.

QUÉRÉ L. (2002), "Pour un calme examen des faits de société", in B. Lahire (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, p. 79-94.

QUÉRÉ L.(2004), « Pour une sociologie qui "sauve les phénomènes" », *Revue du MAUSS*, 24, 2ème semestre

QUÉRÉ, L. (2007). « Confiance et engagement » , In OGIEN, A. (dir), *Les moments de la confiance. Connaissance, affects et engagement*, Paris : Economica, pp. 117-142

QUÉRÉ, L., BREZGER, L. (1993). « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°57-58

QUÉRÉ L., RELIEU M. (2001), *Modes de locomotion et inscription spatiale des inégalités. Les déplacements des personnes atteintes de handicaps visuels et moteurs dans l'espace public*. Rapport de recherche, PUCA.

QUINTON, P. (2007). « L'artefact: un objet du *faire* ». *Actes du colloque MEOTIC,* Institut

de la communication et des médias Echirolles, 7 et 8 mars En ligne. <http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2007-meotic/Quinton/index.html>.

RABARDEL, P. (1995). *Les hommes et les technologies: une approche cognitive des instruments contemporains*, version électronique. Paris: Armand Colin.

RASSE, P. (2008) « Esquisse d'une posture anthropologique pour les sciences de l'information et de la communication », *Recherche en communication,* n° 26, Louvain la Neuve

RELIEU, M. (2002), « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », *Réseaux*, vol. 20, n° 112-113, pp. 19-47.

REUMAUX, F., (2008) « Sociabilité et socialité urbaine chez Park. Sur les traces de Simmel ? », *Sociologies* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27 avril 2008, Consulté le 11 janvier 2011. URL : http://sociologies.revues.org/index1623.html

RICŒUR, P. *Temps et récit*. Tome 1, L'Intrigue et le récit historique [1984]. Paris : Seuil, *1991*. (Coll. Points, Essais)

RIEFFEL, R. (2005), *Sociologie des médias,* Édition Ellipses, Coll. Infocom. 2e édition, Paris.

RIOU, N. (2002), *Pub Fiction*, Èditions d'organisation, Paris

RORTY, R. (1994). *Objectivisme, relativisme et vérité*, Paris, PUF.

SACKS, H. (1993), « La description sociologique ». *Cahiers de recherche ethnométhodologique*, 1, Paris :Ed. Paris VIII, 1993, p. 7-23

SALEMBIER, P. (2002). Cadres conceptuels et méthodologiques pour l'analyse, la modélisation et l'instrumentation des activités coopératives situées. Systèmes d'information et Management (SIM), n°2, Vol. 7, 37-5

SALEMBIER, P. & ZOUINAR, M. (2004) Intelligibilité mutuelle et contexte partagé. Inspirations conceptuelles et réductions technologiques, @CTIVITES, n°2, Vol. 1, http://www.activites.org.

SALEMBIER, P. & PAVARD, B. (2004) Analyse et modélisation des activités coopératives situées. Evolutions d'un questionnement et apports à la conception, @CTIVITES, n°1, Vol. 1, http://www.activites.org.

SCARDIGLI, V. (1994),« Déterminisme technique et appropriation culturelle : l'évolution du regard porté sur les technologies de l'information », *Technologies de l'information et société*, vol 6, n° 4, pp. 299-314

SCARDIGLI, V. (1992). *Les sens de la technique*. Presses Universitaires de France

SCHAEFFER, P. (1970). Machines à communiquer. Tome I : Genèse des simulacre, Paris : Seuil

SCHER, F., (2005) *La société hypermoderne*, Editions de l'Aube, coll. Essai, La Tour d'Aigues

SCHEPS R, TARNERO , J.1(994), « Introduction, » In *L'Empire des techniques,* Seuil,

SCHUTZ, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck.

SEARLE, J.R. (1969). *Les actes de langage* (1972), Paris, Hermann

SENNETT R. (1979), *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil, « Sociologie », (1ère édition américaine 1974, *The fall of public man*)

SENNETT R. (2000), *Le Travail sans qualités*, Paris, Éditions Albin Michel, « 10/18 », (1ère édition américaine 1998)

SILVERSTONE R. (1989), « Let us Return to the Murmuring of Everyday Pratices : A note on Michel de Certeau, Television and Everyday Life », *Theory, Culture and Society*, vol. 6, n° 1, pp. 77-94.

SIMMEL, G. (1896-1897). « Comment les formes sociales se maintiennent ». *L'Année Sociologique,* Première année, pp. 71-109

SIMMEL, G. (1903), « Métropoles et mentalité », dans Grafmeyer Y. & I. Joseph (dir), *L'École de Chicago*. *Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions Aubier, « Champ urbain », 1984, pp. 61-77, traduit de l'allemand par Philippe Fristch

SIMMEL, G. (1908), « Digressions sur l'étranger », dans Grafmeyer Y. & I. Joseph (dir), *L'École de Chicago*. *Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions Aubier, « Champ urbain », 1984, p. 56, traduit de l'allemand par Philippe Fristch

SIMMEL, G. (1999), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France

SIMMEL, G, (1999). « Excursus sur la sociologie des sens », in *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF., pp. 629-644.

SIMONDON, G. (1964) *L'individu et sa genèse physico-biologique,* Paris, PUF, col. Epiméthée

SIMONDON, G. (2005), *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Ed. Jérôme Million,

STIEGLER, B. (1994), *La technique et le temps*, tome 1, Paris, Galilée, 1994, p. 240.

STIEGLER, B. (2006), « Chute et élévation. L'apolitique de Simondon », *Revue philosophique*, n°3/2006

STIEGLER, B (2003), « Temps et individuation technique, psychique, et collective dans

l'œuvre de Simondon ». Article mis en ligne le 23 octobre 2003. Disponible sur : < http://multitudes.samizdat.net/Temps-et-individuation-technique.html#nb14#nb14>

SUCHMAN, L. (1987), *Plans and situated actions: the problem of human-machine communication.* Cambridge University Press, New York.

THEVENOT, L. (2006), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris :La Découverte,

THEVENOT,L. (1990) « L'action qui convient », *Raisons pratiques*, 1

THEUREAU J. (2004), *Le cours d'action : analyse sémiologique. Un essai d'une anthropologie cognitive située,* Octarès, Toulouse

THIBAUD, J.-P. (dir.) (2002) *Regards en Action. Ethnométhodologie des Espaces Publics*, Grenoble : A La Croisée,

THIBAUD J.P. (1992), Le baladeur dans l'espace public : l'instrumentation sensorielle de l'interaction sociale. Thèse de doctorat. Université des sciences sociales de Grenoble, Institut d'Urbanisme

TREMBLAY G (1997), « La théorie des industries culturelles face aux progrès de la numérisation et de la convergence ». *Sciences de la société,* N°40, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, pp. 11-23

URRY, J. (2005), *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie* ?, Paris : Armand Collin.

VASQUEZ, C. (2009). *Espacer l'organisation: trajectoires d'un projet de diffusion de la science et de la technologie au Chili*. Thèse de doctorat, Département de Communication, Université de Montréal.

VESCHAMBRE, V. et POPA, N. « Dynamiques économiques et renouvellement urbain en Roumanie : l'exemple de la ville de Timişoara », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 49 / 1 | 2009, mis en ligne le 28 mai 2009, consulté le 21 octobre 2010. URL : http://rge.revues.org/895

VICO, G. (1993), *La Science Nouvelle (1725)*, Gallimard, Tel

VITALIS A. (dir), (1994), *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages,* Rennes : Edition Apogée

WALLISER, A. (1989) « Le rapport « Nora-Minc ». Histoire d'un best-seller » . *Vingtième siècle. Revue d'histoire* N° 23 pp. 35-48

WAISMANN F. (2004) *La vérifiabilité*. Paris : Vrin,

WATZLAWICK,P., BEAVIN, J.H., JACKSON, D. (1972) *Une logique de la communication*, Paris : Seuil, p. 67

WINKIN, Y. (1981). *La nouvelle communication*, Éditions du Seuil

WOLTON, Dominique. (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion.

WOLTON, D. (2004) « Avant-propos : Le moment de la communication ». In Jeanneret, Y. et Ollivier, B. « Les Sciences de l'information et de la communication » , *Hermès*, N°38

SECTION 2 : Bibliographie Thématique

Télévision mobile

CHIPCHASE J., YANQING C., JUNG Y. (2007), « Personal TV: A Qualitative Study of Mobile TV users », in: *Interactive TV: a Shared Experience, Proceedings of the 5th European Conference,* EuroITV 2007, Amsterdam, May 24-25.

DOURISH P. (2006), "Re-Space-ing Place: "Place" and "Space" Ten Years On", CSCW'06, November 4 – 8, Banff, Alberta, Canada.

FIGEAC, J. (2009), « L'appropriation de la Télévision Mobile Personnelle autour des réseaux de communication », *Réseaux,* n°156, p. 81 – 111.

HARISSON S., DOURISH P. (1996), "Re-Place-ing Space: The Roles of Space and Place in Collaborative System", CSCW'96, New York: ACM, pp. 67-76.

KNOCHE H., MC CARTHY J. D., SASSE A. (2005), « Can Small Be Beautiful? Assessing Image Resolution equirements for Mobile TV », *MM'05*, November 6–11, Singapore.

LEJEALLE, C. (2009). *La télévision mobile. Usages, contenus et nomadisme*. L'Harmattan

O'HARA K., MITCHELL A.S., VORBAU A. (2007), « Consuming Video on Mobile Devices », in *Proceedings of CHI '07*, April 28 – May 3, San Jose, California, USA.

SAINT LAON (DE), B., SWARTE (DE), T. ET BAYET, E « Étude d'usages. I-analyse. Rapport sur la TV sur Mobile ». Disponible en ligne sur : http://www.marsouin.org/article.php3?id_article=211

•SÖDERGARD C. (2003), « Mobile television – technology and user experiences », *Report on the Mobile-TV project*, VTT Information Technology.

VIALLON, P. (2009). « La télévision sur téléphone portable: une nouvelle télévision ou un nouveau téléphone? », *Congrès International « Nouveaux médias &Information : Convergences&Divergences »,* Athène, 6-9 mai

Médias, TIC, Usages

AKRICH, M. (1987) « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et cultures*, n°9

AKRICH M, (1993), « Les formes de la médiation technique », in *Réseaux,* n°60, Paris, France Telecom R&D

AKRICH, M., CALLON, M. et LATOUR, B. (2006) *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Les Presses de l'École des Mines, Paris.

AMIEL, V. (1991)« Chronique de l'écran qui passe (Sur une tendance contemporaine à la superposition des images » In Chambat et Lévy, *Les Nouveaux Outils du Savoir ;* Paris, Descartes,

BALTENNECK, N. (2010). *Se mouvoir sans voir*. Thèse de doctorat en psychologie. Université Lumière Lyon 2

BABOULIN J. C., GAUDIN J. P. ET MALLEIN Ph. (1983), *Le magnétoscope au quotidien : un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier.

BOULLIER D. (1984), « Usages du videotex et utopie techniciste », *Réseaux*, n° 6, pp. 21-36

BOUGNOUX, D. *La Communication par la bande*, La Découverte, 1991

BRETON, P. et PROULX, S. (*2002*). *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*. Paris : La Découverte.

BRETON, Philippe et Serge PROULX (2006) «Usages des technologies de l'information et de la communication ». Dans *L'explosion de la communication. Introduction aux théorieset auxpratiques de la communication*, Paris :La Découverte, p. 251-276.

CALLON M., LATOUR B., (1985), « Les paradoxes de la modernité, comment concevoir les innovations ? », *Prospectives et santé* n°36, p.13-25

CARON, A. et CARONIA, L (2005). *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication*. Les Presses de l'Université de Montréal,

CERTEAU, M. de (1980), *L'invention du quotidien, t. 1 : Arts de faire*, Paris, UGE.

CHAMBAT, P. (1994 a), « Usages des TIC : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, vol. 6, n° 3, pp. 249-270.

CHAMBAT, P. (1994 b), « NTIC et représentation des usagers » in VITALIS, A , *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*. Rennes : Éditions Apogée

CHAMBAT, P., MASSIT-FOLEA, F., (1997) « L'invention des usages « , in GUILLAUME, M., (dir.) *Où vont les autoroutes de l'information ?,* Editions Descartes,

CHAMBAT, P., EHRENBERG, A. (1988) « De la Télévision à la culture de l'écran » in *Le Débat,* n° 52,

CHARON J.-M. (1987), «Télétel, de l'interactivité homme/machine à la communication médiatisée », in Marchand et le SPES, *Les paradis informationnels*, pp. 95-128.

CONEIN B. (1985), «Actes de parole et organisation des relations sociales : comment fait-on des offres au téléphone ? », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 13, pp. 111-126.

CONEIN B. (1990) « Formalité et contingence interactionnelle : échange des noms et des salutations au téléphone », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 1, pp. 145-160.

CONEIN, B.,JACOPIN, E ., LAHLOU, S.(1997), « Le bureau comme espace de travail » EDF/DER

CORCUFF, P. (2007) *Les nouvelles sociologies*, 2e édition refondue, Armand Colin, Paris

DATCHARY C., LICOPPE C. (2007), « La multi-activité et ses appuis : l'exemple de la "présence obstinée" des messages dans l'environnement de travail", *@ctivités*, vol. 4, n° 1, pp. 4 – 29.

DE FORNEL M. (1988) « Contraintes systémiques et contraintes rituelles dans l'interaction visiophonique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, n° 29, pp. 33-46.

DE FORNEL M. (1989), « Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, vol. 7, n° 38, pp. 31 – 48.

DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN

DUMONT, J. P. (trad) (1969). *Les sophistes. Fragmentes et témoignages*. Paris : PUF

DURAMPART, M. (2009) « Le changement organisationnel construit dans l'évitement du projet de changement », *Communication et organisation*, N° 36 | 2009, mis en ligne le 11 mars 2011. URL : http://communicationorganisation.revues.org/1009

FIGEAC, J. (2009). « Vers une pragmatique des attachements médiatique. Le cas de la TV mobile ». *Thèse de doctorat en sociologie*. Université de Toulouse II – le Mirail

FLICHY, P. (1997). « La question de la technique dans les rechreches en communication ». *Sociologie de la communication*, Vol. 1, pp.243-270

FRACCHIOLLA, B. (2001) « Le téléphone portable : pour une nouvelle écologie de la ville », *Esprit Critique*, vol.03 n°06

GAUDREAULT, A et MARION, P.,(2006). « Cinéma et généalogie des médias ». Dans DELAVAUD, G., LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, pp.24-30

GIRAUD A., MISSIKA J.-L. ET WOLTON D. (éds) (1978), *Les réseaux pensants.*

Télécommunications et sociétés, Paris, Masson.
négligée ». In Idem, *Les moments et leurs hommes*, Paris : Seuil/Minuit, pp. 143-149
GONORD, A. et MENRATH, J. (2005) *Mobile Attitude Ce que les portables ont change dans nos vies,* Hachette Littératures
GRESEC (2006), *L'insertion sociale des Tic : bilans, apports théoriques et reformulations (1996- 2006)*, accessible sur le site http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/istic/ [coordination Bernard Miège et Hélène Romeyer]
GRIPIC/CELSA (2005), *Le téléphone mobile aujourd'hui : usages, représentations, comportements sociaux*, Rapport d'étude pour l'AFOM, [en ligne] Disponible sur www. afom.fr
GUILLAUME, M. (1994). « Le téléphone mobile », *Réseaux*, N° 64
JAUREGUIBERRY F. (1989), *Un Goût d'ubiquité. Usages sociaux du visiophone*, rapport final de recherche, CNET-CNRS.
JAUREGUIBERRY, F. (1996) « De l'usage des téléphones portatifs comme expérience de dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'information en Société*, volume 8, n°2, Dunod,
JAUREGUIBERRY, F. (1997) « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux*, n°82-83,
JAUREGUIBERRY, F. (1998) « Lieux publics, téléphone et civilité », *Réseaux,* n°90
JAUREGUIBERRY F. (2003) *Les branchés du portable. Sociologie des usages*, Paris, PUF.
JAURÉGUIBERRY, Francis (2004), « Hypermodernité et manipulation de soi » in Nicole Aubert (dir.), *L'individu hypermoderne*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, pp.157-170.
JAUREGUIBERRY Francis (2008).Sociologie des usages des technologies de la communication. « L'école française » des années 1980 . Actes du colloque AISLS, Istanbul, 2008, p.12-19
JEANNERET, Y. (2000), *Y-a-t-il vraiment des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Asq, Presse du Septentrion
JEANNERET, Y., (2005, a), « *Métamorphoses des médias et pratiques de communication* », conférence inaugurale au colloque " Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels ", Université M. de Montaigne-Bordeaux3, Gresic
JEANNERET, Y.,(2009), « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information- communication en France ». *RECIIS – Electronic. Journal of Communication, Information and Innovation in Health.* Rio de Janeiro, v.3, n.3.
JOST, F. (2006), « À qui profite la question de l'identité? ». Dans DELAVAUD, G.,

LANCIEN, T. (dir) (2006) «*D'un media…l'autre. Généalogie et identité des médias » Mediamorphoses,* n°16, INA., COLIN, p.55-59

JOUËT, J.(1987), « Le vécu de la technique. La télématique et la micro- informatique à domicile », *Réseaux*, 25, p. 119-141.

JOUËT, J., (1989) « Nouvelles techniques : des formes de la production sociale » in TIS, vol.1, n°3, pp 13-34

JOUËT, J. (1993), « Usages et pratiques des nouveaux outils de communication », in Sfez L. (1993) *Dictionnaire critique de la communication*, vol. 1, pp. 371-376.

JOUËT, J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.

JÜRGEN E. M., (2000). » L'intermédialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques et pratiques à l'exemple de la vision de la télévision ». *Cinémas : revue d'études cinématographiques,* vol. 10, n° 2-3, 2000, p. 105-134. Disponible en ligne sur : http://id.erudit.org/iderudit/024818ar »

LACROIX, J-G, MOEGLIN, P., TREMBLAY G., (1992), « Usages de la notion d'usages, Ntic et discours promotionnels au Québec et en France », in *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication, Huitième congrès National des Sciences de l'information et de a communication*, Lille, mai, p. 241- 248

LACROIX, J-G, MIEGE, B., TREMBLAY G (dir.) (1994), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Sainte-Foy et Grenoble : Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Grenoble

LAHLOU, S. (2006). « L'activité du point de vue de l'acteur et la question de la subjectivité ». *Communication*, N°80, pp. 209-234

LAMIZET, Bernard (1992), *Les lieux de la communication*. Liège, Mardaga.

LAMIZET, Bernard (1999), *La médiation culturelle*, Paris, Editions l'Harmattan

LE MAREC, J. (2002), *Ce que le « terrain » fait aux concepts : vers une théorie des composites*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Paris 7.

LE MAREC, J., BABOU, I (2003), « De l'étude des usages à une théorie des composites : objets, relations et normes en bibliothèque », in Souchier, E. et al., *Lire, écrire, récrire : Objets signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, BPI, pp. 235-299.

LE MOËNNE, C. LONEUX, C. (dirs) (2006). *Actes du colloque Pratiques et usages organisationnels des sciences de l'information et de la communication*, Rennes : Université Rennes 2

LICOPPE, C. (dir) (2009). *L'évolution des cultures numériques. De la mutation du u lien*

social à l'organisation du travail. Paris : Ed. FYP

LING, F (1998), « On peut parler de mauvaises manières ! Le téléphone mobile au restaurant », *Réseau*x, n°90,

MACE, E. et MAIGRET, E (2005). *Penser les médiacultures*, Paris : INA/Armand Colin

MALLEIN, P et TOUSSAINT, Y. (1994) «L'intégration sociale des technologies d'information et de communication. Une sociologie des usages», *Technologies de l'information et société*, 6 (4), p. 315-335.

MARZLOFF, B. (2004) « On a ouvert la boîte de Pandore de la mobilité ». in Kaplan, D. et Lafont, H. (dir) Mobilités.net, Questions numériques, Fing-LGDJ, Bordeaux,

MASSIT-FOLEA, F. (2002), « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, : acquis et perspectives de la recherche » in *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, janvier

MIEGE, B. (1995). *La pensée communicationnelle,* Grenoble : PUG

MIEGE, B. (1996). *La société conquise par la communication. Vol 1* . Grenoble *:* PUG,

MIEGE, B. (1997). *La société conquise par la communication. Vol 2* . *La communication entre l'industrie et l'espace public*, PUG,

MIEGE, B. (1998). « Les nouvelles technologies entraînent-elles des changements sociaux ? »in *Multimédias et Réseaux, Actes des 9ème entretiens de la Villette*, CNDP,

MIEGE, B. (2006), *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles / Paris, de Boeck / INA.

MIEGE, B. (2007), *La société conquise par la communication- Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG,

MIEGE**,** B. (2008) « Questionnement de la sociologie des usages comme voie privilégiée de l'approche des TIC ». Actes du Congrès AISLF, Instabul Article disponible en ligne, www.u-grenoble3.fr/ gresec/ pagespublic/ documents/ miege_AISLF.doc.

MILLERAND, F., (1998), *Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation* (document en ligne sur http://commposite.uqam.ca).

MISSIKA, J-L., (2006). *La fin de la télévision*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées

MOEGLIN, P., (2006), « Où va la recherche sur les nouvelles technologies d'information et de la communication en France ? ». Dans Viallon, P. (Ed.), *Communication et médias en France et en Allemagne*, L'Harmattan (Coll. Communication et civilisation)

MOREL, J., (2006), « Vie publique et téléphone mobile – Une approche praxéologique entre espaces publics d'usage et conversations », *Thèse de doctorat en sociologie*, dir. F. Aballéa,

Université de Rouen.
MOREL, J., (2002). « Une ethnographie de la téléphonie mobile dans les lieux publics », Paris : Armand Colin
MUZET, D., (2006), *La mal info : enquête sur des consommateurs de médias*, L'Aube.
NORA, S. ET MINC, A., (1978), *L'informatisation de la Société*, Paris, La Documentation Française
NOUIRA, S., (2008) « Sport et Mobile : une équipe de rêve » (21-08-06) et « Les dieux du stade se mobilisent » (15-01-08), *Le Magazine des Services Multimedia Mobiles*.
NOYER, J-M., (2006). De l'extension illimitée des études d'usages .Quelques remarques. Actes du colloque international *Pratiques et Usages Organisationnels des TIC* , Rennes,
PAQUIENSEGUY, F., (2005), « La formation des usages l'ère des TIC numériques » in Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels, Université Michel Montaigne-Bordeaux3, Gresic, tome 2, pp 129- à 138
PAQUIENSEGUY, F., (2006), « Entre gamme d'usages, dispositifs et personnalisation : qu'est devenu l'usage prescrit ? », Colloque International "Mutations des Industries de la Culture, de l'Information et de la Communication, MSH Paris Nord, septembre 2006, 15p. http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/omic_icic_atelier33.php#5,
PECQUEUX, A. (2008). « Les cultures visuelles des auditeurs-baladeurs », *Lieux Communs,* N°11, pp. 42-57
PERRIAULT, J., (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris Flammarion.
PRONOVOST, G., (1994), « Médias, éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux », in *TIS,* vol 6 n°4
PROULX, S., (1994), « Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : l'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers », *Communication*, vol. 15, n° 2, pp. 171- 197.
PROULX, S., (2001a) «Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? » in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), Paris, 10-13 janvier, p. 57-66.
PROULX, S, (2001b), « Usages des TIC : reconsidérer le champ d'étude », Colloque InforCom
PROULX, S., (2005, a) « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances » in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éds, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, tome 1, Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-20.

PROULX, S., (2005, b) *Penser la conception et l'usage des objets communicationnels* in Johanne Saint-Charles et Pierre Mongeau, éds., Communication. Horizon de recherches et de pratiques, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 297-318.

PROULX, S., (2008) «La sociologie des usages, et après ? »Actes du CONGRES AISLF, ISTANBUL, 7 -11 juillet, p.25-32

PROULX, S, BARDINI, T, (1999), « Des nouvelles de l'interacteur phénomènes de convergence entre télévision et Internet », *Conférence au 1er colloque du Centre de recherche sur l'intermédialité*, Montréal, mars 1999, disponible en ligne http://grm.uqam.ca/textes/proulx-bardini-cri99.htm (consulté le 30 septembre 2005)

PROULX, S., L. Poissant, M. Sénécal, éds (2006) *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Presses de l'Université Laval, Québec.

QUÉRÉ, L., (1988), « Sociabilité et interactions sociales ». *Réseau*x, Volume 6, N°29, p. 75 – 91

QUÉRÉ L., RELIEU M. (2001), *Modes de locomotion et inscription spatiale des inégalités. Les déplacements des personnes atteintes de handicaps visuels et moteurs dans l'espace public*. Rapport de recherche, PUCA.

QUINTON, P. (2007). « L'artefact: un objet du *faire* ». *Actes du colloque MEOTIC,* Institut de la communication et des médias Echirolles, 7 et 8 mars En ligne. <http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2007-meotic/Quinton/index.html>.

RELIEU, M. (2002), « Ouvrir la boîte noire. Identification et localisation dans les conversations mobiles », *Réseaux*, vol. 20, n° 112-113, pp. 19-47.

RIEFFEL, R. (2005), *Sociologie des médias,* Édition Ellipses, Coll. Infocom. 2e édition, Paris.

SALEMBIER, P. (2002). « Cadres conceptuels et méthodologiques pour l'analyse, la modélisation et l'instrumentation des activités coopératives situées ». *Systèmes d'information et Management (SIM),* n°2, Vol. 7, 37-5

SALEMBIER, P. & ZOUINAR, M. (2004) « Intelligibilité mutuelle et contexte partagé. Inspirations conceptuelles et réductions technologiques », *@CTIVITES,* n°2, Vol. 1, http://www.activites.org.

SALEMBIER, P. & PAVARD, B. (2004) Analyse et modélisation des activités coopératives situées. Evolutions d'un questionnement et apports à la conception, @CTIVITES, n°1, Vol. 1, http://www.activites.org.

SCARDIGLI, V. (1994),« Déterminisme technique et appropriation culturelle : l'évolution du regard porté sur les technologies de l'information », *Technologies de l'information et société*,

vol 6, n° 4, pp. 299-314
SCARDIGLI, V. (1992). *Les sens de la technique*. Presses Universitaires de France
SCHAEFFER, P. (1970). *Machines à communiquer*. Tome I : Genèse des simulacre, Paris : Seuil
SILVERSTONE R. (1989), « Let us Return to the Murmuring of Everyday Pratices : A note on Michel de Certeau, Television and Everyday Life », *Theory, Culture and Society*, vol. 6, n° 1, pp. 77-94.
THIBAUD, J.-P. (dir.) (2002) *Regards en Action. Ethnométhodologie des Espaces Publics*, Grenoble : A La Croisée,
THIBAUD J.P. (1992), *Le baladeur dans l'espace public : l'instrumentation sensorielle de l'interaction sociale*. Thèse de doctorat. Université des sciences sociales de Grenoble, Institut d'Urbanisme
TREMBLAY G (1997), « La théorie des industries culturelles face aux progrès de la numérisation et de la convergence ». *Sciences de la société,* N°40, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, pp. 11-23
VITALIS A. (dir), (1994), *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages,* Rennes : Edition Apogée

Section 3 : Références secondaires (non-exploitées pour l'analyse)

ALLEMAND, E. (1980). Pouvoir et télévision. Les machines d'organisation, E. Anthropos
APPLEYARD, D, LYNCH, K, MYER, J. (1964). The view from the road, Cambridge : MIT Press
APPLEYARD, D. (1968). « Mouvement, séquence et ville ». In KEPES, G. (dir) *La nature et l'art du mouvement,* Bruxelles : Ed. La Connaissance, pp. 176-192
BALLE F. (*1984).* Médias et société, Paris, Montchrestien,
BLUM, B. (1982). *La télévision ordinaire du pouvoir*. Paris : PUF
BOLTANSKI, L. et THEVENOT, L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard (NRF essais)
CAPPE, L. (1987), *Public streets for Public use*. Ed. by A.V. Monton, Ney York :Van Nonstrand Reinhol Company

CHARAUDEAU, P. (1991). *La télévision. Les débats culturels. Apostrophes.* Didier Erudition, CAD, n°7

CHARAUDEAU, P. (1993). *L'étude d'un genre télévisuel : le talk show*, Rapport scientifique des équipes du CAD

DOSSE, F. (1995), *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte

DUBET, F. (1997), *Ecole, familles : le malentendu* (dir.), Textuel

ESQUENAZI, J.P. (1996). *Le pouvoir d'un média. TF1 et son discours*. Paris : L'Harmattan

FUKUYAMA, F. (1992). *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris : Flammarion

GERBNER, G., GROSS, L . , MORGAN, M., AND SIGNORIELLI, *N.* (*1982*). *Charting* the *mainstream*: *Television's contributions* to *political orientations*. *Journal* of *Communication*, 32(2), 100-127

GLICK, I.O ET *LEVY* , S. (*1962) Living with television.* Chicago : Aldine Publishing

GLÜCKSMANN, A (1966), « Rapport sur les recherches concernant les effets sur la jeunesse des scènes de violence au cinéma et à la télévision », *Communications*, 7, 1966, Paris, Editions du Seuil, p. 74-119

JOST, F. (1999). *Introduction à l'analyse de la télévision*, Ellipses

JOST, F. (1997). « La promesse des genres », *Réseaux*, n°81

Katz, E., Lazarsfeld P. (1955), *Personnal influence*. Glencoe : The Free Presse

KATZ, E. et LIEBES, T. (1990)The expert o fmeaning, cross cultural readings of Dallas, New York, OxfordUniversily Press

KLAPPER, J (1960), *Effects of mass communication*. New York : Free Press,

LAZARSFELD, P., BERELSON, B., GAUDET, H. (1944).*The people's choice.* Columbia University Presse,

LEFEBVRE, H. (1980), *Critique de la vie quotidienne,* Paris : L'Arche

LEVY, P. (1994). *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberespace* Paris : La Découverte

MISSIKA, J. L. et WOLTON, D. (1983). *La télévision dans les sociétés démocratiques*, Paris : Gallimard

MOUCHON, J. (1983). Le débat Giscard-Mitterrand ou la stratégie du geste et de l'image?, *Les cahiers du Crelef*, Université de Besançon, pp. 56-69.

NACHI, M, (2006), *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin

NEL, N.(1983)Le débat télévisé : méthodologie et pédagogie. *Pratiques*, 37, 1983, p. 91-106.

NEL, N. (2006). « Etat présent des rechreches socio-sémiotiques sur la télévision française ».

In VIALLON, P. (2006). Communication et médias en France et en Allemagne. L'Harmattan, pp. 271-288

REIFFEL, R. (2010, réed), *Sociologie des médias*. Ellipses Marketing

TERRENOIRE, J.-P. (1981). « L'échange des regards comme structuration du rapport au téléspectateur : le cas du journal télévisé », *Geste et Image,* 2, pp.91-101

VERON, E.(1983), «Il est là, je le vois, il me parle», *Communications,* n°38, p.88- 120

VIRILIO, P. (1980). Esthétique de la disparition. Essais sur le cinématisme. Ed. Balland

VIRILIO, P. (1984). *L'espace critique,* Paris : Ed. Christian Bourgeois

WITTGENSTEIN, L (2001). *Tractatus logico-philosophicus*, trad. Gilles-Gaston Granger, Gallimard, Paris

BATESON G., La nature et la pensée, Seuil, Paris, 1984

BATESON G., RUESCH J. (1988), *Communication et société*, Paris : Seuil

BATESON G., BATESON M.-C., La peur des anges, Seuil, Paris, 1989

BATESON, G. (1996), *Une unité sacrée. Quelques pas de plus vers une écologie de l'esprit*. Paris : Seuil,

BEGUIN, P., ET CLOT, Y. (2004). « L'action située dans le développement de l'activité », *@ctivités, 1* (2), 27-49

BIOTEAU, E. (2005). *Des frontières et des hommes. Approche des recompositions territoriales frontalières : l'exemple de l'Ouest roumain*, Thèse de doctorat de Géographie, Angers, Université d'Angers, 418 p.

BRASSAC, C. (2005). La réception de George Herbert Mead en psychologie sociale francophone : réflexions sur un paradoxe, *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale.* 66, 3-14.

BRASSAC, C. (2003). *Un dialogisme de l'effectué. Vers une approche constructiviste en psychologie interactionniste*. Equipe Codisant, Rapport interne n°1/03. [2003a]

BRETON, P. (1995) *L'utopie de la communication*. Nouv. éd. augm. Essais. La Découverte

BERGSON, H. (1959). *Le Rire. Essai sur les données immédiates de la conscience.* PUF

BABOULIN J. C., GAUDIN J. P. ET MALLEIN Ph. (1983), *Le magnétoscope au quotidien : un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier.

BANNON, Liam J. (1991) « From Human Factors to Human Actors. The Role of Psychology and Human-Computer Interaction Studies in Systems Design» in Greenbaum, J. & M. Kyng, eds, *Design at Work : Cooperative Design of Computer Systems*, Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, p. 25-44.

BONU B., MONDADA L. et RELIEU M. (1994) « Harvey Sacks, une approche procédurale de la catégorisation », In B. Fradin, L. Quéré et J. Widmer (sous la direction de) *Raisons Pratiques. L'enquête sur les catégories*, Paris, ed. de l'EHESS, p. 129-148.

BARTHELEMY Jean-Hugues et BONTEMS Vincent, «Philosophie de la nature et artefact.», *Revue Appareil* [En ligne], Numéros, Revue Appareil - n° 1 - 2008, mis à jour le : 18/02/2008, URL : http://revues.mshparisnord.org/appareil/index.php?id=72.

BENJAMIN, W. (1989), *Paris, capitale du XIXe siècle*. Paris : Éditions du Cerf, Traduit de l'allemand par Jean Lacoste

BERNARD, Y. (1997). Les représentations sociales de la civilité dans la société urbaine d'aujourd'hui. *Psychologie Française*, *42* (2), 107-112.

BERNARD, F (2000), « Le lien communicationnel en organisation », *Sciences de la Société*,

TABLE DE MATIÈRES

RESUME 9

INTRODUCTION GENERALE 13

1. DE LA LEGITIMITE DU SUJET : RETOUR SUR LES ORIGINES DU PROJET 15

1.1. Entre originalité et prudence : regards en arrière sur les origines du projet 17

2. INSCRIPTION DISCIPLINAIRE DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION 21

2.1. Positionnement par rapport aux études sur les médias 24

2.2. Positionnement par rapport à la théorie des industries culturelles. 30

2.2.1. Les débats autour de la convergence multimédia et de la société de l'information 31

2.2.1.1. La convergence numérique dans les discours politiques 33

2.2.1.2. La convergence numérique dans les discours des acteurs économiques 36

2.2.2. Apports des SIC et de la théorie des industries culturelles dans l'appréhension de la question de convergence numérique 38

2.2.3. Distanciations par rapport à la théorie des industries culturelles 41

2.3. Positionnement par rapport aux études d'usages des TIC 45

2.4.1. Usages, pratiques, appropriations : quelles problématiques derrière une terminologie ambigüe ? Quelles conséquences pour cette recherche ? 47

2.4.2. La sociologie des usages en débat : quels apports à la compréhension de notre objet d'étude ? 51

2.4.3.Positionnement retenu par rapport à la question d'usage 54

3. DEMARCATION PAR RAPPORT AUX ETUDES SUR LA TELEVISION MOBILE 57

4. HYPOTHESES RETENUES 61

4.1. Les usages de la TV sur le téléphone portable sont ancrés dans d'autres pratiques 61

4.2. La télévision sur le téléphone portable est inscrite dans une double lignée technique 62

4. 3. L'usager de la télévision sur le téléphone portable est agissant en situation 63

5. PROBLEMATIQUES ET AXES DE RECHERCHE 64

5.1. Problématique - ligne directrice 65

5.2. Problématique auxiliaire N°1 : saisir la dimension « organisationnelle » des usages 67

5.3. Problématique auxiliaire N°2 : Confrontation saillance/prégnance 70

5.4. Axes d'analyse 71

6. OBJECTIFS DE RECHERCHE 72

7. ARCHITECTURE DE LA THESE 74

PREMIERE PARTIE: APPRÉHENSION DES USAGES ET PRATIQUES ÉMERGENTS

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE 79

CHAPITRE I : EMERGENCE DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE EN FRANCE ET EN ROUMANIE ; ETAT DES LIEUX 81

I.1. LE TELEPHONE MOBILE COMME TERMINAL POUR LA TV EN FRANCE 82

I.1.2. Quelques dates importantes concernant le projet de la télévision mobile personnelle 84

I.1.3. Evolution de l'offre commerciale de la télévision sur mobile en France 86

I.2. TELEVISION SUR LE TELEPHONE MOBILE VIA LE WAP EN ROUMANIE 89

I.2.1. Evolution de l'offre commerciale en Roumanie 89

I.2.2. Freins au développement de la télévision sur mobile en Roumanie 92

I.3. AUDIENCE ET USAGES OBSERVES 94

CHAPITRE II. CONSTRUCTION D'UN MODELE THEORIQUE D'APPREHENSION DES PRATIQUES EMERGENTES 97

II. 1. LE DISCONTINUISME ET LE CONTINUISME : DEUX APPROCHES EN QUESTION 99

II.1.1. Les pratiques émergentes – en rupture avec les pratiques stabilisées ? 99

II.1.2. Penser ensemble les discontinuités et les continuités 101

II.2. L'EMERGENCE COMME PERMANENTE ALTERATION/CREATION 103

II.2.1. Le permanent processus d'altération/création 104

II.2.2. Le nouveau en tant que che 105

II.2.3 L'individu technique, être en devenir 107

II.3. HEURISTIQUE DES CONCEPTS DE FORME ET D'IN-FORMATION DANS L'APPREHENSION DES PHENOMENES EMERGENTS. CONSTRUCTION D'UNE APPROCHE IN-FORMATIONNELLE 109

II.3.1. Au delà d'une typologie des formes. Poser la forme artefactuelle comme protéiforme 109

II.3.2. Des formes aux in-formations. Vers une approche in-formationnelle 116

DEUXIÈME PARTIE: QUESTIONS ÉPITÉMOLOGIQUES ET MÉTHODLOGIQUES

INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE 123

CHAPITRE III. LES PRAGMATISMES COMME CADRE EPISTEMOLOGIQUE 125

III. 1. UN RENOUVELLEMENT DU PROTAGOREISME 128

III.2. L'HOMME - MESURE DE TOUTE CHOSE 129

III. 3. CONSEQUENCES DES PRAGMATISMES SUR NOTRE DEMARCHE 131

III.2.1. Ne pas négliger le contexte et la situation de la communication *131*
III.2.1.1. Signification du « situé » pour le courant de la cognition distribuée 133
III.2.1.2. Signification du « situé » pour le courant de l'action située 134
III.2.1.3. Traduction de ces significations dans notre démarche 135
III.2.2. Ne pas négliger les apparences des choses et réhabiliter la perception *136*
III.2.2.1. Réhabiliter la perception 138
III.2.3. La description comme méthode fondamentale *140*
III.2.3.1.Au delà d'une démarche de vérification des hypothèses 141
III.2.3.2 Pour des concepts « opératoires » 143
III. 2.4. Le relativisme restreint comme positionnement épistémologique *145*
III.2.4.1. Quel statut de la connaissance ? 146

CHAPITRE IV. CONSTRUCTION D'UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE 149
IV. 1. COMMUNICATION VERSUS INFORMATION ? 149
IV.2. QUELLE DEFINITION DE LA COMMUNICATION REJOIGNONS-NOUS ? 151
IV.3. L'APPROCHE COMMUNICATIONNELLE EN TANT QU'APPROCHE PRAXEOLOGIQUE 155
IV.4. L'APPROCHE IN-FORMATIONNELLE ET COMMUNICATIONNELLE EN TANT QU'APPROCHE INTERACTIONNISTE 156

CHAPITRE V. CONSTRUCTION DU DISPOSITIF METHODOLOGIQUE 163
V.1. DISCUSSION PREALABLE N° 1 : QUEL STATUT POUR LE LANGAGE ORDINAIRE DE L'ACTION ? 164
V. 2. DISCUSSION PREALABLE N° 2 : QUELS ARGUMENTS EN FAVEUR D'UN RECOURS A LA CAMERA ? 169
V.3. DESCRIPTION DU DISPOSITIF METHODOLOGIQUE 172
V.3.1. Constitution du matériel de recherche *174*
V.3.1.2. Participants à l'enquête 177
V.3.2. Construction et analyse du corpus audiovisuel. Observations en situations ouvertes et artefactuelles. *182*
V.3.2.1. Présentation de la ville de Timisoara 183
V.3.2.2.Contextes d'observation 184
V.3.2.3. Analyse des données audiovisuelles 185
V.3.4. Construction et analyse du corpus documentaire *189*
V.4. QUEL STATUT POUR LES DONNEES AUDIOVISUELLES ? QUEL RAPPORT ENTRE L'OBSERVATEUR ET L'OBSERVE ? 191
V.4.1. L'image et le problème de la « captation » de la réalité *191*
V. 4. 2. Le rapport observateur/observé et la présence d'une caméra *194*
V.4.3. Questionner le statut du chercheur *195*
V.4.3.1 Le chercheur œuvrant avec la subjectivité et l'inachevé 196
V.4.3.2. Le chercheur comme « être de langage et être de culture » 197
V.5. LIMITES DU DISPOSITIF METHODOLOGIQUE 200
V.5.1. Les limites de la simulation *200*

V.5.2. Les limites techniques *201*

TROSIÈME PARTIE: ANALYSES

Les situations, les effets de contexte et les affordances environnantes au cœur d'une approche in-formationnelle et communicationnelle des pratiques émergentes

INTRODUCTION A LA TROISIEME PARTIE 207

CHAP. VI. ORGANISATION DE L'USAGE DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE EN CONDITION DE MOBILITE 211

VI.1. INTRODUCTION : CONCEPTS –OUTILS D'ANALYSE 211

VI.1.1. L'objet technique : en contact avec son milieu « associé » *211*

VI.1.2. Du concept d'artefact cognitif au concept d'affordance *214*

VI.1.3. Axes d'analyse et architecture du chapitre *217*

VI.2. REAPPROPRIATION DES TEMPS DE TRANSPORT 219

VI. 2.1. S'informer et se divertir : des usages entrelacés *220*

VI.3. ORGANISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'USAGE EN MOBILITE 224

VI. 3.1. En amont: S'inventer un espace pour visualiser son programme *224*

VI.3.2. Pendant: négociations avec les affordances du véhicule *228*

VI.3.2.1. Caractéristiques matérielles de la « coque » du véhicule 229

VI.3.2.2. La surface de contact avec le sol 233

VI.3.2.3. Prise en compte de la vitesse de déplacement 234

VI.4. AMBIANCES URBAINES ET AFFORDANCES SENSORIELLES 237

VI.4.1. Des lieux à voir : conduites visuelles des usagers de la télévision sur le téléphone portable *241*

VI.4.1.1. Regards de contrôle : vigilance quant à l'avancement du trajet 243

VI.4.1.1.1.Les arrêts de bus 244

VI.4.1.1.2. La descente d'autres passagers 246

VI.4.1.1.3.Vérifier la « normalité » des choses 249

VI.4.1.2. Regards de contemplation de la ville 251

VI.4.2. Des lieux à entendre. Conduites organisationnelles en rapport avec les manifestations sonores ambiantes *252*

VI.4.2.1. Perception sonore en rapport avec la perception visuelle 254

VI.4.3. Expériences kinesthésiques de l'usager qui regarde la Tv sur mobile « debout » *257*

VI.5. LA RECEPTION DU RESEAU 3G+ COMME AFFORDANCE ENVIRONNEMENTALE : REAPPROPRIATIONS DES TRAJETS EN TRANSPORTS EN COMMUN 261

CONCLUSION DU CHAPITRE 267

CHAPITRE VII. ORGANISATION DE L'USAGE DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE DANS L'ESPACE PUBLIC URBAIN : AMENAGEMENTS INTERACTIONNELS.....269

INTRODUCTION.....270

VII.1. ÉLARGISSEMENT DE PERSPECTIVE : PORTER UN REGARD IN-FORMATIONNEL ET COMMUNICATIONNEL SUR LES PRATIQUES SITUEES DANS UN ENVIRONNEMENT INSTITUE/ANT.....271

VII.1.1. Surdétermination et indétermination de la rencontre sociale dans l'espace public... 272

VII.1.2. Axes d'analyse et architecture du chapitre..... 275

VII.2 L'AVENEMENT DE LA TELEVISION SUR MOBILE : OCCASION D'UNE PRODUCTION NORMATIVE.....276

VII.2.1. Définition des normes techniques et anthropologiques..... 276

VII.2.2. Postulats relatifs à l'évolution des normes, lois et conventions..... 278

VII.3. CONSTRUCTION DISCURSIVE D'UNE « NORMALITE ».....280

VII.3.1. Dire et montrer la normalité..... 280

VII.3.2. Renforcer des tendances..... 285

VII.4. INSTITUTION SOCIALE DE L'USAGER DE LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE : AGENCEMENTS INTERACTIONNELS.....289

VII.4.1. Dimensions de l'institution sociale..... 289

VII.4.2. Régimes d'exposition et d'observabilité mises en œuvre par les usagers de la télévision sur mobile dans l'espace public : rencontre avec l'Autre..... 292

VII.4.1.1. Négociations public/privé dans les transports en commun..... 293

VII.4.1.2. Stratégies d'évitement du collectif..... 297

VII.4.1.3. Formes visuelles de coordination sociale..... 300

VII.4.1.4. Engagements visuels et gestion proxémique..... 303

VII.4.3. Conventions normatives et négociations interactionnelles : nouvelles normes, nouvelles déviances..... 307

VII.4.3.1. Le casque obligatoire en France, facultatif en Roumanie..... 309

CONCLUSION DU CHAPITRE.....315

CHAPITRE VIII. LA TELEVISION SUR LE TELEPHONE PORTABLE A LA RENCONTRE DES MEDIAS ANCIENS ET NOUVEAUX.....317

VIII.1. ENVIRONNEMENT MEDIATIQUE D'ORIGINE.....319

VIII.1.1. De la paléo-télévision à la post-télévision : la fin de la télévision ?..... 320

VIII.1.1.1. La paléo-télévision..... 320

VIII.1.1.2. La néo-télévision..... 322

VIII.1.1.4. Distanciations par rapport à cette périodisation..... 325

VIII.1.2. Le contexte des « TIC Mobiles» : abstraction spatiale du lieu d'usage..... 327

VIII.1.2.1. Sur la question de la mobilité..... 327

VIII.1.2.2. Reconfiguration du rapport à l'espace ?..... 331

VIII.2. MODELISATIONS IDENTITAIRES.....336

VIII.2.1. Représentations de l'activité de visionnage..... 338

VIII.2.2. Figures de la télévision sur le téléphone portable *347*
VIII.2.2.1. La « télévision mobile personnelle » 348
VIII.2.2.2.La télévision des opérateurs de téléphonie 349
VIII.2.2.3. La TV mobile - boîte magique 351
VIII.2.2.4. La Tv sur mobile : une révolution audiovisuelle 352
VIII.2.3. Figures de l'usager *354*
VIII.2.3.1. L'homme de moins de 40 ans, citadin et technophile 354
VIII.3.2.2. Le jeune de moins 24 ans 356
VIII.3.2.3. Le parent : potentiel usager de la Tv sur mobile en Roumanie 359
VIII.2.4. Typifications faites par l'usager *360*
VIII.2.5. Analyse-discussion *361*
VIII.2.5.1. Sur la question de la désignation 361
VIII.2.5.2. Construction identitaire de la télévision sur le téléphone portable 363
VIII.2.5.3. Construction identitaire de l'usager de la télévision sur le téléphone portable 364
VIII.2.5.4. Constructions/prescriptions des usages 368
VIII.3. LANGAGE DE LA TV SUR MOBILE DANS LE CONTEXTE DE NOUVEAUX MEDIAS 371
VIII.3.1. La « base de données » comme forme organisationnelle et esthétique héritée *374*
VIII.3.1.1. La boucle comme nouvelle temporalité du récit télévisuel 378
VIII.3.2. Logique de visionnage de la télévision sur le téléphone portable : une logique de navigation? *380*
CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE D'ANALYSE 385
CONCLUSION GENERALE 389
1. LES PROBLEMES DE DEPART 390
2. LES ESSAIS DE SOLUTION 391
2.1. Les essais de solution du modèle théorique d'appréhension de l'émergence et de l'innovation technologique *391*
2.2. Les essais de solutions d'un cadre théorique d'étude des usages émergents *395*
2.2.1. Les essais de solution du dispositif méthodologique permettant d'observer et de décrire les usages émergents 397
2.2.2. Les essais de solution au niveau du modèle et des axes d'analyse 399
3. LES SOLUTIONS MISES A L'ESSAI. LIMITES DE NOTRE APPROCHE 400
3.1. Limites épistémologiques et méthodologiques *400*
3.2. Limites théoriques et analytiques *402*
3.3. Limites des mises en mots *408*
4. NOUVEAUX PROBLEMES, NOUVELLES PERSPECTIVES. 409
4.1. Sur la question des usages : Saisir les usages du point de vue de leur organisation. Revisiter le concept de médiation *409*
4.1.1. Médiation « horizontale » 412
4.1.2 Médiation « verticale » 412

4.1.2.1. Les dispositifs sociotechniques - dispositifs de mémoire ? ... 413
4.1.2.2. Les dispositifs socio-techniques – dispositifs de médiation entre l'homme et la nature ... 415
4.2. Sur la question des médias : vers l'intermédialité ... *416*

TABLE DES ILLUSTRATIONS ... **421**

BIBLIOGRAPHIE ... **425**
SECTION 1 : PRINCIPALES RESSOURCES ET REFERENCES THEORIQUES ... 425
SECTION 2 : BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE ... 443
TELEVISION MOBILE ... 443
MEDIAS, TIC, USAGES ... 444
SECTION 3 : REFERENCES SECONDAIRES (NON-EXPLOITEES POUR L'ANALYSE) ... 451

TABLE DE MATIERES ... **455**

Résumé

Dans cette recherche, les usages de la télévision sur le téléphone portable seront saisis dans leur rapport aux contextes et aux situations auxquels ils sont ajustés. Cela concerne donc la manière dont on consulte et visionne des contenus audiovisuels sur des téléphones mobiles dans l'espace public en relation avec l'environnement. De quelle façon les usagers mobilisent-ils les affordances matérielles et sensibles de l'environnement ? L'entrée par une approche comparative entre la France et la Roumanie, nous permet d'inclure dans l'analyse la dimension anthropologique trop souvent occultée de ces usages : de quelles façons ces usages sont-ils façonnés par les conventions collectives ?

La question de l'identité de la télévision sur le téléphone portable se pose sous l'angle des frottements et tissages aux autres médias.

Au niveau des méthodes, le tournant de la « nouvelle communication » de l'Ecole de Palo Alto conjugué au tournant « pragmatiste » implique un déplacement d'angle d'analyse par rapport aux perspectives cognitivistes : seules les manifestations (visibles, audibles, etc.) peuvent être analysées et non pas les raisons, les motivations ou les pensées enfouies dans la « tête » des usagers. Les résultats de cette recherche comportent dans ce sens une proposition méthodologique susceptible d'enrichir les réflexions en SIC autour d'un renouvellement des approches des usages émergents dans le contexte des nouveaux médias.

Mots clés : *télévision mobile, convergence multimédia, approche in-formationnelle, approche communicationnelle, action située, cognition distribuée, effets de contexte, normes anthropologiques*

Abstract

In this research, the uses of television on the mobile phone will be studied in their relation to the contexts and situations to which they are adjusted. This concerns the ways in which users consult and watch television on their mobile phones in public spaces by taking into account the environment. How do users recognize and use sensitive material affordances allowed by the environment? The comparative approach between France and Romania allows us to include in the analysis the "anthropological dimension" of these uses. How these uses are in-formed by social norms ?

The question of the identity of television on mobile phones is studied from the angle of frictions and contacts to other media.

In terms of method, we were inspired by the "new communication turn" (the School of Palo Alto) and the "pragmatist turn". This implies that only expressions can be analyzed and not the reasons, motivations or thoughts hidden in the "head" of users. The results of this research include a proposal in this direction that may enrich the methodological reflections around a renewed approach of emerging uses.

Keywords*: mobile television, multimedia convergence, in-formational approach, communicational approach, situated action, distributed cognition, effects of context, anthropological norms,*

THESE / UNIVERSITE RENNES 2
sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne
pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE RENNES 2
Mention : SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
Ecole doctorale : Sciences humaines et sociales

présentée par
Marcela Patrascu
Préparée dans le cadre du laboratoire PREFics, E.A. 3207
Université Rennes 2

L'expérience de la télévision sur le téléphone portable.

Pratiques émergentes en contexte de convergence multimédia

TOME 2 - Annexes

Thèse soutenue le 2 décembre 2011
devant le jury composé de :

Michel Durampart
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université Toulon Var/ *rapporteur*
Gino Gramaccia
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université de Bordeaux 1 / *rapporteur*

Jean-Jacques Boutaud
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université de Bourgogne
Didier Chauvin
Maître de conférences en Sciences de I 'information et de la communication, Université Rennes 2
Catherine Loneux
Professeure en Sciences de I 'information et de la communication, Université Renne 2

Christian LE MOENNE
Directeur de thèse
Professeur en Sciences de I 'information et de la communication, Université Rennes